

UNIVERSITE LUMIERE LYON II
Faculté de géographie, histoire, histoire de l'art et tourisme
Thèse pour obtenir le grade de docteur en histoire de l'université Lyon II
présentée et soutenue publiquement par
Martial Busuttil

***Episcopat français, la fin d'un modèle
(1978-1990)***

sous la direction de Monsieur Claude Prudhomme
Le 7 avril 2004

Table des matières

Remerciements . .	1
Sigles et abréviations . .	3
Introduction . .	7
A/ Crise de l'intelligence catholique en France . .	9
Réévaluation théologique . .	11
Réévaluation pastorale . .	15
B/ 16 octobre 1978 : Jean-Paul II, l'événement Wojtyla .	17
C/ Effacement tendanciel de l'épiscopat . .	21
Un épiscopat, des évêques . .	22
L'enjeu des nominations épiscopales . .	28
Tracer de nouvelles perspectives missionnaires .	35
I. Redéfinir le dialogue au monde : 1979-1981 . .	35
A/ Mise en œuvre de la réforme catéchétique . .	35
B/ Quelle mission et comment (1980-1981) ? .	44
C/ Le congrès eucharistique de Lourdes 1981, synthèse missionnaire .	52
II. Impossible réévaluation pastorale et doctrinale : 1981- 1984 . .	60
A/ Lourdes 1981, le rapport Defois . .	60
B/ Lourdes 1982 : la mission en monde ouvrier pour priorité .	72
C/ Crise de la catéchèse et <i>Pierres vivantes</i> (1983-1984) .	78
D/ Réactiver la pastorale d'ensemble mais à l'échelle des diocèses . .	85
E/ D'une pastorale éclatée à un épiscopat éclaté : 1983-1985 .	92
III. Autour du synode romain de 1985 : l'heure du recentrement .	104
A/ Lourdes 1984, capitulation épiscopale et sortie de crise . .	104
B/ Synode extraordinaire 1985 : une reprise en main ? .	110
C/ VI ^e symposium des évêques européens : quelle sécularisation ? .	116
D/ Synode 1985, l'épiscopat français plaide la collégialité .	124

E/ Un catéchisme national pour une doctrine ferme .	131
IV. L'épiscopat français entre nouvelle évangélisation et ébranlements de la modernité : 1986-1990 . .	135
A/ "L'individu", une clé pour évangéliser la modernité . .	135
B/ Mise en œuvre contrastée de la nouvelle évangélisation .	139
C/ Le synode des laïcs 1987 : la déception . .	146
D/ L'épiscopat à l'épreuve des nouveaux mouvements de laïcs . .	155
Réinventer la mission de l'épiscopat dans un monde qui change .	163
Itinéraire de la génération 68 .	163
Du politique au moral : "Gagner la paix" comme tournant .	165
Droits de l'homme et victoire de l'éthique sur le politique . .	166
I."Gagner la paix" (1983) : une parole épiscopale débattue .	169
A/ L'épiscopat français provoqué au débat de l'église universelle .	169
B/ "Gagner la paix", réceptacle du débat ecclésial .	184
C/ "Gagner la paix" : une culture épiscopale du débat .	200
D/ Mgr Jullien, figure de l'évêque intellectuel ? .	209
II. Réactivation et renouveau de l'enseignement social .	217
A/ Entre politique et éthique . .	218
B/ Pour une pratique chrétienne de l'économie . .	227
C/ Déclin de l'ère Matagrín . .	234
D/ La question économique : l'épiscopat américain pour concurrent .	249
E/ 1988 : les évêques français entrent en économie . .	255
III. L'immigré : de nouvelles frontières pour la doctrine sociale .	261
A/ Droits de l'homme et droit des minorités . .	261
B/ Immigré & musulman : pour une pratique chrétienne de la politique .	268
C/ Nouveau code de la nationalité : l'épiscopat engage le bras de fer .	276
D/ Lourdes 1987 : plaidoyer du père Vilnet pour une nouvelle laïcité .	284
E/ L'épiscopat face à la banalisation du catholicisme .	291
IV. Ethique du vivant : l'ouverture désavouée . .	301

A/ Renouveau de la pastorale de la santé . .	302
B/ Insérer le magistère catholique dans le débat éthique .	308
C/ Quel discours épiscopal au monde scientifique ? . .	316
D/ Du consensus éthique à la rupture .	322
E/ L'épiscopat français et le syndrome <i>Humanae vitae</i> . .	330
Effacement de la conférence épiscopale : 1988-1990 . .	341
I. L'impossible collégialité .	341
A/ La collégialité épiscopale au risque de <i>Donum vitae</i> .	342
B/ Les synodes diocésains pour sortir de l'impasse .	346
C/ L'épiscopat et la recomposition de l'église de France : acteur ou spectateur ? .	356
II. De la conférence épiscopale à la dyarchie cardinalice . .	368
A/ L'affaire Scorcese et la percée conservatrice .	368
B/ La dyarchie Decourtray-Lustiger : échec à la collégialité .	377
C/ Paradoxal détour par la morale sexuelle pour un retour au consensus .	401
III. Appel de Cologne et Bicentenaire : la modernité pour épreuve . .	408
A/ La tentation du repli et l'appel de Cologne .	409
B/ Un épiscopat sous tutelle romaine .	420
C/ Épiscopat français et modernité : constat d'impuissance .	429
Conclusion .	443
Bibliographie . .	451
Ouvrages méthodologiques : .	453
Articles : .	454
Sources .	457
Presse : . .	457
Revue confessionnelles : .	458
Ouvrages généraux : . .	458
Ouvrages d'évêques : . .	459
Documents de l'assemblée plénières de l'épiscopat français : . .	460
Index .	463

A .	463
B .	463
C .	464
D .	464
E .	465
F .	465
G .	465
H .	466
J .	466
K .	467
L .	467
M . .	467
N .	468
O .	468
P .	468
Q .	469
R .	469
S .	470
T .	470
V .	471
W . .	471

Remerciements

Au terme de ce travail, je tiens à remercier ceux et celles qui m'ont accompagné dans la conduite de mes recherches.

Je remercie Monsieur Prudhomme pour ses conseils, sa lecture attentive et son engagement dans les discussions partagées sur notre sujet. Ses encouragements ont été déterminants pour l'aboutissement de ce travail.

J'adresse mes sincères remerciements au personnel de la bibliothèque de l'université catholique de Lyon. Leur accueil a été d'un grand réconfort tout au long de mon travail de dépouillement. Que la bibliothécaire du centre Saint-Irénée trouve dans ces quelques lignes l'expression de toute ma gratitude pour les facilités qu'elle m'a accordées dans la consultation de son fonds documentaire.

J'associe toute ma famille à ce travail de plusieurs années. Merci à elle pour son soutien indéfectible qu'il ait été de l'ordre de l'intérêt partagé, de l'écoute ou de la relecture.

Je remercie enfin mon épouse Charlotte pour sa patience bienveillante. Ce travail serait certainement resté à l'état de projet en son absence.

Sigles et abréviations

ACE	Action catholique des enfants
ACGF	Action catholique générale des femmes
ACO	Action catholique ouvrière
ACI	Action catholique des milieux indépendants
APEH	Association pour la prévention de l'enfance handicapée
ASSR	<i>Archives de sciences sociales des religions</i>
CCFD	Comité catholique contre la faim et pour le développement
CCMF	Centre catholique des médecins français
Ceras	Centre d'étude et de recherche d'action sociale
CMR	Chrétien dans le monde rural
CSEI	Commission sociale, économique et internationale
DC	<i>Documentation catholique</i>
GRIC	Groupe de recherches islamo-chrétien
ICI	<i>Informations catholiques internationales</i>
JAC	Jeunesse agricole chrétienne
JEC	Jeunesse étudiante chrétienne
JIC/F	Jeunesse indépendante chrétienne/féminine
JOC/F	Jeunesse ouvrière chrétienne/féminine
MRAP	Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples
MCC	Mouvement des cadres, ingénieurs et dirigeants chrétiens
MEJ	Mouvement eucharistique des jeunes
MJC	Mouvement rural de la jeunesse chrétienne
OCH	Office chrétien des handicapés
ONU	Organisation des nations unies
OR	<i>Osservatore romano</i>

TC	<i>Témoignage Chrétien</i>
UNAPEI	union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés
UOFC	Union des œuvres catholiques de France
VEA	Vivre ensemble l'évangile aujourd'hui

Introduction

Ce travail de recherche se fonde sur le constat d'une relative absence de l'épiscopat dans la société française à l'orée des années 2000. Il trouve également sa source dans une suggestion des professeurs Claude Prudhomme et Denis Pelletier au terme de ma soutenance de DEA : pourquoi ne pas s'intéresser à l'épiscopat français des années 1980 ?

A cette époque, Denis Pelletier finalise son travail sur "les belles années de crise du catholicisme français"¹ et dégage les grandes lignes d'un champ de recherche pour une histoire du temps présent du catholicisme français dans son mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches². La reconnaissance de dette à l'égard de ce dernier ne serait pas complète s'il n'était pas fait mention de sa notice du *Dictionnaire des intellectuels français* dirigé par Michel Winock et Jacques Juillard : "évêques : un magistère intellectuel ?"³. Sa lecture laisse dubitatif. L'article marque la distance sensible entre le potentiel du magistère épiscopal suggéré par le titre ambitieux et une réalité plus délicate pour les

¹ Denis PELLETIER, *Les belles années de crise du catholicisme français (1968-1978)*, centre André Latreille, Université Lumière - Lyon II, 2000, 371 pages

² Denis PELLETIER, *Regards historiques sur le catholicisme contemporain. Pour une histoire religieuse du temps présent*, centre André Latreille, Université Lumière - Lyon II, 2000, 326 pages

³ Denis PELLETIER, "Evêques : un magistère intellectuel ?" in Michel WINOCK & Jacques JUILLARD (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, Seuil, 1996, pp. 460-462

évêques. "Le "magistère intellectuel" des évêques, bien contesté si même il existe, n'est peut-être que l'avatar d'un magistère pastoral que le déclin de la pratique et l'individualisation des croyances ont réduit comme peau de chagrin", peut-on lire ⁴. Cette hypothèse d'une option épiscopale pour un "magistère faible" constitue l'un des points de départ de mon travail. Elle en constitue également une ligne de fuite décrite en ces termes par Denis Pelletier ⁵ :

C'est là ce que je propose de désigner sous le nom de "magistère faible". Non pas un magistère qui renoncerait à la rigueur de l'analyse et du contenu dans l'espoir de mieux se faire entendre. Non pas un magistère qui refuserait le dissensus et mettrait en sourdine l'écart entre l'héritage chrétien et l'opinion commune. Mais un magistère qui, prenant acte de l'impuissance d'une parole normative, tire sa légitimité de se mettre à l'écoute des interrogations des individus. Un magistère qui, dans sa mise en scène même, affirme ne pas vouloir s'arroger de portée définitive, au risque de l'écart avec Rome. Une parole offerte au nom d'une tradition, et qui se désigne moins, elle-même, sous l'autorité d'une compétence, que comme la sagesse venue d'une longue histoire, à charge pour chacun d'en faire son miel.

Si les noms des pères Lustiger et Decourtray raisonnent un tant soit peu aux oreilles de nos contemporains, il est plus délicat celui d'un autre de leurs confrères dans l'épiscopat, fut-il cardinal. Les évêques français sont, au mieux, confinés à la discrétion, au pire, à l'anonymat. Aujourd'hui, l'Église catholique tend à s'incarner dans la seule personnalité de Jean-Paul II dont le pontificat embrasse une génération au sens strict du terme - soit "un espace de temps correspondant à l'intervalle qui sépare chacun des degrés d'une filiation (évalué à une trentaine d'années)", selon le dictionnaire Robert ⁶.

Le début de ma recherche coïncide par ailleurs avec la publication du *Chêne et la futaie* ⁷ par Mgr Matagrín dont j'avais auparavant étudié le rapport *Pour une pratique chrétienne de la politique* à l'occasion de mon DEA ⁸. La lecture de ce livre-entretien révèle des différences sensibles entre Jean-Paul II et Mgr Matagrín concernant la lecture du concile Vatican II et sa mise en œuvre. Furtivement, l'évêque émérite de Grenoble évoque une de ses contributions à la revue dominicaine *Lumière et vie*, "l'expérience du dissentiment" ⁹. "Dans cet article, je me limitais à mon expérience d'évêque durant le

⁴ *Ibid*

⁵ Denis PELLETIER, *Regards historiques sur le catholicisme contemporain*, op. cit. Interrogé à la veille de son départ à la retraite en 1986, Mgr Lebourgeois semble valider l'intuition. Claude GOURE, "Mgr Le Bourgeois. Avant un départ...", *Panorama*, décembre 1986 : [Que l'Église] soit de plus en plus modeste. Ferme dans ce qu'elle croit, mais ne prétendant pas tout savoir ni tout dicter et acceptant qu'elle peut s'être trompée parfois. Humble, finalement, dans l'annonce de la Bonne Nouvelle. Au service des droits de l'homme et de la justice comme l'y invite tellement Jean-Paul II. Qu'elle ne le fait encore. Parce qu'elle ne le fait pas partout.

⁶ *Le grand Robert de la langue française*, Paris, Robert, 2001

⁷ Mgr MATAGRÍN, *Le chêne et la futaie*, Paris, Bayard, 2000, 447 pages

⁸ Martial BUSUTTIL, *L'Église, les jeunes et la politique sous Vatican II (1965-1997)*, mémoire de DEA en histoire contemporaine, université Lumière - Lyon II, septembre 2000, 86 pages

pontificat de Paul VI”, précise le père Matagrín. Or, mes rencontres avec l'auteur de ces lignes m'ont convaincu d'un dissentiment autrement plus fort à l'endroit du cardinal Wojtyła devenu pape¹⁰.

Au lendemain des visites *ad limina* de l'épiscopat en 1977, l'Église de France est fragilisée tandis que le Vatican consacre une pensée et un homme vigoureux en la personne de l'archevêque de Cracovie, le cardinal Karol Wojtyła. Traumatisés par ce que Denis Pelletier a sobrement appelé "la crise catholique", les évêques français se trouvent dans l'obligation d'opérer une réévaluation théologique et pastorale de leur magistère. L'Église de France et son épiscopat subissent une véritable crise de l'intelligence catholique. Les évêques sont sommés de se ressaisir de leur mission d'enseignement conformément aux souhaits exprimés par Paul VI. Intellectuellement et culturellement relativement homogène, l'épiscopat français doit penser collectivement le changement¹¹.

A/ Crise de l'intelligence catholique en France

A la fin des années 1970, l'épiscopat français souffre d'une relative anémie intellectuelle au plan collégial. En 1978, le père Matagrín ne sollicite pas de second mandat de vice-président. Pour sa part, Mgr Coffy connaît une inflexion notable de son travail théologique au contact du mouvement charismatique, "Le Lion de Juda". Le théologien de la conférence épiscopale abandonne son dialogue avec les sciences humaines au profit d'une théologie spiritualisante. Enfin, le centralisme de la présidence Etchegaray et du secrétariat général est de plus en plus contesté au détriment de toute pensée collégiale. Ce retrait de la conférence épiscopale devient flagrant lorsque les pages religieuses de *La Croix* sont quasiment ouvertes à la seule actualité papale¹².

Dans ce contexte, lorsque l'intégralité de sa rubrique "religion" est consacrée à un évêque français le quotidien catholique crée l'événement. C'est sous ce dispositif éditorial que l'édition des 18 et 19 mai 1980 salue la nomination père Heckel comme évêque coadjuteur de Strasbourg. Une notice biographique et un long portrait retracent l'itinéraire intellectuel d'un penseur, "spécialiste des questions politiques et sociales, défenseur de la doctrine sociale de l'Église". Passé des *Cahiers* à Justice et Paix, le père Heckel a participé à la rédaction du chapitre "Les chrétiens, les conflits et les luttes de classes" de

⁹ Mgr MATAGRÍN, "Une expérience de dissentiment", *Lumière et vie*, 229

¹⁰ Mgr MATAGRÍN, *Le chêne et la futaie*, *op. cit.*, page 410. Plus largement, l'expérience conciliaire puis les synodes de 1971 puis 1975 auront fini de convaincre les évêques conciliaires hexagonaux des divergences qui les opposent au cardinal Wojtyła.

¹¹ Jean-Claude ESCHAFFIT, " Lourdes : Foi et cultures, études des futurs prêtres", *La Croix*, 8 et 9 octobre 1978

¹² Pour sa part, la génération conciliaire se retire sur la pointe des pieds. Ainsi le livre-entretien de Mgr Marty *Chronique vécue de l'Église de France* (Paris, Le Centurion, 1980, 350 pages), sorte de testament épiscopal, ne fait l'objet que d'un article secondaire dans le quotidien – ceci en dépit de l'apparente affection de Félix Lacambre pour l'archevêque de Paris démissionnaire. Félix LACAMBRE, "La chronique vécue du cardinal Marty", *La Croix*, 23 mai 1980

la déclaration "pour une pratique chrétienne de la politique"¹³. L'insistance avec laquelle *La Croix* souligne l'envergure intellectuelle exceptionnelle du nouvel évêque suggère l'ampleur de la crise du magistère épiscopal en France¹⁴ :

La nomination du père Heckel, connu pour sa rigueur doctrinale, sera rapprochée de la nomination à l'important archevêché de Milan, d'un autre jésuite, le père Martini. Faut-il y voir la naissance en France d'un "nouvel évêque" : un religieux plus intellectuel, plus théologien, moins lié à l'action catholique ou à l'apostolat des laïcs ?

Le 22 mai 1980, Gabriel Marc prend la défense des évêques français dans *La Croix*. "Il faut relever que les rigidités et l'inertie du gouvernement de l'Église universelle sont tout aussi responsables de la situation que le supposé laxisme du gouvernement de l'Église de France", indique-t-il¹⁵. Deux ans après les visites *ad limina* de 1977, il défend le bilan de l'Église de France qui est la seule institution réunissant simultanément six millions et demi de personnes, de manière hebdomadaire, autour d'une même activité hebdomadaire : l'eucharistie. Les modèles missionnaire et militant font encore la preuve de leur pertinence¹⁶ :

Deux ou trois cent mille "militants" généreux, ardents, lucides et aventureux, œuvrent comme des fourmis à travers la catéchèse, l'animation paroissiale, l'action catholique ou caritative, les groupes de toutes sortes, les aumôneries, non seulement au bénéfice des millions d'autres chrétiens, mais au dialogue avec cette part d'incroyance paisible et avérée qui caractérise notre pays. Tout est en place, chez nous pour l'évangélisation. On peut encore répondre aux besoins traditionnels de la religion populaire, on peut puiser, si on le veut dans le vivier des pratiquants réguliers, on dispose de plusieurs centaines de milliers de militants qui ne demandent qu'à faire plus. Peut-être est-on insuffisamment résolu, trop brouillon, peu éclairé, peut-être commet-on beaucoup d'erreurs. Mais on a tout en main pour être assuré (...) L'intellectuel catholique français s'interroge plus profondément sur les défis qui se présentent à l'intelligence française dans le contexte hexagonal. Jean Boissonnat identifie une nouvelle ère du catholicisme français avec l'émergence du "défi du confort matériel". Troisième étape d'un dialogue entre l'Église et le monde, celui-ci provoque cette dernière à renouveler sa pensée¹⁷ : Pendant tout le vingtième siècle, les chrétiens en France ont déjà eu à affronter deux défis : celui de la réconciliation de la foi avec l'intelligence, quand l'irruption de la pensée scientifique est venue dévaluer brutalement certaines présentations du message chrétien ; puis celle de la réconciliation de l'Église avec le monde ouvrier, à la suite du transfert brutal

¹³ Mgr MATAGRIN, *Le chêne et la futaie*, op. cit., page 327

¹⁴ Jean-Charles DUQUESNE, "Le père Heckel, jésuite, évêque coadjuteur de Strasbourg", *La Croix*, 18 & 19 mai 1980

¹⁵ Gabriel MARC, "Plaidoyer pour l'Église de France", *La Croix*, 22 mai 1980

¹⁶ *Ibid*

¹⁷ Jean BOISSONNAT, "Chrétiens en France", *La Croix*, 1^{er} & 2 juin 1980

des masses rurales dans les villes. On ne saurait dire, aujourd'hui, que ces deux défis ont été totalement surmontés. Mais les chrétiens ne sont pas restés inactifs devant eux. De Charles Peguy à René Girard, en passant par Bernanos, Maritain, Mounier et Mauriac, l'intelligence a repris possession de la foi - ou l'inverse, si l'on préfère. De même, de la JOC à la CFDT en passant par la CFTC, les prêtres ouvriers et les rapprochements entre militants chrétiens et la pensée socialiste, le mouvement ouvrier n'est plus absent de la pensée chrétienne même si les ouvriers sont moins nombreux que les bourgeois dans les églises.

L'Église de France postconciliaire n'est pas exempte de critiques. Dans son livre, *Ce que je crois*, Jean-Marie Domenach dénonce une "adaptation systématique dont l'un des résultats est d'édulcorer toute la religion chrétienne, en laissant volontairement dans l'ombre ses aspects les plus austères"¹⁸.

Réévaluation théologique

Dans le sillage des groupes "Echanges et dialogue", le statut du prêtre constitue une préoccupation majeure de l'épiscopat. L'échec de l'épiscopat français au synode romain de 1971 a imposé le règlement des conflits en cours¹⁹. La presse catholique voit émerger Claude Dagens et la génération *Communio*²⁰. "Nous n'avons pas besoin de critiques et de soupçons. Il nous faut la contribution et souvent la patience de toute l'Église" résume le père Dagens²¹. Le 30 octobre 1978, l'assemblée plénière adopte la charte des études dans les séminaires à une large majorité (109 oui, 2 non et 1 blanc). Mgr Fretellière, résume ainsi les objectifs de la réforme²² :

Le but de la formation doctrinale est de donner aux élèves, en même temps qu'une culture générale accordée aux nécessités du temps, des connaissances

¹⁸ Jean-Marie DOMENACH, *Ce que je crois*, Paris, Grasset, 1978

¹⁹ Fondé le 3 novembre 1968, le mouvement Echanges et dialogue est dissout depuis le 1^{er} mars 1975. La contestation n'est cependant pas totalement éteinte. Le 23 mai 1979, *Le Monde* publie un appel de quatre vingt sept prêtres français pour la création d'une organisation de prêtres engagés dans la lutte contre toutes formes de "répression" dans l'Église et la société. Parmi les signataires, se trouvent quelques fondateurs d'Echanges et dialogue. Le texte se veut représentatif de diverses situations ecclésiales, allant de prêtres mandatés par leurs diocèses mais s'estimant toutefois "refoulés dans les marges de l'Église", jusqu'aux prêtres n'ayant plus de lien organique avec l'Église parmi lesquels se trouvent des hommes désormais mariés. Cette démarche collective veut introduire un rapport de force dans la relation aux autorités ecclésiales. Des démarches de concertation et des espaces de débat et de relecture critique des expériences doivent permettre l'ouverture de discussions au sein de l'Église. Etienne GAU, "87 prêtres français veulent créer un mouvement contre toute forme d'oppression", *La Croix*, 25 mai 1979

²⁰ P. Claude DAGENS, "Des séminaires et des séminaristes", *La Croix*, 25 octobre 1978

²¹ Diplômé de l'école normale supérieure, le père Dagens est à ce moment là professeur au grand séminaire de Bordeaux. Il fait, par ailleurs, partie du comité de rédaction de la revue *Communio*. Claude DAGENS, "Des séminaires et des séminaristes", *La Croix*, 25 octobre 1978

²² DC, 1762, 15 avril 1979, p. 372

larges et solides dans le domaine des sciences sacrées, en sorte que, avec une foi trouvant là son fondement et sa nourriture, ils soient capables d'annoncer dignement aux hommes de notre temps la doctrine de l'évangile et de l'insérer dans l'ambiance culturelle d'aujourd'hui.

Tandis que le conseil permanent publie un document sur l'appel au sacerdoce en février 1979²³, la charte des études pour les séminaires parachève la loi-cadre de 1975 - "Aux éducateurs, pour une pratique de la préparation au ministère presbytéral". Mgr Daloz a coordonné les travaux autour de quatre priorités : connaissance et intelligence de la Révélation dans son contenu objectif ; cohérence et solidité de la pensée ; formation à une pensée critique capable de rendre compte de la foi ; apprentissage de la communication en vue d'une annonce à la fois fidèle et intelligible à l'homme contemporain. La formation intellectuelle ne doit pas être sacrifiée à la visée pastorale de l'enseignement. Ainsi le cardinal Garrone se félicite-t-il de la place faite à "l'enseignement de la philosophie si fortement requis par le Concile mais toujours en danger d'être sacrifié, soit dans sa spécificité, soit dans sa durée"²⁴. Reste que *La Croix* s'étonne de la place marginale faite à la pensée contemporaine. Supprimée, la distinction entre théologie et philosophie noie les sciences humaines dans une formation généraliste. Le père Daloz justifie ce choix²⁵ :

Il ne s'est jamais agi de supprimer cette distinction ! Ce qui est vrai, c'est qu'il n'y a plus, comme autrefois, deux années de philosophie, suivies de la théologie. Le décret Optatum totius a demandé que philosophie et théologie soient mises "en meilleur rapport". Il a réclamé que, dès le début des études, soit donnée une proposition du mystère du salut.

Les deux premières années ne sont plus exclusivement consacrées à la philosophie. Premier et deuxième cycle mêlent désormais enseignements théologiques et philosophiques. "Pour aboutir à un jugement moral selon l'Évangile, tout parcours devra intégrer des éléments indispensables : une analyse aussi sérieuse que possible de la réalité grâce en particulier aux sciences humaines", indique la *ratio studiorum* évoquant la méthode qui prévaudra désormais dans l'appréhension de la théologie morale pour les trois cycles de formation²⁶. "Le problème des sciences humaines est plus délicat. Les questions qu'elles posent, leur influence - plus souvent diffuse qu'explicitement perçue - sur les modes de pensée et d'action des hommes d'aujourd'hui, imposaient qu'on y soit attentif. Mais le séminaire n'a pas pour but de faire des spécialistes en psychologie, en sociologie, en économie, en linguistique..." avance l'évêque de Langres²⁷.

²³ ANONYME, "Pour la vie du monde, parmi les serviteurs de l'Évangile, des prêtres", *La Croix*, 22 février 1979

²⁴ Lettre à Mgr Etchegaray en date du 18 décembre 1978. DC, 1762, 15 avril 1979, p. 373. L'appui de Rome permet à l'épiscopat de publier la *ratio studiorum* dès le 23 février 1979.

²⁵ Mgr DALOZ, "La charte des études dans les séminaires ne sacrifie pas la formation intellectuelle à la pastorale", *La Croix*, 13 mars 1979

²⁶ *Ibid*

²⁷ *Ibid*

”Le but qui a été recherché, c'est de rendre les séminaires capables de percevoir les interrogations, de saisir les divers modes d'approche de la réalité et aussi de garder un jugement critique par rapport à la prétention que pourrait avoir telle ou telle science humaine d'être l'explication dernière de toute réalité et de tout comportement”, conclut Mgr Daloz, ressaisissant les difficultés de l'Église conciliaire à dialoguer avec le monde²⁸. Le traumatisme du mouvement ”Echanges et dialogue”est gravé dans la mémoire épiscopale. La désertion des séminaires continue d'interroger un épiscopat majoritairement marqué par la pastorale d'ensemble du père Boulard²⁹ et mal à l'aise avec l'option d'une pastorale éclatée prise lors de l'assemblée plénière de 1967.

En novembre 1977, l'épiscopat français ouvre le dossier de la catéchèse sous la direction de Mgr Orchamp, président de la commission épiscopale de l'enseignement religieux³⁰. ”Nous avons à passer au crible de la foi les développements de l'intelligence humaine” déclare Mgr Etchegaray en ouverture de la réunion lourdaise suivante tandis que Mgr Matagrín tente de ressaisir une culture contemporaine éclatée³¹. En novembre 1978, Mgr Gilson dénonce, dans la revue *Présence et dialogue*, l'abus des méthodes inductives de l'éducation religieuse³². ”Les Ecritures sont-elles révélation ou simple référence ?”. Réduite à sa seule dimension culturelle, l'écriture risque la réification³³. Comment concilier intelligence de la foi et subjectivité de l'expérience intellectuelle ? Mgr Coffy, président du bureau d'études doctrinales, s'interroge au lendemain du synode

²⁸ *Ibid*

²⁹ Ainsi le document statistique présenté le 28 mars 1979 par messeigneurs Bardonne, Kuehn et Motte lors d'une conférence de presse préparatoire à la journée des vocations du 6 mai 1979 est-il significatif des préoccupations épiscopales. Félix LACAMBRE, ”Les prêtres français de la fin du siècle : Un dossier réaliste”, *La Croix*, 30 novembre 1978. *DC*, 1762, 15 avril 1979, pp.369-373. Dans l'appel au ministère des prêtres qu'ils adressent à leurs diocésains en février 1979, Mgr Maziers et son auxiliaire Mgr Fretellière, par ailleurs président de la commission épiscopale du clergé et des séminaires, fondent pour partie leur démarche sur un examen quantitatif des séminaires français. ”Il n'y aura vraisemblablement pas 70 prêtres de moins de cinquante ans dans le diocèse de Bordeaux en 1985 pour plus de 1 500 000 habitants. En France, il y avait 34 065 prêtres de moins de soixante ans en 1965, 27 131 en 1975. Si la tendance actuelle ne se modifie pas, ils seront 18 000 en 1985 et de 8 600 à 9 500 en 1995. Il est urgent de réagir”. Mgr MAZIER & FRETÉLLIÈRE, ”Appeler au ministère de prêtre”, *L'Aquitaine*, 23 février 1979.

³⁰ Mgr Orchamp propose la mise en chantier de deux textes : La *Proposition de la Foi* présente ”de manière claire, vivante et cohérente l'essentiel du mystère chrétien en prenant appui sur les sources traditionnelles de la foi, sur son expression sacramentelle et liturgique, sur les textes récents du magistère”, le *Texte de référence* fait office de cahier des charges pour un renouvellement des manuels de catéchèse. Brigitte ANDRÉ, ”Lourdes : les rapports difficiles entre la foi et l'engagement”, *ICI*, 521, décembre 1977.

³¹ Brigitte ANDRÉ, ”Lourdes : l'Église de l'an 2000 en chantier”, *Informations catholiques Internationales*, n°532, novembre 1978.

³² Mgr GILSON, ”Les Ecritures sont-elles révélation ou simple référence ?”, *Présence et dialogue*, 23 septembre 1978. L'exposé de Mgr Coffy ignore sciemment cet aspect du débat, l'évêque d'Albi confiant son incompetence en la matière.

³³ Brigitte ANDRÉ, ”Lourdes : l'Église de l'an 2000 en chantier”, *op. cit.* L'exposé de Mgr Coffy ignore sciemment cet aspect du débat, l'évêque d'Albi confiant son incompetence en la matière.

romain de 1977 : "si la vérité est devant nous, quel rôle attribuer à l'Écriture ? Est-elle encore normative?... Que devient l'exercice du magistère ? L'Église peut-elle supporter en même temps, un pluralisme d'expression de la foi, de rite et de pratique ?" ³⁴ . Dans un exposé sur la vérité, le père Coffy critique, devant l'assemblée de Lourdes 1978, les abus du retour à l'Écriture suggéré au concile ³⁵ . La Bible est "davantage référence que source de révélation et de vie, de moins en moins accueil d'une vérité pour féconder l'existence quotidienne et transformer le monde", regrette-t-il. Catéchèse, liturgie et pratique des mouvements apostoliques postconciliaires sont soumis à la critique tandis que la contestation intégriste prend de l'ampleur. Or le dossier de la catéchèse révèle des clivages épiscopaux, indique Mgr Saudreau ³⁶ . Mgr Elchinger entretient le soupçon gallican ³⁷ et ironise sur le dialogue avec la culture contemporaine. "Acceptera-t-on, un langage privilégié de la foi ou changera-t-on de "mots" chaque année, laissant persister le flou actuel ?", demande-t-il ³⁸ .

Des délégations épiscopales, sous forme de mandats aux laïcs, sont envisagées. Cette responsabilisation des laïcs nécessite formation et réaffirmation de l'identité catholique. Mgrs Renard et Pézeril, du bureau d'études doctrinales, Mgrs Motte et Quélen, de la commission de l'enseignement religieux, rédigent un exposé théologique sur la vérité chrétienne, *Il est grand le mystère de la foi*. La prière revient au centre des préoccupations tandis qu'est réaffirmée l'option christocentrique des assemblées 1968 ³⁹ et 1975 ⁴⁰ . Le document recueille une large majorité de 111 voix sur 114 votants. Les

³⁴ *Ibid*

³⁵ Mgr COFFY, "Intelligence de la foi dans la situation présente", *Temps de la foi, temps de l'espérance*, Paris, Le Centurion, 1978, pp. 23-44

³⁶ La *Proposition de la foi* réunit 105 voix pour sur 121 votants - dont huit avec réserve - contre quatorze votes négatifs et deux votes blancs. Le *texte de référence* est adopté par 112 voix pour, 3 contre et 4 votes blancs pour 119 votants. Par ailleurs, l'assemblée confirmait les résolutions de l'assemblée plénière des 17-22 novembre 1966 concernant l'autorité épiscopale en matière de catéchèse alors qu'était abandonné le catéchisme national. Ainsi se remodèle l'exercice de l'autorité épiscopale. Celle-ci s'exerce à deux niveaux : au plan de la conférence épiscopale d'une part, par l'acceptation d'un fond obligatoire commun, par la délégation du *nihil obstat* à la commission épiscopale de l'enseignement religieux, par l'acceptation de solutions financières pour faire vivre le centre national d'enseignement religieux (CNER) et les directions diocésaines. Au plan local d'autre part, le choix des instruments pour l'éducation à la foi sont à la discrétion de l'évêque résident.

³⁷ De la génération épiscopale ayant connue le concile; l'évêque de Strasbourg marque une attention particulière à la fidélité au Vatican. Entre autre bons mots du père Elchinger, *Témoignage chrétien* relève ceux dispensés sur RTL dans le cadre du "journal inattendu", le 3 novembre 1979 : "certains théologiens parlent au pape comme des instituteurs n'osent plus le faire à des élèves de CM1". ANONYME, "Des noms !", *Témoignage chrétien*, 1844, 12 novembre 1979

³⁸ Brigitte ANDRÉ, "Lourdes : les rapports difficiles entre la foi et l'engagement", *Informations catholiques Internationales*, n°521, décembre 1978

³⁹ *Jésus-Christ, sauveur, espérance des hommes aujourd'hui*, Paris, Le Centurion, 1968, 174 pages

⁴⁰ *Chercheurs et témoins de Dieu*, Paris, Le Centurion, 1975, 191 pages

oppositions entre "doctrine et vie", "institution et événement", "rite et expérience" ou encore "doctrinal et pastoral" s'épuisent⁴¹. Une nouvelle ère intellectuelle s'ouvre pour le catholicisme français avec des évêques situant leur magistère comme œuvre de vérité :

Dans ce qu'on est convenu d'appeler la rencontre de la foi et des nouvelles cultures, la foi a été critiquée et souvent de façon assez radicale. [...] Il faut reconnaître qu'il y a eu parfois un peu de masochisme et d'auto-accusation trop condescendante dans notre façon d'accueillir ces critiques. Nous avons écouté, c'était nécessaire. Mais nous ne devons pas oublier que la foi est aussi instance critique des cultures. Nous n'avons pas à nous laisser terroriser par ce que disent les sciences de l'homme.

Réévaluation pastorale

Malgré les crises à répétition qui l'opposent aux mouvements, l'épiscopat persiste à considérer l'action catholique comme le modèle missionnaire le plus abouti. Militant, aumônier diocésain ou national de mouvements... une bonne partie des évêques français a une dette à l'égard de l'action catholique qui a marqué, d'une manière ou d'une autre, son itinéraire ecclésial.

L'essentiel des articles que consacre *La Croix* à l'Église de France concerne l'action catholique. Le 6 mars 1979, Félix Lacambre scrute les perspectives qu'offrent les rassemblements de la JICF les 31 mars et 1^{er} avril à Orléans, de l'ACE fin mai à Dourdan, de la JIC à Paris le 3 juin et de l'ACI le 17 juin 1979 en seize lieux de France. "La convergence des démarches qui illustre la spécificité du milieu – et y répond – s'exprimera au cours des rencontres nationales par la présence des autres générations, de manière à rendre "de plus en plus visible, et donc de plus en plus signe" une "Église en milieux indépendants", qui s'incarne dans les réalités humaines quotidiennes"⁴².

A l'occasion de la rencontre nationale de la JEC, organisée à Quimper en mars et avril 1980, *La Croix* titre sur la crise d'identité du mouvement : "JEC, la nécessité vitale d'être reconnue". La présence de Mgrs Bescond et Barbu interroge nécessairement les militants sur le magistère épiscopal. "Ils se sentent très libres par rapport à la hiérarchie et adoptent des positions en flèche sur divers problèmes comme le nucléaire (on est forcément antinucléaire à la JEC) sans se soucier de la bénédiction épiscopale"⁴³. Le paradigme politique continue d'interpeller les 8 000 jécistes français. "Nous sommes les gauchos pour les jeunes pratiquants qui vont à la messe, les catholiques quand on discute avec les gauchos", déplore l'un des 200 délégués du mouvement.

Les neuf évêques de la commission du monde ouvrier participent à la rencontre nationale de l'ACO les 2, 3 et 4 mai 1980⁴⁴. Elevée au creux des années 1920 et 1930,

⁴¹ Mgr COFFY, "L'intelligence de la foi dans la situation présente", *Temps de la foi, temps de l'espérance*, Paris, Le Centurion, 1978, page 40

⁴² Félix LACAMBRE, "Quatre rencontres nationales pour les chrétiens des milieux indépendants", *La Croix*, 6 mars 1979

⁴³ Roger LAQUENAN, "JEC : la nécessité vitale d'être reconnue", *La Croix*, 13 & 14 avril 1980

cette génération épiscopale porte la mémoire d'un catholicisme hanté par la question sociale ⁴⁵. Telle fidélité convainc l'historien Pierre Pierrard. "Il est de bon ton, dans certains milieux, d'opposer la vitalité de l'Église polonaise ⁴⁶, avec son clergé jeune et nombreux et sa religion populaire vigoureuse et massive, à l'Église de France présentée abusivement comme exsangue sous prétexte que l'élément laïc y est de plus en plus actif", relève-t-il ⁴⁷. Or "l'Église de France a aussi le droit à la différence. Je suis persuadé qu'en venant vers elle le pape polonais s'en convaincra", insiste l'historien ⁴⁸.

Alors que la recherche universitaire et la politique désertent le monde ouvrier, les évêques de France persévèrent et poursuivent leur réflexion sur la condition en s'appuyant sur leur analyse prudentielle de 1977. "Nous récusons un certain anticommunisme qui contribue à couvrir l'injustice et qui sert d'alibi à beaucoup... y compris dans l'Église", indique le président de la commission sociale devant le millier de militants réuni à Bordeaux ⁴⁹. "Nous avons à poser aux marxistes des questions radicales sur l'existence humaine car nous sommes convaincus que seul Jésus-Christ permet aux hommes de se réaliser pleinement en les libérant du mal, du péché et de la mort", poursuivent les évêques ⁵⁰.

En 1971, l'assemblée plénière avait adopté le concept de "l'Église signe de salut". En 1980, la visite de Jean-Paul II est l'occasion pour l'épiscopat de tirer un bilan de cette option théologique, pastorale et missionnaire. Mgr Gilson, membre du bureau d'études doctrinales de la conférence épiscopale, évoque le sujet dans un long interview à *La Croix* ⁵¹ :

Au plan de ses institutions comme de son catholicisme populaire, l'Église se comporte encore souvent comme si elle était située dans une société de chrétienté. Elle se sent responsable de la moralité publique. On lui demande instamment d'être l'éducatrice des mœurs et l'ultime sécurité des âmes. Bref, elle devrait elle-même rester l'âme de la société française. Or la religion catholique n'est plus celle de tous les Français.

⁴⁴ Mgrs Herbulot, Maziers, Rousset, Gand, Deroubaix, Kuehn, Rémond, Frossard et Labille

⁴⁵ René RÉMOND, *Les crises du catholicisme en France dans les années trente*, 3^e édition, Paris, Cana, 1996, pp. 12-15

⁴⁶ Le 10 mai 1981, *La Croix* publie une tribune du père Dagens dans laquelle celui-ci évoque l'exemple polonais. "Nous ne sommes pas la Pologne, mais nous pouvons accepter la leçon qui nous vient de là-bas, en admirant Walesa et les siens, et aussi en les imitant à notre manière". Claude DAGENS, "Une parole de vérité", *La Croix*, 10 & 11 mai 1981

⁴⁷ Pierre PIERRARD, "Le droit à la différence", *La Croix*, 30 avril 1980

⁴⁸ *Ibid*

⁴⁹ Félix LACAMBRE, "Des "chercheurs de Dieu" dans les épreuves et le combat des travailleurs", *La Croix*, 6 mai 1980

⁵⁰ *Ibid*

⁵¹ Henri TINCQ, "Mgr Georges Gilson : redonnons à la communauté chrétienne sa fonction prophétique", *La Croix*, 31 mai 1980

”Lié à une conception globalisante de la présence de l'Évangile à toute la création”, le modèle missionnaire d'action catholique n'échappe pas à la critique de l'évêque parisien : ”je me demande si une telle perception des choses est encore valable dans une société pluraliste comme la nôtre”⁵². Mgr Gilson distingue un dernier mode de présence au monde inspiré de la constitution conciliaire *Lumen gentium* avec une Église qui ”se détache sur le tissu social avec son identité propre”⁵³.

La venue du pape préfigure une synthèse de ces courants dans une mise en exergue de la figure du Christ. ”Depuis 1946, je ne crois pas qu'il y ait eu une expression de masse de la communauté catholique”, note Mgr Gilson. Telle manifestation est une chance d'opérer la synthèse ”entre un catholicisme de masse qui ne s'exprime que rarement et un catholique de la militance qui s'affirme depuis des années”⁵⁴. Pour autant, l'Église doit se garder de tout triomphalisme. ”La cohérence est dans l'Église convoquée, pour donner lieu à une communauté signifiante sur la place publique. Non pas pour être dirigeante du devenir de la société, mais pour être porteuse d'espérance”⁵⁵.

Dans le même souffle, Alfred Grosser implore l'épiscopat pour qu'il ”parle davantage. Plus clairement et plus nettement. Chaque fois que des valeurs évangéliques se trouvent impliquées”⁵⁶. A cet égard, le compagnon de route du christianisme français distingue clairement les styles pastoraux propres à Rome et à l'épiscopat français⁵⁷ :

Je suis convaincu que ce ne sont pas les évêques français qui ont voulu ce style pour la visite ; c'est le pape lui-même. Parce que cela correspond à sa conception de ses rapports avec les fidèles et parce que cette conception fort ”gaullienne” dépossède les institutions intermédiaires : le pape s'adressera aux catholiques de France par-delà l'Église de France. Le gallicanisme est loin...

B/ 16 octobre 1978 : Jean-Paul II, l'événement Wojtyla

Si la pertinence de la césure de 1975 proposée par Yves-Marie Hilaire et Gérard Cholvy pour baliser l'histoire du temps présent du catholicisme semble fondée, il apparaît que l'accession du cardinal Wojtyla au siège de Pierre scelle le destin de l'Église romaine⁵⁸. De fait, la vigueur de Jean-Paul II amène la presse catholique en France à n'évoquer l'épiscopat qu'en référence au pôle vatican. ”La force et attachante personnalité de

⁵² *Ibid*

⁵³ *Ibid*

⁵⁴ *Ibid*

⁵⁵ *Ibid*

⁵⁶ Alfred GROSSER, ”Que les évêques de France parlent davantage”, *La Croix*, 31 mai 1980

⁵⁷ *Ibid*

Jean-Paul II crève les écrans mais elle estompée les autres corps constituants de l'Église", relève André Vimeux dans son commentaire de l'assemblée plénière de Lourdes 1979⁵⁹. Celui-ci appuie sa remarque sur le rapport relatif aux moyens de communication sociale dénonçant une personnalisation à outrance des débats avec au premier chef l'Église et son chef. Et de citer plus longuement le document qui relève l'illusion répandue selon laquelle "l'Église est une institution hiérarchique-monarchique dont le pape est le "patron", les évêques les préfets, les prêtres le personnel administratif"⁶⁰. C'est pourquoi, nous avons ancré notre chronologie dans l'avènement de Jean-Paul II en octobre 1978⁶¹. Régulièrement, les *Informations catholiques internationales* guettent les signes avant-coureurs de la mise en place d'un épiscopat wojtylien⁶². Le 15 mars 1979, le père Roberto Tucci (s.j.) présente la première encyclique de Jean-Paul II, *Redemptoris hominis*, comme un appel à être "plus ferme dans la conscience de son identité propre"⁶³. La veille et tandis que le conseil permanent se sépare après deux jours de réunion, le père Defois voit dans l'encyclique un "cadre pour l'action pastorale dans les années qui

⁵⁸ Tandis que le paysage éditorial ne revendique aucune biographie consacrée à Paul VI, pas moins de cinq ouvrages intéressants Jean-Paul II sortent en librairie à la veille de sa première visite en France avec *Mon ami, Karol Wojtyła* du prêtre universitaire de Cracovie, Malinski (Paris, Centurion, 1980, 376 pages), *Jean-Paul II et l'Église de France* de Michel Sarazin (Paris, éditions Olivier Orban, 1980, 290 pages), *Jean-Paul II, le pèlerin de la liberté* de Jean Chélini (Paris, éditions Jean Goujon, 1980, 268 pages) avec une préface de Jean Guitton, *Jean-Paul II au service du monde* de Robert Serrou (Paris, Hachette-Gamma, 1980, 132 pages) et *Le Pape* par Paul Poupard dans la collection "Que sais-je ?" (Paris, PUF, 1980, 128 pages). *La Croix* sollicite la SOFRES pour un sondage sur "la personnalité et l'action de Jean-Paul II". 79% des Français - et 97% des catholiques pratiquants - éprouvent de la sympathie pour Jean-Paul II relève le quotidien catholique. ANONYME, "La personnalité et l'action de Jean-Paul II", *La Croix*, 30 mai 1980

⁵⁹ André VIMEUX, "Ne devenons pas l'Église du silence", *Témoignage chrétien*, 29 octobre 1979

⁶⁰ *Ibid*

⁶¹ Alors que Jean-Paul II rejoint Puebla, Antoine Wenger salue dans *La Croix* l'anthropologie wojtylienne. "Les cardinaux Wyszynski et Wojtyła en tête, ont toujours montré qu'ils étaient les meilleurs défenseurs de l'homme contre ceux qui en faisaient un instrument de production économique et un objet d'endoctrinement idéologique". Antoine WENGER, "L'homme dans la pensée de Jean-Paul II", *La Croix*, 25 janvier 1979. Le voyage continuant, Jean Boissonnat prend le relais pour relever le retour décisif de la question sociale dans le discours papal. Jean BOISSONNAT, "Le Pape, le pouvoir et l'économie", *La Croix*, 4 & 5 février 1979. Jean Potin, lui, met en exergue la figure du défenseur des droits de l'homme - Jean POTIN, "Une mission de foi et de défense des droits de l'homme", *La Croix*, 6 février 1979 - tandis qu'Etienne Borne récuse la critique anti papiste. "Ils prêtaient aux paroles pontificales une oreille critique, et ils n'ont entendu parler que de droits de l'homme à respecter et à revendiquer, et d'Évangile à prêcher tel qu'il est, libéré de toute manipulation idéologique". Etienne BORNE, "Ce pape qui choisit le catholicisme", *La Croix*, 9 février 1979. Commentateur de l'événement pour la télévision, Jean Delumeau voit dans la foule accourue pour accueillir le pape "un témoignage rendu à la transcendance". Pour Lucien Guissard, le surgissement de la parole wojtylienne ouvre une nouvelle ère intellectuelle, sorte de revanche sur le triomphe passé des idéologies de la mort de Dieu. Lucien GUISSARD, "Dieu n'était pas mort", *La Croix*, 13 février 1979.

⁶² Ernest MILCENT, "Conférence épiscopale française : la continuité", *Informations catholiques internationales*, 579, octobre 1982

⁶³ François BERNARD, "Une vision de l'Église radicalement centrée sur le Christ", *La Croix*, 17 mars 1979

viennent”.

En nommant le père Poupard évêque auxiliaire de Paris le 6 février 1979, Jean-Paul II s'offre un soutien inconditionnel⁶⁴. La présidence Poupard à l'Institut catholique de Paris (1972-1979) a mis l'accent sur la qualification catholique des enseignements dispensés. Docteur en théologie et en histoire, le nouvel évêque présente un profil intellectuel dont sont friands les chroniqueurs religieux de *La Croix* et du *Monde*. Le 5 mars 1979, le nouvel évêque livre sa première conférence épiscopale à Notre-Dame d'Auteuil sur le thème : "Quels sont, dans la culture contemporaine, les points d'ancrage de la foi ?". Ce bref exposé, qui tente de ressaisir les évolutions du monde intellectuel, apparaît un prétexte pour se prêter à une apologie du nouveau souverain pontife.

Ainsi, l'avènement de Jean-Paul II ouvre-t-il une nouvelle ère autrement plus significative que la "rupture instauratrice" de mai 68. Le nouveau pape incarne l'histoire bimillénaire de l'Église⁶⁵. Dès 1975, l'archevêque de Cracovie déclarait, au cours d'une retraite à Rome, "nous sommes entrés, avec la clôture de l'année sainte de 1975, dans le dernier quart de ce second millénaire après Jésus-Christ. Comme un nouvel Avent de l'Église et de l'humanité"⁶⁶. L'événement semble aussi décisif que la promulgation de l'exhortation *Evangelii nuntiandi* dans la mesure où l'année 1975 "aura sonné définitivement la fin du XIXe siècle, je veux dire le mythe du progrès, prolongé par l'idolâtrie du taux de croissance et vulgarisé par la grande bouffe", déclare le nouvel évêque auxiliaire de Paris⁶⁷.

L'archevêque de Cracovie livra les contours d'une phénoménologie propre, filant la thématique de "l'homme phénoménal" évoqué par Paul VI le 7 décembre 1965, en clôture du concile. Quatre ans après, Mgr Poupard salue l'intuition de celui qui occupe désormais le siège de Pierre. La personne s'impose comme image de Dieu dans une approche christocentrique affirmée. Les analyses wojtyliennes prennent tout leur sens dans l'esprit de Mgr Poupard lorsqu'il constate que "la valeur qui monte en notre horizon culturel, c'est sans nul doute celle de la personne" dans le creux des idéologies qui dépérissent sous "les coups redoublés de l'Histoire" et les dénonciations nourries de Soljénitsyne et des "nouveaux philosophes"⁶⁸.

La nomination de Mgr Poupard intervient comme l'impulsion pour un "révisionnisme épiscopal". "On parlait jadis, dans une perspective apologétique infiniment moins séduisante aujourd'hui qu'il y a trente ou quarante ans, de *pierres d'attentes*. [...] En

⁶⁴ *Présence et dialogue*, janvier 1972

⁶⁵ Michel DE CERTEAU, *La rupture instauratrice, ou Le christianisme dans la culture contemporaine*, Esprit, juin 1971, pp. 1177-1214.

⁶⁶ Karol WOJTYLA, "Signum magnum", *Communio*, juillet 1978

⁶⁷ Mgr POUPARD, "Quels sont, dans la culture contemporaine, les points d'ancrage de la foi ?", *DC*, n°1764, 20 mai 1979, pp. 481-488

⁶⁸ *Ibid*, page 484

l'homme, il existait des attentes, capables, saisies par la grâce de la foi, de se transformer en attitudes et vertus chrétiennes. Sans nier cette perspective que retient encore la théologie missionnaire de Vatican II, nous sommes plus sensibles à une certaine hétéronomie", atteste le père Poupard⁶⁹. Vingt ans après Vatican II et sa constitution *Gaudium et Spes*, l'Église de France est invitée à réévaluer son anthropologie. "Sans doute, comme en 1967, devons-nous consacrer toute une assemblée aux exigences missionnaires de l'Église", suggère Mgr Etchegaray en ouverture de l'assemblée plénière de 1979⁷⁰.

Le 1^{er} juin 1980, Jean-Paul II s'adresse aux évêques au séminaire d'Issy-les-Moulineaux. Dénonçant le clivage progressisme-intégrisme, il définit une véritable "charte pour [le] ministère épiscopal", selon Mgr Etchegaray⁷¹. Le pape propose de dépasser cette dialectique historique de l'Église de France, regrettant "qu'il ne manque pas de pionniers ni de prophètes de cette orientation du "progrès" dans l'Église", le pape attaque frontalement les dangers de la sécularisation et de la laïcisation. Dès lors, il devient impératif de "profondément rénover et reconstruire la conscience d'un charisme prophétique lié au ministère sacerdotal"⁷².

Les évêques français doivent renouveler la contribution française dans le domaine missionnaire. "Il faudrait évidemment considérer ici toute une série de tâches élémentaires à l'intérieur de l'Église de France, même, par exemple, la catéchèse, la pastorale, la famille, l'œuvre des vocations, les séminaires, l'éducation catholique à la théologie". Tandis que *Le Monde* voit dans le discours du pape une vigoureuse admonestation à l'épiscopat, *La Croix* relativise la vigueur du propos papal pour mettre en avant la sévérité du constat que fait le père Etchegaray de l'Église de France. "La situation de l'Église qui est en France ne serait pas si précaire si elle n'était troublée que par ces deux tendances qui restent marginales par le nombre, sinon par le bruit qu'elles font", relève Jean Potin qui argue alors que "c'est l'ensemble du corps ecclésial qui est affaibli gravement par les idéologies modernes"⁷³.

Mgr Etchegaray évoque l'enjeu que constitue cette "permanence que l'on appelle, faute de mieux, le "catholicisme populaire". Près de 80% des Français persistent, d'année en année, à se dire catholiques"⁷⁴. Pour partie traumatisée par la réforme liturgique, "cette sensibilité à fleur de peau est comme une côte d'alerte qui nous rappelle (les sociologues nous le disent aussi) qu'on ne peut toucher qu'avec précaution aux gestes extérieurs qui modèlent l'homme intérieur"⁷⁵. Tel est le défi de l'Église face au "souci de

⁶⁹ *Ibid*, page 488

⁷⁰ COLLECTIF, *Le courage des prophètes*, Paris, Le Centurion, 1979, page 21

⁷¹ ANONYME, "Jean-Paul II condamne le progressisme et l'intégrisme", *Le Monde*, 3 juin 1980

⁷² *Ibid*

⁷³ Jean POTIN, "Au Peuple de Dieu, aux évêques, aux jeunes, Jean-Paul II a délivré le même message", *La Croix*, 3 juin 1980

⁷⁴ Mgr ETCHEGARAY, "Les risques de la mission et l'effort de communion", *La Croix*, 3 juin 1980

vérité”, selon le président de la conférence épiscopale. Or pour Jean Potin, l'Église de France se trouve dans l'urgence. "L'Église de France doit retrouver son élan missionnaire par une grande vitalité spirituelle, comme le lui a demandé Jean-Paul II. N'est-ce pas ainsi d'ailleurs qu'elle surmontera ses tensions internes ?" ⁷⁶.

C/ Effacement tendanciel de l'épiscopat

Ces critiques interviennent tandis que le corps épiscopal se présente affaibli. Largement présent dans l'espace des événements conciliaires et de 1968, le corps épiscopal tend à devenir une figure ondoyante de l'Église et de la société française durant les années 1980. Avec Catherine Grémion, Pierre Bourdieu et Martine de Saint-Martin ⁷⁷ ou encore Brigitte Vassort-Rousset ⁷⁸, la sociologie appréhende l'épiscopat selon une sociologie des élites ⁷⁹ dans la mesure où "on doit, en effet, considérer les évêques à la fois comme les dirigeants responsables de la conduite de l'Église et comme des élites de la société, ayant à ce titre un statut social spécifique" tel que le suggère Jacques Sutter ⁸⁰.

⁷⁵ *Ibid*

⁷⁶ Jean POTIN, "Le double message de Jean-Paul II à l'Église de France", *La Croix*, 4 juin 1980

⁷⁷ Pierre BOURDIEU & Martine DE SAINT-MARTIN, "L'épiscopat français dans le champ du pouvoir", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 44-45, novembre 1982

⁷⁸ Brigitte VASSORT-ROUSSET, *Les évêques de France en politique*, Paris, Cerf, 1986, 300 pages

⁷⁹ En septembre 1984, les éditions du Cerf publient la thèse de Brigitte Vassort-Rousset. Outre son intérêt pour la communauté scientifique, telle publication n'est pas sans influencer l'Église qui en reconnaît la pertinence. Ainsi, le centre Thomas More organise-t-il un colloque les 24 et 25 novembre 1984 autour de l'auteur sur le thème de "l'épiscopat français dans le temps de l'après concile". L'approche sociologique est ainsi consacrée par des acteurs ecclésiaux pour appréhender l'institution épiscopale du point de vue *intra* ecclésial. Dans un détour par la sociologie des élites, les dominicains se proposent alors d'évaluer l'adaptabilité philosophique et pragmatique de l'épiscopat. La conférence épiscopale et ses instances de gouvernement deviennent objet de science légitime pour interroger la sécularisation, la tension entre "éthique de conviction" et solutions pragmatiques. L'Église s'autorise à penser les implications d'une pastorale incarnées par ses acteurs nationaux ou internationaux. ANONYME, "L'épiscopat français dans le temps de l'après Concile", *Snop*, n°562, 14 novembre 1984.

⁸⁰ Jacques SUTTER, "L'épiscopat interrogé", *Archives des sciences sociales des religions*, 65/2, avril juin, 1988, page 185. Nous reprendrons la conclusion d'un article d'Emile Poulat publié en janvier 1965 dans les *Archives de sociologie des religions* sous le titre "le catholicisme français et son personnel dirigeant" pour l'interroger. Le sociologue s'interrogeait alors sur le pouvoir des évêques dans l'Église : [...] Qui la dirige ? Canoniquement, au plan du droit, aucun doute n'est possible : c'est l'épiscopat. Mais sociologiquement, dans la réalité, en est-il toujours de même ? On songe ici nécessairement à la place que tiennent, à l'influence que possèdent les grandes congrégations religieuses, les dirigeants de tant de mouvements et d'organisations, plusieurs groupements de presse. Et pourtant, si l'on regarde non pas *comment* s'exerce cette direction, mais *qui* l'exerce, force est bien de constater que le cercle se referme sur les évêques. Ce sont eux, et eux seuls, les pasteurs de l'Église. Emile POULAT, "Le catholicisme français et son personnel dirigeant", *Archives de sociologie des religions*, 19, janvier-juin 1965, pp. 117-124

L'étude exhaustive des publications de *La Croix* et des *Informations catholiques internationales* confirme un effacement progressif de la figure de l'évêque de France. Entre décembre 1978 à 1981, la tendance est ainsi particulièrement prononcée dans les colonnes du quotidien catholique qui ne font place qu'épisodiquement aux déclarations de l'épiscopat. Sous les plumes d'Alain Woodrow et d'Henri Fesquet⁸¹, *Le Monde* tente bien de contester le primat romain dans l'actualité religieuse⁸², reste qu'une lecture attentive de la *Documentation catholique* confirme, elle aussi, une tendance épiscopale à l'effacement. Elle est également l'occasion des premiers diagnostics.

Un épiscopat, des évêques

Dans *Témoignage chrétien*, Georges Montaron et Albert Longchamp (s.j.)⁸³ exhument le clivage gallicans – ultramontains dans une évocation régulière du père Riobé⁸⁴ et au travers de divers articles théologiques sur le gouvernement de l'Église. En mars 1983, le directeur de l'hebdomadaire chrétien s'essaie à l'exercice du portrait pour décrire l'évêque français type⁸⁵ :

Les évêques qui, avec le premier d'entre eux l'évêque de Rome, ont selon l'expression conciliaire "charge de diriger la maison du Dieu vivant" ont, en France et dans de nombreux pays, rompu avec les pratiques qui étaient celles du siècle passé au temps où ils étaient des seigneurs, des notables. Sans "tambours

⁸¹ La séduction n'est ainsi pas unanime. Henri Fesquet dans *Le Monde* dénie à Jean-Paul II le droit de prétendre à définir l'horizon de l'Église née du concile. "Si Vatican II a marqué en quelque sorte la fin de l'anti-protestantisme, voici qu'aujourd'hui l'heure du ressac se dessine. Durera-t-il ? Certes, il peut momentanément briser des espoirs, retarder des aménagements et entraver des carrières prometteuses, mais demain ? Que peut l'homme sur l'avenir, si haut placé qu'il soit ? Qui peut arrêter le soleil ?", s'interroge le chroniqueur du *Monde*. HENRI FESQUET, "L'Église romaine en retrait", *Le Monde*, 14 mai 1981

⁸² Durant toute l'année 1984, *La Croix* étudie l'actualité épiscopale. A la fin du mois de septembre, fleurissent des articles pour les dix ans du diocèse du Havre avec une réunion autour de Mgr Saudreau, Mgr Jullien rencontre ses diocésains et Mgr Picandet réunit les catholiques du diocèse d'Orléans. Enfin un portrait de Mgr Huygue est dressé pour son vingt-deuxième anniversaire dans l'épiscopat et l'heure de son départ.

⁸³ Au lendemain des voyages pontificaux aux Etats-Unis et en Irlande, Albert Longchamp n'hésite pas à s'interroger sur la fermeté du nouveau pape dès son voyage en Pologne au printemps 1979 Albert LONGCHAMP, "Les équivoques du messianisme", *Témoignage chrétien*, 1824, 25 juin 1979. Le jésuite suisse établit alors des parallèles entre les allocutions de Jean-Paul II et ses écrits *Amour et responsabilité* (1962) traduits en français dès 1965, avec notamment une préface du père de Lubac. Albert LONGCHAMP, "Un peu de tendresse sur la froide doctrine !", *Témoignage chrétien*, 15 octobre 1979.

⁸⁴ La publication de la biographie de Mgr Riobé par Jean-François Six réveille chez les chrétiens de gauche un enthousiasme épidermique au début des années 1980. "Comme l'écrivait *TC* en mai 1978, "Guy Riobé est un de ces évêques qui font que bien des chrétiens ne désespèrent pas de leur Église". En un temps où, une fois encore, l'Église change de saison, à nous d'être, comme disait Guy-Marie, "des hommes d'aurore, tournés vers l'avenir" ". Louis RÉTIF, "Guy-Marie Riobé : comment un évêque devint prophète", *Témoignage chrétien*, 1872, 26 avril 1982

⁸⁵ Georges MONTARON, "Qu'il écoute !", *Témoignage chrétien*, 2017, 7 mars 1983

ni trompettes” ils visitent leurs paroisses, ils rencontrent les prêtres, les laïcs, ils établissent des liens avec les communautés qui se développent ici et là. Ils sont tout à tous. Ils ont brisé les barrières qui les coupaient du monde. Ils établissent des ponts entre les hommes.

Du centralisme de la conférence épiscopale à la désertion des instances nationales au profit des seuls diocèses, l'épiscopat français offre un visage tourmenté au cours de la première décennie du pontificat de Jean-Paul II. Or la médiatisation de l'espace public précipite une individualisation de la charge épiscopale⁸⁶. Significative sur le plan de la sociologie, l'analyse de l'organigramme de l'épiscopat français nous intéresse ici de manière marginale. Fondée en 1964, la conférence épiscopale en France reste en état de gestation avec une réforme des structures qui s'impose comme le serpent de mer récurrent des assemblées de Lourdes depuis l'adoption des statuts de la conférence en 1975⁸⁷.

L'étude des présidences de l'épiscopat confirme une tendance que les travaux de Jacques Palard⁸⁸ analyse par ailleurs du point de vue de la science politique, à savoir : un repli sur les Églises locales au détriment de la conférence épiscopale. Ainsi les présidences Etchegaray, Vilnet puis Decourtray marque une inflexion sensible dans l'exercice collégial de la responsabilité épiscopale. A la tête de la conférence épiscopale en 1975 et 1981, Mgr Etchegaray est un homme de l'appareil⁸⁹. Sa présidence qui court de 1974 à 1981 est celle de la génération conciliaire. Elle est celle d'un homme qui accompagne l'émergence de la conférence épiscopale française.

Nommé directeur adjoint du secrétariat de l'épiscopat en janvier 1961, il est chargé des problèmes pastoraux⁹⁰. Il s'impose alors comme l'un des maîtres d'œuvre le témoin privilégié des réformes pastorales des années 1960 : définition des neuf régions apostoliques, remaniement des commissions épiscopales⁹¹. Le père Etchegaray devient conseiller du comité central du centre de recherches d'information et de coordination pastorale qui regroupent Mgrs Guerry, Marty, Ménager et Gouet⁹². Lorsqu'en mars 1962,

⁸⁶ L'étude des journaux généralistes révèle le phénomène de réduction médiatique. Ainsi, alors qu'est annoncée la mort subite de Jean-Paul I^{er}, *Le Monde* recueille les commentaires de Mgrs Marty, archevêque de Paris, Etchegaray, président de la conférence épiscopale. Mgr Matagrin, vice-président de la conférence épiscopale, Mgr Elchinger, évêque de Strasbourg, le cardinal Renard, archevêque de Lyon, primat des Gaules ainsi que Mgr Rozier, évêque de Poitiers, viennent compléter les interventions de frère Roger de Taizé, du cardinal Freeman, archevêque de Sydney, du cardinal Suenens, primat de Belgique et de Mgr Ducaud-Bourget, chef de file des traditionalistes. Par cette sélection, le quotidien national donne à voir les personnalités les plus importantes de l'épiscopat français de l'époque. ANONYME, "Les réactions", *Le Monde*, 30 septembre 1978

⁸⁷ Lors de l'assemblée plénière de 1979, la réforme des structures est à nouveau à l'ordre du jour. Mgr Vilnet insiste sur la nécessité d'adapter les structures à la réalité pastorale et à la mission fondamentale de l'Église en France. Une enquête a été menée dans les diocèses et les régions au cours de l'année 1978-1979 pour envisager quelques résolutions pratiques et alléger progressivement les structures en place. Le conseil permanent doit être le maître d'œuvre de la réforme.

⁸⁸ Jacques PALARD, "Les recompositions territoriales de l'Église catholique entre singularité et universalité", *Archives de sciences sociales des religions*, 107, juillet-septembre 1999, pp. 55-75

⁹⁰ DC, 1348, 19 mars 1961, col. 412

la direction du secrétariat de l'épiscopat se mue en secrétariat général de l'épiscopat, le père Etchegaray coordonne les initiatives ecclésiales sur tout le territoire⁹³. Lorsque le 31 mai 1966, Mgr Marty devient le premier président élu de l'épiscopat, le père Etchegaray est désigné directeur du secrétariat général de l'épiscopat en remplacement de Mgr Gouet⁹⁴. et participe à la commission préparatoire pour la réorganisation des diocèses parisiens. Réélu pour trois ans secrétaire général de l'épiscopat lors de l'assemblée plénière des 28-29 mars 1969, le père Etchegaray est nommé évêque auxiliaire de Paris, par Paul VI, le 1^{er} avril⁹⁵. Le père Etchegaray reçoit la consécration épiscopale des mains de Mgr Marty le 27 mai à Notre-Dame de Paris. Dès lors, l'ascension épiscopale du père Etchegaray est inéluctable⁹⁶. A la tête de l'épiscopat français, le président Etchegaray et son vic-président, Mgr Matagrín, impulse une dynamique centralisatrice du fonctionnement de la collégialité épiscopale.

⁸⁹ La carrière épiscopale du chanoine Roger Etchegaray débute tandis que se retirent les pères Roques, Feltin, Guerry, Liénart, Weber, Richaud, Garronne et Villot (Gérard CHOLVY, "Fin d'une Église cléricale ou maladie infantile des catholiques français" in *Histoire religieuse de la France contemporaine 1930-1988*, Privat, Toulouse, 1988, page 288). Il succède à un cardinal Marty éprouvé par son dialogue avec Rome tandis que la tendance centralisatrice du Vatican triomphe depuis le synode romain de 1971 où "la délégation française n'a pas su se faire entendre", selon le président démissionnaire (*DC*, 1686, 16 novembre 1975, page 960). Roger Etchegaray est né dans les Basses-Pyrénées, à Espelette, le 25 septembre 1932. Etudiant au séminaire diocésain, il se rend à Rome pour parfaire son enseignement à l'université grégorienne. Il y obtient une licence en théologie et en droit canon. Ordonné prêtre le 13 juillet 1947 dans sa paroisse natale, ce n'est que deux ans plus tard qu'il met un terme à son séjour romain. L'évêque de Bayonne, Mgr Terrier, sollicite alors ses services pour prendre en charge son secrétariat. Très vite, lui incombe, d'autre part, les tâches de secrétaire général des Œuvres diocésaines et de l'action catholique. Aussitôt élu membre du conseil épiscopal en 1955, le père Etchegaray s'y distingue et son nouvel évêque, Mgr Gouyon, le nomme directeur des Œuvres diocésaines et vicaire général. (*DC*, 1539, 4 mai 1969, page 447).

⁹¹ En octobre 1961, l'assemblée des cardinaux et archevêques décide l'instauration de neuf régions apostoliques. Il s'agit alors pour les évêques de favoriser les rencontres épiscopales selon un découpage géographique plus ample que celui des provinces ecclésiastiques tandis que l'assemblée remanie les commissions épiscopales par milieu. *DC*, 1348, 19 mars 1961, col. 412.

⁹² Sous l'autorité de l'assemblée des cardinaux et archevêques, "tous les travaux des commissions y arriveront et ce même comité assurera un lien permanent entre les régions apostoliques, et surtout les commissions, avec l'assemblée des cardinaux et archevêques". *DC*, 1348, 19 mars 1961, col. 412. Le père Etchegaray y étudie les rapports des commissions pastorales et définit les priorités pastorales de l'A.C.A.

⁹³ *DC*, 1379, 1^{er} juillet 1962, col. 865. Au gré des contacts noués avec les organismes pastoraux de spécialisation ou de synthèse, le père Etchegaray fait notamment la connaissance du chanoine Boulard, secrétaire général de pastorale diocésaine, *DC*, 1379, 1^{er} juillet 1962, col. 864. Les deux hommes se retrouvent également au concile au sein du groupe d'évêques français réuni autour de Mgr Veillot. Le père Etchegaray y assure le secrétariat avec dynamisme. Roger AUBERT & Claude SOETENS, "L'assemblée et ses conditions de fonctionnement" in *Histoire du christianisme*, tome 13, Paris, Desclée, 2000, page 36.

⁹⁴ *DC*, 1474, 3 juillet 1966, col. 1230. "Ce qui nous liait, c'était notre désir d'appliquer le concile et notre souci d'inscrire dans les faits notre volonté conciliaire d'évangélisation", se souvient le père Marty. Mgr MARTY, *Chronique vécue de l'Église de France*, Paris, Le Centurion, 1980, page 174

⁹⁵ *DC*, 1539, 4 mai 19869, page 447

A leurs côtés, le secrétaire général de l'épiscopat, Gérard Defois⁹⁷, astreint l'épiscopat à l'adoption de textes doctrinaux et pastoraux conséquents au terme de chaque assemblée plénière. Ce sociologue de formation ne tarde pas à s'imposer comme le chancelier de la conférence épiscopale avec une redoutable énergie dans la réalisation de comptes-rendus dans des délais exemplaires et leur diffusion conduite de main de maître. Sous son impulsion et celle des pères Etchegaray et Matagrín, l'autorité du conseil permanent ne cesse de se renforcer. Depuis 1972, la moindre publication émanant d'une commission épiscopale doit préalablement obtenir l'autorisation expresse du conseil permanent⁹⁸. L'assemblée permanente et le conseil permanent ne se réunissent pas sans que soit publiés notes, fiches et directives du secrétariat général. Nous parlerons de centralisme présidentiel pour cette période⁹⁹.

Les deux mandats de Mgr Vilnet entre 1981 et 1986 tentent de corriger cet excès centralisateur au profit d'une gestion collégiale de l'Église de France. Ancien vice-président à la suite du retrait de Mgr Matagrín en 1978, le père Vilnet bénéficie d'un large soutien d'un épiscopat encore marqué par l'expérience conciliaire¹⁰⁰. Cette option de gouvernement tempérée par la spontanéité et le charisme du vice-président Decourtray, permet de tenir des négociations serrées avec Rome notamment lors de la controverse du catéchisme. Enfin, la difficile élection du cardinal Decourtray révèle une fragmentation du corps épiscopal. Malgré la présence du discret père Duval à la vice-présidence, le primat des Gaules opte pour un exercice du type charismatique pour son unique mandat. Fort de sa légitimité romaine, le cardinal se prête de bonne grâce au jeu médiatique au risque de commettre l'ensemble de l'épiscopat.

Plus que l'épiscopat en lui-même l'histoire très contemporaine de l'Église de France nous révèle des figures épiscopales particulières. Reste l'évolution symptomatique du rôle

⁹⁶ Élu par ses pairs pour les représenter au synode romain ordinaire consacré au sacerdoce et à la justice dans le monde, Mgr Etchegaray est transféré de Paris à Marseille en décembre 1971. *DC*, 1579, 7 février 1971, page 146. La conférence épiscopale le mandate à nouveau pour le synode ordinaire sur la catéchèse de 1974 avant de le choisir pour président.

⁹⁷ En 1977, le père Gérard Defois est élu secrétaire général de l'épiscopat. Cette nomination est décisive pour l'évolution de la conférence épiscopale. A l'image du père Etchegaray, le nouveau secrétaire général a œuvré pour la gestion des questions pastorales comme secrétaire général adjoint depuis 1973. Remarquée dans des revues d'histoire et de sociologie, la plume Defois assure à son auteur une entree par-delà les seuls cercles ecclésiastiques. Apprécié tant par les journalistes du *Monde*, de *La Croix* que de *Témoignage chrétien*, le secrétaire général incarne largement l'épiscopat parfois mieux que les évêques eux-mêmes.

⁹⁸ En 1972, la commission du monde ouvrier, décidant d'approfondir la lettre de Paul VI au cardinal Roy, publie un document à l'adresse des chrétiens ayant fait l'option socialiste. Le tollé suscité par le texte incite le conseil permanent à instaurer un contrôle plus serré des publications épiscopales. Rome n'est alors pas en reste. M. Alessandrini, directeur de la salle de presse du Saint-Siège, publie un article dans l'*Osservatore romano* sur "Le socialisme, les chrétiens et les options". L'auteur met en garde les évêques contre les risques d'un dialogue.

⁹⁹ Ernest Milcent décrit ainsi l'évolution du gouvernement de l'Église de France : "D'un avis sur l'opportunité d'un texte, on est passé peu à peu à la mise en place d'un nouvel échelon administratif qui juge sur le fond, en dernier ressort, et finit même parfois par délibérer en l'absence des intéressés, les présidents de commission n'étant pas toujours présents pour défendre leur texte..." Ernest MILCENT, "Les acquis d'une évolution", *Informations catholiques internationales*, 548, mars 1980

de la présidence dans la conférence épiscopale au cours de cette décennie 1980 qui s'achève avec le retrait précipité du cardinal Decourtray en 1990. Du centralisme de la conférence épiscopale à la désertion des instances nationales au profit des seuls diocèses, l'épiscopat français offre un visage difficile à cerner pour l'observateur. Derrière les cardinaux Lustiger et Decourtray, des personnalités épiscopales ont plus ou moins l'opportunité de s'adresser au plus grand nombre : Mgrs Vilnet, Jullien, Rozier, Gaillot, Delaporte... Leur succès dans l'entreprise dépend tantôt de leur fonction, tantôt de leur

¹⁰⁰ Le 27 octobre 1981, la conférence des évêques de France choisit pour la première fois un simple évêque comme président. Mgr Vilnet n'émarge ni au rang de cardinal ni à celui d'archevêque comme ses prédécesseurs Etchegaray et Marty. L'évêque de Saint-Dié n'est cependant pas un inconnu. Participant des troisième et quatrième sessions du concile, le père Vilnet a reçu l'ordination épiscopale le 13 décembre 1964. Il est alors le plus jeune évêque français. Dans le travail de commissions, il s'investit particulièrement pour la rédaction du décret relatif la vie des prêtres. René Laurentin titre sur l'élection de "L'homme de l'unanimité" dans *Le Figaro*. Le journal *Le Matin* évoque la figure du "Laboureur" de Vatican II, tandis que *Le Monde* voit dans le nouveau président une "autorité naturelle". La rapidité du scrutin qui se déroule en moins de deux heures et demie et les 4/5 des votes que Mgr Vilnet réunit sur son nom dès le premier atteste d'un charisme certain Félix LACAMBRE, "Une équipe soudée à la tête de la conférence épiscopale", *La Croix*, 29 octobre 1981. "Sans la personnaliser à outrance comme risquent de le faire certains médias, l'élection du président ne doit pas être minimisée. Le président n'efface pas la personnalité de la conférence épiscopale, mais elle la résume" soulignait Félix Lacambre à la veille de l'élection (Félix LACAMBRE, "Les enjeux", *La Croix*, 24 octobre 1981). Âgé de 59 ans, l'évêque de Saint-Dié offre un profil épiscopal classique. Etudiant de l'institut catholique de Paris et de la Sorbonne, il poursuit ses études à l'université grégorienne et à l'institut biblique de Rome. Au terme de son cursus, il est doublement licencié en écritures saintes et droit canonique tandis que sa thèse sur Jean-de-la-Croix est sanctionnée par un doctorat de théologie - Jean VILNET, "Bible et mystique chez Saint Jean-de-la-Croix", Paris, Desclée de Brouwer, 1949, 255 pages. L'excellence de son parcours l'oriente vers le professorat. Il exerce d'abord cette charge au séminaire de Langres avant de prendre la direction du grand séminaire interdiocésain de Châlons-sur-Marne de 1957 à 1964. Le portrait que dépeint Nicolas Domenach du nouvel homme fort de l'épiscopat dans *Le Matin* donne une idée des appréciations qui sont faites par les observateurs quant à l'élection de Mgr Vilnet (Nicolas DOMENACH, "Un laboureur", *Le Matin*, 28 octobre 1981) : Tout le monde s'accorde à dire que cet homme très marqué par le concile Vatican II est un homme solide, un laboureur qui ne lâche pas le sillon une fois qu'il est entamé. "C'est un véritable chef", ajoutent d'autres, critiquant peut-être implicitement son prédécesseur, qui aurait été plus ondoyant que dictateur, mais qui n'en a pas moins contribué à empêcher le déchirement de l'Eglise tout en le maintenant près du "peuple". Le "peuple", Jean Vilnet s'en est affirmé solidaire à plusieurs reprises, dans ces Vosges où les usines textiles fermaient au mépris de ceux qui y travaillaient. "Il ne reste que le Christ à l'homme qui a les mains nues", dit-il. Et il n'entend pas que ses nouvelles fonctions lui soient un bâillon". Henri Fesquet insiste alors sur "son profond attachement à une Eglise collégiale et à la communauté des laïcs dont le rôle doit être privilégié si l'on veut rester fidèle à Vatican II" (Henri FESQUET, "Mgr Vilnet est élu président de l'épiscopat français", *Le Monde*, 28 octobre 1981). L'évêque conciliaire se reconnaît une dette historique envers le concile (Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Le synode ne sera pas un retour en arrière", *La Croix*, 26 novembre 1985). Le souci de la collégialité transparaît jusque dans la composition du binôme présidentiel qui associe le président Vilnet à son homologue de Dijon au poste de vice-président. Collaborateurs au sein de la région apostolique est, les deux évêques partagent un même souci de la condition du prêtre et du religieux. "Ajoutons qu'en plus de l'amitié qui soude le nouveau tandem, le tempérament réaliste et carré du père Vilnet trouve son complément dans la sensibilité et la faculté d'émerveillement de son vice-président" (Brigitte ANDRÉ, "Mgr Albert Decourtray : la joie de la foi", *ICI*, 568, novembre 1977). Cet équilibre de la dyarchie présidentielle marque le souci des évêques français de mettre en œuvre les lignes définies lors de l'assemblée de Lourdes 1979 en matière de moyens de communications sociales. Lors de sa première conférence de presse dans les Vosges comme président de la conférence épiscopale, Mgr Vilnet indique qu'il a l'intention de "rendre visite dans les ans qui viennent à tous les évêques de chaque région apostolique de France en assistant à une des réunions de travail que les évêques de chaque région tiennent régulièrement" (ANONYME, "Mgr Vilnet en visite à Rome", *La Croix*, 17 novembre 1981)

charisme ou encore d'événements spécifiques.

Les journaux se s'essayaient volontiers dans l'exercice de personnalisation de la fonction épiscopale ¹⁰¹. Les années 1980 et le retour du sujet sont propices à l'émergence d'une forme littéraire commandée par l'entretien. Les évêques s'y prêtent de bonne grâce. Jacques Delaporte publie son livre-entretien en mars 1989 chez Desclée de Brouwer ¹⁰². Ce mouvement de personification de la fonction épiscopale ne manque pas d'inquiéter une partie de l'Église. Le conseil diocésain de mission ouvrière de Saint-Denis, réuni le 1^{er} mars 1989 en présence de Mgr Deroubaix, intervient pour dénoncer "une image de l'Église fermée et insensible à la vie des hommes/ Nous voulons dire que l'Église n'est pas cela". A cette occasion, l'évêque de Saint-Denis se désolidarise de la gestion des affaires Rushdie et Scorsese par la dyarchie Lustiger-Decourtray. "Naturellement on est attiré par les personnalités. Or, je pense qu'il faudrait que tout le monde puisse parler... Le peuple de Dieu doit pouvoir s'exprimer. Que les gens, les couples, les médecins sur les questions éthiques notamment puissent parler, même si l'Église se doit de déterminer des points de repère".

Cette approche se retrouve peu dans l'histoire spécialisée. Les pères Lustiger, Decourtray et Matagrín, sont les figures qui alimentent la notice du *Dictionnaire des intellectuels français* concernant les évêques. Séduit par l'appréhension du fait catholique au filtre de l'histoire des idées par les écrits d'Etienne Fouilloux ¹⁰³ et Denis Pelletier, mon premier réflexe consista à penser le corps épiscopal en terme de générations ¹⁰⁴, conformément à l'histoire intellectuelle telle que la reconstitue Jean-François Sirinelli ¹⁰⁵. En 1986, Catherine Grémion et Philippe Levillain évoquent le phénomène générationnel avec prudence dans l'ouvrage *Les lieutenants de Dieu* ¹⁰⁶. Quelques mois après, les auteurs s'avancent plus avant dans une contribution au *Rêve de Compostelle* et évoque une génération Jean-Paul II ¹⁰⁷. Engagée au milieu du gué pour ce qui concerne la période qui nous intéresse, l'étude proposée en 1986 par Catherine Grémion semble pour partie infirmée sur le long terme. Ainsi, sous la direction de Claude Prudhomme, Pauline

¹⁰¹ Ainsi *Le Monde* propose un portrait de Mgr Thomas, évêque de Versailles hors de toute actualité du diocèse. Et Henri Tincq de prendre parti pour un évêque présenté sous son meilleur jour : "De même, à la différence de certains de ses confrères, prend-il son temps avant de créer un "synode" du diocèse, ces états généraux représentant la diversité des communautés, réfléchissant et fixant, avec l'évêque, la marche à suivre de l'église locale". Henri TINCQ, "Evêque de Versailles et des Yvelines Mgr Thomas, pasteur tout terrain", *Le Monde*, 21 décembre 1989. Depuis son transfert d'Ajaccio à Versailles, la presse catholique semble également largement miser sur la personnalité du père Thomas pour faire valoir une image positive de l'Église en France. Yves DE GENTIL-BAICHIS, "De la fougue et du relief", *La Croix*, 25 & 26 janvier 1987

¹⁰² Mgr DELAPORTE & René POUJOL, *Oser l'espérance. Une vie d'évêque*, Paris, Desclée de Brouwer, 1989, 315 pages

¹⁰³ Etienne FOUILLOUX, *L'Église en quête de liberté*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, 325 pages

¹⁰⁴ Les "incontestables vertus heuristiques" de la notion de génération dans l'histoire des intellectuels mises en avant par Michel Winock sont sans conteste séduisantes. Michel WINOCK, "Les générations intellectuelles", *XXe siècle*, , pp. 17-40

¹⁰⁵ Jean-François SIRINELLI, *Génération intellectuelle, Khâgneux et Normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 1988, pages

Ducos et Caroline Durieux discutent-elles les conclusions concernant le profil intellectuel des évêques nommés sous Jean-Paul II. Ce dernier nomme "des évêques plus proches de la société actuelle", relève l'étude ¹⁰⁸. D'origine souvent parisienne et issus de catégories sociaux-professionnelles supérieures et intellectuelles, les évêques nommés au milieu des années 1980 offrent un éventail des cursus universitaires plus variés et laïcs.

Faut-il opposer une génération conciliaire à une génération Jean-Paul II ? Dans son livre-entretien, *Le chêne et la futaie*, Mgr Matagrín tente d'incarner une génération forgée au creux de l'expérience conciliaire. "Les évêques ont pour charge de faire vivre l'Église comme le concile Vatican II l'a voulu. Il faut recevoir ce concile en profondeur. Ce que je dis là est à comprendre comme une prise de position", déclare le père Meindre lorsqu'il s'apprête à prendre la tête de l'archevêché d'Albi en mai 1989 ¹⁰⁹. Il n'en demeure pas moins, qu'à vingt ans de distance, le concile perd de son caractère normatif pour l'épiscopat après la promulgation du nouveau code de droit canon en 1983, le synode romain de 1985 célébrant le vingt-cinquième anniversaire de Vatican II et la réintégration des lefebvristes. Cette double conjonction de la diversification des profils ainsi que l'estompement de la référence conciliaire consacre la fin du paradigme générationnel pour l'étude de l'épiscopat sous le pontificat de Jean-Paul II.

L'enjeu des nominations épiscopales

Depuis la nomination de Mgr Lustiger à l'archevêché de Paris jusqu'à l'appel de Cologne en 1989 ¹¹⁰, la politique de nominations épiscopales du Vatican alimente de nombreux débats ecclésiaux largement évanouis depuis. Au-delà du phénomène Lustiger, maintes

¹⁰⁶ Catherine GRÉMION & Philippe LEVILLAIN, *Les Lieutenants de Dieu*, Paris, Fayard, 1986, 415 pages. La rentrée scientifique de septembre 1986 voit la publication des *Lieutenants de Dieu* par Catherine Grémion et Philippe Levillain. La presse chrétienne ne manque pas de commenter l'étude sociologique ainsi proposée de l'épiscopat français - Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Une radioscopie du corps épiscopal", *La Croix*, 19 septembre 1986. *La Croix* ouvre même ses colonnes à Mgr Jullien pour une réaction au travail effectué. "Une enquête sur les évêques ! Certains vont dévorer à belles dents ce gros volume... ravis de manger non pas du curé, mais de l'évêque", commence l'évêque de Rennes. Dans son style enlevé, le père Jullien s'applique alors à distribuer les bons et mauvais points. Ainsi salue-t-il la teneur positive du propos des deux chercheurs dans une comparaison avec le pessimisme développé par Pierre Pierrard dans sa *Vie quotidienne du prêtre français au XIXe siècle* - Pierre PIERRARD, *Vie quotidienne du prêtre français au XIXe siècle*, Paris, Hachette, 1986, 490 pages. Il n'est cependant pas sans regretter l'absence de témoignage "des vieux soldats de la foi" tels que Mgrs Marty ou Lebourgeois. Il n'en demeure pas moins pour l'évêque de Rennes que "quels que soient la réalité et l'intérêt de l'approche sociologique, en effet, l'essentiel relève de l'ordre du mystère". Mgr JULLIEN, "Lieutenants de Dieu ou sacrement du Christ ?", *La Croix*, 19 septembre 1986

¹⁰⁷ Catherine GRÉMION & Philippe LEVILLAIN, "Les évêques français sous Jean-Paul II de 1978 à 1989", *Le Rêve de Compostelle*, Paris, Centurion, 1989, pp. 71-89

¹⁰⁸ Pauline DUCOS & Caroline DURIEUX, *Etude sur le parcours des évêques de 2000 avant d'arriver à l'épiscopat*, MISASHS - Histoire, centre André Latreille, Université Lyon II, 2004, page 41

¹⁰⁹ Louis DE COURCY, "Mgr Roger Meindre, nouvel archevêque d'Albi", *La Croix*, 23 mai 1989

fois évoqué depuis son accession à l'archevêché de Paris ¹¹¹, une étude serait à faire sur le phénomène des réseaux d'affinités chez les évêques et son influence sur les nominations, élections et composition de groupes, comités ou commissions ¹¹². Les nominations épiscopales semblent avoir été un instrument de normalisation puissant pour le Vatican durant la première décennie du pontificat de Jean-Paul II, non sans conflit ¹¹³.

Membre du conseil permanent, des commissions sociales et du monde rural, évêque critique quant à l'évolution du gouvernement de l'Église ¹¹⁴, l'évêque de Meaux, Mgr Kuehn apprend à ses dépens les risques d'une telle position. Le 29 août 1986, Jean-Paul II accepte sa démission et annonce le même jour la nomination du carme Guy Gaucher pour lui succéder ¹¹⁵. "Je ne sais toujours pas pourquoi Rome a agi avec tant de

¹¹⁰ L'appel qui intéresse la question des nominations concerne particulièrement la France au lendemain des années 1987 et 1988 qui consacrent les plus grandes promotions épiscopales de la décennie 1980 avec 8 puis 11 nominations.

¹¹¹ Hormis ceux de ses trois auxiliaires de la capitale, Mgrs Coloni, Frikart, Rouet (3), les spécialistes n'attribuent pas plus de quatre ou cinq noms de nouveaux évêques à l'influence de l'archevêque de Paris. On peut estimer que des hommes promus cet été, comme Mgr Raffin à Metz ou Mgr Bagnard à Belley (Ain), qui ont tous deux enseigné à la maison sacerdotale Saint-Augustin à Paris, et quelques autres, sont effectivement proches du cardinal Lustiger, à la fois par l'origine intellectuelle, les expériences communes et le type de spiritualité. "Les traits traditionnellement gallicans de l'épiscopat français ont disparu, en même temps que reviennent très fort les traits spirituels et cléricaux", note pour sa part Philippe Levillain. Nouvel évêque de Belley, ancien supérieur du séminaire traditionnel de Paray-le-Monial, Mgr Guy Bagnard, qui a préféré être consacré à Ars plutôt que dans sa cathédrale, a déclaré, le 8 octobre dernier, à *Lyon-Figaro* : "Il est vrai que la silhouette des évêques tels qu'on les voit arriver ces dernières semaines peut laisser augurer d'un certain changement dans les choix. Ce sont des hommes plus spirituels". Et de citer des noms... Henri TINCQ, "Ouverture de l'assemblée des évêques français Les lieutenants du pape", *Le Monde*, 4 novembre 1987

¹¹² Des affinités se nouent au cours des divers services pris en paroisses ou dans des groupes de réflexions. Ainsi, le père Bussini rencontre-t-il Mgr Dalloz au séminaire. Le jeune évêque de Langres le sollicite pour intégrer l'équipe du séminaire interdiocésain de Montciel à Lons-le-Saunier. Sa collaboration avec Mgr Matagrin comme évêque auxiliaire de Grenoble affermit sa stature intellectuelle. "Ni un théologien "en chambre" ni un théologien engagé politiquement, mais un théologien qui a participé sans cesse à la vie de son diocèse", insiste l'évêque titulaire lors du transfert du père Bussini à Amiens. En 1970, il est professeur à la faculté de théologie catholique de Strasbourg où il se forge une connaissance approfondie du catholicisme français et allemand. Impliqué dans la démarche œcuménique, il fait partie du bureau d'études doctrinales de la conférence épiscopale et de la commission pour l'unité des chrétiens. L'intitulé de sa thèse "l'homme pêcheur devant Dieu" le prédispose à se rendre à Rome dans la délégation française pour le synode de 1983 sur la pénitence et la réconciliation. Expert au synode de 1974, il participe à de nombreuses journées d'études ainsi qu'à des publications. Bernard LE LÉANNEC, "Mgr François Bussini, un théologien de terrain pour Amiens", *La Croix*, 4 janvier 1986

¹¹³ ANONYME, "Le profil des nouveaux évêques", *Témoignage chrétien*, 18 janvier 1988. *Témoignage chrétien* propose une analyse de l'étude de Walter Godjin dans *Le retour des certitudes*.

¹¹⁴ Intervenant dans le cadre des conférences du groupe Confrontations, il n'hésite pas à dénoncer ce qu'il estime être une dérive propre à l'Église catholique. "Je crains qu'on ne revienne trop facilement aujourd'hui à une parole déductive et à un discours bétonné", Mgr KUEHN, "Comment les fidèles deviennent "acteurs" dans un diocèse", *Confrontations*, 2, 1987, page 64

¹¹⁵ ANONYME, "Meaux : Mgr Kuehn démissionne", *La Croix*, 30 août 1986

précipitation”, confesse à *Golias* le père Kuehn¹¹⁶. De fait, son successeur se trouve très vite dépassé. ”L'accumulation rapide de tâches nouvelles, le changement brusque d'orientation spirituelle et diverses circonstances ont fortement ébranlé ma santé”, déclare le nouveau promu neuf mois après sa nomination¹¹⁷. Il est alors transféré évêque auxiliaire de l'évêque de Bayeux¹¹⁸.

Le jeu des nominations n'est cependant pas entre les seules mains de Rome. L'évolution des relations qu'entretiennent les évêques titulaires avec leurs auxiliaires contribuent à modeler le corps épiscopal français. Evêque auxiliaire de Lyon, Mgr Delorme est nommé directeur national en France des œuvres pontificales missionnaires et président des deux conseils de Paris et de Lyon au cours de l'été 1987. Une telle nomination scelle une simplification de l'organigramme de l'Église de France¹¹⁹. Le père Delorme est alors âgé de 68 ans. ”Le cardinal Decourtray a ainsi trouvé le moyen de m'écarter du diocèse. Je me suis retrouvé définitivement sur la touche”, soupire encore aujourd'hui l'évêque retiré dans le quartier Saint-Jean¹²⁰.

Reste que la décennie voit l'épiscopat français renouvelé de manière significative avec 54 nouvelles nominations entre 1978 et 1990. Des personnalités contrastées émergent au travers un équilibre subtil de nominations puisant dans le traditionnel vivier des aumôniers d'action catholique mais aussi dans les accompagnateurs des communautés nouvelles ou encore des religieux. A l'échelle de l'Église universelle, les nominations épiscopales nourrissent de nombreuses controverses dans les années 1980¹²¹. Ainsi, 4 000 personnes défilent-elles devant la cathédrale de Feldkirch à la veille de la consécration de Mgr Klaus Küng comme nouvel archevêque de Fribourg, membre de l'Opus Dei en 1989¹²². Au-delà de son caractère juridique et administratif¹²³, toute

¹¹⁶ ANONYME, ”Retour sur une démission mal comprise”, *Golias*, 23, août-septembre 1990, pp. 11-16

¹¹⁷ Dorian MALOVIC, ”Deux nominations d'évêques”, *La Croix*, 21 août 1987

¹¹⁸ En août 1987, Jean-Paul II pourvoit finalement à la vacance du siège épiscopal de Meaux en août 1987 par le transfert de Mgr Cornet, évêque du Puy et président de la commission épiscopale enfance-jeunesse (Dorian MALOVIC, ”Deux nominations d'évêques”, *La Croix*, 21 août 1987). Proche de Mgr Lustiger, le père Cornet a sollicité l'archevêque de Paris pour présider le pèlerinage de l'Assomption du diocèse du Puy. ANONYME, ”L'appel du cardinal Lustiger à l'unité des catholiques”, *La Croix*, 18 août 1987

¹¹⁹ Cette fonction étaient jusque-là remplie par le président de la commission épiscopale des missions à l'extérieur ; mais aussi trois autres personnes remplissaient les fonctions de président du conseil central de Paris, de président du conseil central de Lyon et de directeur national de la quête pour l'évangélisation de l'Afrique. ANONYME, ”Mgr Delorme, coordinateur de la solidarité”, *La Croix*, 4 août 1987

¹²⁰ Entretien avec l'auteur

¹²¹ A l'occasion de la démission de Mgr Lallier de l'archevêché bisontin, *Le Monde* s'interroge : ”Comment devient-on évêque ?”. Alain Woodrow propose de définir les critères qui prévalent dans les choix de Jean-Paul II. La succession de Mgr Marty à la tête du diocèse parisien alimente largement les débats. Alain WOODROW, ”D'ici trois ans, dix sièges épiscopaux seront vacants en France”, *Le Monde*, 11 mars 1980

nomination épiscopale recèle un enjeu pastoral fort.

La compilation des titres choisis par *La Croix* au gré des nominations épiscopales agit comme une sorte de thermomètre que l'observateur applique au corps épiscopal à chacune de ses mutations. "Mgr Pontier, homme d'ouverture", tel est le titre donné à la chronique annonçant la nomination du nouvel évêque de Digne en février 1988. Le quotidien suggère-t-il en creux que certains évêques sont plus ou moins ouverts selon un baromètre *La Croix*, seul quotidien catholique de France ? Une étude serait à mener sur les titres tantôt enthousiastes, tantôt prudents à l'annonce de telle ou telle nomination épiscopale. La teneur de l'article est également très instructive. Celle-ci peut être assimilée à la froideur d'une notice de la *Documentation catholique* dans certains cas. A l'inverse, pour d'autres, le journal recourt aux commentaires d'un proche du nouvel élu. Ainsi apprend-on de la bouche de Mgr Rabine que le père Pontier s'est révélé pasteur alliant "une solide formation intellectuelle et une très grande ouverture aux personnes et aux problèmes de notre temps", durant son service comme vicaire épiscopal du diocèse d'Albi¹²⁴.

De même, le choix des évêques intervenant dans *La Croix* pour des commentaires liturgiques ou intéressant l'enseignement social de l'Église offre une indication sur le profil de l'évêque élu. De fait, nous pouvons considérer les père Thomas et Maziers¹²⁵ comme représentatifs de l'Église de France selon *La Croix*. Pour sa part, *Témoignage chrétien* sollicite les plumes des pères Gilson ou Simonneaux pour ce même type d'exercice. Les premières déclarations épiscopales des nouveaux élus marquent souvent des tendances. Lorsqu'il remplace le père Rousset à la tête du diocèse de Saint-Etienne en 1988, le père Joatton indique sa filiation pastorale et intellectuelle : "J'ai été marqué par le père Chevrier et par Mgr Ancel qui insistaient sur le retour à l'Évangile et sur l'attention aux plus pauvres"¹²⁶.

A vingt ans de distance des événements, notre travail propose de passer l'institution épiscopale et ses acteurs au filtre de l'histoire du temps présent. Le récit que nous proposons est celui de l'affaiblissement sensible de l'institution épiscopale en France. A cet égard, la première décennie du pontificat de Jean-Paul II nous semble décisive. Ce glissement sémantique qui nous amène à désigner successivement l'épiscopat puis les évêques français nous révèle un mouvement de délitement de la collégialité épiscopale en France.

Essentiellement confiné à la lecture de la presse, l'historien du temps présent ne peut

¹²² Michel DUBOIS, "Manifestation contre Mgr Küng", *La Croix*, 7 mars 1989

¹²³ Joël-Benoît D'ONORIO, *La nomination des évêques. Procédures canoniques et conventions diplomatiques*, Paris, Tardy, 1986, 159 pages

¹²⁴ Dominique QUINIO, "Mgr Pontier, homme d'ouverture", *La Croix*, 3 février 1988

¹²⁵ Mgr MAZIERS, "Sous le souffle de Dieu", *La Croix*, 19 mai 1988

¹²⁶ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Mgr Pierre Joatton : un pradosien couvert d'éloges", *La Croix*, 21 avril 1988

proposer qu'une définition à contre-jour de son objet d'étude ¹²⁷. De fait, à vingt ans de distance, l'épiscopat français des années 1980 trouve essentiellement ses contours publics dans les colonnes du *Monde*, de *La Croix* et du *Figaro* pour les quotidiens et *Témoignage chrétien*, les *Informations catholiques internationales* ou *Actualités religieuses dans le monde*, *La Vie*, pour les hebdomadaires chrétiens que nous avons consultés. Seul le *Snop*, bulletin hebdomadaire du secrétariat de l'épiscopat, revendique de resaisir collégalement les préoccupations qui animent les évêques de France. Ainsi, des extraits et la classification par tables des bulletins diocésains donne à voir une relative diversité de l'épiscopat français même si des plumes s'affirment avec récurrence telles Mgrs Matagrín, Jullien, Rozier, Decourtray, Delaporte ou Maziers... A noter la relative discrétion du père Lustiger qui n'apparaît dans les colonnes du *Snop* qu'à l'occasion de courts communiqués de presse ou des discours au pape lors des visites *ad limina* de 1982 et 1987.

La difficulté concernant notre travail consiste à saisir un objet d'étude fuyant. *Témoignage chrétien* se désintéresse peu à peu de l'actualité épiscopale tandis que *La Croix* se focalise sur l'actualité romaine ou préfère l'épiscopat américain à l'Église de France qui n'est évoqué que sous la forme de reportages consacrés à une actualité diocésaine. Concernant les pages religieuses du *Monde*, les duettistes Alain Woodrow et Henri Fesquet sont remplacés par Henri Tincq en provenance de *La Croix*. Au-delà du caractère univoque de l'information, le style évolue. *Le Monde* propose alors davantage d'analyses que de faits ¹²⁸. La matière mise à la disposition du chercheur n'est plus la même. Nous privilégions alors la lecture des revues telles les *Études* ou *Esprit* qui consacrent à l'Église de France de nombreux articles critiques ¹²⁹.

Séparé seulement de deux décennies de la période qui nous intéresse, nous nous trouvons confronté au dilemme qu'évoque *a posteriori* René Rémond à propos de ses *Crises du catholicisme en France dans les années trente* : "Sommaire, la bibliographie publiée à la fin de l'ouvrage en 1960 ne l'était pas seulement pour souci de ne pas accabler le lecteur sous le poids d'une érudition superflue : sa brièveté était le reflet d'une historiographie fort maigre" ¹³⁰. Aux limites du terrain sociologique, l'historien du temps présent dispose d'une précieuse littérature sociologique. Concernant le fait religieux, la sociologie française est relativement prolixe sur ses pans quantitatif comme qualitatif ¹³¹.

Les travaux de Danièle Hervieu-Léger sur la remise en cause de l'institution

¹²⁷ Nous ne disposons que d'une petite dizaine de lettres d'évêques après consultation des archives personnelles de Mgr Matagrín et du MRJC.

¹²⁸ Ainsi que le relève Jean Rémy, les pages d'actualité religieuse s'apparentent de plus en plus aux rubriques consacrées à la critique littéraire. Jean RÉMY, *Cléricature : conflits de légitimité entre savoirs religieux et savoirs exogènes*, Paris,

¹²⁹ Tandis que les réunions de l'assemblée plénière à Lourdes se déroulent de plus en plus sous le sceau de la confidentialité, les comptes rendus du père Thomas sont éclairants.

¹³⁰ René RÉMOND, *Les crises du catholicisme en France dans les années trente*, Paris, Cana, collection points-histoire, 1996, page 6

religieuse ¹³² nous confortent dans l'utilité de fournir le récit de ce qu'elle désigne aujourd'hui comme "exculturation" ¹³³. Nous avons choisi de l'organiser en trois temps. Le premier reconstitue la toile de fond des réévaluations catéchétique et pastorale opérées par l'épiscopat lors de la décennie 1980. Le second identifie les thématiques par lesquelles l'épiscopat tente d'investir le débat public en tant qu'institution légitime. Le troisième temps propose un bilan des recompositions et reconfigurations de l'épiscopat français durant la première décennie du pontificat de Jean-Paul II.

¹³¹ Sommairement, nous identifions les travaux de Pierre Bréchon pour la méthode quantitative et Danièle Hervieu-Léger pour une approche davantage qualitative. Pierre BRÉCHON, Bruno DURIEZ & Jacques ION, *Religion et action dans l'espace public*, Paris, L'Harmattan, 301 pages ; Danièle HERVIEU-LÉGER, *Catholicisme, la fin d'un monde*, Paris, Bayard, 2003, 335 pages

¹³² HERVIEU-LÉGER Danièle, *La religion pour mémoire*, Paris, Cerf, 1993, 273 pages

¹³³ HERVIEU-LÉGER Danièle, *Catholicisme, la fin d'un monde*, *op. cit.*

Tracer de nouvelles perspectives missionnaires

I. Redéfinir le dialogue au monde : 1979-1981

L'historiographie du catholicisme français contemporain identifie un clivage clair au cours du processus de réception conciliaire. Les revues *Concilium* et *Communio* incarnent ce débat autour de l'interprétation de *Gaudium et Spes*. L'avènement de Jean-Paul II semble faire la décision en France. Reste que l'avertissement adressée par son prédécesseur aux évêques français lors de leurs visites *ad limina* de 1977 fait déjà office de feuille de route pour l'église de France. Invalidée par son auteur, la lecture française d'*Evangelii nuntiandi* doit être réévaluée. Au seuil du pontificat de Jean-Paul II, l'épiscopat français tente de se resaisir de sa fonction pastorale. Ce mouvement passe alors par une redéfinition des contours de la mission dans sa dimension pastorale et son contenu doctrinal.

A/ Mise en œuvre de la réforme catéchétique

Au lendemain de l'assemblée plénière de l'épiscopat 1978, Gaston Piétri, directeur du

centre national de l'enseignement religieux, revient sur les enjeux contenus dans le débat catéchétique. Pour lui, la difficulté consiste à tenir en tension orthodoxie et épreuve du réel¹³⁴. Au plan œcuménique, *Il est grand le mystère de la foi* est accueilli avec enthousiasme par le frère de Taizé Max Thurian¹³⁵ :

L'effort des évêques français se propose de proclamer fermement les fondements de la foi, sans lesquels aucun témoignage chrétien efficace ne pourrait être rendu, ni aucune vie chrétienne équilibrée ne pourrait être menée. [...] Je voudrais essayer de montrer que sur les thèmes de l'eucharistie et de l'Église, tels que les exposent les évêques de France, tous les chrétiens pourraient bien "danser" ensemble, à condition d'accepter enfin le sacrifice de positions trop particularistes, pour s'engager résolument dans la foi commune et la confiance mutuelle.

Reste à mobiliser les catéchistes autour d'un projet ambitieux. 3 500 d'entre eux sont réunis à Lourdes les 28 et 29 avril 1979. "Nous venons avant tout pour nous écouter, partager, exprimer nos difficultés", déclare, en ouverture, Mgr Orchamp¹³⁶. Des tables-rondes sont organisées à cet effet. 1600 inscrits optent pour des sujets de débats théologiques - "Jésus-Christ", "célébrer les sacrements" - tandis que 1200 leur préfèrent des approches pratiques - "éducation de la foi et familles", "les pédagogies". Envoyée spéciale de la rencontre pour les *Informations catholiques internationales*, Brigitte André relève la déception de nombreux participants : "on se croirait à un week-end de formation. On n'est pas venu à Lourdes pour cela"¹³⁷.

L'épiscopat veille... Le 28 avril, la veillée du rassemblement est confiée Jean Debruyne. "Veillée pour une parole" est un jeu scénique organisé avec le concours d'étudiants de l'institut supérieur de la pastorale catéchétique (ISCP) et de jeunes d'aumôneries parisiennes. Au début de la représentation, ces derniers prennent la parole : "il est courant que l'Église refuse et condamne la censure ; nous, nous condamnons à notre tour la censure dans l'Église"¹³⁸. Le texte de Jean Debruyne expurgé d'une partie "caricaturant certaines mauvaises formes du pouvoir dans l'Église", sur recommandation de la commission épiscopale de l'enseignement religieux¹³⁹. Le passage incriminé pose, par ailleurs, un regard trop négatif sur le Tiers-Monde selon Mgr Orchamp. Au surplus, la référence au mouvement de mai 1968 semble condamner définitivement le texte¹⁴⁰.

¹³⁴ Gaston PIÉTRI, "Redire la foi : une tâche bien difficile", *La Croix*, 7-8 janvier 1979

¹³⁵ ANONYME, "Max Thurian souligne la valeur œcuménique de la proclamation de la foi des évêques français", *La Croix*, 7 & 8 janvier 1979

¹³⁶ Brigitte ANDRÉ, "Le rallye tables rondes", *ICI*, 538, mai 1979

¹³⁷ *Ibid*

¹³⁸ Brigitte ANDRÉE, "Ballade au pays des catéchistes", *ICI*, 538, mai 1979

¹³⁹ *Ibid*

¹⁴⁰ Jean POTIN et Jean-Claude ESCAFFIT, "Lourdes : de nouvelles races de catéchistes", *La Croix*, 2 mai 1979

Dans le sillage de ces journées nationales, divers diocèses organisent des rassemblements catéchétiques. Ainsi en est-il pour le diocèse de Nantes qui, à la rencontre de Vertou du 14 octobre, convie les catéchistes à une réflexion sur le thème, "quand les laïcs interviennent dans la proposition de la foi". Au même moment, 700 laïcs se réunissent à Toulouse autour de Mgr Collini pour qui "la dimension catéchétique est coextensive à l'activité de l'Église"¹⁴¹. Chacun de ces rassemblements insiste sur l'option christocentrique du catéchisme catholique. La figure du Christ apparaît le meilleur recours pour éviter l'écueil stérile du spiritualisme ou le déisme.

Les milieux traditionalistes ne tardent pas à attaquer les documents catéchétiques. Souterrain dans un premier temps, le mouvement ne tarde pas à prendre de l'ampleur, à tel point que l'évêque d'Agen y réagit dès le mois d'août. "Je ne crains même pas de dire qu'il est des présentations des vérités de la foi, dans certains manuels, qui préparent soit des croyants étroits et timorés soit des incroyants", écrit Mgr Saint-Gaudens à ses diocésains¹⁴².

Mgr Gilson, membre de la commission épiscopale de l'enseignement religieux, coordonne les travaux d'un groupe de travail composé de deux membres de la commission nationale de l'enseignement religieux et du directeur du centre national d'enseignement religieux. Le 12 juin 1979, la commission épiscopale de l'enseignement religieux adresse un double exemplaire à chaque évêque du projet de *Texte de référence*. Quelques pages concernant le projet de *Recueil de documents privilégiés* sont jointes au dossier. Dans certains diocèses, conseil épiscopal et direction de l'enseignement religieux se réunissent pour étudier les documents. Ailleurs, un membre de la direction de l'enseignement religieux rédige un texte que l'évêque contresigne.

Finalement, près de soixante-dix évêques adressent leurs remarques au groupe de travail qui enregistre alors un millier de *modi* à intégrer durant l'été. Au terme du travail, un nouveau texte est soumis à la commission épiscopale de l'enseignement religieux ainsi qu'au bureau d'études doctrinales. Une réunion exceptionnelle de la commission de l'enseignement religieux se réunit pour finaliser une nouvelle mouture que chaque évêque reçoit aux alentours du 8 octobre.

Lourdes 1979 : La catéchèse comme enjeu missionnaire

La parution de l'encyclique *Redemptor hominis* confirme la théologie développée par le cardinal Wojtyła lors du concile puis à l'occasion des synodes romains de 1971 et 1974. Elle puise sa cohérence dans une anthropologie fondée sur une définition verticale de l'homme dans son rapport à la transcendance. Or la réaffirmation de la ligne wojtylienne depuis le siège papal marque la défaite de l'épiscopat français conciliaire. Il est dès lors impératif pour l'épiscopat de réévaluer l'admonestation de Paul VI de 1977 au filtre de *Redemptoris hominis*. Le président Etchegaray prend acte à l'ouverture de l'assemblée plénière de 1979 tandis qu'est annoncée la venue à Paris du souverain pontife pour l'année suivante¹⁴³ :

¹⁴¹ Dominique MANENC, "Mgr Collini à 700 catéchistes : Votre tâche est un ministère", *La Croix*, 20 octobre 1979

¹⁴² ANONYME, "Avant la rentrée des catéchismes, une mise en garde de l'évêque d'Agen", *La Croix*, 10 août 1979

L'Église de France doit se préparer à accueillir Jean-Paul II. A la lumière de sa parole, de son encyclique *Redemptor hominis*, mais aussi des questions que Paul VI nous posa lors des visites ad limina en 1977. Pourquoi ne pas préparer la visite du Saint-Père en reprenant l'appel que, le 11 février en la fête de Notre-Dame de Lourdes, il a lancé à la France : "Heureuse es-tu d'avoir reçu la foi dès l'origine ! Ne laisse pas ta foi s'amoinrir ou se dissoudre. Fortifie ta foi ! Et rayonne la !"

Tel est le contexte dans lequel s'inscrit la redéfinition de la catéchèse en France. Autre donnée de l'équation à la veille de l'assemblée de Lourdes, TF1 dévoile, le 21 octobre, un sondage de l'institut Louis Harris selon lequel 82% des interviewés se disent catholiques. Par ailleurs, 74% des parents qui se déclarent catholiques envoient leurs enfants au catéchisme¹⁴⁴. Or les décisions épiscopales à venir apparaissent, à bien des égards, décisives pour le mode de discussion que l'Église veut entretenir avec la pensée profane¹⁴⁵. Le succès de l'assemblée plénière passe donc par l'adoption d'un texte de référence et d'un recueil de textes privilégiés¹⁴⁶.

Le 25 octobre, Jean-Paul II publie sa première exhortation apostolique, *Catechesi tradendae*. Préparé par Paul VI puis retravaillé par Jean-Paul I^{er} à la suite du synode de 1977, le texte est consacré à la catéchèse¹⁴⁷. L'événement manque de troubler les débats de l'assemblée plénière ouverte deux jours auparavant. Le cardinal Gouyon évoque ainsi "une dérive impressionnante" entre certains points du texte de référence et l'exhortation apostolique¹⁴⁸. Isolé au sein de la conférence épiscopale, l'archevêque de Rennes n'obtient aucune modification substantielle du document épiscopal à l'étude.

Il n'en demeure pas moins que pour Rome, la voix d'un cardinal n'a pas la même portée que celles d'évêques, ainsi que le révèle la réhabilitation de la tradition du

¹⁴³ COLLECTIF, *Le courage des prophètes*, Paris, Le Centurion, 1979, page 14

¹⁴⁴ Félix LACAMBRE, "3 catholiques sur 4 envoient leur enfant au catéchisme", *La Croix*, 21 et 22 octobre 1979

¹⁴⁵ Commentant le sondage, le père Defois annonce que "la réflexion épiscopale [sur la catéchèse] s'engage dans un sillon déjà tracé et ensemencé par l'opinion publique. Cette nouvelle pièce versée au dossier de Lourdes souligne nos communes responsabilités pour orienter et soutenir ce large mouvement réellement enraciné dans la population française". Fort de sa formation de sociologue, le secrétaire général de l'épiscopat livre son analyse du sondage dans *La Croix*. Le père Defois s'ingénie alors à atténuer le constat d'une pratique religieuse très faible tandis que sont valorisées les motivations parentales pour envoyer leur enfant au catéchisme. "Les catholiques estiment un enseignement religieux indispensable pour la formation d'un chrétien dans sa vie de croyant. Il fait partie de la culture d'un homme selon les parents d'aujourd'hui". La mise en œuvre du catéchisme permet par ailleurs la réalisation de la théologie conciliaire du peuple de Dieu. Par ailleurs, les parents saluent les ouvertures pédagogiques des nouvelles méthodes catéchétiques même s'ils déplorent le manque de savoir des jeunes générations (39%). Gérard DEFOIS, "La catéchèse et les Français", *La Croix*, 24 octobre 1979

¹⁴⁶ Gérard DEFOIS, "L'universalité de l'Église et l'identité chrétienne", *La Croix*, 24 octobre 1979

¹⁴⁷ ANONYME, "Jean-Paul II rappelle le "devoir sacré" de la catéchèse", *ICI*, 544, novembre 1979

¹⁴⁸ André VIMEUX, "Les évêques face au quatrième pouvoir", *Témoignage chrétien*, n°1843, 5 novembre 1979

consistoire, tombée en désuétude depuis la création des congrégations romaines. L'initiative papale n'est pas sans incidence sur l'avenir des conférences épiscopales et la tenue des débats qui les animent. L'analyse qu'en livre Albert Longchamp dans *Témoignage chrétien* intéresse particulièrement le dossier de la catéchèse française et donne tout son relief à l'intervention du cardinal Gouyon¹⁴⁹ :

Côté conférences épiscopales [...], que va devenir le synode dont l'autorité morale est déjà bien limitée ? On vient de s'en apercevoir avec le document récent sur la catéchèse qui porte davantage la marque de Jean-Paul II que de tout le travail des délégués synodaux de 1977. Alors ? Convocation fraternelle ou mise au pas ? Jean-Paul II a déjà montré qu'il faut lier l'un et l'autre. Son autorité personnelle n'a, pour le moment, rien à craindre des cardinaux qui, il y a un an, l'ont fait pape : les contestataires sont encore loin.

Le 26 octobre 1979, Mgr Gilson présente un projet de texte. Il considère près de 80 publications catéchétiques en circulation. La mouture soumise à l'assemblée s'organise selon les lignes de force suivantes : la catéchèse doit tenir compte du contexte social et culturel ; elle est un service public auquel tout enfant catholique a droit entre 8 et 12 ans ; elle est une initiation chrétienne éveillant l'enfant aux sacrements, à la morale et à la prière ; christocentrique, la catéchèse ouvre à la lecture de la Bible¹⁵⁰. Ce travail préliminaire du groupe de travail ne suffit pas à créer le consensus. Celui-ci n'est obtenu qu'après l'inclusion de 50 amendements au projet du père Gilson.

"Devant les projets élaborés, l'épiscopat a soudain pris conscience des difficultés soulevées par ces deux documents et peut-être aussi du caractère un peu hâtif de ses décisions de 1977" relève Brigitte André pour les *Informations catholiques internationales*¹⁵¹. Finalement, le texte de référence pour la catéchèse est approuvé par l'assemblée, le 30 octobre, par 105 voix contre deux non et quatre blancs. Difficile, le vote n'en n'est pas moins déterminant dans la mesure où les évêques s'engagent à n'utiliser que les catéchismes reconnus par la commission de l'enseignement religieux

Il est éclairant d'étudier le détail d'un scrutin loin d'exprimer un consensus. 88 évêques se prononcent pour que ne soient utilisés que les manuels ayant reçu le label de la commission - contre 17 non et 6 blancs. Par ailleurs, l'articulation du texte mécontente une substantielle minorité, soit 29 oppositions contre 78 votes positifs et 3 blancs¹⁵². Succédant à Mgr Orchampt à la présidence de la commission de l'enseignement religieux, Mgr Boffet insiste sur la convergence des travaux de Lourdes avec *Catechesi tradendae*. "Vous voyez bien que nous ne sommes pas le troupeau rétif de l'Église de France, chaperonné par un Pape loup-garou", insiste l'évêque de Montpellier¹⁵³.

¹⁴⁹ Albert LONGCHAMP, "La réunion des cardinaux à Rome : Une innovation ? Plutôt un retour au passé", *Témoignage chrétien*, 1843, 5 novembre 1979

¹⁵⁰ Félix LACAMBRE, "Les évêques rédigent un texte-cadre pour les auteurs de catéchisme", *La Croix*, 27 octobre 1979

¹⁵¹ Brigitte ANDRÉ, "Au cœur des débats : l'exigence missionnaire", *ICI*, 544, novembre 1979

¹⁵² Félix LACAMBRE, "Les enfants disposent de nouveaux catéchismes", *La Croix*, 1^{er} et 2 novembre 1979

En revanche, le recueil de documents privilégiés s'avère plus difficile à appréhender. Son armature a été adoptée par 101 voix pour, 4 contre et 4 votes blancs. Son articulation satisfait une majorité relativement modeste des évêques (78 oui, 29 non et 3 blancs). Tant et si bien que 104 votants se prononcent pour que le texte tienne impérativement compte des remarques nées au cours du débat. Trop divisée, prise par le temps, l'assemblée s'entend pour repousser le vote final sur l'ensemble du dossier catéchétique. Un vote par correspondance est prévu à cet effet.

Une controverse romaine annoncée

Le 14 novembre, le cardinal Oddi prend la présidence de la congrégation pour le clergé. Huit jours après, il accorde son agrément au texte de référence de l'épiscopat français. La crainte d'une censure romaine apparaît écartée. Les événements à venir ne tardent cependant pas à doucher l'enthousiasme de l'épiscopat français.

Au début de l'année 1980, une délégation épiscopale, emmenée par le groupe de travail sur la catéchèse, se rend à Rome pour présenter le recueil *Pierres vivantes* à la congrégation pour le clergé. Les visiteurs ne tardent pas à déchanter. L'un des membres de la délégation confie, plus tard, à *La Croix* ne "pas trouver d'interlocuteur en la personne du cardinal Oddi"¹⁵⁴. Celui-ci promet à la délégation française d'examiner le recueil et de faire parvenir aux évêques français ses observations pour l'assemblée plénière suivante. Or *La Croix* relève qu'aucune procédure de la sorte n'est prévue par le droit canon.

Les mois passant, ni la commission épiscopale de l'enseignement religieux, ni le père Gilson ne reçoivent les observations promises à Rome. L'assemblée plénière procède cependant au vote et adopte à une large majorité le document - sur 107 votants, 103 oui, 2 non et 2 blancs. Ce n'est qu'au lendemain de ce vote massif et consensuel que le cardinal décide d'adresser ses remarques au président de la conférence épiscopale. Les critiques sont substantielles. Le cardinal insiste, par ailleurs, en dissociant autorisation d'imprimer et approbation formelle du texte.

L'adoption des deux documents que sont le *Texte de référence*, publié sous le titre *La catéchèse des enfants*¹⁵⁵, et le *Recueil de documents privilégiés* ne fait pas l'unanimité. Le commentaire romain ne manque pas de nourrir le débat concernant l'autorité à accorder aux textes adoptés à Lourdes. La revue jésuite des *Etudes* voit dans l'entreprise épiscopale un événement décisif¹⁵⁶ :

Les évêques n'ont pas voulu publier un nouveau catéchisme. Leur initiative est plus complexe. Elle comporte deux opérations simultanées, qui se veulent complémentaires. L'une est de clarification, d'orientation et de simulation d'une

¹⁵³ Paul-René DI NITTO, "Mgr Boffet : La catéchèse, un enjeu important, une mission écrasante", *La Croix*, 6 novembre 1979

¹⁵⁴ Gwendoline JARCYK, Catéchèse : les méandres d'un conflit", *La Croix*, 11 et 12 novembre 1983

¹⁵⁵ CONFÉRENCE DES EVÊQUES DE FRANCE, "La catéchèse des enfants. Texte de référence au service des auteurs de publications catéchétiques et des responsables de la pastorale", Paris, Le Centurion, 1980, 88 pages

¹⁵⁶ René MARLÉ, "Une nouvelle étape de la catéchèse française", *Etudes*, octobre 1980, pp. 389-404

créativité déjà à l'œuvre ; cette créativité, recommandée par la diversité des situations, doit être le fait d'équipes, aussi nombreuses que possible, d'auteurs de "documents et d'instruments" de catéchèse, eux-mêmes au service "d'animateurs" considérés comme la pièce maîtresse du dispositif. L'autre opération répond à un souci d'unité dans l'expression de la foi ; elle consiste à assurer les nombreuses transhumances de notre temps, un minimum de repères communs, permettant la communication et la compréhension mutuelle à l'intérieur de l'Église.

Face aux dicastères romains, Mgr Boffet défend avec succès la position de l'épiscopat français selon laquelle *Pierres vivantes* n'est pas un catéchisme *stricto sensu*. Il se présente comme "un recueil de documents rassemblés dans un même volume, et offrant, selon différents modes d'expression complémentaires, des pistes à explorer, des matériaux à construire, des éléments à découvertes progressives"¹⁵⁷. Telle qualification juridique du document l'exempte d'une nécessaire approbation du Saint-Siège. L'épiscopat n'en dédaigne pas pour autant les remarques de la congrégation du clergé.

***Pierres vivantes*, un accouchement dans la douleur**

En charge du commentaire, René Marlé relève les difficultés au devant desquelles l'Église de France s'achemine. Les évêques ont-ils les moyens de leurs ambitions ?¹⁵⁸ :

Quel sera le sort du dispositif mis laborieusement en place ? Il est impossible de le prévoir. Les évêques n'ont pas misé sur la facilité. La réussite est suspendue, pour une large part, à la bonne volonté et à la compétence de ceux qui vont avoir, à tous les niveaux, à réaliser la politique tracée.

Le secrétariat de l'épiscopat annonce la parution de *Pierres vivantes* pour le 15 avril 1981. La presse chrétienne est alors largement mise à contribution. Ainsi, en mars, la revue *Points de repère* consacre un dossier à l'ossature de *Pierres vivantes* ainsi qu'aux questions que ne va pas manquer de se poser le catéchiste à sa lecture. Le mois suivant, c'est au tour de la revue dominicaine *Fêtes et saisons* de proposer un numéro spécial. Pour sa part, *Auimages* décortique le visuel du manuel. Les *Cahiers de l'Évangile* explicite les choix qui ont présidé à une telle rédaction. Des clefs de lecture de la partie biblique sont également fournies. Des revues comme *Chrétiens ensemble*, *La foi aujourd'hui* publient des articles de réflexion sur le recueil. La revue *Prêtres diocésains* fait de même. Enfin, la conférence épiscopale diffuse une documentation à la presse nationale et régionale en vue de rejoindre le plus grand nombre possible de parents et d'enfants.

En avril 1981, ce sont pas moins de 300 000 *Pierres vivantes* qui sont distribuées. Or, dès sa présentation, le père Gilson en confirme la perfectibilité. Comme pour prévenir toute désillusion, *La Croix* insiste sur l'investissement que le nouveau recueil exige des catéchistes. "Tant dans ses textes que dans son illustration, il demande un gros effort des catéchistes qui vont se trouver affrontés à la liberté de perception et d'interrogation de l'enfant. Tant et si bien que l'ensemble de la direction nationale et des directions

¹⁵⁷ Brigitte ANDRÉ, "Le pape confirme la responsabilité primordiale des évêques français", *ICI*, 580, novembre 1982

¹⁵⁸ René MARLÉ, "Une nouvelle étape de la catéchèse française", *op. cit.*, page 403

diocésaines de l'enseignement religieux devront faire face à un nouveau défi : la formation permanente des 100 000 catéchistes françaises”¹⁵⁹ .

Les milieux traditionalistes manifestent aussitôt leur mécontentement et trouve dans les publications du groupe Hersant un relais puissant à leur action de dénonciation auprès du Vatican¹⁶⁰ . Le mouvement de contestation prend alors une telle ampleur que l'épiscopat est acculé à réagir. "Certains vont dire à Rome, parfois tous les quinze jours que les évêques français sont hors de la légalité", déplore le père Vilnet¹⁶¹ . Le 2 février 1982, *La Croix* ouvre ses colonnes au père Gaston Piétri, directeur du centre national de l'enseignement religieux. Au fil d'une interview publiée en page centrale du quotidien, celui-ci tente de faire œuvre de pédagogie afin de lever tous soupçons à l'égard de *Pierres vivantes*¹⁶² :

Le malentendu est entre le tout fait et ce qui est donné à faire. Si vous préférez, entre une pédagogie de conclusion et une pédagogie de découverte. Il n'est pas entre la "tradition" et le "moderne". Car la traditionnelle est dans les matériaux à réemployer et l'esprit avec lequel on le fait. [...] Il nous faut organiser l'accès au document. On le fait à l'école. Une raison de plus pour le faire dans le domaine de la foi. La catéchèse est la "transmission des documents de la foi", a dit encore le synode de 1977. Nous voulons que l'enfant ne soit ni assujéti à un livre où "il y a tout", ni à un catéchiste fut-il un très bon témoin. Le document permet qu'existe, entre les enfants et le catéchiste, un troisième pôle.

Tandis que la controverse s'aiguise, les éditions Beauchesne publient *Un siècle de catéchèse en France (1893-1980)* de Gilbert Adler et Gérard Vogelesen dans la collection "théologie historique"¹⁶³ . Engagé aux côtés de l'épiscopat, *La Croix* consacre une page entière à la présentation de l'ouvrage sous sa rubrique "religion" du 30 mars 1982¹⁶⁴ . Les auteurs participent au mouvement catéchétique du diocèse de Strasbourg. Reconnaisant les risques de dérive anthropocentrique, optimiste ou intellectualiste du renouveau catéchétique insufflé par le père Colomb, les deux auteurs n'en demeurent pas moins de fervents défenseurs. "Le mérite de cette génération de documents fut d'opérer des déplacements irréversibles : la reconnaissance de la place du sujet, l'apport du langage biblique et liturgique, une conception plus communautaire que scolaire, l'importance accordée à la foi par laquelle le croyant s'engage tout entier"¹⁶⁵ .

¹⁵⁹ Félix LACAMBRE, "Pierres vivantes, un outil pour la foi", *La Croix*, 15 avril 1981

¹⁶⁰ Muriel DU SOUCH, "Des reproches plus ou moins bien intentionnés", *La Croix*, 2 février 1982

¹⁶¹ Félix LACAMBRE, "Mgr Vilnet défend la catéchèse", *La Croix*, 27 octobre 1982

¹⁶² Muriel DU SOUCH, "Catéchisme : Non, la foi n'est pas bradée !", *La Croix*, 2 février 1982

¹⁶³ Gilbert ADLER et Gérard VOGELISEN, *Un siècle de catéchèse en France (1893-1980)*, Paris, Beauchesne, 1982, 601 pages

¹⁶⁴ Le commentaire est confié à Serge Duguet du service diocésain de la catéchèse de Poitiers.

¹⁶⁵ Serge DUGUET, "Trente-cinq ans de recherche catéchétique", *La Croix*, 30 mars 1982

Le 6 septembre, Mgr Boffet s'interroge dans son bulletin diocésain de Montpellier : "Les évêques de France ont-ils trahi ?". Le président de la commission épiscopale de l'enseignement religieux réagit à la campagne lancée par le journal *Présent* sur le thème "le catéchisme des évêques accorde une place croissante à la politique (de gauche), à la sexualité (rampante), une place décroissante à la religion"¹⁶⁶. Pour sa part, un Comité d'étude pour l'action et la vie chrétienne dénonce un "catéchisme contraire ou étranger à toutes les déclarations, définition et à tous les enseignements de tous les conciles jusqu'aujourd'hui"¹⁶⁷.

Publications et acteurs traditionalistes prolongent leurs critiques en érigeant une opposition entre l'épiscopat français et Rome. La lettre qu'adresse le cardinal Oddi à Mgr Etchegaray en 1979 concernant l'agrément romain aux publications catéchétiques est publiée dans de nombreuses publications contestataires. "Il n'est pas tout à fait honnête de "faire parler" un document sans tenir compte de la suite du dialogue", proteste le père Boffet. Pour les *Informations catholiques internationales*, "la polémique semble porter sur une certaine conception de l'Église : la contestation concerne la responsabilité et l'autonomie des conférences épiscopales accusées de ne plus être en communion avec Rome"¹⁶⁸. Après avoir tenté d'opposer centre national d'enseignement religieux et épiscopat, durant les années 1970, les milieux conservateurs excitent la fibre ultramontaine avec la complaisance du cardinal Oddi.

Dans une lettre du 26 février, le préfet de la congrégation du clergé adresse ses encouragements au père Chevalier - auteur d'un catéchisme traditionaliste - et à la maison d'éditions Téqui pour la diffusion des ouvrages *Itinéraires avec Jésus-Christ* et *Notre Père du ciel*. Aussitôt, l'éditeur publie ce courrier qui discrédite l'épiscopat qui a refusé leur visa de conformité aux deux livres incriminés. "C'est bien sûr un paradoxe de voir des documents qui sont approuvés par Rome n'être pas retenus en France", concède le père Paul Grolleau, au lendemain de sa désignation à la tête du centre national de l'enseignement religieux en octobre 1982¹⁶⁹. "Cependant, ces livres ne sont pas conformes au texte de référence", poursuit-il en précisant que ces lettres du cardinal n'ont pas valeur d'*imprimatur*.

Le 10 septembre 1982, Jean-Paul II reçoit à déjeuner Mgr Vilnet et le père Defois. A cette occasion, le président et le secrétaire général de l'épiscopat exposent leurs difficultés dans la mise en œuvre des nouveaux documents catéchétiques. Le 1^{er} octobre, c'est au tour des évêques d'Île-de-France d'être reçus par le souverain pontife dans le cadre de leur visite *ad limina*. Le pape se veut alors rassurant. "Je ne veux pas ignorer les multiples changements qui se sont produits dans la société de votre pays depuis plus de vingt années : ces changements n'ont pas manqué de provoquer une

¹⁶⁶ Brigitte ANDRÉ, "Le pape confirme la responsabilité primordiale des évêques français", *ICI*, 580, novembre 1982

¹⁶⁷ *Ibid*

¹⁶⁸ *Ibid*

¹⁶⁹ Muriel DU SOUICH, "Catéchisme : une mise en route sans histoire", *La Croix*, 23 octobre 1982

révision des pratiques pastorales, singulièrement, celle de la catéchèse des enfants". Quant aux critiques, poursuit le pape, tandis que Mgr Lustiger sollicite du père Oddi plus de collégialité, celles-ci doivent être accueillies "avec sérénité"¹⁷⁰ :

Dans les diocèses dont vous avez la charge, aucune personne ni aucun groupe privé ne saurait suspecter ni remettre en cause votre responsabilité primordiale en ce domaine ni l'autorité qui lui est inhérente. J'exhorte donc tous les fils de France à réagir avec sérénité, confiance et unité autour de leurs évêques... De tout cœur, je vous dis mes encouragements et je bénis les prêtres et les laïcs qui consacrent leur temps et leur peine en collaborant avec vous dans ce ministère si important de la catéchèse.

A la veille de l'assemblée plénière, le président de la conférence épiscopale dit sa satisfaction d'avoir "retrouvé [dans l'adresse papale], presque mot pour mot, le contenu de [ses] conversations" avec le pape en sa résidence de Castel Gandolfo¹⁷¹ .

B/ Quelle mission et comment (1980-1981) ?

Le débat sur la catéchèse est la manifestation la plus visible d'une interrogation plus générale. Amenée à la fin du pontificat de Paul VI, la question de la redéfinition de la mission s'impose comme la première urgence.

Bilan de la visite papale : une nécessaire redéfinition de la mission

A la veille de la première visite du pape en France, la fédération des organismes de communication sociale et le secrétariat national de l'opinion publique composent une *Radioscopie de l'Église en France* à l'attention des journalistes d'informations religieuses. L'analyse d'une trentaine de sociologues, historiens et acteurs de l'Église est sollicitée. Distribué à toutes les personnes présentes au rassemblement du Bourget, l'outil de communication devient un instrument pastoral. Pour le père Jacques David, directeur du secrétariat national, l'événement offre l'occasion d'élargir les catégories pastorales habituelles de l'Église de France¹⁷² .

Réuni du 9 au 11 juin, le conseil permanent tire les leçons de la visite de Jean-Paul II en France. Après la réforme catéchétique, *La Croix* salue d'ouverture d'un nouveau chantier pour l'épiscopat. "L'assemblée plénière des évêques traitera à Lourdes, en novembre 1980, des "enjeux missionnaires", des années à venir. La journée missionnaire d'octobre revêtira une importance exceptionnelle", indique le quotidien catholique¹⁷³ . Le cap donné par l'épiscopat enthousiasme *La Croix* qui titre, encore dix jours après, sur "les évêques affrontés à l'avenir".

¹⁷⁰ ANONYME, "Catéchèse : le pape soutient les évêques français", *La Croix*, 3 & 4 octobre 1982

¹⁷¹ Félix LACAMBRE, "Mgr Vilnet défend la catéchèse", *La Croix*, 27 octobre 1982

¹⁷² Lucien BERTI, "Pour mieux connaître l'Église qui est en France", *La Croix*, 11 juin 1980

¹⁷³ ANONYME, "L'Église de France tire les leçons du voyage du Pape", *La Croix*, 14 juin 1980

Dans *La Croix* du 18 juin, Pierre Marthelot, directeur du centre d'études du Maghreb et du Moyen-Orient à l'école des hautes études en sciences sociales, relie le thème de la "France pays de mission" au filtre de la visite papale. Le succès de ce dernier est d'avoir permis la renaissance d'une ferveur religieuse populaire. En la réhabilitant au service de la mission tandis que l'Église française complexe à mesure que l'intelligence de la foi semble passablement sapée. Reste pour l'épiscopat à faire la preuve qu'une mission épousant les traits de la religion populaire peut être menée en bonne intelligence ¹⁷⁴ :

Un autre danger qu'il ne faut pas minimiser non plus serait la prime donnée à un certain anti-intellectualisme, tout aussi mortel pour l'Église que l'élitisme dont nous sommes coutumiers. En particulier cette reconnaissance de la communication multitudinaire ne doit pas conduire à je ne sais quel conformisme simplificateur, minimisant la part de la recherche intellectuelle et noyant dans un consensus populiste habilement manipulé les problèmes inhérents à cette recherche.

Les écueils élitistes ou populistes ne sont rien au regard des mutations sensibles des relations que les évêques français sont appelés à entretenir avec le Vatican. Comme la mise en œuvre des *Pierres vivantes* le laisse présager, la pastorale de l'Église de France ne pourra désormais plus faire l'économie d'un détour romain. C'est du moins ce que suggère une enquête de l'institut de sondage Indice-opinion paru dans *Le journal du dimanche* du 22 juin 1980 : pour 55% des Français, "les catholiques de France sont désormais plus près du pape que des évêques", diagnostique le journal pour qui 59% des Français refusent de voir en Jean-Paul II "un pape autoritaire qui veut mettre en tutelle l'Église de France" ¹⁷⁵ .

Lourdes 1980 : par-delà les milieux, de nouvelles perspectives missionnaires

L'assemblée plénière qui se tient du 5 au 10 novembre 1980 à Lourdes annonce pour l'épiscopat une inflexion dans son mode de gouvernement de l'Église. Les évêques français procèdent alors à une réévaluation des perspectives missionnaires arrêtées lors de l'assemblée de 1967. L'historien René Rémond introduit les débats par un exposé sur les mutations sociologiques et culturelles de l'après 1968. Les mouvements d'action catholique ne manquent alors pas de lui opposer l'absence de référence d'éléments socio-économiques dans l'analyse du politologue ¹⁷⁶ . Le président de la conférence épiscopale insiste sur le déclin de "l'élitisme nietzschéen" et de son emprise sur les chrétiens militants. Mgr Etchegaray appelle de ses vœux un retour critique sur cette page de l'histoire intellectuelle du catholicisme français en train de se tourner. L'archevêque de Marseille s'attire alors les commentaires mitigés de *Témoignage chrétien* ¹⁷⁷ :

L'épiscopat ne doit pas oublier de battre la coulpe de ses propres méthodes de

¹⁷⁴ Pierre MARTHELOT, "L'Église toutes portes ouvertes", *La Croix*, 18 juin 1980

¹⁷⁵ ANONYME, "Le pape redonne foi à l'occident", *La Croix*, 24 juin 1980

¹⁷⁶ Félix LACAMBRE, "Les débats autour de la mission", *La Croix*, 26 octobre 1982

¹⁷⁷ *Ibid.*

travail. N'enserrent-elles pas dans un quadrillage serré de commissions, d'organismes divers, toutes les initiatives apostoliques ? Si aujourd'hui la JOC de 1927 naissait, parviendrait-elle à glisser à travers les mailles du filet?

L'épiscopat décide la constitution d'un groupe de réflexions autour de Mgr Panafieu pour la définition de nouvelles orientations missionnaires. Mgrs Coffy, Bourrat, Streiff, Kervennic ainsi que les pères Bonfils, Molin (chargé de l'apostolat des laïcs) et Talagrand entourent l'archevêque d'Aix-en-Provence. En prévision de l'assemblée, Mgr Panafieu adresse un courrier aux évêques afin qu'ils définissent les priorités à discuter à Lourdes. L'équipe ainsi constituée souhaite alors dresser la synthèse des convictions pastorales et questions nouvelles qui surgissent. La discussion avec les forces vives de l'Église s'engage autour de trois points : les axes apostoliques de la prochaine décennie, les points d'appui doctrinaux et le lien avec les Églises dans le monde. A la veille de l'assemblée, Mgr Panafieu présente le contexte dans lequel intervient la réflexion qu'il dirige ¹⁷⁸ :

En dix ans, la société française a connu d'importants changements, moins spectaculaires qu'en 1968 mais probablement plus durables. Nous sommes sortis d'une société de croissance continue et du mythe du progrès pour entrer dans un nouveau type de développement. Et ceci dans un contexte d'instabilité mondiale et de menaces de guerre. Plus profondément, les mentalités se modifient. Les idéologies ne mobilisent plus beaucoup. Les centres d'intérêt et les attentes des Français ne sont plus les mêmes qu'en 1970. L'Église de France elle aussi a été fortement secouée. Elle a connu des hémorragies qui l'ont affaiblie et des oppositions internes qui ont parfois stérilisé son action.

Dans sa présentation de l'avant-projet pour de nouvelles perspectives missionnaires, Mgr Panafieu annonce qu'avec "la prise en compte de questions nouvelles et d'attentes inédites", l'ensemble de l'épiscopat se devra de "relativiser ses propres méthodes pastorales, de regarder au-delà des frontières" ¹⁷⁹ . A cette occasion, les évêques identifient l'apparition d'une ligne de fracture dans l'Église. Mgr Etchegaray l'établit entre les "classes moyennes du salut", présents dans les paroisses, et les militants "qui ont creusé des sillons sur les sols les plus fermés à la parole de Dieu" ¹⁸⁰ . Gaston Piétri, directeur du centre national de l'enseignement religieux revient dans un article pour *Témoignage chrétien* sur les enjeux que fait naître une telle césure au cœur de l'Église. Il relève alors que les catégories pastorales, culturelles, sociales et politiques forgées au creux de ces deux groupes identifiés ne communiquent pas. "A la limite ils n'ont pas la même religion". Or sondages et rencontres alarment les évêques sur le caractère incompressible de la distance creusée entre ces deux visages du catholicisme français.

Outre le contexte strictement ecclésial, le père Piétri justifie les inquiétudes épiscopales du fait de la recomposition du paysage intellectuel et culturel de la France. Le renouvellement des options missionnaires par les évêques tente d'esquiver le double

¹⁷⁸ Félix LACAMBRE , "Mgr Panafieu : Nous recevons le défi de l'espérance", *La Croix*, 5 novembre 1980

¹⁷⁹ Brigitte ANDRÉ, "Les évêques soucieux du dialogue entre l'Église et les cultures modernes", *ICI*, 557, décembre 1980

¹⁸⁰ *Ibid*

accueil de l'incroyance persistante et celui d'un paganisme résurgent¹⁸¹. Le 3 octobre 1980, l'attentat de la rue Copernic intervient au terme d'une succession de quarante et un attentats racistes depuis le mois de juin. L'incident provoque la mort de quatre personnes et en blesse une vingtaine. Il s'agit de l'attentat le plus meurtrier contre la communauté juive depuis la Libération. Le pire est cependant évité au vu des 300 fidèles présents à l'heure de l'explosion. La veille, pas moins de 10 000 manifestants protestaient contre la vague d'attentats racistes en cours. Le soir du drame, le cardinal Marty intervient à la télévision, demandant "pardon au Seigneur de tous les actes de violence". Depuis Rome où il participe au synode, Mgr Etchegaray exprime, en communion avec les évêques du monde entier, son "indignation et émotion unanime devant l'escalade de la violence contre nos frères juifs"¹⁸².

Revendiqué par l'organisation néo-nazie des Faisceaux nationalistes européens, l'attentat intervient comme le stigmaté d'une résurgence du paganisme en France. "Tuer les juifs, c'est tuer l'âme des chrétiens", déclare ainsi Mgr Lustiger dans *Le Nouvel Observateur*¹⁸³. Les publications du groupement de recherche et d'études sur la civilisation européenne (GRECE) ne sont pas sans préoccuper l'épiscopat français. Même diffus, ce courant de la scène intellectuelle prend d'autant plus de poids qu'il peut compter sur la puissance médiatique du groupe Hersant pour la vulgarisation de ses thèses au travers, notamment de l'hebdomadaire *Le Figaro-Magazine* de Louis Pauwels. Le compagnonnage avec le magazine de l'ultramontain André Frossard, au-dessus de tout soupçon antisémite, n'est pas sans poser des problèmes de lisibilité pour l'Église de France ainsi que le relève Etienne Borne dans *La Croix*¹⁸⁴. La prégnance du discours de la nouvelle droite dans une société française acquise à l'incroyance généralisée s'impose comme une donnée incontournable pour la redéfinition de la mission en France¹⁸⁵.

Dans son discours de clôture de l'assemblée plénière de 1980, Mgr Etchegaray se montre offensif. "L'élitisme nietzschéen est une maladie qui a contaminé la militance chrétienne. Lourdes est une privilégiée pour recevoir de plein fouet ces vérités qui déroutent"¹⁸⁶. Et les observateurs de s'accorder pour voir dans cette assemblée un nouveau départ pour l'Église de France. "Après l'ère "Foi et politique" est peut-être en

¹⁸¹ "Relevant en apparence d'ordres strictement différents, trois faits s'imposent à la réflexion des chrétiens : la persistance du déisme dans les schémas religieux ; la rue Copernic et l'affleurement de vieux démons qui n'ont peut être jamais cessé de nous habiter ; l'imperméabilité catégorique qu'oppose à l'Évangile plus d'un domaine de notre vie sociale ", indique le père Piétri. Gaston PIÉTRI, "Le Christ s'est arrêté...", *Témoignage chrétien*, 1896, 10 novembre 1980

¹⁸² ANONYME, "Après les attentats antisémites", *ICI*, 554, septembre 1980

¹⁸³ Mgr LUSTIGER, "Les juifs et nous les chrétiens", *Le nouvel observateur*, 20 octobre 1980

¹⁸⁴ Etienne BORNE, "Penser la révolution", *La Croix*, 12 janvier 1979

¹⁸⁵ Nous verrons par la suite comment les évêques français trouvent dans la défense de l'immigré une fenêtre d'expression décisive pour la permanence de leur parole dans l'espace public au long de la décennie 1980.

¹⁸⁶ Félix LACAMBRE, "Cette assemblée : un kaléidoscope", *La Croix*, 11 et 12 novembre 1980

train de s'ouvrir l'ère "Foi et culture" ", relève enthousiaste Brigitte André pour les *Informations catholiques internationales* ¹⁸⁷. A *Témoignage chrétien*, André Vimeux est plus réservé lorsqu'il rapporte les ambitions de l'épiscopat français et l'incurie de ses structures.

Pour l'envoyé spécial de *Témoignage chrétien*, la rationalisation de l'institution épiscopale apparaît un préalable décisif à toute mise en œuvre des nouvelles orientations de l'Église de France ¹⁸⁸ :

Encore faudrait-il que l'assemblée épiscopale ne doute pas sous le poids d'objectifs et d'impératifs multiples. Trop, c'est trop. La limite du raisonnable est atteinte, reconnaît le cardinal Etchegaray. Au moment de creuser les fondations du nouveau chantier missionnaire, n'importe-t-il pas, d'abord, d'éviter une pareille dispersion des efforts ?

Le synode national, dernière chimère conciliaire

De fait, le projet du père Panafieu n'a donné lieu à aucun vote de l'assemblée plénière. Mgr Etchegaray indique que l'Église de France doit attendre l'assemblée plénière de 1981 pour arrêter des perspectives missionnaires dans un plan sur cinq ans. Les évêques s'entendent pour rencontrer les mouvements, les groupes formels ou informels, les paroisses, etc. pour essayer de savoir ce qui se vit sur le terrain. A cette occasion, le père Molin prend la défense des mouvements réputés rétifs à toute concertation. Ainsi, aucune liste limitative des mouvements à consulter n'est établie. Dans *La Croix*, Félix Lacambre s'interroge sur le mode opératoire à mettre en œuvre. "Il faudra veiller à ce que les consultations de type statistique à l'intérieur de l'Église n'occultent pas l'attention proprement missionnaire qui consiste à annoncer Jésus-Christ à ceux qui ne le connaissent pas" ¹⁸⁹.

Plus que jamais, l'Église de France est acculée à refonder son identité dans l'Église universelle. Les hypothèses de synodes diocésains ou de la mise en œuvre d'une session pastorale sur le modèle de celle de 1974 sont évoquées ¹⁹⁰. A l'heure du bilan de l'assemblée plénière, Georges Montaron consacre l'intégralité de son éditorial au discours de clôture du père Etchegaray pour mieux discuter "la silhouette d'une assemblée du peuple de Dieu, telle que d'autres pays ont eu l'audace et la ténacité de la réaliser"

¹⁸⁷ *Ibid*

¹⁸⁸ *Ibid*

¹⁸⁹ Félix LACAMBRE, "Les trois derniers dossiers", *La Croix*, 11 et 12 novembre 1980

¹⁹⁰ Celle-ci avait débouchée sur la rédaction du texte "Libération des hommes et salut en Jésus-Christ". Une partie de l'épiscopat des années 1980 demeure attachée à ce type de fonctionnement. Il en est ainsi de Mgr Kuehn qui intervient devant le groupe Confrontations en 1987 sur le thème "comment les fidèles deviennent "acteurs" dans un diocèse" dans le cadre du cycle "l'individu comme sujet" : "Ce texte avait été préparé à l'époque, sinon par une "assemblée du peuple de Dieu", du moins par une session des évêques avec des laïcs responsables de différents mouvements ou associations. Cette session a constitué ma première expérience collégiale de jeune évêque. Elle m'avait beaucoup intéressé en son principe même : le souci "d'être-avec" avant de prendre la parole". Mgr KUEHN, "Comment les fidèles deviennent "acteurs" dans un diocèse", *Confrontations*, 2, 1987, page 64

évoquée par le président de la conférence épiscopale. Reste que l'éditorialiste demeure sceptique quant à la volonté épiscopale de réconcilier franges militante et pratiquante de l'Église ¹⁹¹ :

Cet état de fait - deux Églises parallèles - nous inquiète. D'autant plus que les évêques de France semblent plus proches de l'Église des militants que de celle des fidèles. Dans leurs évêchés, ils gardent la nostalgie de ces mouvements dont ils ont été les aumôniers.

Georges Montaron prend alors ses distances avec les commentaires du *Monde* à l'occasion du voyage papal à Paris. "N'ont-ils pas eu aussi tendance, en cette occasion, à minorer l'Église des fidèles par rapport à celle des militants ; prenant ainsi leurs désirs pour des réalités" ¹⁹² . L'enthousiasme marqué de *Témoignage chrétien* à l'invitation du cardinal laisse espérer un débat apaisé autour de la redéfinition des perspectives missionnaires de 1967. Familier des colonnes de *Témoignage chrétien*, Philippe Warnier choisit *La Croix* pour saisir au bond le ballon d'essai lancé par le cardinal Etchegaray ¹⁹³ :

Quels espoirs, quels enthousiasmes, quelles énergies déclencheront les évêques français si, hardiment, ils tentaient ainsi de remplir leur mission de serviteurs de l'unité. Non plus seulement en étant de fragiles traits d'union entre des groupes de chrétiens qui s'ignorent ou s'excluent. Mais en animant, courageusement, à travers les différences et les conflits la grande confrontation entre tous les membres du Peuple de Dieu. Afin que tous ceux-ci puissent se redire à eux-mêmes : "Voilà les croyances et les pratiques qui, tout différents que nous soyons, définissent notre identité chrétienne".

Participant enthousiaste des sessions pastorales de 1970 et 1974, Philippe Warnier suggère que soit constituée une assemblée plurielle afin qu'un minimum d'orientations soit soumis à la décision des évêques. "L'assemblée du peuple de Dieu dont l'évêque de Marseille a lancé l'idée peut être une grande chance pour l'Église de France. Le père Etchegaray a su prendre ses responsabilités en la proposant, fût-ce avec discrétion" ¹⁹⁴ . De marginal, le propos du père Etchegaray devient ligne directrice des débats de la scène catholique de la fin de l'année 1980. Le père André Picard, qui a participé à la session pastorale de 1974, prend la suite d'André Vimeux dans *Témoignage chrétien* et Philippe Warnier dans *La Croix*. Dans un article au quotidien catholique, le prêtre approuve sur le principe l'initiative d'une assemblée du peuple de Dieu. Il n'en demeure pas moins sceptique quant à la capacité des catholiques français à discuter et dépasser leurs conflits. A ce marasme de l'Église de France, le prêtre oppose la pertinence des discours papaux d'Issy-les-Moulineaux et de l'Unesco. Ces derniers sont alors présentés comme seuls à même de nourrir un hypothétique débat ¹⁹⁵ . Une nouvelle fois, la figure papale

¹⁹¹ Georges MONTARON, "L'appel de Lourdes", *Témoignage chrétien*, 1898, 24 novembre 1980

¹⁹² *Ibid*

¹⁹³ Philippe WARNIER, "Pour une assemblée du peuple de Dieu", *La Croix*, 2 décembre 1980

¹⁹⁴ *Ibid*

¹⁹⁵ André PICARD, "Une assemblée du peuple de Dieu ? Oui, mais...", *La Croix*, 14 & 15 décembre 1980

s'impose au catholicisme français.

Dès la réunion du conseil permanent des 8 et 9 décembre 1980, le président de la conférence épiscopale plaide le quiproquo pour tenter de couper court à la discussion nouée autour d'un hypothétique synode national¹⁹⁶. L'épiscopat n'en abandonne pas pour autant les perspectives d'un débat dans l'Église de France. A cet effet, l'équipe de Mgr Panafieu est étoffée. Mgr Delaporte (Cambrai), Lustiger (Orléans), Marchand (Valence), Vilnet (Saint-Dié) et les pères Henri Madelin et Latour en sont les nouveaux membres. Il faut que "les catholiques puissent avoir la possibilité de mieux se connaître par une confrontation et un partage apostolique dans la diversité des charismes et des situations". Reste à trouver sur quel mode organiser cette confrontation, qui n'est alors envisagée ni sur le modèle d'un "synode national, ni sur celui d'un "forum fourre-tout"¹⁹⁷. Les contacts engagés dans la perspective du congrès eucharistique de Lourdes de juillet 1981 sont autant d'occasions de trouver les modalités d'un dialogue à venir sur la mission. Le conseil permanent de décembre 1980 arrête le principe d'une étude sur deux ou trois jours du dossier des perspectives missionnaires l'assemblée plénière à venir. Un glissement sémantique est également envisagé avec la substitution de l'expression "service de l'Évangile" au terme de "mission".

Ces mutations interviennent tandis que chaque diocèse tente de cerner l'ensemble des acteurs ecclésiaux en présence et leurs actions¹⁹⁸. Dès le mois de décembre 1980, le diocèse de Verdun propose à ses diocésains de lui composer un canevas de réflexions pour l'assemblée de Lourdes. Celui-ci consiste en un questionnaire articulé selon quatre chapitres : accueil, vérification, urgences, questions théologiques. L'évêque du Puy consulte ses diocésains. Son questionnaire s'interroge sur les nouvelles orientations à prendre pour l'Église de France dans les années à venir. "Il s'adresse aux chrétiens engagés dans l'action catholique et, également à tous les chrétiens "regroupés - c'est à dire qui appartiennent à des mouvements, services, associations, etc. - animés par une vie de foi concrètement vécue et partagée" stipule Mgr Cornet. "Je viens vous demander votre aide. Je ne fais pas un sondage. Mais simplement, je vous demande ce que vous faites, ce que vous réalisez au service de l'Évangile pour faire naître l'Église ou la faire renaître et la faire grandir"¹⁹⁹. L'ordonnancement des questions autour des trois pôles de la mission, de la communion et de l'identité chrétienne laisse présager de la réflexion à Lourdes.

Pour sa part, Mgr Delaporte publie 53 pages d'un document intitulé *Perspectives missionnaires - horizon 85* au début de l'été 1981. L'évêque de Cambrai y restitue l'ensemble des débats engagés suite à sa lettre pastorale adressée à tous ses diocésains pour définir des objectifs diocésains pour la période 1981-1985. A peine transféré de Nancy à Cambrai au printemps 1980, Mgr Delaporte a encouragé un travail de

¹⁹⁶ Félix LACAMBRE, "France : les évêques inquiets pour la liberté dans le monde", *La Croix*, 13 décembre 1980

¹⁹⁷ ANONYME, "La petite phrase du cardinal", *Témoignage chrétien*, 1901, 15 décembre 1980

¹⁹⁸ Félix LACAMBRE, "La mission en France", *La Croix*, 10 décembre 1980

¹⁹⁹ *Snop*, n°408, 14 janvier 1981

préparation avec divers groupes qui ont formulé des propositions concrètes pour les années à venir. Finalement, *Perspectives missionnaires* reprend les suggestions retenues par le conseil épiscopal comme paraissant les plus capables de devenir des objectifs diocésains. Ce document présente alors trois priorités pastorales : la mission – “une Église qui partage la Bonne nouvelle” –, la coresponsabilité et la communication.

Vers un nouveau modèle militant

Au lendemain de son installation à l'archevêché de Paris, Mgr Lustiger apporte également des éléments de réflexion pour la définition de nouvelles perspectives missionnaires. Il s'agit d'appréhender la présence de l'Église au monde à nouveaux frais. “Nous ne devons pas mesurer l'audience du christianisme à la seule emprise des militants chrétiens et de nos organisations comme le ferait un parti qui dénombre ses électeurs. Nous sommes une des composantes de la conscience française et occidentale”²⁰⁰. Avec en filigrane une remise en cause de la méthode quantitative, l'archevêque de Paris appuie les orientations de Lourdes en tant qu'étape pour l'abandon des réflexes acquis lors de la définition de la pastorale d'ensemble²⁰¹ :

L'athéisme, l'incrédulité, la déstructuration des mœurs sont à prendre en compte. Des conflits fondamentaux sur l'homme s'instaurent partout. Ce glissement de terrain dans notre culture et notre histoire constitue un des enjeux du dossier missionnaire. “France, pays de missions ?”, le cri d'Yvan Daniel et Henri Godin, quarante ans après, il faut le reprendre, mais critiqué, réinterprété. Et ce bien sûr, en communion avec les chrétiens et les militants. Ce n'est pas simplement une question de stratégie des évêques !

La réflexion est engagée autour de Mgr Panafieu, archevêque d'Aix, et du père Piétri, directeur du centre national de l'enseignement religieux. Dès l'été 1981, il semble que l'épiscopat s'oriente vers une substitution d'un nouveau “paradigme” missionnaire au modèle Godin. “Il convient de reconnaître que les plus audacieuses initiatives missionnaires avaient été encore trop conçues paradoxalement dans la foulée de la chrétienté”, écrit le père Piétri, début juin 1981, alors qu'il opère la synthèse des assemblées partielles mises en place pour préciser les convictions et les propositions des évêques avant l'assemblée de Lourdes²⁰².

Devant le conseil permanent réuni les 15, 16 et 17 juin, Pierre Molin, secrétaire général de l'épiscopat pour l'apostolat des laïcs, prévient qu'une Église “complètement construite sur la seule action catholique pourrait risquer de devenir une Église marquée trop exclusivement par le modèle d'apôtre qui est celui du militant”²⁰³. Mais de poursuivre... ” En revanche, une Église qui ne ferait pas une place centrale au type de présence de l'action catholique ne pourrait être qu'une Église gravement mutilée”²⁰⁴. Les

²⁰⁰ André VIMEUX, “Par la foi, rencontrer l'homme”, *Témoignage chrétien*, 1915, 23 mars 1981

²⁰¹ *Ibid*

²⁰² Gaston PIÉTRI, “L'ambition d'évangéliser”, *Témoignage chrétien*, 1926, 8 juin 1981

²⁰³ Henri TINCQ, “Les travaux du conseil permanent de l'épiscopat français”, *Le Monde*, 20 juin 1981

jours suivants, celui-ci persiste dans l'*Osservatore romano*. Enthousiasmé par la mise au point, *La Croix* y voit "une réponse à la campagne d'attaques, de calomnies ou de dénigrement pour son "inefficacité" ou sa "politisation" qui continue actuellement en France contre l'action catholique"²⁰⁵. De fait de nombreux bulletins diocésains reprennent des extraits de l'intervention du père Molin au conseil permanent tandis que le bulletin épiscopal *Documents-Episcopat* en publie l'intégralité.

Il n'en demeure pas moins que la redéfinition de la mission met clairement en question la place prééminente du modèle militant, davantage qu'en 1967. La critique épiscopale de l'action catholique porte essentiellement sur sa pédagogie par l'action, soupçonnée de contenir "en germe une action de type syndical ou même politique", ainsi que le formule le père Molin²⁰⁶ :

L'appel de l'assemblée plénière de l'épiscopat en 1973 pour que tous se sentent responsables dans l'Église leur est parfois apparu comme susceptible de démobiliser certains de leurs militants parmi les plus "missionnaires", pour les orienter vers des tâches dites "intra-ecclésiales" comme la liturgie, la catéchèse des enfants ou l'accueil des sacrements. L'arrivée en leur sein de membres moins marqués par un passé chrétien, le retour chez d'autres du phénomène religieux les ont parfois pris de court. Dans ce climat, on comprend aisément que l'ouverture par l'épiscopat d'un dossier visant en quelque sorte à réévaluer les "perspectives missionnaires de l'Église en France" qui étaient jusqu'à ce jour dominées par "l'option pastorale ferme pour le type de présence missionnaire que représente en France l'action catholique" (1967), ait pu créer chez certains une sorte de perplexité, voire de méfiance.

Le conseil permanent confie à l'équipe conduite par Mgr Panafieu l'étude du document théologique produit par Mgr Coffy, président du bureau d'études doctrinales.

C/ Le congrès eucharistique de Lourdes 1981, synthèse missionnaire

Dès le 13 février 1979, Jean-Paul II annonce la convocation en France du 42^e congrès eucharistique international. Celui-ci doit se tenir à Lourdes du 16 au 23 juillet 1981 sur le thème, "Jésus-Christ, pain rompu pour un monde nouveau". Aussi, Mgr Etchegaray se met à rêver à une foule de 20 000 participants. Partisans d'associer les autres Églises chrétiennes à l'événement, les catholiques français se montrent sceptiques sur la pertinence de Lourdes pour accueillir l'événement. "On peut toutefois se demander si le choix d'un tel lieu, mais plus encore les manifestations mariales sur lesquelles l'accent va être mis, feront l'unanimité dans les milieux protestants", peut-on lire dans *La Croix*²⁰⁷.

²⁰⁴ *Ibid*

²⁰⁵ Félix LACAMBRE, "Les évêques de France et la mission", *La Croix*, 20 juin 1981

²⁰⁶ Pierre MOLIN, "Y a-t-il une intuition de l'action catholique ?", *l'Osservatore romano*, 23 juin 1981

²⁰⁷ Jean-Claude ESCAFFIT, "Mgr Etchegaray : ce que sera le Congrès eucharistique international de Lourdes de 1981", *La Croix*, 15 février 1979

Deux ans et une visite de Jean-Paul II plus tard, de tels doutes sont écartés. Conjointement engagés dans la réforme catéchétique et une réflexion sur la mission avec pour feuille de route le discours papal d'Issy-les-Moulineaux, les évêques français voient dans le congrès eucharistique l'occasion d'opérer la synthèse des nouvelles lignes de l'Église de France. Événement communautaire, la réunion de Lourdes est aussi attestataire. Fondée sur une réflexion théologique solide, elle doit favoriser une rencontre fructueuse des acteurs multiples de la pastorale issus de l'action catholique comme du Renouveau charismatique

Enjeux autour d'une mobilisation

Ainsi la préparation du congrès appelle une réflexion théologique spécifique. Celle-ci est confiée à une commission présidée par le père Eyt, président de l'institut catholique de Toulouse. Ce balisage théologique doit s'achever par l'organisation d'un symposium théologique à Toulouse du 13 au 15 juillet 1981 sur le thème "Responsabilité, partage, eucharistie".

En novembre 1980, les évêques français rédigent une lettre pastorale à propos du congrès. Ils tentent d'y cerner l'enjeu de la réflexion à naître autour de la manifestation lourdaise : "Pouvons-nous célébrer l'eucharistie sans nous engager au service de la justice, de la paix et de la liberté pour porter remède à l'indigence spirituelle et matérielle des hommes dont nous partageons l'existence ?". Édité au Centurion, le document "Jésus-Christ, pain rompu pour un monde nouveau" doit servir la réflexion dans les diocèses français²⁰⁸. "Un chef-d'œuvre d'équilibre entre les bases traditionnelles de notre foi eucharistique et les mentalités contemporaines qui en exigent la réinterprétation", s'enthousiasment les *Informations catholiques internationales*²⁰⁹. 125 000 exemplaires du texte sont ainsi distribués ou vendus, de sorte qu'au début de l'été 1981, plus de 7 000 groupes recensés sont en mesure de réagir à sa teneur. L'épiscopat français dispose ainsi d'une radioscopie relativement exhaustive de la foi eucharistique vécue en France.

Telle photographie de l'Église en France peut devenir un outil pastoral essentiel pour l'épiscopat français. Le corpus ainsi constitué est traité par une commission qui dégage 85 questions à débattre à l'occasion des dix tables rondes du congrès : "l'eucharistie pierre d'achoppement ou fondement du dialogue œcuménique ?", "une célébration sans prêtre ?", "l'absentéisme des jeunes", etc. Afin de recueillir le fruit des tables rondes, un bureau pastoral se constitue autour de Mgr Bussini et du père Louis-Marie Chaulvet. L'objectif est alors de parvenir à opérer une synthèse en deux documents différenciés, à destination de l'assemblée plénière pour l'un et du grand public pour l'autre.

Au lendemain de l'attentat contre le pape, le congrès eucharistique international n'est plus certain de compter sur sa présence. "L'épiscopat redoute que ne se reproduise la déconvenue de la messe pontificale du Bourget le 1^{er} juin 1980, où l'aérodrome était à moitié vide", relève Henri Tincq²¹⁰. Au-delà du seul événement que représente le congrès eucharistique et la perspective de son échec, les évêques français passent

²⁰⁸ COLLECTIF, *Jésus-Christ pain rompu pour un monde nouveau*, Paris, Centurion, 1981, 90 pages

²⁰⁹ Jean-Pierre MANIGNE, "Du prosélytisme au dialogue", *JCI*, 559, février 1981

l'épreuve de vérité. L'Église de France est-elle capable de mobiliser en dehors de la tutelle intellectuelle et médiatique du pape ? Une chance est peut-être à saisir pour l'épiscopat français, celle de reprendre la main. "Encourager le vedettariat au lieu de se prononcer contre, risque d'être exploité au détriment de l'Église à une époque où de nombreux ecclésiastiques et laïcs ont essayé de faire reculer un triomphalisme assez peu évangélique"²¹¹.

A un mois de la manifestation, les organisateurs enregistrent un faible taux d'inscription. Le père Defois doit alors convenir de défaillances dans l'organisation. "Nous apprenons qu'ici où là, des individus ou des groupes sont découragés par le système "de délégation" qu'on a interprété de façon trop restrictive"²¹². *Témoignage chrétien* voit dans le système de délégation le souci épiscopal d'éviter toute manifestation triomphante. "Les évêques ont souhaité un rassemblement mûrement préparé, où chacun vient porteur de la réflexion, de la recherche, de la prière d'un groupe, d'une paroisse, d'un diocèse. La barre des exigences a-t-elle été placée trop haut ?", s'interroge André Vimeux²¹³.

La nouvelle droite n'est pas en reste. Michel de Saint-Pierre dans *Credo* estime que "tout se prépare comme si la fraction moderniste du clergé qui exerce réellement le pouvoir dans l'Église en France, voulait faire du congrès eucharistique de Lourdes une "assemblée constituante" de la nouvelle religion postconciliaire"²¹⁴. Edith Delemare poursuit la dénonciation dans *Monde et vie* du 30 avril 1981 : "La doctrine qui sera professée à Lourdes est-elle la doctrine catholique ?"

Le thème du congrès eucharistique favoriserait "la tendance des quinze dernières années à ne voir que les dimensions sociales de l'Eucharistie et à oublier l'essentiel de ce don du Seigneur à son Église", entend dire René Coste²¹⁵. Acculé par la critique, le théologien prend la défense du rassemblement le 19 mai dans *La Croix*. Certes, le risque d'une "dérive horizontaliste" de l'Église n'est pas nul, concède-t-il. L'ouvrage, *Liturgie et lutte des classes*, du couple Guichard en est pour lui une illustration²¹⁶. Le congrès eucharistique, à l'inverse, peut stimuler une réflexion à frais nouveaux sur l'eucharistie. "C'est la foi et la pratique eucharistique les plus traditionnelles qui fondent le thème audacieusement retenu pour le prochain congrès eucharistique et lui confère une actualité

²¹⁰ Henri TINCQ, "L'absence éventuelle de Jean-Paul II à Lourdes provoque l'inquiétude de l'épiscopat... et le désarroi des hôteliers", *Le Monde*, 29 mai 1981

²¹¹ *Ibid*

²¹² *Présence et dialogue*, 23 mai 1981

²¹³ André VIMEUX, "Heurts et malheurs du congrès eucharistique", *Témoignage chrétien*, 1926, 8 juin 1981

²¹⁴ *Credo*, mars-avril 1981

²¹⁵ René COSTE, "Eucharistie et société", *La Croix*, 19 mai 1981

²¹⁶ Jean & Colette GUICHARD, *Liturgie et lutte des classes : le langage symbolique est-il apolitique ?*, Paris, L'harmattan, 1976, 134 pages

permanente pour chaque génération de l'histoire", se réjouit René Coste²¹⁷.

A deux mois de la manifestation le père Robert Beauvery, membre du comité national de préparation du congrès, défend vigoureusement le projet indiquant que "depuis Vatican II, l'Église de France n'a pas préparé d'événement aussi important"²¹⁸. Pour l'organisateur, l'implication de l'ACI, l'ACO ou le MRJC dans le projet est la preuve de la pertinence du congrès eucharistique. "En tant que mouvement de jeunes et d'Églises, nous nous sentons partie prenante de l'effort qui se fait pour sensibiliser les chrétiens et plus particulièrement les jeunes à une démarche active d'Église à cette occasion", indique le MRJC du Sud-Ouest alors qu'il doit animer le village "Solidarité" au camp des jeunes²¹⁹. Le 9 juin 1981, la JOC, l'ACO-MO et l'ACO officialisent leur participation à l'événement. "Nous voulons montrer un autre visage de l'Église plus universelle parce que la classe ouvrière y aura sa place", indique un responsable de l'ACO. Pour sa part, la JOC accepte de prendre en charge l'animation d'un des treize camps de toile qui devraient regrouper 1 000 jeunes chacun²²⁰. La réinsertion des mouvements d'action catholique dans l'Église de France trouve un soutien de poids auprès de Pierre Pierrard. L'événement est ainsi accompagné d'une chronique de l'historien dans *La Croix* pour le 90^e anniversaire de *Rerum novarum*. Celui-ci érige alors le catholicisme social au rang de "matrice du catholicisme contemporain". Dans son actualité missionnaire, l'Église de France doit se souvenir que "la pensée et l'action catholique, en France particulièrement, ont reçu de *Rerum novarum* une impulsion décisive"²²¹.

Le 18 juin 1981, après la cathédrale Saint-Jean à Lyon, Notre-Dame de Paris fait le plein autour de Mgr Lustiger et ses auxiliaires Mgrs Frossard et Gilson, accompagnés de 80 prêtres. Le 20 juin 1981, Mgr Boffet réunit 4 000 personnes dans l'enceinte du palais des sports de Montpellier en vue du congrès eucharistique. Les rassemblements diocésains se succèdent ainsi autour du thème de l'eucharistie. Le 8 juillet, le secrétaire général de l'épiscopat intervient dans *La Croix*. Relevant la dimension internationale de l'événement que constitue le congrès, le père Defois suggère que la réunion de Lourdes soit l'occasion d'interroger le "piétinement des relations Nord-Sud". "Le pari chrétien, c'est de dénoncer cette mondialisation technique ou matérielle par une solidarité et une responsabilité éthique plus haute et plus large"²²².

Du symposium théologique au congrès eucharistique : l'impossible

²¹⁷ René COSTE, "Eucharistie et société", *La Croix*, 19 mai 1981

²¹⁸ Pierre SERVENT, "Depuis Vatican II, l'Église de France n'a pas préparé d'événement aussi important", *La Croix*, 26 mai 1981

²¹⁹ "Le MRJC en liaison avec le service jeunes des pèlerinages invite les jeunes ruraux du Sud-Ouest à accueillir Jean-Paul II", *Bulletin religieux de Tarbes et Lourdes*, n°29, 21 juillet 1983

²²⁰ Pierre SERVENT, "Mission ouvrière et Congrès eucharistique international", *La Croix*, 11 juin 1981

²²¹ Pierre PIERRARD, "Le 90^e anniversaire de *Rerum novarum*", *La Croix*, 10 juin 1981

²²² Gérard DEFOIS, "Lourdes 1981 : carrefour d'Églises", *La Croix*, 8 juillet 1981

unanimité

Du 13 au 15 juillet 1981, quelque 180 théologiens, économistes, philosophes, évêques, membres d'organisations internationales et personnes engagées dans des mouvements caritatifs et de solidarité sont réunis à l'institut catholique de Toulouse pour un symposium international. Le cardinal Hyacinthe Thiandoum, archevêque de Dakar, en assure la présidence. Il s'agit alors pour les participants "d'attester que la foi de l'Église en l'eucharistie constitue pour les catholiques une exigence toute particulière de partage et de responsabilité ; au plan personnel, certes, mais aussi à l'échelle du monde en vue de l'instauration de nouvelles relations économiques internationales"²²³. A cette occasion, des chrétiens et des chrétiennes du Tiers-Monde expriment dans un cadre ecclésial officiel leur volonté, au nom de l'Évangile, de se libérer de l'emprise politique, économique, culturelle et religieuse de l'Occident, ainsi que le relèvent les *Informations catholiques internationales*. Le père Eyt, recteur de l'institut catholique de Toulouse, évoque alors une expérience de "démocratie ecclésiale". Répartis en huit groupes linguistiques, les congressistes, rejettent le premier jour, un projet de message rédigé par trois prêtres français jugé "pas assez percutant". A force d'amendements, un texte est adopté par 117 voix et 24 abstentions. Enthousiaste, la rédaction des *Informations catholiques internationales* le reproduit intégralement comme éditorial pour un numéro spécial consacré au congrès²²⁴.

Le rassemblement de Lourdes s'ouvre ainsi sur une lecture d'extraits du message voté par le symposium toulousain. Le lendemain, cinq des principaux intervenants de Toulouse reviennent sur la réflexion menée devant les groupes anglophones et francophones du congrès. "Mais contrairement à ce qui avait été prévu par certains organisateurs, le texte du message ne fut ni traduit ni distribué à l'ensemble des congressistes", regrette les *Informations catholiques internationales* plus enthousiastes aux interpellations de Dom Helder Camara et Mgr Marty à être "au service d'un monde nouveau [...], à la fois des spirituels, des responsables et des apôtres"²²⁵. L'apostrophe de l'ancien archevêque de Paris contraste avec "l'absence de cet aspect de "l'engagement et partage" de l'Eucharistie qui fut assez nette dans la plupart des homélies et des conférences prononcées à Lourdes ; dans certains groupes linguistiques, on entendit même des accents carrément intégristes et des attaques à peine voilées contre la théologie de la libération", s'inquiètent les *Informations catholiques internationales*²²⁶.

Difficile rencontre de l'action catholique et des charismatiques

Le congrès eucharistique valide le constat épiscopal d'un fossé profond entre

²²³ Marlène TUININGA, "Unanimes pour "rompre le pain" mais pas pour le "monde nouveau"", *ICI*, 565, août 1981

²²⁴ ANONYME, "Le message du symposium de Toulouse", *ICI*, 565, août 1981

²²⁵ Marlène TUININGA, "Unanimes pour "rompre le pain" mais pas pour le "monde nouveau"", *ICI*, 565, août 1981

²²⁶ *Ibid*

mouvements d'action catholique et Renouveau charismatique. Constitué en majorité de mouvements spiritualistes tels que le mouvement eucharistique des jeunes²²⁷, le Renouveau charismatique, Focorali, Taizé, le camp des 8 000 jeunes déploie une activité parallèle au programme officiel du congrès avec une ligne de conduite claire : "on est venu pour l'eucharistie, pas pour la politique". Les mouvements d'action catholique représentés notamment par l'ACI et le MRJC organisent également leurs célébrations et soirées propres, regrettant la faible référence au symposium toulousain. "Deux podiums et l'autel ont permis aux participants, sans confusion de fonctions, de partager ce que chacun apporte à la table commune, comme matière de la célébration. Dès la bienvenue, on sait "de quel pays" on parle. "Bienvenue à vous, travailleurs de Lourdes, de France, du monde entier. Vous savez le prix du pain qu'il faut pétrir", rapporte Félix Lacambre à propos de la messe du monde ouvrier organisée le 17 juillet²²⁸.

En dépit de la faible affluence, le congrès eucharistique apparaît un succès pour *Témoignage chrétien* et l'épiscopat français. Entre autres indices du succès populaire relatif de la manifestation, *RTL* confie d'ailleurs la rédaction en chef de son "journal inattendu" du 18 juillet 1981 à Mgr Lustiger. Dans *La Croix*, Jean Potin est enthousiaste. Le succès de la manifestation se lit dans le caractère massif du rassemblement. Pour l'éditorialiste, "de nouveaux chrétiens aspirent à se retrouver dans les grands rassemblements nationaux et internationaux pour proclamer et célébrer ensemble leur foi"²²⁹. Il souscrit à l'idée que la seule structure paroissiale n'est pas en mesure de réaliser la théologie conciliaire du peuple de Dieu. "Les chrétiens en France n'ont plus le goût des grands rassemblements et les boudent quand on leur en propose. Cette affirmation péremptoire qui a été tenue par beaucoup comme principe d'orientation pastorale depuis une vingtaine d'années, est-elle en train d'être remise en question ?", s'interroge Jean Potin. André Vimeux esquisse une réponse à la question dans *Témoignage chrétien*. Celle-ci prend la forme d'un avertissement avec en perspective la redéfinition des perspectives missionnaires par l'épiscopat. Tandis que Mgr Matagrín appelle de ses vœux la réunion du même type de rassemblements au plan national comme à l'échelle diocésaine, André Vimeux prévient : "Il ne faudrait pas que dans l'Église de France, par une sorte d'oscillation pendulaire des enthousiasmes, on rejette aux oubliettes de l'histoire ceux-là même qui ont donné aux dernières décades de la vie ecclésiale un nouveau visage missionnaire"²³⁰.

Tandis que les *Informations catholiques internationales* déplorent de manière significative, la sous-représentation des ouvriers, des intellectuels, des communautés de base et des malades, Félix Lacambre déclare que le congrès est une "incontestable réussite". *La Croix* relève alors la densité des échanges avec notamment le décompte de plus de 10 000 questions ou affirmations écrites des participants aux tables rondes.

²²⁷ Le MEJ réunit 4 000 jeunes lors du rassemblement des "témoins aînés" (13-16 ans) à Lourdes et à Tarbes, le 17-20 avril 1981

²²⁸ Félix LACAMBRE, "Le monde ouvrier, lui aussi...", *La Croix*, 18 juillet 1981

²²⁹ Jean POTIN, "Redécouvrir la joie des grandes réunions de famille", *La Croix*, 19 & 20 juillet 1981

²³⁰ André VIMEUX, "La braise de Lourdes est encore chaude", *Témoignage chrétien*, 1984, 3 août 1981

"Reste à savoir comment exploiter ces questions au plan pastoral", indique Félix Lacambre qui évoque la possibilité de voir ce corpus réutilisé dans le dossier des perspectives missionnaires²³¹.

"Le succès de l'initiative amène à se poser la question d'une assemblée des catholiques de France, dont le cardinal Etchegaray avait soulevé l'hypothèse en novembre 1980", poursuit l'observateur²³². Même à l'état spéculatif, telle perspective demeure particulièrement délicate tant Lourdes a révélé les difficultés de l'Église à gérer le pluralisme des options politiques, culturelles ou théologiques. Tel est le constat que dresse Félix Lacambre pour *La Croix*²³³ :

Quant à la valeur missionnaire du rassemblement et à l'objet de la rencontre entre paroisses et mouvements, il reste à chercher laborieusement un consensus dans l'Église entre les priorités pastorales qu'on se donne : le service des chrétiens rassemblés ou l'annonce de l'Évangile à ceux qui sont loin. Gardons-nous de durcir cette opposition, mais il n'en reste pas moins qu'elle traversait le Congrès, comme le montrent par exemple les sensibilités diverses sur le message du symposium de Toulouse.

Vers une réévaluation de la militance

Très vite, le souvenir du congrès eucharistique international s'estompe²³⁴ tandis que la presse catholique se focalise sur la convalescence puis le rétablissement du pape. Les débats soulevés au lendemain de la manifestation lourdaise sont quasiment éteints²³⁵. Pourtant, à mesure que ne s'approche l'assemblée plénière, le débat sur les nouvelles perspectives missionnaires éclôt lentement. Le 23 août 1981, *La Croix* publie une tribune du père André Picard dans laquelle, ce prêtre s'interroge. "L'action catholique est-elle périmée ?"²³⁶. Ancien aumônier d'action catholique, l'auteur s'inquiète de voir l'action catholique remise à l'occasion de la prochaine assemblée plénière. Dans un vibrant hommage à la dimension missionnaire, le père Picard indique qu'il "souhaite que les mouvements d'action catholique continuent de faire la preuve de leur capacité à se renouveler dans la fidélité à Jésus-Christ, dans la disponibilité à l'Esprit-Saint, dans

²³¹ Félix LACAMBRE, "Le Congrès : une incontestable réussite", *La Croix*, 24 juillet 1981

²³² *Ibid*

²³³ *Ibid*

²³⁴ *La Croix* consacre cependant à plusieurs reprises son courrier des lecteurs au congrès eucharistique. La consultation systématique du journal nous permet de dire que la publication d'un tel courrier dure jusqu'au mois de septembre 1981. La réunion du conseil permanent de septembre ne donne lieu à aucun commentaire. Seul le communiqué de presse est livré *in extenso* au lecteur dans l'édition du 18 septembre 1981. Le lendemain, *La Croix* poursuit avec le calendrier de l'assemblée plénière à venir.

²³⁵ Les informateurs religieux de *La Croix* sont réduites à la portion congrue jusqu'au mois d'octobre. Les rares articles publiés n'intéressent que marginalement l'Église de France.

²³⁶ André PICARD, "L'action catholique est-elle périmée?", *La Croix*, 23 & 24 août 1981

l'attention aux réalités humaines et dans le dialogues avec les autres forces apostoliques”

237 .

Fraîchement élu président du C.C.F.D., Gabriel Marc s'interroge dans *La Croix* du 23 septembre 1981 dans une chronique empruntant son intitulé à la revue *Concilium* d'août 1981 : "Où en est l'Église ?". A cette occasion, la scène catholique accueille une nouvelle plume et une nouvelle figure catholique. Pour sa première prise de parole, Gabriel Marc opte pour un style vigoureux par lequel il dénonce le "chauvinisme" de l'Église de France qui se prive sciemment des publications internationales en matière de théologie ou de pastorale. "On concevrait mal qu'un chrétien en responsabilité même très modeste dans l'Église, qu'il soit laïc, prêtre ou religieux, n'ait pas le réflexe de s'y reporter pour comprendre, au-delà de l'ombre de son clocher, de quelle Église il est", prévient-il²³⁸ .

Sous la plume du père Dagens, chroniqueur régulier de *La Croix*, c'est la sensibilité de la revue *Communio* qui s'exprime²³⁹ . Dès le mois de mai 1981, le père Dagens interrogeait le lecteur de *La Croix* sur la difficulté de l'Église à "manifester sa responsabilité propre dans le monde mouvant de la politique"²⁴⁰ . A la veille de l'assemblée plénière, le père Dagens plaide pour une réhabilitation du primat de la prière dans la vie du chrétien. L'évanouissement de la chrétienté appelle un retour impératif aux sources de la foi. Le modèle militant déclinant, le détour par la prière devient la nouvelle forme de présence au monde à développer pour le catholique français²⁴¹ .

"Il est fréquent aujourd'hui dans certains milieux de critiquer la "militance chrétienne", convient Mgr Panafieu. Or, pour lui, la crise de l'action catholique marque la difficulté du catholicisme français à dessiner son identité tandis que l'Église est prise au mouvement de la sécularisation. "Sans doute ce terme est quelque peu ambigu dans la mesure où il laisserait supposer que la mission est le monopole de quelques-uns ou qu'elle s'apparente à une nouvelle croisade"²⁴² . Cette remise en cause intervient de concert avec l'émergence du mouvement charismatique. L'épiscopat français doit alors repenser l'unité de l'Église dans le respect des divers charismes qui l'anime. Ce débat domine les quatre années qui suivent.

237 *Ibid*

238 Gabriel MARC, "Où en est l'Église ?", *La Croix*, 23 septembre 1981

239 Professeur au séminaire de Bordeaux, le père Dagens est sollicité par la revue pour des publication dès l'année 1975-1976. Il en devient alors membre du comité de rédaction. La table 1975-1985 recense pas moins de cinq articles sous sa signature entre 1975 et 1981 : "Cette Église qui ne nous appartient pas" (I, 5, pp. 2-8) ; "Pauvre et saint droit canonique" (III, 3, pp. 2-9) ; "Le manichéisme, cette tentation permanente" (IV, 3, pp. 52-58) ; "Hiérarchie et communion (les principes d'autorité à l'origine de l'Église)" (V, 5, pp. 38-47) ; "Comme une transcendance concrète" (VI, 4, pp. 2-4)

240 Claude DAGENS, "Une parole de vérité", *La Croix*, 10 & 11 mai 1981

241 Claude DAGENS, "Aux racines de la mission", *La Croix*, 23 octobre 1981

242 ANONYME, "Mgr Panafieu : Toute l'Église doit être sacrement de salut pour le monde", *La Croix*, 24 octobre 1981

II. Impossible réévaluation pastorale et doctrinale : 1981- 1984

A/ Lourdes 1981, le rapport Defois

"En sortant de la crise qui nous a secoués, j'oserais dire paradoxalement que les conditions sont favorables pour aborder une crise plus grande mais plus saine aussi" déclare le cardinal Etchegaray dans son discours d'ouverture²⁴³. Avec pour programme la famille, la Mission de France et les universités catholiques, l'assemblée plénière de 1981 apparaît décisive pour l'Église de France. Le rapport Defois qui propose une redéfinition des perspectives missionnaires de l'Église de France au seuil de la décennie 1980, en constitue le point d'orgue. L'envoyé spécial de *Témoignage chrétien* est catégorique sur ce point. "Le rapport Defois n'appartient pas à la race de ceux que l'on range, sitôt écoutés, dans un tiroir. Longtemps, il va faire des vagues dans l'Église de France, approuvé chaleureusement par les uns, sévèrement critiqué par les autres"²⁴⁴.

Mettre en œuvre *Evangelii nuntiandi* : tous missionnaires

Mêlant analyses historique et sociologique, le rapport Defois formule cinq propositions pour l'Église de France : Il lui faut passer d'une mission-présence à une mission-communication afin d'entrer en dialogue avec le monde. Par ailleurs, toute avancée missionnaire nécessitera désormais une reconnaissance de l'identité chrétienne. Sur ce point l'Église doit œuvrer à l'atténuation des différences entre catholicisme "conscientisé" et catholicisme "diffus". Le père Defois lance l'idée d'une mission de "service public de la transcendance" qui se comprend comme une parole d'Église sur l'homme. Par ailleurs, les institutions "doivent témoigner publiquement qu'un signe de salut engendre des relations humaines vraies et une guérison possible d'un corps social éclaté"²⁴⁵. Enfin, l'Église doit assumer sa dimension universelle en s'inculturant aux expériences rencontrées à l'étranger.

La réflexion de l'assemblée plénière intervient six ans après la fin des mandats d'action catholique et la promulgation par Paul VI d'*Evangelii nuntiandi*. En cette année 1975, Paul VI proposait de dépasser les oppositions entre annonce implicite et explication de la foi en expurgeant son exhortation apostolique du terme "mission" au profit d'évangélisation²⁴⁶. Dans le même temps, Mgr Ménager obtient de l'assemblée plénière - par 109 voix pour sur 115 suffrages - l'abandon de la doctrine du mandat à l'endroit des

²⁴³ Jean POTIN & Félix LACAMBRE, "Lourdes : ouverture de l'assemblée des évêques", *La Croix*, 27 octobre 1981

²⁴⁴ André VIMEUX, "Une salutaire traversée du désert", *Témoignage chrétien*, 1947, 2 novembre 1981

²⁴⁵ ANONYME, "Cinq propositions", *La Croix*, 28 octobre 1981

mouvements d'action catholique ²⁴⁷. Année clef pour l'Église catholique, selon la chronologie mise en évidence par Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire, l'année 1975 est également celle du renouveau du spirituel ²⁴⁸. La présidence Etchegaray accompagne six ans durant ce mouvement jusqu'à cette assemblée plénière décisive de 1981, car à la croisée des chemins missionnaires et évangéliques.

Les pères Defois et Coffy soumettent deux pans d'une analyse critique de l'expérience pastorale française. Celle-ci révèle alors deux lectures de l'exhortation *Evangelii nuntiandi*, soit interprétée à partir des documents de l'assemblée plénière de 1967 soit en référence à la doctrine prônée à Puebla par Jean-Paul II, dans le droit fil de sa ligne déductive et classique développée au synode de 1974 sur l'évangélisation. Pendant théologique à l'analyse sociologique du père Defois, le rapport de Mgr Coffy propose de dépasser la dichotomie entre foi et incroyance dans la mesure où l'incroyance fonde la recherche chrétienne de la foi. Doublement influencé par la communauté du Lion de Juda, implantée dans son diocèse, mais aussi par le constat d'un renouveau de la thématique spirituelle, l'archevêque d'Albi refuse d'appréhender la sécularisation comme foyer d'incroyance. La réflexion épiscopale doit, dès lors, articuler : foi, croyances et incroyances.

La résurgence du vocabulaire missionnaire marque la critique de la dialectique intransigeante catholique pour mieux la ressaisir dans son caractère omniscient et globalisant. Nous pourrions reprendre alors le commentaire de Claude Prudhomme concernant le retour de la mission dans le discours papal de la décennie 1990. "La perspective reste celle d'une société chrétienne qui ne laisse de côté aucun groupe humain, ni aucun domaine de l'activité humaine" ²⁴⁹. Or, la désertion des paroisses, des mouvements, des séminaires et des organes de l'intelligence chrétienne ont accéléré l'affaiblissement culturel d'une mémoire catholique que l'Église de France n'est plus en mesure de transmettre. Dès l'assemblée plénière de 1977, le théologien Xavier Dubreil prévenait l'épiscopat que le fossé creusé entre l'Église enseignante et les militants d'action catholique relevait de la crise des générations à forte teneur culturelle ²⁵⁰.

Mais plus que l'exposé du père Coffy, les débats de l'assemblée sont largement ordonnés autour des propositions Defois. A cette occasion, le cardinal Gouyon s'oppose à une réorientation radicale de la pastorale ²⁵¹. "Il ne faudrait pas que prêtres et laïcs aient

²⁴⁶ Claude PRUDHOMME & Jean-François ZORN, "Crises et mutations de la mission chrétienne" in *Histoire du christianisme*, tome 3, Desclée, Paris, 2000, page 364

²⁴⁷ Denis PELLETIER, *La crise catholique*, Paris, Payot, 2002, pp. 237-238. Nous trouverons une autre interprétation de la querelle des mandats au détour de l'entretien de François Varillon par Charles Ehlinger, *Beauté du monde et souffrance des hommes*, Paris, Le Centurion, 1980, page 95

²⁴⁸ Gérard CHOLVY & Yves-Marie HILAIRE, "L'esprit souffle où il veut" in *Histoire religieuse de la France contemporaine*, tome 3, pp. 431-484

²⁴⁹ Claude PRUDHOMME, "Le grand retour de la mission ?", *XXe siècle*, 66, avril juin 2000, page 122

²⁵⁰ Brigitte ANDRÉ, "Lourdes : les rapports difficiles entre la foi et l'engagement", *ICI*, 521, décembre 1977

l'impression que nous les oublions”²⁵². Dans un même souci de pédagogie, l'archevêque de Paris souhaite que l'assemblée ait le souci de trouver "les mots pour exprimer une réalité nouvelle". Celui-ci n'en demeure pas moins enthousiaste à l'idée que l'assemblée "prenne acte des changements historiques à propos des conditions de la foi dans notre pays"²⁵³. L'unanimité constituée au fil des débats ne débouche cependant pas nécessairement sur des directives claires et précises. "L'épiscopat sent bien qu'il s'agit davantage de changer des mentalités que de prendre des décisions concrètes immédiates", relève Brigitte André en citant Mgr Daloz, archevêque de Besançon²⁵⁴ :

Peu importe, à la limite, le document qui sortira de cette première étape de la réflexion. Il nous servira d'outil pour expliquer, faire comprendre, trouver avec les chrétiens les modalités de mise en œuvre de ce nouveau souffle missionnaire.

Pourtant, une semaine après la clôture de l'assemblée, *Témoignage chrétien* n'hésite pas à faire sa Une sur "le rapport qui bouscule l'Église de France" et plaide alors pour qu'en soit faite une lecture attentive²⁵⁵ :

Que tous ceux qui ont renoncé à lire la littérature épiscopale se prennent, pour une fois, par la main, pour aller jusqu'au bout de ce rapport, qui n'évite ni le jargon sociologico-pastoral, ni les manques de clarté, ni les redites et dont la construction n'est pas la qualité dominante. Mais qui, tournant obstinément autour de quelques fortes convictions pose, sans trop se soucier de les enrober dans de pieuses formules, des problèmes essentiels pour notre Église.

Distinguant les dimensions sociologique, historique et pastorale du rapport, Philippe Warnier discute l'approche du père Defois vis-à-vis du marxisme dans l'Église, en conséquence de quoi toute l'analyse sociologique du secrétaire général de l'épiscopat est sujette à caution. La remise en cause du modèle pastoral traditionnel reçoit, à l'inverse, un accueil très favorable dans la mesure où les évêques français considèrent l'ensemble de l'Église comme missionnaire. Invitée à jouer un rôle de protestation sociale et d'affirmation de son identité chrétienne, l'Église imaginée en 1981 par l'épiscopat veut mettre en échec une tendance à la privatisation de la foi.

La réception favorable du rapport Defois par les évêques

Attentif à l'émergence du phénomène charismatique, l'évêque de Grenoble accueille également avec enthousiasme le rapport Defois pour l'attention qu'il porte à ce courant spirituel dans l'Église. Le nouvel évêque du Mans, Mgr Gilson, salue la pertinence de l'analyse du secrétaire général de l'épiscopat concernant les mutations sociologiques de

²⁵¹ Le cardinal Gouyon est semble-t-il isolé au sein de l'assemblée. Le point de vue des observateurs tend à être nuancé lorsque l'archevêque de Rennes est désigné par ses pairs pour représenter les cardinaux français au conseil permanent (1981).

²⁵² Brigitte ANDRÉ, "Lourdes : les rapports difficiles entre la foi et l'engagement", *op. cit.*

²⁵³ *Ibid*

²⁵⁴ Brigitte ANDRÉ, "La sécularisation n'est pas l'incroyance", *ICI*, 568, novembre 1981

²⁵⁵ Philippe WARNIER, "Le rapport qui bouscule l'Église de France", *Témoignage chrétien*, 1948, 9 novembre 1981

la France. La diversification des acteurs du cadre laïc oblige l'Église à repenser sa présence au monde. Le renouvellement de la mission se joue alors dans une rupture autant sociologique que culturelle²⁵⁶ :

Nous vivons encore dans le système de chrétienté avec nos institutions ou sur le mode du levain dans la pâte avec les mouvements. Or nous avons à chercher une place originale dans le nouveau tissu social.

Au terme de l'assemblée, les évêques adressent un message aux catholiques de France. Voté au terme de l'assemblée, "Lève-toi et marche" réaffirme les convictions énoncées dans le rapport Defois²⁵⁷. "Les moult remaniements dont elle a fait l'objet en cours d'élaboration, lui ont, au dire de la plupart des évêques, enlevé de son ton et en ont fait un texte trop lourd. Du moins, traduit-elle un véritable élan, susceptible d'aider les chrétiens à retrouver l'expression de leur conviction" relèvent les *Informations catholiques internationales*²⁵⁸. Introduisant cette lettre, Mgr Aubry ne fait pas mystère des difficultés rencontrées par l'assemblée pour sa rédaction finale. Douze évêques sont en effet intervenus pour amender le texte qui comporte finalement dix-neuf paragraphes et cent cinquante lignes. Exceptionnellement long, il plaide pour une démarche attestatoire des catholiques dans l'affirmation de leur foi.

Le choix d'une lettre marque une volonté des évêques d'engager le dialogue avec toutes les composantes de l'Église. Or l'organisation d'un synode national ayant été définitivement exclue par le conseil permanent de décembre 1980, l'adresse épiscopale risque de ne trouver écho qu'auprès des franges "conscientisées" du catholicisme français - en d'autres termes, les mouvements. Les évêques pèsent alors le poids de l'histoire et prennent conscience que les réformes des structures et de la communication sont un préalable à la redéfinition de la mission. L'intervention du père Herbulot dans les débats est à ce titre significatif : "depuis la naissance de la JOC, des témoins de Jésus-Christ ont surgi, c'est indiscutable. Comme évêques nous avons à prendre en compte le prix de ces labeurs apostoliques, en vies données au cœur du peuple"²⁵⁹. Il n'en demeure pas moins que l'ensemble de l'épiscopat constate l'épuisement du tissu missionnaire traditionnel. Se confiant aux *Informations catholiques internationales*, un évêque "d'ouverture" de la région Est, dont le mensuel chrétien tait le nom, légitime l'interpellation aux catholiques de France sur un autre mode²⁶⁰ :

Nous ne renions pas les engagements sociaux auxquels nous avons encouragé

²⁵⁶ Félix LACAMBRE & Jean POTIN, "Débat sur la mission en France", *La Croix*, 29 octobre 1981

²⁵⁷ Dans une chronique à *La Croix*, Pierre Pierrard accueille avec enthousiasme la lettre des évêques aux catholiques français. Le prêtre historien n'en demeure pas moins inquiet, sentant les évêques "désemparés par cette double et contradictoire évidence : l'indéniable renouvellement qui s'opère, depuis Vatican II, dans les profondeurs de l'Église ; le net détachement de la masse". Pierre PIERRARD, "Déchristianisation", *La Croix*, 8 décembre 1981

²⁵⁸ Brigitte ANDRÉ, "L'effet Defois", *ICI*, 569, décembre 1981

²⁵⁹ André VIMEUX, "Un virage délicat à négocier", *Témoignage chrétien*, 1948, 9 novembre 1981

²⁶⁰ *Ibid*

les militants. Mais la dimension mystique s'y est parfois perdue. Et si tel dirigeant de mouvement catholique ne pratique plus ou si tel autre n'a plus la foi, c'est une question tout de même pour l'annonce de l'Évangile !

L'assemblée plénière s'achève par le vote d'un guide à l'usage des évêques afin que chacun d'eux puisse reprendre les questions soulevées lors de l'assemblée de Lourdes - "Texte guide des perspectives missionnaires pour 1981-1985". La présentation du texte par Mgr Panafieu suscite pas moins de vingt-deux interventions critiques. Tant et si bien qu'à la veille de clore l'assemblée, les évêques ne sont pas sûrs que le document voie le jour. Félix Lacambre ne dissimule guère son scepticisme face aux attermoissements épiscopaux²⁶¹ :

Les risques demeurent encore de dresser un catalogue, une rétrospective et non de définir des perspectives, de caricaturer le passé, sous prétexte de faire émerger la nouveauté, de s'éloigner des réalités humaines concrètes, d'ériger l'Église en tribunal de la transcendance. En oubliant que l'Esprit travaille dans ce monde, que des chrétiens y vivent déjà et qu'ils semblent très loin du discours abstrait qui sévit parfois à Lourdes.

Mais absence d'effet d'entraînement à la base

Ainsi l'assemblée plénière ne donne lieu à aucun document ou à aucune publication à même de fournir l'ossature d'une politique pastorale commune. Il n'en demeure pas moins que son travail suscite une attention particulière des commentateurs ainsi que des acteurs de l'Église. Outre *La Croix*, c'est l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* qui se saisit le plus fermement du rapport Defois en organisant un forum sur plusieurs semaines dans lequel interviennent théologiens et autres responsables de l'Église de France.

Le doyen de la faculté de théologie de Lyon s'interroge dans *La Croix* sur la pertinence du travail épiscopal à Lourdes. Saluant de bonne grâce la persévérance des évêques dans leur réflexion sur l'évangélisation, Henri Bourgeois est sceptique quant à l'efficacité de leurs méthodes. "Redéfinir régulièrement ce qu'est l'évangélisation, cela est sûrement utile. Les chrétiens ont besoin de se dire et d'entendre dire ce qu'est leur vocation. Mais ces rappels ne remplacent pas la pratique"²⁶². Dispositifs pastoraux, rééquilibrage des structures ecclésiales sont dénoncés comme autant de chimères d'une Église qui se complaît dans la complexité de ses analyses. La situation est d'autant plus déplorable que les évêques perdent leur audience au sein de la société française. Le théologien suggère alors qu'à l'autorité magistérielle se substitue l'élan évangéliste des catéchumènes.

L'adresse du théologien intervient comme en écho à une tribune de Marie-Georges Delmasure, rédactrice en chef de *Croix du Nord magazine*, que publiait *La Croix* à la veille de l'assemblée de Lourdes. "Dans l'élite de l'Église, on fait appel à toutes les ressources de la sociologie, des sciences humaines, des techniques audiovisuelles et informatiques pour être mieux "bardé" face aux exigences de la mission", ironise-t-elle en référence aux

²⁶¹ Félix LACAMBRE, "Un guide pour les évêques", *La Croix*, 31 octobre 1981

²⁶² Henri BOURGEOIS, "L'Évangile intéresse-t-il le grand public ?", *La Croix*, 10 novembre 1981

deux assemblées de Lourdes précédentes consacrées aux moyens de communications sociales²⁶³. "En fait, l'écart ne cesse de s'accroître entre la sur-information politique, sociale, culturelle des gens et leur sous-information sur la vie de l'Église qui retourne aux catacombes", relève-t-elle en citant la confidentialité du succès du congrès eucharistique de Lourdes et le faible écho fait au texte de la commission épiscopale de la famille, "Sexualité et vie chrétienne"²⁶⁴.

Le rapport Defois souligne les enjeux de la communication. "La mission implique une participation explicite aux débats de la société. [...] Cela nous porte à prendre au sérieux l'image de l'Église dans l'opinion publique"²⁶⁵. Un mois après, ils ne sont pas moins de quatre évêques - Mgr Saudreau, Mgr Bouchex, Mgr Boffet, Mgr Rousset - à participer aux journées nationales des centres diocésains d'information. Les responsables de ces centres se réunissent les 28 et 29 novembre au palais des Papes d'Avignon pour examiner les dix orientations arrêtées par l'assemblée de Lourdes de 1980. A cette occasion Mgr Saudreau, président de la commission épiscopale de l'opinion publique, reprend alors la thématique de la mission - communication. "La mission n'est pas seulement une présence fraternelle de charité mais une communication de l'intervention de Jésus-Christ dans l'humanité qui fait que pour nous Noël est Noël"²⁶⁶.

Le problème de communication que connaît l'Église est en partie structurel affirme Gabriel Marc qui dénonce le fonctionnement interne de la conférence des évêques de France. Ainsi le président du C.C.F.D. fait-il part de son "horrible déception" au lendemain de l'assemblée de Lourdes. Il dénonce alors la pusillanimité de l'assemblée épiscopale portant son dévolu sur un rapport ne souffrant pas la comparaison avec les intuitions de l'épiscopat brésilien et son "option pour les pauvres" par exemple. Gabriel Marc déplore la méthode "autoritaire" du secrétaire général qui a éclipsé Mgr Panafieu et son équipe au fil des débats²⁶⁷ :

Ceux-ci avaient fait un gros travail de réflexion et de consultation dont avaient été tirée une intéressante synthèse, portant en filigrane un véritable plan d'action missionnaire. Or ce n'est pas vraiment d'elle que l'on a discutée mais d'un rapport parachuté. Tout se passe comme si la synthèse avait eu le statut de la subjectivité et le rapport celui de l'objectivité, seul digne d'intérêt donc.

En désaccord complet avec le père Defois sur la forme, le président du C.C.F.D. refuse la lecture que fait le secrétaire général de l'histoire du militantisme chrétien soupçonné d'accointances marxistes. Plus fondamentalement, "on ne peut pas laisser dire aussi qu'il y a seulement sécularisation et pas incroyance", poursuit-il. Dans une telle perspective, l'observateur pourrait être porté à croire que les analyses du père Piétri sont périmées. Le

²⁶³ Marie-Georges DELMASURE, "Question à l'Assemblée... des évêques", *La Croix*, 25 & 26 octobre 1981

²⁶⁴ *Ibid.*

²⁶⁵ Henri FESQUET, "Les travaux de Lourdes : incroyance et vérité", *Le Monde*, 29 octobre 1981

²⁶⁶ Félix LACAMBRE, "Des chrétiens au service de la communication", *La Croix*, 1^{er} décembre 1981

²⁶⁷ Gabriel MARC, "Le bol de ciguë du rapport Defois", *Témoignage chrétien*, 1949, 16 novembre 1981

directeur du centre national de l'enseignement religieux (CNE) ne faisait-il pas de l'incroyance l'un des facteurs sociaux déterminants dans la mutation de l'Église de France ? Le père Yvan Daniel conteste également la solidité de l'analyse que produit le père Defois sur l'incroyance. "Sous le nom fourre-tout de "catholicisme populaire" nous pouvons croire, et même arriver à faire croire, que l'incroyance n'est pas si massive que cela. C'est masquer la réalité", écrit l'auteur de *France, pays de mission ?*²⁶⁸. La multiplication des grands rassemblements est à ce titre significatif pour le père Daniel qui y voit autant de tentatives désespérées de l'Église pour entretenir l'illusion de la chrétienté.

A l'inverse, Jean Potin se félicite de la rigueur avec laquelle, les évêques français remontent les racines idéologiques des clivages traditionnels de l'Église. "Il est sûr que l'on ne se libère pas si facilement d'idéologies qui imprègnent les mentalités et les comportements, mais déjà un pas important est fait quand on prend conscience qu'à la source de ce choix se trouvent des motivations qui doivent être purifiées par l'Évangile"²⁶⁹. Pour autant il n'est pas question de mettre en veilleuse l'élan missionnaire des trente années précédentes, essentiellement incarné par les mouvements d'action catholique, assure Mgr Vilnet invité le 19 novembre 1981 sur *RMC*. Le président de la conférence épiscopale insiste : il s'agit de le renforcer en y insérant catholiques pratiquants et toute personne se revendiquant catholique²⁷⁰. Lancinante, la question identitaire se fait pourtant de plus en plus explicite à rebours de la tradition d'enfouissement prônée par l'action catholique. Or pour Jacques Duquesne ce constat d'une Église dépassant largement la seule action catholique doit porter les évêques français à l'imagination²⁷¹ :

On aurait pu concevoir que [l'action catholique] crée une nouvelle [cohésion] ; mais elle est devenue élitiste, avec toutes les caractéristiques de l'élitisme (jargon pour initiés, réunions séparées y compris parfois pour le culte, commisération pour ceux qui, n'étant pas dans le coup et à l'avant-garde). Les mouvements d'action catholique ont donc considérablement réduit leurs bases : il suffit, pour s'en convaincre, de connaître le tirage réel de leurs journaux et bulletins²⁷². ***Bref, ils ne peuvent guère assurer la nécessaire cohésion de l'ensemble.***

Le sociologue Antoine Delestre surenchérit en faisant du rapport Defois le constat d'une Église qui, "au nom de la mission [a] scié une à une les branches sur lesquelles elle était installée"²⁷³. Le père Defois s'invite alors au débat organisé par *Témoignage chrétien*. Le

²⁶⁸ Yvan DANIEL, "Établir l'Église là où le monde vit", *Témoignage chrétien*, 1950, 23 novembre 1981

²⁶⁹ Jean POTIN, "Les perspectives missionnaires de l'Église de France", *La Croix*, 11 & 12 novembre 1981

²⁷⁰ Raymond MANDAILLES, "Mgr Vilnet : un cri pour la justice", *La Croix*, 21 novembre 1981

²⁷¹ Jacques DUQUESNE, "L'Église de France manque de projet", *Témoignage chrétien*, 1950, 23 novembre 1981

²⁷² ***L'Echo Madame propriété de l'Action catholique générale féminine qui tire à 230 000 exemplaires disparaît en décembre 1981.***

²⁷³ Antoine DELESTRE, "Le nouveau peuple des paumés", *Témoignage chrétien*, 1951, 30 novembre 1981

secrétaire général de l'épiscopat reprend le point central de la conférence qu'il donne à Notre-Dame de Paris pour le deuxième anniversaire du pontificat de Jean-Paul II en octobre 1980²⁷⁴ : "l'identité chrétienne"²⁷⁵ .

La question de fond reste bien celle de l'identité chrétienne. Et c'est bien une idée neuve. Tant que la foi semblait un simple héritage culturel, la différence chrétienne se faisait sur les rites, les croyances ou les pratiques morales. [...] Crises et déchirures, problèmes et structures ont depuis trop longtemps été les hardes misérables de nos antagonismes. Le sacrement de communion qui nous est donné par l'Esprit est une victoire de la foi.

Ancien président de l'action catholique générale des hommes et du C.C.F.D., le docteur René Tardy affirme se saisir de la problématique dégagée par le secrétaire général de l'épiscopat pour redire l'actualité de "l'agir missionnaire" défini par l'action catholique. En posant la question du statut des laïcs, René Tardy situe à nouveau la question identitaire dans le débat intra ecclésial²⁷⁶ :

Il nous reste à clarifier en France nos rapports de laïcs participant au sacerdoce universel du Christ, avec les prêtres et les évêques, ministres ordonnés. Laïcs, nous ne sommes pas seulement les bras séculiers de la hiérarchie. Certes, rien ne peut se faire sans l'évêque... mais aurons-nous assez d'audace, de créativité et de courage pour inventer, aujourd'hui les voies qui rendent plus crédible le message dont nous sommes ensemble, chacun suivant nos charismes, les dépositaires et les artisans ?

La Croix s'aligne sur le discours de Mgr Vilnet souhaitant que "l'effort missionnaire de l'action catholique et des prêtres-ouvriers ne s'affadisse pas mais que ceux-ci reprécisent leur itinéraire et acceptent de se confronter avec d'autres dans l'Église afin qu'ils se souviennent les uns des autres"²⁷⁷ . De même, le rédacteur en chef des *Informations catholiques internationales* refuse de penser les rapports Defois et Coffy dans les mêmes termes que Gabriel Marc²⁷⁸ :

Pareille interprétation ne rend pas compte du débat. En fait, la réflexion collective des évêques n'avait pas pour but de définir de nouvelles orientations pastorales. Plus modestement, elle voulait alerter les responsables de cette pastorale - évêques, prêtres et laïcs - sur l'importance des changements qui secouent actuellement la société française et sur la nécessité de les prendre progressivement en compte. Avec les moyens d'hier lorsqu'ils ont fait leur preuve. Avec des méthodes nouvelles si elles s'avèrent adéquates.

Invité du grand jury *RTL - Le Monde* du 20 décembre 1981, le nouveau président de la conférence épiscopale est interrogé sur la pertinence d'un synode national tel qu'il est

²⁷⁴ ANONYME, "Fidélité et mission", *La Croix*, 28 octobre 1980

²⁷⁵ Gérard DEFOIS, "L'identité chrétienne : c'est une idée neuve", *Témoignage chrétien*, 1952, 7 décembre 1981

²⁷⁶ René TARDY, "Au coude à coude avec tous les hommes", *Témoignage chrétien*, 1953, 14 décembre 1981

²⁷⁷ Félix LACAMBRE, "Une équipe soudée à la tête de la conférence épiscopale", *La Croix*, 29 octobre 1981

²⁷⁸ Ernest MILCENT, "Ouvrons nous yeux, nos portes et nos mains", *ICI*, 568, novembre 1981

pratiqué en Hollande pour réaliser les orientations arrêtées par l'assemblée plénière. "Pour le moment, je préconise le développement de cette interrogation réciproque à la base dans les diocèses et que nous en fassions peu à peu la synthèse à Lourdes"²⁷⁹. A l'instar de son prédécesseur, Mgr Etchegaray, l'évêque de Lille privilégie le ministère d'union de l'évêque plutôt qu'une démocratisation avancée de l'Église qui la mettrait en péril.

A l'occasion d'un colloque en décembre 1981, la revue *Confrontations* lance une réflexion sur la "situation du catholicisme français". Le 8 janvier 1982, le père Valadier anime la deuxième étape du débat au cours d'une rencontre en comité restreint. Le nouveau directeur de la revue *Études* est alors invité à articuler les deux réalités du particulier et de l'universel au filtre de l'Église catholique. Appelant à un pôle romain permettant "la communication entre les Églises sous le visage d'une Église particulière, celle de Rome", le père Valadier reprend par ailleurs pour partie les analyses contenues dans le rapport Defois notamment concernant la nécessaire affirmation de l'identité ecclésiale²⁸⁰. Gabriel Marc revient dans *La Croix* sur le questionnement identitaire affectant alors le catholicisme français. Pour le président du C.C.F.D., il ne fait pas de doute que cette problématique resurgit en réaction aux idées progressistes affectant "des catholiques, voire des collectifs de catholiques" exprimant une sensibilité politique de gauche²⁸¹.

Pour Gaston Piétri, directeur du centre national de l'enseignement religieux, l'adoption par l'épiscopat du rapport Defois comme feuille de route tend à dépasser la traditionnelle analyse sociologique du catholicisme français selon le binôme militant - pratiquant. Lourdes 1981 marque, dans son esprit, une rupture historique avec le modèle dégagé par Emile Poulat dans son ouvrage *Une Église ébranlée*. "L'avenir n'a passé ni par la voie que lui traçait Michonneau - revitalisation et ouverture de la paroisse - ni par celle que montrait Godin - animations de petites communautés naturelles - mais par l'éclatement de ces deux problématiques, qui n'a pas laissé grand chose de leurs intuitions primitives"²⁸². Le dépassement d'une telle dialectique par les autorités ecclésiales est heureux pour Gaston Piétri, "à condition qu'elle n'annule pas la tension. Si celle-ci venait à disparaître, ce serait le signe que l'Église est en train de rééditer d'une manière ou de l'autre cet "enclos religieux" qu'était devenue, par une dérive commencée très tôt, la paroisse"²⁸³.

L'enthousiasme de Gaston Piétri à l'écoute des projets épiscopaux ne fait pas l'unanimité. Ainsi le père Georges Durand déplore-t-il dans *Témoignage chrétien* que la grande masse des chrétiens n'appartient à aucun des modèles "pratiquant" ou "militant".

²⁷⁹ ANONYME, "Les structures de l'Église sont plus démocratique qu'il n'y paraît", *Le Monde*, 22 décembre 1981

²⁸⁰ André VIMEUX, "La dialectique du particulier et de l'universel", *Témoignage chrétien*, 18 janvier 1982

²⁸¹ Gabriel MARC, "L'identité chrétienne en question", *La Croix*, 20 janvier 1982

²⁸² Emile POULAT, *Une Église ébranlée*, Paris, Casterman, 1980

²⁸³ Gaston PIÉTRI, "L'Église aura toujours besoin de lieux", *Témoignage chrétien*, 25 janvier 1982

Dans ce contexte, la paroisse apparaît bien terne ²⁸⁴ :

N'oublions pas que nous sommes, culturellement, en état de diaspora chrétienne ! Regardons les choses en face : à part des exceptions, ne se rattachent plus aux paroisses que des chrétiens de mentalité traditionnelle, sans engagement politique. Ils constituent ce que j'appelle irrévérieusement des "clubs eucharistiques".

Il n'en demeure pas moins, pour Gaston Piétri, que l'assemblée plénière de 1981 dépasse, avec la définition de nouvelles perspectives missionnaires, "les oppositions désastreuses" que dénonçait le rapport de Lourdes 1973 "Tous responsables de l'Église ?". Plutôt que d'évoquer une rupture, le père Piétri voit dans les décisions de l'épiscopat l'occasion de mettre en œuvre les intuitions mises en exergue dans le rapport de l'assemblée de 1971, "Église, signe de salut au milieu des hommes". Au seuil de la décennie, l'épiscopat a toute légitimité à appeler l'Église à développer une parole éthique au sein de l'espace public ²⁸⁵ :

Moins encore qu'hier la foi chrétienne ne véhicule la maquette de la société à construire. Ce qui est sûr, pourtant, c'est que le message évangélique a quelque chose d'irremplaçable à dire chaque fois que, à l'échelle la plus humble d'un quartier comme sur la scène mondiale, les questions sont posées de manière à laisser croire que les changements se situeraient dans les moyens et non dans les fins.

Fort de ce constat, l'épiscopat doit cependant convenir de son incapacité à consulter les mouvements catholiques sur un plan national. Le risque est grand de voir des dissensions de fond resurgir. La conférence épiscopale opte pour la prudence en réactivant de traditionnelles consultations diocésaines.

Traditionnelles consultations diocésaines et action catholique

Dès le mois de février 1982, Mgr Cadilhac définit un programme diocésain pour la mise en œuvre des nouvelles perspectives missionnaires dégagées à Lourdes. L'évêque de Nîmes propose alors à ses diocésains une "révision apostolique" au grè de trois temps forts que seront le Carême 1982, l'Avent 1982 et le Carême 1983. Un rassemblement diocésain est même prévu pour la Pentecôte 1983. Au préalable, l'ensemble des diocésains reçoit un questionnaire afin de susciter le débat ²⁸⁶. Pour sa part, Mgr Rozier, évêque de Poitiers, profite du début du carême pour diffuser lui aussi un questionnaire destiné à lancer concrètement un débat sur la mission ²⁸⁷.

A l'expression "révision apostolique", Mgr Panafieu préfère celle de "vérification apostolique" lorsqu'il engage une enquête dans son diocèse d'Aix-en-Provence. Cette consultation est l'occasion pour les diocésains de définir les arêtes de la mission. Parmi

²⁸⁴ Georges DURAND, "La paroisse n'est plus qu'un club eucharistique", *Témoignage chrétien*, 22 février 1982

²⁸⁵ Gaston PIÉTRI, "L'autrement de l'Evangile", *Témoignage chrétien*, 1970, 12 avril 1982

²⁸⁶ *Snop*, n°451, 17 février 1982

²⁸⁷ Mgr ROZIER, "En Église, tous en mission", *Église en Poitou*, 30 janvier 1982

les questions nouvelles émerge explicitement celle concernant la pertinence ou non de la paroisse comme unité de base de la mission²⁸⁸ :

On s'interroge sur la présence de l'Église au milieu des hommes, inévitablement aujourd'hui encore la paroisse apparaît comme un élément important du visage de l'Église. "La paroisse est une réalité visible à laquelle s'adressent les gens". "La plupart des démarches de type "religieux" passent par les mailles de l'institution paroissiale". Mais un regard d'ensemble pose une question fondamentale : l'institution paroissiale ne passe-t-elle pas à côté de la vie ?" s'interrogent les diocésains.

D'autres points d'attention suscitent les commentaires de l'archevêque d'Aix-en-Provence. Concernant le cléricisme, "des prêtres s'interrogent et voudraient manifester un autre visage du prêtre et de sa responsabilité", note Mgr Panafieu²⁸⁹. Or, si la responsabilité de la mission incombe autant aux laïcs qu'aux prêtres dans les milieux, "la recherche apparaît beaucoup plus tâtonnante quant à la mise en œuvre des responsabilités apostoliques des laïcs dans le domaine des activités paroissiales", concède-t-il par ailleurs. Concernant les questions relatives à la mise en œuvre de la communion ecclésiale, de nombreux prêtres diocésains suggèrent une remise à plat de la répartition des responsabilités au sein de l'Église²⁹⁰ :

Nous estimons essentiel à la vie de l'Église le ministère épiscopal d'unité et de communion, mis en lumière par Vatican II... mais nous pensons que les structures actuelles de bon nombre de diocèses français, dont le nôtre, rendent très difficiles l'exercice de ce ministère... La diminution du nombre de prêtres, les responsabilités prises par des laïcs, le développement des diacres nous apparaissent appeler cette présence proche et disponible de l'évêque.

Au lendemain d'une session du service interdiocésain d'études théologiques consacrée aux nouvelles perspectives missionnaires, Mgr Gouyon précise dans son bulletin diocésain du 1^{er} mars la visée des travaux de l'assemblée plénière de 1981. Mettant par ailleurs l'accent sur la régulation culturelle qu'opèrent les médias et l'éclatement des oppositions qu'ils entraînent, l'archevêque de Rennes réitère l'appel contenu dans les rapports Defois et Coffy à dépasser la dialectique qui structure traditionnellement l'Église de France²⁹¹.

L'assemblée craint qu'ici et là on ait versé peu à peu dans des faces à faces intransigeants que les rapports Defois et Coffy ont dénoncés. Église déjà rassemblée, Église à naître ; pastorale ordinaire, pastorale missionnaire ; pratiquants, militants ; foi, incroyance, sont devenus des binômes qui figent en opposition ce qui devrait être poursuivi tout en même temps dans une recherche permanente de communion.

²⁸⁸ Snop, n°453, 3 mars 1982

²⁸⁹ Ibid

²⁹⁰ Ibid

²⁹¹ Mgr GOUYON, "Après une session sur les perspectives missionnaires", *Bulletin religieux de Rennes*, n°5, 6 mars 1982

A l'occasion de la réunion du conseil permanent des 8-11 mars 1982, Mgr Herbulot propose une photographie de l'Église en monde ouvrier. Il s'agit alors pour lui de donner des angles d'attaques à l'ensemble des évêques de France qui doivent procéder à des enquêtes diocésaines auprès des milieux ouvriers en vue l'assemblée plénière 1982. "La question permanente que pose la commission épiscopale, en coopération avec la Mission ouvrière et les mouvements est, tout en tenant compte de la réalité ouvrière : comment l'évangile peut-il être annoncé sans exclusive ni préalable idéologique", indique le président de la commission épiscopale du monde ouvrier²⁹².

Au cours du pèlerinage diocésain de Lourdes, Mgr Matagrín prononce une conférence le 4 août 1982 où il met en exergue les lignes pour une pastorale conforme aux "perspectives missionnaires pour l'Église de France" votée lors de l'assemblée plénière de 1981. De l'accueil des groupes charismatiques, Mgr Matagrín tire l'enseignement d'un nécessaire retour à la prière qui doit se vivre dans la cellule de base qu'est la famille. La mise en relation des mouvements d'action catholique avec des groupes tels que les équipes Notre-Dame, les Focorali ou le Renouveau charismatique devient impérieuse dans un contexte de mutation de la mission. L'urbanisation croissante sécrète l'anonymat, et la solitude offre un terreau favorable à l'épanouissement de la tentation sectaire. "La difficulté d'être toujours à contre-courant des mentalités, des comportements et parfois de la législation, dans les débats qui touchent par exemple à la sexualité, ou au désarmement et à la paix" justifie également, selon Mgr Matagrín, cette démarche identitaire²⁹³.

Au plan institutionnel, le conseil permanent prend une décision décisive dans pour l'accompagnement des nouvelles perspectives missionnaires. Le père Gaston Piétri est nommé secrétaire général adjoint de la conférence épiscopale française, chargé des questions pastorales. Ce poste n'était pas pourvu depuis cinq ans. Avec pour vocation la coordination et l'évaluation des initiatives pastorales dans toute la France, cette fonction concerne la paroisse et son avenir, les ministères, la pastorale des grandes villes, l'accompagnement des secrétaires régionaux de la pastorale, etc. Par-delà le caractère significatif de la renaissance d'une telle structure, l'événement consacre une personnalité de la scène catholique française. Gaston Piétri est né en 1929 à Sisco (Haute-Corse). Ordonné prêtre en 1954, il devient vicaire de la cathédrale d'Ajaccio l'année suivante (1955-1957). Aumônier du lycée Fesch d'Ajaccio de 1956 à 1967, il est finalement nommé vicaire épiscopal chargé de la pastorale du monde scolaire, de l'apostolat des laïcs et de la formation permanente des clergés. Cette fonction en fait alors un candidat désigné pour prendre la direction du centre national de l'enseignement religieux - poste qu'il occupe de 1978 à 1982²⁹⁴. Nommé au secrétariat général de l'épiscopat, le père Piétri accompagne et oriente toutes les mutations intellectuelles de l'Église de France de la décennie 1980.

En visite *ad limina* à Rome, les évêques du Nord de la France reçoivent le plein

²⁹² ANONYME, "Église et monde ouvrier : deux ans pour une relance", *La Croix*, 13 mars 1982

²⁹³ Mgr MATAGRIN, "Être l'Église aujourd'hui". Archives Matagrín

²⁹⁴ ANONYME, "Le père Piétri est chargé des questions pastorale auprès de l'épiscopat", *Le Monde*, 6 octobre 1982

soutien de Jean-Paul II. Le 9 octobre 1982, celui-ci rappelle la mission irremplaçable des mouvements d'apostolat de laïcs. Le pape insiste sur l'effort de formation doctrinale, spirituelle et missionnaire que les évêques déploient à l'adresse de ces mouvements. La mission épiscopale consiste alors à organiser la concertation, et la collaboration de ces mouvements au sein des conseils pastoraux et pour chacune des initiatives missionnaires de l'Église de France. "Je sais que les mouvements qui pratiquent cela ont besoin d'être fortement encouragés ; il ne s'agit pas de renoncer à ce qui a fait ses preuves pour courir après ce qui n'existe pas encore. Cela n'empêche pas d'être souple et accueillant à de nouvelles formes de regroupements, voire à de nouveaux mouvements qui peuvent naître dans l'Église, surtout chez les jeunes", indique-t-il²⁹⁵.

B/ Lourdes 1982 : la mission en monde ouvrier pour priorité

A la veille de l'assemblée plénière de 1982, le diagnostic est redevenu plus optimiste. Mgr Panafieuse réjouit de l'intérêt que suscite le rapport Defois chez les catholiques. Les chiffres avancés par le Centurion sont éloquentes : 6 000 exemplaires du compte-rendu de Lourdes 1981 ont été diffusés dans l'intervalle des deux assemblées contre 3 500 pour l'édition 1980, 4 200 pour celle de 1979 et 5 800 pour 1978²⁹⁶. L'archevêque d'Aix-en-Provence s'essaie alors à dresser le profil de l'évêque missionnaire idéal : celui-ci a largement distribué "Lève-toi et marche", a écrit sur le sujet dans la semaine religieuse diocésaine, il a réuni le conseil épiscopal et mobilisé le conseil presbytéral pour une traduction concrète des orientations de l'assemblée plénière, qui a fait la lettre pastorale de Carême sur la mission, qui a opéré des visites pastorales.

Entre confirmation et contestation du paradigme ouvrier par l'assemblée

L'activisme épiscopal n'est cependant pas synonyme d'un renouvellement radical de la pastorale et de ses méthodes. Les mouvements d'action catholique, leurs relais et leurs acteurs restent les interlocuteurs privilégiés de l'épiscopat. Il est à cet égard symptomatique que, faisant la synthèse des réactions des mouvements et laïcs à la redéfinition des perspectives missionnaires, le père Guy Régnier, secrétaire adjoint de l'épiscopat, voit encore dans *Témoignage chrétien* un vecteur puissant de la formation d'une opinion catholique. L'influence de l'hebdomadaire est supposée telle que "la publicité faite par *Témoignage chrétien* sur le rapport Defois a rapidement occulté celui du père Coffy", regrette le père Régnier²⁹⁷. "L'opération TC-Perspectives missionnaires a cependant servi de locomotive et sorti ces textes de l'ombre où ils seraient restés", souligne-t-il par ailleurs²⁹⁸. Le secrétaire adjoint de l'épiscopat ne manque pas d'évoquer les rumeurs qui ont traversé les mouvements, notamment d'action catholique,

²⁹⁵ ANONYME, "La visite "ad limina" des évêques du nord de la France", *La Croix*, 12 octobre 1982

²⁹⁶ Félix LACAMBRE, "Les débats autour de la mission", *La Croix*, 26 octobre 1982

²⁹⁷ André VIMEUX, "Face à un athéisme tranquille", *Témoignage chrétien*, 1999, 1^{er} novembre 1982

²⁹⁸ *Ibid*

"soupçonnant les évêques de prendre un virage, fascinés par l'image de l'Église polonaise en prise directe avec le peuple", rapporte Félix Lacambre²⁹⁹.

De telles rumeurs ne tardent pas à être démenties. Forgé au creux du catholicisme social, l'épiscopat conciliaire engage les nouvelles perspectives missionnaires à partir du monde ouvrier. Le contraste devient saisissant entre une Église contrite d'avoir perdu le monde ouvrier et une France résignée quant à la disparition progressive de cette composante de la société et sa conscience de classe. La mission ouvrière apparaît nettement comme le point névralgique de l'assemblée. Le dossier du Renouveau charismatique ne retient l'attention qu'à la marge. *La Croix* reste lapidaire sur les conclusions de l'épiscopat à son sujet. "Les évêques ont vu en lui un signe manifeste de l'action de l'Esprit dans l'Église, mais sans se cacher les risques de fracture qu'il peut comporter", note laconiquement Jean Potin³⁰⁰.

A la veille de l'assemblée plénière, le père Le Fur, secrétaire national de la Mission ouvrière, situe les débats lourds à venir sur la mission en monde ouvrier dans un climat apaisé. Et de citer le colloque organisé les 23 et 24 avril 1982 à l'institut catholique de Paris au cours duquel théologiens de la Mission ouvrière et théologiens universitaires ont débattu sur le thème "faire mémoire de Jésus-Christ en classe ouvrière". "Pour nous, l'hospitalité de la Catho est un événement significatif à la fois pour "désenclaver" la recherche théologique qui se vit en classe ouvrière et pour offrir aux théologiens "de métier" une occasion de travailler "en direct" à partir de réalités humaines fortement structurées", indique le père Le Fur³⁰¹. Dans ce contexte, celui-ci n'attend "pas de résultat spectaculaire à Lourdes, mais un partage des questions et des réalisations"³⁰².

Mgr Herbulot, président de la commission épiscopale du monde ouvrier, introduit les débats de l'assemblée. Saluée sur le fond, cette intervention du père Herbulot apparaît difficile d'accès. Tant et si bien qu'elle se "perd dans les sables à cause peut-être d'un genre littéraire qui passe mal auprès de certains" note André Vimeux³⁰³. Mais proposant un panorama de la mission en monde ouvrier dans les diocèses français, Mgr Rousset reprend une des lignes de force de l'exposé Herbulot, à savoir "la non-signifiante de la foi pour de nombreux travailleurs". Ce travail de l'évêque de Saint-Etienne s'appuie sur une synthèse de réponses à un questionnaire "à propos duquel on peut se demander pourquoi ils n'ont été que 64 à répondre - c'est à dire à peine plus des deux-tiers" comme le relève Brigitte André³⁰⁴. Chaque évêque était invité à donner son sentiment sur la mission en monde ouvrier dans son Église locale au terme de visites pastorales

²⁹⁹ Félix LACAMBRE, "Les débats autour de la mission", *op. cit.* Le 12 octobre, Jean Potin proposant un bilan de vingt ans de renouveau conciliaire refusait fermement de déprécier les vieilles églises de la catholicité" au bénéfice des seules nouvelles Églises qui "ont su prendre racine au sein de leur peuple". Jean POTIN, "Vingt ans de renouveau conciliaire", *La Croix*, 12 octobre 1982

³⁰⁰ Jean POTIN, "Le renouveau charismatique : un mouvement providentiel", *La Croix*, 28 octobre 1982

³⁰¹ Félix LACAMBRE, "Quand donc les travailleurs seront-ils chez eux dans l'Église ?", *La Croix*, 12 octobre 1982

³⁰² *Ibid*

³⁰³ André VIMEUX, "Face à un athéisme tranquille", *op. cit.*

spécifiques.

A l'heure de la synthèse, le père Rousset révèle lui-même avoir dû opérer une reconversion culturelle doublée d'une véritable conversion spirituelle lorsque, fils d'agriculteur, il a pris ses fonctions à la tête d'un diocèse à la forte identité ouvrière. Analyse sociologique du monde ouvrier, rapports conflictuels entre idéologies et évangélisation, relation entre Églises en monde ouvrier et paroissiale structurent les échanges de l'assemblée. "Certains ont regretté que, dans une démarche intellectuelle déductive logique, on n'ait pas convoqué un sociologue pour décrire l'évolution de la société française", relève Félix Lacambre³⁰⁵. La tentation marxiste occupe le haut du pavé. "Le marxisme tel qu'il est vécu et théorisé laisse-t-il la porte ouverte à un salut qui vient de Dieu ? Non pas une porte pour des chrétiens ou pour une religion mais pour Dieu ?", interroge le père Herbulot³⁰⁶. La perception du libéralisme en termes idéologiques n'est, à l'inverse, pas débattue. La tentation pour la mission ouvrière de s'ériger en Église particulière constitue le second point délicat pour l'assemblée dans la mesure où les évêques refusent "que l'Église soit mutilée par l'absence des travailleurs" en son sein.

Reporter de la session pour les *Cahiers*, Yves de Kergaradec ne masque pas l'existence de "contentieux préalable(s) entre les évêques"³⁰⁷. La difficile circonscription du champ du débat engage les évêques dans un débat sémantique. Faut-il désigner la population ouvrière au filtre des termes "classes", "milieux" ou "monde"³⁰⁸ ? C'est alors qu'affleurent des divergences nettes au sein de l'épiscopat en ce qui concerne les options missionnaires à prendre. La consultation de "la synthèse des apports de régions apostoliques et des commissions épiscopales" à la réflexion révèle l'existence de nets clivages. Ainsi, les évêques avaient-ils décidé de poursuivre Lourdes 1982 par une réflexion consistant en la rencontre d'évêques des neuf régions apostoliques et des commissions épiscopales autour de trois fiches de travail proposées par le groupe de travail sur la "mission en monde ouvrier" pour Lourdes 1982 et 1983³⁰⁹.

A l'heure de l'examen de la fiche "plusieurs chemins, plusieurs portes", force est de constater que cette dernière "semble avoir motivé que très modérément les évêques".

³⁰⁴ Brigitte ANDRÉ, "Une instance de mûrissement", *ICI*, 580, novembre 1982

³⁰⁵ Félix LACAMBRE, "Un sujet explosif : Mission en monde ouvrier", *La Croix*, 29 octobre 1982

³⁰⁶ *Ibid*

³⁰⁷ Yves de KERGARADÉ, "La mission de l'Église de France : s'ouvrir au plus universel", *Cahiers de l'actualité religieuse et sociale*, 256, 1^{er} décembre 1982, pp. 604-605

³⁰⁸ Du 1^{er} au 10 février 1983, le Ceras organise à la Villa Mansère de Clamart une session autour du thème : "La classe ouvrière change-t-elle ?" Ouverte aux prêtres et religieuses, cette réflexion contribue à la redéfinition des termes du débat comme input intellectuel.

³⁰⁹ Cette synthèse a été préparée par les Pères Guy Herbulot, Daniel Labille, Eugène Lecrosnier, Jean Le Fur, Michel Barbier et Guy Régner. La rédaction est assurée par le P. Lecrosnier. Les thématiques sont les suivantes : "Le monde et l'Église changent", "Foi et vie", "Plusieurs chemins, plusieurs portes".

Ainsi, deux régions ont-elles éludé la question. Pour le rapporteur, il ne fait aucun doute qu'un tel désintérêt renvoie "à des débats assez vifs des assemblées partielles de Lourdes 1982". Se pose la question de la coexistence d'un engagement catholique et communiste. "Jésus est-il perçu comme un mystère qui, non seulement illumine la vie des personnes, mais interroge une anthropologie ?" s'interroge un évêque. Face à ce type de problématique, émergent des suggestions pour une diversification de la présence d'Église en monde ouvrier. Sur la question, presque tous les rapports mentionnent le groupe de recherche et d'étude pour une pastorale ouvrière (GREPO) et son action comme ligne à suivre. Une des régions apostoliques souligne que "ce sont surtout les équipes du Grepo qui se sont emparées de cette troisième fiche".

Marxisme et politique, récurrentes pierres d'achoppement

La problématique de la mission en monde ouvrier connaît des prolongements dans le questionnement des rapports de l'Église et de la politique. Les assemblées partielles du 29 octobre sont l'occasion d'interroger le dialogue entre politique et foi. Si l'affaiblissement de l'idéologie communiste semble perçue par les évêques, en revanche, ils n'évoquent pas le morcellement idéologique du champ politique. Ainsi, Église et politique sont-elles appréhendées dans leur dimension intégraliste. "Cela viendrait-il du fait que nous sommes croyants et que la vie politique saisit l'homme dans la totalité de sa vie en société ?" s'interrogent les évêques en substance. Ainsi, les évêques se ressaisissent-ils de la problématique de la sécularisation pour se définir aux côtés de la sphère politique. Ceux-ci voient dans l'arrivée de la gauche au pouvoir l'occasion pour les mouvements d'action catholique de solder leur culture d'opposition pour une présence à l'Église plus pragmatique. "La situation actuelle de la gauche au pouvoir n'est-elle pas une chance pour les militants d'élargir les dimensions de leur engagement ? Celui-ci n'est plus seulement une revendication, c'est l'exercice du pouvoir"³¹⁰.

Réunie tantôt à huis clos, tantôt en carrefours, l'assemblée plénière achoppe sur divers points spécifiques à la mission en monde ouvrier. L'imprégnation marxiste de certains militants reste le point le plus délicat. Par ailleurs, la fidélité à l'Église ne doit pas être mise sur un même plan que celle manifestée aux organisations ouvrières. La question de la pertinence de l'action ouvrière et des mouvements apostoliques comme outil d'évangélisation du monde ouvrier est posée. Si ces derniers sont reconnus comme "chemins privilégiés", certains évêques "craignent que l'on confonde chemin privilégié et chemin unique. D'autres estiment que ce champ est trop étroit". Reste que le contexte de reflux des engagements syndicaux et associatifs de nature politique, vient renforcer le militant d'action catholique dans sa conviction d'un nécessaire engagement politique. De fait, leur présence en monde ouvrier "semble liée depuis quelque temps à une vie ecclésiale"³¹¹. Se pose alors la question de mettre sur pied une commission des communautés chrétiennes pour "ressaisir le laïc sans l'angle de la condition de

³¹⁰ Mission en monde ouvrier. Synthèse des assemblées partielles (vendredi 29 octobre 1982). Archives MRJC

³¹¹ Voir sur l'action des mouvements d'action catholique en monde ouvrier Geneviève DERMENJIAN, "Les jeunes ouvriers dans les chants jocistes", in COLLECTIF, *Chrétiens et ouvriers en France*, Paris, éditions de l'Atelier, 2001, pp. 261-275

croyants.”

Au terme des travaux, les blocages sont tels que le père Deroubaix, évêque de Saint-Denis, chargé d'opérer la synthèse des carrefours doit avouer son impuissance. "Mes apports sont très divers. Ils peuvent apparaître parfois contradictoires. Ils témoignent de la diversité des situations et de nos différences personnelles"³¹².

L'affirmation conquérante, un peu naïve du début de la JOC, le "nous referons chrétiens nos frères", n'a-t-elle pas tendance, aux yeux de plusieurs, à se noyer dans un combat social et politique ? Sans nier les risques d'évasion spirituelle et de désincarnation qui peuvent exister dans des courants comme ceux du Renouveau, un évêque de l'Ouest confiait son secret espoir : voir la "rationalisation" organisée, poussée parfois à l'extrême, des militants d'action catholique spécialisée et "l'affectivité", la "spontanéité", des charismatiques avec ses ambiguïtés se confronter dans un dialogue constructif au sein de cellules d'Église. Encore faudrait-il que les murs de suspicion tombent au préalable..."³¹³

C'est en ces termes qu'André Vimeux évoque l'examen concomitant des dossiers de la mission en monde ouvrier et du Renouveau charismatique présenté par Mgr Marcus, évêque de Nantes. Reste que Sylvie Duclaux, présidente de la JOCF, et Alain Mahé, président de la JOC, reviennent satisfaits de la réunion de Lourdes à laquelle ils assistaient comme invités. "Nous avons rencontré davantage des pasteurs que des docteurs qui ont su écouter longuement et reconnaître l'importance de nos mouvements", se réjouit notamment Sylvie Duclaux³¹⁴. Tandis que le dossier de la mission en monde ouvrier doit être clos à l'assemblée de Lourdes de 1983, Alain Mahé exhorte les évêques à adopter une appréhension moins dogmatique de l'athéisme qu'à l'accoutumée. Le président de la JOC fait alors référence aux travaux menés au sein du parti communiste français. Il n'en demeure pas moins acquis à l'idée que "le marxisme dans son absolu entre en contradiction avec la foi"³¹⁵.

Initialement échelonné sur un an, l'examen du dossier est alors programmé sur deux ans. Un groupe de travail se met en place "pour mieux connaître les points chauds sur lesquels nous devons réfléchir et actualiser notre position", indique Mgr Rousset³¹⁶. Parmi les causes présidant à cette prudence épiscopale, ce constat dressé par le père Lapie, vicaire épiscopal pour la zone rurale de Corbeil, devant l'assemblée : "le monde ouvrier en milieu rural a une conscience ouvrière différente, pas toujours moins forte et parfois plus mûre que les ouvriers du milieu urbain. L'évangélisation devra en tenir compte"³¹⁷. S'esquisse alors une remise en cause progressive de l'option ouvriériste des mouvements qui montre ses limites "parce que les gens n'y trouvent pas leur place ;

³¹² Mission en monde ouvrier. Synthèse des assemblées partielles (vendredi 29 octobre 1982). Archives MRJC.

³¹³ *Ibid*

³¹⁴ André VIMEUX, "La JOC revient satisfaite", 2000, *Témoignage chrétien*, 8 novembre 1982

³¹⁵ *Ibid*

³¹⁶ Dominique GERBAUD, "Vers une nouvelle forme d'évangélisation", *La Croix*, 30 octobre 1982

parce que les mouvements prétendent au monopole de la représentation ; parce qu'ils ont leurs propres circuits de formation, leurs propres célébrations", relèvent des évêques³¹⁸ .

Le risque du séparatisme ouvrier n'est pas loin relève Mgr Fretellière, indiquant que "les retraites séparés de prêtres des mouvements sont toujours mal vécues par les évêques et provoquent des blocages". Or pour l'évêque de Créteil, "la responsabilité est largement partagée. Elle incombe aux mouvements qui se sont parfois séparés parce qu'on ne les tolérait pas avec leur langage à eux"³¹⁹ . Sans surprise, les carrefours sur "choix politiques, idéologies et foi" sont les plus prisés des évêques lors des débats. Reste pour l'équipe évêques-prêtres à confirmer la pertinence des mouvements d'action catholique dans l'évangélisation du monde ouvrier³²⁰ :

Ils ont fait progresser chez les militants la conscience d'être solidaires d'une existence, dans des conditions où l'homme est défendu et a besoin de l'être toujours davantage... Ils ont été une authentique présence d'Église parmi ceux que l'on dit loin de l'Église. Ces forces apostoliques sont à relancer par tous les moyens dont l'Église dispose dans sa tâche d'évangélisation.

Réuni à l'occasion de la session nationale du mouvement, les 30-31 octobre et le 1^{er} novembre, le bureau national de la JOC et de la JOCF salue les travaux de Lourdes. "C'est un nouveau regard qui est porté sur les réalités vécues à la base et la réaffirmation de la reconnaissance des mouvements apostoliques en milieu ouvrier est pour nous fondamentale", insiste-t-il³²¹ . Concernant l'action pastorale de l'Église en milieu rural, il revient à Mgr Taverdet de présenter le rapport de la commission épiscopale du monde rural au conseil permanent des 13, 14 et 15 décembre en l'absence du président de la commission, Mgr de Saint-Blanquat, en visite *ad limina* à Rome. S'appuyant sur son document de 1979 "chemins de Dieu en monde rural" diffusé à 5 000 exemplaires, la commission envisage d'en actualiser l'analyse en adoptant les nouvelles perspectives missionnaires arrêtées par l'assemblée plénière³²² . "Réapparaît la nécessité de l'affirmation de l'identité chrétienne et l'approfondissement de la foi et du sens de l'Église", insiste Mgr Taverdet³²³ . Mais il s'avère que les mouvements "reçoivent le choc en retour des conflits vécus entre les branches et les catégories de ce monde rural très diversifié"³²⁴ .

³¹⁷ *Ibid*

³¹⁸ *Ibid*

³¹⁹ *Ibid*

³²⁰ Jean POTIN, "La mission en monde ouvrier : les mouvements restent indispensables", *La Croix*, 3 novembre 1982

³²¹ Bénédicte DE PÉRETTI, "JOC-JOCF : l'urgence d'un dialogue avec les évêques", *La Croix*, 4 novembre 1982

³²² Félix LACAMBRE, "Ruraux et ouvriers dans la préoccupation des évêques", *La Croix*, 18 décembre 1982

³²³ *DC*, 2 janvier 1983, 1843, p. 55

³²⁴ *Ibid*

C/ Crise de la catéchèse et *Pierres vivantes* (1983-1984)

Tandis que la feuille de route des perspectives missionnaires sort écornée d'une assemblée plénière houleuse, l'épiscopat français s'apprête à vivre une année 1983 difficile à cause du retour sur le devant de la scène du dossier catéchétique. Pourtant, au lendemain de l'ajournement du débat sur la mission en monde ouvrier, l'action catholique affiche une confiance sereine en l'épiscopat. Mais le terrain catéchétique bouge dangereusement. En dépit du soutien de Jean-Paul II et l'apostrophe du cardinal Oddi par Mgr Lustiger, la contestation traditionaliste prend de l'ampleur. Bientôt celle-ci va trouver un ancrage décisif du côté de Rome.

Carême 1983, le cardinal Ratzinger dénonce la "misère du catéchisme"

Le 15 janvier, la basilique de Fourvière héberge les premières conférences de Carême 1983 qui réunissent, cette année-là, quatre évêques étrangers. Le cycle de conférence se prolonge le lendemain en la cathédrale Notre-Dame de Paris. Invité de prestige, le cardinal Ratzinger crée l'événement. Le cardinal propose un exposé sur "transmission de la foi et sources de la foi". Ordonné autour des quatre pièces maîtresses du catéchisme tridentin - le symbole des apôtres, les sacrements, le décalogue, et la prière - le propos tourne vite à une stigmatisation de la "misère de la catéchèse" contemporaine, accusée de mal distinguer le texte et son commentaire.

A Lyon, "les propos du cardinal risquent d'être sollicités par toutes sortes de tendances", relève Bernard Le Léanec³²⁵. La crise s'insinue..."Mais son but n'était-il pas de permettre une telle confrontation et d'ouvrir un plus large débat, face au défi que constitue la transmission de la foi aujourd'hui ?", tente le journaliste de *La Croix*³²⁶. Étayée à Notre-Dame de Paris, la critique cardinalice fait mouche. Les 150 000 catéchistes français ne tardent pas à se sentir stigmatisés lorsque le préfet de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi dénonce comme une grande faute l'abandon du catéchisme national.

Affirmant que "l'on n'a plus le courage de présenter la foi comme un tout organique en soi, mais seulement comme des reflets choisis d'expériences anthropologiques partielles", le cardinal est perçu comme soutien objectif des contestations conservatrices, traditionalistes et intégristes. *L'homme nouveau* ne tarde pas à titrer sur "Un nouveau catéchisme pour la France".

Une conférence épiscopale silencieuse quand le malaise s'amplifie

L'épiscopat français doit réagir. Mgr Pézeril intervient dans *La Croix* le 29 janvier. L'évêque auxiliaire de Paris tente d'apaiser les esprits. "La recherche du cardinal avait une toute autre ambition que de lancer des petites phrases", peut-on lire. Selon lui, la

³²⁵ Bernard LE LÉANEC, "Catéchisme : n'oublions pas la tradition", *La Croix*, 18 janvier 1983

³²⁶ *Ibid*

"perspectives était mondiale". Il souhaite néanmoins que la publication du texte "soit accompagnée de l'explication pédagogique d'un théologien qualifié". Distinguant la "stricte fidélité au texte" et la "totale liberté dans le commentaire", le père Pézeril conclut³²⁷ :

Beaucoup de nous se souviennent d'une séance fameuse du centre catholique des intellectuels français à la Mutualité, au moment du concile. Le cardinal Béraud était venu expliquer, en exégète averti, ce qui est immuable de ce qui change au cours des siècles dans l'expression de la foi. Nous l'avons, me semble-t-il, fort bien compris. Il n'est certes pas interdit de spécifier une fois de plus auprès du cardinal Ratzinger ce qu'est la situation française ou de lui adresser quelques demandes d'éclaircissement. Nous avons toutes les raisons de nous rendre attentifs à l'investigation positive de son grand exposé et sensible à l'invitation d'entreprendre qu'il comporte.

Une prise de parole épiscopale isolée ne saurait suffire pour apaiser les esprits. Réuni les 14 et 15 février, le conseil permanent ne fait pourtant aucune déclaration sur le sujet. Sous la plume d'André Vimeux, *Témoignage chrétien* ne manque pas de s'en émouvoir³²⁸ :

L'épiscopat français, visiblement embarrassé, s'abstient pour l'instant, de déclaration collective. Rien n'a transpiré de la dernière réunion du conseil permanent des 14 et 15 février. A la "base", plus d'un évêque, en privé, laisse, pourtant, percer sa gêne devant la situation créée et aimerait que l'on précise le "statut" de l'intervention du cardinal Ratzinger.

Très vite *Témoignage chrétien* lance la rumeur d'une entente cardinalice entre le préfet de la congrégation romaine et l'archevêque de Paris pour discréditer la réforme française de la catéchèse. Pour sa part, Mgr Decourtray adresse une mise au point aux 8 000 animateurs laïcs de la catéchèse de son diocèse. Celui-ci conclut en rappelant le soutien explicite du pape aux évêques exprimé lors de la visite *ad limina* des évêques d'Île-de-France. Le primat des Gaules tente par ailleurs, d'atténuer la portée des interventions du cardinal Ratzinger en y relevant de nombreuses références positives faites au travail des évêques français.

Jean Potin plaide le malentendu et déplace le sujet de la controverse. Pour l'éditorialiste de *La Croix*, il ne fait aucun doute que "manifestement le cardinal ne vise pas un catéchisme pour enfants, mais un manuel s'adressant au moins à des étudiants en théologie se préparant au sacerdoce ou à l'enseignement religieux dans les lycées"³²⁹. Or pour Jean Potin, "on ne voit pas comment les congrégations romaines seraient capables aujourd'hui de bâtir un catéchisme pour adultes valable pour l'ensemble de l'Église, qui conviendrait à l'Europe, l'Asie, l'Afrique, les pas riches, les pays pauvres"³³⁰.

Les tentatives d'apaisements semblent vaines. Plusieurs évêques reçoivent sur leur

³²⁷ Mgr PÉZERIL, "Le cardinal Ratzinger n'est pas venu pour lancer des "petites phrases" ", *La Croix*, 29 janvier 1983

³²⁸ André VIMEUX, "Pourquoi ce mutisme de l'épiscopat ?", *Témoignage chrétien*, 2016, 28 février 1983

³²⁹ Jean POTIN, "Querelles autour de la catéchèse", *La Croix*, 9 février 1983

³³⁰ *Ibid*

bureau la lettre de démission de leur responsable diocésain de la catéchèse³³¹. A Lyon, l'équipe diocésaine de catéchèse envoie une note explicative à la centaine de permanents de catéchèse et d'aumônerie. Pour Charles Paliard, responsable de l'équipe diocésaine de catéchèse de Lyon depuis 1977 et ancien membre de la commission nationale d'enseignement religieux de 1973 à 1979, les "petites phrases" du cardinal Ratzinger n'augurent en rien une crise de la catéchèse en France³³² :

Des questions, bien sûr, ici ou là, mais point d'inquiétude massive. Chacun travaille de son mieux, sans imaginer qu'une "crise de la catéchèse" pourrait secouer l'Église de France, vingt-cinq ans après celle de 1957 dont le souvenir, bien sûr, n'est pas effacé à Lyon où Joseph Colomb a inauguré l'œuvre de rénovation dont tous bénéficient aujourd'hui.

Pourtant le père Jean-Pierre Bagot croit discerner dans le discours de Mgr Ratzinger les signes avant-coureurs d'une "opération de police". Lui-même critique vis-à-vis de la réforme catéchétique, le père Bagot dénonce un discours dogmatique du cardinal peu en prise avec la réalité³³³.

Je pense donc que l'avancée catéchétique, si nécessaire dans notre monde bouleversé, ne passera pas par les "petites phrases" du cardinal Ratzinger, bien au contraire. Celui-ci nous rend mauvais service. Redisant, mal, ce qu'une encyclique papale et les évêques français avaient dit beaucoup mieux que lui dans le document orientant la recherche, il ne fait que détruire.

Témoignage chrétien poursuit le débat. L'hebdomadaire accueille le point de vue d'Henri Boucherie, responsable de la catéchèse dans le diocèse de Chartres, dans son édition du 7 mars³³⁴ :

Si le cardinal Ratzinger ne citait pas à trois reprises le "Texte de référence" de la conférence épiscopale française (Lourdes 79), on serait tenté de croire qu'il est mal informé des intentions et des dispositions pratiques de la réforme en cours. Sur certains points, elle apporte la meilleure réponse qui soit à ses inquiétudes.

Évoquant Mgr Pézeril qui situe l'intervention du cardinal Ratzinger à l'échelle de l'Église universelle, Henri Boucherie regrette de ne pas retrouver sous la plume cardinalice la richesse des travaux du synode de 1977 dont le catéchiste retient une invitation à sortir du cadre de la catéchèse centrée uniquement sur le livre, mais aussi une recommandation à éduquer au témoignage dans la vie quotidienne. Quant aux questions finales sur l'annonce de Dieu créateur et les rapports entre exégèse historique et dogmatique, Henri Boucherie relève qu'elles mobilisent chercheurs, moralistes, théologiens et biblistes pour cerner les contours mouvants de l'expression de la foi. Et de s'interroger sur la capacité de quiconque à revendiquer une quelconque omniscience scientifique en la matière.

La controverse fait rage. Le travail catéchétique sur le terrain ne s'interrompt pas pour

³³¹ *Ibid*

³³² Charles PALIARD, "Calme sur le terrain", *Témoignage chrétien*, 2016, 28 février 1983

³³³ Jean-Pierre BAGOT, "Nein, danke", *Témoignage chrétien*, 2016, 28 février 1983

³³⁴ Henri BOUCHERIE, "Pourquoi ce coup de tonnerre ?", *Témoignage chrétien*, 2017, 7 mars 1983

autant. Le grand séminaire d'Angers accueille plus de 150 laïcs en responsabilité de catéchèse dans les divers secteurs du diocèse le 13 mars 1983. Il s'agit alors d'étudier un texte concernant "les équipes responsables de la catéchèse dans les secteurs du diocèse d'Angers"³³⁵. Ce travail est le fruit d'une réflexion menée entre catéchistes, le service diocésain de pastorale catéchétique, le conseil épiscopal et l'évêque. Le texte paraît finalement le 20 mars 1983. Fortement ancré à l'exhortation apostolique *Catechesi tradendae*, il établit ainsi une ligne de conduite aux catéchistes pour trois ans. Une nouvelle évaluation du document est prévue par Pâques 1986.

Retour des évêques et divergences publiques

A l'ouverture du conseil permanent des 14-16 mars 1983, Mgr Vilnet fait une mise au point. Le président de la conférence annonce qu'un dialogue est établi avec la congrégation pour la doctrine de la foi. "Ce travail en commun, il convient de le comprendre "comme un service que notre congrégation désire offrir", ainsi que l'écrivait le cardinal-préfet le 2 décembre dernier, en vue de parfaire cet ouvrage appelé à jouer un rôle important dans la catéchèse des enfants de France"³³⁶. *La Croix* titre alors "aux évêques de promouvoir la catéchèse"³³⁷ et publie un communiqué commun de Mgr Vilnet et du cardinal Ratzinger le lendemain³³⁸. Le document est repris dans son intégralité, par le quotidien catholique, le 22 mars 1983³³⁹.

Le 27 avril 1983, Mgr Lustiger et Decourtray présentent à la presse l'édition des conférences données à Fourvière et Notre-Dame de Paris. Dans cette démarche conjointe, les deux archevêques souhaitent désamorcer la polémique née des interventions du cardinal Ratzinger. Les textes sont accompagnés des commentaires de Bernard Bro, Pierre Eyt, Jacques Guillet et Georges Bonnet³⁴⁰. Parmi ces commentateurs, le père Eyt, recteur de l'université catholique de Paris, se présente comme "un lecteur de longue date et un admirateur de la pensée théologique de Joseph Ratzinger" et précise avoir "voulu resituer dans tout le déploiement de son œuvre, les propos de sa conférence"³⁴¹. Plus largement, l'initiative des pères Lustiger et Decourtray marque une volonté d'apaisement selon Bernard Le Léanec. "Ils ont voulu affirmer l'importance qu'ils attachent à la réflexion entamée. Ils veulent ainsi promouvoir et

³³⁵ Mgr ORCHAMPT, "La catéchèse, fonction déterminante pour l'avenir des communautés chrétiennes, *Bulletin diocésain d'Angers*, n°11, 20 mars 1983

³³⁶ *DC*, 1849, 3 avril 1983, page 362

³³⁷ ANONYME, "Aux évêques de promouvoir la catéchèse", *La Croix*, 18 mars 1983

³³⁸ Muriel DE SOUICH, "Ne pas décourager les catéchistes", *La Croix*, 19 mars 1983

³³⁹ ANONYME, "Ne pas décourager les catéchistes (suite)", *La Croix*, 19 mars 1983

³⁴⁰ COLLECTIF, "Transmettre la foi aujourd'hui", Paris, Le Centurion, 1983, 128 pages

³⁴¹ Mgr EYT, "Comme un lecteur de longue date de Joseph Ratzinger", *La Croix*, 29 avril 1983

encourager sa poursuite dans un esprit de dialogue et d'ouverture de concert avec tous les catéchistes de France"³⁴². Ainsi le père Lustiger, inscrit-il la démarche des conférences de Carême dans un processus d'ouverture de l'Église de France à l'universel :

Certains ont lancé des phrases telles que : "Forfaiture de l'épiscopat : ils ont menti". Il y a là une grave atteinte et une blessure contre l'Église que le Pape a tenu à réparer, confortant ainsi l'autorité des évêques de France à qui il appartient de gérer les problèmes internes de leur Église, et c'est dans ces circonstances que Mgr Decourtray et moi-même, ayant réfléchi à cette question avec Mgr Vilnet, avons eu l'idée de cette initiative qui consistait à montrer que l'Église de France était en pleine communion, et avec le Pape, et avec les congrégations romaines, et avec les autres Églises, et qu'en toute hypothèse l'effort de réflexion et de recherche que nous avons entrepris n'était ni clandestin ni marginal. Il correspondait à quelque chose qui avait sa place normale et légitime dans la vie de l'Église.

Poursuivant, l'archevêque de Paris prend soin de se distinguer de son homologue lyonnais dans la gestion de la crise. "Je n'ai pas éprouvé comme l'a fait Mgr Decourtray, le besoin de faire un communiqué, parce que j'étais en mesure de voir concrètement les catéchistes de Paris", indique-t-il³⁴³. Tandis que le père Ratzinger intervenait à Notre-Dame de Paris, les catéchistes parisiens étaient, en effet, conviés à une série de conférences autour de *Catechesi tradendae*. "J'ai préféré m'adresser directement comme évêque aux gens qui reçoivent ces questions plutôt que d'alimenter les remous publics"³⁴⁴.

La conférence épiscopale au risque du dialogue avec Rome

Le Matin évoque le Vatican comme "le purgatoire des Français". Le quotidien parisien reproduit des propos de René Rémond à l'occasion du dernier voyage papal. "On doit nourrir quelque inquiétude à propos de l'éloignement qui caractérise les relations entre la France et Rome", déclarait alors l'historien. Or, pour l'intellectuel catholique, "en se repliant sur soi-même, il est menacé d'asphyxie intellectuelle"³⁴⁵. Or les conférences du cardinal Ratzinger semblent susciter un consensus au-delà des seuls milieux traditionalistes. Etienne Borne salue la formule "parfaite" cardinalice regrettant que "les méthodes deviennent critères du contenu et n'en sont plus le véhicule"³⁴⁶.

Le retentissement des conférences de Carême oblige la conférence épiscopale à s'adresser à la congrégation de la doctrine de la foi dès le mois de janvier. La requête

³⁴² Bernard LE LÉANNEC, "Une pièce maîtresse du dossier", *La Croix*, 29 avril 1983

³⁴³ Bernard LE LÉANNEC, "Lever les soupçons", *La Croix*, 29 avril 1983

³⁴⁴ *Ibid*

³⁴⁵ Gian-Carlo ZIZZOLA, "Vatican : le purgatoire des Français", *Le Matin*, août 1983

³⁴⁶ Etienne BORNE, "La catéchèse au pluriel", *La Croix*, 30 avril 1983

française concerne l'interprétation jurisprudentielle à donner à *l'imprimatur* : "un catéchisme peut-il être mis en service sans avoir obtenu l'aval de Rome ?". Au Vatican, le cardinal Oddi formule la même question. Le cardinal Ratzinger répond par une note du 7 juillet³⁴⁷. "Il est de la compétence de la conférence épiscopale, si cela semble utile, de faire éditer, avec l'approbation du Siège apostolique, des catéchismes pour son propre territoire", stipule le document³⁴⁸. Une activité catéchétique coordonnée doit tenir compte des avis émis par l'évêque diocésain, la conférence épiscopale et le Siège apostolique.

Le cardinal Ratzinger répond que toute publication requiert sans exception l'aval du Vatican. Une distinction se trouve donc opérée entre *l'imprimatur* accordée à un ouvrage en raison de son orthodoxie quant à la loi et aux mœurs et *l'imprimatur* "spécifique" apposée à un livre à contenu et à destination catéchétique. Cette observation tend à réaffirmer le pouvoir diocésain avec pour corollaire, la mise sous tutelle de la conférence épiscopale : les évêques peuvent accorder *l'imprimatur* à des catéchismes diocésains particuliers même s'ils ont approuvé un catéchisme national. À côté des catéchismes nationaux, d'autres ouvrages peuvent acquérir *l'imprimatur* et être utilisés comme outils catéchétiques subsidiaires. Enfin, les évêques ne peuvent déléguer à une commission nationale le pouvoir d'approuver des documents de catéchèse. De fait, l'épiscopat français est invité à revoir ses méthodes de travail arrêtées lors de l'assemblée plénière de 1980³⁴⁹.

Le cardinal Ratzinger propose ses "services fraternels" pour suppléer au blocage provenant du dicastère pour le clergé. Or, la congrégation pour la doctrine de la foi n'a pas compétence en matière pastorale. "Au moment où nous avons à améliorer le document dont nous connaissons la qualité, dans un esprit de service et de dialogue, les chrétiens de France ne doivent pas se laisser ébranler", déclare Mgr Decourtray lors d'une conférence de presse à Lyon. Gwendoline Jarczyk s'interroge cependant dans *La Croix*³⁵⁰ :

Si les évêques français se montrent décidés à tirer le meilleur parti de la situation présente, il reste que la procédure à laquelle ils se voient soumis comporte, qu'on le veuille ou non, une connotation que certains estiment inquisitoriale. Pierres Vivantes s'effondrera-t-il ? Question à laquelle aujourd'hui il n'est pas de réponse.

Invité de *RMC*, le 27 novembre 1983, Mgr Boffet, président de la commission épiscopale de l'enseignement religieux, tente de minimiser la crise sans jamais en nier l'existence. Dans sa retranscription, l'entretien révèle la prudence de l'évêque : "La catéchèse se poste bien... sur le terrain"³⁵¹. Les points de suspension sont autant d'aveux de

³⁴⁷ L'épiscopat français ne la rend publique que le 29 octobre.

³⁴⁸ ANONYME, "Les catéchismes officiels", *La Croix*, 1^{er} et 2 novembre 1983

³⁴⁹ ANONYME, "Catéchèse : les précisions du cardinal Ratzinger", *L'actualité religieuse dans le monde*, décembre 1983

³⁵⁰ Gwendoline JARCZYK, "Catéchèse : les méandres du conflit", *La Croix*, 11 et 12 novembre 1983

³⁵¹ Dominique QUINIO, "Catéchèse : ne pas amplifier le malaise", *La Croix*, 26 novembre 1983

prudence, de malaise au moment où l'épiscopat lance une évaluation des *Pierres vivantes* auprès de soixante-quinze diocèses.

Le 13 juillet 1984, Mgr Decourtray publie un communiqué pour dénoncer l'inexactitude des informations diffusées en juin par le magazine *Familles vivantes - défense du foyer*, des éditions Téqui, à propos de la catéchèse. Le vice-président de la conférence épiscopale s'inscrit en faux quant à une condamnation par Rome des *Pierres Vivantes* et autres parcours catéchétiques³⁵². Le père Decourtray refuse par ailleurs de voir la responsabilité des évêques dépréciée dans la définition de la catéchèse. Ainsi déplore-t-il que le magazine minore le rôle de la commission épiscopale de l'enseignement religieux par rapport à celui du centre national de l'enseignement religieux, lui-même suspecté par le magazine de "se dresser contre le droit des familles" au travers une action au "caractère subversif contre l'ordre naturel lui-même"³⁵³.

Le 29 septembre, Mgr Boffet monte une nouvelle fois au créneau. Dans une interview au *Midi libre*, le président de la commission épiscopale pour l'enseignement religieux, dénonce toute assimilation de *Pierres vivantes* à un "traité de la foi". "Je crois qu'on fait porter à *Pierres vivantes* une responsabilité démesurée", prévient-il³⁵⁴. Signe de l'acuité de la crise, *La Croix* relaie les propos du père Boffet dans son édition du 2 octobre 1984. Les évêques de France sont de plus en plus acculés à faire la preuve de leur bonne foi face aux courants traditionalistes réprobateurs³⁵⁵ :

Selon ses détracteurs, ce livre laisserait croire que c'est une communauté qui a créé sa foi. Or, nous avons bien dit, écrit et répété, que tout découle d'une Révélation. La communauté croyante n'a pas inventé sa foi, elle l'a accueillie... Ce recueil a d'ailleurs reçu l'agrément du Saint-Siège.

C'est au tour du *Figaro* de s'attirer les remontrances du primat des Gaules le 30 septembre 1984³⁵⁶. Dénonçant l'outrance des propos de la journaliste affirmant que les évêques français "sont en total opposition avec ce qu'ont demandé Jean-Paul II et le cardinal Ratzinger"³⁵⁷, l'archevêque de Lyon pointe du doigt l'amalgame qui est opéré avec l'ouvrage *Montrez-nous les chrétiens* qu'il a approuvé et dont le *Figaro* donne une vision erronée, suggérant une collusion cléricale avec l'idéologie communiste³⁵⁸. Avant

³⁵² Gwendoline JARCZYK, "Confiance aux évêques", *La Croix*, 18 juillet 1984

³⁵³ Mgr DECOURTRAY, "Communiqué de Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon, vice-président de la conférence épiscopale française à propos de *Pierres vivantes* et de la catéchèse", *Snop*, 551, 11 juillet 1984

³⁵⁴ ANONYME, "Des accusations non fondées", *La Croix*, 2 octobre 1984

³⁵⁵ *Ibid*

³⁵⁶ Mgr DECOURTRAY, "La bataille des catéchismes : mise au point de Mgr Decourtray, archevêque de Lyon, vice-président de la conférence épiscopale française", *Snop*, 558, 10 octobre 1984

³⁵⁷ REBOUL, "La bataille des catéchismes", *Le Figaro*, 22-23 septembre 1984

³⁵⁸ *Montrez-nous des chrétiens*, Paris, Tardy, 1979

de se rendre à Lourdes, Mgr Picandet, évêque d'Orléans, adresse un message à ses diocésains relayant l'indignation de Mgr Decourtray et dénonçant à son tour le traitement médiatique qui est fait de l'actualité de la catéchèse en France. "A ce sujet, je veux préciser que le *texte de référence* n'a pas été condamné par Rome, de même que Rome n'a pas condamné *Pierres Vivantes*, ni les parcours catéchétiques", affirme Mgr Picandet, concédant, par ailleurs, la perfectibilité intrinsèque de tout manuel du type *Pierres Vivantes*³⁵⁹.

En octobre 1984, il ne se trouve guère que la revue *Etudes* pour prendre fermement la défense du manuel sous la plume de Michel Fédou. Celui-ci est ainsi présenté comme "lecture théologique cohérente, une véritable herméneutique"³⁶⁰. Concédant la difficulté d'accès que pourraient rencontrer les catéchistes dans l'usage de *Pierres Vivantes*, la revue atteste que "la difficulté même de *Pierres Vivantes* peut devenir une chance si elle est accueillie comme l'invitation à une tâche, celle d'approfondir par la catéchèse une authentique intelligence de la foi"³⁶¹.

D/ Réactiver la pastorale d'ensemble mais à l'échelle des diocèses

La fragilisation de l'épiscopat français dans la controverse *Pierres vivantes* s'explique pour partie par le fait que les évêques sont alors préoccupés par la mise en œuvre des nouvelles perspectives missionnaires. Interpellé par la diversité des analyses épiscopales à l'occasion du débat sur la mission en monde ouvrier, chacun réinvestit son diocèse pour éprouver son appréciation de la situation. En 1967, l'épiscopat abandonnait la pastorale d'ensemble pour une "pastorale éclatée". Vingt ans après, l'épiscopat français redécouvre le "rôle de l'évêque comme animateur et responsable de la pastorale de la mission" révélé par la pastorale d'ensemble³⁶². Délaissée un temps pour satisfaire à l'impérative collégialité, la pastorale d'ensemble renaît de ses cendres atténuées quant à la place faite à l'analyse par milieux. L'action catholique ouvrière ne tarde pas à saisir l'intérêt qu'elle a à collaborer avec l'épiscopat.

Revalorisation des visites pastorales

Au lendemain de l'assemblée plénière, les évêques multiplient les "visites pastorales" à la rencontre des mouvements afin de produire un document par région apostolique pour l'assemblée de Lourdes suivante. La revue des *Etudes* se félicite de voir l'ensemble de l'épiscopat ainsi se compromettre dans un dialogue trop souvent réservé aux seules commissions spécialisées³⁶³. Or l'enjeu de ces visites est de taille tant les évêques

³⁵⁹ Mgr PICANDET, "Vers l'assemblée des évêques à Lourdes", 16 octobre 1984

³⁶⁰ Michel FÉDOU, "La théologie de Pierres Vivantes : à propos d'une catéchèse contestée", *Etudes*, octobre 1984, page 374

³⁶¹ *Ibid*, page 386

³⁶² Mgr MATAGRIN & Jacques DUQUESNE, *Un nouveaux temps pour l'Église*, Paris, Centurion, 1973, page 62. Mgr Matagrín évoque alors l'influence qu'a la pastorale d'ensemble sur l'exercice de la fonction épiscopale.

connaissent les plus grandes difficultés à appréhender les mutations culturelle et intellectuelle des mouvements d'action catholique. A cet égard, les rapports présentés au cours l'assemblée plénière de novembre 1977 par les évêques accompagnateurs de mouvements - Mgr Bourrat (JOC), Harlé (MRJC), Panafieu (JIC et JICF) et Bescond (JEC) -, marquent une prise de conscience collective contenue dans l'intervention de Mgr Bescond que rapporte les *Informations catholiques internationales*³⁶⁴ :

Le père Bescond enfin, au travers des contacts qu'il a eus avec la JEC, évoque le décalage qu'il a ressenti encore lui-même, élevé "dans le monde du livre, des lettres, de l'humanisme et de la certitude" et ces jeunes "marqués par l'audiovisuel, l'analyse structurale, le politique... et le doute". "Il sont les laïcs, dit-il, je suis clerc... Ils sont gens de gauche, je suis, quoi qu'il en paraisse, homme de droite, porté à voir ce qui va bien", alors qu'ils sont d'abord attentifs à ce qui va mal".

Les évêques n'abdiquent cependant pas dans leur mission pastorale et vont à la rencontre des acteurs de la mission tout au long de l'année 1982-1983. Parmi les points cruciaux qu'ils relèvent alors figurent la condition des ouvriers du monde rural ainsi que la question de la xénophobie et la détresse sociale des victimes de restructurations industrielles. Les enquêtes pastorales entérinent un affaiblissement sensible du maillage ecclésial et suggèrent de rouvrir le débat sur les ministères. Accordant une attention particulière à l'action catholique, les évêques s'affrontent une nouvelle fois au problème du marxisme comme le rapporte l'une des régions³⁶⁵ :

Au plan de la foi, comment faire pour que celle-ci ne soit pas réduite à un épiphénomène par rapport à l'action qui est menée et pour qu'elle garde toute sa consistance ? Au plan de l'Église, comment faire pour que le mouvement ne soit pas un moyen qu'on utilise plus qu'un projet apostolique ancré dans la mission de l'Église ?

Par leurs visites pastorales, les évêques éprouvent les hypothèses sociologiques contenues dans le rapport Defois. Soucieux de resserrer le tissu diocésain, les évêques réalisent les intuitions conciliaires pour une présence de l'Église au monde à frais nouveaux. "Une évolution discrète, sans éclats, sans publicité, est en train de transformer radicalement le style et surtout, le sens de ce qu'on appelle "les visites pastorales" " ³⁶⁶ , relève Joseph Thomas pour les *Etudes* enthousiasmé par la définition qu'en donne Mgr Maziers dans son journal diocésain³⁶⁷ :

La visite pastorale n'est pas d'ordre administratif, même en gardant à ce terme son sens le plus noble. Elle est d'ordre sacramentel. L'évêque doit la vivre

³⁶³ Joseph THOMAS, "Lourdes 1983", *Etudes*, page 106

³⁶⁴ Brigitte ANDRÉ, "Lourdes : les rapports difficiles entre la foi et l'engagement", *ICI*, 521, décembre 1977

³⁶⁵ Henri TINCQ, "Un travail d'équipe", *La Croix*, 4 novembre 1983

³⁶⁶ Joseph THOMAS, Les fruits de Vatican II, vingt ans après *Lumen gentium*", *Etudes*, septembre 1984, page 261

³⁶⁷ *Ibid*, page 262

comme un signe de la manifestation de l'amour du Christ pour son peuple et de l'appel qu'il lui adresse. Quant à la communauté, en recevant l'évêque, elle atteste son souci de vivre en communion avec l'unique Pasteur et de vérifier la manière dont elle répond à l'appel de la foi.

Pour sa part, tandis que les évêques sondent leurs diocèses, *Masse ouvrière* s'interroge sur la redéfinition des catégories missionnaires. La revue salue une reviviscence de la figure missionnaire³⁶⁸ :

C'est la première qui, à mon avis, est sortie du schéma de chrétienté [...]. En prenant le risque d'exister différents, comme Église du Christ dans le monde, nous nous mettons en situation d'un authentique témoignage missionnaire aujourd'hui. L'Église consent à la différence que sa foi crée entre elle et le reste des hommes. Elle laisse au Christ ressuscité le soin de tout juger et récapituler.

Ascension 1983 : renouveau des rassemblements diocésains

Les évêques français prennent également l'initiative de rassembler l'ensemble de leurs diocésains. L'année 1983 est particulièrement riche en rassemblements. Le 28 mai, Mgr Etchegaray accueille plus d'un millier de personnes à Marseille, salle Vallier, pour "Pentecôte 83". Le 1^{er} juin, 5 000 jeunes du pèlerinage fraternel se réunissent au stade Charléty autour de Mgr Lustiger. Le 5 juin 1983, la fête de l'Ascension est l'occasion pour les évêques de France de multiplier les rassemblements diocésains.

La Croix ouvre son édition du 3 juin sur ces manifestations à venir. Celles de Nîmes, Corbeil et Lille retiennent plus particulièrement l'attention du quotidien tandis que le diocèse de Versailles converge vers Jambville pour partager des animations pour les jeunes, des stands d'informations et divers carrefours. "Ce n'est pas du tout un besoin de triomphalisme ni pour se montrer en spectacle", assure Mgr Cadilhac qui convie ses diocésains à Notre-Dame de la Gardiole, lieu de pèlerinage entre Nîmes et Le Vigan. Reconnaisant que "le rassemblement a toujours été vital dans l'Église pour manifester son appartenance au Christ, signifier que nous, chrétiens, sommes ensemble ses disciples", L'évêque de Nîmes, membre de la commission du monde ouvrier inscrit l'initiative dans le droit fil des nouvelles perspectives missionnaires³⁶⁹ :

Ce rassemblement est l'aboutissement de deux ans de révision apostolique : nous avons proposé aux chrétiens de faire une révision de vie au regard des perspectives missionnaires fixées par les évêques, à Lourdes, il y a deux ans. Il comporte ainsi en résumé trois objectifs : Permettre de découvrir nos diversités de chrétiens, qui sont aussi nos richesses, dans nos démarches apostoliques et missionnaires. Fêter le corps du Christ - puisqu'il s'agit bien de la fête du Saint-Sacrement - dans l'Eucharistie et dans l'Église. Recevoir enfin la mission, c'est à dire se sentir renvoyés par le Seigneur lui-même à travers ce rassemblement, au témoignage que nous devons rendre au Christ. Nous nous rassemblons pour pouvoir mieux nous disperser.

De fait, il est essentiel pour le père Cadilhac que le rassemblement ne soit pas perçu

³⁶⁸ "A propos de la mission", *Masses ouvrières*, 386, juillet-août 1983

³⁶⁹ Henri TINCQ, "Se rassembler, pour mieux se disperser", *La Croix*, 3 juin 1983

comme "un rassemblement à usage interne". Il lui apparaît déterminant de l'inscrire "dans la ligne de la recherche missionnaire qui est aujourd'hui celle de l'Église de France"³⁷⁰. Henri Tincq titre son commentaire de manière révélatrice, "des chrétiens décomplexés". Reprenant le mot du père Cadilhac estimant qu'un rassemblement comme celui de la Gardiole "n'aurait pas été possible il y a cinq ans", le journaliste voit dans cette journée le symptôme d'une Église de France en recomposition. "Des clivages qui ont provoqué hier des déperditions d'hommes et d'énergies semblent aujourd'hui dépassés", suggère-t-il³⁷¹. Les rassemblements diocésains de l'Ascension entérinent la double mutation de l'Église de France initiée par les évêques français en 1981 avec un retour de la problématique identitaire et une attention particulière à la dimension diocésaine de la mission³⁷² :

Identité, visibilité, communion et mission : telles sont les chances de l'Église. Les rassemblements d'aujourd'hui sont importants dans la mesure où ils traduisent des situations données d'Églises locales, dans la diversité de leurs mouvements, de leurs courants, de leurs efforts apostoliques et missionnaires. Ils seront plus féconds encore s'ils manifestent le cheminement et le dynamisme propres à une démarche d'Église.

Affirmation du magistère épiscopal sur l'action catholique diocésaine

Visites pastorales et rassemblements diocésains sont autant de succès pour chaque évêque qui redécouvre ainsi l'ancrage territorial de sa charge. Au fil des rencontres locales l'épiscopat s'applique à retisser le lien avec l'ensemble des acteurs de la pastorale à rebours des dispositions prises lors de l'assemblée plénière de 1967. Au lendemain du concile, la pastorale éclatée prenait acte de clivages pastoraux indépassables au sein de l'Église. En 1973, Mgr Matagrín ne justifiait-il pas l'option épiscopale en termes explicites : "comment voulez-vous amener à se concerter des gens qui divergent aussi radicalement ? Avouez que ce n'est pas commode !" ³⁷³. Dix ans après la fin traumatisante de la politique des mandats, l'épiscopat français veut réinsérer l'action catholique dans la mission de l'Église de France.

L'examen des archives du centre national du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC) laisse deviner les difficultés rencontrées par les évêques, même si la position de pointe du mouvement au sein de la minorité missionnaire critique³⁷⁴ incite à la prudence quant à une extrapolation de la logique conflictuelle des débats. Ainsi, le 4 juin 1982, l'assemblée des évêques et vicaires généraux de la région Centre-Est rencontrent les représentants du MRJC régional. Mgr Barbier, évêque auxiliaire d'Annecy, est alors chargé du suivi des discussions avec le mouvement rural³⁷⁵. Dans un courrier du 16

³⁷⁰ *Ibid*

³⁷¹ Henri TINCQ, "Des chrétiens décomplexés", *La Croix*, 3 juin 1983

³⁷² *Ibid*

³⁷³ Mgr MATAGRIN & Jacques DUQUESNE, *Un nouveau temps pour l'Église*, Paris, Centurion, 1973, page 64

³⁷⁴ Claude PRUDHOMME, "Le grand retour de la mission ?"; *XXe siècle*, 66, avril-juin 1980, pp. 119-132

février 1983, l'évêque auxiliaire revient sur l'assemblée des évêques de la région qui s'est tenue le 27 septembre 1982. Mgr Barbier ne cache pas les difficultés que rencontrent les évêques pour produire un travail de synthèse³⁷⁶ :

Pour introduire la transmission que j'ai à faire, je dirai que les évêques n'étaient pas habitués à faire pareille reprise. Nous avons donc quelque peu nagé au niveau de la méthode : il a été difficile de dépasser le débat, le partage de nos réactions individuelles assez diverses, à mettre en relations avec les situations diverses du MRJC dans nos diocèses et aussi nos sensibilités personnelles ; il a fallu faire un effort pour aller jusqu'à la mise en forme en commun des remarques et suggestions à transmettre. D'autre part, même si nous avons consacré à ce travail un temps notable, ce temps est apparu trop court, ce qui est bon signe me semble-t-il.

D'autres évêques sont plus heureux dans leurs initiatives. Ainsi, l'archevêché de Bourges accueille-t-il le 5 février 1983 les mouvements pour discuter de leur mission dans l'Église à la grande satisfaction des représentants MRJC. "De cette rencontre, nous avons retenu le souci commun de donner la place qui convient aux mouvements d'action catholique dans l'Église pour le monde d'aujourd'hui. Cette place est vue comme porteuse d'avenir"³⁷⁷ . Pour autant, Mgr Vignancour n'évade pas les problèmes posés par l'action catholique dans la mise en œuvre des perspectives missionnaires arrêtées par la conférence épiscopale³⁷⁸ :

Il a été souligné que cette vision et cette place des mouvements ne sont pas perçues aussi clairement par un nombre important de membres de l'Église, plus tournés vers les institutions et les organisations internes, plus " habitués à des pratiques et à des œuvres - catéchèse, école... - qui bénéficient plus facilement de l'aide et de l'appui de nombreux chrétiens.

Une plus grande concertation des mouvements est alors suggérée pour une meilleure coordination de l'action. A cet effet, le budget diocésain constitue un outil de régulation particulièrement puissant pour l'évêché. Mgr Vignancour propose alors la mise en place d'une enveloppe financière globale pour l'ensemble des acteurs de la mission ; charge à eux de s'en répartir la manne.

Pour sa part, Mgr Plateau rencontre le MRJC le 19 mars 1983. L'occasion pour lui de déplorer que le mouvement se tienne en retrait de la vie diocésaine. Engagés dans l'aide aux défavorisés, les représentants MRJC ironisent : "les moins favorisés ne sont pas toujours ouverts aux questions d'Église, certains aimeront mieux passer une soirée de samedi à la Pergola (boîte disco) qu'à une rencontre avec l'évêque dans une visite pastorale!"³⁷⁹ . Mgr Duchêne n'est pas beaucoup plus heureux que son homologue de

³⁷⁵ Mgr Barbier est élu président de la commission épiscopale du monde rurale en 1983. Il remplace Mgr Jacques de Saint-Blanquat arrivé en fin de mandat.

³⁷⁶ Archives MRJC. Hubert Barbier, lettre du 16 février 1983

³⁷⁷ Archives MRJC. Compte rendu de la rencontre à l'archevêché à Bourges le 5 février 1983

³⁷⁸ *Ibid*

Bourges. Au lendemain d'une rencontre avec l'évêque le 5 avril 1983, l'équipe départementale du Jura adresse un courrier lapidaire au centre national du mouvement. Il n'en demeure pas moins explicite sur les difficultés épiscopales à réunir un consensus autour d'un nouveau projet missionnaire³⁸⁰ :

On s'attendait à ce qu'il s'attarde sur la Recherche – Foi Dommage qu'il ne se soit pas arrêté sur ces pages du dossier Il nous prend pour des missionnaires Il aurait fallu relever les contradictions dans le discours du père Duchêne Il défend le diocèse C'était faussé dès le départ, on a payé de ne pas le rencontrer plus souvent La préparation s'est trouvée court-circuité par l'événement "municipales"

Les consultations épiscopales ne sont cependant pas toutes condamnées à l'échec. Il en est même des fructueuses parmi lesquelles celle qui met en relation l'évêque de Belfort-Montbéliard, Mgr Lecrosnier et la mission ouvrière diocésaine. La situation est pourtant délicate entre les deux parties depuis que les activités de la Mission ouvrière du pays de Montbéliard ont été provisoirement suspendues par l'autorité diocésaine de Besançon le 21 septembre 1979. Alors que le clergé diocésain se déchire sur les options pastorales à prendre en monde ouvrier, il est reproché à la Mission ouvrière et à ses aumôniers de vivre en marge de l'Église diocésaine. Les militants prennent alors fait et cause pour la minorité du clergé focalisée sur la condition ouvrière contre la majorité appréhendant le monde du travail d'une manière globale. Reste que la sanction ne freine en rien les militants présents lors du conflit qui éclate chez Peugeot en 1981. Des tracts stipulent alors : "Les méprisés, les paumés, les exploités, Jésus-Christ n'aimait pas les voir souffrir. Il a dénoncé ceux qui se paient leur tête et leur peau. C'est pour cela que les puissants ont la sienne".

Or, Mgr Lecrosnier saisit l'opportunité de sa visite pastorale pour renouer le dialogue avec le mouvement. Une réunion est organisée à l'évêché le 18 juin 1983 en vue de mettre officiellement un terme à cette suspension. L'évêque et le conseil épiscopal concluent alors que "sans la classe ouvrière, l'Église ne serait pas l'Église ouverte à tous"³⁸¹. La Mission ouvrière au pays de Montbéliard réintègre ainsi la pastorale et la sanction est progressivement levée dans l'ensemble du diocèse. Après concertation des partenaires de la mission ouvrière, la JOC, la JOCF, l'ACO, l'ACE, des religieux et des prêtres ainsi que des membres du groupe de recherche des prêtres en paroisse (GREPO), Mgr Lecrosnier justifie sa décision en ces termes³⁸² :

Connaissant les mouvements apostoliques et ceux qui se consacrent à l'annonce de la foi dans le monde ouvrier, c'était de mon devoir de supprimer publiquement, officiellement, ce malentendu et de mettre un terme à cette épreuve.

³⁷⁹ Archives MRJC. Compte rendu de la rencontre avec Mgr Plateau le 19 mars 1983

³⁸⁰ Archives MRJC. Compte rendu de la rencontre avec Mgr Duchêne, courrier du 29 avril 1983

³⁸¹ *Snop*, n°509, 13 juillet 1983

³⁸² Claude MISLIN, "La mission ouvrière, après un purgatoire de quatre ans", *Témoignage chrétien*, 2050, 24 octobre 1983

Rencontre nationale ACO, 13-15 mai 1983 : la politique de la main tendue

Si les rencontres avec le MRJC ont été peu fructueuses, la 13^e rencontre nationale de l'ACO organisée à Marseille les 13-15 mai 1983 marque un tournant dans la réflexion des évêques sur la mission. Les semaines précédant l'événement, le mouvement s'était alors ouvert à Mgr Vilnet de ses inquiétudes quant à une mise au pas de l'action catholique. L'épiscopat était alors soupçonné de vouloir se passer des médiations offertes par les mouvements. Soucieux de dissiper le malentendu, le président de la conférence épiscopale parvient alors à rallier le mouvement au projet épiscopal des nouvelles perspectives missionnaires en accordant une interview à la revue *Témoignage*. Rappelant l'attachement de l'Église au monde ouvrier, le père Vilnet propose une feuille de route au mouvement. "Il s'agit de savoir où situer la mission propre de l'Église, notamment dans les rapports entre la foi et la politique, ou si vous préférerez, entre la libération des hommes et leur salut en Jésus-Christ", suggère-t-il³⁸³.

Mgr Herbulot intervient au terme de la rencontre pour évoquer le souci que porte la conférence épiscopale à l'endroit du monde ouvrier. "Son but n'est pas de jeter un soupçon sur l'effort apostolique vécu depuis la naissance de la JOC en France, mais, bien au contraire, de "stimuler la mission en monde ouvrier" ", indique-t-il³⁸⁴. Le président de la commission épiscopale du monde ouvrier se montre compréhensif à l'égard des problèmes que peut rencontrer l'action catholique. "L'effort apostolique que nous vivons dérange aussi toute l'Église. C'est ce que l'on appelle parfois dans nos assemblées d'évêques "le choc en retour de la mission". Là non plus, nous n'avons pas fini d'en mesurer l'étendue"³⁸⁵. Le père Herbulot reprend dans son allocution une partie du rapport d'orientation adopté au cours de la manifestation : "Notre expérience originale, historique, est de tenter de vivre ensemble, dans l'unité de nos vies et de nos choix, notre appartenance dans la classe ouvrière, nos engagements et notre adhésion à Jésus-Christ, notre appartenance à la communauté de croyants"³⁸⁶.

"Les convergences l'emportent désormais sur les divergences : l'objectif commun est bien de trouver une parole actuelle susceptible d'aider les travailleurs dans leurs difficultés et de contribuer à leur rencontre avec Jésus-Christ", s'enthousiasme *La Croix*³⁸⁷. La concorde qui prévaut entre le mouvement et l'épiscopat à cette occasion encourage les évêques à envisager une diversification des partenaires de la mission sans risquer la rupture avec l'action catholique. "Cette clarification intervenue à l'ACO va pouvoir servir de point d'appui à la recherche engagée par l'épiscopat à Lourdes, l'automne dernier, pour "stimuler" la présence de l'Église en milieu ouvrier", note Henri Tincq³⁸⁸. L'événement

³⁸³ Didier NIEL, "Mgr Vilnet : Vouloir l'Église présente dans la classe ouvrière", *Témoignage*, mai 1983

³⁸⁴ DC, 1854, 19 juin 1983, page 639

³⁸⁵ *Ibid*, page 638

³⁸⁶ *Ibid*, page 638

³⁸⁷ Henri TINCQ, "Non à une ACO-ghetto", *La Croix*, 17 mai 1983

apparaît décisif pour le quotidien catholique qui consacre une pleine page au débat d'orientation de l'ACO dans son édition du 18 mai³⁸⁹. Il apparaît pourtant que la direction du mouvement ne soit pas parvenue à rallier les 1 000 délégués à l'idée d'un rapprochement avec les autres communautés d'Église.

E/ D'une pastorale éclatée à un épiscopat éclaté : 1983-1985

Lourdes 1983, divisions autour de la commission ouvrière

Au lendemain d'une première journée à huis-clos, Mgr Herbulot introduit le dossier de la mission en monde ouvrier dont il a la charge. "Nous savons qu'il existe en France entre le monde ouvrier et l'Église un vieux contentieux. Celui-ci n'est pas seulement dû au marxisme. Il lui est antérieur. Le mouvement ouvrier s'est développé à l'écart de l'Église", relève le président de la commission du monde ouvrier³⁹⁰. Le père Herbulot pressent cependant un débat plus apaisé que l'année précédente. La réunion marseillaise de l'ACO n'a-t-elle pas fait la démonstration d'une Église capable de se montrer présente au monde ouvrier. Or très vite, les débats s'avèrent serrés et l'assemblée plénière se fait le réceptacle de toutes les controverses autour de la réforme des structures de la conférence épiscopale.

Prise dans un "large et bouleversant débat", selon Mgr Herbulot, l'assemblée s'avère très divisée. Pas moins de quarante amendements viennent améliorer le texte de Mgr Herbulot. Mgr Streiff et Jullien insistent sur la nécessaire "réciprocité des exigences et interpellations", tandis que Mgr Frétellière et Barbier soulignent le rôle "d'acteur privilégié" de la mission ouvrière. "La commission épiscopale du monde ouvrier et ceux qui collaborent avec elle ont beaucoup travaillé, mais il est vrai que, timides au départ, les propositions ont été progressivement enrichies par la réflexion commune", appuie le cardinal Marty³⁹¹. Mgr Herbulot doit alors revoir sa copie tant sur le fond que sur la méthode.

Initialement, la commission épiscopale du monde ouvrier prévoit d'adresser des messages distincts aux divers acteurs de la mission : églises diocésaines, partenaires de la mission en monde ouvrier (mission ouvrière, mouvements, prêtres-ouvriers) et évêques. La proposition est rejetée. L'assemblée craint une mauvaise identification des acteurs missionnaires et de leur rôle. "Nous devons remplacer des rapports d'extériorité par des rapports d'inclusion"³⁹². Cette formule de Mgr Kuehn traduit la volonté de chaque

³⁸⁸ *Ibid*

³⁸⁹ Henri TINCQ, "Dieu n'est pas dans les bagages de la classe ouvrière", *La Croix*, 18 mai 1983

³⁹⁰ ANONYME, "Lourdes : l'enjeu du monde ouvrier", *Témoignage chrétien*, 2053, 7 novembre 1983

³⁹¹ Mgr MARTY, "La route de la mission", *La Croix*, 1^{er} novembre 1983

³⁹² Gwendoline JARCZYK & Henri TINCQ, "Le temps du dialogue", *La Croix*, 8 novembre 1983

évêque de renforcer le tissu ecclésial autour du siège épiscopal. L'Église locale en est renforcée. Elle devient, à la fois, pôle d'impulsion missionnaire et articulation de l'action des mouvements ou tout autre acteur missionnaire. Ces derniers deviennent alors partenaires organiques de l'évêque dans sa pastorale missionnaire³⁹³ :

Les propositions faites à Lourdes rejoignent aussi la demande des évêques. Elles semblent, en effet, redonner l'initiative aux Églises diocésaines dans la mission d'évangélisation. Par rapport à des partenaires qui considéraient hier que l'évangélisation du monde ouvrier passait par un certain nombre de ruptures sociales, politiques, voire ecclésiales, le texte de Lourdes souligne le primat de l'Église locale comme lieu de communion et d'initiative.

C'est précisément la délicate question des mouvements qui alimente les débats, ceux-ci se voyant contester leur exclusivisme traditionnel par une partie de l'assemblée. Or, prise au mouvement de la décentralisation, la conférence épiscopale connaît des tensions relativement exacerbées. Le 7 novembre, la fragmentation de l'assemblée est telle que la commission épiscopale du monde ouvrier doit renoncer une seconde fois à soumettre des orientations au vote. Après deux heures et demi de vains échanges, Mgr Lustiger propose que la rédaction finale du document soit confiée au conseil permanent qui doit se réunir en décembre. L'assemblée s'apprête à rallier l'archevêque de Paris.

C'est sans compter sur la réaction négative des partenaires du monde ouvrier invités aux débats : le président et la présidente de la JOC-JOCF, le secrétaire général de l'ACO, des dirigeants de l'ACE monde ouvrier et monde rural, du CMR, des représentants de l'aumônerie en monde ouvrier, des prêtres ouvriers, des religieuses en mission ouvrière et de la Mission de France. A l'interruption des débats, le père Vilnet improvise une conférence de presse sur l'esplanade du rosaire. Il n'est pas question que l'assemblée rejette un texte fruit d'une aussi longue maturation. Le président de la conférence enjoint alors la commission du monde ouvrier de travailler à l'incorporation des quarante *modi* adoptés par l'assemblée. Après une nuit de travail, Mgr Herbulot obtient un vote favorable sur un troisième texte lors d'un huis-clos dans l'après-midi du 8 novembre : 93 voix pour, 11 contre et un bulletin blanc sur 105 votants.

L'Église locale garante de la diversité

Dès lors, le président de la commission du monde ouvrier se fait fort de vanter l'équilibre du document adopté par l'assemblée. Ce renforcement du maillage missionnaire autour de l'Église locale s'accompagne d'une main tendue aux mouvements. "Pour la première fois collectivement, les évêques apportent leur caution à la mission en monde ouvrier, dont ils considèrent qu'elle est bien une "dimension de nos Églises diocésaines" " ³⁹⁴ . Pour Mgr Herbulot, "il ne s'agit pas de récupérer les mouvements dans l'Église diocésaine, mais de les faire reconnaître par toutes les autres communautés comme étant à part entière, non suspectes dans l'Église diocésaine" ³⁹⁵ . Obtenant des évêques la

³⁹³ Henri TINCQ, "Mission ouvrière : tous concernés", *La Croix*, 9 novembre 1983

³⁹⁴ Joseph LIMAGNE, "Vers un renforcement du pouvoir de l'évêque", *Actualité religieuse dans le monde*, décembre 1983

³⁹⁵ Henri TINCQ, "L'enracinement de l'Église dans le combat pour la justice", *La Croix*, 27 et 28 novembre 1983

qualification du monde ouvrier comme "réalité collective", les mouvements d'action catholique reconnaissent un pluralisme dans les chemins missionnaires. Une appréhension distanciée et critique s'impose vis-à-vis des idéologies et la mission en monde ouvrier se délivre de ses réflexes exclusifs. Les *Cahiers* insistent d'ailleurs sur la récurrence du terme "diversité" dans le document de travail arrêté au terme de l'assemblée plénière.

Institutionnellement, l'option pluraliste débouche sur une nouvelle géographie de la mission avec un recentrage autour de l'Église locale et du titulaire de son siège épiscopal. Investit de la responsabilité d'union, l'évêque devient le pivot d'une organisation réticulaire multiforme dont il est le seul à pouvoir rendre la cohérence. Le préambule est l'occasion pour l'épiscopat français de rappeler que "l'Église du Christ est présente et agissante d'abord dans les églises diocésaines". Il est alors précisé que les instances nationales ne se situent pas "à part, en face ou à côté de l'Église diocésaine [car la mission ouvrière] fait partie de celle-ci de par la volonté de l'évêque". S'ensuit un rappel du charisme propre de l'évêque par rapport à cette assemblée qu'est l'assemblée plénière de l'épiscopat français. "Chaque évêque jugera de quelle manière il convient d'assurer la continuité de l'effort évangélique en monde ouvrier". La formulation est d'autant plus significative que le premier projet de texte disait "toute l'assemblée jugera"... Cette place faite au pluralisme ne laisse aucun doute sur les divergences de vue au sein de l'épiscopat. La quasi unanimité du vote de l'assemblée ne rend pas compte de la diversité des options pastorales. "Consensus quelque peu ambigu", relève André Vimeux³⁹⁶ :

L'évêque du Havre, Michel Saudreau, le reconnaît implicitement : "Il n'est pas sûr, admet-il, que ce consensus porte sur la problématique de la Mission ouvrière", donc sur sa manière particulière d'aborder le monde ouvrier, mais plutôt sur une prise en compte par toute l'Église d'une expérience vécue de rencontre avec le monde ouvrier. Ce qu'un autre évêque, celui de Meaux, Mgr Kuehn à sa manière confirme : "Le langage, dit-il, n'est pas neutre - les uns parlent de monde ouvrier - les autres de classe ouvrière".

En substituant au "France, pays de mission", la formule "chaque diocèse, pays de mission", les évêques se réapproprient "le rôle d'animation de cette tâche d'évangélisation. Ils veulent l'élargir aussi, pour décloisonner la mission ouvrière", selon les *Cahiers*³⁹⁷. En novembre 1983, que ce soit sur la mission, les séminaires ou la vie religieuse, les évêques se ressaisissent de leur mission pastorale. Dès lors, structures interdiocésaines, commissions épiscopales, bureaux nationaux et autres séminaires régionaux sont au service exclusif de la pastorale locale. Telle redéfinition conjointe du magistère épiscopale et de la géographie missionnaire annonce une tendance lourde pour l'orientation à venir de l'Église de France³⁹⁸ :

Le tournant marqué par cette assemblée de Lourdes n'est pas sans risque. Les mouvements d'action catholique, les secteurs de la pastorale sont au service de

³⁹⁶ André VIMEUX, "Stimuler l'effort sur la mission en monde ouvrier", *Témoignage chrétien*, 2053, 14 novembre 1983

³⁹⁷ Bertrand CASSAIGNE, "Un pari sur les diocèses", *Cahiers d'actualité religieuse et sociale*, 278, 15 décembre 1983, page 690

³⁹⁸ *Ibid.*, page 692

L'Église. Non d'une Église abstraite, mais des diocèses. L'Église n'est pas d'abord une "machine" nationale, avec commissions et appareils. Elle est le rassemblement des chrétiens en un lieu, autour d'un évêque, pour une mission. On comprend ce désir de retrouver la visibilité d'une Église proche. Mais aura-t-on partout les moyens de renforcer les équipes diocésaines ? Le recentrage sera-t-il un ressourcement aux forces vives des communautés ou, parfois, un repli, un rétrécissement ?

Conférence épiscopale en difficulté et valorisation des Églises locales

Les *Cahiers* voient dans cette tendance le symptôme d'une Église de France en difficulté. "Le fonctionnement de la conférence épiscopale n'a peut-être pas été très heureux cette année", relève Bertrand Cassaigne³⁹⁹. L'assemblée plénière de 1983 est trop courte au regard du nombre important de dossiers à traiter. Il n'en demeure pas moins que le risque existe d'assister à un cloisonnement des Églises locales à rebours de ce qui fit la force de l'épiscopat français post conciliaire : la collégialité. Interpellé par *La Croix* sur la substitution du terme "communio" à celui de "collégialité", Mgr Herbulot précise les intentions de l'assemblée⁴⁰⁰ :

Je ne sépare pas la communion et la mission. L'évêque est tout entier investi dans la mission et ce texte de Lourdes je le lis plutôt, moi, comme une incitation à jouer à fond notre ministère épiscopal, qui est d'abord un ministère d'écoute. Écouter, regarder : c'est le sens de toute vie pastorale.

Philippe Warnier semble valider l'analyse du président de la commission épiscopale du monde ouvrier. Tandis que sous les débats ont manqué d'être ajournés sur proposition de Mgr Lustiger, le journaliste de *Témoignage chrétien* s'enthousiasme des orientations arrêtées à Lourdes⁴⁰¹ :

Le texte de Lourdes 1983 n'a pas seulement valeur pour la mission ouvrière: il vaut pour toute l'Église de France et confirme des évolutions déjà amorcées qui, parfois, comportent des risques, mais, le plus souvent peuvent revêtir un sens positif. L'accent mis sur les Églises diocésaines peut affaiblir les coordinations nationales, faciliter certaines pressions romaines, et permettre à un évêque de "repandre en main" ou de marginaliser tel ou tel mouvement. Mais il peut aussi "mouiller" les évêques et toutes les communautés dans l'évangélisation de type action catholique, tout en obligeant celle-ci à la concertation.

La réaffirmation de l'Église locale comme unité missionnaire conforte les évêques dans la nécessité qu'il éprouve d'une revalorisation des instances diocésaines. La contestation publique du document "Gagner la paix" par l'évêque d'Evreux, Mgr Gaillot, révèle une affirmation toujours plus marquée des sensibilités pastorales au sein de l'épiscopat. Les nouvelles dispositions prises par l'assemblée plénière de 1983 laisse présager une reterritorialisation de la mission, une redéfinition de la charge épiscopale qui appelle de

³⁹⁹ *Ibid.*

⁴⁰⁰ Henri TINCQ, "L'enracinement de l'Église dans le combat pour la justice", *op. cit.*

⁴⁰¹ Philippe WARNIER, "Un recentrage positif", *Témoignage chrétien*, 2057, 12 décembre 1983

nouvelles relations entre les mouvements et chacun des évêques français.

Le diocèse de Beauvais met en place un comité diocésain de mission en monde ouvrier. La mise en place aussi rapide de structure de ce type traduit un réel enthousiasme des mouvements au texte épiscopal. "C'est la première fois qu'est ainsi reconnue par des évêques la diversité du monde ouvrier et que sont affirmées aussi clairement l'importance et la spécificité de la Mission ouvrière et de nos différents mouvements au plan national", indique Didier Niel, secrétaire général de l'ACO⁴⁰². Reste cependant une incertitude fondamentale. "Ce qui aurait demandé plus de précisions, c'est le sens donné, par les évêques à la mission"⁴⁰³. La JOC partage également cet enthousiasme notamment depuis son festival des jeunes pour l'emploi du Bourget auquel plusieurs évêques avaient participé en mai 1983. Il n'en demeure pas moins quelques pierres d'achoppement notamment dans l'analyse de la situation concrète du monde ouvrier relève Didier Niel⁴⁰⁴ :

Le sens de la mission n'est pas encore bien cerné. L'Épiscopat ne semble pas encore bien mesurer la distance qu'il y a entre l'Église et la classe ouvrière, entre lui et les mouvements : les évêques semblent se situer vis-à-vis des mouvements, plutôt que comme partenaires, à part entière d'une même mission.

Outre les limites de l'analyse épiscopale, les mouvements doivent travailler leur identité chrétienne afin de jouer le jeu de l'insertion dans le maillage ecclésial dans la mesure où les animateurs de mouvement concèdent qu'après tout, "avant d'être une structure hiérarchique, le diocèse est le lieu géographique où vit le peuple de Dieu"⁴⁰⁵. Or, c'est précisément à cette conversion que doit procéder la JOC selon Alain Mahé⁴⁰⁶ :

La prise de conscience reste floue. Il faut pourtant comprendre que si de jeunes ouvriers peuvent être sensibles, comme on l'a vu à notre Festival du Bourget, à une parole de foi, à une célébration, ils ne se sentent pas vraiment d'Église. Pour eux, l'évêque c'est la hiérarchie et une église, ce sont quatre murs. Ils n'ont pas encore compris que l'Évangile, c'est nous tous...

Quelques jours après, Philippe Warnier, surenchérit quant au caractère positif des travaux de Lourdes notamment lorsqu'ils "parient avec audace sur l'enracinement local des mouvements ouvriers dans l'Église ; sur leur partenariat avec chaque évêque appelé à partager étroitement les soucis et les espoirs du monde ouvrier ; sur leur collaborations [...] avec les autres communautés chrétiennes"⁴⁰⁷. C'est d'ailleurs avec ce souci en tête que plusieurs évêques ont d'ores et déjà organisé des rassemblements diocésains - à

⁴⁰² Henri TINCQ, "Comment sortir des chapelles", *La Croix*, 27 et 28 novembre 1983

⁴⁰³ Didier NIEL, "L'Église a besoin de la mission ouvrière", *Témoignage chrétien*, 2057, 12 décembre 1983

⁴⁰⁴ *Ibid*

⁴⁰⁵ *Ibid*

⁴⁰⁶ *Ibid*

⁴⁰⁷ Philippe WARNIER, "Monde ouvrier : l'affaire de toute l'Église", *La Croix*, 30 décembre 1983

Versailles et Corbeil le 5 juin 1983. De la même manière, 20 000 chrétiens se réunissent autour de Mgr Favreau le 19 novembre de la même année. "L'un des intérêts majeurs d'un tel rassemblement diocésain est de réunir des communautés et des mouvements d'Église qui, parfois, se connaissent à peine ou sont peu portés à dialoguer ensemble", relève *La Croix*⁴⁰⁸. "Chaque fois que chacun s'enferme dans sa spécialité ou clôt le champ de sa mission, c'est l'Évangile qui en fait les frais", déclare à cette occasion le nouvel évêque de Nanterre⁴⁰⁹.

Or les onze mouvements du groupe de recherche inter-mouvements (GRIM) se réunit le 9 octobre 1983⁴¹⁰. Après examen des perspectives missionnaires proposées par les évêques, le GRIM encourage "la naissance et la vitalité de communautés variées, selon les milieux de vie ou les affinités". Il suscite également des ministères variés "à partir des besoins de ces communautés en partant d'une démarche de service et [cherche] à faire reconnaître ces ministères par les chrétiens et la hiérarchie". L'accent est également mis sur la communication. Dans les relations inter communautés, le rôle du prêtre est essentiel en tant que collaborateur de l'évêque. L'accueil fait à la démarche sacramentelle se double d'une nécessaire réexpression du langage de foi à partir de la situation de chaque mouvement, et accepter le risque d'une confrontation avec d'autres". L'accent est enfin mis sur une nécessaire formation des chrétiens au service des communautés ou en quête de responsabilités⁴¹¹.

En novembre 1983, Mgr Balland invite ses diocésains à un rassemblement à Dijon pour le 24 juin 1984 "pour sortir de notre tentation de suffisance et reconforter ceux qui sont isolés, nous rencontrer et nous écouter différents"⁴¹². Les thèmes abordés intéresseront le développement, la famille et la drogue ainsi que la question de la mission des baptisés dans l'Église⁴¹³. L'évêque de Dijon précise dans le bulletin *Église en Côte-d'Or* le ton à donner à cette réunion. "A l'occasion de l'année sainte, ce rassemblement doit être plus que jamais une rencontre de la réconciliation et non une démonstration de force"⁴¹⁴. Ces précisions relativement circonstanciées laisse paraître

⁴⁰⁸ Henri TINCQ, "Le peuple de Nanterre en fête", *La Croix*, 20 décembre 1983

⁴⁰⁹ Philippe WARNIER, "La grande fiesta catholique du 92", *Témoignage chrétien*, 2059, 26 décembre 1983

⁴¹⁰ Le GRIM est composé de l'action catholique générale des femmes (ACGF), de l'action catholique des milieux sanitaires et sociaux (ACMSS), des centres de préparation au mariage (CPM), de Dialogues apostoliques, des équipes enseignantes, des groupes de vie évangélique, des groupes Témoignage chrétien, de la jeunesse étudiante chrétienne (JEC), du mouvement des cadres chrétiens (MCC), de VEEA, et de Vie nouvelle. Y participe également le secrétaire général adjoint de l'épiscopat à l'apostolat des laïcs.

⁴¹¹ ANONYME, "Ministères pour aujourd'hui et demain", *Témoignage chrétien*, 2066, 13 février 1984

⁴¹² ANONYME, "Dijon : Un rassemblement de tous les chrétiens en 1984", *La Croix*, 18 novembre 1983

⁴¹³ *Église en Côte d'Or*, n°228, 8 juin 1984

⁴¹⁴ *Ibid*

une pluralité ecclésiale dans l'appréhension de l'option identitaire prise lors de l'assemblée plénière. A la tête du diocèse de Limoges fortement déchristianisé, Mgr Gufflet éprouve plus que son homologue alsacien la nécessité d'une présence au monde. "L'Église telle qu'elle existe peut-elle être suffisamment présente, et activement présente aux hommes, à leurs situations, à leurs problèmes et à leurs questions pour pouvoir les évangéliser, s'il est vrai que pour pouvoir évangéliser, il faut d'abord être présent ?" ⁴¹⁵ .

Par delà ces divergences circonstancielles, la mise en œuvre du rapport Defois reçoit un accueil prudent de quelques diocèses comme en atteste la réunion du conseil presbytéral de Marseille, des 4 et 5 décembre 1983, au cours duquel un projet de rassemblement diocésain est à l'étude. "Il n'y a pas d'opposition systématique sur le projet, ni de refus absolu, mais en même temps pas d'enthousiasme démesuré" ⁴¹⁶ . Mais si l'archevêque convoque un tel rassemblement, le conseil souhaite que celui-ci privilégie une expression libre à un rassemblement de "paroles". Les délégués insistent également pour qu'un tel rassemblement "ne soit pas tourné uniquement vers le fonctionnement de l'Église", mais, au contraire, tourné vers les franges de l'Église ⁴¹⁷ .

De fait, une partie de l'épiscopat refuse de confondre affirmation identitaire et démarche attestatoire. L'évêque d'Arras défend une approche conflictuelle de la communion de l'Église. Relevant la présence d'un "sentiment de culpabilité très diffus" engendrant des tensions, Mgr Kuehn appelle l'Église à "accepter la coexistence de positions différentes" ⁴¹⁸ . Il met alors l'accent sur les tensions *intra* ecclésiales nées de problèmes extérieurs à l'Église. "Il faut (ensuite) accepter qu'au sein d'une telle Église de croyants il y ait des divergences sur les problèmes temporels. Car il ne s'agit pas d'évacuer les questions que l'actualité pose à la conscience de tous les hommes" ⁴¹⁹ .

Le 24 juin 1984, le rassemblement diocésain à Orléans s'interroge sur la place de l'Église en France. L'environnement économique et politique incertain marque profondément l'analyse. Entre autres stigmates d'une déprise de la culture catholique, l'analyse d'une perte du sens du péché dans la société française amène l'Église d'Orléans à encourager le réflexe minoritaire ⁴²⁰ . Les débats révèlent par ailleurs une déconsidération de la politique. A l'inverse, tandis que cette grille de lecture s'affaiblit, les catholiques se montrent de plus en plus attentifs aux travaux menés en sciences humaines. Ceux-ci peuvent s'avérer être un outil pastoral pertinent pour saisir le comportement du chrétien alors que s'achève le XXe siècle. Minoritaire, l'Église d'Orléans

⁴¹⁵ Mgr GUFFLET, "Dans l'espérance, l'Église de Limoges prépare son avenir", *L'Église de Limoges*, n°22, 9 décembre 1983

⁴¹⁶ CONSEIL PRESBYTÉRAL DE MARSEILLE, "Consultation sur le projet d'un rassemblement diocésain", *L'Église aujourd'hui à Marseille*, n°42, 25 décembre 1983

⁴¹⁷ *Ibid*

⁴¹⁸ Mgr KUEHN, "L'intolérance crée la guerre", *Église d'Arras*, n°1, 6 janvier 1984

⁴¹⁹ *Ibid*

⁴²⁰ COLLECTIF, "Le péché ? Oser en parler", *Panorama*, numéro-spécial, mars 1984

n'en demeure pas moins convaincue de la nécessité de témoigner au monde. Cette présence au monde doit articuler retour à la prière et permanence de l'action⁴²¹.

Nécessaire déconcentration des mouvements

Du 14 au 16 avril 1984, 1 800 militants du mouvement Chrétiens en monde rural (CMR) se réunissent pour leur congrès sur le thème : "Quelle Église faisons-nous en mouvement, en rural". La réorientation de la pastorale missionnaire n'est pas sans impact sur le mouvement. Responsable de la branche agricole du CMR, Jean Théron livre à l'assemblée un tableau pessimiste de l'institution ecclésiale en France⁴²² :

L'impression d'un repli sur nous-mêmes ; d'un manque d'audace et d'un esprit peu prophétique ; l'impression que le concile s'éloigne et qu'on revient à des situations plus sécurisantes ; la paroisse, considérée comme seul lieu authentique d'Église, une suspicion plus ou moins déclarée sur l'action catholique...

Il n'en demeure pas moins enthousiaste au document "Pour de nouveaux modes de vie". Les évêques ne font pas l'objet de la moindre polémique sur "Gagner la paix". Il s'agit alors pour Jean Théron de développer une critique équilibrée de l'épiscopat pour mieux l'engager dans une logique de coresponsabilité engageant autant les évêques que les mouvements. Dans ce contexte, la prière eucharistique dialoguée entre Mgrs Barbier et Duchêne avec des prêtres et des laïcs lors de la messe de clôture du rassemblement fait figure d'illustration.

Pour Mgr Vilnet, il n'est pas dans l'intérêt de l'épiscopat de remettre en cause l'héritage de l'action catholique. Pour lui, l'intuition qui prélude à l'action de ces mouvements offre une matrice originale pour appréhender de manière positive la sécularisation. Le président de l'épiscopat français n'en appelle pas moins les mouvements d'action catholique à réformer leur discours. "J'entends dire parfois : où sont la grande période d'expansion de l'action catholique, etc. ? Et c'est vrai que les intuitions ont tendance à se figer en institutions et que les institutions elles-mêmes peuvent se scléroser. Il faut, je crois, que tout le monde s'examine"⁴²³.

Telle recomposition du tissu missionnaire ne se fait pas sans heurt. Au mois de juillet 1984, la revue *Echanges* consacre un numéro au thème : "De la mission au témoignage". François Biot propose alors une lecture relativement pessimiste des perspectives missionnaires définies par l'assemblée plénière de l'épiscopat français pour décrire une Église saisie par une crise d'identité : "N'est-ce pas l'angoisse de sa propre identité qui a

⁴²¹ *Semaine religieuse d'Orléans*, n°11, 10 juin 1984

⁴²² Jean THÉRON, "Nous avons l'impression que le concile s'éloigne", *Témoignage chrétien*, 2075, 16 avril 1984

⁴²³ Philippe WARNIER, "Le père Vilnet : évitons la croisade sans fin", *Témoignage chrétien*, 2084, 18 juin 1984. A cet égard, la situation de la JEC semblé éclairante: en juin 1984, le mouvement lance l'appel "Pour que vive la JEC". Le mouvement a alors besoin "d'animateurs adultes, prêtres et laïcs ; de communautés amies qui la soutiennent ; d'une aide financière". Mgr Balland, évêque accompagnateur du mouvement, encourage la JEC dans la mise en œuvre de "la pédagogie de la recherche du sens" pour palier à l'abandon de la révision de vie en 1970 au profit d'une lecture matérialiste de la Bible.

pris la place du grand vent du large ?", s'interroge le dominicain. Outre les contributions de Pierre Pierrard et Albert Longchamp, la revue ouvre ses pages à Mgr Rémond. *Témoignage chrétien* retient alors de son article une formule lapidaire : "ce sont les païens qui vont créer la nouvelle Église"⁴²⁴ pour mieux l'opposer aux attaques de l'archevêque de Paris contre une "pseudo-modernité" qu'il dénonce dans *Le Monde* comme ayant "conduit les agents de l'Église - prêtres et laïcs engagés - à nier la vocation et l'identité de celle-ci"⁴²⁵. Reste que pour François Biot, à l'heure de la mise en œuvre du rapport Defois, l'essentiel n'est pas là :

La frontière ne passe pas entre ceux qui croient et ceux qui ne croient pas, mais bien plutôt entre ceux dont les pratiques enferment les hommes dans leur égoïsme, leurs biens et leurs jouissances et ceux dont les pratiques sont ouverture et libération.

Forums des communautés chrétiennes (1983-1984) : embarras épiscopal

C'est précisément dans cet esprit que, forte de ses cent vingt-cinq ans d'expérience, l'Union des œuvres catholiques de France (UOCF) saisit l'opportunité des nouvelles "perspectives missionnaires" pour relancer l'organisation de ses congrès sous un nouvel intitulé : "forum des communautés chrétiennes". Avec le soutien du secrétariat de l'épiscopat et des évêques - au premier rang desquels, Mgr Decourtray -, l'UOCF organise son 75^e congrès pour la Pentecôte 1984. Sur la base d'une double adhésion aux orientations conciliaires et au projet des "perspectives missionnaires" de la conférence épiscopale⁴²⁶, paroisses, équipes animatrices, aumôneries scolaires et hospitalières, équipes d'action catholique, communautés catéchuménales, etc. sont invitées à retisser le tissu ecclésial notamment par le biais d'une meilleure communication. Savoirs historique, théologique, sociologique et psychologique nourrissent la réflexion⁴²⁷ :

L'UOCF insiste sur la perspective et l'esprit de ce forum : provoquer l'ouverture, la mise en commun fraternelle, l'espérance devant la vitalité actuelle de l'Église dont trop d'images ne retiennent que les crises et les difficultés. Le forum ne les camouflera pas. L'esprit est aussi de démontrer que les différences s'enrichissent mutuellement et enrichissent l'ensemble ecclésial dès lors qu'elles acceptent de s'ouvrir les unes aux autres.

Le 23 octobre 1983, près de 200 catholiques des diocèses d'Agen, Albi, Cahors, Montauban, Périgueux, Rodez et Tulle convergent vers Cahors pour le premier mini-forum. Reprenant la théologie du laïcat de l'action catholique "du levain dans la pâte", chacun témoigne de l'intrication de son engagement ecclésial avec sa présence au monde lors de travaux en groupe. Les participants sont invités à répondre à quatre questions : "Qui sommes-nous ?", "Que vivons-nous ?", "Comment et avec qui

⁴²⁴ André VIMEUX, "L'angoisse d'une identité perdue", *Témoignage chrétien*, 2090, 30 juillet 1984

⁴²⁵ *Le Monde*, 6 juillet 1984

⁴²⁶ Gwendoline JARCZYK, "Une Église aux cent visages", *La Croix*, 21 octobre 1983

⁴²⁷ *Snop*, n°505, 8 juin 1983

communiquons-nous ?”, "Que désirons-nous ?". La question identitaire posée par le rapport Defois constitue la trame d'une réflexion autour de l'utopie communautaire chrétienne. Au-delà de la question de sa pertinence, c'est caractère effectif du concept de "communauté" sur lequel s'interroge le forum. Confrontée à l'émergence de l'individu, l'Église doit également s'interroger sur la pérennité du modèle paroissial⁴²⁸ :

La paroisse a ses mérites et ses limites. Elle est ouverte à tous. Elle est un signe visible de l'Église, mais peut-être n'aide-t-elle pas assez ses membres à vivre concrètement leur vie selon les exigences de l'Évangile.

L'UOCF insiste sur le caractère dynamique de la mission. Son caractère utopique procéderait de la controverse assumée, sorte d'éthique de la discussion. La question des jeunes, celle de la place de la femme dans l'Église sont autant de sujet à discuter. Il ne s'agit pas "sous prétexte de "gentillesse ecclésiale" prétendre gommer divergence et différences", insistent les organisateurs⁴²⁹. Dans cet esprit, le mini-forum de Cahors n'hésite pas à demander que soient "reprécisés et redéfinis les ministères des prêtres et des laïques dans la pastorale"⁴³⁰. Il est d'ailleurs particulièrement saisissant de constater que la conférence épiscopale aide à la renaissance des forums des communautés alors que les controverses ecclésiales s'évanouissent. Larvée, la critique institutionnelle de l'Église devient de fait organique alors qu'une réinterprétation de l'utopie communautaire tend subrepticement à substituer terme à terme "communion" et "collégialité"⁴³¹ :

N'est-il pas trop souvent un visage du passé ? Le poids de l'institution ne se fait-il pas trop lourdement sentir ? L'Église apparaît-elle comme l'ensemble des croyants en Jésus-Christ, ou comme une organisation trop figée et trop hiérarchisée ?

Le forum de Cahors inaugure une série de trois rendez-vous au Mans, le 3 décembre 1983, à Amiens, le 28 janvier 1984 puis à Nancy, le 17 mars 1984. Ainsi, l'UOCF procède par touche successive à l'évaluation de la théologie conciliaire du Peuple de Dieu et son principe de coresponsabilité⁴³². "Le foisonnement et la diversification de ces entités représentées à Cahors ne constituent pas une entrave à l'homogénéité de l'Église qu'il faut à tout prix préserver de l'effritement", rapporte *La Croix*⁴³³. Le bilan des forums régionaux est pourtant mitigé pour l'UOCF : "certains n'ont pas répercuté l'annonce du

⁴²⁸ ANONYME, "Mini-forum des communautés chrétiennes (Cahors - 23 octobre 1983)", *Semaine religieuse de Cahors*, n°20, 30 octobre 1983

⁴²⁹ *Ibid*

⁴³⁰ *Ibid*

⁴³¹ *Ibid*

⁴³² "... dès lors que toutes ces communautés se reconnaissent dans les orientations conciliaires et se sentent partie prenante des perspectives missionnaires tracées par la Conférence épiscopales française". ANONYME, "Forum des communautés chrétiennes", *Snop*, n°526, 4 janvier 1984

⁴³³ Dominique MANENC, "Une nappe tissée comme symbole...", *La Croix*, 26 octobre 1983

Forum de Lyon, Pourquoi ? Serais-ce par peur de cette logique conciliaire qui redéploie les rôles dans l'Église et les fait prendre de façon plus communautaire ?" ⁴³⁴ .

Au lendemain du mini-forum de Nancy qui réunit 250 personnes, Philippe Warnier pressent que "certains prêtres ou évêques ont peur que l'Autorité ne soit mise en cause ! Certains militants ont peur de se faire récupérer ! Certains trouvent qu'il y a trop d'évêques dans le camp et d'autres pas assez" ⁴³⁵ . La présence de quinze évêques autour de Mgrs Decourtray et Vilnet lors du Forum de Lyon infirme l'hypothèse d'une résistance de l'institution au projet. Au surplus, la présence du cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat du Vatican, confirme l'intérêt que porte le Saint-Siège à la manifestation. Finalement, la faible audience des forums régionaux consacre un affaiblissement patent des communautés chrétiennes traditionnelles dans l'Église de France en dépit des 2 000 animateurs et animatrices de communautés chrétiennes finalement réunis à Lyon pour la Pentecôte 1984. Les participants sont alors invités à s'interroger sur divers thèmes : "le partage des responsabilités dans l'Église", "les responsabilités des femmes", "la place des jeunes et des cultures nouvelles", "la parole dans l'Église, qui parle, qui authentifie", "l'organisation et l'articulation des communautés chrétiennes sur le plan géographique", "les questions politiques, la paix, la guerre, le Tiers-Monde, les nouveaux repères éthiques" ⁴³⁶ .

L'esthétique du programme et le soutien appuyé de l'épiscopat ne fait cependant pas illusion. Au lendemain de la manifestation, le père Vinatier est pessimiste quant à sa portée. Il fait alors le constat d'une disparition avancée des "creusets d'une pastorale ouverte" avec l'effacement successif des Semaines sociales, des Congrès de l'Union des œuvres ou ceux de la pastorale liturgique ⁴³⁷ . L'épiscopat français se trouve alors mis face à ses contradictions. Dressant l'acte de décès de la chrétienté dans les rapports Defois et Coffy, les évêques français persistent pourtant à articuler la mission sur un tissu aussi périmé qu'exsangue. *La Croix* n'hésite pas à dire du forum des communautés chrétiennes qu'il est "loin d'être représentatif de la totalité de l'Église qui est en France" ⁴³⁸ :

D'entrée, les organisateurs prévoient certains "manques". Deux raisons pour les expliquer. D'abord, étaient privilégiées là ceux qui, engagés dans la vie ecclésiale, ne disposent pas de moyens d'expression. Mais il y a aussi - et beaucoup en sont conscients - ceux qui maintiennent à l'écart d'une tel rassemblement des différences culturelles à ce jour non surmontées, faute d'une langue appropriée : ni le monde ouvrier n'était vraiment représenté à ce forum, moins encore celui des migrants.

⁴³⁴ ANONYME, "Forum des communautés chrétiennes", *Snop*, n°543, 2 mai 1984

⁴³⁵ Philippe WARNIER, "L'Église au risque de la liberté", *Témoignage chrétien*, 2074, 9 avril 1984

⁴³⁶ ANONYME, "Le forum national des communautés chrétiennes : un premier bilan", *Snop*, n°548, 20 juin 1984

⁴³⁷ Jean VINATIER, "Maintenant que les chrétiens se font rares...", *La Croix*, 21 juin 1984

⁴³⁸ Gwendoline JARCZYK, "Une libération de la parole", *La Croix*, 11 et 12 juin 1984

Dans les *Etudes*, Joseph Thomas (s.j.) concède la quasi-absence des immigrés, une relative discrétion des mouvements charismatiques ainsi que la présence des "anciens combattants". Il n'en demeure pas moins enthousiaste reconnaissant dans la manifestation une dynamique en parfaite adéquation avec les perspectives missionnaires définies par l'épiscopat. "La tendance actuelle semble aller dans le sens du passage de la marginalisation à la communion. Et le lieu où cette communion progresse c'est le diocèse. Malgré l'hétérogénéité des pratiques et des identités, ces groupes divers se veulent tous en lien avec l'Église locale"⁴³⁹.

Or Mgr Matagrín et Mgr Bussini voient dans ces forums l'occasion pour eux de capitaliser les informations récoltées dans le diocèse grenoblois auprès des diverses communautés chrétiennes. Initiateur d'une consultation en 1983, l'évêque auxiliaire de Grenoble organise des débats dans le diocèse à partir des 3 000 réponses obtenues. Les communautés de base et les groupes liturgiques jouent un rôle actif dans la consultation qui débouche sur l'organisation d'un Forum des communautés catholiques les 1^{er} et 2 juin 1985⁴⁴⁰. Il n'en demeure pas moins que "Louis de Vaucelles a très bien montré que les mouvements d'action catholique liés à la doctrine sociale étaient indissociables d'une certaine anthropologie chrétienne et que leur échec est également celui de cette anthropologie", ainsi que le relève Olivier Mongin⁴⁴¹. Et le 29 juin 1984, Jean Vinatier s'interroge dans *La Croix* sur une paradoxale éclipse de l'épiscopat tandis que celle-ci s'engage toujours plus avant dans une réévaluation de la mission. S'intéressant plus particulièrement au découpage administratif proposé par les neuf régions apostoliques françaises, l'auteur se risque à des propositions concrètes⁴⁴² :

N'y aurait-il pas un moyen pour les aider (les évêques) à faire face à cette tâche spécifique qui demande du temps et des moyens propres ? Ne pourrait-il pas y avoir, dans chacune de ces régions [apostolique], un évêque libre par rapport aux exigences habituelles de l'apostolat qui se consacrerait entièrement à la mission dans ces territoires ? Non pour en décharger ses frères, mais au contraire pour être humblement au service de leurs décisions missionnaires.

La mission de l'évêque est alors perçue comme celle d'un soutien à l'action des prêtres. Elle consiste également dans l'initiation de recherches théologiques et spirituelles. L'évêque est ici perçu comme le coordinateur des initiatives disparates qui ont cours dans l'Église. A la veille de l'assemblée plénière, Jean-Marie Mayeur renchérit évoquant la figure dominante de l'évêque-pasteur, "placé au milieu d'un réseau de relations : clergé, fidèles, théologiens, militants, Rome"⁴⁴³. Reste que l'assemblée plénière de cette année

⁴³⁹ Joseph THOMAS, "Le forum des communautés chrétiennes", *Etudes*, juillet-août 1984, page 121

⁴⁴⁰ Gwendoline JARCZYK, "A Grenoble, un Forum des communautés", *La Croix*, 14 février 1985

⁴⁴¹ Jean-Claude ESLIN & Olivier MONGIN, "L'Église catholique est-elle capable d'imagination ? Entretien avec Gérard Defois", *Esprit*, 113-114, avril-mai 1986, page 252

⁴⁴² Jean VINATIER, "Maintenant que les évêques se font rares...", *La Croix*, 20 juin 1984

⁴⁴³ Henri TINCQ, "La société française attend beaucoup des évêques", *La Croix*, 24 octobre 1984

1984 offre un visage de l'Église beaucoup moins complaisant.

Or, tandis que sa devancière était parvenue, vaille que vaille, à définir des orientations claires pour le gouvernement de l'Église, l'assemblée lourdaise réunie en 1984 marque une rupture pour l'Église de France. La crise du catéchisme ainsi que la mise en œuvre du nouveau code de droit canon amène Mgr Vilnet à repousser le dossier des perspectives missionnaires à l'année suivante. Finalement, la matrice des perspectives missionnaires s'étiole et les évêques français tentent de ressaisir leur projet initial dans une redéfinition plus large du cadre laïc. Plus fondamentalement, "c'est bien à partir d'une réélaboration anthropologico-philosophique [que l'Église doit] reprendre la question de la doctrine sociale", relève Olivier Mongin⁴⁴⁴.

III. Autour du synode romain de 1985 : l'heure du recentrement

"Nous avons travaillé dans un dialogue difficile, mais nous n'avons pas travaillé avec la congrégation romaine comme telle", indique Mgr Gilson de retour de Rome le 11 octobre⁴⁴⁵. Depuis le printemps, l'évêque du Mans multiplie les consultations sur le sujet afin d'évaluer quelle est sa marge de manœuvre dans les débats de l'assemblée plénière⁴⁴⁶. Pour lui, "la réforme catéchétique portera des fruits... si nos querelles dérisoires s'arrêtent vite"⁴⁴⁷. Lasse, le père Gilson ne peut que constater son affaiblissement dans son dialogue avec Rome avec un épiscopat peu enclin à tenir le bras de fer.

A/ Lourdes 1984, capitulation épiscopale et sortie de crise

Désavoué, le manuel *Pierres vivantes* est remanié

Au sein même de la commission épiscopale pour l'enseignement religieux, la critique romaine fait son chemin. Mgr Bernard confesse ne pas avoir mesuré le risque de voir l'enfant prendre le récit biblique sous son seul aspect historique. L'équipe évêques-prêtres est applaudie par une bonne partie de l'assemblée lorsqu'elle souligne le caractère "relatif" de *Pierres vivantes*. L'ouvrage "ne pourra jamais être la somme des

⁴⁴⁴ Jean-Claude ESLIN & Olivier MONGIN, "L'Église catholique est-elle capable d'imagination ? Entretien avec Gérard Defois", *Esprit*, 113-114, avril-mai 1986, page 252

⁴⁴⁵ Gwendoline JARCZYK, "La mise à plat des Pierres vivantes", *La Croix*, 26 octobre 1984

⁴⁴⁶ Directeurs diocésains de l'enseignement religieux et évêques reçoivent une enquête de la commission épiscopale pour l'enseignement religieux sur la mise en œuvre des *Pierres vivantes*. Ils ont jusqu'au 15 juillet pour réagir. Le dépouillement des réponses révèle un épiscopat divisé.

⁴⁴⁷ Mgr GILSON, "Une Église au service de l'éthique sociale", *Témoignage chrétien*, 2100, 8 octobre 1984

connaissances sur Dieu car l'homme ne sait pas Dieu, mais il le cherche". Le père Gilson peut être amer. "Je ne pensais pas en 1977 que nous étions à l'aurore d'un débat exégétique", lâche-t-il⁴⁴⁸.

Au terme "d'un jeu de force", l'évêque du Mans finit pourtant par avoir gain de cause⁴⁴⁹. Le principe d'une réédition des *Pierres Vivantes* pour 1985 est confirmé massivement par 100 voix pour, un vote négatif et un vote blanc - sur 102 votants. Pourtant, la nouvelle mouture de l'ouvrage n'est pas sans contrarier les projets initiaux de l'épiscopat contenus dans la première version. Ainsi, Dieu n'est plus une présence à découvrir progressivement pour l'enfant et la théologie augustinienne du péché se substitue à celle développée par Saint-Irénée faisant de l'incarnation la source première de salut. Reste au secrétariat de l'épiscopat à minimiser l'âpreté des débats au nom du consensus, critère principal de la mission⁴⁵⁰ :

Beaucoup d'évêques ont retrouvé dans ces heures laborieuses, l'expérience même du concile. Au nom même de leur responsabilité commune, il ne s'agissait pas qu'une majorité impose ses vues à une minorité ni qu'une situation de compromis ou de marchandage permette d'aboutir à une décision, mais au contraire que dans une disponibilité à l'Esprit Saint qui animait et devançait cette assemblée, un consensus progressif s'exprime pour le service de la mission. Les débats ne reflétaient pas des clivages simplistes et manichéens qui enferment chaque personnalité dans un seul bloc, mais exprimaient une recherche libre et responsable en vue d'une avancée et décision commune.

"Tout au long d'un tel débat, j'ai eu l'impression de revivre un débat conciliaire au cœur duquel, par un va-et-vient fréquent entre la commission et l'assemblée, se préparait lentement un consensus", confie Mgr Maziers⁴⁵¹. Les péripécies sont rétablis dans l'ordre où ils se trouvent dans les Ecritures. Ce changement est celui qui divise le plus l'assemblée. Sur 104 votants, seuls 78 sont favorables à ce changement tandis qu'une opposition conséquente se manifeste avec 25 votes négatifs.

Autre pomme de discorde : le vocabulaire. Plus précis, celui-ci risque de devenir énigmatique pour l'enfant regrette Mgr Gilson. Or, pour Mgr Billé, il est certain que "le rapport théologie-pédagogie n'est pas forcément toujours ce qui a présidé aux débats car le problème ne ressortissait pas uniquement à la méthode mais aussi au contenu"⁴⁵². Pour l'évêque de Laval, les évêques ont à remplir scrupuleusement leur mission d'enseignement. "Nous ne nous trouvons pas en état d'apesanteur par rapport aux divers mouvements exégétiques : on n'est plus dans le temps de l'exégèse historico-critique,

⁴⁴⁸ Gwendoline JARCZYK, "La mise à plat des Pierres vivantes", *op. cit.*

⁴⁴⁹ Bernard STEPHAN, "Pierres Vivantes sauvé des eaux", *Témoignage chrétien*, 2104, 5 novembre 1984

⁴⁵⁰ ANONYME, "Comme au Concile... Un travail de collégialité pour un consensus pastoral et non un compromis", *Snop*, n°561, 7 novembre 1984

⁴⁵¹ Mgr MAZIERS, "Donnez-leur vous-mêmes à manger", *La Croix*, 21 novembre 1984

⁴⁵² Gwendoline JARCZYK, "Pierres Vivantes : l'édifice reconstitué", *La Croix*, 30 octobre 1984

autrement dit, on est moins sensible à la genèse des textes et plus attentifs à la continuité des récits bibliques", poursuit-il⁴⁵³.

L'accent est alors mis sur la figure du Christ tandis qu'une "double insertion du récit de la Pentecôte rappelle que, si chronologiquement la Pentecôte vient après la mort, la Résurrection et l'Ascension du Christ, aujourd'hui, le chrétien ne peut vivre le mystère pascal du Christ mort et ressuscité qu'avec le don de l'Esprit Saint de la Pentecôte reçu en Église"⁴⁵⁴. Soucieux d'orthodoxie, les évêques n'en éludent pas pour autant le caractère dynamique de l'apprentissage catéchétique. De ce fait, le support pédagogique doit renoncer à être exhaustif. La formation des catéchistes intervient finalement pour palier l'autorité relative des *Pierres vivantes*.

Pour Bernard Stephan, la controverses *Pierres vivantes* renouvelle la problématique de la réception conciliaire⁴⁵⁵ :

La première version de Pierres Vivantes insistait justement sur cette vision historique d'un peuple marchant à la rencontre de Dieu. La deuxième version souligne davantage une conception plus verticale de la révélation ; c'est le Dieu de Jésus-Christ, par sa parole, qui apporte le salut.

"Nous avons été provoqués par le mouvement intégriste. Il faut reconnaître qu'il a un certain pouvoir dans ce pays", confesse le père Gilson, pour qui la révision des *Pierres vivantes* est une victoire offerte aux milieux conservateurs⁴⁵⁶. La double conjoncture d'une déchristianisation et d'une crise économique-sociale avancées semble faire le lit à une lecture pessimiste des rapports de l'Église au monde. Le désenchantement semble saisir l'ensemble des réalités ecclésiales. "Les mêmes évolutions se font jour concernant la pastorale, ou du moins, la vie des communautés chrétiennes", déplore *Témoignage chrétien*. Pour le père Gilson, la controverse des *Pierres vivantes* n'intéresse le phénomène intégriste qu'à la marge. Éminemment théologique, le débat concerne l'évolution de l'Église en son entier⁴⁵⁷ :

L'organisation du livre serait tributaire d'une certaine école d'exégèse. En fait, la catéchèse se doit d'être au-dessus de pareil débat. Pourtant, en 1980, nous ne pouvions pas faire l'impasse sur l'enseignement donné partout dans le monde, et notamment dans nos facultés et dans nos séminaires. Nous ne pensions pas, il est vrai, que ce qui paraissait être acquis, un "bien commun" en exégèse, serait aujourd'hui pour une bonne part remis en question. Les exégètes ont raison de nous dire, à nous catéchètes, que nous n'avons pas à entrer dans leurs querelles, mais nous n'avons pas non plus à renoncer aux acquis. Sans doute nous faut-il

⁴⁵³ *Ibid*

⁴⁵⁴ *Ibid*

⁴⁵⁵ Bernard STEPHAN, "L'Église au service du Royaume", *Témoignage chrétien*, 2104, 5 novembre 1984

⁴⁵⁶ *Ibid.*

⁴⁵⁷ Gwendoline JARCZYK & Dominique QUINIO, "La découverte, l'expérience sans évacuer l'enseignement", *La Croix*, 11 & 12 novembre 1984

être plus prudent...

Tout en regrettant la révision précoce des ouvrages, Mgr Gilson concède cependant la pertinence des remarques romaines concernant l'absence de formation à la vie morale. "En effet, la première attitude morale du chrétien est de prier. Par ailleurs, il n'y a pas de vie morale possible sans accueil de la grâce du Seigneur par les sacrements"⁴⁵⁸.

La révision des *Pierres vivantes* fait débat au-delà de l'enceinte lourdaise de l'assemblée plénière. La *Croix* ne tarde pas à ouvrir ses colonnes à la controverse. Le 21 novembre, une double page du forum est ainsi ouverte à Mgr Maziers, au courrier des lecteurs mais également à Pierre Pierrard et Odon Vallet, tous deux attachés à la première version des *Pierres vivantes*. Historien mais aussi catholique, Pierre Pierrard évoque son souci de voir l'Église "disponible à l'intelligence de l'histoire". "Ma gêne vient peut-être aussi de la crainte de voir le peuple juif faire une fois encore les frais de l'opération, le judaïsme restant extérieur à notre histoire du salut : ce qui serait proprement catastrophique", indique Pierre Pierrard⁴⁵⁹. Soucieux d'incarner les protestations du catéchiste lambda, l'historien use de son statut d'intellectuel pour dénoncer la pente moralisante sur laquelle est engagée la nouvelle version de *Pierres vivantes* en regrettant la légitimité accordée aux intégristes au terme du processus de révision.

"Merci à l'évêque courageux", titre Odon Vallet. La gratitude s'exprime, sans grand risque de nous tromper, à Mgr Gilson "qui a dit non à la refonte de *Pierres vivantes*". Pour le chroniqueur, les travaux de Lourdes ne sont pas sans rappeler la crise moderniste condamnant l'exégèse "progressiste" de l'abbé Alfred Loisy⁴⁶⁰. "Enfin, la quasi-unanimité des évêques sur le besoin d'un catéchisme plus classique n'est pas sans rapport avec leur quasi-unanimité de l'an dernier sur "Gagner la paix", indique-t-il⁴⁶¹. "Les périodes de tension internationale favorisent le retour à des valeurs sûres et à une exégèse ancienne", conclut Odon Vallet⁴⁶².

Fragilisation avancée de la collégialité et culture de crise

Au sortir du conseil permanent des 10-12 décembre 1984, Mgr Vilnet en convient, "*Pierres vivantes* aurait pu être pierre d'achoppement. Une fracture aurait pu apparaître dans notre conférence ou, une hésitation surgir quant à l'adoption de la nouvelle édition : aurait-elle encore été offerte par "les" évêques de France ou par "des" évêques ?"⁴⁶³.

⁴⁵⁸ *Ibid*

⁴⁵⁹ Pierre PIERRARD, "Pour Pierres vivantes", *La Croix*, 21 novembre 1984

⁴⁶⁰ Etienne FOUILLOUX, *Une Église en quête de liberté*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, 325 pages

⁴⁶¹ Odon VALLET, "Merci à l'évêque courageux", *La Croix*, 21 novembre 1984

⁴⁶² *Ibid*

⁴⁶³ Henri Tincq, "La tolérance et l'évangile", *La Croix*, 15 décembre 1984

Les conditions difficiles faites aux journalistes et observateurs n'ont pas été fortuites, le huis-clos intervient en circonstance de crise, concède le président de la conférence. L'épiscopat s'est privé d'une audience. Le président de la conférence épiscopale promet alors une ouverture plus large de l'assemblée sur le modèle de l'assemblée plénière 1983, étalon en matière de concertation.

En février 1985, Montpellier accueille l'exposition "Mille ans de catéchèse". Mgr Boffet saisit cette occasion pour mettre en perspective le conflit *Pierres vivantes*. La définition d'un catéchisme est présentée comme "une entreprise difficile, même périlleuse, à laquelle toutes les générations se trouvent affrontées depuis les premiers disciples jusqu'à *Pierres vivantes*. La nôtre n'est pas logée à meilleure enseigne que celles qui nous ont précédés. Nous en savons quelque chose..."⁴⁶⁴. L'enjeu consiste en un équilibre conjuguant orthodoxie et attention portée aux signes des temps. Conscient de la crise larvée qui secoue les catéchistes, le père Boffet décide de consulter l'équipe régionale de la catéchèse de Provence-Méditerranée sur la perception qu'elle a de la crise *Pierres vivantes*⁴⁶⁵.

Le 27 février, *Le Monde* révèle que Mgr Vilnet a reçu un courrier du cardinal Ratzinger exigeant la mise en œuvre d'un catéchisme national. Le lendemain, Mgr Vilnet se rend à Rome pour demander des éclaircissements auprès des dicastères. Le 1^{er} mars, *La Croix* conteste la légitimité de l'intervention du cardinal Ratzinger "puisque selon le droit canonique, il est de la compétence des conférences épiscopales de promouvoir leurs documents catéchétiques (canon 775)"⁴⁶⁶. Le lendemain, pourtant, le quotidien catholique doit se résoudre à publier un communiqué cosigné par le cardinal Ratzinger et Mgr Vilnet. Celui-ci annonce la mise à l'étude d'un "exposé organique et complet de la foi". Dominique Quinio revient sur une succession de coups de théâtre dans lesquels une part belle est faite aux "fuites" en tous genres pour aboutir à un dénouement contesté⁴⁶⁷ :

Même s'il ne s'appelle pas "catéchisme national", mais plutôt "exposé organique de la foi", c'est sur un nouveau texte que le cardinal Ratzinger demande aux évêques français de se pencher. Alors qu'il existait déjà depuis 1978, il est grand le mystère de la foi, sorte d'acte de foi proposé par l'épiscopat aux catholiques français, et le Texte de référence de 1979. Dès la fin de cette année, les évêques devront se remettre au travail. N'est ce pas prématuré ? Ne doit-on pas laisser aux textes existants, aux instruments en place le temps d'être étudiés et exploités à fond ?

"Voilà donc la question sur laquelle débouche ce qu'on a appelé la querelle de la catéchèse", conclut Jean-François Bouthors quelques semaines plus tard⁴⁶⁸. Quant à l'opportunité d'un exposé organique et complet de la foi, "force est de constater que

⁴⁶⁴ Mgr BOFFET, "Inauguration de l'exposition 1000 ans de catéchèse", *Église de Montpellier*, n°8, 23 février 1985

⁴⁶⁵ Mgr BOFFET, & ÉQUIPE RÉGIONALE DE LA CATÉCHÈSE "Communiqué à propos de *Pierres Vivantes*", *Église de Montpellier*, n°10, 10 mars 1985

⁴⁶⁶ Gwendoline JARCZYK, "Catéchèse : Mgr Vilnet à Rome", *La Croix*, 1^{er} mars 1985

⁴⁶⁷ Dominique QUINIO, "Une série de coups de théâtre", *La Croix*, 2 mars 1985

l'étiquette catholique a pris dans notre pays tous les traits de l'auberge espagnole. La diversité des modes de pratique religieuse en est une indication, mais elle n'est peut-être pas la plus pertinente. [...] Il s'agit simplement de signaler que la confusion qui règne sur le contenu de la foi est dommageable pour le devenir de tous, car elle est un obstacle à la croissance spirituelle de chacun et aux bénéfices qui en résultent nécessairement pour l'ensemble", constate le chroniqueur⁴⁶⁹.

Le 24 mai 1985, Mgr Decourtray s'adresse aux catéchistes de son diocèse dans un éditorial de la *semaine religieuse de Lyon*. En dépit des communiqués officiels faisant valoir une communion de vue entre Rome et l'Église de France au sujet de la catéchèse, l'archevêque de Lyon éprouve le besoin d'opérer une mise au point et rassurer les acteurs diocésains de la catéchèse⁴⁷⁰ :

Ne vous laissez pas troubler ! Dans l'ensemble, Dieu merci ! vous ne l'êtes pas encore trop. Vous ne vous êtes pas laissés trop influencer par ceux qui cherchent à vous faire croire que les évêques de France sont "désavoués" par Rome et que les services diocésains de la catéchèse sont minés par... l'hérésie.

Le primat des Gaules engage une rétrospective de la démarche épiscopale depuis la publication en 1979 de son "texte de référence" fondé sur le directoire catéchétique publié par le Vatican en 1971 et l'exhortation apostolique *Catechesi tradendae* de Jean-Paul II. Certes, les "parcours catéchétiques" sont perfectibles, concède le primat des Gaules et "les échos qui sont parvenus de certaines interventions de la congrégation pour la doctrine de la foi expliquent en partie l'inquiétude manifestée par certains"⁴⁷¹. Concernant la décision de la mise en œuvre d'un "exposé organique et complet de la foi" sous la responsabilité de l'épiscopat français, le vice-président de la conférence épiscopale botte en touche et rappelle que seul l'évêque a la compétence de sa compétence en matière de catéchèse pour son Église locale.

Les 27 et 28 juin, Mgr Vilnet et Raymond Michel, secrétaire général de l'épiscopat, se rendent à Rome. "Dans le climat actuel des débats publics grevés de soupçons injustifiés par rapport aux projets ou aux intentions de l'épiscopat français, Mgr Vilnet a témoigné de la convergence des évêques de France sur les buts fixés pour le synode par Jean-Paul II"⁴⁷². Reçu à déjeuner par le Pape, Mgr Vilnet remet symboliquement à son hôte un des premiers exemplaires de la nouvelle édition de *Pierres Vivantes* pour bénédiction.

⁴⁶⁸ Jean-François BOUTHORS, "La foi entre la confusion et le purisme", *La Croix*, 24 & 25 mars 1985

⁴⁶⁹ *Ibid*

⁴⁷⁰ Mgr DECOURTRAY, "Aux catéchistes du diocèse", *Semaine religieuse de Lyon*, n°11, 24 mai 1985

⁴⁷¹ *Ibid*

⁴⁷² *Ibid*. Le 13 juin 1985, *Le Monde* titre que "deux évêques français critiquent le cardinal Ratzinger". Le chapeau de l'article avance alors qu'à travers le président de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi, "l'évêque d'Evreux et celui de Poitiers s'attaquent en fait à l'exercice de la responsabilité pontificale". Henri TINCQ, "Deux évêques français s'associent à un manifeste contre l'enterrement de Vatican II", *Le Monde*, 13 juin 1985.

B/ Synode extraordinaire 1985 : une reprise en main ?

A mesure que progresse la controverse des *Pierres vivantes*, la crise rend toujours plus saillants les enjeux théologiques du débat. Ceux-ci émergent avec d'autant plus d'acuité qu'ils s'insèrent dans un débat qui engage l'Église de France, Rome mais également l'Église universelle en son entier. Le 25 janvier 1985, Jean-Paul II convoque un synode extraordinaire du 25 novembre au 8 décembre pour les vingt ans du concile. Dès lors, les évêques français travaillent à l'évaluation du processus de réception conciliaire à partir d'un questionnaire du secrétariat du synode. Crise de la catéchèse et réflexion synodale ne manquent pas d'interagir l'une sur l'autre.

Le 9 avril 1985, *La Croix* publie un extrait d'*Église en Poitou*, "Dans les turbulences de l'Église, la paix de Pâques", éditorial du père Rozier⁴⁷³. L'évêque de Poitiers dénonce la culture du soupçon de la nouvelle droite à l'endroit de l'Église de France. "Il est étrange de voir à quel point le goût du conflit déborde de beaucoup le camp de ceux qui se réclament de la lutte des classes. Dans le contexte actuel certains sont friands de trouver les signes et les prodromes dans l'épiscopat français d'une fronde contre l'autorité romaine"⁴⁷⁴. Le père Rozier attribue à ses contempteurs la responsabilité de l'échec de la communion ecclésiale. Ces derniers ne sont pourtant pas concernés, de droit, par la matière. A tout le moins, l'évêque tente-t-il de solder les contentieux nourris autour de la catéchèse, la liturgie, l'immigration et le C.C.F.D. Or l'approche du synode extraordinaire de Rome ne tarde pas à raviver les clivages de l'Église de France.

L'Entretien sur la foi du cardinal Ratzinger : l'épiscopat face à la tentation restauratrice

Une nouvelle fois, le cardinal Ratzinger s'invite au débat pour s'imposer comme la référence. Après avoir honoré les éditions Téqui de son ouvrage *Les principes de la théologie catholique*, le cardinal Ratzinger accorde à Fayard la publication d'un livre-entretien, *Entretien sur la foi*⁴⁷⁵. Celui-ci paraît au printemps tandis que les évêques français travaillent le document du secrétariat du synode pour dresser bilan du concile et son processus de réception⁴⁷⁶.

⁴⁷³ Mgr ROZIER, "Dans les turbulences de l'Église, la Paix de Pâques", *La Croix*, 9 avril 1985

⁴⁷⁴ Mgr ROZIER, "Votre évêque s'explique", *Église en Poitou*, n°22, 22 juin 1985

⁴⁷⁵ Cardinal RATZINGER, *Entretien sur la foi*, Paris, Fayard, 1985

⁴⁷⁶ En France, les évêques ont jusqu'au 1^{er} juin pour faire parvenir leurs observations au père Vilnet chargé de composer, avec l'aide des présidents des régions apostoliques, le rapport final de la conférence épiscopale pour le 1^{er} septembre. Décision du conseil permanent au terme de sa réunion des 10 et 12 juin 1985. Début octobre, Rome ne dispose que de seulement 69 synthèses des 103 attendues de l'ensemble des conférences épiscopales. Georges MATTIA, "Le succès est déjà assuré", *La Croix*, 5 octobre 1985. 18 réponses étaient arrivées le 1^{er} septembre, 64 au 1^{er} octobre, 85 au 1^{er} novembre et 92 à la mi novembre. Georges MATTIA, "Vingt années riches mais mouvementées", *La Croix*, 16 novembre 1985

Dès avant la publication de l'ouvrage, le préfet de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi n'omet pas de formuler sa propre appréciation sur le sujet en évoquant une "évolution postconciliaire pernicieuse". "Ce qui a dévasté l'Église durant la décennie n'était pas le concile, mais le refus de sa réception", poursuit-il⁴⁷⁷. Mis en perspective avec la crise des *Pierres vivantes*, il ne fait pas de doute que l'épiscopat français ne partage pas, dans sa majorité, l'appréciation du cardinal ainsi que le suggère Mgr Rozier⁴⁷⁸ :

Certains raccourcis des propos du cardinal Ratzinger expriment un bilan de l'évolution postconciliaire de l'Église, bilan tout entier situé sous le signe de la négativité, et dans lequel les évêques français ne se reconnaissent pas. Ceci est un fait. Mais, une divergence d'évaluation d'une expérience n'engage pas un désaccord sur le plan de la foi. On est dans un domaine où les points de vue doivent se confronter. Le synode aidera sans doute à faire la lumière sur ce point.

Reste que, proportionnelle à l'affaiblissement de l'épiscopat français, la vigueur du cardinal Ratzinger laisse craindre une reprise en main de l'Église accentuée. Au cœur des "turbulences de l'Église", Mgr Rozier évoque le réconfort du soutien du peuple de Dieu. Un animateur du centre théologique interdiocésain de Montpellier lui a adressé une lettre pour le remercier pour sa pastorale. "Il m'informait que cela rejoignait et appuyait l'initiative d'une opération lancée dans l'opinion publique dans la perspective du prochain synode "pour aider à un ressaisissement dans le sens de la fidélité à Vatican II"". L'évêque de Poitiers fait référence à l'initiative d'un groupe de chrétiens réunis à Montpellier soucieux de ne pas voir enterrer les réformes conciliaires⁴⁷⁹. Désigné "L'appel de Montpellier", le document ne tarde pas à recueillir une audience importante.

Mais sympathie épiscopale ne vaut pas soutien. "Je ne suis pas d'accord avec tout le contenu de ce texte, ni avec la stratégie dans laquelle il s'inscrit. Mais je rejoins la préoccupation qu'il exprime", précise Mgr Rozier au terme d'un développement casuistique complexe⁴⁸⁰. Le soupçon gallican ne tarde cependant pas à peser sur l'évêque. La presse conservatrice l'intronise initiateur de l'appel contestataire. La rumeur enfle. A tel point que le président de la conférence épiscopale doit saisir l'occasion d'une réunion du conseil permanent pour préciser que son homologue poitevin n'est pas signataire de l'appel.

Bienveillant à l'égard de L'appel de Montpellier dans un premier temps, Mgr Boffet, évêque de Montpellier, revient de la réunion du conseil permanent soucieux. L'attention accordée au texte lui apparaît excessive⁴⁸¹. Le lecteur d'*Église de Montpellier* retrouve quasi à l'identique l'argumentaire de Mgr Rozier. "Je n'ai pas été personnellement à

⁴⁷⁷ Jean-Pierre MANIGNE & Charles CHAUVIN, "Qui êtes-vous cardinal Ratzinger ?", *L'actualité religieuse dans le monde*, mai 1985

⁴⁷⁸ Cardinal RATZINGER, *Entretien sur la foi*, Paris, Fayard, 1985

⁴⁷⁹ Mgr ROZIER, "Votre évêque s'explique", *Église en Poitou*, n°22, 22 juin 1985

⁴⁸⁰ *Ibid*

⁴⁸¹ Mgr BOFFET, "La communion dans l'Église", *Église de Montpellier*, n° 19, 25 mai 1985

l'origine de [cette démarche] et n'ai pas non plus signé ce texte, car je n'en approuve pas tous les termes. Le titre lui-même ne me paraît pas heureux, mais je ne désapprouve pas l'initiative"⁴⁸². Passé au risque de la médiatisation, L'appel de Montpellier perd de sa légitimité dans la mesure où il tend à valider l'hypothèse d'une Église clivée. Comme pour signifier la permanence de la communion ecclésiale, Mgr Boffet cite Mgr Favreau tout au long de son intervention.

A Nancy, la presse locale publie la correspondance de l'évêque avec l'un des prêtres signataires de l'appel. Mgr Bernard y dévoile ses craintes concernant le synode à venir. L'évêque de Nancy et Toul ne peut se dérober et confirme à *L'Est républicain* ses écrits : "c'est vrai qu'il y a un certain durcissement ; le balancier semble partir dans l'autre sens ; comment maintenir les acquis très positifs de Vatican II sans se fermer à certaines insistances venant d'ailleurs, au sein de la communauté de l'Église ?"⁴⁸³.

Ironie du sort, Mgr Bernard occupe la présidence de la commission épiscopale de l'opinion publique. "Si j'avais su que ces quelques mots manuscrits, ajoutés rapidement à la fin d'une carte de condoléances seraient donnés à la presse pour les diffuser, j'aurais pris tout le temps nécessaire pour exprimer ma pensée plus longuement et sans aucune équivoque possible", regrette-t-il⁴⁸⁴. Mgr Bernard en réfute d'ailleurs la pertinence et l'expertise pour mieux adopter la ligne épiscopale classique dans la sphère extra ecclésiale, à savoir : l'irénisme. Ainsi, le communiqué du diocèse de Nancy s'inquiète-t-il : "la présentation faite par la presse peut laisser entendre [qu'il] est en opposition avec le pape"⁴⁸⁵.

Face à la multiplication des incidents, *Le Figaro* est alors tout indiqué pour évoquer, dans son édition du 21 juin 1985, des "tensions entre le Vatican et plusieurs évêques français". Le quotidien dénonce l'attitude de l'épiscopat français à l'égard du cardinal Ratzinger. "La thèse des opposants [les évêques français] est claire : "Rome s'apprête à enterrer Vatican II alors que les forces vives du "peuple de Dieu" se mobilisent pour le sauver". Dès lors, toute critique à l'égard du concile, tout essai d'analyse, toute tentative de bilan s'apparente au blasphème", regrette Joseph Vandrisse⁴⁸⁶. Celui-ci défend avec vigueur la fermeté du préfet de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi. "Il est difficile à certains évêques de dire "non" à des cénacles qui intimident, tant il est par contre facile pour eux de parler "d'espoir" en évoquant de réconfortants lendemains", poursuit-il dans une plume acerbe⁴⁸⁷.

⁴⁸² Mgr BOFFET, "Un peu de paix pour le Synode !", *Église de Montpellier*, n° 23, 22 juin 1985. A l'occasion de cet éditorial, l'évêque de Montpellier révèle que le Conseil permanent n'est toujours pas mis au courant de l'ordre du jour prévu pour le synode extraordinaire à venir.

⁴⁸³ Mgr BERNARD, "Le prochain synode : priorité à l'union dans la diversité", *L'Est républicain*, 10 juillet 1985

⁴⁸⁴ ANONYME, "Communiqué de Mgr Bernard, évêque de Nancy à la suite de la publication de son nom dans des articles de journaux à propos de "L'appel de Montpellier" traitant du prochain synode", *Snop*, n°594, 17 juillet 1985

⁴⁸⁵ *Ibid.*

⁴⁸⁶ Joseph VANDRISSE, "Tension entre le Vatican et plusieurs évêques français", *Le Figaro*, 21 juin 1985

A quatre mois du synode, les évêques de la région Provence-Méditerranée publient une déclaration rappelant leur attachement au concile Vatican II. L'occasion pour eux de porter un regard rétrospectif critique sur le processus de réception présenté comme inachevé : "Au cours de ces 20 dernières années, nous avons insisté plus sur l'*aggiornamento* structurel - mise en place de conseils de concertation, réforme liturgique, etc. - que sur le sens profond de ces évolutions et la conversion des mentalités qu'elles réclamaient de la part des personnes et des groupes. Il est donc nécessaire de prendre le temps de l'approfondissement des textes et pratiques conciliaires, car le concile a été souvent considéré plus comme un réservoir de solutions qui allait rendre l'Église plus crédible, que comme un appel spirituel à la conversion. Selon l'expression de l'un d'entre nous, "on a restauré des canalisations sans suffisamment revenir à la source"⁴⁸⁸ .

Les évêques ne dissimulent pas leurs préoccupations quant à l'hypothétique mise en œuvre d'une contre-réforme : "devant le décalage de plus en plus accusé entre les modes culturels et le message évangélique que nous pouvons constater aujourd'hui, notamment sur le plan éthique, il nous semble que le synode ne doit pas se laisser tenter par une restauration - à moins que ce ne soit au sens paulinien du terme : "tout restaurer dans le Christ" -, mais bien plutôt être porteur d'un appel vigoureux à la conversion spirituelle et à la mission apostolique. Il ne faut pas que prédomine la peur et que soit cassé le dynamisme missionnaire de beaucoup de communautés chrétiennes"⁴⁸⁹ .

Mais le pas de côté reste mesuré. Tenants de l'Église enseignante, ces évêques rappellent que la constitution *Dei verbum* et le texte *Lumen Gentium* ne sauraient donner lieu à "une compréhension faussement démocratique de la notion de Peuple de Dieu, prenant le pas sur l'Église comme don du Père, Corps du Christ et Temple de l'Esprit". La définition des ministères ne répond pas à une seule dichotomie fonctionnelle⁴⁹⁰ . La région apostolique Provence-Méditerranée n'en sollicite pas moins un approfondissement de la collégialité épiscopale et de la synodalité ecclésiale. "Ne faudrait-il pas souligner l'importance des liens et échanges entre Églises locales - dont la région apostolique et la conférence épiscopale sont des expressions privilégiées ? Ne faudrait-il pas également réfléchir dans cette perspective, aux rapports entre les conférences épiscopales ou les Églises locales et l'Église de Rome et ses dicastères dans le sens d'une communion respectueuse des identités et des responsabilités propres ? Ne conviendrait-il pas de préciser la signification du "ministère de Pierre" dans son rapport aux évêques ?"⁴⁹¹ .

Outre l'évocation du souci des vocations et la spécificité du ministère presbytéral, les évêques de Provence-Méditerranée souhaitent une lecture à nouveau frais de *Gaudium*

487 *Ibid*

488 RÉGION APOSTOLIQUE PROVENCE-MÉDITERRANÉE, "Suggestions pour la préparation du synode extraordinaire", *Église de Corse*, n°14, 1^{er} août 1985

489 *Ibid*

490 *Ibid*

491 *Ibid*

et *Spes* afin de clarifier le dialogue de l'Église avec le monde. L'optimisme qui berçait le monde contemporain du concile évanoui, les évêques estiment nécessaire d'opérer une conversion au-delà des jugements euphoriques ou critiques. L'insertion de la crise économique et sociale dans le processus de réception appelle la valorisation de la dimension sotériologique de l'Église. En marge de la déclaration collégiale, l'évêque de Nîmes plaçant pour un retour aux sources du concile Vatican II concède "certaines fausses interprétations qu'on a pu en donner, les erreurs pédagogiques qui ont pu être commises dans son application, les abus dont il a été le prétexte" pour mieux insister sur le retour qu'ont alors pu opérer les catholiques sur le Livre, les sacrements et la mission

492 .

Attentisme épiscopal face aux contestations

Interrogé par la télévision le 24 juin 1985, le président de la conférence des évêques de France élude la polémique, réitérant sa fidélité à Vatican II. C'est à peine s'il concède la nécessité d'une réévaluation concernant la présence de l'Église au monde. "Que ce concile oriente toujours l'Église pour une présence aux problèmes du monde, en étant elle-même "toutes fenêtres ouvertes" - comme disait le Pape Jean XXIII lorsqu'il a convoqué ce concile - et avec un optimisme persévérant. Mais toutefois pas un optimisme béat" indique-t-il, concédant en creux la perfectibilité du processus de réception conciliaire

493 .

Confronté au succès de L'appel de Montpellier, un prêtre du centre de la France exprime au souverain pontife et à ses "collaborateurs" sa gratitude dans une "Lettre de fidélité au Pape" pour "la lumière qui, au milieu des dérives de notre temps [aide à] construire solidement sur la foi reçue des apôtres" ⁴⁹⁴ . Pour sa part, Georges Hourdin alimente le débat dans une adresse à Jean-Paul II et aux évêques du synode - "vigoureux plaidoyer de l'engagement de l'Église dans l'histoire" ⁴⁹⁵ , selon Gwendoline Jarczyk ⁴⁹⁶ :

Je comprends assez mal ce livre dont l'opportunité n'apparaît pas évidente quand on songe que le cardinal Ratzinger, dont j'ai dit tout le bien que je pensais quant à ses qualités intellectuelles , est responsable d'une sorte de tribunal. [...] Faut-il remplir cette fonction sous la forme d'interviews ? Il faudrait je pense retrouver sinon plus de tolérance, tout au moins un sens plus plénier de l'acceptation de la différence des autres et de la nécessaire démocratie au sein de l'Église.

⁴⁹² Mgr CADILHAC, "Revenir aux sources du renouveau conciliaire", *Église de Nîmes*, n°15, 8 septembre 1985

⁴⁹³ Gérard DUPAGNY & Mgr VILNET, "Interview de Mgr Vilnet, évêque de Lille, président de la Conférence épiscopale de France", *Snop*, n°592, 3 juillet 1985

⁴⁹⁴ Jean-Pierre MANIGNE, "Les évêques de France : retrouver le dynamisme du concile", *L'actualité religieuse dans le monde*, 25, juillet-août 1985

⁴⁹⁵ Gwendoline JARCZYK, "Il faut achever le concile", *La Croix*, 8 octobre 1985

⁴⁹⁶ Georges HOURDIN, *Au pape Jean-Paul II et aux évêques du synode. Sur la nécessité d'achever le Concile*, Paris, Desclée de Brouwer, 1985, page 157

Le 20 octobre, 200 délégués des 7 000 signataires de L'appel de Montpellier se réunissent à Montpellier. Les pères Marie-Dominique Chenu, Jean Cardonnel, Jean Larzac, André Laudouze de la revue *Échange et dialogue* et Jacques Chatagner de *La Lettre* sont présents. Absents, Georges Hourdin et le général de Bollardièrre adressent cependant chacun un message de soutien aux participants du rassemblement. Au terme de la rencontre, un "message au peuple de Dieu" est adopté. Le souhait est alors exprimé de voir l'Église abandonner des "pratiques des gouvernements autoritaristes calquées sur les pouvoirs de ce monde : condamnation de théologiens, court-circuitage des évêques et responsables locaux, mise au pas d'ordres religieux"⁴⁹⁷. A cet effet, deux réformes sont expressément suggérées : l'amélioration des procédures de nomination des évêques "qui ne devraient pas être perçus comme les préfets du pouvoir central" mais comme des "pasteurs représentatifs et responsables des Églises locales dans leurs diversités". La seconde réforme concerne le fonctionnement du synode. Les signataires souhaitent à l'avenir une consultation des communautés chrétiennes. Finalement, l'utopie d'un concile Vatican III est relancé. Au même moment les initiateurs de la Lettre de fidélité au pape revendiquent la signature de 30 000 catholiques et 3 000 prêtres dénonçant dans l'initiative de Montpellier "une entreprise de déstabilisation de l'Église elle-même"⁴⁹⁸.

Lourdes 1985, fragile équilibre théologique

A quelques jours de l'ouverture de l'assemblée plénière, Mgr Vilnet revient sur la controverse des *Pierres vivantes* dans une interview à *La Croix*. Le recours à l'histoire est une nouvelle échappatoire pour esquiver la polémique. Reste que la perspective historique n'épuise pas la question catéchétique qui recèle, avant tout, des enjeux théologiques déterminants notamment concernant la définition de l'Église dans ses deux dimensions enseignante et enseignée⁴⁹⁹.

A propos des publications catéchétiques, c'est une question fort ancienne qui est revenue à la surface : comment concilier la transmission de la foi en son intégralité et les chemins de l'appropriation de cette foi par des personnes et des groupes en leur diversité ? Dans les polémiques de ces dernières années, bien des artisans de la catéchèses ont été troublés par une sorte de soupçon systématique. Mais eux-mêmes savent qu'on ne se libérera jamais totalement de cette question. Il faut continuer à l'assumer loyalement et sereinement dans une double fidélité à Dieu et fidélité à l'homme.

Lors de la réunion à Lourdes de l'épiscopat réuni à huis clos en octobre 1985, le président Vilnet associe étroitement le dossier de la catéchèse à la préparation du synode romain. Au terme d'un débat relativement bref et consensuel, les évêques français rappellent le caractère incontournable de Vatican II. Point de contact avec la modernité, le concile invite, selon le père Vilnet, l'Église à forger cette conviction que "seul l'Évangile peut aider notre culture à redevenir une civilisation d'amour, où les personnes passent avant les

⁴⁹⁷ Jacques MOLENAT, "Qu'un nouveau concile soit organisé", *La Croix*, 23 octobre 1985

⁴⁹⁸ *Ibid*

⁴⁹⁹ Mgr VILNET, "Le concile, chance de l'Église pour affronter la modernité", *La Croix*, 3 octobre 1985

choses, l'éthique avant la technique, le pardon avant la justice", rapporte Yves de Gentil-Baichis⁵⁰⁰.

L'assemblée plénière adopte, à une large majorité (80 oui et 12 non), le principe d'un ouvrage pour adulte sous la forme d'un exposé complet de la foi⁵⁰¹. Les pères Vilnet et Gilson sauvent cependant l'essentiel : en dépit d'une forte minorité d'opposition, l'assemblée plénière conserve le texte de référence par 80 voix contre 27 votes négatifs et quatre votes blancs. A l'heure de la clôture, le 30 octobre, le président peut donc affirmer fermement qu'il "n'est pas question de remettre en cause les principes conducteurs que nous nous sommes donnés en 1979", indique-t-il⁵⁰² :

En pensant à tous ceux qui dépendent le meilleur d'eux-mêmes dans la catéchèse des enfants et des jeunes, nous refusons le climat de polémique, qui, persistant, en viendrait à décourager beaucoup d'entre eux. Jusque dans nos divergences d'appréciation, que s'instaure enfin le parti pris de bienveillance et le minimum de sérénité sans lesquels il serait toujours plus difficile d'annoncer la Bonne Nouvelle", précise le président de la conférence épiscopale à l'adresse de l'assemblée épiscopale.

C/ VI^e symposium des évêques européens : quelle sécularisation ?

Fruit d'un travail préparatoire lancé un an plus tôt par Mgr Möller, évêque de Groningen, depuis la commune suisse de Saint-Gall⁵⁰³, le sixième symposium des évêques européens se réunit à Rome du 7 au 11 octobre 1985 autour du thème "sécularisation et évangélisation aujourd'hui en Europe". A la veille du synode romain, les évêques européens s'interrogent sur le dialogue à mener avec la modernité. Tout au long de l'année des concertations et réunions synodales ont eu lieu par aires linguistiques à Vienne, Avignon, Salamanque, Upholland et Rome⁵⁰⁴. La conférence épiscopale française s'inscrit aux avant-postes de la réflexion avec son représentant Mgr Schmitt, évêque de Metz⁵⁰⁵.

L'épiscopat français en pointe pour une réconciliation avec la modernité

Dès le départ, Mgr Schmitt souhaite dépasser une vision antagoniste entre Église et

⁵⁰⁰ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Vatican II à revivre", *La Croix*, 27 & 28 octobre 1985

⁵⁰¹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Éveiller la foi dans le cœur des enfants", *La Croix*, 29 octobre 1985

⁵⁰² Bernard LE LÉANNEC, "Mgr Vilnet : la politique doit retrouver sa noblesse", *La Croix*, 31 octobre 1985

⁵⁰³ Le symposium de Rome réalise alors les grandes lignes arrêtées un an auparavant par le conseil des conférences épiscopales européennes réuni à Lisbonne entre le 13 et le 15 octobre 1984.

⁵⁰⁴ ANONYME, "Dans l'attente du 6^{ème} symposium des évêques européens 7-11 octobre 1985 : L'évangélisation aujourd'hui en Europe", *Snop*, n°568, 2 janvier 1985

⁵⁰⁵ Les régions Centre-Est et de Provence-Méditerranée ont ainsi organisé une session de réflexion les 28-31 janvier 1985.

modernité. "Le diagnostic porté par le concile se confirme : la mutation de civilisation s'accélère, et nous sommes vraiment entrés, en Europe, dans un nouvel âge d'humanité, caractérisé par l'affranchissement des personnes, des valeurs et des sociétés par rapport aux croyances, institutions et signes qui jadis assuraient leur existence, pour se constituer en valeurs profanes et trouver dans leur autonomie le principe de leur organisation"⁵⁰⁶. Ainsi le processus de sécularisation encourage-t-il l'Église à réévaluer son anthropologie. Et Mgr Schmitt de poursuivre alors⁵⁰⁷ :

D'autres situations pourront faire l'objet d'analyses qui montreront que les processus de sécularisation ne peuvent être expliqués en recourant simplement à des explications philosophiques (trop lointaines) ou morales (trop simples), et qui montreront aussi que dans ces processus l'Église est un acteur réel. Selon qu'elle saura analyser les situations et élaborer des réponses en s'inspirant de son trésor propre, le résultat ne sera pas le même. La sécularisation, en effet, n'est pas une réalité que l'Église subit de façon fataliste...

Rapporteur du dossier préparatoire, issu d'une synthèse des travaux préparatoires en langues allemande, française, espagnole, anglaise et italienne, le père Hervé Legrand relève le caractère polysémique du terme "sécularisation" pour appeler à une conversion de l'Église face à une réalité qu'elle appréhende traditionnellement en des termes péjoratifs. "Certains des participants estiment que l'évangélisation doit tenir compte des évolutions actuelles, d'autres ne veulent pas que les analyses psychosociologiques prennent le pas sur le discours théologique", relève Yves de Gentil-Baichis⁵⁰⁸. L'envoyé spécial de *La Croix* relève cependant que les tenants de cette seconde approche "ne sont pas très nombreux" tout en reconnaissant qu'ils représentent "une autre sensibilité"⁵⁰⁹.

A titre d'expert, le père Valadier propose un exposé dépeignant une recomposition du champ religieux dont l'Église doit convenir qu'elle n'a plus l'exclusive. Et le théologien de s'interroger si l'évangélisation ne doit pas prendre acte des mutations qui affecte le croire et privilégier une approche inductive de la mission évangélisatrice. L'hypothèse ne manque alors pas de susciter l'émoi parmi les évêques d'Europe de l'Est pour qui "la sécularisation n'est pas un phénomène diffus et ambigu mais la très claire entreprise d'oppression d'un pouvoir athée"⁵¹⁰. Prenant l'idéal démocratique pour cadre de réflexion, le père Valadier persiste dans les conclusions de son intervention. Reproduit, quelques semaines après, dans *Documents-Episcopat*, le texte trace le cadre dans lesquelles l'Église de France tente de négocier son dialogue avec la modernité⁵¹¹ :

⁵⁰⁶ Mgr SCHMITT, "Le XIVe conseil des conférences épiscopales européennes à Fatima", *Snop*, n°561, 7 novembre 1984

⁵⁰⁷ *Ibid*

⁵⁰⁸ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Des sensibilités différentes", *La Croix*, 11 octobre 1985

⁵⁰⁹ *Ibid*

⁵¹⁰ Jean-Pierre MANIGNE, "Dernières approches : les évêques européens fixent le cap", *L'actualité religieuse dans le monde*, n°28, 15 novembre 1985

⁵¹¹ Paul VALADIER, "Société moderne et religion chrétienne", *Documents-Episcopat*, 17, novembre 1985

Les chrétiens d'Europe n'ont-ils pas précisément à démontrer la vitalité et la force (dunamis) de l'Esprit en ne se laissant pas submerger par des divisions idéologiques arbitraires que seule la puissance totalitaire soutient, en montrant concrètement ce que peut être une fécondation réciproque entre la foi et les sciences, en manifestant que la richesse matérielle peut se partager et que d'autres qu'eux peuvent la créer, en témoignant que la foi chrétienne donne les ressources pour animer des démocraties pluralistes vivantes, en puisant dans cette foi les possibilités d'un dialogue éthique pour affronter des problèmes moraux qui se posent certes d'abord à nous, mais qui seront bientôt le lot de tous ?

Largement influencé par la lecture de l'ouvrage de Jean Stoetzel, *Les valeurs du temps présent : une enquête européenne*, le secrétariat de l'épiscopat français salue par ailleurs l'allocution de l'archevêque de Westminster comme réaliste dans son analyse de la situation religieuse européenne. "Nous vivons dans une époque post-chrétienne et de plus en plus, dans une ère post-sécularisée. La diminution de l'influence de la religion dans la société est évidente dans toute l'Europe, tant à l'Est qu'à l'Ouest"⁵¹². Cette mutation des deux sphères concurrentes appelle dès lors une approche de la sécularisation à nouveau frais au terme de laquelle l'Église doit se demander si sa survie à la modernité ne passe pas par son insertion intégrale au mouvement sécularisant. Dans ce contexte, il ne fait pas de doute que le succès éditorial du *Désenchantement du monde* (1985) de Marcel Gauchet n'est pas sans influencer la réflexion française.

Dans son allocution au symposium, Mgr Vilnet propose, le 10 octobre 1985, une relecture de la constitution conciliaire *Gaudium et Spes*. Il apparaît déterminant de réévaluer sa problématique à la lumière de la décennie 1980. "Les questions et les attentes de l'homme de la décennie du concile ne sont plus exactement celles d'aujourd'hui. Pour l'aujourd'hui de l'Europe, que dirions-nous plus clairement, en tenant compte de l'athéisme systématique qui maintient son emprise sur tant de pays, et de la sécularisation ailleurs si généralisées ? La vision d'un monde en croissance positive et en expansion dans tous les domaines ne se concilie plus avec les crises, les fragilités, les échecs de notre Europe"⁵¹³.

Aux côtés du cardinal Basil Hume, président du C.C.E.E., et du cardinal Daneels, président de la conférence épiscopale belge, Mgr Vilnet travaille au consensus en écartant d'emblée l'idée d'une position collective des évêques européens susceptible d'influencer le synode à venir⁵¹⁴. Les propos du président de la congrégation pour la doctrine de la foi sont, par ailleurs, savamment esquivés en public. Reste qu'en coulisses, les tractations vont bon train. Des groupes se constituent. Ainsi, Français, Belges, Italiens et anglophones tendent-ils à partager les mêmes points de vue. Pour ces derniers, l'évangélisation doit à l'avenir procéder d'un meilleur dosage entre *kerygme* et *didache*.

⁵¹² Cardinal HUME, "Le défi de l'évangélisation", *Snop*, n°602, 23 octobre 1985

⁵¹³ Mgr VILNET, "Avant le synode extraordinaire, quelle évangélisation pour l'Europe ?", *Snop*, n°602, 23 octobre 1985

⁵¹⁴ ANONYME, "Interview de Mgr Vilnet, président de la Conférence des évêques de France à Radio-Vatican", *Snop*, n°602, 23 octobre 1985

En filigrane pointe le regret de voir une Église enferrée dans des controverses dérisoires autour de la catéchèse et ses méthodes au détriment d'un mouvement missionnaire.

Le 11 octobre, le pape adresse une longue méditation sur la sécularisation à l'assemblée du symposium. Jean-Paul II ne fait alors aucune référence au synode extraordinaire à venir et focalise son attention sur les situations faites à l'Église à l'Est comme à l'Ouest⁵¹⁵. Reste qu'au terme des débats, l'événement du symposium demeure la *maestria* avec laquelle le cardinal Hume a mené les débats. "Alors qu'une analyse de la situation de l'Église en Europe aurait pu provoquer un réflexe de repliement sur soi, le symposium de Rome a provoqué une mobilisation positive et dynamique des évêques européens", note Yves de Gentil-Baichis⁵¹⁶.

Du symposium au synode : l'épiscopat conciliaire en première ligne

Il n'en demeure pas moins que l'optimisme du symposium ne fait pas florès auprès de l'ensemble de l'épiscopat français. Ici se dessine l'une des césures au sein de l'épiscopat entre la génération conciliaire et sa suivante. Prise au mouvement du désenchantement du monde, la nouvelle génération développe une anthropologie pessimiste de l'homme pour appuyer un retour de la mystique christique incarnation purifiée de l'être à rebours des intuitions de la génération Matagrín qui consacre l'homme comme créature reine de l'humanité. Pour cette génération, le reflux du structuralisme et des thèses de la mort de l'homme, fils de la philosophie nietzschéenne, permet la renaissance d'une anthropologie optimiste à décliner dans la mission fondée sur la théologie de l'incarnation.

Pour l'évêque de Grenoble notamment, le synode 1985 ne doit pas se focaliser sur la bonne ou mauvaise réception du concile. L'enjeu demeure la validité d'une anthropologie humaine qui articule dans un même mouvement l'individuel et le collectif. Et de citer Paul Ricoeur et André Malraux pour déplorer l'inflation des moyens dont l'homme se dote en comparaison d'un délitement toujours plus grand des fins auquel il aspire⁵¹⁷. Le 20^e anniversaire du concile doit être l'occasion de contrarier le modèle immuable d'une Église en conflit avec la modernité. Citant l'encyclique de Paul VI *Ecclesiam suam* et le document de Jean XXIII par lequel il convoqua le concile de Vatican II le 25 décembre 1961, l'évêque de Grenoble insiste sur la nécessité de repenser l'inscription du message chrétien dans la société contemporaine⁵¹⁸.

Mgr Honoré ne dit rien d'autre lorsqu'il fait du concile un catalyseur. "Mouvement de réveil, conduit par l'esprit, afin de rejoindre et de comprendre ces signes des temps que sont les changements de l'histoire, l'évolution rapide des mœurs et de la culture", celui-ci ancre l'Église dans la modernité afin d'y puiser une dynamique⁵¹⁹. Pour leur part, les délégués du service "incroyance et foi" de la région Sud-Ouest s'adressent à leurs

⁵¹⁵ Georges MATTIA, "Jean-Paul II : Non à une culture de la crise", *La Croix*, 13, 14 & 15 octobre 1985

⁵¹⁶ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Évangéliser l'Europe : une leçon de réalisme", *La Croix*, 15 octobre 1985

⁵¹⁷ Mgr MATAGRIN, "Les enjeux du synode de 1985", *Bulletin diocésain de Grenoble*, n°2, 25 septembre 1985

⁵¹⁸ *Ibid*

évêques durant l'été. Il s'agit alors de rappeler la vigueur et l'actualité de la théologie du "peuple de Dieu". La mise en œuvre des conseils de laïcs et des synodes constitue ainsi à leurs yeux les prémices d'une réalisation complète de celle-ci. Une réflexion sur les relations qu'entretient l'Église avec la société et la culture contemporaine devient, à cet égard, urgente. "Pour que notre institution soit au service d'une communion universelle, il lui faut trouver un juste équilibre entre *intro* et *extra version*", écrivent-ils⁵²⁰.

Le journal *Le Monde* du 14 septembre 1985 ouvre ses colonnes à l'ancien archevêque de Paris. Celui-ci s'inquiète de la tournure de la commémoration. "Ne soyons pas comme ces états-majors à qui on a reproché d'être toujours en retard d'une guerre" écrit-il à la suite d'un exposé sur les mutations économiques, politiques et intellectuelles depuis la promulgation de *Gaudium et Spes*. Au-delà de la présence au monde, le synode ne peut faire l'économie d'une autoréalisation du concile dans le sens d'une réforme conciliaire de l'institution ecclésiale. "Que le synode, avec le Pape présent et intervenant, parvienne à des conclusions serait une véritable avancée. Cela ne retirerait rien à la responsabilité spécifique du Pape, mais elle apparaîtrait davantage encore en lien, en articulation, avec la responsabilité des autres évêques, dans la communion"⁵²¹.

Sous la plume de Mgr Marty, se réalise ce que Mgr Matagrín définit comme "l'expérience de dissentiment" vécu par l'évêque quant au gouvernement de l'Église⁵²². Représentant de la conférence épiscopale française au synode 1974, Mgr Marty n'est-il pas celui qui en appelle à l'autorité du pape pour ressaisir les travaux synodaux comme alternative à la synthèse insatisfaisante du cardinal Wojtyła ? Le cardinal racontait l'incident en ces termes lors de l'assemblée plénière de l'épiscopat le 9 novembre 1974⁵²³ :

Une large commission d'experts et d'évêques avait été désignée pour rédiger le rapport de synthèse. Le mardi matin, 22 octobre, le cardinal Wojtyła nous a lu, pendant près de deux heures, les trente-cinq pages d'un long texte. Nous avons été étonnés de ce qui nous a été présenté comme le résultat de nos travaux. Par manque de méthode, le document proposé était devenu un bon devoir de théologie pastorale. Il ne ressaisissait pas les témoignages et les interrogations, les recherches et les propositions - souvent très riches - qui avaient alimenté le travail des trois semaines précédentes.

Au surplus, celui-ci accueillera avec enthousiasme l'exhortation évangélique *Eganvelii nuntiandi* du 8 décembre 1975. Une décennie plus tard, la jurisprudence et devenue coutume, dépréciant ainsi la dimension collégiale de l'Église au profit de son centre

⁵¹⁹ Mgr HONORÉ, "Et si le Concile n'avait pas eu lieu...", *Bulletin diocésain de Tours*, n°17, 20 septembre 1985

⁵²⁰ ANONYME, "A propos du partage des délégués du service *Incroyance et foi* de la région Sud-ouest : au sujet de l'avenir de l'Église dans les diocèses", *Snap*, 17 juillet 1985

⁵²¹ Mgr MARTY, "20 ans après le concile Vatican II", *Le Monde*, 14 septembre 1985

⁵²² Mgr MATAGRIN, "Autorité et dissentiment", *Lumières et vie*, n°229, 2000

⁵²³ DC, 1665, 1^{er} décembre 1974, p. 1011

romain. A la veille du synode 1985, l'ancien président de la conférence épiscopale suggère de briser la quadrature du cercle.

Plus originale est la suggestion de l'évêque d'Autun. Insistant également sur la dimension collégiale de l'Église, Mgr Lebourgeois se risque à suggérer que le synode soit l'occasion d'opérer "un bilan discret de l'action de Jean-Paul II et de ses méthodes", reprenant en cela l'idée lancée par Hans Küng en 1979⁵²⁴. Pour singulière qu'elle soit, cette approche institutionnelle de la réception conciliaire reflète pour partie la préoccupation de l'épiscopat français.

Appréciations épiscopales diverses de la réception conciliaire

Le 8 octobre 1985, *La Croix* propose une revue des trois bulletins diocésains de Grenoble, Rennes et Rouen. "Il est intéressant de saisir le cheminement des pasteurs lorsqu'ils s'adressent à leurs diocésains", justifie Yves de Gentil-Baichis⁵²⁵. Pour le cardinal Gouyon, archevêque de Rennes, le concile Vatican II est "admirable" dans ce qu'il permet à l'Église de passer "de l'image d'une forteresse bien gardée mais isolée à l'extérieur" pour celle de "levain dispersé dans la pâte"⁵²⁶. Yves de Gentil-Baichis relève que mai 1968 représente un tournant pour le cardinal⁵²⁷ :

Les lendemains ont été euphoriques et les difficultés sont venues de la "révolution culturelle de 1968" qui a "fait éclater les limites dans lesquelles les Pères du concile avaient sagement canalisé le courant novateur". L'archevêque de Rennes estime que "l'esprit 68" a bousculé bien des barrières et en particulier "la notion d'autorité, indispensable au bon fonctionnement de toute société". S'il y a eu des "excès regrettables" chez les chrétiens, Vatican II n'en est pas responsable.

Concernant l'analyse de Mgr Matagrín, *La Croix* reprend le texte que produit l'évêque de Grenoble dans son bulletin diocésain du 25 septembre 1985. Outre l'approche culturelle du père Matagrín, Yves de Gentil-Baichis insiste sur l'appréhension du concile comme point d'équilibre entre "une doctrine trop défensive" et "un souffle nouveau". Cet équilibre se poursuit dans la réception conciliaire entre les traditionalistes qui "veulent se réfugier dans les serres chaudes sans affronter véritablement les défis du monde d'aujourd'hui" et ceux qui, "au nom de l'ouverture au monde manque d'esprit de discernement". Pour sa part, Mgr Duval adopte une "démarche plus pastorale", estime *La Croix*⁵²⁸. Concédant que "tout n'est pas parfait" dans l'Église conciliaire, l'archevêque de Rouen salue le concile comme un "moment de grâce" où les catholiques sont "sortis d'une attitude

⁵²⁴ Madeleine GARRIGOU-LAGRANGE, "Comment former un vrai 'peuple de Dieu' dans un diocèse ordinaire ?", *L'actualité religieuse dans le monde*, n°28, 15 novembre 1985

⁵²⁵ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Trois démarches originales", *La Croix*, 8 octobre 1985

⁵²⁶ *La vie diocésaine de Rennes*, septembre 1985

⁵²⁷ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Trois démarches originales", *op. cit.*

⁵²⁸ *Ibid*

individualiste et passive”⁵²⁹ .

D'une autre sensibilité, le cardinal Lustiger développe une lecture plus culturelle de l'événement insistant pour la *Nouvelle revue théologique* sur la trame civilisationnelle qu'offre aux chrétiens occidentaux Vatican II. L'élément décisif de l'événement se joue dans une attention particulière au renouveau liturgique intervenant comme inscription irréversible de la foi chrétienne dans les sociétés empruntant les voies de la sécularisation⁵³⁰ . Dans l'interstice, les bulletins diocésains voient s'exprimer diverses sensibilités épiscopales qui confrontées à l'œuvre de commémoration procède d'un nécessaire exercice de réflexivité.

Mgr Boillon se trouve à mi-chemin entre les lectures de l'archevêque de Paris et de l'évêque d'Autun. Ainsi, refuse-t-il de réduire le concile Vatican II à sa dimension pastorale en insistant sur l'importance qu'occupe la constitution conciliaire *Dei verbum* dans la définition du renouveau biblique. La réappropriation du Livre permet une nouvelle articulation des Ancien et Nouveau Testaments. "Certains auraient tendance à négliger l'Ancien Testament puisque le Nouveau le complète et le dépasse. Mais cet Ancien Testament est d'une part la manifestation de la pédagogie de Dieu pour faire entrer les sommes dans son mystère et, d'autre part, il souligne l'importance des différents aspects du Nouveau Testament par l'attention que Dieu attire déjà des siècles avant l'événement”⁵³¹ .

Sous la plume de l'évêque de Verdun, cette revivification des sources spirituelles de l'Église intervient comme l'inverse d'un monde occidental déclinant et "que le progrès matériel a grisé et a enlisé dans le confort, le culte de l'érotisme, la course à l'argent”⁵³² . La culture matérialiste altère alors l'humanité au sens ontologique pour se manifester dans la sphère sociale : "l'égoïsme qui replie les hommes sur eux-mêmes, stérilise les foyers par le refus de l'enfant ou même du mariage, engendre les injustices, les misères et les violences”⁵³³ . Dans un entre-deux consistant à la mise en œuvre juridique du concile et l'élaboration d'un socle philosophico-théologique pour une nouvelle évangélisation, Mgr Duval tente de concilier juridisme et phénoménologie des signes des temps pour concéder les insuffisances du processus de réception. Il apparaît urgent de réfuter l'idée selon laquelle une "modification de structure suffisait à transformer l'Église, alors que les mentalités étaient à changer et, surtout, les cœurs à convertir sous l'action de l'esprit Saint”.⁵³⁴

Le synode extraordinaire, épilogue conciliaire

⁵²⁹ *Église de Rouen et du Havre*, 20 septembre 1985

⁵³⁰ Mgr LUSTIGER , " Vatican II pour un nouvel âge de l'histoire", *Nouvelle revue théologique*, dossier "Vatican II et l'Église de l'an 2000", n°6, novembre-décembre 1985

⁵³¹ Mgr BOILLON, "L'Église, 20 ans après le Concile", *Bulletin diocésain de Verdun*, n°17, 27 septembre 1985

⁵³² Mgr BOILLON, "Vingt ans après le concile", *Église de Verdun*, n°14, 12 juillet 1985

⁵³³ *Ibid*

Deux ans après la promulgation du nouveau code de droit canon, le synode extraordinaire propose une butée dans les débats qui ont animé l'après concile⁵³⁵. Cette proposition de l'archevêque de Bordeaux intervient comme en écho aux propos de Mgr Collini indiquant que toute "ouverture sans vigilance dérape en aventure, une vigilance sans ouverture se fige en sclérose"⁵³⁶. Au-delà de l'œuvre de clarification des Pères synodaux, c'est une nouvelle étape de la réception du concile au delà du manichéisme opposant "d'outranciers interprètes de Vatican II" que réfute Mgr Marcus⁵³⁷. Plus optimiste, l'évêque du Mans déclare dans la presse locale voir dans la convocation du synode extraordinaire une volonté du Pape d'affirmer la vigueur de l'Église conciliaire⁵³⁸.

Mgr Favreau souhaite mettre en valeur la césure doctrinale qu'introduit le concile Vatican II dans l'histoire de l'Église. Il lui apparaît aussi nécessaire de relire le dialogue qu'entretient l'Église avec le monde tandis que le synode ne peut rester sourd aux interrogations qui travaillent l'Église dans sa mission d'évangélisation et d'annonce de la parole de Dieu⁵³⁹. Cette dernière préoccupation attire d'ailleurs l'attention de Mgr Boillon qui refuse d'expliquer la crise des vocations sacerdotales et religieuses par le seul esprit du temps. Il lui apparaît impérieux que l'Église s'affronte à ses insuffisances. Le synode doit alors révéler "les pierres d'achoppement contre lesquelles [l'Église bute]" en dépit de Vatican II⁵⁴⁰.

"L'évaluation ne peut se faire dans les seuls termes de progrès et de déviation"⁵⁴¹, insiste le président de la conférence épiscopale qui refuse la dichotomie instituée par la controverse postconciliaire qualifiant tantôt le concile Vatican II de pastoral ou de doctrinal. "Un concile soi-disant pastoral, sans référence à la Tradition séculaire de l'Église, ne serait qu'une conférence d'état major pour des stratégies purement humaines", ironise-t-il⁵⁴².

⁵³⁴ Mgr DUVAL, "Le concile Vatican II, une richesse toujours à découvrir", *Bulletin diocésain de Rouen et Le Havre*, n°15, 20 septembre 1985

⁵³⁵ Mgr MAZIERS, "La route conciliaire dans la lumière de la route d'Emmaüs", *Semaine religieuse de Bordeaux*, n°30, 30 août 1985

⁵³⁶ Mgr COLLINI, "L'héritage", *Église de Toulouse*, n°13, 23 juin 1985

⁵³⁷ *Église de Nantes*, n°13, 13 juillet, 1985

⁵³⁸ *Le Maine Libre*, août 1985. Au Mans, le bulletin diocésain convoque divers grands témoins pour un numéro spécial *Le Concile a vingt ans*. Parmi eux se trouvent NN.SS. Alix, Gouet, Huyghe, Le Cordier, Maziers et Béjot. COLLECTIF, "Le Concile a vingt ans", *Église du Mans*, n°15, 24 novembre 1985

⁵³⁹ Mgr FAVREAU, "Vingt ans après le concile", *Église des Hauts de Seine*, n°21, 5 juillet 1985

⁵⁴⁰ Mgr BOILLON, "Vingt ans après le concile", *Église de Verdun*, n°14, 12 juillet 1985

⁵⁴¹ Mgr VILNET, "Le concile, chance de l'Église affrontée à la modernité", *La Croix*, 3 octobre 1985

⁵⁴² *Ibid*

D/ Synode 1985, l'épiscopat français plaide la collégialité

Le 26 novembre, Mgr Vilnet intervient devant l'assemblée synodale pour sept minutes et trente secondes. Celui-ci s'inscrit alors en faux quant au caractère exclusivement pastoral du concile Vatican II. Il lui apparaît urgent de "connaître les richesses doctrinales des grands textes insuffisamment connus"⁵⁴³. Par ailleurs, le président de la conférence épiscopale française ne manque pas de souligner que la communion de l'Église universelle plaide pour un plein respect de la collégialité en souhaitant que "les procédés habituels entre la curie romaine et les évêques, les méthodes et les effets du synode lui-même reflètent de façon toujours plus authentique et tangible cette volonté de communion"⁵⁴⁴. Or pour Bernard Le Léanec, "ce synode, qui a pour visée fondamentale d'amplifier le concile, après vingt ans, ne respire guère l'ambiance de "restauration" que certains pouvaient craindre", assure-t-il en Une de *La Croix* le 27 novembre⁵⁴⁵.

Le soir de son exposé, le président de la conférence épiscopale accorde une discussion à bâton rompu avec des journalistes au séminaire français. Conformément au message délivré devant l'assemblée, le père Vilnet s'applique à dépeindre une Église conciliaire en rupture avec la structure ecclésiale traditionnellement de type pyramidal. "Le concile a incité les allées et venues entre le centre et la périphérie, favorisées par le développement des moyens de communication et de transport ; il faut donc accroître l'universalité dans la coresponsabilité relative des uns et des autres", insiste-t-il⁵⁴⁶. L'évêque de Lille ne sait alors pas encore si l'assemblée synodale partage ses priorités. "L'assemblée ne réagit pas aux exposés. C'est une sorte de convention ; on écoute, on prend des notes, on n'applaudit pas. Les sentiments se manifesteront dans les groupes de travail"⁵⁴⁷. Or le lendemain, de nombreuses voix plaident pour le respect du processus d'inculturation dans la mission évangélisatrice de l'Église⁵⁴⁸.

Invité comme témoin du concile, l'ancien archevêque de Paris, le cardinal Marty apporte un soutien inconditionnel à son successeur à la tête de l'Église de France. Les conférences épiscopales ont "un rôle irremplaçable pour travailler ensemble les grandes questions qui se posent aujourd'hui", indique-t-il⁵⁴⁹. Le cardinal revient alors sur les dernières péripéties qui ont eu tendance à tendre les relations entre Rome et l'Église de

⁵⁴³ Gwendoline JARCZYK & Georges MATTIA, "Plaidoyer pour une Église de communion", *La Croix*, 28 novembre 1985

⁵⁴⁴ *Ibid*

⁵⁴⁵ Bernard LE LÉANEC, "Synode : l'impact du tiers monde", *La Croix*, 27 novembre 1985

⁵⁴⁶ Georges MATTIA, "Le stress de la presse", *La Croix*, 28 novembre 1985

⁵⁴⁷ *Ibid*

⁵⁴⁸ Gwendoline JARCZYK, "Comment enraciner l'évangile dans les cultures ?", *La Croix*, 29 novembre 1985

⁵⁴⁹ Yves DE GENTIL-BAICHIS & Jean POTIN, "Un plongeon... pas une trempette dans l'humanité", *La Croix*, 4 décembre 1985

France⁵⁵⁰ :

Nous, Français, nous n'avons pas eu de difficulté avec le Pape. Je n'en ai pas eu avec Paul VI, et mes successeurs à la tête des conférences épiscopales non plus. Mais il y a eu parfois des problèmes avec les congrégations romaines. Je n'ai pas besoin de rappeler la question de la catéchèse. Mais il ne faut pas dramatiser, ce sont des problèmes de relations entre personnes. Sans doute ne prend-on pas assez le temps de dialoguer, car on règle ces sujets par écrit, trop vite. Il faudrait qu'il y ait davantage d'humanité dans nos relations avec les congrégations romaines.

Au lendemain du synode, le président de la conférence épiscopale canadienne, Mgr Bernard Hubert, se montre circonspect quand "certains sont hantés par le pluralisme de la théologie et pensent retrouver le cœur de la foi, à travers, par exemple, un catéchisme universel"⁵⁵¹. Accordant une longue interview à *La Croix* au lendemain du synode, le cardinal Lustiger concède que "les conflits d'interprétation sur le concile étaient évidents", mais préfère retenir "l'espèce de "condensation des esprits (je ne trouve pas d'autre formule) (sic) qui s'est opérée au cours de ce synode où l'esprit partisan a été comme mis de côté"⁵⁵². Yves de Gentil-Baichis semble à peine dissimuler son agacement lorsqu'il adresse "un coup de chapeau au cardinal Ratzinger"⁵⁵³ :

Quelle que soit l'appréciation portée sur son livre, ses prises de position ont eu le mérite de sensibiliser les chrétiens et les médias sur les enjeux du synode. Elles ont permis aux évêques de lire noir sur blanc ce que l'on murmurait sur la crise de l'Église.

Confronté à un irénisme marqué de l'épiscopat français, *La Croix* va quérir les impressions de Mgr Teissier, archevêque coadjuteur d'Alger. Après avoir "eu peur que les réflexes de crainte ne l'emportent", celui-ci salue le travail de synthèse du cardinal Danneels au terme des débats. "Je me demande si tous les problèmes ont été résolus, car ceux qui sont venus avec le désir de remettre de l'ordre dans l'Église ont toujours cette conviction. Et ceux qui étaient préoccupés par les nouvelles initiatives susceptibles de faire grandir leurs Églises sont un peu restés sur leur faim", s'interroge-t-il cependant⁵⁵⁴. La césure au cœur du corps épiscopal universel intervient, selon le père Teissier, entre les épiscopats de langues anglaise, espagnole et les Français pour "continuer à avancer dans la dynamique de Vatican II" et les autres carrefours qui insistent davantage "sur les mesures à prendre pour remettre les communautés dans la vérité et dans l'ordre"⁵⁵⁵.

⁵⁵⁰ *Ibid*

⁵⁵¹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, Georges MATTIA & Jean POTIN, "Prière oui, engagement aussi", *La Croix*, 7 décembre 1985

⁵⁵² Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Revenir en arrière n'avait aucun sens", *La Croix*, 10 décembre 1985

⁵⁵³ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Des accents différents", *La Croix*, 10 décembre 1985

⁵⁵⁴ Yves DE GENTIL-BAICHIS & Jean POTIN, "J'ai eu peur des réflexes de crainte", *La Croix*, 10 décembre 1985

⁵⁵⁵ *Ibid*

L'épiscopat français retrouve un peuple de Dieu travaillé aux marges

En novembre, Mgr Vilnet ressaisit les réflexions de l'épiscopat sur le concile Vatican II : "Il a été un don de l'Esprit-Saint, une chance pour l'Église. Celle-ci, certes, dans les années qui ont suivi, a connu une crise importante, mais le concile n'en est pas responsable". Le président de la conférence épiscopale identifie les mutations profondes du monde sécularisé pour explication. "Elle est le contrecoup des profonds changements qui ont secoué nos sociétés occidentales. De nombreux évêques ajoutent : heureusement qu'il y a eu le concile pour surmonter la tempête !" Et le président de concéder des excès à la tendance traditionaliste du catholicisme. "Il est vrai que, dans l'application de Vatican II, on est souvent allé vite, sans toujours donner les explications nécessaires, en matière de liturgie, par exemple. Mais les "bavures" ne doivent pas masquer les fruits du concile : approfondissement de la foi, engagement des chrétiens - la France compte 220 000 catéchistes - groupes de prières, renouveau spirituel"⁵⁵⁶.

L'évêque de Lille fait alors valoir la revivification du centre de l'Église par ses marges. Telle assertion pourrait alors confirmer l'hypothèse de Martine Cohen selon laquelle la mouvance charismatique s'impose comme pierre angulaire d'une redéfinition des rapports entre évêques et laïcs⁵⁵⁷. Les mouvements d'action catholique n'en demeurent pas moins actifs dans la recomposition du catholicisme français. Ainsi dix mouvements catholiques français - parmi lesquels le M.R.J.C., *Vie nouvelle*, des groupes d'action catholique en milieux sanitaires et sociaux, ruraux, enseignant, catéchétique - adressent le 22 octobre 1985 une lettre aux évêques français pour regretter l'attitude peu respectueuse de Rome quant à la "légitime autonomie des Églises particulières". Les signataires évoquent alors pêle-mêle, les problèmes de la catéchèse en France, les difficultés de l'Église de Hollande, les mesures prises à l'encontre des théologiens de la libération et "les entraves mises à la présence au monde de certains ordres religieux, masculins et féminins".

Par ce soutien tacite à l'épiscopat, l'action catholique satisfait à une logique du consensus unanimiste. Ce ralliement tardif aux conditions exigées par les autorités ecclésiales postconciliaire intervient à rebours de l'émergence identifiée d'un nouveau type de consensus, de type "conflictuel", qui fait de la tension un principe de "créativité institutionnelle". La lecture d'*Église en Poitou* évoquant la controverse autour de *l'Entretien sur la foi* deux mois avant le synode tend à confirmer cette révolution du catholicisme. "Que les évêques ne soient pas d'accord avec une interprétation chagrine des suites du concile, c'est leur droit, et il y faut du courage : celui qui comporte le risque de déplaire. Les uns et les autres témoignent à leur manière, et suivant leur charisme, de la santé de l'Église actuelle. Une molle unanimité - fut-elle épiscopale - serait autrement inquiétante."⁵⁵⁸.

⁵⁵⁶ Mgr VILNET, "Le Synode", *Bulletin de l'Association nationale de la Presse catholique de Province*, 22 novembre 1985

⁵⁵⁷ Martine COHEN, "Vers de nouveaux rapports avec l'institution ecclésiastique : l'exemple du Renouveau Charismatique en France", *Archives des sciences sociales des religions*, 62-1, juillet septembre 1986

⁵⁵⁸ Abbé de LIGUGÉ, "Le R.P. Abbé de Ligugé parle du Concile", *Église en Poitou*, n°32, 28 septembre 1985

La mobilisation de l'action catholique à l'occasion du synode extraordinaire marque la réconciliation des mouvements avec l'Église institutionnelle. Or cette reconnaissance de l'autorité épiscopale par la périphérie intervient alors que les évêques français érigent *Lumen Gentium* et *Gaudium et Spes* comme fondations de l'édifice conciliaire. Ces initiatives concomitantes tendent à concilier l'identité de l'Église et son mode de présence au monde. Ainsi, l'épiscopat français peut-il espérer refaire l'unité d'une Église aux options et orientations diverses depuis un catholicisme militant et une démarche attestataire. L'archevêque de Toulouse relevant que "beaucoup ne connaissent du concile que des réformes extérieures, dont l'esprit est insuffisamment perçu", Henri Tincq voit dans le synode l'occasion de refonder l'union de l'Église de France⁵⁵⁹.

Des nouvelles perspectives missionnaires à la nouvelle évangélisation

De retour de Rome, Mgr Vilnet ne nie pas les difficultés. "Apparaissent, bien sûr, les difficultés rencontrées pour mettre en application le concile, aussi bien en raison du peu de temps qui nous en sépare (vingt ans, un délai si court pour une pleine conversion intérieure !), que des problèmes soulevés par la crise de société (celles des pays développés) ou par la pauvreté et l'endettement de pays immenses, et par le manque de liberté de ces Églises plus nombreuses que nous n'en avons conscience, qui vivent sous l'oppression le mystère de la croix"⁵⁶⁰.

Dans les colonnes de son bulletin diocésain du 18 décembre 1985, Mgr Matagrín se livre à l'exercice de la synthèse. Dans un commentaire de trois pages, l'évêque de Grenoble concède qu'à la veille du synode chacun était en droit de s'interroger si les pères synodaux n'allaient pas freiner la mise en œuvre de Vatican II, voire le remettre totalement en cause. L'évêque de Grenoble ressaisit alors ce que furent les intuitions et réalisation du concile. Le père Matagrín insiste notamment sur le passage d'une "Église-société" à une "Église-Mystère, Corps du Christ", sur la fin d'une Église exclusivement cléricale pour une plus grande répartition des responsabilités ainsi que l'ouverture du dialogue interreligieux. A l'écoute de la frange anti-conciliaire de l'Église, Mgr Matagrín tente une nouvelle fois de ramener à sa juste place la responsabilité de l'Église dans les difficultés du monde occidental. "Les bouleversements très profonds dans la société et dans la culture qui ont commencé dans les années 1960. Étant donné que ces bouleversements, à travers les média, atteignent tout le monde, il eût fallu que l'ensemble du peuple chrétien ait une formation spirituelle et théologique plus solide que celle qui lui avait été donnée", nuance-t-il⁵⁶¹. L'âge d'or de la vie intellectuelle catholique en France entre les années 1930-1960 intervient alors en contre point, concédant son caractère trop exclusivement élitiste. Telle concession confirme d'ailleurs l'intuition de Mgr Matagrín selon laquelle l'Église ne se révélera que dans sa capacité à réaliser pleinement la théologie du "peuple de Dieu".

⁵⁵⁹ Henri TINCQ, "Les évêques français entendent défendre les acquis de Vatican II", *Le Monde*, 1985

⁵⁶⁰ Mgr VILNET, "Le Synode", *Snap*, n°609, 18 décembre 1985

⁵⁶¹ Mgr MATAGRIN, "8 décembre 1965 - 8 décembre 1985", *Église à Grenoble*, n°8, 18 décembre 1985

Pour sa part, Mgr Saudreau opte pour l'organisation d'un cycle de quatre conférences autour du thème "Dans l'élan du concile, l'Église au cœur du monde". C'est alors l'occasion pour le cardinal Marty d'intervenir sur "l'expérience de l'Église vécue au concile" lors de la conférence inaugurale. Comme en préliminaire à la réflexion diocésaine, l'évêque du Havre veut prévenir toute dissension qui pourrait se faire jour entre les diverses sensibilités de l'Église. Évoquant le désenchantement consécutif aux espérances placées dans le concile, le père Saudreau suggère que "c'est peut-être maintenant le temps de la lucidité et du réalisme pour vivre les intuitions du concile malgré la difficulté de la tâche et les résistances inévitables"⁵⁶².

A Autun, Mgr Gaidon insiste sur le vocabulaire utilisé au fil du rapport synodal : "mystère", "intérieurisation spirituelle", "théologie de la Croix", "sainteté", "communion" constituent l'ossature du document. L'évêque auxiliaire d'Autun en convient : chacun de ces termes sont susceptibles d'annoncer une Église qui se détourne du monde. "Alors que dire de tout cela ? Recentrage, restauration, retour en arrière, fuite en avant... ", s'interroge-t-il⁵⁶³. C'est ici qu'intervient, dans son esprit, la responsabilité personnelle de l'évêque pour libérer l'élan insufflé au concile. Or pour Mgr Jullien, l'évêque a pour première tâche, une mission enseignante. L'évêque a l'impératif de stimuler "un effort de réappropriation des grands textes conciliaires dans les années qui viennent par toutes les instances de formation"⁵⁶⁴.

C'est précisément sur le vocabulaire que *L'actualité religieuse dans le monde* s'interroge en citant l'éditorialiste du *New York Times*, Peter Steinfels relevant la large place faite au "mystère" auquel font régulièrement appel les conservateurs pour "sauvegarder les formes courantes de l'organisation ecclésiastique des critiques, lesquelles étaient déboutées comme analyses sociologiques ou politiques. L'Église semblait ne pouvoir être évoquée que comme une colonne de nuée le jour et de feu la nuit. Pourtant, parmi ceux qui sont habitués aux fins de non-recevoir de l'autorité romaine, beaucoup songeraient plutôt à l'image de l'écran de fumée. Le *Mystère* peut devenir mystification"⁵⁶⁵.

Face à l'unanimité qu'affichent les évêques au sortir du Synode romain, Jean-Pierre Manigne livre une analyse nuancée du processus. Si les derniers espoirs des traditionalistes de voir le concile Vatican II désavoué se sont envolés, ce sont les deux adresses des évêques à Rome concernant la définition du principe de "subsidiarité"⁵⁶⁶ et du concept de "conférence épiscopale"⁵⁶⁷ qui préoccupent le journaliste de *L'actualité religieuse dans le monde*. Dans *Témoignage Chrétien*, le père Chenu émet ses réserves.

⁵⁶² Mgr SAUDREAU, "XX^{ème} anniversaire de Vatican II à la cathédrale du Havre", *Rouen - Le Havre*, n°22, 27 décembre 1985

⁵⁶³ Mgr GAIDON, "Redécouvrir Vatican II", *Bulletin diocésain d'Autun*, n°1, 10 janvier 1986

⁵⁶⁴ Mgr JULLIEN, "Synode : un bout de chemin ensemble", *Bulletin diocésain de Rennes*, n°1, 08 janvier 1986

⁵⁶⁵ Jean-Pierre MANIGNE, "Docteurs tant mieux, docteurs tant pis", *L'actualité religieuse dans le monde*, n°30, 15 janvier 1986

⁵⁶⁶ "Est recommandée une étude pour examiner si le principe de solidarité en vigueur dans la société humaine peut être appliqué à l'Église, et dans quelle mesure comme dans quel sens l'application pourrait ou devrait être faite", Document final du Synode.

La référence au mystère de l'Église ne doit pas servir de lieu d'évasion pour évacuer la question du type d'organisation"⁵⁶⁸. Et le théologien d'insister : "la foi n'a à être ni béate ni triomphaliste, elle doit travailler l'histoire. Or j'ai l'impression que, dans ce synode, un certain nombre d'évêques n'aimaient pas le monde et s'en retournaient alors vers une fausse sécurité spiritualiste et désincarnée"⁵⁶⁹.

Pourtant, Mgr Balland refuse de voir au terme du synode l'expression d'un recentrage pour préférer évoquer un décentrage d'une Église qui, par un recentrage sur le mystère de la Croix abandonne le débat institutionnel pour une démarche plus théologique⁵⁷⁰. Pour leur part, les *Études* identifient deux tendances au sein de l'assemblée synodale⁵⁷¹ :

Deux sensibilités s'affirment ici. La première, plus attentive aux exigences spirituelles, aux appels de nos contemporains en quête d'une vie spirituelle véritable, et peut-être de sainteté, sans le savoir... Il a beaucoup été question dans ce synode de l'appel à la sainteté. Mais ces mêmes hommes sont moins attentifs au visage concret que l'Église présente au monde. Pour eux, la lumière du Christ doit se refléter sur le visage de l'Église pour illuminer le monde. Les seconds sont plus conscients que l'aspiration des hommes d'aujourd'hui à prendre en main leurs propres affaires est aussi un signe des temps, une marque du travail de l'Esprit. Il ne convient pas d'y dénoncer trop vite une contamination par l'esprit démocratique. La synthèse, au terme des travaux privilégie nettement la première tendance. On a parlé de mystère plus que de ministères, davantage d'approfondissement théologique et spirituel que d'organisation. La conversion du cœur est le préalable nécessaire à toute réforme de structures renvoyée à plus tard.

Quelques semaines après la clôture du synode, le secrétariat de l'épiscopat regrette le peu de cas fait par les médias français de la quarantaine d'interventions épiscopales relatives à l'événement⁵⁷². Le *Snop* reprend, par ailleurs, l'éditorial du père de Charentay dans les *Cahiers de l'Actualité religieuse et sociale* du 15 décembre 1985 dénonçant l'attitude du *Figaro-Magazine* à l'encontre des évêques français affublés du sobriquet de "communisants" en contraste avec l'orthodoxie papale⁵⁷³. Au "tableau déprimant et polémique que dresse le *Figaro-Magazine*", le journaliste et la conférence des évêques de France par la même, oppose l'unité affichée par l'épiscopat français lors de son

⁵⁶⁷ "Puisque les conférences épiscopales sont particulièrement utiles, voire nécessaires, dans le travail pastoral aujourd'hui de l'Église, on souhaite l'étude de leurs 'statuts' théologiques pour qu'en particulier la question de leur autorité soit plus clairement et plus profondément explicitée, compte tenu de ce qui est écrit dans le décret conciliaire *Christus Dominus* n°38 et dans le Code de droit canonique, can. 447 et 753", Document final du Synode.

⁵⁶⁸ *Témoignage Chrétien*, 16 décembre 1985

⁵⁶⁹ *Ibid*

⁵⁷⁰ Mgr BALLAND, "Lumière pour notre temps", *Bulletin diocésain de Dijon*, n°261, 10 janvier 1986

⁵⁷¹ Joseph THOMAS, "Synode 1985", *Études*, 3645, janvier 1986, pp. 107-108

⁵⁷³ P. de CHARENTAY, "Éditorial", *Cahiers de l'Actualité religieuse et sociale*, 15 décembre 1985

assemblée plénière de 1985. Le secrétariat national de l'épiscopat dénonce alors l'usurpation " du langage et la structure de l'Église au service des vues partisans" d'un journal d'opinion.

Pour sa part, Mgr Rabine s'interroge le 7 janvier 1986 sur l'état religieux de l'Europe au lendemain du sixième symposium des évêques d'Europe lors de l'élargissement le 1^{er} janvier 1986. Au filtre de cette géopolitique du religieux, l'évêque de Cahors dresse un constat pessimiste de la situation du catholicisme en s'appuyant sur les études de Jean Stoetzel⁵⁷⁴ d'une part et de Gérard Defois⁵⁷⁵ d'autre part⁵⁷⁶ :

Si certaines valeurs chrétiennes ou christianisées subsistent dans la conscience, elles survivent à la manière de blocs erratiques de glace, flottant au gré des océans, après s'être détachés de la banquise polaire. Ces valeurs ne vont-elles pas fondre progressivement dans les flots tièdes d'une sécularisation croissante ?

La génération charnière des trentenaires constitue un défi pour l'Église en matière de transmission de la foi. Tandis que les Églises subissent la loi du marché pour n'être réduites qu'à des prestations de sacrement, Mgr Rabine croit déceler une lueur d'espoir dans la réhabilitation de la famille comme valeur essentielle pour les Européens. Au terme du constat, l'évêque rappelle l'expression forgée par Jean-Paul II de "seconde évangélisation de l'Europe" et s'attache à proposer des pistes pour accomplir le dessein papal tout à la fois imprégné de la figure du Christ et de l'effusion de l'esprit.

Au lendemain de la réunion romaine, Paul Ladrière évoque "une deuxième période postconciliaire dans le catholicisme" au terme d'une étude comparative des rapports préparatoires publiés par certains épiscopats et le document final du synode⁵⁷⁷. Des écarts sensibles sont ainsi mis en lumière, notamment concernant le dialogue au monde. "Le catholicisme officiel est très résolument entré dans une phase privilégiant ce qui l'ancre en profondeur à la configuration historique de la Contre-Réforme"⁵⁷⁸.

⁵⁷² Mgr MAZIERS, "Vingt ans après le Concile : par l'Église, accueillir Jésus-Christ et vivre davantage de Lui et par Lui", *Église de Bordeaux*, n°45, décembre 1985 ; Mgr BARDONNE "Vingt ans après le Concile", *Église de Châlons*, n°22, décembre 1985 ; Mgr ABELE, "Vingt ans après le Concile", *Église de Dignes*, n°12, décembre 1985 ; Mgr BILLÉ, "Vivre le Concile en Mayenne dans des temps nouveaux", *Église de Laval*, n°534, décembre 1985 ; Mgr LUSTIGER, "Le sens du Synode", *Dialogue*, n°371, décembre 1985 ; Mgrs BADRÉ, BERNARD & P. CANCOUET, "Le Concile Vatican II, vingt ans après : témoignage de trois participants", *Bulletin diocésain de Bayeux*, n°1, décembre 1985 ; Mgr COFFY, "Vatican II, vingt ans après...", *Église aujourd'hui à Marseille*, n°1, décembre 1985 ; Mgr MÉNAGER, "Noël et le Synode", *Bulletin diocésain de Reims*, n°867, décembre 1985 ; Mgr BOILLON, "Vingt ans après Vatican II", *Bulletin diocésain de Verdun*, n°22, décembre 1985 ;

⁵⁷⁴ Jean STOETZEL, *Les valeurs du temps présent, une enquête européenne*, Paris, P.U.F., 1983

⁵⁷⁵ Gérard DEFOIS, *L'Europe et ses valeurs*, Paris, Centurion, 1983

⁵⁷⁶ Mgr RABINE, "Réévangéliser l'Europe", *Bulletin diocésain de Cahors*, n°2, 19 janvier 1986

⁵⁷⁷ Paul LADRIÈRE, "Le catholicisme entre deux interprétations du concile Vatican II. Le synode extraordinaire de 1985", *Archives de sciences sociales des religions*, 62/1, juillet-septembre 1986, pp. 9-51

E/ Un catéchisme national pour une doctrine ferme

Au-delà du thème de la collégialité, l'épiscopat français rejoint le synode extraordinaire rétif à la mise en œuvre d'un catéchisme national. Au fur et à mesure que progresse les travaux synodaux, il ne fait pas de doute que le cardinal Ratzinger doit inéluctablement arriver à ses fins. De fait, l'épiscopat français ne peut que constater qu'est "très communément exprimé le désir que soit rédigé un catéchisme ou compendium de toute la doctrine catholique tant sur la foi que sur la morale, qui serait un point de référence pour les catéchismes ou compendiums qui sont rédigés dans les divers pays".

Doctrine : un épiscopat sous contrôle romain

Prenant acte, l'épiscopat français consacre une partie des travaux de son assemblée de Lourdes d'octobre 1985 au sujet. "Les évêques ont ressenti, en effet, au cours de leur visite pastorale, l'importance d'avoir des points de repère manifestes pour la foi catholique", avance le père Stanislas Lalanne, directeur du centre national de l'enseignement religieux (CNER)⁵⁷⁹. Le principe d'un catéchisme national est adopté. Il n'est pas question, pour autant, de remiser l'ensemble des documents catéchétiques travaillés depuis 1979 à l'adresse des enfants. Le document à venir doit s'adresser exclusivement aux adultes. "Il s'agit d'un texte de portée magistérielle", souligne le père Lalanne. Ce faisant, "il doit être soumis à l'approbation de Rome", souligne le directeur du CNER.

Au cours de sa réunion des 9-11 décembre 1985, le conseil permanent décide la constitution d'un groupe de travail sous la responsabilité de la commission épiscopale de l'enseignement religieux pour suivre la rédaction de "l'exposé organique et complet de la foi". Le président de la commission doit par ailleurs rencontrer les auteurs de "parcours" pour étudier avec eux les améliorations à apporter à leurs ouvrages afin de répondre à la première demande de l'assemblée plénière de l'épiscopat français "que soient mis en valeur les éléments du contenu doctrinal de leur parcours, pris dans son ensemble, en les structurant dans un exposé organique et complet de la foi"⁵⁸⁰.

En février 1986, les *Cahiers* publient un article sur la transmission de la foi. Le père René Marlé, ancien directeur de l'institut supérieur de pastorale catéchétique, tente d'y ressaisir les débats catéchétiques. Certes il existe "un "déséquilibre désolant par rapport à la culture profane", mais la défaillance n'est pas le fait du catéchisme officiel. Les traditionalistes déplorent la seule mise en valeur de la forme au détriment du fond. Ils sont pourtant les premiers à user "le plus souvent de "formules", c'est à dire finalement de "formes", qui peuvent, pour le moins, rester vide"⁵⁸¹.

Quelque mois après, une commission se met en place afin de rédiger un "projet de

⁵⁷⁸ *Ibid*

⁵⁷⁹ Anne PONCE, "Itinéraire chaotique d'un catéchisme", *La Croix*, 26 octobre 1989

⁵⁸⁰ ANONYME, "Catéchèse", *Snop*, n°609, 18 décembre 1985

catéchisme", selon l'*Osservatore Romano* du 11 juin 1986. Celle-ci est composée de douze cardinaux et évêques de la Curie, des Églises locales et du secrétariat du synode sous la présidence de Mgr Ratzinger. Au cours d'une réunion de prière du Sacré-Collège et des collaborateurs de la Curie, Jean-Paul II annonce le 28 juin 1986 que le catéchisme universel doit être publié pour le vingt-cinquième anniversaire du concile. A cette occasion, le pape rappelle que cette initiative répond au souci d'une "plus grande clarté et sûreté doctrinale pour mettre fin à des enseignements ou interprétations de la foi ou de la morale, non concordants entre eux ou avec le magistère universel"⁵⁸².

Poursuivant son allocution, le souverain pontife évoque la question du statut théologique des conférences épiscopales. Jean-Paul II se fait alors plus évasif. "Elles sont devenues, ces dernières années, une réalité concrète, vive et efficace dans toutes les régions du monde. Le synode a souhaité que soit approfondie l'étude théologique des conférences épiscopales et surtout de leurs tâches doctrinales"⁵⁸³. Charge au secrétariat du synode de définir la pertinence du concept de "subsidiarité".

Le 20 mars 1987, le pape s'adresse aux évêques français de la région Centre-Est venus à Rome effectuer leur visite *ad limina*. Après avoir entendu le rapport de Mgr Didier-Léon Marchand, évêque de Valence et président de la région apostolique, évoquant la France en situation de mission et non pas de chrétienté, le pape insiste sur la nécessité de "libérer les pauvres de l'ignorance religieuse"⁵⁸⁴. Il s'agit alors pour Jean-Paul II de valoriser la pastorale de l'intelligence à travers des moyens catéchétiques mais également la rencontre des milieux intellectuels, universitaires et scientifiques. Évoquant la catéchèse, le souverain pontife indique qu'il ne faut "pas sacraliser une méthode qui est de l'ordre des moyens". Il n'en demeure pas moins que les 200 000 catéchistes français et leurs évêques continuent de s'interroger sur la pertinence d'un projet d'exposé complet organique de la foi.

La rencontre nationale de catéchèse réunie à Angers les 21 et 22 juin 1987 est l'occasion pour 350 laïcs engagés au service du catéchisme de dialoguer avec la commission de l'enseignement religieux. Mgrs Plateau, Billé, Bardonne, Saint-Macary participent à la manifestation. Ainsi, Mgr Billé insiste-t-il pour rappeler que le texte de référence voté lors de l'assemblée de Lourdes de 1979 "demeure la charte de la catéchèse en France"⁵⁸⁵. "C'est le seul document de la conférence épiscopale qui s'impose à chaque évêque", insiste-t-il en faisant valoir qu'il y "n'y a pas actuellement de processus - officiel ou clandestin - engagé pour la mise en place de nouveaux dispositifs catéchétiques"⁵⁸⁶. Outre ces questions enracinées dans les polémiques suscitées par les conférences du cardinal Ratzinger, les catéchistes s'interrogent sur la pertinence d'un

⁵⁸¹ René MARLÉ, "La transmission de la foi", *Cahiers de l'actualité religieuse et sociale*, 324, 15 février 1986

⁵⁸² Georges MATTIA, "Le catéchisme universel prêt en 1990", *La Croix*, 1^{er} juillet 1986

⁵⁸³ *Ibid*

⁵⁸⁴ Alexandra VIATTEAU, "Catéchèse : la grande mission d'aujourd'hui", *La Croix*, 24 mars 1987

⁵⁸⁵ Dominique QUINIO, "Indifférence et différence", *La Croix*, 23 juin 1987

traité organique de la foi. "A quoi bon se lancer dans cette entreprise alors que précisément, nous nous heurtons à un mur d'indifférence ?", interpelle l'un des participants ⁵⁸⁷. Dans *La Croix*, Dominique Quinio rapporte que le président de la commission ne fait pas mystère d'une main vaticane derrière l'entreprise. "Bien certainement, répondit Mgr Plateau, cet exposé ne résoudra pas tout. Mais si c'est essentiellement parce que Rome le demandait que les évêques se sont lancés dans l'entreprise, c'est aussi parce que les pasteurs qu'ils sont ont constaté que beaucoup de catéchistes de base avaient besoin de points de repères doctrinaux", écrit la journaliste ⁵⁸⁸.

Dans leur double numéro juillet-août 1987, les *Etudes* s'étonnent que le souhait minoritaire du synode de 1977 soit devenu une proposition ferme huit ans après dans la même instance synodale. "Dans les rapports préliminaires, envoyés par les conférences épiscopales, la demande d'un catéchisme universel est très minoritaire ; en tout cas, elle n'est pas reprise, ni mentionnée, dans le rapport initial du cardinal Danneels, qui synthétise les rapports préparatoires", relève Gilbert Adler dubitatif. Et l'auteur de continuer de s'étonner que le rapport final occulte la dénomination *compendium* au profit du seul terme "catéchisme". Au carrefour de plusieurs exigences - affirmation de Vatican II, définition doctrinale de la foi et de la morale, juguler le "laxisme moral" ambiant, besoin de vigueur doctrinale -, le catéchisme universel tel qu'il est envisagé par le document final du synode offre des contours très flous. Or tandis que le rapport initial stipulait que "les déficiences postconciliaires ne peuvent être traitées par des mesures d'avant le concile", Gilbert Adler relève que la tentation tridentine est forte. "Avec le recul du temps, le modèle tridentin a de quoi fasciner un évêque contemporain, à condition de ne pas oublier les catéchismes qui en constituent la descendance".

Ralliement épiscopal à un exposé complet de la foi

Vue de France, la décision synodale semble mettre définitivement en péril l'aventure catéchétique *Pierres vivantes*. "Ce patient et calme ouvrage sera-t-il remis en cause ou encouragé ?", s'interroge Gilbert Adler après avoir rappelé les précédents historiques que furent les catéchismes de 1937 et 1947 et leurs échecs. Aux prises avec le pluralisme ambiant, l'Église trouvera-t-elle l'outil décisif dans une telle somme d'orthodoxie, s'interroge encore l'auteur ⁵⁸⁹ :

Une dernière remarque pour attirer l'attention du lecteur sur la conception catéchétique sous-jacente aux interventions synodales. Elles assimilent catéchèse et enseignement, comme si celui-ci était le mode quasi unique de celle-là. On a trop parlé au synode de 1985 d'enseigner, de prêcher, d'expliquer, de dire. Est-ce bien cela la catéchèse ? Par son étymologie grecque, le mot nous

⁵⁸⁶ *Ibid*

⁵⁸⁷ *Ibid*

⁵⁸⁸ *Ibid*

⁵⁸⁹ *Etudes*, juillet-août 1987

rappelle que la catéchèse est une parole qui résonne à l'oreille d'un auditeur qui est aussi un interlocuteur. Sa propre parole est partie intégrante de l'acte catéchétique, qui est relation, dialogue.

Si Gilbert Adler s'interroge sur la pertinence d'un catéchisme universel, sa réflexion s'insère dans une problématique plus large de ce numéro des *Etudes* de l'été 1987 qui tente de saisir les évolutions du catholicisme français. Henri Bourgeois propose ainsi une contribution sur "les catholiques en quête de cohérence". Yves de Gentil-Baichis reprend alors cette communication dans *La Croix* en titrant : "retour à l'identité". Il ne fait alors pas de doute que le catholicisme français est plus que réticent à la mise en place d'un exposé complet et organique de la foi. "Aujourd'hui, pour retrouver leur identité, les catholiques ont peut-être moins besoin de produire des catéchismes absolument complets que de suivre l'inspiration de l'Esprit en participant activement à la vie de la communauté ecclésiale"⁵⁹⁰. Or très vite, Mgr Plateau, président de la commission de l'enseignement religieux, concède que la définition d'une catéchèse française "est une opération beaucoup plus complexe que prévue, car nous avons affaire à un public pluriculturel"⁵⁹¹.

Au terme de l'assemblée plénière de 1988, le cardinal Decourtray consacre la moitié de son discours de clôture à l'évolution de l'Église de France. Entre autres mutations, la mise en œuvre d'un exposé organique de la foi catholique marque un tournant selon Bruno Chenu. Le 15 décembre 1988, celui-ci évoque l'avènement de "l'âge du quoi" - "Quoi croire ? De quoi est tissée la foi de l'Église ? Quelles en sont les nervures essentielles ? – à la suite de "l'âge du comment" – "tout était commandé par le témoignage à rendre dans le monde"⁵⁹².

En choisissant d'investir dans la formation, les évêques répondent entre autres à une demande identitaire. Telle "mise à niveau" du savoir religieux ne doit cependant pas être synonyme de renoncement à la mission prévient Bruno Chenu⁵⁹³ :

Si le mouvement de l'histoire va de la mission à la formation, il serait dramatique que les propositions de formation n'intègrent pas la requête culturelle et missionnaire, c'est à dire ne prennent pas en compte les questionnements d'aujourd'hui, ne permettent pas d'habiter ce monde en croyant.

Réunie le 24 octobre 1989 à huis clos à Lourdes, l'assemblée plénière examine le projet d'un exposé complet et organique de la foi. *La Croix* y voit un signe d'apaisement à l'adresse de "milieux qui, mélangeant sans nuance Vatican II et Mai 68, craignaient de voir brader les vérités catholiques"⁵⁹⁴. Président de la commission de l'enseignement religieux, Mgr Plateau tente de situer le texte français vis-à-vis de celui des épiscopats belge et allemand⁵⁹⁵ :

⁵⁹⁰ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Retour à l'identité", *La Croix*, 14 & 15 juillet 1987

⁵⁹¹ Anne PONCE, "Mgr Plateau souhaite un temps réservé", *La Croix*, 24 septembre 1987

⁵⁹² Bruno CHENU, "De la mission à la formation", *La Croix*, 15 décembre 1988

⁵⁹³ *Ibid*

⁵⁹⁴ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Un pari audacieux", *La Croix*, 26 octobre 1989

Le livre allemand tient compte de la formation des catholiques de ce pays, qui ont souvent étudié la théologie à l'université. Le niveau est donc assez élevé. Les Belges ont plutôt fait le choix d'un texte plus pastoral dans le cadre de la seconde évangélisation. Nous nous situons entre les deux : nous nous adressons à un public non spécialisé, mais nous voulons avoir cependant un ouvrage solide pour les adultes engagés, en particulier dans la catéchèse, et désireux de faire un effort.

IV. L'épiscopat français entre nouvelle évangélisation et ébranlements de la modernité : 1986-1990

A l'approche du synode extraordinaire de décembre 1985, *Témoignage chrétien* évoque des évêques nostalgiques des années 70 "où l'on examinait tout à la fois le lien *foi et po*, et la signification de la *libération humaine et de la libération en Jésus-Christ*"⁵⁹⁶. L'hebdomadaire croit déceler trois tendances différentes au sein de l'épiscopat réuni en assemblée plénière. Mgrs Gaillot, Rozier, Matagrín et Vilnet sont désignés comme "soucieux d'enraciner l'évangile dans les défis humains". Pour sa part, Mgr Lustiger incarne un épiscopat convaincu que l'église "détient les clefs de l'avenir". Enfin, *Témoignage chrétien* évoque "un troisième groupe d'évêques, ceux-ci sont plus soucieux de former des "apôtres" capables de témoigner au milieu d'autres hommes de la nouveauté de l'évangile plutôt que de se multiplier en déclarations épiscopales"⁵⁹⁷. Il s'agirait ici des évêques issus de l'action catholique.

L'option prise par le synode extraordinaire pour la nouvelle évangélisation amène l'épiscopat français à redéfinir sa réflexion comme sa méthode de travail. Ainsi l'évangélisation se substitue-t-elle à la mission comme mode de dialogue au monde. Consacrée par les évêques du monde, la nouvelle évangélisation est la nouvelle feuille de route épiscopale pour appréhender une modernité prise au mouvement de l'individualisme.

A/ "L'individu", une clé pour évangéliser la modernité

Analysant le phénomène d'indifférence à la lumière de la chute des idéologies⁵⁹⁸, Gaston Piétri s'interroge sur la capacité de l'Église à évangéliser la recherche du bonheur individuel à l'heure du triomphe de l'individualisme. L'enjeu pour l'Église réside dans la

⁵⁹⁵ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Bientôt un livre de la foi", *La Croix*, 26 octobre 1989

⁵⁹⁶ Bernard STEPHAN, "La crise d'adolescence de l'église de France", *Témoignage chrétien*, 2156, 4 novembre 1985

⁵⁹⁷ *Ibid*

⁵⁹⁸ Gaston PIÉTRI, "Ouvrir une brèche", *La Croix*, 27 mars 1984

conciliation des aspirations individuelles à la liberté d'une part et de la nécessaire affirmation de la vérité⁵⁹⁹. Paul Valadier identifie "un contentieux" historique entre l'Église et l'individualisme. Or, pour le directeur des *Études*, "il faut réhabiliter les valeurs de l'individu et celles de la personne" à partir de la trace laissée par le personalisme d'Emmanuel Mounier dans l'intelligence.

En janvier 1985, la revue du Mouvement des cadres chrétiens, *Responsables*, publie un exposé du père Defois intitulé "Incidences sur l'Église de la montée de l'individualisme"⁶⁰⁰. Cette réflexion a été produite à l'occasion de la session nationale des aumôniers du mouvement réunie les 22 et 23 octobre 1984. *La Croix* ne tarde pas à relayer l'information. Son édition remet à l'honneur l'initiateur des nouvelles perspectives missionnaires dans un article au titre provocateur : "L'individualisme, une chance à saisir". Ce sont alors de larges extraits de la contribution du père Defois qui sont publiés. "Dans une société où être chrétien ne va plus de soi, la priorité est donnée à la formation et à l'affirmation de l'identité. Par ailleurs, le besoin de personnalisation et de relations courtes décourage chez l'homme (et le chrétien) d'aujourd'hui les perspectives de transformation globale de la société", souligne *La Croix*⁶⁰¹. Le père Defois appelle alors l'Église à s'extirper de l'utopie communautaire qui préside historiquement aux destinées de la mission :

Derrière le refus d'engagement, il y a sous-jacente une valeur de personnalisation. Il est important de la prendre en compte si nous ne voulons pas rester éternellement, sous prétexte d'esprit missionnaire, les nostalgiques de 1945 et de France, pays de mission.

Pour sa part, Mgr Vilnet estime que l'analyse de cet individualisme ne doit pas être dissociée de celle plus globale des recompositions qui s'opèrent dans le champ politique. A cet égard, la suspicion entretenue par la nouvelle droite à l'égard de l'Église est déterminante⁶⁰². "Le débat politique peut devenir un combat tendu qui fasse voler en éclats les regroupements et les projets communs. Certaines gens seront portées à se réjouir de cet éclatement. On sera conduit à estimer que l'action apostolique en milieu ouvrier se dégagera ainsi de toute collusion ; qu'elle se purifiera de l'équivoque d'un messianisme qui aurait fait attendre du seul appui politique la libération évangélique, laquelle, c'est indéniable, est d'un autre ordre", relève le président de la conférence épiscopale. Or, la figure du militant conserve toute sa pertinence pour Mgr Vilnet dans la mise en œuvre notamment de la doctrine sociale de l'Église⁶⁰³ :

Ceux qui limitent ainsi leur raisonnement n'attendent-ils pas, à leur tour, du seul

⁵⁹⁹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Un chrétien peut-il être heureux ?", *La Croix*, 30 mai 1986

⁶⁰⁰ Gérard DEFOIS, "Incidences sur l'Église de la montée de l'individualisme", *Responsables*, janvier 1985

⁶⁰¹ Henri TINCQ, "L'individualisme, une chance à saisir", *La Croix*, 23 janvier 1985

⁶⁰² "Je condamne le christianisme. J'élève contre l'Église chrétienne l'accusation la plus terrible qu'accusateur ait jamais prononcée. Elle est pour moi la pire des corruptions concevable, elle a voulu, sciemment, le comble de la pire corruption possible... J'appelle le christianisme l'unique grande malédiction", écrit Alain de Benoist dans *Comment peut-on être païen ?*, Paris, Albin Michel, 1981, 280 pages

balancier de la politique la purification de l'action libératrice ? N'apaisent-ils pas trop vite leur conscience par l'espoir d'une tranquillité sociale à retrouver sous la tutelle protectrice de la seule victoire d'une politique sur l'autre ? Qui les provoquera à s'interroger encore, en tant que citoyens responsables et agissants, sur les problèmes non résolus et les questions toujours à vif du travail et de la condition ouvrière ?

Le succès du *désenchantement du monde* de Marcel Gauchet ne manque pas d'interpeler l'Église. A défaut d'établir un lien direct entre la généalogie de l'individu que propose le philosophe et le choix des sujets adoptés par le groupe Confrontations⁶⁰⁴, il ne fait pas de doute que l'individu s'impose comme figure de la pensée catholique au cœur des années 1980. Ainsi le cycle de conférence de *Confrontations 1986* s'intitule-t-il "l'individu comme sujet". La résurgence du débat sur l'individu concomitante à l'essoufflement des perspectives missionnaires matérialise l'approfondissement du phénomène de sortie de la religion mis en évidence par Marcel Gauchet comme processus de déliaison de l'individuel et du collectif articulés précédemment par l'institution religieuse⁶⁰⁵.

Individu et modernité, mutations missionnaires

Or, l'assemblée de Lourdes de 1985 opère un bilan rapide des perspectives missionnaires. Mgr Vilnet salue, dans son discours de clôture, "la somme d'effort", "la mobilisation quasi permanente", "l'éventail impressionnant des tâches d'animation ecclésiale" ayant cours dans les diocèses⁶⁰⁶. Reste que pour Yves de Gentil-Baichis, bilan ne vaut pas perspectives. "Une fois l'identité fortement réaffirmée, que peuvent faire concrètement les évêques ?", s'interroge-t-il⁶⁰⁷. Reste qu'au lendemain du synode romain, l'épiscopat français réitère sa volonté de mener la mission dans un dialogue optimiste avec la modernité. "Devant cet univers surprenant, les évêques ne se reculent pas, effrayés", poursuit le journaliste⁶⁰⁸. A cet égard, les mouvements d'action catholique apparaissent comme dépositaires d'un pan entier de la mémoire de l'Église de France. Le président de la conférence épiscopale n'hésite pas à affirmer une reconnaissance de dette concernant sa capacité à entretenir l'utopie communautaire⁶⁰⁹ :

⁶⁰³ Mgr VILNET, "Bâtir la justice", *Église de Lille*, n°12, 21 juin 1985

⁶⁰⁴ Encore qu'une référence explicite est faite aux travaux de Marcel Gauchet dans l'exposé d'Olivier Mongin, " nouvelle représentation de la personne, nouvel âge de l'individu ?", publié dans le second numéro *Confrontations* de 1987 sur "l'individu comme sujet : de la personne à l'acteur".

⁶⁰⁵ Marcel GAUCHET, *La condition historique*, Paris, Stock, 2003, page 288

⁶⁰⁶ Bernard LE LÉANNEC, "Mgr Vilnet : la politique doit retrouver sa noblesse", *La Croix*, 31 octobre 1985

⁶⁰⁷ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Modernité et identité chrétienne", *La Croix*, 31 octobre 1985

⁶⁰⁸ *Ibid*

⁶⁰⁹ Bernard LE LÉANNEC, "Mgr Vilnet : la politique doit retrouver sa noblesse", *La Croix*, 31 octobre 1985 ; *DC*, 1907, 1^{er} décembre 1985, page 1125

Sans doute l'heure est-elle venue de vérifier mieux encore la cohérence de nos projets pour la mission. Les chrétiens ne peuvent désertier le champ de la vie sociale. Encore moins encore lorsque survient le reflux des engagements lorsque se défont les solidarités... Les mouvements apostoliques, enracinés dans la longue histoire de l'action catholique, conservent non seulement toute leur raison d'être, mais doivent pourvoir, comme en un second souffle, s'avancer, dans le temps qui vient, jusqu'aux frontières de l'évangélisation.

Outre le synode extraordinaire, Lourdes 1985 intervient tandis que paraît *La pensée 68* de Luc Ferry et Alain Renaut⁶¹⁰. Engagé dans une généalogie des penseurs de 1968, les deux animateurs du collège de philosophie condamnent les Deleuze, Lacan, Bourdieu, Foucauld et Derrida pour avoir mené la philosophie à son abîme. Or il apparaît que cet ouvrage est déterminant pour Mgr Matagrín dans son dialogue avec la modernité. La critique de l'élan soixante-huitard foisonne également dans les écrits de Mgr Jullien qui s'insurge contre "les champions de la liberté absolue" qui favorisent des réflexes de mort⁶¹¹. Outre l'évêque de Grenoble et son homologue rennais, cette rétrospective critique de l'événement 1968 et ses conséquences semble trouver un écho favorable chez les catholiques français. Ainsi, Alain Renaut prête-t-il sa plume régulièrement au journal *La Croix* à partir de 1987.

Réuni à Paris, les 10, 11 et 12 mars 1986, le conseil permanent propose un examen critique du synode extraordinaire de 1985. Il apparaît aux évêques français qu'un tel bilan, vingt après la fin du concile, permet de repenser la présence de l'Église au monde par-delà l'opposition entre démarches identitaire et d'enfouissement. "L'Église redécouvre à la fois l'effort d'évangélisation et l'importance de la sanctification des personnes", relève *La Croix*⁶¹². A cette occasion, Yves de Gentil-Baichis retient une double préoccupation de l'épiscopat⁶¹³ :

De nombreuses personnes ont une conscience évangélique profonde, mais elles ne se retrouvent dans aucune forme d'Église. D'autre part, quand on parle du retour du sacré et du religieux chez les jeunes, que fait-on pour leur évangélisation ?

Or, pour le mariste Jacques Arfeuillère qui intervient dans le forum de *La Croix*, il semble difficile de mettre en œuvre une réelle dynamique missionnaire dans le droit fil du synode. "Les vrais bénéficiaires du synode étaient, à n'en pas douter, les évêques venus du monde entier, qui ont vécu ce grand moment d'Église", relève-t-il⁶¹⁴. Charge aux évêques de donner corps aux "affirmations abstraites" du synode pour les diffuser et les partager avec l'ensemble du peuple de Dieu.

⁶¹⁰ Luc FERRY & Alain RENAUT, *La pensée 68. Essai sur l'antihumanisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1985, 293 pages

⁶¹¹ Mgr JULLIEN, "Le vertige de la mort, le suicide et la drogue", *Bulletin diocésain de Rennes*, n°9, 24 avril 1985

⁶¹² Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Les évêques préoccupés par les laïcs", *La Croix*, 15 mars 1986

⁶¹³ *Ibid*

⁶¹⁴ Jacques ARFEUILLÈRE, "Le synode... et après ?", *La Croix*, 29 mars 1986

Individualisme en miettes et fin de l'utopie communautaire

La cellule "recherche et études religieuses" créée en 1978 au sein du groupe de Bayard Presse⁶¹⁵ sollicite le sociologue Jean-Marie Donegani, chercheur au CNRS et maître de conférences à l'institut d'études politiques de Paris et le père Guy Lescanne, psychosociologue. Il s'agit de traiter les données d'une enquête menée auprès des catholiques français. Les deux spécialistes suggèrent alors de dégager sept idéaux-types pour définir le catholique français comme le consommateur, l'exilé, l'engagé, le fidèle, le fraternel, l'indifférent et le culturel. *La Croix* titre alors en première page : "Catholicisme : le temps du moi-je". "La démarche religieuse de nombreux Français comprend une forte dimension subjective : chacun adhère à la foi librement dans le cadre d'une recherche d'harmonie avec soi-même, avec les autres et avec Dieu", relève Yves de Gentil-Baichis⁶¹⁶.

Pris dans la tension de ses définitions individualistes ou communautaires, le catholicisme français se cherche une identité. En novembre 1987, Henri Bourgeois s'interroge, pour la revue *Etudes*, sur ce désir du catholique de "retrouver des bases", "d'unifier", de "découvrir l'essentiel"⁶¹⁷. Interpellé par l'analyse du théologien lyonnais, Yves de Gentil-Baichis lui consacre un long article dans *La Croix*. "Ce désir de retrouver une identité forte peut porter des signes d'espérance. Certes, il peut aboutir à une crispation sur des formules reçues, mais aussi déboucher sur des élaborations novatrices du message chrétien"⁶¹⁸. Au milieu du gué, le catholicisme français doit se garder d'emprunter des "voies sans issue". "La cohérence de la foi est inséparable de la cohésion ecclésiale", insiste le journaliste.

B/ Mise en œuvre contrastée de la nouvelle évangélisation

Dix ans après l'abandon des mandats épiscopaux lors de l'assemblée plénière de 1975 et cinq ans après l'adoption des nouvelles perspectives missionnaires, les évêques tentent de réintégrer les mouvements dans le maillage ecclésial. Paradoxe de l'épiscopat français, tandis que chacun de ses membres déserte les instances nationales pour son diocèse, la commission épiscopale enfance-jeunesse prend l'initiative d'un rassemblement national des mouvements d'action catholique⁶¹⁹ et de jeunes⁶²⁰.

⁶¹⁵ Jacques Potin coordonne les travaux de Thérèse Bonhomme, Hervé Boulic, Danielle Monneron, Mireille Poncet, Claude Raison, Jean Rouy, André Sève et Geneviève Welcomme.

⁶¹⁶ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Catholicisme : le temps du moi-je", *La Croix*, 4 mars 1987

⁶¹⁷ Henri BOURGEOIS, "Les catholiques en quête de cohérence", *Etudes*, juillet-août 1987

⁶¹⁸ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Retour à l'identité", *La Croix*, 14 & 15 juillet 1987

⁶¹⁹ JEC, JIC, JICF, JOC, JOCF et MRJC

⁶²⁰ FSCF, Focolari, Guides de France, jeunesses mariales, MEJ et Scouts de France

Une première réunion a lieu les 19 et 20 décembre 1985. Ces mouvements ne s'étaient plus réunis depuis 1957. Rattachés à la conférence des évêques de France ces derniers organisent un colloque, à Chevilly-Larue, le 22 janvier 1986, intitulé "difficultés et chances pour l'évangélisation des jeunes aujourd'hui"⁶²¹. Sont également invités à ce colloque des représentants des organismes et aumôneries au service des jeunes : Secours catholique (service jeune), société Saint-Vincent de Paul (commission jeunesse), SCEJI (service catholique de l'enfance et de la jeunesse inadaptées), Mission étudiante, vicariat aux armées, aumônerie de l'enseignement public, secrétariat général de l'enseignement catholique (commission pastorale), commission adolescence du comité national de l'enseignement religieux, service national des vocations, service missionnaire des jeunes.

Que faire des mouvements ?

Il s'agit alors pour la commission enfance-jeunesse d'impliquer les mouvements dans l'évangélisation. En début de réunion, Mgr Lacrampe, évêque auxiliaire de Reims suggère un diagnostic : "de plus en plus de jeunes vivent sans passé chrétien. Pour eux, Jésus-Christ est un inconnu. L'Église leur est lointaine et sa morale paraît "ringarde". Les choses de la foi leur sont étrangères. Quant aux jeunes croyants qui se rassemblent, ils le font rarement dans le cadre de la paroisse qui n'est plus un lieu stratégique d'évangélisation"⁶²². Le père Guy Régnier, secrétaire général adjoint de l'épiscopat, coordonne les débats. Ceux-ci révèlent des divergences de méthodes et de philosophie pour la mise en œuvre de la mission, notamment dans l'articulation entre le collectif et l'individu. Tandis que les Focorali s'adressent à des personnes, le MRJC, à l'inverse, insiste sur la dimension collective, sociale et même politique de l'évangélisation. "Mais le souci d'évangélisation l'a emporté sur l'esprit de boutique", se réjouit Yves de Gentil-Baichis. "Est-ce à dire que l'épiscopat veut créer une superstructure qui coifferait tous ces mouvements et organismes et leur imposerait peu à peu une doctrine commune ?", feint-il encore de s'interroger⁶²³.

Pour le troisième jour du colloque national, le 22 janvier 1986, les participants sont répartis en collèges selon diverses thématiques telles que "la pratique de la relecture de vie", "l'épanouissement personnel permet-il une attention au collectif ?", "la place de l'Évangile dans la démarche d'évangélisation", "les chances pour un jeune d'être évangélisé". Or, au terme des échanges, la commission épiscopale convient des limites d'un tel rassemblement. Les mouvements manifestent leur méfiance à l'égard de l'épiscopat. "Un reproche souriant a été signifié aux évêques pour leur relatif silence. Et, dans les couloirs, ce sont les jeunes qui ont cru percevoir, chez les évêques, une certaine "inquiétude"!", relève ainsi Mgr Cornet⁶²⁴. Autre limite de l'entreprise relevée par le

⁶²¹ DC, 1913, 2 mars 1986

⁶²² Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Comment évangéliser les jeunes", *La Croix*, 24 décembre 1985

⁶²³ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Déchiffrer les attentes", *La Croix*, 24 décembre 1985

⁶²⁴ Mgr CORNET, "Colloque des mouvements catholiques de jeunes ; 19-20 décembre 1985", *Snop*, n°619, 5 mars 1986

président de la commission : la faiblesse de l'investigation entreprise sur le terrain de la culture nouvelle chez les jeunes. "Si parfois, au cours du colloque, certains propos d'évêques ou de participants plus adultes, revêtaient une coloration dubitative, voire pessimiste, très vite la note de confiance et d'espérance était lancée par les mouvements : "Les jeunes sont capables de foi"⁶²⁵ .

Les divergences les plus profondes ne sont pas l'objet de débats théoriques. Elles ont, cependant, été approchées par l'examen de questions comme celles de la "relecture" ou de la "révision de vie". La même approche a été tentée sur "le rôle de l'Évangile" dans la vie des militants et dans la responsabilité d'évangéliser. La tension entre vie personnelle et collective n'a pas échappé à la sagacité des participants.

Comme Mgr Cornet, Mgr Taverdet se félicite que le colloque national des mouvements catholiques de jeunes ait permis de solder les querelles idéologiques de la décennie 1970. Comme pour être sûr d'avoir définitivement clos l'ère du tout politique, l'évêque de Langres récuse toute démarche idéologique dans l'Église. Désigné comme consubstantielle au totalitarisme, stade ultime des idéologies, le moindre débat idéologique est discrédité au sein de l'église. Il ne s'agit d'entretenir une nostalgie de l'ère du conflit attribué aux années post-1968. Prière et célébrations sont par ailleurs convoquées par le père Taverdet comme attributs indispensables à toute pastorale, même fondée sur l'action⁶²⁶ .

Mise en échec de la coordination épiscopale

Reste que si des échanges se nouent autour de débats authentiques, le forum ne soulève pas l'enthousiasme des mouvements et révèle la relative impuissance de la conférence épiscopale à gérer la diversité des acteurs de la mission. C'est ainsi, qu'à défaut de planifier une nouvelle convocation des mouvements, Mgr Cornet appelle chaque évêque à œuvrer pour la rencontre des mouvements dans chacun de leur diocèse. "Des échanges d'informations, des rencontres entre les divers partenaires seront l'objet de leur initiative personnelle"⁶²⁷ .

A Beauvais, Mgr Hardy saisit l'occasion de ce rassemblement pour retracer l'histoire des dissensions nourries entre les mouvements de l'Église de France depuis les années 1960. "Peut-être, surtout dans le courant de 1968, des exclusions apparurent, sources de rejets et par la suite de durcissements inévitables. La JOC et la JOCF bien souvent n'acceptaient pas le scoutisme dans leur secteur. Les Scouts de France s'éloignaient des Guides de France et rejetaient les Scouts et Guides d'Europe... qui se durcissaient dans leur opposition. La JIC ignorait la JICF alors que beaucoup d'autres mouvements ou services pourtant très influents, tels le MEJ ou les aumôneries de lycée, étaient ignorés du clergé et des communautés chrétiennes"⁶²⁸ . Confiné à l'échelle de l'Église locale, la coordination des mouvements par l'épiscopat n'en demeure pas moins un sujet d'attention

⁶²⁵ Mgr CORNET, "Colloque des mouvements catholiques de jeunes ; 19-20 décembre 1985", *Snop*, n°619, 5 mars 1986

⁶²⁶ Mgr TAVERDET, "Des jeunes aujourd'hui", *Bulletin diocésain de Langres*, n°4, 21 février 1986

⁶²⁷ ANONYME, "Colloque national des mouvements catholiques de jeunes", *Snop*, n°614, 29 janvier 1986

récurrent des initiateurs de la réunion parisienne.

Réuni du 9 au 11 juin, le conseil permanent auditionne le président de la commission enfance-jeunesse. Évoquant prudemment le colloque national des mouvements, Mgr Cornet relève le caractère décisif des grands rassemblements diocésains pour les jeunes sur le désenclavement des mouvements. Au niveau national, par ailleurs, "les grandes rencontres de mouvements sont des stimulants pour les communautés locales ; elles viennent accentuer l'ouverture y compris jusqu'à une dimension internationale", s'enthousiasme le président de la commission⁶²⁹. Depuis le succès mitigé du rassemblement du Bourget en 1980 jusqu'au succès des rassemblements de l'action catholique⁶³⁰, du scoutisme ou des mouvements charismatiques, la culture des rassemblements de masse s'invite à la réflexion que les évêques mènent sur la mission.

Succès mitigé de la nouvelle évangélisation au sein de l'épiscopat

Cette option ne fait cependant pas l'unanimité au sein de l'épiscopat ainsi que le révèle la préparation de la visite de Jean-Paul II à Strasbourg en 1988. Dès le mois de février 1988, Mgr Brandt précise à ses diocésains dans quelles conditions le diocèse s'apprête à accueillir Jean-Paul II. L'archevêque de Strasbourg semble vouloir rompre avec le style des précédentes visites du Pape en France. "Nous devons savoir refuser que le Pape soit pour nous ce que certains médias veulent quelquefois faire de lui et nous imposer", écrit-il dans *Église en Alsace*⁶³¹.

Cette visite, nous la voulons, à tous les égards, digne de l'hôte qui nous fait l'honneur de venir vers nous. Mais nous choisissons délibérément de la réaliser dans une grande économie de moyens en engageant les seules dépenses indispensables, en évitant toute action triomphaliste. Nous ne devons pas oublier toutes les pauvretés, celles de près et de loin qui nous entourent et nous interpellent. Au demeurant, il convient aussi de ne pas perdre de vue que beaucoup ne partagent ni nos convictions chrétiennes ni certaines expressions de notre sensibilité propre.

Toujours partagé quant à la pertinence de la nouvelle évangélisation, l'épiscopat français tente de sortir du tête à tête avec Rome en explorant de nouvelles pistes d'évangélisation. Du 9 au 12 avril 1987, Mgrs Cornet et Lacrampe accompagnent la délégation française aux journées mondiales de la jeunesse de Buenos-Aires⁶³². La délégation officielle des

⁶²⁸ Mgr HARDY, "Une immense espérance", *Bulletin diocésain de Beauvais*, n°3, 8 février 1986

⁶²⁹ DC, 1921, 6 juillet 1986, page 665

⁶³⁰ Pour la première fois depuis 1969 et le congrès de Lourdes, l'action catholique des milieux indépendants organise un rassemblement national du 9 au 11 novembre 1985 au Bourget. Près de 5 000 participants sont attendus. Assemblées plénières, mini-assemblées et carrefours rythment ces trois jours. Il s'agit alors pour le mouvement d'éviter une marginalisation au sein de l'Église. Gwendoline JARCZYK, "J'ai découvert les autres milieux, j'ai appris à les aimer", *La Croix*, 8 novembre 1985

⁶³¹ Brigitte D'ARANDA, "Grande économie de moyens pour la visite du pape à Strasbourg", *La Croix*, 4 février 1988

⁶³² ANONYME, "La délégation française de retour de Buenos-Aires", *Snop*, n°668, 29 avril 1987

mouvements de jeunesse catholique français est constituée de représentants des mouvements présents au "colloque 1986" des mouvements catholiques de jeunesse : Focorali, les guides de France, le MEJ, les scouts de France, la JEC, la JICF et la mission étudiante. Outre deux délégués français d'instances européennes (CICS et FSCF), cette délégation est complétée par trois représentants des équipes Notre-Dame jeunes, six de la communauté de l'Emmanuel, quatre scouts unitaires de France et un représentant pour les guides et scouts d'Europe par souci épiscopal de provoquer un "désenclavement des mouvements". Mgr Cornet et Lacrampe n'en demeurent pas moins attentifs à distinguer la situation des mouvements participants à Colloque 1986 et de celle des mouvements invités⁶³³.

Cette expérience argentine révèle aux deux évêques français une méthodologie spécifique pour l'évangélisation. De retour en France, Mgr Lacrampe et Cornet rapportent le contenu d'une conférence doctrinale du cardinal Pironio sur "une évangélisation pour la construction d'une société nouvelle". Les deux évêques français ne cachent pas leur admiration quant à la capacité du cardinal à stimuler la réflexion chez les participants du forum. Et de suggérer à la conférence épiscopale française de s'inspirer de cette méthode comme substitut aux traditionnels questionnaires pastoraux. En sous-représentation, les délégations espagnole, italienne, portugaise, allemande et française assistent plus en spectateurs qu'en acteurs à cette manifestation aussi populaire que massive. A cette occasion, les pères Lacrampe et Cornet voient se nouer des échanges particulièrement riches autour des problématiques du sous-continent américain. "Nos Églises d'Europe (...) n'ont sans doute pas encore d'axe aussi précis que l'option prioritaire pour les pauvres et l'option prioritaire pour la jeunesse, comme c'est le cas en Amérique latine", relèvent-ils⁶³⁴.

Mis en possession de plusieurs plans de pastorale en direction d'une nouvelle évangélisation des jeunes en Amérique du Sud, les deux évêques s'inquiètent de la faiblesse du projet de nouvelle évangélisation proposé à l'Europe et redécouvrent à cette occasion la pertinence du modèle militant alliant dans un même mouvement action et réflexion. La vigueur et la jeunesse de l'Église sud-américaine sont déterminantes pour l'appréhension du synode romain sur les laïcs de 1987. Il devient impératif d'enregistrer "le souhait vigoureusement exprimé [...] qu'au synode, les laïcs ne soient pas considérés comme un modèle unique et, que de ce fait, les jeunes des générations montantes soient entendus", suggèrent les deux évêques⁶³⁵.

Le 8 octobre 1987, Mgr Lacrampe intervient à la rencontre des organisations internationales catholiques (O.I.C.) et revient alors sur l'articulation liant conférences épiscopales et mouvements d'Église. Son analyse met alors en valeur le caractère incitateur du droit canon en matière de pluralisme dans la définition large qu'il donne des

⁶³³ Mgrs CORNET & LACRAMPE, "Forum des jeunes et journées mondiales de la jeunesse - Buenos-Aires - 9 et 12 avril 1987", *Snop*, n°669, 6 mai 1987

⁶³⁴ *Ibid*

⁶³⁵ *Ibid*

associations. Il s'agit alors de dissiper les malentendus nourris selon lesquels l'épiscopat pencherait pour une uniformisation des mouvements. Pour le père Lacrampe, l'ultime étape de sa réflexion vise à réhabiliter les structures nationales de l'épiscopat pour une collaboration plus étroite avec les O.I.C. "Ne faut-il donc pas aller plus loin dans notre implication ou compromission d'évêques ? Il s'agit de respecter la libre initiative mais de ne pas perdre de vue nos priorités missionnaires de présence évangélique au monde qui donne sens à notre pastorale", indique l'évêque auxiliaire de Reims⁶³⁶.

Réactivation de la méthode quantitative dans l'évaluation

Il apparaît avec acuité que le travail engagé par les évêques pour la redéfinition de la mission n'est pas sans poser de problème de méthode. Contestés, les travaux du chanoine Boulard ne sont cependant pas remisés définitivement. Diverses enquêtes continuent ainsi de satisfaire la curiosité des évêques concernant l'évolution de la pratique religieuse dans leurs diocèses. A Angers, l'abbé Joseph Jeannin qui a déjà recensé la pratique dominicale en 1961 dans toutes les paroisses et tous les lieux de culte du diocèse reconduit l'opération les 27 et 28 mars 1982 dans la dynamique du recensement civil⁶³⁷. Il s'agit alors pour Mgr Orchamp d'une "opération vérité". "Elle ouvre nos yeux, même si ce qui est dévoilé était depuis longtemps pressenti... Aujourd'hui, si la majorité des français se déclarent catholiques, et c'est particulièrement vrai pour notre région, le nombre de ceux qui participent à l'eucharistie est terriblement limité et ce constat est grave... Le recensement est interpellant pour tous"⁶³⁸. L'enquête s'organise autour de quatre axes principaux : la participation hommes-femmes, les catégories sociales, le lieu d'habitation approximatif, l'âge⁶³⁹.

A Marseille, le service diocésain d'études sociologiques publie dans son bulletin *Religion et société* de novembre et décembre 1982, le bilan confessionnel d'une décennie 1971-1979 dans la région Provence-Méditerranée. Le commentaire de l'étude assuré par le père Charpin, sociologue, tente de démonter les hypothèses d'une sociologie intuitive de la sécularisation. Pour ce faire, l'approche quantitative reste la seule source scientifique légitime pour une institution suspecté d'apologétique intempestive⁶⁴⁰ :

Ce bilan, en ce qui concernent les Église chrétiennes, apparaîtra même surprenant pour une période où, la sociologie de la sécularisation a décrit dans

⁶³⁶ Mgr LACRAMPE, "Intervention à la rencontre des Organisations internationales catholiques", *Snop*, n°686, 21 octobre 1987

⁶³⁷ Joseph JEANNIN, *Visage religieux de l'Anjou*, 1963

⁶³⁸ ANONYME, "Un recensement complet sur la pratique dominicale dans le diocèse d'Angers", *Snop*, n°509, 13 juillet 1983

⁶³⁹ Cantons choletais avec une pratique à 80% en 1961 passent à 50% en 1982. A l'est du département, la pratique passe de 20% à moins de 10% en 1982. Les hommes représentent 1/3 des pratiquants. 1/3 des participants ont plus de 65 ans, 2/3 ont plus de 45 ans, la tranche des 21-28 ans est à moins de 10%.

⁶⁴⁰ Fernand CHARPIN, "Bilan confessionnel 1971-1979 dans la région Provence-Méditerranée", *Semaine religieuse de Marseille*, n°30, 5 septembre 1982

d'innombrables publications : la fin des religions traditionnelles, puis celle du retour du sacré : la montée des religions nouvelles. Ceux qui ont pris cette littérature pour la description scientifique de la réalité pourront croire que ce bilan arrive d'une autre planète. Non, c'est bien de la région Provence-Méditerranée-Corse qu'il s'agit. Il dresse avec le concours d'une vingtaine de correspondants de l'Ormavir (Observatoire régional Marseillais de la vie religieuse) d'après des actes pastoraux dispensés par un clergé attentif aux dispositions des demandeurs, le constat de la fidélité des familles à leur confession respective, à l'exception de quelques-unes qui s'en écartent, compensées par d'autres qui s'en rapprochent à nouveau. Le contraste entre la réalité régionale et la littérature sur la sécularisation s'explique si l'on prend en considération le caractère très théorique de cette construction sociologique de la mort des religions. Dans un article récent, le professeur R. Cipriani a livré aux spécialistes, avec sa verve coutumière, les réflexions que lui inspire l'absence de recherches empiriques sérieuses à la base des hypothèses sur la sécularisation ou les prévisions sur le retour du sacré. Pour les lecteurs convaincus la surprise face au bilan régional tombera ou changera d'objet. Peut-être ! Car la mode vous le savez...

Le père Charpin renouvelle l'expérience en 1985 par l'intermédiaire de l'observatoire régional marseillais de la vie religieuse en collaboration avec la fondation nationale des sciences politiques et le CNRS⁶⁴¹. De telles initiatives n'empêchent cependant pas une partie de l'épiscopat français de relativiser les résultats de telles enquêtes. Pour Mgr Decourtray, les tendances dégagées par les observateurs du religieux souffrent d'un tropisme quantitatif. "La sociologie d'il y a trente ou quarante ans, celle qu'ont mise en valeur M. Lebrun et le père Boulard, était très marquée par les chiffres... Si vous regardez ces chiffres, c'est tombé de 30 à 10%... Mais maintenant il y a d'autres critères qui sont mis en valeur. Par exemple celui-ci : la conscience d'appartenir. 80% des français interrogés par un sondage, répondent qu'ils sont catholiques"⁶⁴². Les remarques du primat des Gaules ne sont cependant pas incompatibles avec le fait que la même année, le conseil épiscopal de Lyon sollicite les pères Pierre Berger, chargé de la formation presbytérale, Henri Denis, théologien, Georges Duperay, chargé des ministères nouveaux et Daniel Van en Bergh, archidiacre de Lyon, pour dresser une radioscopie du diocèse.

L'ordre du jour de la réunion du conseil épiscopal du diocèse de Beauvais de septembre 1983 tend à accréditer la persistance de l'outil quantitatif dans la pastorale diocésaine. A cette occasion Mgr Jullien et ses vicaires se consacrent à l'étude de projections des effectifs du clergé diocésain à l'horizon 1990 et 2000. Les chiffres sont alors éloquentes. En 1990, l'Oise ne disposera que d'un prêtre pour 4 000 habitants⁶⁴³. Cette chute des effectifs doublée d'un vieillissement des clercs conduit Mgr Jullien à dégager des priorités pour la mission. Le premier point du dispositif insiste sur la

⁶⁴¹ Isabelle DE WAZIÈRES, "La proportionnelle du peuple de Dieu", *La Croix*, 23 novembre 1985

⁶⁴² ANONYME, "Extraits de passages de l'interview de Mgr Decourtray à *L'Heure de vérité* - 18 mars 1985", *Snop*, n°580, 27 mars 1985

⁶⁴³ COLLECTIF, "Quel visage pour l'Église en l'an 2000", *Église de Beauvais*, hors-série, 26 novembre 1983

nécessité de soutenir l'action catholique. "La présence missionnaire n'est pas matière à option. L'Église est missionnaire ou elle n'est pas"⁶⁴⁴. La seconde piste de réflexion reprend l'impératif arrêté à Lourdes en 1981 de visibilité. L'approfondissement du ministère pastoral vise à "stimuler les chrétiens pour qu'ils assument pleinement ensemble la visibilité locale et sociale". Enfin, le document suggère une diversification des ministères en adjoignant aux ministères ordonnés des ministères institués. Le sondage que commande en 1983 Mgr Saudreau sur la pratique dominicale dans son diocèse procède du même terreau intellectuel encore acquis aux méthodes de la sociologie quantitative⁶⁴⁵.

Transféré à Rennes, le père Jullien ne manque pas de reproduire l'opération et tente de dresser un bilan de son Église locale en novembre 1986. La raréfaction des prêtres en milieu rural constitue le nœud de la problématique. Les projections d'une enquête diocésaine avancent qu'en l'an 2000, l'Ille-et-Vilaine passera de 800 prêtres en 1986 à 380 dont la moitié aura plus de 70 ans. Des regroupements de paroisse sont ainsi envisagés. Le laïc doit par ailleurs être de plus en plus investi à la gestion de la mission ecclésiale. Mgr Jullien a alors à cœur de relancer le conseil presbytéral tombé en désuétude depuis 1972. Soucieux d'apporter des solutions qualitative à la crise, l'évêque de Rennes ne manque cependant pas de souligner le caractère pessimiste des enquêtes pastorales menées. "Les vingt années qui viennent vont être difficiles à vivre. Nous sommes tout le contraire d'une Église en montée. Toute la question est de savoir si nous serons une minorité molle ou agissante. D'où l'importance des paroisses, des équipes diverses et des mouvements d'action catholique"⁶⁴⁶.

Il n'en demeure pas moins que la démarche synodale provoque en certains lieux une véritable conversion intellectuelle des évêques dans l'appréhension du phénomène missionnaire. C'est alors qu'intervient l'analyse qualitative. Tandis qu'il s'interroge sur la manière qu'a l'Église de rejoindre les jeunes, Mgr Schmitt confie au recteur du séminaire interdiocésain, le père Marc Stenger, le soin de mener l'enquête. Celui-ci propose alors dans *Église de Metz* d'octobre 1986 une analyse en terme qualitatif, procédant par typologies. Ainsi évoque-t-il "l'impérialisme de la militance" comme source de désaffection des jeunes dans l'engagement chrétien. La réforme liturgique devrait "savoir davantage profiter de leur sens artistique". Le malaise paroissial des jeunes s'explique, par ailleurs, par le fait que les jeunes sont plus à la recherche de "témoins" plutôt que des "doctrinaires"⁶⁴⁷.

C/ Le synode des laïcs 1987 : la déception

Initialement prévu pour 1986, le synode romain sur les laïcs est repoussé au mois

⁶⁴⁴ Henri TINCQ, "Une Église nouvelle en l'an 2000", *La Croix*, 8 décembre 1983

⁶⁴⁵ Henri TINCQ, "Le Havre : derrière les chiffres, l'Église de demain", *La Croix*, 27 décembre 1983

⁶⁴⁶ Jean-Luc POUSSIER, "Vingt années difficiles pour le diocèse de Rennes", *La Croix*, 6 novembre 1986

⁶⁴⁷ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Accueillir la culture jeune", *La Croix*, 23 octobre 1985

d'octobre 1987. L'occasion est belle pour les mouvements de faire le point. Les mouvements d'action catholique prennent alors le parti de définir une plate-forme commune de valeurs et de convictions partagées. Celle-ci s'articule en six points : un parti pris d'espérance ; une manière de vivre, de partager, de traduire sa foi en action ; la volonté de rejoindre les personnes dans tous les domaines de leur vie ; la conviction que l'Église n'est pas une institution figée mais en mouvement ; la conviction que l'évangélisation est le dialogue avec les autres hommes ; dans la mission, tous sont acteurs et responsables avec les jeunes, les adultes, les hommes, les femmes, les laïcs, les prêtres, les religieux et religieuses.

L'action catholique pour référence récurrente

Pour sa part, l'épiscopat réunit son conseil permanent les 10-12 mars 1986. Il s'agit alors de cerner les diverses initiatives mises en œuvre dans la dynamique synodale. Le travail préparatoire se fonde sur trois types d'expériences. 85 mouvements et organismes de laïcs, regroupés en cinq familles, travaillent sur le sujet tandis que divers diocèses coordonnent une réflexion à l'échelle locale, enfin la conférence épiscopale mène sa réflexion propre. Pour les mouvements, il apparaît essentiel de faire valoir que l'engagement des laïcs s'enracine en amont du concile Vatican II. Ainsi, au-delà de tout contexte historique, intuitions et actions de l'action catholique s'ancrent dans l'expérience de foi. Pour leur part, les groupes diocésains adressent aux évêques leurs interrogations sur la pertinence d'une distinction entre sacerdoce des baptisés et ministères. Bien sûr, l'investissement toujours plus important des femmes dans la vie des paroisses fait resurgir la problématique de la femme et de son statut dans l'Église⁶⁴⁸.

Le 14 mai 1986, le groupe épiscopal pour les communautés chrétiennes (Grec) se réunit autour de son président, le père Decourtray. Avec eux, le vice-président de la conférence épiscopale dispose d'un panel de quinze laïcs délégués de mouvements et organismes ou responsable de la catéchèse, de la pastorale de la santé et de la famille. C'est à cette occasion que s'initie une réflexion sur "la vocation et la mission des laïcs". Le groupe arrête le principe d'une participation d'une vingtaine de laïcs aux travaux de la prochaine assemblée plénière. Au sortir de la réunion, les père Gaston Piétri et Guy Régnier livrent les grandes lignes dégagées au terme des débats⁶⁴⁹ :

S'impliquer davantage dans la société et y tenir son identité, reconnaître vraiment les responsabilités des laïcs en corrélation avec celle des ministères ordonnés, raviver des liens entre mouvements en les mettant davantage au service de l'ensemble du peuple de Dieu, ouvrir largement des responsabilités majeures à des femmes, continuer à promouvoir un apostolat organisé et pas seulement individuel, préparer des paroles d'Église concertées entre évêques et laïcs, relier en chaque baptisé l'expérience spirituelle de Dieu et l'élan missionnaire.

"La réunion n'a pas fait apparaître de divergences fondamentales entre évêques et laïcs", relève Yves de Gentil-Baichis au sortir de cette première consultation préparatoire aux

⁶⁴⁸ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Les évêques préoccupés par les laïcs", *La Croix*, 15 mars 1986

⁶⁴⁹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Le synode, les jeunes, le monde ouvrier", *La Croix*, 14 juin 1986 ; *DC*, 1921, 6 juillet 1986, page 678

débats lourdaï de 1986⁶⁵⁰. L'essentiel des débats s'est noué autour de la dualité opposant prêtres et laïcs. Or une appréhension collective du laïcat apparaît déterminante pour l'ensemble des participants qui soulèvent par ailleurs le problème posé par le statut de la femme dans l'Église. Une meilleure formation des laïcs est également revendiquée "car ne pas savoir peut être une source d'infériorité"⁶⁵¹. Ecartant l'hypothèse d'une Église à deux vitesses entre laïcs théologiens en responsabilité et le laïc *lambda* de la base, les représentants des mouvements et services d'Église souhaitent, par ailleurs, une parole plus pastorale des autorités sur les questions familiales. Charge à Mgr Decourtray de ressaisir les réflexions pour en faire la synthèse au cours de la réunion du conseil permanent des 9 et 10 juin 1986. Le président du Grec anime alors les débats du conseil permanent avec les père Régnier et Piétri. Des points d'attention particuliers sont alors dégagés⁶⁵² :

Il sera nécessaire de reprendre la réflexion sur le rapport Église-monde-Royaume. Le titre du synode "Laïcs dans l'Église et dans le monde" induit un certain dualisme. Sans nier la distinction, il est urgent de dépasser l'extériorité d'appartenance. En fait, l'identité de tout baptisé, qu'il soit ou non ministre ordonné, est d'être d'Église, et c'est l'Église, par sa mission, qui est "dans le monde sans être du monde". De même se manifeste la nécessité d'une élucidation des termes "laïcs - laïcat et peuple de Dieu", qui concerne tous les baptisés.

Le conseil permanent exprime son souci d'embrasser toute la réalité du laïcat sous sa forme individuelle ou collective. La catégorisation "militants, pratiquants, croyants" doit être transcendée. Par ailleurs, la réalité du laïcat se vit, traditionnellement, soit au sein des mouvements ou en paroisses. Il n'en demeure pas moins que l'épiscopat doit être attentif à "tous les autres". Enfin, la promulgation du code de droit canon n'est pas sans influence sur la définition du laïc. "L'articulation "laïcs - ministre ordonné dans le peuple de Dieu" est à reprendre en sachant que le nouveau code met en avant l'aspect sacramentel de tout baptisé identifié au Christ et des ministres au service des baptisés"⁶⁵³. Une feuille de route est ainsi précisée pour le Grec qui se réunit en septembre.

Lourdes 1986 en attendant le synode romain : laïcs ou baptisés ?

"Voici bientôt vingt ans, notre conférence définissait, dans la foulée de Vatican II, les "exigences de la présence missionnaire de l'Église en France" (1967). En 1981, conscients des changements intervenus dans la société et dans la vie de l'Église, nous nous sommes donnés à nouveau des repères et convictions pour la mission", déclare Mgr Vilnet devant l'épiscopat réuni en assemblée plénière du 24 au 30 octobre 1986⁶⁵⁴. Dès son discours d'ouverture, le président de la conférence épiscopale relie l'actualité du

⁶⁵⁰ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Quand les évêques et les laïcs travaillent ensemble", *La Croix*, 17 mai 1986

⁶⁵¹ *Ibid*

⁶⁵² DC, 1921, 6 juillet 1986, page 663

⁶⁵³ *Ibid*, page 663

synode romain à venir avec les enjeux contenus dans l'impératif missionnaire de l'Église.

Or, à mi-chemin entre les perspectives missionnaires et la préparation du synode romain sur les laïcs, Mgr Coffy s'interroge sur la pertinence de l'appellation laïc pour définir la théologie du peuple de Dieu. "En s'occupant de la place et du rôle des laïcs en son sein et dans le monde, l'Église ne donne-t-elle pas l'image d'une société religieuse qui se regarde, dénombre ses membres et mobilise ses troupes (...) alors qu'elle doit se définir par le Seigneur qui l'appelle et qui l'envoie ?" ⁶⁵⁵. Cette question trouverait alors sa résolution dans la substitution du terme de "baptisé" à celui de "laïc". Cette proposition ne fait pas l'unanimité dans l'Église. Pour Didier Niel, secrétaire national de l'ACO, l'appellation "baptisé" est problématique. "Je ne la refuse pas, mais j'ai peur que cette notion individualise à l'extrême des groupes humains qui se définissent aussi par leurs particularités culturelles ou par leurs appartenances sociales" ⁶⁵⁶.

Mgr Bouchex reste dubitatif. "Je ne sais pas si il faut supprimer le mot de laïc alors même qu'il appartient à la langue universelle", déclare-t-il ⁶⁵⁷. Finalement, les débats de l'assemblée prennent un tour désordonné. Au-delà de la mauvaise coordination du dossier, Gwendoline Jarczyk y voit la manifestation d'un fait fondamental : "à réalité nouvelle, à situation nouvelle, ne correspond pas encore une théologie appropriée" ⁶⁵⁸. Une nouvelle fois, la discussion dévie sur la dichotomie Église - monde avec notamment les interventions de Mgrs Gilson et Orchampt. "Église - monde à partir de quel point de vue ?", s'interroge ce dernier. D'une Église rassemblée capable de susciter un certain optimisme en regard du monde, ou bien d'une Église qui découvre qu'elle ne connaît pas le monde alors même qu'elle pensait le cerner ?" ⁶⁵⁹.

Tandis que les débats s'enlisent, le père Decourtray propose de ressaisir les notions clefs du débat. Et l'archevêque de Lyon d'évoquer le statut du laïc en termes de pouvoir. "Avons-nous peur du mot, de la chose ?", s'interroge-t-il alors ⁶⁶⁰. Envoyée spéciale pour *La Croix*, Gwendoline Jarczyk semble sur sa faim au terme des débats. "On est en droit de se demander si, peu à peu, ne s'est pas imposée la question de la "mission" proprement dite au détriment de celle portant directement sur les laïcs, et qui, on l'a vu, suscite bon nombre de difficultés, de tâtonnements et de désaccords", conclut la journaliste ⁶⁶¹.

⁶⁵⁴ DC, 1929, 7 décembre 1986, page 1091

⁶⁵⁵ Bernard STEPHAN, "Les laïcs n'existent plus", *Témoignage chrétien*, 2254, 21 septembre 1987

⁶⁵⁶ *Ibid*

⁶⁵⁷ Gwendoline JARCZYK, "Un débat hésitant sur le rôle des laïcs", *La Croix*, 29 octobre 1986

⁶⁵⁸ *Ibid*

⁶⁵⁹ Gwendoline JARCZYK, "La mission des laïcs : un vaste chantier", *La Croix*, 30 octobre 1986

⁶⁶⁰ *Ibid*

Interrogé par *La Croix*, Mgr Lacrampe justifie les difficultés de l'assemblée par la faible tradition théologique de l'Église concernant les laïcs et leur place dans l'Église⁶⁶². Pour Yves de Gentil-Baichis, les interventions des laïcs invités à participer aux débats ont participé à la cacophonie. "Certaines déclarations de laïcs n'ont pas enthousiasmé non plus les évêques. Non par leur caractère subversif - aucune ne l'était - mais parce que longues et préparées d'avance, elles ne s'intégraient guère au débat. Elles arrivaient comme des "cheveux sur la soupe", note-t-il⁶⁶³. Dans *L'actualité religieuse dans le monde*, la sortie de l'ouvrage collectif *Printemps d'Église : aujourd'hui les laïcs*⁶⁶⁴, est l'occasion de s'interroger sur la pertinence de "la méthode en vigueur qui consiste à accumuler les interventions successives"⁶⁶⁵. Pour Janine Feller, celle-ci "ne semble pas la plus efficace"⁶⁶⁶ :

Les laïcs font remonter les vœux de leur base, ils expliquent qui ils sont, c'est à dire des partenaires qui veulent être "reconnus à part entière", "traités en adultes responsables". Des vœux pieux ? En fait, cette expérience leur apprend à s'insérer dans une instance épiscopale où ils apportent ce qu'ils sont et notamment leur langage concret qui tranche souvent dans ce haut lieu, même si les mouvements peuvent avoir leur langue de bois.

A la fin du mois de novembre, le bulletin diocésain de Marseille publie un article de Mgr Coffy. A cette occasion, celui-ci reconnaît que les débats de l'assemblée plénière 1986 ont été pour le moins brouillon concernant "la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et le monde". L'aveu formulé, Mgr Coffy tente cependant de ressaisir les éléments qui conduisent la réflexion épiscopale sur le sujet⁶⁶⁷. Ainsi un questionnement du laïcat ne peut faire l'économie d'un détour par la définition du ministère ordonné et l'état religieux. L'archevêque inscrit la problématique dans le mouvement historique de sécularisation des sociétés occidentales. Celui-ci se manifeste selon deux facteurs qui "retentissent sur les relations entre les membres de l'Église : la généralisation de la conscience démocratique et la montée de l'individualisme qu'il serait plus juste d'appeler montée de l'individualisation. Ce dernier phénomène se caractérise par le primat donné à l'individu sur le collectif, par une défiance vis-à-vis de l'institution et par la revendication du droit à la différence"⁶⁶⁸.

⁶⁶¹ *Ibid*

⁶⁶² Yves DE GENTIL-BAICHIS, "La concurrence prêtres-laïcs n'a plus de raison d'être", *La Croix*, 30 octobre 1986

⁶⁶³ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Heureux mais déconcertés", *La Croix*, 30 octobre 1986

⁶⁶⁴ Marie-Jo HAZARD (dir), *Printemps d'Église : aujourd'hui les laïcs*, Paris, Desclée de Brouwer - La Vie, 1987, 157 pages. Outre Marie-Jo Hazard, Henri Vulliez, M. Garrigou-Lagrange, Philippe Warnier, M. Dannus et Jean de Broucker participent à la réflexion.

⁶⁶⁵ Janine FELLER, "La mode ou le mode des laïcs ?", *L'actualité religieuse dans le monde*, novembre 1987

⁶⁶⁶ *Ibid*

⁶⁶⁷ Mgr COFFY, "Le futur synode sur les laïcs", *Église aujourd'hui à Marseille*, n°39, 23 novembre 1986

L'archevêque de Marseille voit donc l'Église travaillée par la modernité selon une double dynamique contre-hétéronomique et anti-communautaire. En référence à *Lumen Gentium*, "on ne peut dire l'originalité de la condition du laïc qu'en la situant dans le peuple de Dieu et en notant son rapport au ministère ordonné et à l'état religieux"⁶⁶⁹. Et d'ajouter que c'est la synthèse des travaux qui est éclairante, non l'analyse.

De fait, l'épiscopat opte pour le terme baptisé. En janvier 1987, le président de la conférence épiscopale attire l'attention des catholiques sur un dossier de la revue *Fêtes et saisons* consacré au synode à venir sur les laïcs. Cette publication qui réunit notamment les plumes des pères Régnier et Piétri, tous deux du secrétariat de l'épiscopat, porte l'intitulé "nous les baptisés"⁶⁷⁰. Outre l'analyse historique du sujet, cette réflexion reprend les points litigieux intéressants les laïcs : le désir de reconnaissance, le débat laïcs-prêtres, la place de la femme et la question des ministères.

Pour l'épiscopat français, le synode romain s'annonce sous les meilleurs auspices. Les controverses nouées autour de la catéchèse, les inquiétudes nourries lors du synode extraordinaire de 1985 semblent dépassées. "Les relations avec Rome sont au zénith", jubile Georges Mattia dans *La Croix* pour la clôture de la visite *ad limina* des évêques de la région apostolique du Centre⁶⁷¹. Mgr Picandet déclare au Pape que son diocèse est parvenu à susciter un nouveau dynamisme avec une mise en relation affirmée des mouvements de jeunes. "Une véritable conversion des mentalités" s'est opérée affirme l'évêque d'Orléans pour qui le congrès eucharistique international de Lourdes de 1981 constitue l'événement fondateur. La préparation de la visite *ad limina* a également révélé l'impact de la visite du Pape en France sur le tissu ecclésial français. Mgrs Streiff, Plateau et Ernoult insistent sur la dynamique constituée pour l'événement tandis que le père Goupy établit un parallèle avec le renouveau du MEJ, des Focorali et des groupes charismatiques dans son diocèse de Blois.

L'enthousiasme épiscopal n'est cependant pas contagieux à l'ensemble des acteurs ecclésiaux. Ainsi, le théologien lyonnais, Henri Bourgeois s'interroge sur la mise en œuvre réelle de la théologie du peuple de Dieu par l'Église de France et la pertinence du couple ministères – baptisés. Il apparaît que cette dernière se trouve à la croisée des chemins⁶⁷² :

Aujourd'hui, il y a deux grandes représentations de la vie ecclésiale. On voit d'un côté, la vie interne, faite de catéchèse, de célébrations liturgiques, de règlements intérieurs, et de l'autre une vie tournée vers le monde et qui serait la mission et l'évangélisation. Ce binôme, qui a eu son intérêt, commence à agacer des

⁶⁶⁸ *Ibid*

⁶⁶⁹ *Ibid*

⁶⁷⁰ COLLECTIF, "Nous les baptisés", *Fêtes et saisons*, 411, janvier 1987

⁶⁷¹ Georges MATTIA, "Le paradoxe du Centre", *La Croix*, 14 janvier 1987

⁶⁷² Yves DE GENTIL-BAICHIS, "La place des femmes de l'Église, une question ignorée", *La Croix*, 28 mars 1987

prêtres, des laïcs et des évêques car on ne peut séparer ces deux dimensions. Je sens une certaine insatisfaction quand on dit que la mission des laïcs est d'être dans le monde. Cela voudrait dire à la fois que la vocation des clercs est de rester dans leurs églises et que les laïcs n'ont pas trop à s'occuper des choses d'Église. Or, tout chrétien, qu'il soit prêtre ou laïc, est d'abord un baptisé.

De son côté, Philippe Warnier interpelle les évêques français sur le fait que la convocation du synode romain sur les laïcs rend de plus en plus aigu le problème de définition du catholique en France. Il en appelle alors à une "prise de conscience" : "L'urgence la plus grande, aujourd'hui, me semble donc être de construire, au plan local, des communautés suffisamment vastes pour toucher un éventail large des différents groupes chrétiens, des différentes sensibilités ecclésiales, et pour permettre à la fois l'échange et la confrontation entre ces groupes"⁶⁷³.

Au plan diocésain, Mgr Rousset convoque les 55 permanents laïcs de son diocèse stéphanois en juillet 1987. Lui même animateur des aumôneries locales, Vincent Berthet soumet à *La Croix* un compte-rendu des deux journées organisées autour de l'événement. Il souligne ainsi que "se renforce, concrètement et dans les mentalités de l'Église diocésaine, la conviction que la distinction entre le rôle des prêtres et celui des laïcs ne se traduit pas par une différenciation des tâches dévolues aux uns et aux autres. A preuve, l'emploi de plus en plus fréquent, dans les services où les laïcs responsables sont nombreux, de l'expression "permanents-prêtres"⁶⁷⁴.

Synode romain entre indifférence et déception

Finalement, le synode romain se prépare dans une relative indifférence en France avec une défection du laïcat et c'est laborieusement qu'est mise en place une consultation. Cette situation n'est cependant pas due au seul fait de l'Église de France. Ainsi les *lineamenta* de mai 1985 - document de base pour l'implication des laïcs dans la préparation du rendez-vous romain - sont qualifiées de médiocres par l'épiscopat allemand. Seule la publication d'*Instrumentum laboris* en mai 1987 attire quelque peu l'attention. Reste que le texte ne fait pas la moindre mention des réponses émanant des conférences épiscopales. Seules abondent les références aux textes conciliaires et à l'enseignement papal. Assistant ecclésiastique de la Jeunesse étudiante catholique internationale, Antoine Sondag s'inquiète alors du bon déroulement du synode à venir⁶⁷⁵

:

Ce document de travail se présente comme un discours linéaire, synthétique, il ne soulève aucun problème, ne souligne pas les divergences d'opinions ou de pratiques. Par son style toujours affirmatif, il éteint la discussion plus qu'il ne la suscite. La pédagogie d'un tel document est désastreuse : il n'y a quasiment pas de questions (sauf pour les nouveaux ministères de laïcs fondés sur le baptême), il n'y a que des réponses, des appels à la vérité plénière, à la communion, à

⁶⁷³ Philippe WARNIER, "Une Église à deux vitesses ?", *La Croix*, 7 janvier 1987

⁶⁷⁴ Vincent BERTHET, "Permanents-laïcs et permanents-prêtres : le partage des tâches", *La Croix*, 11 juillet 1987

⁶⁷⁵ Antoine SONDAG, "Peut-on encore sauver le synode ?", *La Croix*, 2 & 3 août 1987

l'obéissance.

Dénonçant une "obsession névrotique" dans la restriction du synode à sa définition comme assemblée d'évêques, Antoine Sondag s'insurge contre une ecclésiologie du "mystère" synonyme de l'abandon de la "théologie du laïc" au profit d'un cléralisme renaissant.

En septembre 1987, *Golias* critique le document préparatoire du synode. "Intéressant quand il affirme la vocation et la mission intra-ecclésiales tout autant qu'extra-ecclésiale de tous les baptisés ; intéressant aussi par la compréhension plus positive qu'il a de la conscience sociale et politique des peuples et des individus. Inquiétant, tout de même quand il définit l'Église comme une communauté dont l'organisation s'articulerait autour du schéma bien connu clergé-laïc" ⁶⁷⁶. Le périodique lyonnais propose alors une réflexion articulée en cinq points : la crise du clergé, la division du travail religieux, la crise du célibat comme préalable ou non à un ministère ordonné, une nouvelle manière d'appeler au ministère. Concernant la pastorale à mettre en œuvre, Christian Terras se risque à quelques suggestions ⁶⁷⁷ :

- Pourquoi ne pas mettre en place des situations expérimentales suivies de démarches d'évaluations ? - Tout changement, toute innovation soulève des résistances. Au lieu d'en claironner la nouveauté, ne serait-il pas plus malin de banaliser des expériences novatrices en les enracinant discrètement dans un tissu humain et social. - Compter avec le temps : comme dans toute structure, les conditions de l'action dans l'Église se déroulent suivant cette dialectique connue : ceux qui ont semé ne sont pas nécessairement ceux qui moissonnent, peut-être nos petits-enfants... - Conjuguer une diversité des modèles.

Pour sa part, Didier Niel, secrétaire général de l'action catholique ouvrière regrette que les trois laïcs choisis par Rome pour représenter la France ne proviennent pas du groupe des vingt personnes représentants mouvements, organismes et services d'Église depuis un an auprès de l'épiscopat dans le cadre de la préparation du synode ⁶⁷⁸. Telle sélection n'entame cependant pas la détermination de certains groupes à participer à la dynamique synodale. Les organisations catholiques internationales organisent ainsi un débat autour du laïc le 15 octobre 1987, chaque soir des jeunes de Taizé prient pour le synode dans une paroisse romaine et le groupe international Femmes et hommes dans l'Église tente d'occuper le terrain. Pour leur part, les évêques français tentent de ne pas perdre le contact avec les vingt laïcs qui ont participé activement à la préparation du synode. Ainsi cinq d'entre eux rejoignent-ils Rome au terme des travaux sur invitation de la conférence épiscopale. Au fil des débats, Mgr Lacrampe réunit le groupe des vingt pour les informer de l'avancée des travaux.

Tandis que les pères synodaux se réunissent en groupes restreints, une semaine après l'ouverture des échanges, Gaston Piétri esquisse un bilan provisoire des travaux pour *La Croix*. Il s'agit alors pour lui de prévenir toute déception à l'endroit du synode

⁶⁷⁶ Christian TERRAS, "Synode : mais où sont passés les laïcs ?", *Golias*, 11, septembre 1987, pp. 57-63

⁶⁷⁷ *Ibid*

⁶⁷⁸ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Que l'Église fasse confiance aux hommes", *La Croix*, 1^{er} octobre 1987

lorsque que "certains attendent de lui des consignes très concrètes"⁶⁷⁹. Reste que pour le secrétaire général adjoint de l'épiscopat, présent à Rome, le synode peut apporter des éléments décisifs pour mieux appréhender l'élan associatif de l'Église qu'il voit se déployer selon un double mouvement. Les associations "qui ont plusieurs décennies d'existence et sur lesquelles en certains pays la pastorale s'est appuyée" se distinguent ainsi que ces "éclosions nouvelles qui appellent un certain discernement". La question est donc la suivante pour Gaston Piétri : "comment ces deux types d'associations pourront cohabiter à l'avenir". Il s'agit de concilier libre initiative des laïcs et "liberté de l'Esprit-Saint en ses charismes". Enfin, l'évêque doit être en mesure de coordonner ces actions associatives dans le cadre pastoral. L'enjeu est de taille "car il pourrait y avoir une discrimination dangereuse, mais aussi une façon de tout bénir qui aboutirait à vider la pastorale d'un minimum de choix rigoureux"⁶⁸⁰.

A mi-parcours de l'assemblée synodale, *La Croix* ne cache pas sa déception. "Rien n'a été dit sur le climat dans les carrefours de travail, rien non plus sur les débats, voire même sur les sujets de confrontation..." relève Gwendoline Jarczyk⁶⁸¹. Au-delà de la faible communication vaticane, le quotidien catholique craint de voir triompher une théologie conservatrice de l'Église concernant son rapport au monde⁶⁸². Au terme des débats, Mgr Decourtray en convient, "ce synode a été formidable pour moi, mais il est d'abord fait pour le peuple de Dieu. Or tout s'est déroulé en vase clos par rapport à l'opinion publique"⁶⁸³. L'enjeu pour les évêques est alors pédagogique. "Nous devons en France faire percevoir ce qui s'est passé", ajoute-t-il⁶⁸⁴.

Concernant les travaux du groupe francophone présidé par le cardinal Danneels, les pères synodaux déplorent le caractère "technique" de la synthèse des travaux, laissant dans la marge des problématiques majeures du laïcat : la participation des laïcs aux décisions pastorales à tous les niveaux, les problèmes des communautés sans prêtre, l'ouverture de l'Église au monde. "Les grandes questions posées à l'Église par le monde apparaissent-elles suffisamment ?"⁶⁸⁵. Des objections sont également formulées concernant une surévaluation du modèle militant. "L'immense majorité des simples baptisés, appelés non à la militance, mais à l'humble témoignage de la foi dans leur humble vie quotidienne"⁶⁸⁶.

Confronté à la déception des laïcs, Mgr Maziers tente de faire valoir la qualité

⁶⁷⁹ Gwendoline JARCZYK, "Un bain de catholicité", *La Croix*, 16 octobre 1987

⁶⁸⁰ *Ibid*

⁶⁸¹ Gwendoline JARCZYK, "La presse reste sur sa faim", *La Croix*, 22 octobre 1987

⁶⁸² Gwendoline JARCZYK, "Deux conceptions de l'Église", *La Croix*, 22 octobre 1987

⁶⁸³ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Ce synode, une expérience très forte", *La Croix*, 31 octobre 1987

⁶⁸⁴ *Ibid*

⁶⁸⁵ Georges MATTIA, "Les évêques aux urnes", *La Croix*, 29 octobre 1987

théologique du travail mené dans un approfondissement de la théologie conciliaire du laïc. "Mais une telle orientation répond-elle pleinement à la vocation d'un synode ?", s'interroge Joseph Thomas dans les *Etudes*⁶⁸⁷. Pour le chroniqueur de la revue jésuite, il semble que seuls les synodes diocésains soient à même de rétablir le lien avec les laïcs. "Là, les laïcs peuvent être numériquement majoritaires. Ils y sont délégués par les forces vives d'un diocèse. Dans les synodes diocésains, à la lumière des principes rappelés cette année à Rome, pourront être abordées les questions concrètes qui n'ont pu y être évoquées"⁶⁸⁸. Le mandat devient clair pour les évêques. A eux de susciter la réponse à la question posée : "comment des hommes et des femmes non prêtres peuvent-ils vivre leur responsabilité dans la vie et la mission dans l'Église dans le monde ?"⁶⁸⁹.

D/ L'épiscopat à l'épreuve des nouveaux mouvements de laïcs

Au bilan du synode romain, *L'actualité religieuse dans le monde* relève l'influence du cardinal Martini concernant les *nuove aggregazioni e movimenti*. Confronté à l'expansion du mouvement Communion et Libération, concurrent de l'action catholique, dans son diocèse de Milan, l'archevêque italien insiste pour soumettre les nouveaux mouvements religieux à des critères théologiques et pastoraux sous la responsabilité de chaque évêque titulaire. "Le cas le plus litigieux concerne les mouvements qui, dépassant non seulement le cadre d'un diocèse mais celui d'une conférence épiscopale, prétendent à une sorte d'exemption à l'égard des évêques locaux", relève *L'actualité religieuse dans le monde*⁶⁹⁰. Une première mouture du texte prévoit que ces nouveaux mouvements doivent être en lien organique soit avec l'évêque local soit avec le pape. Insatisfait, le cardinal Martini suggère, soutient puis obtient un amendement rendant impératif l'accord de l'évêque de l'Église locale pour l'installation du moindre mouvement. Cette modification de la proposition 16 du document synodal "préserve mieux l'autorité épiscopale risque d'ouvrir la porte à un conflit de compétence au plus haut niveau", poursuit l'hebdomadaire chrétien qui s'étonne devant le peu de réactions des pères synodaux au débat⁶⁹¹. Pourtant, l'épiscopat français commence alors à ressentir l'émergence d'initiatives qui tendent à court-circuiter tant leur magistère que leurs options missionnaires.

***Humanae vitae*, prétexte au contournement de la conférence épiscopale**

Entre le 11 et le 14 septembre 1986, l'association Provie organise à Paris le neuvième

⁶⁸⁶ *Ibid*

⁶⁸⁷ Joseph THOMAS, "Leçons d'un synode", *Etudes*, 3676, décembre 1987, page 694

⁶⁸⁸ *Ibid*

⁶⁸⁹ *Ibid*

⁶⁹⁰ Jean-Pierre MANIGNE, "Laïcs : le temps d'un synode", *L'actualité religieuse dans le monde*, novembre 1987

⁶⁹¹ *Ibid*

congrès international de la famille sans la moindre consultation de l'épiscopat. A la veille de l'événement, *La Croix* en vient même à s'interroger sur l'origine du financement de la manifestation. Le quotidien catholique ne manque pas d'interroger, par ailleurs, Angela de Malherbe, présidente de l'association, sur l'uniformité des intervenants. "Une quarantaine de conférenciers prendra la parole, plus de la moitié venant de l'étranger. Le lien entre tous, une vision traditionnelle de la famille. Le congrès ne privilégie donc pas le débat entre tendances différentes"⁶⁹² avec parmi les conférenciers français : Daniel Ange, le professeur Lejeune, Jean Foyer et Pierre Chaunu. Sur le plan religieux, les organisateurs revendiquent une sensibilité très romaine. *Humanae vitae* et *Familiaris consortio* articulent la réflexion du mouvement. Mgrs Caffara et Tchidimbo interviennent à la tribune comme pour mieux souligner l'absence de l'épiscopat français à la manifestation.

"Les évêques français auraient voulu que nous nous concertions mais nous n'avons pas eu le temps, explique Angela de Malherbe. Aussi avons-nous pris le taureau par les cornes pour être prêts à la date fixée"⁶⁹³. Pour sa part, Mgr Jullien ne dissimule pas sa surprise de voir qu'une association internationale organise un tel événement sans consulter le moindre acteur de la pastorale familiale en France. A défaut de son président, la commission épiscopale de la famille envoie son secrétaire, le père Bernard Housset, qui assiste aux interventions à titre d'auditeur. Le désaveu épiscopal n'est cependant pas total. Ainsi Mgr Lustiger dit-il une messe pour le congrès à quelques encablures de son lieu de réunion. *La Croix* n'en demeure pas moins sceptique sur la pertinence d'un tel événement. "Est-ce vraiment en faisant l'apologie d'une seule méthode de régulation des naissances que l'on parviendra à provoquer un réel changement de mentalité ?"⁶⁹⁴.

La controverse se poursuit alors par la voix de Mgr Tchidimbo qui s'émeut devant l'assemblée de l'absence de l'épiscopat français à la manifestation. Aussitôt *La Croix* ouvre ses colonnes au président de la commission épiscopale de la famille. "Nous n'arrivons pas à savoir clairement qui étaient les organisateurs de ce congrès ni les groupes qu'ils représentaient", justifie Mgr Jullien⁶⁹⁵. Au surplus, le congrès intervenait alors que la conférence épiscopale était engagée dans l'organisation du congrès de pastorale familiale réuni du 1^{er} au 4 mai 1986. Mettant en avant la réalité de "gens qui travaillent sur le terrain, sans faire de bruit, en liaison avec des milliers d'autres personnes", le père Jullien doit alors se justifier de son absence à une manifestation au succès médiatique certain. "Dans *Familiaris consortio*, Jean-Paul II rappelle que le premier responsable de la pastorale familiale est l'évêque. L'épiscopat français tout entier a dégagé la commission de la famille de ses autres tâches pour qu'elle prenne très au sérieux les questions familiales"⁶⁹⁶.

⁶⁹² Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Le docteur Billings au secours de la famille", *La Croix*, 10 septembre 1986

⁶⁹³ *Ibid*

⁶⁹⁴ *Ibid*

⁶⁹⁵ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Famille : les évêques français sont mobilisés", *La Croix*, 17 septembre 1986

⁶⁹⁶ *Ibid*

La rupture semble imminente dans l'Église de France. Le ralliement *in extremis* de Mgr Lustiger à la manifestation ne doit pas faire illusion. Le congrès de Paris propose un mode de présence au monde alternatif à celui défini par l'épiscopat français au début de la décennie 1980. Membre du secrétariat Incroyance et foi, le père Xavier Nicolas (s.j.) donne à *La Croix* une réflexion sur le statut minoritaire de l'Église à rebours du réflexe identitaire de la frange conservatrice de l'Église de France. "La barre étant désormais dans la main ferme d'un pape et le doute étant révolu, églises et séminaires s'empliront-ils à nouveau ? La nostalgie a la vie dure", ironise-t-il⁶⁹⁷. Définissant l'Église conciliaire par sa fonction inchoative, Xavier Nicolas voit dans l'Église minoritaire une chance. "C'est cette Église-là, vulnérable, humaine, exposée, qui est pour le monde qui court le meilleur témoin du Dieu pauvre et désarmé de l'Évangile"⁶⁹⁸.

Les réflexions du père Nicolas résonnent avec une certaine acuité dans la perspective de la venue de Jean-Paul II à Lyon. De fait, cette nouvelle visite de Jean-Paul II en France intervient alors que l'Église de France s'est passablement remodelée depuis 1980. "Le courant risque de passer car la communauté catholique se reconnaît davantage en Jean-Paul II qu'il y a six ans", relève Yves de Gentil-Baichis⁶⁹⁹. L'évolution de la ligne éditoriale du journal *La Croix* la reflète⁷⁰⁰ :

Dans une France sécularisée, les catholiques sont confrontés, non pas à l'athéisme militant comme il y a une quinzaine d'années, mais à l'indifférence religieuse. C'est parfois difficile à vivre si l'on ne veut pas suivre le courant majoritaire. D'où toutes ces dernières demandes récentes pour retrouver l'identité chrétienne. "Qui sommes-nous ?" se demandent certains catholiques. "Qu'avons-nous à dire d'original ? En quoi sommes-nous différents des autres ?" Pour beaucoup Jean-Paul II symbolise cette identité.

La mouvance charismatique n'est pas exempte, elle aussi, de tensions et tiraillements de tendances. Charge à l'épiscopat, en dernier ressort, de gérer ces dissensions. Depuis février 1985, un groupe réuni autour d'un couple lyonnais, Pierre et Maryse Pelletier, travaille à l'organisation d'un rassemblement national des groupes de prières charismatiques au Bourget pour 1987. Face au refus des mouvements charismatiques tels que l'Emmanuel ou le Chemin neuf d'assurer la coordination, ces derniers sollicitent l'ensemble des délégués diocésains pour recenser les quelques 1200 groupes de prière et diffuser l'information auprès d'eux. Il s'agit alors d'honorer dix ans de présence des charismatiques dans le paysage catholique français et rappeler la pertinence de ses intuitions. "Nous pensons qu'il est important pour un chrétien de faire une expérience de Dieu qui ne soit pas seulement intellectuelle, car il y a trop d'arguments dans notre monde d'aujourd'hui pour démolir une foi intellectuelle", déclare Pierre et Maryse Pelletier⁷⁰¹. Finalement, la réalisation du projet est programmée pour les 21, 22 et 23 mai 1988 et

⁶⁹⁷ Xavier NICOLAS, "Une Église minoritaire", *La Croix*, 20 septembre 1986

⁶⁹⁸ *Ibid*

⁶⁹⁹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Le courant devrait passer", *La Croix*, 4 octobre 1986

⁷⁰⁰ *Ibid*

l'épiscopat appuie résolument l'initiative. Le cardinal Lustiger donne son accord pour présider l'eucharistie de Pentecôte tandis que le cardinal Decourtray prendra en charge la messe de clôture. Outre la présence des deux cardinaux, Mgr Duchêne a pour mandat de représenter l'ensemble de l'épiscopat à la manifestation au titre de sa fonction d'accompagnateur national de la mouvance charismatique.

La montée d'une contestation interne

Le sillon de l'affirmation d'une Église identitaire en dehors des évêques se creuse. Au début de l'année 1988, deux Versaillais, Gérard Derobert, professeur dans un lycée catholique, et Philippe de Saint-Germain, employé dans un cabinet d'assurances, annoncent la tenue du "congrès national des jeunes chrétiens" à Versailles pour les 5 et 6 mars 1988. Baptisé "Apôtres pour l'an 2000", ce rassemblement est organisé par l'association *Lux et Caritas*. Près de cinq mille jeunes issus des mouvements conservateurs de l'Église comme les scouts d'Europe, les scouts unitaires de France, les équipes Notre-Dame, Provie, les associations familiales catholiques, l'ordre de Malte, l'Emmanuel, le comité de défense de l'école libre, Aide à l'Église en détresse, les présidents de la CFTC et du patronat chrétien ou encore Communion et Libération.

L'événement ne manque pas de troubler l'Église. Les mouvements éducatifs que sont le MEJ, les scouts de France, les guides de France, les Jeunesses mariales, la fédération sportive et culturelle de France, les Focolari signent un texte commun et l'adressent à Mgr Cornet. La Mission étudiante fait de même en se tournant vers le cardinal Decourtray. Les mouvements disent alors leur inquiétude de voir dans ce rassemblement une vitrine pour le seul courant traditionnel de l'Église. Dans *La Croix*, Dominique Quinio est dubitative. "Le 6 mars, à Versailles, ces jeunes chrétiens démontreront sans doute, comme le suggèrent leurs tracts, une certaine vitalité de l'Église mais il leur sera difficile de montrer comment ils œuvrent à la richesse de son unité"⁷⁰².

Côté épiscopat, la situation est contrastée. "Nous avons envoyé une invitation à tous les évêques. Ils nous ont répondu qu'ils s'associaient à notre démarche par la prière, mais la plupart ont dit qu'ils étaient pris ce jour-là", indique la secrétaire générale du congrès, Nathalie Debray⁷⁰³. Seuls les évêques conservateurs de Sées et Belley, Mgrs Dubigeon et Bagnard sont invités à prendre la parole. Mgr Hardy se récusé à la dernière minute. Un temps pressentis, les cardinaux Lustiger, Gantin, Macharski, s'abstiennent. Mgr Thomas n'est alors présent à la manifestation qu'au titre d'évêque coadjuteur de Versailles.

La manifestation intervient alors qu'un cléricisme vigoureux s'installe dans le catholicisme français. Ses modèles cléricaux courent de la Pologne chrétienne et persécutée jusqu'au martyr des chrétiens libanais et de l'union soviétique. Une géographie de ce catholicisme traditionnel se dessine depuis Paray-le-Monial jusqu'à l'abbaye de Randol en Auvergne et les sites d'apparition mariale. Courant religieux, il est

⁷⁰¹ Dominique QUINIO, "La Pentecôte nouvelle des groupes de prières", *La Croix*, 20 avril 1988

⁷⁰² Dominique QUINIO, "Représentativité : les réserves des mouvements", *La Croix*, 2 mars 1988

⁷⁰³ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Nous ne comprenons pas les réticences", *La Croix*, 2 mars 1988

également courant d'opinion. L'hebdomadaire *Famille chrétienne* revendique 50 000 abonnés tandis que fort de son succès, l'hebdomadaire *France catholique* lance son mensuel *Trente jours*.

Le groupe Ampère s'enracine dans le paysage éditorial français à la fin des années 1980⁷⁰⁴. Son groupe Médias-Participations rachète des parts de marché dans l'édition religieuse, en Belgique et en France. Les éditions Fleurus tombent sous son contrôle dès 1985. Le groupe Gedit, qui réunit les éditions Desclée de Brouwer, Mame, le Chalet, et Gamma, complète ses acquisitions en 1987. Rémy Montagne revendique par ailleurs des participations chez Dargaud et dans le secteur religieux de Fayard (Le Sarment). *Témoignage Chrétien* ne tarde pas à dénoncer la "toile d'araignée" des "cathos de droite".

A la veille du rassemblement, le malaise est perceptible dans le diocèse de Versailles. "Devant tous ces moyens mis en œuvre, ceux qui préparent avec fort peu de moyens, le rassemblement diocésain ont parlé de concurrence déloyale", relève *La Croix*⁷⁰⁵. En effet, le congrès national intervient deux semaines avant la tenue d'une journée diocésaine à l'adresse des jeunes âgés de 15 à 25 ans. Mgr Simonneaux tente cependant de temporiser. "Un certain découragement s'est manifesté, mais j'ai expliqué que les démarches et les objectifs étaient distincts : le premier rassemblement est un congrès national, le nôtre est diocésain. D'autre part, nous essayons, comme les Papes nous l'ont demandé, d'intéresser les jeunes chrétiens à l'Église diocésaine". Tout en esquivant la controverse, l'évêque de Versailles définit deux lignes de fractures dans l'appréhension de la mission de l'Église. La première concerne la reconnaissance ou non de l'autorité de l'évêque sur son Église locale. La seconde intéresse les fins de la mission. Dans le droit fil d'*Evangelii nuntiandi*, le rassemblement diocésain "n'est pas réservé à une catégorie favorisée", mais s'attache à attirer avec le MEJ et l'action catholique les jeunes éloignés de l'Église.

"La pédagogie de ce courant est spécifique : faire nombre et se rassembler; utiliser les moyens les plus modernes de communication : préférer les leaders "charismatiques", exprimant librement leur foi, à des porte-parole mandatés; favoriser un enseignement de type magistral, plutôt que la recherche patiente en petits groupes; organiser de nouveaux réseaux missionnaires, en court-circuitant au besoin les canaux classiques paroissiaux et militants", commente *Le Monde*⁷⁰⁶.

Rompus à des méthodes d'évangélisation moins triomphalistes et moins identitaires, les évêques de France se trouvent dépassés. Pour Henri Tincq, telle excroissance de l'Église dans l'initiative privée interroge le magistère épiscopal jusque dans sa pertinence

⁷⁰⁷ :

La balle est dans le camp des évêques. Plusieurs s'étaient déjà fait l'écho, lors du

⁷⁰⁴ Propriété de l'avocat Rémy Montagne, ancien maire et parlementaire de Louviers (Eure), ancien président de l'ACJF (action catholique de la jeunesse française), ministre de Raymond Barre tandis que Jean-Paul II effectue sa première visite en France.

⁷⁰⁵ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Mgr Simonneaux : Il n'y a pas deux Églises concurrentes", *La Croix*, mars 1988

⁷⁰⁶ Henri TINCQ, "Un congrès de jeunes catholiques conservateurs à Versailles Traditionalisme sous chapiteau", *Le Monde*, 5 mars 1988

dernier synode des laïcs à Rome, de tensions aujourd'hui perceptibles en France, créées par ces "nouveaux mouvements religieux", comme Communion et Libération, l'Opus Dei, le néo-catéchuménat, les communautés charismatiques internationales, etc. L'autorité du "pasteur légitime" - l'évêque dans son diocèse - a été réaffirmée. Mais elle risque à l'avenir d'être soumise aux pressions les plus contradictoires. A la Pentecôte, à Montpellier, va se tenir un forum des communautés chrétiennes d'inspiration beaucoup moins conservatrice que celle de Versailles. Que fera alors l'épiscopat français ?

L'épiscopat français doit en premier lieu constater le succès de la manifestation qui réunit finalement 10 000 personnes. Sous la plume de Dominique Quinio, *La Croix* n'en demeure pas moins critique en stigmatisant l'absence de débat ou d'échanges entre les jeunes et les intervenants. "La méthode adoptée n'était pas la confrontation, mais un enseignement spirituel magistral"⁷⁰⁸. Pour sa part, Yves de Gentil-Baichis relève l'idolâtrie papale développée tout au long du rassemblement. Hervé et Marie Sentis, promoteurs de la méthode Billings font l'unanimité par leur discours offensif. "Si nous refusons le lien entre sexualité et fécondité, nous sommes des athées. La contraception est si profondément illicite qu'elle n'est jamais justifiée, dire le contraire serait faire preuve d'athéisme. Les médecins catholiques doivent refuser la contraception aux femmes qui le demandent"⁷⁰⁹. Autres intervenants du rassemblement : Guy Gilbert, le général Delaunay et le cancérologue Joyeux. Le président de la commission épiscopale enfance-jeunesse rejoint *in extremis* le rassemblement. La messe de clôture est l'occasion pour lui de pointer du doigt les limites du congrès⁷¹⁰ :

Vous avez désiré proclamer votre enthousiasme et notre volonté d'être apôtres des temps à venir. Vous rejoignez là un courant qui, dans l'Église, dans les mouvements d'adultes et de jeunes, a été reconnu par les évêques et par le Pape, je vous le dis pour que nul ne l'ignore : je ne connais pas, aujourd'hui, un seul mouvement en France, qui se refuse à être missionnaire, qui se refuserait à être l'Église "qui est faite pour évangéliser", comme le disait sobrement Paul VI. [...] Les évêques de France se sont prononcés sans ambiguïté en 1981 sur les chemins de la mission. "Il n'y a pas de mission sans communion". Les formules incantatoires pour l'unité doivent céder la place à des pratiques évangéliques d'accueil, de respect, de délicatesse et de miséricorde.

La réunion de 15 000 personnes au colloque des associations familiales catholiques à Bordeaux les 13 et 14 mars 1988 autour du thème "le temps des médias, malédiction ou grâce ?" confirme l'écart entre l'épiscopat français et les catholiques conservateurs. Ainsi tandis que la plupart des participants s'appliquent à dépeindre une image quasi exclusivement négative des médias, les interventions de Mgrs Maziers, Eyt et du cardinal Poupard sont "les plus positives", relève Yves de Gentil-Baichis⁷¹¹. Face à une telle

⁷⁰⁷ *Ibid*

⁷⁰⁸ Dominique QUINIO, "Le choc des témoins", *La Croix*, 8 mars 1988

⁷⁰⁹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "A l'applaudimètre, Jean-Paul II fut la grande vedette", *La Croix*, 8 mars 1988

⁷¹⁰ Mgr CORNET, "Soyez pleinement l'Église", *La Croix*, 8 mars 1988

disjonction des approches, la figure du pape se révèle la seule à même de fédérer les deux parties. "Ce monde, Jean-Paul II nous invite à le regarder avec amour", indique ainsi l'archevêque de Bordeaux⁷¹².

⁷¹¹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "La télévision, malédiction ou grâce ?", *La Croix*, 15 mars 1988

⁷¹² *Ibid*

Réinventer la mission de l'épiscopat dans un monde qui change

Au-delà d'une redynamisation du tissu ecclésial, les nouvelles perspectives missionnaires sont l'occasion d'une véritable mutation culturelle chez les évêques français. Une adaptation des dynamiques *intra* ecclésiales appelle un renouvellement d'une pensée épiscopale. Or, pour l'économiste Jean Boissonnat, la visite papale de 1980 est venue révéler son érosion. "Sans doute manque-t-on en France, depuis la mise en sommeil des Semaines sociales, d'un lieu de rencontre où des chrétiens de tous horizons auraient l'occasion de confronter leurs expériences, dans une atmosphère fraternelle et – pourquoi pas ? – joyeuse"⁷¹³. Au plan intellectuel, l'historien René Rémond fait office d'unique figure de proue d'une Église de France à la dérive sur le plan de l'intelligence⁷¹⁴.

Itinéraire de la génération 68

⁷¹³ Jean BOISSONNAT, "Chrétiens en France", *La Croix*, 1^{er} & 2 juin 1980

⁷¹⁴ Il est sûrement révélateur, à cet égard, de retrouver l'historien rédacteur en chef du "journal inattendu" de *RTL* le 31 mai 1980 consacrée à la visite papale.

En janvier 1979, Jean-Paul II se rend à Puebla au Mexique pour rencontrer les évêques d'Amérique latine. A cette occasion, le souverain pontife exhume l'expression "doctrine sociale de l'Église" pour la substituer à celle "d'enseignement social". Pour Jean-Marie Mayeur, "Le retour de la formule "doctrine sociale" n'est pas dépourvu de signification et traduit la volonté du Pape d'éviter que l'enseignement social de l'Église ne perde sa spécificité"⁷¹⁵. A la veille de sa première visite en France, Jean-Paul II confirme dans *Redemptoris hominis* une anthropologie mystique consacrant un primat de la culture sur le politique⁷¹⁶.

Le synode sur la famille, qui se déroule à Rome du 27 septembre au 4 octobre 1980, est l'occasion pour l'épiscopat de prendre le pouls de leur Église dix ans après le traumatisme d'*Humanae vitae*. Lors de la réunion du conseil permanent des 9-11 juin, Mgr Duchêne, président de la commission épiscopale de la famille, revient sur le questionnaire qu'il a adressé le 25 août aux mouvements, diocèses et communautés de base⁷¹⁷. Celui-ci a provoqué des milliers de réponses des secrétariats nationaux de 23 mouvements, de 83 diocèses, de 2 440 équipes de mouvements à la base (487 ACGF, 386 des CMR, 177 de groupes paroissiaux, etc.) et d'individualités catholiques.

Pour *La Croix*, les évêques procèdent à une évaluation de leur pastorale. Or "peu de réponses parlent de mariage des mal-croyants, de la dimension sociale du mariage ou de la sexualité ; par contre, beaucoup parlent de la morale", relève Félix Lacambre⁷¹⁸. Pour les évêques, "ce qui frappe ici, c'est que, presque unanimement, on identifie doctrine catholique du mariage et morale conjugale"⁷¹⁹. Or les *Informations catholiques internationales* croient percevoir chez les pères synodaux une volonté d'élargir le discours de la famille au-delà des seuls thèmes moraux. Finalement les extraits du document préparatoire laisse poindre une relative incompréhension⁷²⁰ :

Les groupes se montrent éloquents dans l'approche sociologique (la situation des familles - question I). Ils peinent sur la doctrine catholique (question II), au point de paraître à bout de souffle pour la mission de la famille chrétienne (question III), si bien que certains ne répondent pas à la question sur le synode, son message et son langage - (question IV). Comme dans une course cycliste, le peloton s'étire et certains ont déjà abandonné.

Le volontarisme catholique ne suffit ainsi pas à panser les plaies encore béantes de la décennie 1968. Les visites *ad limina* de 1977 avaient déjà souligné les insuffisances de la

⁷¹⁵ Jean-Marie MAYEUR, "L'enseignement social de l'Église" in COLLECTIF, *Histoire du christianisme, Crises et renouveau*, Tome 13, Paris, Desclée, 2000, page 323

⁷¹⁶ Yves CONGAR, Jean-Marie DOMENACH & Albert NICOLAS, "Un bilan du voyage du Pape en France", *ICI*, 552, juillet 1980

⁷¹⁷ Jean-Pierre MANIGNE, "Au cœur du débat : le discours moral de l'Église", *ICI*, 555, octobre 1980

⁷¹⁸ Félix LACAMBRE, "Les évêques affrontés à l'avenir", *La Croix*, 22 & 23 juin 1980

⁷¹⁹ Jean-Pierre MANIGNE, "Au cœur du débat : le discours moral de l'Église", *op. cit.*

⁷²⁰ *Ibid*

pastorale de l'Église de France. En 1982, les évêques se rendent à Rome dans un contexte toujours plus délicat, selon Robert Ackermann. Celui-ci regrette une "certaine marginalisation de l'Église face aux problèmes éthiques et sociaux, comme la montée du chômage..."⁷²¹. Ici réside le défi des présidences Vilnet à la tête de l'épiscopat français qui n'a de cesse de retisser le lien avec la société et ses débats. L'audience de documents tels que "Pour de nouveaux modes de vie" et "Gagner la paix" n'est pas le fait du hasard. Le volontarisme présidentiel soutenu activement par un secrétariat général sous la haute main du père Defois participe à désenclaver la parole épiscopale.

A défaut d'une doctrine propre, l'épiscopat français ne peut négliger l'influence intellectuelle de Jean-Paul II. L'instauration de l'état d'urgence en Pologne crédibilise la doctrine papale sur les droits de l'homme. Celle-ci devient une référence à travailler pour les évêques de France. Le 6 janvier 1982, Mgr Vilnet prêche à Cologne pour une renaissance de l'intelligence catholique⁷²² :

Dans un univers de sécularisation, l'Église ne peut pas se taire. Le christianisme n'est pas seulement une affaire privée. Les chrétiens doivent s'engager, comme tels dans la société. Car la parole de Dieu est ferment de paix et sauvegarde de la liberté des hommes. Jean-Paul II dans ses encycliques comme dans ses discours ne cesse de le répéter. Il se veut le défenseur des droits de l'homme.

Du politique au moral : "Gagner la paix" comme tournant

A la manière du document de l'assemblée plénière de 1972, "Pour une pratique chrétienne de la politique", pour la décennie 1968, "Gagner la paix" suggère une trame pour définir la nature du magistère épiscopal des années 1980. Tant par sa conception que sa réception, "Gagner la paix" intervient comme événement matriciel d'une décennie épiscopale de transition à mi-chemin entre le politique et l'éthique⁷²³. Le délitement de la collégialité épiscopale dans les interprétations concurrentes de Mgrs Gaillot et Jullien révèle les glissements épistémologiques de l'analyse épiscopale durant la décennie 1980. L'adoption de "Gagner la paix" et son processus de réception travaillent profondément l'exercice du magistère épiscopal du point de vue de sa légitimité et de son exercice. Les pères Gaillot et Jullien proposent deux appréhensions de leur ministère. Lorsque l'évêque d'Evreux oppose discours pastoral et prophétique à son pendant réaliste, il fonde son propos sur une analyse de morale politique. Le père Jullien puise son avantage son discours dans la philosophie morale. Il semble que ce dernier va incarner la doctrine de l'épiscopat français des années 1980⁷²⁴.

Le regain d'intérêt pour la question morale dans la société française place l'épiscopat en situation d'expert. Mgr Jullien participe activement au redéploiement des catégories

⁷²¹ Robert ACKERMANN, "1982 : l'année des évêques français à Rome", *La Croix*, 4 mars 1982

⁷²² *Snop*, n°446, 13 janvier 1982

morales dans le discours épiscopal. Or, telle systématisation de l'approche morale selon l'enseignement du concile Vatican II concourt à l'émergence d'un discours éthique tel que le définit Peter Baeltz dans le *Dictionnaire critique de théologie*. "Il s'agit de combiner la foi en la création des hommes à l'image de Dieu avec tout ce que nous savons par ailleurs de ce qui rend les hommes vraiment humains"⁷²⁵.

Droits de l'homme et victoire de l'éthique sur le politique

Pour Emile Poulat, le discours épiscopal a résolument évolué. "Une théologie morale sociale prend corps en s'aventurant dans des terres inconnues", écrit-il dans *La Croix* en décembre 1984⁷²⁶. Accédant à la tête de la commission épiscopale de la famille, Mgr Jullien ne tarde pas à incarner cette métamorphose de l'épiscopat. Celui-ci opère un compromis original entre la tradition sociale de l'Église de France et la doctrine romaine des droits de l'homme.

⁷²³ épidermiques, certaines controverses diocésaines trouvent-elles des relais nationaux tant elles révèlent le déclin de la problématique politique dans l'église. Ainsi, *Le Monde*, *Le Quotidien de Paris*, les *Informations catholiques internationales* se font-ils l'écho du conflit opposant à Strasbourg Mgr Elchinger et le père Jean-Marc Chauveau, directeur du cercle universitaire Georges Bernanos à l'été 1982 : Le 8 juin 1982, Mgr Elchinger annonce une "réorganisation complète de l'aumônerie des étudiants" après avoir fait le constat de "la discordance entre l'évêque et la plupart des aumôniers concernant la pastorale des étudiants et du monde universitaire" (Brigitte ANDRÉ, "Conflit entre l'évêque et l'aumônerie étudiante", *ICI*, 578, septembre 1982). Le père Chauveau apprend son éviction de la tête du cercle universitaire Georges Bernanos au profit du père Damien Deprez. Démis de ses fonctions, il proteste auprès de son évêque le 16 juin. "Quelques mois avant son départ à la retraite, l'évêque de Strasbourg fait le ménage afin d'épargner quelques soucis à son successeur", note le *Quotidien de Paris*. "Nostalgique de mai 1968", pour ses détracteurs, le père Chauveau, est un ancien professeur du petit séminaire de Dijon et aumônier de l'institut catholique de Paris. Chargé de la commission incroyance et foi au conseil presbytéral, il rejoint le diocèse de Strasbourg en 1966 sollicité par Mgr Elchinger pour la pastorale étudiante. Seize ans après, les soutiens du père Chauveau dénoncent une "normalisation", "victoire d'un christianisme conformiste, autoritaire, sans âme, sur toute tentative de compréhension nouvelle de la mission du chrétien dans le monde contemporain"(Jean-Claude PHILIP, "Le "limogeage" d'un aumônier par l'évêque de Strasbourg soulève des protestations", *Le Monde*, 28 juillet 1982). La crise révèle le "vieux débat que l'on retrouve ailleurs et particulièrement dans les mouvements d'action catholique où l'Église craint toujours de perdre son identité et la spécificité de son message", selon Brigitte André. Les incidents strasbourgeois illustrent le déclin rédhitoire du paradigme politique dans la mise en œuvre de toute pastorale au seuil de la décennie 1980.

⁷²⁴ Ainsi que le relève *Le Monde* : "Pendant des années, l'épiscopat a été plutôt silencieux et a donné la priorité à un discours politique et socioculturel sans doute par peur du moralisme. Mais en raison des attentes de la société, notamment sur les grandes questions éthiques que soulève le monde moderne, il est en train de rééquilibrer son discours". Henri TINCQ, "La société française attend beaucoup des évêques", *La Croix*, 24 octobre 1984

⁷²⁵ Peter BAELTZ, "Ethique" in Jean-Yves LACOSTE (dir.), *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, PUF, 1998, page 416

⁷²⁶ Emile POULAT, "L'Église et l'économie", *La Croix*, 14 décembre 1984

Or pour l'épiscopat, droits de l'homme et mission tendent à se lier étroitement tant la mission à l'extérieur "fait retour". La doctrine des *french doctors* consistant à assister, mais aussi à dénoncer les violations des droits de l'homme, pénètre nécessairement l'enseignement social des évêques de France. La réaction des mouvements d'action catholique dans la crise polonaise est à ce point éclairante. Le respect de ces droits prime sur le politique. Ainsi, la messe de rentrée des tribunaux de janvier 1982 est l'occasion pour le cardinal Etchegaray d'évoquer les droits de l'homme au miroir du drame polonais

⁷²⁷ :

Il faut comprendre la démarche de Jean-Paul II dans tous les pays où l'homme est mutilé par quelque idéologie, exploité par quelque intérêt de parti ou de groupe. Seule la reconnaissance religieusement fondée de la transcendance de l'homme donne une véritable assise aux droits de l'homme, parce que seule, cette réalité permet de réduire l'homme à un objet manipulable.

La génération conciliaire tente de marquer son originalité vis-à-vis de Rome. Mgr Rozier intervient sur le sujet dans *La Croix*, le 13 décembre 1983. "Ces grandes causes que sont la paix, la justice, la sécurité ne sont pas nécessairement dans la trajectoire des rapports de force du jeu des individualismes qui continuent à prévaloir"⁷²⁸. Largement fondé sur une utopie communautaire, le magistère intellectuel de l'épiscopat connaît les plus grandes difficultés à s'accommoder de l'individualisme ainsi que le révèle sa réflexion menée sur la mission. Au lendemain du "tout politique" de 1968, l'enjeu réside à penser le collectif à nouveaux frais. L'évêque de Poitiers suggère alors une éthique du sens comme recours au-delà de tous horizons politiques⁷²⁹.

Le père Rozier esquisse les contours de son intervention lors du conseil permanent des 12-15 décembre 1983, en tant que président de la commission sociale. Assisté de son secrétaire national, le père Guimbert, l'évêque de Poitiers y rappelle la triple fonction de la commission sociale qui concerne à la fois la prospective, de préparation de dossiers pour l'assemblée plénière ou le conseil permanent et de publication de documents relatifs à la conjoncture et les points chauds de la vie sociale. Finalement, le conseil permanent précise que la commission a "d'abord pour mission d'éclairer les problèmes de société avant d'être porte-parole d'organismes ou de mouvements d'Église"⁷³⁰ :

Les évêques doivent-ils se contenter de paroles intemporelles ou vouloir des interventions qui concernent des situations concrètes ? Dans ce dernier cas

⁷²⁷ ANONYME, "Cardinal Etchegaray : la véritable assise des droits de l'homme", *La Croix*, 23 janvier 1982

⁷²⁸ Mgr ROZIER, "Les tâches de notre temps", *La Croix*, 13 décembre 1983

⁷²⁹ "On a dénoncé ces derniers temps le silence des intellectuels de gauche. Que signifie ce silence ? Certainement pas un non-être, ni seulement un non-dit, mais peut-être un non-lieu. Que peut valoir la réponse à une injonction fondée sur la ségrégation des esprits et un cantonnement de l'intelligence ? N'est-ce pas le signe qu'on n'a pas pris tout à fait la mesure des besoins qui sont à prendre en compte et des tâches qui sont à assumer ? Le besoin de l'homme d'aujourd'hui est d'être motivé fondamentalement pour vivre son histoire et mis en mesure de lui donner un sens", écrit-il dans *La Croix*. Mgr ROZIER, "Les tâches de notre temps", *La Croix*, 13 décembre 1983

⁷³⁰ DC, 1865, 1^{er} janvier 1983, page 50

alors, au-delà d'une anthropologie chrétienne, ces déclarations épiscopales apportent un discernement moral et évangélique précis dans la mesure où elles s'appuient sur une analyse située en Église, même au risque qu'une telle analyse située en Église, même au risque qu'une telle analyse rentre en concurrence, voire en conflit avec celle présentée par des organisations non confessionnelles sociopolitiques.

A cette occasion, le conseil permanent interroge le secrétariat général sur l'opportunité d'engager une nouvelle réflexion du type "Église, politique et foi". Le retentissement des "nouveaux modes de vie" et de "Gagner la paix" nécessite une qualification des documents à venir de l'épiscopat. "Ce statut est particulièrement à affiner quand les sujets abordés évoquent la doctrine sociale de l'Église que Vatican II et Paul VI nomment l'enjeu de l'Église en matière sociale", rapporte Michel Boulet. Il s'agit alors de retrouver les "fondements scripturaires théologiques" de l'expression épiscopale. Celle-ci doit également s'insérer dans la tradition ecclésiale - "notamment celle des cent dernières années et plus précisément de Vatican II", précise le conseil permanent⁷³¹. Il esquive ainsi le débat opposant partisans de la "doctrine sociale" contre ceux de "l'enseignement social" de l'Église⁷³².

L'impératif de la mission consiste désormais en un approfondissement de la constitution doctrinale *Lumen gentium*. L'essoufflement relatif de l'action catholique et l'épanouissement des mouvements charismatiques nécessite un approfondissement de la théologie du mystère de l'Église et ses ministères. Cette mutation intervient tandis que l'examen du nouveau code de droit canon rend toujours plus indépendant l'évêque résidentiel des décisions de la conférence épiscopale en la matière.

De fait, l'approfondissement de la constitution *Gaudium et spes* est appelé à se vivre dans un renouvellement de la pensée catholique dont l'éthique devient la matrice. Mgr Vilnet identifie les difficultés d'une telle entreprise avec la question de la "cohabitation dans une société en passe de devenir pluriethnique, complexité morale du champ biogénétique, comportement chrétien dans l'économie, équilibre mondial de la justice et évangélisation de la culture contemporaine"⁷³³.

Tandis que les nouvelles perspectives missionnaires s'étiolent, étouffés par la controverse des *Pierres vivantes*, mais aussi, sans doute, du fait d'analyses divergentes quant aux recompositions de l'Église, l'assemblée plénière de 1984 constitue un tournant dans le gouvernement de l'Église de France. Dès l'inauguration de la session, Mgr Vilnet annonce une réorientation de la mission⁷³⁴ :

Tout en maintenant fermement le cap, nous repérons de nouveaux points d'application de la mission. Ils imposent de nouveaux chemins pour de nouvelles urgences, au prix de la recherche des vrais enjeux, de l'interrogation sur le

⁷³¹ *Ibid*

⁷³² *Ibid*

⁷³³ Henri TINCQ, "Des évêques "veilleurs" et "prophètes"", *La Croix*, 27 octobre 1984

⁷³⁴ Gwendoline JARCZYK & Henri TINCQ, "Nouveaux caps pour la mission", *La Croix*, 25 octobre 1984

langage à trouver, et par-dessus tout, au prix de l'indispensable lucidité sur ce qui relève de l'Évangile et ce qui est relativité des modèles culturels.

I. "Gagner la paix" (1983) : une parole épiscopale débattue

Tandis que s'effrite l'ordre international autour des blocs constitués des Etats-Unis et de l'Union soviétique, la question de la paix resurgit dans les pays occidentaux à la faveur de la présidentielle américaine de 1980. Au mois de novembre, le républicain Ronald Reagan devance le président sortant, Jimmy Carter. Le scrutin consacre non seulement un homme, mais également un programme. Celui-ci insiste sur la nécessité de donner aux Etats-Unis les moyens de sa puissance. Ainsi les crédits militaires sont-ils promis à la hausse. Les mouvements pacifistes occidentaux veillent et se montrent particulièrement actifs aux Etats-Unis et en Allemagne.

A/ L'épiscopat français provoqué au débat de l'église universelle

L'Église catholique ne peut longtemps ignorer le débat. En novembre 1980, la conférence épiscopale américaine constitue un comité sur la guerre et la paix. Mgr Bernardin, président de la conférence épiscopale, en prend la présidence avec, à ses côtés, le père Bryan Héhir. Venu du diocèse de Boston et responsable du bureau international de Justice et paix de la conférence épiscopale, ce prêtre ne tarde pas à s'imposer comme la cheville ouvrière des travaux du comité.

En France, la commission Justice et paix et la Fédération protestante condamnent l'accumulation des armements et les moyens de défense menaçant la paix, à l'occasion de la semaine du désarmement. Un groupe de travail œcuménique se met aussitôt en place pour donner corps à l'interpellation. Celui-ci est "chargé d'une réflexion étendue sur les problèmes de défense. Par "réflexion étendue, il faut entendre que les recherches d'informations et les analyses qui sont demandées au groupe doivent aller, au-delà de l'institution militaire, de ses techniques et de son impact économique, jusqu'aux données économiques les plus profondes", indiquent Mgr Ménager, archevêque de Reims, président de la commission Justice et paix, et Claude Grusson, président de la commission sociale, économique et internationale de la fédération protestante (CSEI).

Droits à la vie et droits de l'homme, banderilles de la réflexion ecclésiale

A la veille de l'assemblée plénière de 1981, Georges Montaron interpelle les évêques français, dont le silence sur le désarmement l'inquiète au regard des interventions épiscopales venues d'Allemagne, d'Amérique ou de Belgique. L'éditorialiste salue cependant l'intervention conjointe de la commission Justice et paix et de son homologue protestante, estimant que "le droit de vivre en paix se traduit concrètement aujourd'hui par le refus de vivre sur une poudrière". Cependant pour Georges Montaron, le compte n'y est

pas : "Devant l'extraordinaire danger qui nous menace, l'Église qui est en France peut-elle se contenter de la déclaration d'une commission ? Pourquoi ce silence des évêques ? Ne sont-ils pas des hommes de la Parole ?" ⁷³⁵ .

L'occasion est bonne pour le directeur de *Témoignage chrétien* d'évoquer les figures épiscopales de Mgrs Saliège ⁷³⁶ , à Toulouse, et Théas, à Tarbes aux sombres heures de l'occupation. Plus familière, la personnalité du père Riobé continue à marquer l'Église de France du début des années 1980. Disparu en juillet 1978, l'ancien évêque d'Orléans continue d'incarner un style épiscopal original avec "une conscience plus universelle que diocésaine de l'Église", selon l'abbé Leroy, responsable du sanctuaire Notre-Dame des miracles à Orléans ⁷³⁷ . Relativement marginal au sein de l'Église de France, le père Riobé incarne un épiscopat fondé sur le ministère de la parole. Son exemple nourrit les réflexions de Georges Montaron lorsqu'il interpelle les évêques de France ⁷³⁸ :

Aujourd'hui face à un pouvoir socialiste dont ils connaissent mal les hommes, les évêques sont gênés. D'autant plus que, demain, ils devront négocier avec celui-ci l'avenir de l'école catholique. Alors ils préfèrent laisser la parole à une commission. Il est difficile de concilier la vocation prophétique de ceux qui ont la charge du peuple de Dieu avec le réalisme des contingences politiques. Mais la prudence est-elle la voie évangélique ?

L'interpellation de *Témoignage chrétien* n'est pas vaine. Président national de Pax Christi, Le cardinal Gouyon, fait part de ses inquiétudes sur le sujet à l'assemblée plénière réunie à Lourdes quelques semaines après. "L'Église de France ne semble pas assez consciente de la terrible menace que fait peser sur le monde la course aux armements", prévient-il ⁷³⁹ . Largement marginalisé au sein de l'épiscopat, l'archevêque de Rennes se voit opposer une fin de non-recevoir par l'ensemble de l'assemblée quant à l'examen du dossier de la paix.

Le débat se poursuit cependant par ailleurs. A la veille de la seconde session spéciale de l'ONU sur le désarmement mondial du mois de mai 1982, la conférence épiscopale du Japon lance une pétition pour l'interdiction totale des armements nucléaires et l'affectation de l'argent mondial de l'armement à la lutte contre la faim et la pauvreté. La lettre est symboliquement publiée le 25 février, date anniversaire du bombardement de Hiroshima et de la visite papale sur les lieux du drame l'année précédente ⁷⁴⁰ .

En juin 1982, l'assemblée générale des Nations-Unies consacre une session au

⁷³⁵ Georges MONTARON, "Qu'ils parlent, mon Dieu !", *op. cit.*

⁷³⁶ Le 30 août 1942, l'archevêque de Toulouse protesta publiquement contre les mesures antisémites prises par le gouvernement de Vichy.

⁷³⁷ Brigitte ANDRÉ, "Orléans : un diocèse à conquérir", *ICI*, 545, décembre 1979

⁷³⁸ Georges MONTARON, "Qu'ils parlent, mon Dieu !", *Témoignage chrétien*, 1946, 26 octobre 1981

⁷³⁹ ANONYME, "Reçu 5 sur 5", *Témoignage chrétien*, 1947, 2 novembre 1981

⁷⁴⁰ Dominique QUINIO, "Briser la spirale infernale des armements nucléaires", *La Croix*, 18 mars 1982

désarmement. Pour l'occasion, les évêques de la région apostolique Centre - Est se réunissent à Francheville en vue de réfléchir à la question. Le 2 juin 1982, ils adressent une lettre à l'ensemble des communautés chrétiennes que compte la région apostolique. La référence papale sous-tend l'ensemble de l'adresse. Le discours prononcé à Coventry par Jean-Paul II est ainsi abondamment cité. "Aujourd'hui, l'échelle et l'horreur de la guerre moderne, nucléaire ou pas, la rendent totalement inacceptable comme moyen de règlement des différends entre nations"⁷⁴¹. Au plan pastoral, l'action de Pax Christi est citée comme référence pour l'ensemble des communautés chrétiennes invitées à mener actions et réflexions à partir des orientations de la branche française du mouvement international chrétien pour la paix.

Passablement désintéressés du sujet dans un premier temps, les évêques français se voient ainsi imposer le dossier de la paix de fil en aiguille. Le 15 juin 1982, la rencontre des présidents des conférences épiscopales allemande et française est largement consacrée au sujet, à tel point qu'une déclaration est produite au terme des discussions. Intitulé "Faire la paix", ce document intervient tandis que l'épiscopat français n'a pas encore de réel débat sur la question. Il apparaît déjà que les Églises française et allemande se positionnent clairement, dans le jeu des relations internationales, comme Églises occidentales en évoquant "notre peuple" :

Des voix s'élèvent aujourd'hui, préconisant que l'on désarme de façon unilatérale, ne serait ce que pour l'exemple. Nous pensons qu'une telle position est actuellement périlleuse pour la paix, pour l'autonomie et la liberté de notre peuple.

Le 2 juillet 1982, le cardinal Gouyon pour Pax Christi, Mgr Ménager pour Justice et paix, le pasteur Maury pour la fédération protestante et le père Defois, secrétaire général de l'épiscopat, adressent au président Mitterrand une déclaration sur le désarmement, dans le droit fil du texte d'avril 1973 produit conjointement par l'épiscopat français et l'Église protestante, "Note de réflexion sur le commerce des armes"⁷⁴². "Les Églises tiennent à souligner les dangers que comporte, pour l'avenir même de la démocratie en France, une différence trop grande entre le langage employé par ses dirigeants et la réalité de la politique qu'ils mènent"⁷⁴³. Et d'ajouter qu'il est "urgent de mettre l'accent sur la prévention de la guerre et d'envisager des mesures destinées à aménager l'équilibre des forces en Europe à un niveau inférieur d'armements, aussi bien classiques que nucléaires". S'appuyant sur les accords d'Helsinki de 1975 et les fruits de la première session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations-Unies en 1978, les Églises ancrent leurs réflexions dans le cadre du droit international. Le texte franco-allemand propose la constitution d'une agence internationale du désarmement.

Tandis que se profile une déclaration pastorale des évêques américains sur la dissuasion nucléaire pour le 18 novembre, *Le Monde* publie un billet de Mgr Pézeril en Une le 25 août. L'évêque auxiliaire de Paris prend alors fait et cause pour les lignes qui se

⁷⁴¹ *Snop*, n°467, 23 juin 1982

⁷⁴² ANONYME, "L'équilibre des forces en Europe ne peut être modifié unilatéralement", *Le Monde*, 4 & 5 juillet 1982

⁷⁴³ *Snop*, n°469, 7 juillet 1982

dessinent au fil du travail de réflexion de l'épiscopat américain ⁷⁴⁴ :

Le retentissement est vraisemblable, en effet. Ce n'est pas peu de chose qu'un épiscopat comme celui des Etats-Unis refuse publiquement d'assimiler à un acte de légitime défense le recours à une guerre atomique, dont on convient partout que le déchaînement serait incontrôlable. Comment n'échapperait-elle pas à tout critère vérifiable de moralité, puisque nul ne sait ni comment, ni jusqu'où, ni sur qui surtout elle étendrait, de par les continents, ses ravages exterminateurs ? Seul un point de départ doctrinal aussi catégoriquement fondé est susceptible de rendre raison aux deux condamnations majeures qu'on attend. La première concernerait non seulement l'usage, mais aussi - parce que l'intention participe à la perversité de l'acte - la simple menace de l'arme nucléaire. La seconde formulerait "explicitement et en détail" une série de conseils pratiques qui en découlent. Elle mettrait en cause la collaboration professionnelle des catholiques - administrateurs, techniciens, membres de l'armée, politiques - à la menace ou à la mise à feu des engins atomiques.

Cette contribution épiscopale s'insère dans un débat plus large autour de l'arme atomique, dont *Le Monde* rend compte régulièrement. Le quotidien y consacre nombre de ses pages "idées" tout au long de l'année 1982, avec la participation de fonctionnaires, politiques, philosophes, militants de l'action non violente, etc. En entrant dans la controverse, Mgr Pézeril s'expose à une réplique.

Celle-ci intervient le 16 septembre, toujours dans les colonnes du *Monde*. Jean Laloy, de l'Institut, réplique dans une courte tribune critique à l'égard de l'épiscopat américain. "Condamner les aspects "immoraux" de la dissuasion, manifester son indépendance à l'égard de son gouvernement, est une chose. Contribuer à affaiblir ainsi les fondements de cette dissuasion en est une autre qui risque de rouvrir la porte aux guerres "limitées", aux victoires sans guerre, à l'élargissement de la zone du monde dans laquelle les innocents, quand ils ne sont pas massacrés, sont opprimés sans espoir" ⁷⁴⁵ .

A l'échelle de l'Église universelle, le mouvement pacifiste prend de l'ampleur. Le quatre-vingt-quinzième congrès des catholiques ouest-allemands qui se déroule du 1^{er} au 5 septembre dans le grand stade de Düsseldorf ne peut esquiver le débat. Sur les 80 000 participants, près de 50 000 contestataires défilent alors le long du Rhin pour dénoncer la perspective d'une installation de Pershings sur le sol allemand. De retour de la manifestation, le père Lustiger conserve le souvenir d'une jeunesse catholique ouest-allemande particulièrement virulente sur le sujet ⁷⁴⁶ .

Les 24 et 25 septembre 1982, le Vatican accueille les présidents des académies des sciences du monde entier. Les Soviétiques Velikov et Isaev y côtoient les Français Leprince-Ringuet et Lejeune, fervents opposants à l'avortement. Au terme de la rencontre, le collectif remet un rapport à Jean-Paul II plaidant : "la course aux armements doit être arrêtée". "Le risque est très grand qu'une utilisation, même limitée, d'armes nucléaires,

⁷⁴⁴ Mgr PÉZERIL, "L'épiscopat catholique des Etats-Unis et le défi atomique", *Le Monde*, 25 août 1982

⁷⁴⁵ Jean LALOY, "Réplique à... Mgr Pézeril", *Le Monde*, 16 septembre 1982

⁷⁴⁶ ANONYME, "Le congrès catholique a été dominé par des jeunes contestataires pacifistes", *Le Monde*, 7 septembre 1982

mène à l'escalade vers une guerre atomique générale". Les préoccupations des tenants du droit naturel croisent également les principes du droit positif contenu dans les droits de l'homme. En octobre 1982, les commissions Justice et paix d'Europe se réunissent à Strasbourg et adoptent un texte précisant que l'Église "ne peut pas s'engager dans le combat pour les droits de l'homme sans mettre en question la dissuasion nucléaire dont la mise en œuvre aboutirait à des destructions humaines sans précédent".

La matière juridique devient le creuset d'une universalisation de la morale. L'articulation des deux branches du droit international public que sont le droit des conflits armés et le droit international des droits de l'homme satisfait l'Église lorsqu'elle lui offre d'appréhender l'armement tant au plan éthique individuel que collectif. Reste que, consacré conjointement par la charte des Nations-Unies et le concile Vatican II, l'état demeure l'unité de base indépassable de toute réflexion sur l'international.

Le 27 octobre 1982, tandis que la scène catholique bruit de toujours plus de rumeurs sur un texte tout aussi imminent de l'épiscopat américain sur la dissuasion nucléaire, l'écrivain Dominique-André Kergal obtient de *La Croix* une tribune sur le sujet. Celui-ci s'indigne alors contre "le courant de censure éthique à l'égard de l'armement nucléaire occidental" faisant le jeu des sympathisants du communisme de la tendance "plutôt rouges que morts"⁷⁴⁷. Or pour l'écrivain, "l'équilibre des forces fait partie intégrante de la vie. La démarche proprement humaine consiste non à nier le jeu des forces mais à le soumettre à la règle de droit, à lui communiquer une finalité éthique et, en définitive, à en faire le ressort d'un progrès"⁷⁴⁸.

L'épiscopat américain, référence du pacifisme chrétien en France

La réunion nationale des évêques américains à Washington du 15 au 20 novembre 1982 attire particulièrement l'attention de *Témoignage chrétien* qui occupe une position de pointe dans l'opinion chrétienne pacifiste en France. L'épiscopat américain donne alors une orientation pacifiste à sa lettre pastorale promise pour le mois de mai 1983. *Témoignage chrétien* titre alors en Une : "Les évêques américains pour le désarmement"⁷⁴⁹.

Les semaines suivantes, le groupe de travail mixte Justice et paix et CSEI - composé de Jackie Fabre, Joseph Limagne, Daniel Maquart et Pierre Toulatpour Justice et Paix et de Claude Gruson pour la CSEI - produit le texte "les menaces", largement inspiré des réflexions du père Christian Mellon (s.j.)⁷⁵⁰. La *Documentation catholique* publie l'intégralité du document dans son édition du 16 janvier 1983 accompagné du texte des commissions Justice et Paix d'Europe réunie à Strasbourg le 24 octobre 1982⁷⁵¹. Le groupe de travail appréhende la problématique de l'armement comme un élément d'une

⁷⁴⁷ Dominique-André KERGALE, "Le pacifisme n'est pas la paix", *La Croix*, 27 octobre 1982

⁷⁴⁸ *Ibid*

⁷⁴⁹ Claudia WRIGHT, "Dieu et la bombe", *Témoignage chrétien*, 2003, 29 novembre 1982

⁷⁵⁰ DC, 1844, 16 janvier 1983, p. 113

réalité géopolitique complexe. "Toute affirmation du genre "l'URSS nous menace" demande à être située comme une composante de ce jeu mondial, qui lui donne à la fois son sens et sa limite"⁷⁵². L'hypertrophie de l'analyse politique et idéologique tend à minimiser les réalités sociales et culturelles des tensions internationales. Ainsi, le péril de la guerre est-il à considérer comme "une conséquence de mouvements de fond non militaires qui les déterminent largement et les provoquent"⁷⁵³. Enfin, le texte "les menaces" dénonce un "équilibre de la paix mondiale [qui] repose sur l'hypothèse de la totale rationalité des gouvernements, notamment de ceux des empires centraux". Les auteurs y décèlent "une sécurité dramatiquement fragile et, à la longue, dérisoire"⁷⁵⁴.

Au mois de décembre 1982, Jean-Luc Séguillon et André Vimeux se rendent à l'évêché de Beauvais pour y rencontrer Mgr Jullien. Les journalistes de *Témoignage chrétien* vont ainsi au devant d'un ancien professeur de morale politique au grand séminaire de Quimper (1958), auteur de deux articles justifiant moralement la force française de frappe dans la revue *Masses ouvrières* en 1965. A l'occasion de cet entretien publié le 20 décembre 1982 par *Témoignage chrétien*, Mgr Jullien consacre la caducité du concept de la "guerre juste" élaboré par Saint-Augustin et Saint-Thomas d'Aquin⁷⁵⁵ :

Cette grille d'appréciation que les moralistes avaient forgée sur la "guerre juste" (...) posait, entre autres conditions, que, dans une guerre supposée "juste" l'on puisse escompter un bilan positif, c'est à dire un "bénéfice" supérieur au coût, si l'on peut parler ainsi. Or, aujourd'hui, aucun stratège ne prétend qu'une guerre nucléaire se gagnerait. Même "juste" dans sa cause une telle guerre serait perdante pour tous. Globalement, le schéma de la "guerre juste" ne fonctionne donc plus. (...) L'accent se déplace de la guerre à la dissuasion. Et ce n'est pas la même chose.

Fraîchement élu président de la commission épiscopale de la famille, le père Jullien appréhende volontiers avortement, morale sexuelle et péril nucléaire selon une même démarche d'anthropologie morale fondée sur le droit à la vie. *Témoignage chrétien* ne manque pas de relever le paradoxe d'une telle démarche qui voit Mgr Jullien prôner le réalisme en matière nucléaire et l'orthodoxie du dogme romain en matière d'avortement. L'évêque de Beauvais fonde cet écart sur une disjonction des dimensions individuelles et collectives de la morale. "Il est plus facile de cerner la valeur morale d'un acte personnel ou interpersonnel : la complexité des problèmes collectifs économiques ou politiques demandent des analyses autrement plus subtiles"⁷⁵⁶. Pris au débat d'intérêt collectif, Mgr Jullien assume une approche "réaliste"⁷⁵⁷ :

⁷⁵¹ *Ibid*, pp. 116-118

⁷⁵² *Ibid*, p. 116

⁷⁵³ *Ibid*, 1844, 16 janvier 1983, p. 116

⁷⁵⁴ *Ibid*, 1844, 16 janvier 1983, p. 116

⁷⁵⁵ Jean-Luc SÉGUILLON & André VIMEUX, "Nous dansons sur un volcan", *Témoignage chrétien*, 2006, 20 décembre 1982

⁷⁵⁶ *Ibid*

Je comprends qu'un stratège ou un politicien, se garde comme la peste du courant à outrance pacifiste - que je ne confonds pas avec le combat pour la paix et le désarmement. Mais le pacifisme à courte vue n'a jamais conduit qu'à des Munich, comme en 1939.

En visite à Lyon le 12 janvier 1983 ⁷⁵⁸, Mgr Höffner, archevêque de Cologne, suggère une prise de position commune des deux épiscopats français et allemand. Il se voit alors opposer une fin de non-recevoir au prétexte que France et Allemagne se trouvent dans des situations trop distinctes au plan géopolitique et culturel. "L'Église ne peut pas présenter une opinion particulière, comme exclusivement juste", concède l'évêque allemand dans l'homélie qu'il prononce en la cathédrale Saint-Jean ⁷⁵⁹. Les débats suscités par le document de l'épiscopat américain sur la paix est, pour lui, exemplaire : "Il y a des positions différentes sur une question tellement compliquée que c'est un dilemme" ⁷⁶⁰.

Rétrospectivement, le père Valadier regrette cette ère d'une Église universelle forgée au creux du concept anthropologique d'inculturation. "L'une des caractéristiques du pontificat de Jean-Paul II réside dans cette uniformisation du discours des conférences épiscopales. A l'époque, leurs analyses n'étaient pas nécessairement convergentes en tout point. Chacune développait une analyse géopolitique et culturelle prenant en compte les différents contextes dans lesquels les différentes Églises locales s'exprimaient", relève le théologien ⁷⁶¹. Ainsi, invité en France par la revue *Études* en plein débat sur la dissuasion nucléaire, l'évêque de Georgetown ne cache-t-il pas sa surprise de voir les catholiques français prendre le parti de la dissuasion comme moindre mal éthique.

Les 18 et 19 janvier 1983, Rome réunit épiscopats européens et étatsunien pour discuter de la lettre des évêques américains et ses répercussions. Côté français, Mgrs Vilnet et Ernoult sont accompagnés de Gérard Defois et du théologien René Coste ⁷⁶². Mgr Ménager n'est pas convié à la réflexion. Pourtant, le président de la commission Justice et Paix travaille à un document sur le sujet depuis septembre 1982 en concertation avec la commission sociale, économique et internationale de la fédération protestante.

Tentative de l'épiscopat français pour peser sur l'Église universelle

Les interpellations régulières qu'adressent les pacifistes chrétiens à l'épiscopat français poussent, une nouvelle fois, sur le devant de la scène le secrétaire général de l'épiscopat.

⁷⁵⁷ *Ibid*

⁷⁵⁸ Pierre HYCQUES, "Lyon : rencontre épiscopale franco-allemande", *La Croix*, 14 janvier 1983

⁷⁵⁹ André VIMEUX, "L'épiscopat américain dans le collimateur", *Témoignage chrétien*, 2021, 4 avril 1983

⁷⁶⁰ *Ibid*

⁷⁶¹ Entretien avec l'auteur, le 7 juin 2004

⁷⁶² Bernard LE LÉANNEC, "Le défi de la paix", *La Croix*, 21 janvier 1983

La ligne française défendue par le père Defois défend une parole d'Église considérant les aspects géopolitiques du problème de la paix. La réunion romaine vise à harmoniser les prises de positions des différents évêchés. En d'autres termes, à faire infléchir l'épiscopat américain. "Il nous a été demandé de développer la partie concernant les relations Est-Ouest de telle sorte que soit à la fois mentionnées la réalité de la menace soviétique, la volonté hégémonique de l'URSS et la nature de son système répressif" indique le père Bryan Héhir, cheville ouvrière du projet américain⁷⁶³. René Coste synthétise ainsi les dispositions arrêtées par les évêchés⁷⁶⁴ :

Un approfondissement de l'argumentation scripturaire, avec la mise en garde contre la tentation de vouloir déduire de la Bible des réponses détaillées et immédiates pour les problèmes que nous avons à affronter aujourd'hui. Tout en encourageant la recherche de formes de résistance non violentes à l'agression, une forte affirmation du devoir des gouvernements d'assurer la défense de leur pays respectif. Une révision de la formulation critique de la dissuasion nucléaire tout en maintenant substantiellement cette critique. Une mise en cause plus développée du système totalitaire soviétique et de son impérialisme. Un effort pour mieux préciser les niveaux d'autorité du document, notamment en ce qui concerne l'enseignement moral universel qui s'impose à tous les catholiques et son application contingente et particulière à des situations concrètes où une certaine diversité des choix peut éventuellement se concevoir.

René Coste revient pour *La Croix* sur la réunion des évêchés à Rome. Le professeur de l'institut catholique de Toulouse s'applique alors à faire converger points de vue américain et européens pour un compromis. "Le document [américain] refuse, expressément - à l'encontre des prises de position individuelles de certains évêques des Etats-Unis - de prendre parti en faveur du désarmement nucléaire unilatéral"⁷⁶⁵. René Coste s'applique à tisser des convergences entre les points de vue français et américain afin d'atténuer le sentiment que l'épiscopat américain a été désavoué. Il doit cependant concéder que "le document américain appelle des retouches"⁷⁶⁶. De fait, celles-ci interviennent dans la troisième mouture du texte présentée le 5 avril par Mgr Bernardin, président de la commission chargée de la lettre. Il ne s'agit plus pour eux de préconiser l'arrêt des essais nucléaires mais leur réduction. Le jugement politique est également plus nuancé⁷⁶⁷ :

C'est une chose de reconnaître que l'écrasante majorité de nos frères et sœurs du monde entier sont bons et ne veulent pas plus la guerre que nous-mêmes. Mais cela en est une autre de créditer des mêmes bonnes intentions des régimes et des systèmes politiques qui ont déjà fait la preuve d'un comportement totalement différent. Cela constitue une bonne raison pour ne pas s'asseoir à la

⁷⁶³ Bryan HÉHIR & Pierre-Luc SÉGUILLON, "La lettre a été modifiée, l'esprit demeure", *Témoignage chrétien*, 2025, 2 mai 1983

⁷⁶⁴ René COSTE, "L'histoire d'une prise de parole", *La Croix*, 5 mai 1983

⁷⁶⁵ René COSTE, "L'épiscopat des Etats-Unis et le défi de la paix", *La Croix*, 8 février 1983

⁷⁶⁶ *Ibid*

⁷⁶⁷ ANONYME, "Pas de négociation naïve", *La Croix*, 7 avril 1983

table des négociations aveuglement ou naïvement.

"Cette modification est significative de la volonté des évêques de ne se voir identifier à aucun mouvement d'opinion particulière ou à aucune démarche politique spécifique, notamment au mouvement "Freeze", qui aux Etats-Unis demande le "gel de la course aux armements. Mais si la lettre a été modifiée, l'esprit demeure le même", indique le porte-parole de la conférence épiscopale américaine ⁷⁶⁸. Même atténué, le texte de l'épiscopat américain demeure éminemment enthousiasmant pour Jean Toulat qui veut croire en une "escalade de la paix" sous l'impulsion de l'Église ⁷⁶⁹.

Confirmé dans ses analyses par la réunion de Rome, l'épiscopat français reprend progressivement l'initiative dans l'espoir de s'imposer comme acteur principal du débat de l'Église en France par-delà la référence américaine. Pour le père Defois, la mise au point opérée à Rome crédibilise le discours épiscopal français. "En rester aux aspects techniques de la dissuasion [...] c'est vider la dissuasion de son contenu", déclare-t-il au *Matin de Paris* ⁷⁷⁰. Une réflexion épiscopale sur la dissuasion nucléaire ne peut faire l'économie des enjeux politiques du débat qui prend place dans un monde bipolaire. En éludant cette dimension de la question nucléaire, l'épiscopat américain risquait d'être marginalisé à l'échelle de l'Église universelle dans la mesure où "la dissuasion à l'heure actuelle reste le moindre mal pour créer une dynamique de la paix basée sur le pouvoir des idées", insiste le père Defois en référence au discours papal du 11 juin 1982.

Cette référence aux "idées" recèle les germes d'un discours idéologique largement partagé au sein de l'épiscopat français. L'aire soviétique constitue bel et bien une menace potentielle pour l'avenir du monde, notamment occidental. Et Philippe Warnier de rappeler les propos du père Jullien dans *Témoignage chrétien* le 20 décembre 1982 : "Pour moi, oui, c'est clair. Quitte à paraître primairement antisoviétique, ce n'est pas le Liechtenstein qui nous menace !" A quelque mois de distance, la superposition de ces deux interventions, du secrétaire général de l'épiscopat et d'un membre du bureau d'études doctrinales de l'épiscopat, inquiète *Témoignage chrétien* ⁷⁷¹ :

La position tranchée du père Defois étonne et inquiète. On croyait le débat plus ouvert à l'intérieur de l'épiscopat français, entre les "prophétiques" et les "réalistes". Qu'on nous comprenne bien : nous ne caricaturons pas le débat, pour la facilité, en le réduisant à un affrontement entre des "idéalistes", "pacifistes", qui témoigneraient de la pureté non-violente de l'Évangile, et des "réalistes", prêts à bénir à coup de goupillon une nouvelle croisade.

Une semaine après, le secrétaire général de l'épiscopat adresse à *Témoignage chrétien* une mise au point sur son entretien au *Matin de Paris* ⁷⁷². Celle-ci fait alors la Une de l'hebdomadaire le 11 avril. Le père Defois y récuse l'idée d'une quelconque condamnation

⁷⁶⁸ ANONYME, "Halte aux armements nucléaires !", *La Croix*, 4 mai 1983

⁷⁶⁹ Jean TOULAT, "L'exemple des évêques américains", *La Croix*, 7 avril 1983

⁷⁷⁰ Marie-Claude DECAMPS & Raoul SACHS, "L'épiscopat français condamne le pacifisme de l'Église catholique américaine, *Le Matin de Paris*, 24 mars 1983

⁷⁷¹ André VIMEUX, "L'épiscopat américain dans le collimateur", *Témoignage chrétien*, 2021, 4 avril 1983

de sa part de la position américaine. Mais l'analyse des situations géopolitiques de la France et des Etats-Unis justifie les nuances qui existent entre les appréciations des deux épiscopats. Du point de vue français, si l'équilibre de la terreur est moralement condamnable, la question nucléaire recouvre plus que les catégories morales et théologiques. L'analyse politique et culturelle du problème est incontournable pour l'épiscopat français baigné, en matière de relations internationales, dans la pensée du père Lebret, inspirateur de l'encyclique *Populorum progressio* de 1967. "Les données internationales qui nous sont imposées et le devoir qu'a tout Etat d'assurer la sécurité et la défense de la nation, conduisent les peuples à s'armer pour préserver leur identité et leurs modes de vie"⁷⁷³.

Par ailleurs, l'intervention de Jean-Paul II à la conférence des Nations-Unies sur le désarmement autorise le secrétaire général à qualifier la dissuasion de moralement acceptable dans la mesure où celle-ci ne se confond pas avec l'emploi. Le débat sur le nucléaire intervient alors en rupture avec l'anthropologie développée par l'épiscopat français - notamment le père Jullien - selon laquelle les impératifs moraux individuels président à la définition d'une morale universelle forgée de proche en proche. Ainsi des groupes constitués, organisés en cercles concentriques, participent-ils à diffuser, par capillarité, des valeurs propres à l'individu à l'échelle universelle. Pour la question du nucléaire au contraire, morales individuelle et étatique se disjoignent. En première ligne dans les débats, le père Defois n'en n'oublie pas pour autant de situer son propos, qu'il se refuse à définir autrement que comme une pièce particulière à une réflexion que l'épiscopat français n'a pas encore amorcée.

Le père René Coste occupe également le terrain intellectuel dans les colonnes de *La Croix*. Vingt ans après *Pacem in terris*, le théologien plaide l'équilibre : "ni un pacifisme qui ne tienne pas compte de la réalité concrète ni une confiance aveugle dans la dissuasion nucléaire"⁷⁷⁴. Il tente de désenclaver le débat de l'emprise technique : l'exploit technique ne s'apprécie qu'à l'aune de sa valeur morale. L'épiscopat français lance ainsi les bases d'une éthique⁷⁷⁵ :

La question de la stratégie de paix de l'Occident doit être posée à un tout autre niveau de profondeur, suivant la perspective ébauchée par une percutante interrogation du cardinal Lustiger : "Y a-t-il donc des raisons de vivre qui seraient assez fortes pour être aussi des raisons de mourir ?" C'est l'homme lui-même qui est engagé avec la question fondamentale : qu'est-ce qui fait la valeur proprement humaine d'une existence humaine ?

Ces débats animés ne débouchent cependant sur aucune prise de position claire de l'épiscopat. Seule la commission Justice et Paix semble en mesure de formaliser le débat.

⁷⁷² Entre temps, le père Defois propose un point de vue dans le forum de *La Croix* du 8 avril. Gérard DEFOIS, "La paix, question d'Église", *La Croix*, 8 avril 1983

⁷⁷³ Gérard DEFOIS, "Le père Gérard Defois s'explique", *Témoignage chrétien*, 2022, 11 avril 1983

⁷⁷⁴ René COSTE, "Quelle stratégie pour de paix ?", *La Croix*, 22 avril 1983

⁷⁷⁵ *Ibid*

Le 28 avril 1983, elle cosigne un texte avec la CSEI. *Témoignage chrétien* ne tarde pas à apporter son soutien à l'initiative. Georges Montaron en identifie les lignes de force selon trois points : la commission appelle de ses vœux un débat démocratique sur le problème de la dissuasion nucléaire. Elle critique également le soutien du président Mitterrand à l'installation d'euromissiles sur le sol européen en contradiction avec la doctrine française de "la dissuasion du faible au fort"⁷⁷⁶. Pour finir, Justice et Paix rappelle que "dans la tradition chrétienne de la guerre juste, parmi les moyens qui ne sauraient être admis en aucun cas, figure l'attaque délibérée des populations non combattantes"⁷⁷⁷.

La faible mobilisation du conseil permanent et des évêques français en général favorise l'inclination qu'ont les pacifistes chrétiens à se référer aux travaux de l'épiscopat américain. Attachés à leur indépendance et au respect des consultations engagées auprès des catholiques de leur Église, les évêques américains s'imposent comme la référence "prophétique" indépassable du débat.

Le 2 mai, les évêques américains se retrouvent à Chicago pour arrêter la rédaction de leur lettre pastorale. S'achèvent ainsi deux ans de mûrissement dans le débat et la consultation avec des modifications substantielles du document pressenti. Or, le premier jour de débat, l'assemblée épiscopale invalide la correction qui voyait substituée la demande de ralentissement de la production d'armes nucléaires à celle de son arrêt pur et simple⁷⁷⁸. En dépit des 500 amendements des conservateurs, les évêques américains adoptent, le 3 mai, "Le défi de la paix" par 238 voix contre 9. Malgré les interventions rétives de Mgr O'Connor, évêque de New York, refusant toute politisation des débats, la conférence plaide pour des "accords immédiats bilatéraux et vérifiables pour arrêter les essais, la production et le déploiement de nouveaux systèmes d'armes nucléaires"⁷⁷⁹. Le texte final remise alors la plupart des amendements suggérés au lendemain de la réunion vaticane de janvier.

Le jour même, *Témoignage chrétien* salue le texte par un titre dithyrambique : "Les évêques américains relèvent le défi de la paix". Par des voix telles que celle du professeur Stanley Hoffman, le document bénéficie d'une audience internationale. L'enthousiasme de ce dernier symbolise la réussite de l'épiscopat dans la définition d'un consensus large. Confier la rédaction du document au père Bryan Héchir, ancien étudiant proche de ce même professeur Hoffman n'est ainsi pas le fruit du hasard. Le 5 mai, *La Croix* consacre sa double page "L'événement" au texte américain. Dans son commentaire, Yves Pitette tente de nuancer le propos de la conférence américaine en l'insérant au milieu

⁷⁷⁶ Le 27 juin 1983, *Témoignage chrétien* révèle l'existence d'un document confidentiel du gouvernement français dénonçant le document Justice et paix : "C'est Mgr Ménager que le gouvernement (à travers un document destiné théoriquement à demeurer confidentiel) a naturellement placé dans son collimateur. Pour le flageller à grands coups de roses épineuses". ANONYME, "Le pouvoir, les évêques et la bombe", *Témoignage chrétien*, 2033, 27 juin 1983

⁷⁷⁷ Georges MONTARON, "Désarmement : la colombe et le goupillon", *Témoignage chrétien*, 2026, 9 mai 1983

⁷⁷⁸ ANONYME, "Halte aux armements nucléaires !", *La Croix*, 4 mai 1983

⁷⁷⁹ Patrick DUBUIS, "Le non à la bombe des évêques américains", *La Croix*, 5 mai 1983

d'interventions épiscopales diverses et variées à l'échelle de l'Église universelle⁷⁸⁰. Gwendoline Jarczyk propose un tour d'horizon des positions philippine, brésilienne, autrichienne et allemande⁷⁸¹.

Pour sa part, Mgr Vilnet indique que "les évêques américains ont pris leurs responsabilités en tant qu'évêques dans l'Église universelle"⁷⁸². Le président de la conférence épiscopale voit dans le texte américain la réalisation de la dimension collégiale de l'Église et de son modèle fondé sur l'inculturation. Ils réagissent "avec leur conscience nationale, en tant qu'évêques américains placés au cœur d'un pays qui produit massivement l'arme nucléaire"⁷⁸³.

Une collégialité épiscopale à rude épreuve

Le succès de la lettre pastorale des évêques américains auprès du mouvement pacifiste ne se réduit pourtant pas à une réponse circonstancielle. Intervenant dans le droit fil du débat sur l'avortement de 1973 au cours duquel l'épiscopat américain prenait fermement position contre toute atteinte à la vie humaine, la lettre pastorale réhabilite à sa manière l'intégralisme catholique. Dès leur lettre pastorale de 1976, "Vivre en Christ Jésus", portant sur la vie familiale, la sexualité, le mariage et la doctrine sociale de l'Église, les évêques américains esquissaient le contenu d'une réflexion plus spécifique sur la paix et la dissuasion nucléaire⁷⁸⁴ :

En ce qui concerne les armes atomiques, du moins celles qui peuvent entraîner une destruction massive, le premier impératif est d'empêcher leur utilisation. En tant que possesseurs d'un vaste arsenal nucléaire, nous devons également prendre conscience que non seulement c'est un mal d'attaquer les populations civiles, mais même de menacer de les attaquer dans le cadre d'une stratégie de dissuasion.

Les 5 et 6 mai 1983, les évêques français se réunissent, pour la première fois depuis 1974, en assemblée extraordinaire et à huis clos en vue du synode romain sur la réconciliation. Il ne leur est alors pas possible d'éviter le sujet de la paix. D'autant plus que les évêques hollandais prennent officiellement position sur le sujet le 5 mai. Pourtant la perspective d'un texte est finalement jugée inopportune. L'idée un temps émise de constituer un livre blanc où des chrétiens pourraient discuter leurs positions est également écartée. Reste des prises de positions individuelles comme celle de Mgr Jullien lors du 554^e anniversaire de la libération d'Orléans par Jeanne-d'Arc.

A l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc du 8 mai, Mgr Jullien prêche à partir de la

⁷⁸⁰ Yves PITETTE, "Les gouvernements pris à partie", *La Croix*, 5 mai 1983

⁷⁸¹ Gwendoline JARCZYK, "Pas de paix sans justice internationale", *La Croix*, 5 mai 1983

⁷⁸² Gwendoline JARCZYK & Henri TINCQ, "La mission de l'Église : réconcilier l'humanité brisée", *La Croix*, 6 mai 1983

⁷⁸³ *Ibid*

⁷⁸⁴ *DC*, 1712, 16 janvier 1977, p. 70

lettre pastorale américaine. L'évêque de Beauvais juge alors déraisonnable de prôner le désarmement unilatéral. La défense de la paix passe par une dissuasion crédible. "Jeanne-d'Arc fut pacifique et non pacifiste", précise-t-il ⁷⁸⁵. Les conclusions de l'Académie pontificale des sciences (1982) font alors référence. "L'Église, "experte en humanité", n'a jamais réclamé un désarmement unilatéral, au contraire, elle prône un désarmement mutuel, progressif et contrôlé. Elle sait que des générosités mal éclairées ont parfois provoqué les périls qu'elles croyaient exorcisés. La paix de Munich était grosse du drame de 39-45 et de ses suites. Le conseil évangélique de tendre la joue droite après la gauche demeure, mais transposition au plan collectif interdit les simplifications abusives", prévient Mgr Jullien ⁷⁸⁶. L'absence de condamnation par Paul VI des armes défensives et l'appel de Jean-Paul II à un "dialogue lucide" entre États plaident alors en faveur d'une approche pragmatique du problème de la paix.

Vicaire aux armées, Mgr Fihey esquisse également les bases de ce que pourrait être un positionnement de l'épiscopat français pour la revue *L'Église dans le monde militaire* tandis que mute la guerre froide : "Nous avons fait cette paix parce que le renoncement n'est pas possible pour une nation : un homme peut accepter le martyre, une nation ne peut arriver à l'unanimité totale nécessaire pour légitimer un renoncement absolu. Nous avons bâti cette paix par la dissuasion parce que la loi du plus fort appelle toujours une revanche et parce que force nous est de constater que l'humanité n'est pas arrivée aujourd'hui à en bâtir une sur la fraternité universelle" ⁷⁸⁷.

L'épiscopat français acculé à une réaction collective

Dans le même temps, le père René Coste s'essaie une nouvelle fois à une lecture conciliante du texte américain eu égard aux décisions arrêtés en janvier à Rome et les prises de position des pères Jullien et Defois ⁷⁸⁸. Le texte américain finit de convaincre *La Croix* de la nécessité de voir l'épiscopat français prendre position. Le quotidien catholique alimente ainsi les débats et exhume des textes antérieurs à la lettre pastorale d'outre-Atlantique. Le 10 juin, sont ainsi commentés les résultats du groupe de travail œcuménique réunissant Justice et Paix et la commission sociale, économique et internationale de la fédération protestante de France d'octobre 1981.

En dépit du mutisme de la conférence épiscopale, l'été 1983 consacre le débat sur l'armement et la paix chez les chrétiens. Hors de l'institution ecclésiale, communistes et chrétiens de gauche se réunissent à Vincennes le 19 juin pour la "fête de la paix". Réunion pathétique pour *La Croix*, signe prophétique pour *Témoignage chrétien...* Georges Montaron regrette l'absence de structure "spécifiquement chrétienne pour les combats de la paix" dans l'Église de France, Pax Christi n'étant "qu'un bureau d'études et

⁷⁸⁵ ANONYME, "Mgr Jullien : le message de Jeanne d'Arc", *La Croix*, 12 & 13 mai 1983

⁷⁸⁶ Mgr JULLIEN, "Devant le péril nucléaire : pacifiques et non point pacifistes", *Snop*, n°502, 11 mai 1983

⁷⁸⁷ Mgr FIHEY, "Sur les problèmes de la paix et de la défense", *L'Église dans le monde militaire*, mai 1983

⁷⁸⁸ René COSTE, "Le défi des évêques américains", *La Croix*, 9 juin 1983

non un mouvement de masse”⁷⁸⁹. Juridiquement indépendante de la conférence épiscopale, la commission Justice et Paix de Mgr Ménager n'est pas plus en mesure d'engager l'épiscopat par ses déclarations. Les *Cahiers* prédisent de nombreuses difficultés aux évêques français s'ils engagent une réflexion sur le nucléaire⁷⁹⁰ :

Ces derniers auront une tâche plus difficile que leurs confrères allemands, puisque la France possède ses propres armes nucléaires, et que sa stratégie est ouvertement fondée sur la dissuasion par menace de représailles anti-cités, ce qui constitue, on l'a vu, une contradiction nette avec la doctrine de la "guerre juste".

Symptôme de l'omniprésence du secrétariat général, mais aussi illustration de l'embarras épiscopal, le père Defois s'applique à définir les contours d'une hypothétique parole des évêques français. En interne, son secrétariat a produit divers documents techniques sur le sujet afin de nourrir le débat. Il s'agit une nouvelle fois pour lui de dissocier les positions américaine et française qui s'insèrent nécessairement dans des contextes géopolitique et national très différents. "Dans les questions de société aux Etats-Unis, les Églises sont très fréquemment consultées par l'Etat, et elles déposent notamment devant un certain nombre de commissions du Congrès" relève le père Defois⁷⁹¹. Par ailleurs, "ce qui est en jeu dans ce débat américain, ce n'est pas la dissuasion elle-même, mais le fait que l'on tende à banaliser le recours au nucléaire dans l'opinion publique"⁷⁹². Au surplus, "le rôle de l'éthique ne se réduit pas à condamner, c'est aussi de proposer des valeurs positives", insiste le secrétaire général qui refuse d'abandonner le débat aux seuls techniciens et politiques⁷⁹³.

Ceci n'empêche pas le conseil œcuménique des églises (COE) de condamner l'utilisation, la production et le déploiement des armes nucléaires alors que des chrétiens participent à la réunion pacifiste du Larzac organisée pour commémorer le drame d'Hiroshima. Entre autres actions de résistance non-violentes, des chrétiens - parmi lesquels Solange Fernex - engagent un jeûne pour la paix le 6 août. Les "jeûneurs pour la vie" exigent la suspension des essais atomiques à Mururoa et l'organisation d'un "vaste débat public sur les questions de défense". Interpellés, Pierre Bérégovoy et André Cellard, chargés de mission auprès de François Mitterrand rendent visite aux pacifistes le 8 septembre 1983. Mgr Lustiger, le pasteur Maury et le secrétaire général du COE adressent également des messages aux jeûneurs. Après l'interruption le 15 septembre du premier jeûne, Pierre et Thérèse Parodi, animateurs de la communauté de l'Arche, et le dominicain François Deltombe prennent le relais de l'action pour un jeûne limité. L'abbé Pierre, le général de Bollardière et l'écrivain Jean Toulat s'engagent à assurer la troisième

⁷⁸⁹ Georges MONTARON, "Les chrétiens pour la paix", *Témoignage chrétien*, 2032, 20 juin 1983

⁷⁹⁰ Christian MELLON, "Le défi de la paix", *Cahiers de l'actualité religieuse et sociale*, 268, 1^{er} juin 1983, page 349

⁷⁹¹ Alain WOODROW, "L'épiscopat français et l'armement nucléaire", *Le Monde*, 9 juillet 1983

⁷⁹² *Ibid*

⁷⁹³ *Ibid.*

phase de l'action engagée symboliquement à proximité du PC de la force de frappe française.

En partance pour le synode romain sur la réconciliation, Mgr Decourtray adresse à son diocèse une lettre publiée le 6 octobre 1983. Interpellé par la démarche de jeûne des mouvements pacifistes, l'archevêque de Lyon "invite les chrétiens à une journée pénitentielle de jeûne accompagnée de prières pour la paix du monde au cours du mois d'octobre. Qu'ils le fassent avec discrétion et humilité, seuls ou en famille ou dans la communauté chrétienne, assurés que le Seigneur les entend et les exauce de la manière qu'il connaît"⁷⁹⁴.

En Allemagne fédérale, des frères et des sœurs de toute obédience parcourent villes et villages de Düsseldorf à Bonn durant le mois d'octobre. Se réclamant de la dernière lettre pastorale des évêques allemands, *Justice, fondements de la paix*, ils s'opposent à la mise en place de Pershings sur le sol allemand⁷⁹⁵. Le succès est tel que les supérieurs majeurs des diverses congrégations publient une lettre commune pour saluer le mouvement tout en rappelant explicitement que d'autres positions sont possibles pour des chrétiens.

Mis en porte-à-faux, l'épiscopat allemand tente lui aussi de rétablir l'équilibre des positions au sein de l'Église d'Allemagne. Ainsi le vicaire aux armées refuse-t-il de voir dans "Justice, fondements de la paix" une condamnation de la politique atlantique tandis que le cardinal Höffner refuse d'y voir une condamnation de l'arme nucléaire comme immorale. Herman Joseph Spital, évêque de Trèves peut assurer les pacifistes de toute sa sympathie. Pour sa part, l'archevêque de Fulda adresse une mise en garde à Pax Christi pour excès de pacifisme tandis que Amadou Mahtar M'Baow, directeur général de l'Unesco, honore Pax Christi international du "prix Unesco de l'éducation pour la paix 1983"⁷⁹⁶. Nul doute que l'épiscopat français apprécie la difficulté qu'a l'Église de se positionner dans le débat géopolitique.

Alors que se profile l'implantation de 572 Pershings américains en Europe, Jean Toulat s'interroge dans *La Croix* du 19 octobre 1983 sur la pertinence d'une telle option politique. L'écrivain rallie finalement la position arrêtée par les organisations belges de Pax Christi et Justice et Paix stipulant que "la course aux armements nucléaires, si l'on n'y met pas fin, mène le monde à sa perte. [...] L'installation des missiles [...] accroîtrait le risque d'une guerre nucléaire en Europe"⁷⁹⁷. Pour sa part, Jean Potin s'interroge dans une double page de *La Croix* sur le caractère moral de la dissuasion nucléaire à la suite des réflexions des épiscopats américain, japonais, belge et irlandais sur le sujet⁷⁹⁸.

⁷⁹⁴ Pierre HYCQUES, "Deux paix, une conversion", *La Croix*, 12 octobre 1983

⁷⁹⁵ DC, 1853, 5 juin 1983

⁷⁹⁶ Bernard LE LÉANNEC, "L'éducation à la paix", *La Croix*, 13 octobre 1983

⁷⁹⁷ Pierre TOULAT, "Pershing, est-ce la paix ?", *La Croix*, 19 octobre 1983

⁷⁹⁸ Jean POTIN, "La dissuasion nucléaire est-elle morale ?", *La Croix*, 23 et 24 novembre 1983

B/ "Gagner la paix", réceptacle du débat ecclésial

Or, même si le mouvement pacifiste reste relativement modeste en France, le surarmement et la menace nucléaire alimentent le débat public. Pourtant, la réunion de l'assemblée plénière de l'épiscopat français à Lourdes ne laisse présager aucune prise de position des évêques français sur le sujet. Un ordre du jour surchargé ainsi que le retrait du père Defois des affaires au secrétariat général tend à avaliser la thèse d'un attentisme épiscopal en matière d'armement. Pologne, Afghanistan, SS20 contre Pershings et déclarations épiscopales américaine, allemande et hollandaise rendent bientôt inéluctable un positionnement des évêques français.

Adoption surprise de "Gagner la paix"

Le 8 novembre, l'assemblée adopte par 93 voix pour, 8 voix contre et 2 abstentions un document sur la dissuasion nucléaire : "Gagner la paix". Le texte est le fruit du binôme qui aura été le plus disert en la matière : Mgr Jullien et le père Defois. Mgr Fihey, vicaire aux armées, n'est associé qu'à la phase ultime de la rédaction d'un texte dans lequel on retrouve pour partie des réflexions que l'évêque de Beauvais livrait dans son ouvrage *L'homme debout*⁷⁹⁹, dès 1980⁸⁰⁰ :

Il ne s'agit pas de renier quoi que ce soit de l'éthique et d'une morale de l'homme, pas plus que de l'esprit de l'Évangile. Mais il nous faut situer ces exigences dans le contexte géopolitique qui est le nôtre. Et c'est cela le paradoxe du chrétien et de l'homme dans le monde : nous ne gérons pas le paradis, et c'est bien dommage !

"Je me rappelle être intervenu en faveur du texte, alors que j'avais été hésitant en mai", rappelle rétrospectivement Mgr Matagrin. "Plus tard, Decourtray m'a dit : " ton intervention a valu trente voix ""⁸⁰¹. Ce ralliement au texte de l'évêque de Grenoble en scelle le succès auprès d'une assemblée prise quelque peu au dépourvu. "Le 5 novembre, nous ne savions pas encore s'il s'agirait d'un simple document de réflexion ou d'un texte qui engagerait officiellement les évêques ; c'est au fil des discussions que la seconde option s'est imposée : je ne pensais pas que notre réflexion évoluerait si vite", témoigne Mgr Decourtray⁸⁰². Lors de sa présentation à la presse, le secrétaire général adjoint de l'épiscopat, Michel Boulet s'efforce de situer le document français en contraste avec le texte américain⁸⁰³.

⁷⁹⁹ Mgr JULLIEN, *L'homme debout*, Paris, Desclée de Brouwer, 1980

⁸⁰⁰ Alain WOODROW, "L'épiscopat français et l'armement nucléaire", *Le Monde*, 9 juillet 1983

⁸⁰¹ Entretien avec l'auteur, automne 2000

⁸⁰² Paul GRAVILLON, "Après la déclaration des évêques sur la dissuasion nucléaire. Mgr Decourtray : Nous avons beaucoup parlé de la non-violence", *Le Progrès*, 12 novembre 1983

⁸⁰³ *DC*, 4 décembre 1983, 1863, p. 1111

Par rapport aux déclarations des évêques allemands ou américains, ce texte part du dilemme guerre - chantage ; il tente de cerner de façon plus ponctuelle le problème de la dissuasion alors que les américains s'arrêtent davantage sur la moralité de l'emploi. Dans chaque déclaration des évêques est abordée la dimension spirituelle du problème. L'épiscopat français insiste sur les sources spirituelles communes à l'Est comme à l'Ouest. Peut-on vivre vraiment en frères si l'on ne se reconnaît pas du même Père ?

Concernant la dissuasion nucléaire, l'épiscopat français adopte une position ferme en sa faveur, à rebours du texte américain⁸⁰⁴ :

La légitimité morale de ce passage à l'acte est plus que problématique. D'autant plus que, en France, notre dissuasion "du faible au fort", la dissuasion du pauvre, ne fait pas le détail : faute de moyens très diversifiés, elle repose encore sur une stratégie anticités... condamnée elle, clairement et sans appel par le concile. [...] Mais la menace n'est pas l'emploi. L'immoralité de l'usage rend-elle immorale la menace ? Ce n'est pas évident. Car nous ne pouvons "pas faire abstraction de la complexité des choses telles qu'elles sont", disait le concile. Dans la situation de violence et de péché qui est celle du monde, les politiciens et les militaires ont un devoir de justice de désamorcer les chantages auxquels la nation pourrait être soumise. "La charité ne peut remplacer le droit, écrivent les évêques allemands. L'amour exige d'abord le respect des droits de l'homme en tant que droits fondamentaux de toute société. Leur respect est le trait d'union avec la paix dans la liberté à l'intérieur et à l'extérieur. Affronté à un choix entre deux maux quasiment imparables, la capitulation ou la contre menace... on choisit le moindre sans prétendre en faire un bien !

Au lendemain de la déclaration des évêques, l'ensemble de la presse française se saisit du texte. Son actualité ne tarde pas à déborder les seules colonnes des chroniques d'actualité religieuse. Il s'agit alors de l'insérer dans le débat politique. A cet égard, la lecture épiscopale du contexte géopolitique ne manque pas de faire réagir. *L'Humanité* regrette que "certains passages du document semblent empruntés directement à l'Évangile reaganien et à ses considérations sur l'empire du mal"⁸⁰⁵. A l'inverse, *Le Figaro* salue l'intervention épiscopale pour ce qu'elle marque "la volonté de l'Église catholique de se démarquer nettement du mouvement pacifiste"⁸⁰⁶. Dans la même veine, *Le Quotidien de Paris* titre : "Pacifisme : le défi des évêques" tandis que *Le Matin* voit dans "Gagner la paix" un soutien à la politique gouvernementale, une sorte de "prime à l'OTAN". *Libération* titrant "Sainte bombe protégez-nous" renchérit en relevant, par ailleurs, les réactions négatives des "chrétiens de gauche"⁸⁰⁷. Pour *La Croix* le document appelle à dépasser la dissuasion⁸⁰⁸.

⁸⁰⁴ "Gagner la paix", *La Croix*, 10 novembre 1983

⁸⁰⁵ ANONYME, "Guerre ou paix", *L'Humanité*, 10 novembre 1983

⁸⁰⁶ Jean BOURDARIAS, "Les évêques français pour la dissuasion nucléaire", *Le Figaro*, 9 novembre 1983

⁸⁰⁷ Revue de presse du *Monde*. Alain WOODROW, "Dans la presse parisienne", *Le Monde*, 11 novembre 1983

⁸⁰⁸ Jean POTIN, "Dépasser la dissuasion", *La Croix*, 10 novembre 1983

Les évêques ont adopté un "langage dont le souffle évangélique et le ton peu ecclésiastique rendent la lecture passionnante, sur tous les enjeux de cette question capitale" relève Alain Woodrow⁸⁰⁹. Depuis Lourdes, l'envoyé spécial du *Monde* insiste sur la critique explicite du "caractère dominateur et agressif de l'idéologie marxiste". Sur le plan de la méthode, Alain Woodrow s'étonne de voir la commission française Justice et Paix mise au rancard. Cette différence notable de méthode de travail entre épiscopats français et américain n'empêche pas pour autant Alain Woodrow de voir dans le texte français un "exposé honnête du dilemme nucléaire et un plaidoyer lyrique pour s'en sortir"⁸¹⁰. L'ensemble de la classe politique, du parti socialiste (PS) au rassemblement pour la république (RPR), salue la prise de position épiscopale, à l'exception notable de Georges Marchais qui dénonce le 10 novembre sur TF1 une justification de la course aux armements⁸¹¹. Pour sa part, la CGT regrette que le texte "justifie l'existence de la force de dissuasion française comme moyen de pression et de chantage contre les pays socialistes. Loin d'inciter à la coexistence pacifique, une telle prise de position conforte les thèses partisans d'un retour à la guerre froide"⁸¹².

Pour *Le Monde*, Jacques Isnard révèle que Mgr Jullien et le père Defois se sont largement documentés auprès du ministère de la Défense. De nombreux experts de l'armement, parmi lesquels de nombreux officiers catholiques, ont également été rencontrés. La part belle faite aux spécialistes militaires⁸¹³ explique largement la différence de ton des textes français et américain, les évêques français ancrant leur réflexion dans le contexte spécifiquement français. Par ailleurs le discours prononcé par Jean-Paul II en 1982 lors de la deuxième conférence des Nations-Unies, justifiant moralement l'arme défensive dépourvue d'ambition hégémonique, s'impose comme la pierre d'angle pour un texte dont les premières moutures n'y faisaient paradoxalement nullement référence. Les réflexions des archevêques de Marseille et de Paris sont également citées en notes par les auteurs du texte⁸¹⁴.

Résurrection de la scène intellectuelle catholique

C'est pourtant précisément sur ce point que le prêtre et écrivain Jean Toulat s'interroge dans une tribune au *Monde* du 11 novembre 1983. Quelle est la légitimité morale de la dissuasion nucléaire ? Est-elle efficace ? Autant de questions que l'écrivain pose dans son ouvrage *La bombe ou la vie* (1982)⁸¹⁵. Jean Toulat se réfère alors à la réunion de cinquante-sept savants de l'Est et de l'Ouest à l'académie pontificale des sciences en

⁸⁰⁹ Alain WOODROW, "Les évêques et la dissuasion nucléaire", *La Monde*, 10 novembre 1983

⁸¹⁰ *Ibid*

⁸¹¹ ANONYME, "Le réalisme des évêques frappe l'opinion", *La Croix*, 11 et 12 novembre 1983

⁸¹² ANONYME, "Réactions passionnées aux déclarations de l'épiscopat", *Le Figaro*, 13 novembre 1983

⁸¹³ Général POIRIER, "Essais de stratégie théorique", *Documentation française*, 1982

⁸¹⁴ Mgr ETCHEGARAY, *L'Église aujourd'hui à Marseille*, septembre 1983 ; Mgr Lustiger à Bonn, *DC*, 1981, p. 982

septembre 1982. Le document produit pour la circonstance soulignait que "la course aux armements doit être arrêtée". Référence papale pour référence papale, le père Toulat juge contraire à l'enseignement de Jean XXIII la distinction opérée entre conscience individuelle et collective face à l'impératif de non-violence, dont il est par ailleurs un spécialiste⁸¹⁶. Et de citer *Pacem in terris*... "la même loi morale qui régit la vie des hommes doit régler les rapports entre les États".

Toujours dans le milieu intellectuel catholique, un groupe de chrétiens réuni autour du théologien Alfred Bour – Jean-Pierre Lanvin, Arnaud de Mareuil, Nicole Lacoste – adresse une "lettre ouverte aux évêques de France" dénonçant le texte "Gagner la paix"⁸¹⁷ :

Nous sommes peinés au plus profond de nous-mêmes, de voir les responsables de notre Église tolérer les armes sataniques et suicidaires de la terreur. Nous leur demandons avec respect et confiance, de revoir leur position et, retrouvant leur fonction de prophètes, d'inviter les chrétiens à se former à la résistance non violente.

Directeur de la revue jésuite *Cultures et foi* et signataire de "l'appel des Cent", le père François Fournier critique vertement le texte épiscopal décevant à bien des égards de telle sorte qu'il se sent libre d'en dénoncer avec véhémence le contenu dans une tribune à *Témoignage chrétien* que *La Croix* reprend dans son forum du 4 décembre⁸¹⁸ :

Une autorité ecclésiale ne peut pas imposer de choix politiques à "SES sujets". D'ailleurs, ce n'est pas auprès de l'épiscopat français que j'irai demander des conseils pour m'orienter politiquement. Où serions-nous si nous l'avions suivi sous l'occupation nazie pendant la deuxième Guerre mondiale, quand le grand danger qu'on nous présentait alors c'était du "communisme athée" ?

Pour sa part, le dominicain François Biot adresse un long texte à *Témoignage chrétien* pour dénoncer une position épiscopale en retrait par rapport à celle de la fédération protestante⁸¹⁹ :

Il est bien certain que, à nos yeux, il appartient à la mission épiscopale d'intervenir en de tels domaines, contrairement à ce que d'aucuns souhaitent, en cherchant à enfermer les évêques, mais aussi la conscience chrétienne, à l'intérieur des sanctuaires, voire des sacristies. C'est en effet sur la place publique que l'Évangile doit être proclamé, ; c'est là aussi qu'il doit se vivre. Malheureusement le message évangélique à portée politique, au sens noble du terme, qu'on était en droit d'attendre de la part de nos évêques, est particulièrement décevant.

⁸¹⁵ Jean TOULAT, "La bombe ou la vie" in *Un combat pour la vie*, Paris, Nouvelle Cité, 1982

⁸¹⁶ Jean TOULAT, *Combattants de la non-violence*, Paris, Cerf, 1983

⁸¹⁷ Alain WOODROW, "Les évêques et la dissuasion : surprises et déceptions", *La Monde*, 11 novembre 1983

⁸¹⁸ François FOURNIER, "Profondément déçu, je demeure libre", *Témoignage chrétien*, 2054, 21 novembre 1983 ; ANONYME, "Le caractère unilatéral de la menace", *La Croix*, 4 et 5 décembre 1983

⁸¹⁹ François BIOT, "Malheur à celui par qui arrive le scandale", *Témoignage chrétien*, 2054, 21 novembre 1983

La contestation est d'autant plus vigoureuse que celle-ci s'engouffre dans la brèche creusée par Mgr Gaillot le 10 novembre 1983 dans *Libération*, puis le 12 novembre 1983 dans *Le Monde* et enfin dans *Témoignage chrétien* le 21 novembre 1983. Pour la première fois, un évêque se désolidarise de l'assemblée plénière en révélant publiquement son opposition au texte adopté. Mgr Gaillot avait pourtant donné son accord lors de l'assemblée plénière de mai pour participer à la rédaction du texte souhaité par le conseil permanent. "Il n'a jamais pu en fait être associé aux travaux", relève Henri Tincq⁸²⁰. L'évêque récalcitrant justifie alors son refus de voter le texte épiscopal regrettant en premier lieu que les évêques de France n'aient pas suivi la démarche de leurs homologues américains, engagés dans une longue concertation avec l'ensemble des communautés chrétiennes de leur Église. Le court texte de Mgr Gaillot s'achève sur la nécessité pour l'Église de produire une parole prophétique "devant la course folle aux armements, devant la capacité inouïe de destruction de l'arme atomique, devant les sommes fabuleuses qui sont dépensées et qui sont un scandale et une insulte pour les peuples de la faim et de la pauvreté"⁸²¹.

Fort de son audience quotidienne, *La Croix* tend à appuyer la démarche épiscopale, se ravisant quant à la lecture politique du texte⁸²². "Celui qui ne ferait qu'une lecture partielle de ce texte serait donc inconscient ou de mauvaise foi. Or, dans un contexte de rapports internationaux tendus, l'irresponsabilité n'est plus permise", prévient Henri Tincq⁸²³. Le quotidien catholique organise un forum de réflexion autour de "Gagner la paix". Entre autres prises de position, un officier chrétien y salue la dénonciation de la menace soviétique ainsi que l'analyse technique des enjeux militaires. Inscrivant "Gagner la paix" dans le droit fil de *Gaudium et Spes* et de l'intervention de Jean-Paul II à l'ONU en 1982, le lecteur dénonce par avance toute lecture partielle du document. "Mutiler leur pensée en disséquant le raisonnement et en brisant l'unité essentielle ne peut aboutir qu'à raviver des querelles dépassées", relève-t-il⁸²⁴.

Sur le plan théologique, René Coste refuse d'opposer prises de paroles américaine et française. Celles-ci constituent même, selon lui, un *corpus* de réflexions cohérent pour l'Église universelle⁸²⁵. Pour sa part, Jean Klein, maître de recherche au CNRS mais aussi président de la section française de Pax Christi, affine le texte de l'épiscopat à l'encyclique *Pacem in terris*. Il plaide par ailleurs pour une lecture attentive du document, seule à même de faire émerger un débat autour des points jugés litigieux. "La manière dont le message des évêques a été reçu appelle une fois de plus l'attention sur les

⁸²⁰ Henri TINCQ, "Jacques Gaillot : un évêque non-violent", *La Croix*, 12 novembre 1983

⁸²¹ Mgr GAILLOT, "Les raisons d'un refus", *Témoignage chrétien*, 2054, 21 novembre 1983

⁸²² Henri TINCQ, "La séparation des rôles", *La Croix*, 10 novembre 1983

⁸²³ Henri TINCQ, "Dissuasion : les retombées", *La Croix*, 14 novembre 1983

⁸²⁴ Dominique CHAVANAT, "Un texte équilibré à lire entièrement", *La Croix*, 18 novembre 1983

⁸²⁵ René COSTE, "Une convergence fondamentale entre l'épiscopat français et les autres épiscopats", *La Croix*, 18 novembre 1983

carences de l'information et sur la nécessité d'établir des relais au sein de l'Église pour y remédier"⁸²⁶.

Ancien dirigeant du mouvement Vie nouvelle, Philippe Warnier est plus critique. Il dénonce alors une "occasion manquée" reprochant aux évêques français de n'avoir pas su reproduire la démarche adoptée par leurs homologues américains. La non association aux débats de la commission Justice et Paix est ici, pour lui, emblématique de l'incapacité française à organiser le débat dans l'Église. Par ailleurs, l'accent mis sur la seule responsabilité des états renvoie pour lui de façon regrettable le débat de la non-violence dans la sphère privée. Enfin, Philippe Warnier dénonce une casuistique proche du sophisme⁸²⁷ :

Reconnaissant avec la lucidité que la dissuasion nucléaire est "un mal", face à un conflit de devoirs et à une "situation de détresse" (toutes notions traditionnelles, qu'ils semblaient pourtant écarter lors du débat sur l'avortement), ils affirment que la menace nucléaire est "encore" morale, alors que l'usage de l'arme atomique ne le serait pas !

D'ailleurs, la frange pacifiste du catholicisme français ne décolère pas. Le secrétaire de la commission française Justice et paix, Pierre Toulat, n'est pas des moins véhéments. D'une plume virulente, il dénonce, dans *Le Monde* du 12 novembre 1983, le texte des évêques dans une interpellation lapidaire - "Quel est le message ?"⁸²⁸ :

Les évêques de France ont appris à s'informer : ils veulent être crédibles. Partant de données de situation, ils proposent une analyse, entre autres. Chemin faisant, ils ouvrent la Bible. Tout cela fait un document de réflexion et de référence. Mais, au juste, quel est le message ?

Refusant d'ancrer le document épiscopal dans le jeu politique, Etienne Borne, ancien directeur d'*Esprit*, apporte un soutien particulièrement marqué aux évêques français dans un commentaire qu'il livre à *La Croix* le 19 novembre⁸²⁹ :

Il appartenait aux évêques d'affronter dans le cas le plus éprouvant et où les fils paraissent diaboliquement emmêlés, le conflit entre "l'éthique de conviction" qui requiert la moralité des moyens et "l'éthique de la responsabilité" qui accepte d'user de la force contre les abus de la force. En reconnaissant la tension entre ceci et cela sans conclure à une antinomie tragiquement indénouable, les évêques de France ont, avec probité et courage, apporté une contribution à l'espérance.

"Gagner la paix", marqueur du champ œcuménique

Pourtant, la position de pointe de l'épiscopat n'augure pas nécessairement un clivage entre les positions des diverses églises en France. Pour Alain Faujas, il ne fait aucun

⁸²⁶ Jean KLEIN, "Dissiper les malentendus et ouvrir le débat", *La Croix*, 18 novembre 1983

⁸²⁷ Philippe WARNIER, "L'occasion manquée", *La Croix*, 18 novembre 1983

⁸²⁸ Pierre TOULAT, "Quel est le message ?", *Le Monde*, 12 novembre 1983

⁸²⁹ Etienne BORNE, "La probité et le courage", *La Croix*, 19 novembre 1983

doute que les Églises vont s'acheminer à terme vers une déclaration œcuménique sur le sujet. "Malgré leur sensibilité et leur point de départ très différents, catholiques et protestants français se retrouvent écartelés, de la même façon, entre prudence et prophétisme", relève-t-il⁸³⁰.

Reste que le texte "La lutte pour la paix" adopté par les 400 représentants de la fédération protestante de France réunis en assemblée générale les 11 au 13 novembre 1983 marque un net écart d'appréciation avec l'épiscopat français. Ainsi, la fédération protestante refuse-t-elle une lecture bipolaire de la réalité géopolitique et articule conjointement dimensions individuelle et collective de la problématique. Sur le plan théologique, le pasteur Jacques Maury exhorte même les autorités religieuses à ne pas abuser de leur légitimité magistérielle. "Peut-être devrions-nous plutôt nous interroger sérieusement sur le concept de "guerre juste" sur lequel s'appuie la chrétienté depuis le Haut Moyen-Âge"⁸³¹. Selon lui, la perpétuation de ces concepts théologiques et d'une approche exclusivement morale des débats met en péril jusqu'à l'exercice même du magistère religieux⁸³² :

J'ai été frappé de voir que les évêques réunis à Lourdes ont essayé de dire quelque chose où ils ont voulu mettre à la fois leur anxiété, leurs hésitations, et surtout leur volonté de contribuer à la recherche de la paix. Mais le résultat au niveau des médias a été simplement qu'ils étaient "pour la dissuasion". [...] Je pense tout d'abord qu'il y a, pour les Églises, deux ordres de périls à éviter. Le premier est ce constant recours dans les déclarations ecclésiastiques aux catégories du "moral et du "légitime". [...] Le second péril qui nous guette est de nous risquer trop avant dans la problématique technique de l'armement et même du désarmement. D'abord parce que nous n'en avons guère la compétence.

Cet archaïsme épistémologique du discours se double d'une appréciation erronée du contexte historique dans lequel l'épiscopat se prononce selon Georges Montaron. Au-delà des interrogations quant au statut du document dénoncé et à la méthode employée par l'épiscopat pour sa réalisation, le directeur de *Témoignage chrétien* se demande si l'épiscopat ne s'illusionne pas sur la réceptivité des français à un tel document dans une période de post chrétienté. Inaudibles, les évêques risquent alors de se priver de leur double mission pastorale et prophétique.

Nos évêques n'aiment guère qu'on leur dise comment sont reçus leurs documents. Ils n'aiment pas entendre les bruits qui montent des bureaux et des usines. Ils me reprochent de les rapporter. Ils voudraient que leurs textes rédigés dans le silence de leurs bureaux, soient lus mot à mot dans le calme de chaque foyer, que chaque phrase soit pesée, que les silences soient interprétés autant que les multiples nuances par tous ceux qui reçoivent ce document. Certes, c'est ce que nous faisons. Mais l'opinion publique à d'autres réactions. Elles sont d'une autre nature, plus vives ; et parfois, plus justes. A leur manière, elles

⁸³⁰ Alain FAUJAS, "Vers un document œcuménique", *Le Monde*, 10 novembre 1983

⁸³¹ Jean BOURDARIAS, "Les protestants : il n'y a pas de guerre légitime", *Le Figaro*, 13 novembre 1983

⁸³² Alain WOODROW, "Le pasteur Maury : non au manichéisme diabolique", *Le Monde*, 12 novembre 1983

éclairent le texte d'une vision particulière, sans doute trop crue, mais qui n'en est pas moins importante.

L'hebdomadaire protestant *Réforme* accueille pourtant avec bienveillance la déclaration épiscopale sous la signature d'André Dumas. "Il me semble que les évêques catholiques à Lourdes ont eu davantage raison, théologiquement, spirituellement et politiquement, que la Fédération protestante de France à La Rochelle. Il me semble, et je le dis clairement, mais je peux me tromper comme tout le monde ! En tous cas, la paix est bilatérale. C'est le mot bilatéral qui doit demeurer l'objectif international dans la partie de bras de fer, plus politique que véritablement militaire, qui se joue aujourd'hui au niveau des missiles à moyenne portée que nous avons tort d'appeler égocentriquement euromissiles"⁸³³. Le journal *Réforme* rend alors saillante la difficulté des pasteurs à risquer une parole collective au nom de leurs Églises. Dès le vote de l'assemblée protestante de La Rochelle, Jean Bourdarias relève ce dilemme que partage l'ensemble des Églises chrétiennes⁸³⁴ :

Plus que l'Église catholique, le protestantisme français apparaît politiquement écartelé entre ses pacifistes et ses conservateurs. Les premiers ont fait fréquemment du "sit-in" devant les centrales nucléaires. Les seconds ont été jusqu'alors discrets. Cependant, un représentant de l'Alsace est monté au micro pour rappeler, sous les applaudissements, que si la défense de la paix passait par celle de la justice sociale comme l'avait remarqué le pasteur Maury, elle était aussi étroitement liée à celle de la liberté.

Invité d'*Europe 1* le 10 novembre, le pasteur luthérien Michel Viot approuve la déclaration de l'épiscopat français considérant que "le droit de se défendre n'a jamais été interdit par l'évangile". Le pasteur valide également la distinction introduite entre éthique individuelle et éthique collective⁸³⁵ :

Toutes les prescriptions sur la non-violence s'adressent à des comportements individuels : Jésus n'a pas voulu être un législateur pour une nation. Il annonçait le royaume de Dieu et, par conséquent, je ne vois pas dans la Bible qu'il y ait des commandements de non-violence. Les évêques ont eu raison.

Quelques semaines après, Michel Viot s'associe au manifeste d'une cinquantaine de personnalités protestantes s'inscrivant en faux par rapport aux déclarations de l'assemblée de la fédération protestante de France lors de sa prise de parole du 13 novembre 1983 à La Rochelle. Ceux-ci refusent d'entrer dans une dichotomie opposant catholiques et protestants. "Le vœu de l'assemblée générale du protestantisme n'engageant notre pays vers un gel nucléaire comme premier pas de désescalade du désarmement, même unilatérale' ne peut être mis en parallèle avec la récente déclaration de la conférence épiscopale ("Gagner la paix") qui lui est généralement opposée. En effet, ce vœu n'engage que les 124 personnes qui l'ont voté à main levée, cette assemblée n'ayant qu'un caractère consultatif" insistent les signataires qui rappellent que seul un synode

⁸³³ André DUMAS, "Contre un gel nucléaire unilatéral", *Réforme*, 26 novembre 1983

⁸³⁴ Jean BOURDARIAS, "Les protestants : il n'y a pas de guerre légitime", *Le Figaro*, 13 novembre 1983

⁸³⁵ ANONYME, "Attention aux brevets de moralité", *La Croix*, 12 novembre 1983

national – luthérien ou réformé – a compétence pour s'exprimer sur un sujet de cette gravité au nom des Églises réformées.

Ces personnalités protestantes, réformées et luthériennes parmi lesquelles France Quéré, Daniel Atger, Philippe Bertrand, Philippe Boegner, Pierre Chaunu, François Dreyfus, François Goguel, Michel Viot, André Gounel et André Caquot⁸³⁶ refusent par ailleurs toute confusion entre "volonté de paix" et pacifisme⁸³⁷. Le spectre munichois est alors agité comme en écho au positionnement de Mgr Jullien⁸³⁸. Refusant aux Églises le droit de dicter aux États la moindre politique en matière nucléaire, le manifeste conclut : "Nous avons enfin la conviction que la lutte pour la paix véritable impose aussi à tous les chrétiens un effort de discernement et, parfois, un "gel" des déclarations généreuses mais irresponsables"⁸³⁹.

Assumer une parole collégiale

En se désolidarisant publiquement du vote de l'assemblée plénière, l'évêque d'Evreux place l'épiscopat dans une situation inédite ainsi que se souvient Mgr Matagrin⁸⁴⁰ :

Le soir, Gaillot était furieux. Il a alors réuni une conférence de presse au cours de laquelle, il a dévoilé le secret du vote. Je n'avais jamais vu ça... En disant : " voilà les méchants ! " Alors, les méchants étaient Jullien, Matagrin, Defois et Decourtray. Alors je lui ai dit : " Depuis que je suis évêque, c'est la première fois que je vois un évêque organiser une conférence de presse pour dévoiler les résultats d'un vote secret. " C'est un type individualiste, qui ne se préoccupe pas de l'épiscopat.

Intervenue dans l'élan d'un réveil du débat chez les catholiques, l'attitude de Mgr Gaillot interroge l'épiscopat à produire, partager puis défendre une parole collégiale. La controverse s'anime et persiste. Les évêques regagnent leurs diocèses respectifs. Il s'agit alors de faire œuvre de pédagogie. La quasi-totalité des journaux diocésains revient sur le texte de l'assemblée plénière soit à l'occasion d'analyses de prêtres ou de spécialistes, soit à l'occasion d'éditoriaux ou d'homélies de la main de l'évêque du lieu⁸⁴¹. Le 13 novembre, Mgr Despierre, évêque de Carcassonne, reprend en chaire les points importants de "Gagner la paix". L'accent est mis sur la distinction entre éthiques individuelle et collective. Reste que l'impératif de paix fonde pour lui la colonne vertébrale de la déclaration⁸⁴². Des évêques comme Mgr Daloz prennent subrepticement leurs

⁸³⁶ ANONYME, "Des personnalités protestantes critiquent la position de l'assemblée de La Rochelle", *Le Monde*, 19 décembre 1983

⁸³⁷ France Quéré livre notamment un texte sur le pacifisme dans *La Croix* des 11 et 12 décembre 1983. Dans un style lyrique : "Qu'on leur rende au moins cette justice : le dégoût de vivre, la philosophie de l'absurde, la quête éplorée de sens, ils les laissent à ces âmes de luxe qui dans leur société d'abondance ont eu loisir de choyer leurs douleurs métaphysiques".

⁸³⁸ ANONYME, "Des personnalités protestantes critiquent la position de l'assemblée de La Rochelle", *op. cit.*

⁸³⁹ "Une cinquantaine de protestants ont signé le manifeste ci-dessous hostile au vœu *La lutte pour la paix* adopté par l'Assemblée de la Fédération protestante de France à La Rochelle", *Snop*, n°526, 4 janvier 1984

⁸⁴⁰ Entretien avec l'auteur, novembre 2000

distances avec le texte de Lourdes. "Je n'ai pas l'intention de me défendre ni d'exposer mes propres préférences : je me sens naturellement solidaire de mes frères dans l'épiscopat, et c'est dans cette solidarité que je m'exprime", semble obligé de préciser l'évêque de Besançon dans une tribune à *La Croix*⁸⁴³. A cette occasion Mgr Daloz reconnaît même les difficultés que connaît l'épiscopat dans sa fonction pastorale. Il convient également du caractère contestable de la méthode épiscopale pour l'écriture de "Gagner la paix". Sous sa plume, ce texte n'est qu'une première étape pour un débat à vivre au niveau des corps intermédiaires de l'Église : "comme cela avait été le cas pour les nouveaux modes de vie - pas seulement avec (ou contre!) les évêques, mais entre les opinions et les groupes"⁸⁴⁴.

Pour sa part, Mgr Gaillot persiste dans la contestation. Le 19 novembre, *La Croix* lui ouvre ses colonnes pour une mise au point sur un mode revendiqué comme "contemplatif". S'inscrivant sous le patronat du cardinal Suhard, l'évêque d'Evreux revendique une parole prophétique. Le discours de Jean-Paul II du 12 novembre 1983 à l'Académie pontificale des sciences sur le pouvoir des "prophètes désarmés" est

⁸⁴¹ Mgr PANAFIEU, "Une journée de jeûne", *Bulletin diocésain d'Aix*, 21, décembre 1983 ; Mgr THOMAS, "Résister au mal pour construire la vraie paix", *Bulletin diocésain d'Ajaccio*, 23, décembre 1983 ; Mgr THOMAS, "Engagés en Église pour déraciner la guerre et construire la paix (analyse des différents documents des évêchés d'Europe et des États-Unis)", *Bulletin diocésain d'Ajaccio*, 23, décembre 1983 ; Mgr GAILLOT, "Gagner la paix, mais comment ?", *Bulletin diocésain d'Evreux*, 23, décembre 1983 ; Mgr TAVERDET, "Ensemble gagner la paix", *Bulletin diocésain de Langres*, 20, décembre 1983 ; Mgr DE SAINT-BLANQUAT, "Ensemble, gagnons la paix", *Bulletin diocésain de Montauban*, 22, décembre 1983 ; Mgr STREIFF, "Gagner la paix", *Bulletin diocésain de Nevers*, 21, décembre 1983 ; Mgr COFFY, "Gagner la paix", *Bulletin diocésain d'Albi*, 21, novembre 1983 ; ANONYME, "Aux avant-gardes de la paix - thème des journées régionales de Pax Christi", *Bulletin diocésain de Annecy*, 20, novembre 1983 ; Mgr BOUCHEX, "Gagner la paix", *Bulletin diocésain d'Avignon*, 21, novembre 1983 ; Mgr VIGNANCOUR, "Semaine de la paix", *Bulletin diocésain de Bourges*, 20, novembre 1983 ; Mgr RABINE, "Gagner la paix", *Bulletin diocésain de Cahors*, 22, novembre 1983 ; Mgr BERNARD, "Gagner la paix", *Bulletin diocésain de Nancy*, 20, novembre 1983 ; Mgr CADILHAC, "Gagner la paix", *Bulletin diocésain de Nîmes*, 20, novembre 1983 ; Mgr PICANDET, "Gagner la paix", *Bulletin diocésain d'Orléans*, 20, novembre 1983 ; Mgr HONORÉ, "Gagner la paix", *Bulletin diocésain de Tours*, 27, novembre 1983 ; Mgr LUSTIGER, "Jeûner pour la paix", *Paris Notre-Dame*, 1, 17 novembre 1983. Le secrétariat national de la conférence des évêques de France recense plus de 200 articles de journaux entre le 8 novembre 1983 et février 1984 à propos de *Gagner la paix*. Mgr DECOURTRAY, "Pour gagner la paix", *Église de Lyon*, n°2, janvier 1984 ; P. Jérôme Régnier, "Découvrir le document *Gagner la paix*", *Bulletin diocésain d'Arras*, n°3, février 1984 ; PRÊTRES OUVRIERS, "Gagner réellement la paix", *Corbeil Info 91*, n°13, mars 1984 ; Mgr FIHEY, "Après *Gagner la paix*", *Bulletin diocésain de Coutances*, n°17, mars 1984 ; Mgr SCHMITT, "D'un cœur nouveau naît la paix", *Bulletin diocésain de Metz*, n°2, janvier 1984 ; Mgr ABELE, "Construisons la paix, un défi : l'Évangile", *Bulletin diocésain de Digne*, n°2, janvier 1984 ; ANONYME, "Rencontre de Mgr Badré et des non-violents", *Bulletin diocésain de Bayeux*, n°5, mars 1984 ; ANONYME, "Évangile et non-violence", *Bulletin diocésain d'Evreux*, n°4, février 1984 ; ANONYME, "Un débat à deux voix, devant la menace nucléaire : dissuasion ou non violence ?", *Bulletin diocésain d'Arras*, n°6, mars 1984 ; ANONYME, "Dissuasion nucléaire - Contestations pacifistes", *Bulletin diocésain de Lille*, n°5, mars 1984.

⁸⁴² ANONYME, "Mgr Jacques Despierre : La non-violence est-elle transposable aux États ?", *La Croix*, 4 et 5 décembre 1983

⁸⁴³ Mgr DALOZ, "Personne n'a le monopole de l'Évangile", *La Croix*, 4 et 5 décembre 1983

⁸⁴⁴ *Ibid*

également cité. En cela, Mgr Gaillot récuse l'accusation portée contre lui quant à un non-respect de la collégialité. "Jouant avec l'Église le jeu de la collégialité, je reviens pour finir à notre texte de Lourdes pour souligner qu'il entend ne pas être un document terminal excluant désormais tout débat"⁸⁴⁵.

Le 20 novembre, Mgr Rol rappelle à ses diocésains le caractère moralement acceptable de la dissuasion nucléaire en l'état actuel des relations internationales. L'analyse épiscopale se fonde essentiellement sur une appréhension spirituelle du problème. La société française ne participera à la paix qu'en renouant avec ses racines spirituelles qui nourrissent à la fois son histoire et son identité. "Quand s'oublie la justice et la solidarité, quand les étrangers et les immigrés se voient reprocher de remplir les berceaux et les classes maternelles que nous laissons vides, quand l'amour est sans vie et la vie sans amour, quand la famille est ruinée, quand les partis et les groupes se jettent l'anathème, quand la foi est systématiquement brocardée, l'absolu devient relatif et le relatif absolu. Alors l'inspiration profonde d'une nation se perd et le pays tout entier doute de son identité et de sa vocation"⁸⁴⁶. Ce diagnostic établi, les catholiques sont invités à se constituer en groupes restreints pour discuter le texte épiscopal. A Bayeux, Mgr Picandet reprend sensiblement les termes de la démarche de Mgr Rol. "Chers frères chrétiens, chers amis de bonne volonté, lisez et relisez intégralement la longue déclaration des évêques de France"⁸⁴⁷.

Le 8 janvier 1984, Mgr Fihey revient sur "Gagner la paix" en l'Église Saint-Louis des Invalides, à l'occasion du dimanche de la paix. Le vicaire aux armées adopte une lecture civilisationnelle du problème de l'armement et justifie par la même le détour opéré par les évêques de France pour analyser un contexte dominé par les idéologies matérialistes et les appétits de puissance. "Evêques français nous avons dit aussi que dans cette situation de détresse, il fallait d'abord sauvegarder la paix précaire qui subsiste et que les valeurs fondamentales qui nous motivent et façonnent notre patrie devaient être défendues, faute de quoi nous serions comme des otages face aux puissances qui entendraient nous asservir"⁸⁴⁸.

Une presse chrétienne provoquée au débat

Le débat animé par *Témoignage chrétien* porte précisément sur la méthode de production, d'énonciation puis de diffusion du texte. Il n'est alors pas question de refuser aux évêques une parole politique. Traditionnellement, un tel positionnement épiscopal sied particulièrement à la gauche chrétienne pour qui le paradigme politique perdure. C'est d'ailleurs sur un défaut de représentativité que la critique se fonde. L'ancien rédacteur en chef de *Témoignage chrétien*, André Mandouze récuse toute possibilité

⁸⁴⁵ Mgr GAILLOT, "Gagner la paix : un simple mot", *La Croix*, 19 novembre 1983

⁸⁴⁶ Mgr ROL, "Gagner la paix", *Église d'Angoulême*, n°21, 20 novembre 1983

⁸⁴⁷ Mgr PICANDET, "Gagner la paix", *La vie diocésaine*, 27 novembre 1983

⁸⁴⁸ Mgr FIHEY "Gagner la paix : d'un cœur nouveau naît la paix", *Église dans le monde militaire*, janvier 1984

d'incarner l'opinion de l'ensemble des chrétiens sur un tel sujet⁸⁴⁹ :

Ce qui n'est pas admissible, c'est que, à coups d'habiletés de casuistes, les évêques prétendent faire endosser à tous les chrétiens de France une position qui ne saurait se déduire de l'Écriture Sainte et qui rappelle un peu trop les bénédictions d'armes de tout acabit accordées au long des siècles par des prélats généreusement sacrilèges.

Abandonnant toute verve, le secrétaire de la commission étaye sa critique parue dans *Le Monde* du 12 novembre. Acteur privilégié de la réflexion ecclésiale sur la paix, Pierre Toulat s'étonne de l'absence de concertation et du mode de production de "Gagner la paix"⁸⁵⁰ :

Ayant lu, le 9 juillet, dans un journal du soir, que les évêques français " voulaient consulter le plus largement possible", en vue d'une prise de position sur les problèmes de défense, nous pensions qu'une occasion serait offerte à ce groupe de travail ou à la commission d'exprimer oralement un avis aux rédacteurs du texte épiscopal... Comme tout le monde, j'en ai appris, par la presse, la publication.

Ce constat établi, Pierre Toulat fonde ses espoirs sur la possibilité de poursuivre la discussion *a posteriori*. Celle-ci apparaît d'autant plus déterminante que les textes produits successivement par la commission Justice et paix et l'assemblée plénière de l'épiscopat offrent des contrastes saisissants quant à l'évaluation de la situation. "Il y a une estimation morale différente à propos de la stratégie anti-cités", relève Pierre Toulat. Par ailleurs, quand les évêques français légitiment la dissuasion nucléaire comme moindre mal, Justice et Paix propose une analyse critique de la dissuasion nucléaire française tant sur le plan technique qu'éthique.

Le directeur de *La Lettre*, Jacques Chatagner déplore "qu'encre une fois les belles paroles sur la concertation et le dialogue dans l'Église se sont révélées lettre morte"⁸⁵¹. L'absence de coordination des évêques avec la commission française de Justice et paix cristallise les débats. Jacques Chatagner regrette que les quelques laïcs consultés le soient pour leurs seules compétences techniques. Telle méthodologie induit une ligne contestable du texte⁸⁵² :

Les évêques avaient le choix : le discours du pouvoir, ou celui du prophète qui alerte et ouvre des voies nouvelles. Ils ont fait le mauvais choix. Car les rares ouvertures que contient la déclaration sont réduites à rien, notamment par l'opposition faite entre éthique individuelle et éthique collective. On entend seulement la voix du réalisme et de la raison. Mais si l'Église n'a rien d'autre à dire que le monde, pourquoi parle-t-elle ?

Le 4 décembre, *La Croix* ouvre à nouveau son forum à ses lecteurs pour discuter les

⁸⁴⁹ André MANDOUZE, "Quand les évêques jouent les stratèges...", *Témoignage chrétien*, 2054, 21 novembre 1983

⁸⁵⁰ Pierre TOULAT, "Une estimation morale différente", *Témoignage chrétien*, 2054, 21 novembre 1983

⁸⁵¹ Jacques CHATAGNER, "Si l'Église n'a rien d'autre à dire...", *Témoignage chrétien*, 2054, 21 novembre 1983

⁸⁵² *Ibid*

points contestables du texte épiscopal. Cette initiative intervient alors que du 5 au 11 décembre est organisée la Semaine de la paix. A cette occasion, Pax Christi est mandaté par l'épiscopat pour organiser réflexions et prières au cours de cette semaine, en vue de la Journée mondiale de la paix qui doit avoir lieu le 1^{er} janvier 1984 selon les vœux de Jean-Paul II. *La Croix* publie, entre autres correspondances, un courrier dans lequel Pierre Parodi conteste les méthodes de l'épiscopat français pour sa réflexion ainsi que le discrédit qu'il porte sur l'action non-violente⁸⁵³ :

Les évêques américains, quand ils travaillaient à leur texte sur la paix, réservaient la moitié de leur temps à la prière. Je demande à mes frères évêques français : "Avez-vous eu le temps, à propos de ce texte si important pour notre vie à tous, de l'approfondir, d'échanger, de prier surtout, en invoquant l'Esprit ?" [...] Vous n'arrêtez pas de dénoncer l'utopisme, la naïveté des non-violents, des pacifistes. Ne croyez-vous pas que le comble de la naïveté est de croire que tout en étant prêt - les esprits et les armes - le crime ne se fera pas, parce que dans un enseignement chrétien de la paix vous aurez dit que la légitimité du passage de la menace à l'acte est problématique ?

C'est d'ailleurs précisément la distinction entre la menace et l'emploi qu'André Laudouze dénonce, dans un texte intitulé "La deuxième mort de Mgr Riobé", "l'incohérence de l'argumentation" épiscopale⁸⁵⁴. *La Croix*, oppose alors le document de Pax Christi d'avril 1983, *Eléments de réflexion sur la dissuasion nucléaire française*, et "Gagner la Paix".

A rebours de la contestation, René Coste persiste à soutenir l'épiscopat français à l'occasion du commentaire qu'il dispense dans *La Croix* le 7 décembre. Le professeur de l'institut catholique de Toulouse déplace les lignes du débat de la réflexion sur la non-violence à son champ théologique de prédilection qu'est celui de la charité. Se fondant à la fois sur "la grande tradition théologique concernant la guerre et la paix et les conceptions fondamentales de la moralité à la lumière de la foi" ainsi qu'au droit des conflits armés et son principe de proportionnalité, René Coste impose le principe de charité comme principe suprême de toute théologie au détriment de la non-violence. En cela, le théologien réaffirme l'unité de la loi morale qui s'adresse conjointement aux États et aux particuliers⁸⁵⁵ :

Ce qu'on doit demander aux États, comme aux simples particuliers, c'est seulement de s'efforcer de vivre la non-violence dans toute la mesure du possible, car le commandement évangélique suprême est celui de la charité (avec sa composante radicale de justice).

Réunis pour leur quatrième rencontre annuelle les 14 et 15 décembre 1983, les conseils permanents catholique et luthéro-réformé ne manquent pas d'évoquer les deux textes publiés en novembre depuis Lourdes et La Rochelle. Le secrétariat de l'épiscopat français diagnostique alors une nécessaire réévaluation du magistère et de son exercice. Les textes "ont été l'un et l'autre critiqués à l'intérieur même des Églises qui les ont proposés,

⁸⁵³ ANONYME, "Les ratés de la concertation", *La Croix*, 4 et 5 décembre 1983

⁸⁵⁴ ANONYME, "De la menace à l'emploi de l'arme nucléaire", *La Croix*, 4 et 5 décembre 1983

⁸⁵⁵ René COSTE, "La non-violence et les États", *La Croix*, 7 décembre 1983

ce qui souligne la difficulté d'une parole unique et l'existence de fait d'une pluralité d'opinions à l'intérieur des Églises"⁸⁵⁶.

Très vite, il apparaît que les évêques se sont laissé surprendre par l'audience de leur document. L'ampleur de la contestation en déconcerte plus d'un, parmi lesquels Mgr Etchegaray : " Et moi qui me retrouve avec en mains un document épiscopal pour la paix, criblé de flèches dès son lancement à Lourdes"⁸⁵⁷. Tant et si bien que l'ancien président de la conférence épiscopale aurait tendance à vouloir minorer la portée du texte. "Seigneur, tous ces crépitements autour d'un petit texte sur la paix ne me font pas peur, ne me découragent pas"⁸⁵⁸.

Le succès de "Gagner la paix" dépasse de loin la sphère catholique. Dans le champ intellectuel français, André Glucksmann accueille le texte avec enthousiasme. Le nouveau philosophe salue, dans *Le Monde*⁸⁵⁹, le réalisme français contre l'irresponsabilité de l'épiscopat américain dont il pourfend la lettre pastorale sur la paix dans son essai *La force du vertige* : "connaissez-vous d'autres remèdes préventifs au système concentrationnaire ?... Chers évêques, l'homme ne vit pas que de vie. Il trouve des raisons de vivre... Le prix de la vie est quelquefois la mort"⁸⁶⁰. En février 1984, la revue *Esprit* consacre ses pages "controverses" aux documents des épiscopats américain et français. Stanley Hoffmann et Pierre Hassner y discutent les deux points de vue épiscopaux au plan philosophique et géopolitique⁸⁶¹.

En marge de la critique intellectuelle et éditoriale essentiellement menée par *Témoignage chrétien*, des groupes de protestation se constituent parmi lesquels deux "collectifs" de prêtres-ouvriers. Par ailleurs, l'action catholique reprend l'initiative alors que ses mouvements du monde ouvrier viennent à peine d'obtenir à Lourdes un accord avec l'épiscopat sur la mission en monde ouvrier. L'équipe nationale de l'action catholique de l'enfance-monde ouvrier, le bureau exécutif de l'action catholique ouvrière, le bureau national de la jeunesse ouvrière chrétienne, l'équipe nationale des prêtres-ouvriers et la commission nationale des religieuses en monde ouvrier publient un communiqué commun pour exprimer leurs déceptions à l'égard du texte épiscopal⁸⁶² :

Nous aurions préféré : Une parole publique d'Église réalisée dans le dialogue et

⁸⁵⁶ ANONYME, "Rencontre des conseils permanents catholique et luthéro-réformé", *Snop*, n°525, 21 décembre 1983

⁸⁵⁷ Mgr ETCHEGARAY, "Prière pour gagner la paix", *L'Église aujourd'hui à Marseille*, n°40, 11 décembre 1983

⁸⁵⁸ *Ibid*

⁸⁵⁹ André GLUCKSMANN, "Qu'est-ce qu'un intellectuel ?", *Le Monde*, ... novembre 1983

⁸⁶⁰ André GLUCKSMANN, *La force du vertige*, Paris, Grasset, 1983, 380 pages

⁸⁶¹ Stanley HOFFMAN & Pierre HASSNER, "Les Églises contre la dissuasion", *Esprit*, 86, février 1984, pp. 206-212

⁸⁶² ANONYME, "Le document épiscopal est contesté par des mouvements d'action catholique", *Le Monde*, 19 décembre 1983 ; ANONYME, "La paix par l'engagement de tous", *La Croix*, 26 novembre 1983

la concertation avec tous ceux qui, dans l'Église et hors de l'Église, œuvrent pour la paix. Que cette parole des évêques ne désigne pas de manière partisane ce qui leur paraît la menace principale pour la paix, en renforçant ainsi la logique des blocs et, par conséquent l'éventualité d'une nouvelle guerre. Une parole qui ne soit pas une prise de position. Même si elle reconnaît l'efficacité à long terme de la non-violence, elle n'invite pas suffisamment à imaginer des chemins nouveaux pour la paix entre les peuples, quelles que soient les races et les nations. (...)

Par ce communiqué, l'action catholique investit un débat dont les contours se précisent autant que les potentiels animateurs. En quelques semaines, une "coordination nationale" - *Coordination 24* - s'établit au couvent dominicain de Montpellier et appelle à un "jeûne total et public" pour le 24 décembre 1983 "en réparation du tort que le texte de l'épiscopat nous paraît apporter à la cause de la paix"⁸⁶³. Le général Jacques de Bollardière, Alfred Bour, le dominicain Jean Cardonnel, le père Christian Delorme, Daniel Guette, Monique Hébrard, Christian Mellon, Pierre et Thérèse Parodi, Joseph Robert, Philippe Warnier et des collaborateurs de *Témoignage chrétien* se comptent parmi les signataires de l'appel. Près de quatre-vingt dix groupes chrétiens répondent à l'appel dans diverses églises et cathédrales de Toulouse à Amiens, de Brest à Digne. À l'exception notable de Paris. Ces groupes adressent des courriers à leurs évêques pour leur demander de reconsidérer leur position. A Bayeux, Mgr Badré rencontre les jeûneurs de son diocèse pour prendre date et reprendre le débat de la paix⁸⁶⁴.

Relais traditionnels de la parole épiscopale, les *Cahiers de l'actualité religieuse et sociale* dissimulent mal leur malaise tant sur le fond que sur la forme du document. Spécialiste de la pensée sociale de l'Église, Denis Maugenest (s.j.) introduit dans un éditorial sévère le dossier consacré à "Gagner la paix"⁸⁶⁵ :

La déclaration est assez homogène dans le style et assez vive dans le ton ; relativement brève, elle est accessible et lisible. Pourtant, on regrettera qu'elle soit nettement moins travaillée que les déclarations allemande et américaine - et que son poids soit par conséquent moindre que le leur : l'exclamation y tient lieu parfois d'argumentation ; telle ou telle analyse (par exemple, le contrôle de l'emploi de l'arme nucléaire) n'est pas suffisamment développée ; telle ou telle référence à un penseur politique est malheureuse ; enfin, on peut discuter la désignation explicite de l'adversaire potentiel au risque d'une vision dualiste et seulement idéologique qui ne fait pas justice des réalités plus complexes de ce temps.

Au mois de février 1984, une note du mouvement des cadres chrétiens (MCC) salue le texte "Gagner la paix" pour son "refus de canoniser le pacifisme, moyen ambigu de progresser vers la paix et certitude que seule une analyse réaliste des tensions et des crises pourra amener les nations à les réduire progressivement"⁸⁶⁶. Tout en regrettant cependant les "sources apparemment unilatérales du document", le MCC salue l'équilibre

⁸⁶³ *Ibid*

⁸⁶⁴ ANONYME, "Bilan d'un jeûne", *Témoignage chrétien*, 2061, 9 janvier 1984

⁸⁶⁵ Denis MAUGENEST, "Gagner la paix", *Cahiers de l'actualité religieuse et sociale*, 278, 15 décembre 1983, p. 665

du texte de l'épiscopat français "en dehors des sentiers cléricaux" creusés par ses homologues américain et allemand.

Fissures dans la collégialité

La méthode qui prévaut pour la rédaction du texte laisse perplexe l'éditorialiste. La production, l'adoption ainsi que la diffusion de "Gagner la paix" laissent présager d'un affaiblissement conséquent de la collégialité au sein de l'épiscopat. Les deux abstentions et huit refus épiscopaux traduisent un malaise certain chez les évêques français selon l'auteur qui ne voit dans l'activisme public de Mgr Gaillot qu'un facteur démultiplicateur d'un phénomène préexistant. La rédaction du document en équipe restreinte à l'occasion d'une session plénière exceptionnellement courte consacrant une "décentralisation de l'Église"⁸⁶⁷ annonce une mutation de l'exercice magistériel de l'épiscopat français⁸⁶⁸. Trois ans après, Mgr Le Bourgeois confirme que l'adoption puis la réception de "Gagner la paix" est décisive dans la manière d'appréhender le ministère épiscopal⁸⁶⁹ :

Prenons l'exemple de la déclaration de l'épiscopat en 1983 à propos de l'armement atomique : "Gagner la paix". Personnellement, j'ai signé, je le reconnais, mais j'ai hésité à le faire. Aujourd'hui, je ne le ferais plus. J'ai été sincèrement content que quelques-uns disent ouvertement qu'ils n'étaient pas d'accord. Je crois qu'à ce moment-là, à contre-courant, ils expriment quelque chose d'important. Le fait même que ce sont des évêques, donne plus de poids à leur intervention.

La position de l'évêque d'Autun ne semble pas marginale au vu des déclarations du conseil permanent des 12-15 décembre 1983. Le président de la commission Justice et Paix, Mgr Ménager, regrette de ne pas avoir été sollicité pour la rédaction de "Gagner la paix". La commission n'ayant pas le statut de "commission épiscopale", la critique de Mgr Ménager doit de fait être relativisée d'autant qu'elle porte davantage sur la méthode que sur le fond. En revanche, les déclarations du président de l'épiscopat, au sortir de la réunion, sont davantage équivoques en ce qu'elles tendent à contredire le texte de Lourdes. Celles-ci prennent la forme d'un vœu : "que soient bannies de partout, effectivement, simultanément et publiquement, toutes les armes, plus redoutables les unes que les autres, dont se dotent les États"⁸⁷⁰. Invité de l'émission de RMC pour l'émission "Église d'aujourd'hui", le président de la conférence épiscopale persiste à atténuer la portée du texte⁸⁷¹.

⁸⁶⁶ ANONYME, "Le MCC et la dissuasion", *Témoignage chrétien*, 20 février 1984

⁸⁶⁷ Bertrand CASSAIGNE, "Un pari sur les diocèses", *Cahiers d'actualité religieuse et sociale*, 275, 15 décembre 1983, pp. 689-692

⁸⁶⁸ Joseph LIMAGNE, "Vers un renforcement du pouvoir de l'évêque", *Actualité religieuse dans le monde*, décembre 1983

⁸⁶⁹ Mgr Le BOURGEOIS & Jean-Philippe CHARTIER, *Un évêque français*, Paris, Desclée de Brouwer, 1986, page 201

⁸⁷⁰ Gwendoline JARCZYK, "Un rappel à l'unité", *La Croix*, 17 décembre 1983

⁸⁷¹ Henri TINCQ, "Un appel à l'unité", *La Croix*, 24 décembre 1983

A l'occasion de son quarante-neuvième numéro, la revue *Alternatives non-violentes* fête son dixième anniversaire. Elle y publie une interview de Mgr Gaillot réalisée avant la réunion de Lourdes 1983. L'évêque d'Evreux explique les raisons pour lesquelles il a soutenu un objecteur de conscience Michel Fache, lors de son procès. La figure de Mgr Riobé est alors évoquée. Mgr Gaillot exprime par ailleurs son admiration pour les évêques américains, espérant que l'Église de France sera capable d'organiser telle consultation pour "aborder courageusement les questions de défense, de stratégie nucléaire, de défense populaire non violente". Un temps pressenti pour participer à la réflexion française sur la paix, Mgr Gaillot laissait déjà poindre dans l'interview une certaine défiance à l'égard de la tradition en matière de paix⁸⁷² :

Il est certain que la tradition non-violente n'est pas prise en compte dans les débats d'aujourd'hui. Peut-on parler de "guerre juste" quand la menace nucléaire pose un problème radicalement nouveau à la conscience de l'humanité.

Pour sa part, le *Journal de la Paix* du mouvement Pax Christi consacre un numéro spécial à la déclaration épiscopale "Gagner la paix" en janvier 1984⁸⁷³. Le numéro comporte une interview de Mgr Jullien et des éclairages divers apportés par Mgr Ernoul (président de la section française de Pax Christi), par le père Coste, Jacques Duquesne, etc. Le secrétariat de l'épiscopat salue la démarche du mouvement Pax Christi allant dans le sens d'un dialogue entre communautés. "Sans l'opinion, il est impossible de parvenir progressivement à un désarmement général, nucléaire et conventionnel, simultané et contrôlé"⁸⁷⁴. C'est ainsi que le Ceras organise une session sur le thème "le défi de la paix en Europe : aspects militaires, politiques, éthiques" du 31 janvier au 9 février 1984.

Après sa tribune dans *La Croix* du 18 novembre 1983, Jean Klein assure que "dans la mesure où les évêques ont fait largement écho, dans leur déclaration de Lourdes, aux préoccupations de Pax Christi, leur prise de position a été, dans l'ensemble, favorablement accueillie"⁸⁷⁵. Refusant de voir dans "Gagner la paix" une caution morale au nucléaire ainsi qu'une condamnation sans retour du bloc soviétique, le président de la section française de Pax Christi insiste sur la portée à donner au texte épiscopal. La section française de Pax Christi "continuera d'agir en restant fidèle à sa tradition qui postule le pluralisme des options politiques et le souci d'affirmer la spécificité de l'apport chrétien dans le combat pour la paix"⁸⁷⁶.

C/ "Gagner la paix" : une culture épiscopale du débat

De souvenir d'évêques, aucun texte n'avait suscité autant de débat que "Gagner la paix"

⁸⁷² ANONYME, "ANV a dix ans", *Témoignage chrétien*, 2059, 26 décembre 1983

⁸⁷³ COLLECTIF, "Gagner la paix", *Journal de la paix*, janvier 1984

⁸⁷⁴ ANONYME, "Gagner la paix, un numéro spécial du Journal de la paix", *Snop*, n°526, 4 janvier 1984

⁸⁷⁵ Joseph ROBERT, "D'un cœur nouveau pour la paix", *Témoignage chrétien*, 2060, 2 janvier 1984

⁸⁷⁶ *Ibid*

depuis le commentaire du message de Noël de Paul VI par Mgr Matagrín en 1976. La résurrection du débat ecclésial ne manque pas d'interroger l'épiscopat tandis que le monde intellectuel français croise les travaux du sociologue Alain Touraine sur la société civile et ceux du philosophe allemand Jürgen Habermas sur "l'agir communicationnel". L'Église enseignante est dans l'impératif de s'interroger sur son magistère et son exercice.

Le pluralisme catholique, une chance pour un nouveau pastoral ?

La réunion du conseil permanent les 12, 13 et 14 mars 1984 est l'occasion d'évaluer la réception de "Gagner la paix". La charge en revient au bureau d'études doctrinales. A cette occasion son président, Mgr Marcus, s'interroge sur l'accueil réservé aux déclarations épiscopales en général. La démarche ne manque pas de saveur dans la mesure où le bureau d'études doctrinales compte l'évêque d'Evreux parmi ses membres

877 :

Leur réception paraît fortement conditionnée par la sensibilité et les opinions reçues dans les diverses fractions de l'opinion publique. L'expression publique, faite non pas simplement de critiques, mais parfois d'une véritable défiance, amène à poser diverses questions. Celle, bien sûr, des procédures de concertation dans l'élaboration des textes, mais celle aussi de la bonne compréhension par les catholiques de la responsabilité d'enseignement des évêques et de la légitimité magistérielle. Ainsi, en tenant compte bien sûr de la portée qu'il faut lui donner, l'enseignement des évêques, ne saurait-il être tenu comme une opinion parmi d'autres.

Interpellé par l'adresse, Philippe Warnier ne tarde pas à réagir pour *Témoignage chrétien*. Le journaliste invite alors les évêques à réformer leurs méthodes de concertation et de production afin de "provoquer un nécessaire changement d'attitude de nombreux chrétiens, qui, à force de faire aux évêques le coup du mépris, risquent de perdre tout sens de l'Église"⁸⁷⁸.

Pour l'heure, la *Coordination 24* ne désarme pas. En juin 1984, trente-sept personnalités chrétiennes signent un appel pour l'élaboration d'une position sur la paix, la défense et l'armement nucléaire au terme d'un processus de concertation sur deux ans. Les débats s'organisent selon un cadre strict en cinq points : prise en compte de la menace collective que comporte l'arme nucléaire ; rigueur dans le choix de thèmes engageant directement les acteurs du débat ; examen critique de la politique de défense hexagonale ; acceptation du registre politique ; refus de polémiquer.

Il s'agit de l'élaboration patiente (il faudra du temps !), collective (les individus pourront apporter leur contribution mais les groupes seront privilégiés), œcuménique et pluraliste d'un texte sur "la paix, la défense et la dissuasion nucléaire", proposés par des chrétiens à leurs Églises et à l'opinion publique en France. Cette démarche s'inscrit dans la proposition faite par les Églises de prolonger le débat ouvert par de récentes déclarations, en faisant droit à la

⁸⁷⁷ DC, 15 avril 1984, 1872, page 437

⁸⁷⁸ Philippe WARNIER, "Les tâches des évêques et celle du peuple", *Témoignage chrétien*, 2072, 26 mars 1984

légitimité des divergences.

Dès le mois de juin 1984, Mgr Decourtray envisage la possibilité pour l'entreprise d'aller à son terme. Le vice-président de la conférence épiscopale anticipe alors sur l'orthodoxie d'une telle prise de parole. Prenant acte d'un effritement de l'unanimité épiscopale autour de "Gagner la paix", l'archevêque de Lyon tente de concilier velléités personnelles et nécessaire collégialité⁸⁷⁹ :

Il me semble aussi qu'il y a place pour une parole qui soit préparée par un travail en commun entre des groupes de chrétiens et des évêques, et qui soit signée ensemble. Si par exemple sur le problème de la paix nous arrivions à prononcer une parole sur ce sujet qui soit signée à la fois par des évêques et tout un éventail de chrétiens, ce pourrait être intéressant. Et je crois que ce serait possible. Ou encore, le texte pourrait être signé par les évêques en précisant qu'il a été préparé et accepté par un certain nombre de laïcs.

Pour sa part, Mgr Vilnet ne tarde pas à prendre connaissance du texte. "Je pense que l'approche tentée et le programme avancé - très contraignant - constituent un progrès très net par rapport aux premières réactions au texte épiscopal"⁸⁸⁰. Prêt à rencontrer les protagonistes de l'appel, le président de la conférence épiscopale insiste sur la nature "contraignante" du cadre proposé pour les débats. Le risque n'est pas nul que le groupe monopolise la parole dans l'Église. "Chaque groupe ne doit pas penser qu'il détient la totalité de la vérité : il apporte seulement sa pierre à l'ensemble de l'Église"⁸⁸¹.

A l'échelle continentale, Dublin accueille le forum européen des laïcs du 11 au 15 juillet 1984. Le thème de la rencontre est celui de "l'éducation à la paix". Le père Guy Régnier, responsable national de l'apostolat des laïcs, y accompagne une délégation française. Pour lui, "le forum n'a pas été d'un grand cru quant au contenu"⁸⁸². *La Croix* dénonce chez les participants une dérive moralisante au détriment d'un réel travail d'analyse pluraliste.

Les 140 délégués des 22 pays européens représentés n'en adoptent pas moins un message qui sonne comme un démenti à "Gagner la paix" pour la délégation française⁸⁸³ :

(...) Pour lutter contre les situations d'injustice et les vaincre, il faut en faire l'analyse sociale et développer une spiritualité authentique de la paix, qui soit à la base des actions pour la paix. Cette spiritualité authentique doit reconnaître la primauté de la justice par rapport à une stabilité et une fausse sécurité (...)

De son côté, la Mission de France publie le texte "Apprendre à bâtir la paix" en juin 1984. Signée de l'équipe centrale et de Mgr Rémond, évêque auxiliaire de la Mission de France,

⁸⁷⁹ Philippe WARNIER, "Foi, mission et communion", *Témoignage chrétien*, 2083, 11 juin 1984

⁸⁸⁰ Philippe WARNIER, "Le père Vilnet : évitons la croisade sans fin", *Témoignage chrétien*, 2084, 18 juin 1984

⁸⁸¹ *Ibid*

⁸⁸² Gwendoline JARCZYK, "Le risque du repli sur soi", *La Croix*, 24 juillet 1984

⁸⁸³ ANONYME, "Le message de Dublin", *La Croix*, 24 juillet 1984

cette déclaration est le fruit d'une concertation et de 200 amendements présentés lors d'une session en décembre 1983⁸⁸⁴. Dans une analyse politique de la situation, la Mission de France identifie les sources potentielles de conflit dans l'instabilité du Tiers-Monde, la prolifération d'armes atomiques, les guerres locales, la présence militaire étrangère dans divers pays ainsi que le terrorisme⁸⁸⁵ :

Nous sommes conduits inéluctablement à définir une politique de défense non basée sur la dissuasion nucléaire ; nous devons prioritairement supprimer les inégalités dans notre société et revoir les rapports avec le Tiers-Monde. C'est la justice qui fonde la paix.

Le contre-pied pris par rapport à "Gagner la paix" ne produit pourtant pas le consensus escompté au sein de la gauche chrétienne. Ainsi, *Témoignage chrétien* regrette-t-il la faiblesse de l'argumentation de la Mission de France quant à son refus de la dissuasion nucléaire. Mgr Lecrosnier et Jean Tartier, inspecteur ecclésiastique de l'Église luthérienne en pays de Montbéliard, préfacent une plaquette intitulée *La paix en partage - paroles pour la non-violence*. Celle-ci est l'œuvre de deux jeunes chrétiens de la région de Montbéliard. Auteurs précédemment d'une réflexion diffusée à 21000 exemplaires *Les lances seront brisées*, Jean-Michel Magnin et François Nageleisen apportent leur contribution "au débat sur la paix et la défense" souhaité par le collectif *Coordination 24* de Bernard Boudouresque et Christian Mellon. Les auteurs de la plaquette mettent en avant le concept de "défense populaire non violente" en rupture avec l'analyse déployée dans "Gagner la paix"⁸⁸⁶.

Réunis en comité national les 13 et 14 octobre 1984, les responsables du mouvement Vivre ensemble l'évangile aujourd'hui (VEA) publient une déclaration exprimant leurs réactions, leurs interpellations et leurs propositions d'action en faveur de la paix. Le mouvement dit "avoir beaucoup apprécié que les évêques prennent la parole dans le contexte international actuel de surarmement. Leur position est courageuse et prophétique, même si ce rôle n'est pas admis comme tel par l'ensemble des hommes". Certains membres du comité national émettent toutefois des réserves, parfois même des désaccords avec le texte épiscopal :

Ils ne désignent au départ qu'une seule idéologie, alors qu'il aurait été souhaitable de parler de l'ensemble des problèmes et des idéologies du monde. A quand une prise de parole de l'Église de France pour analyser l'idéologie capitaliste, observer ses effets dans son application pratique et en dénoncer ses excès et ses déviations qui sont souvent à l'origine des frustrations, de révoltes ou de violence ? Ils font une différence entre la morale individuelle et la morale collective. N'y a-t-il pas une contradiction avec l'Encyclique Pacem in terris : "la même loi morale qui régit la vie des hommes doit régler les rapports entre les États ?" Ils n'ont pas pris assez au sérieux la valeur de la non-violence, ni assez perçu sa dimension collective. - Ils parlent de gagner la paix et ne disent rien de

⁸⁸⁴ ANONYME, "ça s'apprend dès l'école", *La Croix*, 24 juillet 1984

⁸⁸⁵ ANONYME, "La Mission de France : non à la dissuasion !", *Témoignage chrétien*, 2 juillet 1984

⁸⁸⁶ Marie-Thérèse RENAUD, "La paix en partage", *La Croix*, 28 septembre 1984

la France qui vend des armes à des pays en guerre. C'est une omission regrettable. N'y a-t-il pas moyen de vivre autrement qu'en fabriquant des armes ? - Ils constatent le fait de la faim dans le monde, mais ils ne vont pas plus loin en condamnant l'armement, ce scandale intolérable pour les pauvres" (Paul VI). Le danger pour la Paix ne viendra-t-il pas des deux milliards de mal nourris et pas seulement de l'Est. Oserons-nous l'affirmer ?

Reste que l'interpellation épiscopale apporte des éléments stimulant pour dynamiser le mouvement dans sa réflexion en la matière, "par le changement des modes de vie ; par la pratique de la non-violence ; par l'engagement des organisations qui travaillent en faveur de la paix" auxquels "Gagner la paix" en appelle. Tout en rappelant ce devoir urgent d'engagement, le mouvement ne donne toutefois aucune consigne nationale à ses adhérents concernant leurs engagements pour la paix.

Le week-end de la Toussaint, Justice et Paix organise un colloque à l'Arbresle. 115 frères, sœurs dominicains et laïcs de France, Belgique, Etats-Unis, Suisse, Espagne, Costa-Rica et Irak sont réunis autour du thème "Paix, désarmement et Évangile". Au terme de la rencontre, une déclaration est signée pour dénoncer la "stratégie française de dissuasion nucléaire". Sans citer "Gagner la paix", les dominicains lui préfèrent le texte de l'épiscopat américain⁸⁸⁷.

Quelques semaines après, la réflexion se traduit par la publication d'un texte œcuménique en janvier 1985, "Construire la paix". *Témoignage chrétien* y voit même un cinglant démenti à "Gagner la paix" tant sur la méthode que sur le fond du texte. Il est l'œuvre du groupe mixte Justice et Paix - CSEI qui conteste la doctrine épiscopale sur la dissuasion selon deux niveaux d'analyse. Au plan stratégique d'abord, il constate une "érosion" de la doctrine à l'occasion des derniers développements techniques. Au plan moral ensuite, l'argumentation épiscopale selon laquelle "la menace n'est pas l'emploi" est largement contestée. Par ailleurs, le document insiste sur le fait que la construction de la paix ne se fera qu'au prix d'une analyse plurielle des racines de la guerre et son insécurité⁸⁸⁸ :

A s'hypnotiser sur la seule menace soviétique, on risque de négliger d'autres menaces, d'une autre nature : par exemple l'incapacité à maîtriser la crise économique, le désordre monétaire, ou bien la montée xénophobe, le terrorisme, la répartition inégale des richesses et des populations...

"Le présent texte n'est pas une déclaration, n'est qu'un document de réflexion sur des thèmes liés entre eux, dont chacun a besoin d'être développé et discuté", précise Mgr Fauchet, président de la commission française Justice et Paix⁸⁸⁹. Trois réunions sont ainsi organisées à l'été puis à l'automne pour que le texte soit débattu et amendé.

Au terme de deux ans de travail et de concertation qui ont réuni des centaines de personnes et de groupes, *La Croix* peut publier le texte "La paix autrement : se défendre sans se renier", dans son édition du 6 mars 1986⁸⁹⁰. Un collectif "Paix autrement" réunit

⁸⁸⁷ ANONYME, "Les dominicains et la dissuasion", *Témoignage chrétien*, 2105, 12 novembre 1984

⁸⁸⁸ ANONYME, "Construire la paix", *L'actualité religieuse dans le monde*, février 1985

⁸⁸⁹ Mgr FAUCHET, "Explorer d'autres voies que la dissuasion nucléaire", *Témoignage chrétien*, 2117, 4 février 1985

les plumes du père Bernard Boudouresque, de la Mission de France, de maître Christophe Deltombe, président de Vie nouvelle, du père Christian Mellon (s.j.), du Ceras, du dominicain Bernard Quelquejeu, du père Pierre Toulat et du journaliste Philippe Warnier. Pas moins de sept mouvements se déclarent en accord avec le texte : le MRJC, le CMR, les équipes enseignantes, la JEC, Vie nouvelle, le mouvement international de réconciliation et la branche capucine de Justice et Paix. Une cinquantaine de groupes chrétiens se solidarise ainsi que des personnalités comme Madame de Bollardière, le père Chenu, Gabriel Marc, Christian Delorme, Pierre Pierrard ou Jean Toulat.

L'épiscopat français et le débat intellectuel

Parole de laïcs, le document est également celle de cinq évêques qui apposent leurs signatures au bas du document. Mgrs Bescond, Gaillot, Herbulot, Lecrosnier⁸⁹¹ et Rémond constituent le quintette épiscopal signataire. A elle seule, la présence du père Gaillot justifie pour *La Croix* de comparer "La paix autrement" avec "Gagner la paix". Ainsi, tandis que l'assemblée plénière évoque la dissuasion nucléaire comme "logique de détresse", le collectif "la paix autrement" qualifie d'immorale la menace de riposte nucléaire. "Peut-on dans un domaine aussi grave en rester aux seuls principes théoriques ?", critique Yves de Gentil-Baichis pour qui, "sur ce dernier point, le texte n'est pas totalement convaincant. Mais il a le mérite de poursuivre le débat ouvert par les évêques à Lourdes et de stimuler notre lucidité sur ces questions vitales"⁸⁹².

Sollicité par le quotidien catholique, Mgr Jullien refuse de voir dans "La paix autrement" une "machine de guerre contre "Gagner la paix"⁸⁹³. L'évêque de Rennes s'efforce même de trouver des points de convergence aux deux textes prenant leur source dans une démarche évangélique. Reste les dissonances propres au texte "La paix autrement" liées à la pluralité de ses signataires. Le père Jullien relève avec attention les noms des personnalités parties prenantes au manifeste pour tenter de cerner les contours et la cohérence réunissant ces réseaux et personnalités hétéroclites. Pris au jeu des signatures et de la représentativité des acteurs dans le débat d'idée, la sphère catholique épouse les formes de la société intellectuelle française classique forgée pour partie au jeu des signatures⁸⁹⁴ :

C'est l'œuvre d'un collectif : certains signataires sont pour la non-violence totale ; d'autres acceptent - provisoirement, comme les évêques - la dissuasion nucléaire. Il est donc difficile de se situer par rapport à une partition à plusieurs

⁸⁹⁰ COLLECTIF, *La paix autrement*, 1986, 30 pages

⁸⁹¹ Précisant avoir accordé son accord global au texte sans avoir pris part à sa rédaction, Mgr Lecrosnier se réjouit que celui-ci porte la marque du débat. Mgr LECROSNIER, "La paix autrement - se défendre sans se renier", *Bulletin diocésain de Besançon-Belfort*, n°6, 23 mars 1986

⁸⁹² Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Un cri d'alarme mais...", *La Croix*, 6 mars 1986

⁸⁹³ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Gagner la paix, tôt ou tard, autrement", *La Croix*, 12 mars 1986

⁸⁹⁴ *Ibid*

voix.

Sur le fond, le père Jullien reconnaît une divergence de fond entre les deux textes sur l'appréhension des données géopolitiques. Il n'en demeure pas moins que "le texte se montre très rigoureux dans sa critique du système dissuasif français". Et l'évêque de Rennes de déplorer aussitôt que "sa vigilance se relâche quand il apprécie la crédibilité d'une résistance non-violente ou d'une dissuasion classique". Or, pour le moraliste, "l'appréciation morale s'enracine dans ces analyses de situation, sans pour autant s'y réduire", insiste-t-il. Mgr Jullien n'oublie pas, par ailleurs, que les signataires de "La paix autrement" ont été, pour partie, de farouches adversaires de "Gagner la paix" et du mode opératoire qui a prévalu à son adoption. La vigueur du propos du dernier texte laisse l'évêque de Rennes pour le moins dubitatif : "La paix autrement" récuse le jugement prudentiel des évêques et du Pape. Il est même plus directif que les évêques et plus magistral que le "magistère".

Par-delà les divergences affichées, le père Jullien voit cependant un consensus se dessiner autour de trois points qu'abordaient "Gagner la paix" : "un accord global sur la dissuasion nucléaire "même si la ligne générale de "La paix autrement" s'en écarte, à condition de tout faire pour en sortir", "la nécessité de doubler cette dissuasion par une dissuasion civile" et "l'urgente nécessité du développement". Le 15 avril 1986, *La Croix* tente d'éprouver ce consensus en ouvrant son forum à l'ancien chef d'état major de l'armée de terre, le général Jean Delaunay, au dominicain Bernard Quelquejeu et à l'ancien rédacteur en chef de la revue *Défense nationale*, le contre-amiral Olivier Sevaistre. Le général, auteur de *La foudre et le cancer*⁸⁹⁵, indique avoir été sollicité par le collectif "La paix autrement". Il justifie son refus de signer le document du fait du caractère irréaliste et utopique du pacifisme⁸⁹⁶.

Pour sa part, le père Quelquejeu dénonce l'attitude de Mgr Jullien qui refuse la moindre filiation de "La paix autrement" avec la lettre pastorale de l'épiscopat américain en matière nucléaire. Dénonçant les pressions de Rome pour modifier le texte américain, le dominicain met en avant le document de la conférence épiscopale écossaise, du 1^{er} janvier 1985, qui juge immoral d'user de la menace nucléaire⁸⁹⁷. Interpellé, l'évêque de Rennes ne renonce pas au dialogue et réclame un droit de réponse à *La Croix* qui lui accorde dans son édition du 24 avril 1986. L'auteur de "Gagner la paix", reprend les propos du père Quelquejeu affirmant que "pour qui lit le texte américain sans préjugé, il est manifeste que, au moins pour ce qui concerne la menace, les évêques apportent bien des éléments nuancés et qu'ils laissent finalement la question en suspens, sans répondre "oui". On peut même affirmer qu'ils inclinent plutôt vers non". Mgr Jullien prend le père Quelquejeu au mot et le lecteur de *La Croix* pour témoin. "Une "acceptation conditionnelle" est-elle un oui ou un non ? Les lecteurs pourront apprécier "sans préjugés", ironise-t-il⁸⁹⁸.

⁸⁹⁵ Jean DELAUNAY, *La foudre et le cancer*, Paris, Pygmalion, 1985, 246 pages

⁸⁹⁶ Jean DELAUNAY, "Les réactions d'un général chrétien", *La Croix*, 15 avril 1986

⁸⁹⁷ Bernard QUELQUEJEU, "Sur la position des évêques américains", *La Croix*, 15 avril 1986

Réunis le 3 juin 1986 à Trèves, les évêques de Metz, Luxembourg et Trèves réfléchissent sur le nucléaire dans le cadre de leur rencontre bisannuelle. Une déclaration critique quant à l'ouverture de la centrale nucléaire de Cattenom programmée pour l'automne 1986. La publication de cette déclaration suscite un abondant courrier adressé aux évêques signataires. Quelques semaines après, Mgr Schmitt revient sur l'initiative épiscopale pour expliquer que "les évêques ne veulent en aucune manière s'ingérer dans des choix politiques qui relèvent de la souveraineté nationale de chaque pays. Mais cette souveraineté a ses limites. L'omnipotence du pouvoir ne peut se jouer de la réalité des choses et la maîtrise des impératifs utilitaires requiert des décideurs une rectitude profonde. Car désormais, sauf à être démentielle et suicidaire, la science ne peut plus aller sans conscience, ni la technique sans l'éthique, ni la physique sans une certaine métaphysique. Ce qui est en jeu, dans les grands choix économiques, c'est bien une certaine idée de l'homme et de sa destinée"⁸⁹⁹. Et d'emprunter à Protagoras l'idée que l'homme doit être la mesure de toutes choses. "Quand l'économie et la technique oublient cette dimension, il faut les y ramener. La conscience doit être cultivée autant que la science si l'on veut que ce que l'on appelle progrès en soit réellement un"⁹⁰⁰.

Le 2 avril 1987, *La Croix* annonce que le collectif "la paix autrement" reprend l'initiative. Le groupe publie un appel pour un débat sur l'action non-violente. Mgrs Fauchet, Gaillot, Herbulot, Lecrosnier et Rémond sont une nouvelle fois partie prenante de l'initiative aux côtés du CMR, des équipes enseignantes, de la JEC, du MEJ, du MRJC, du mouvement international de la réconciliation (MIR), de la Vie nouvelle et de la Mission populaire évangélique⁹⁰¹. Yves de Gentil-Baichis s'enthousiasme dans *La Croix* : "L'initiative est originale et c'est bien le rôle des chrétiens de stimuler l'imagination pour inventer des solutions non violentes à l'époque où la loi du plus fort aurait tendance à s'imposer dans la vie sociale et internationale"⁹⁰². Dans le même temps, Jean Toulat soumet au lectorat de *La Croix* son analyse du débat imminent sur la loi de programmation militaire 1987-1989 à l'étude à l'assemblée nationale au début du mois d'avril 1987⁹⁰³ :

En 1983, l'épiscopat, dans son texte Gagner la paix, admettait la dissuasion atomique, mais en y mettant ces conditions : "que l'on sorte au plus tôt de cette logique de l'absurde" et "que l'on évite le surarmement". Or ces conditions n'ont

⁸⁹⁸ Mgr JULLIEN, "Mgr Jullien précise la position des évêques américains", *La Croix*, 24 avril 1986

⁸⁹⁹ Mgr SCHMITT, "La déclaration des évêques sur le nucléaire deux mois après", *Bulletin diocésain de Metz*, n° 9, 8 octobre 1986

⁹⁰⁰ *Ibid*

⁹⁰¹ Albert Samuel, Henri Catta, P. Parodi, les pasteurs J. Walter, J. Tartier, J. Chauvin, M. Vergniol, Jean-François Fourel, les pères G. Bescond, Marie-Dominique Chenu, M. Legrain, Charles Lefebvre, Jean-Pierre Jossua, P. Jacquemont, Christian Mellon, Bernard Quelquejeu, Pierre Toulat, Xavier Nicolas et Henri Chaigne font partie des signataires du document.

⁹⁰² Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Appel aux chrétiens pour un débat sur l'action non violente", *La Croix*, 2 avril 1987

⁹⁰³ Jean TOULAT, "Un scandale intolérable", *La Croix*, 4 avril 1987

pas été remplies. Les évêques seraient donc fondés à retirer leur concession ; et au nom de leur compétence évangélique, ils inviteraient nos dirigeants à rechercher d'autres chemins pour notre sécurité, dans la ligne déjà définie par l'assemblée plénière de Lourdes 1970 : "Il faut passer d'une dialectique de la peur à une dynamique de la paix". Encore plus aujourd'hui où, à l'Est, se manifestent des signes d'ouverture.

Des dizaines de groupes locaux se mettent alors en place pour associer une centaine de personnes à la rédaction d'un texte sur le sujet. Quelque 150 contributions sont ainsi débattues tandis que 1 200 amendements sont apportés à une première version du texte. Au terme de deux ans de travail, de concertations et de réflexions, un texte final reçoit l'assentiment de 2 500 chrétiens, dont de nombreuses personnalités, 18 mouvements et quelques communautés religieuses : "Lutter autrement". Côté épiscopal, huit nouveaux évêques ont rejoint le quintette de "la paix autrement". Le père Bernard Boudouresques, prêtre de la Mission de France, qui a travaillé pendant trente ans comme ingénieur de recherche au commissariat à l'énergie atomique, et membre du collectif de coordination pour "Lutter autrement" présente le document à *La Croix* en ces termes⁹⁰⁴ :

Des chrétiens de tous horizons, prêtres, pasteurs, religieux et laïcs, inventent une manière de s'exprimer dans l'Église par une prise de position collective que personne ne pourra s'approprier. Pour répondre aux défis de la société actuelle, je crois beaucoup à cette forme d'expression de la conscience chrétienne, qui propose sa manière de voir sans l'imposer à personne et qui alimente le débat. La réflexion chrétienne n'est pas exclusivement du ressort des évêques et des théologiens, elle est de la responsabilité du peuple de Dieu tout entier.

Interviewé par Laurent Grzybowski, le père Boudouresques évoque la possibilité de reprendre cette méthodologie pour aborder les questions de morale sexuelle, de bioéthique et d'économie. Or, la seconde moitié de la décennie 1980 offre une nouvelle altérité séculière au concept théologique du "peuple de Dieu". Celui-ci répond au nom de "société civile". Le phénomène s'enracine comme composante de la société française lorsque Michel Rocard accueille dans son gouvernement des personnalités comme Bernard Kouchner ou le professeur Schwarzenberg. Le politique trouve alors un relais sous la plume d'Alain Touraine qui reprend dans *Le Monde*, le 15 septembre 1989, son analyse socio-politique de l'acteur. "L'Etat et la société ne sont plus face à face, mais dos à dos. L'Etat regarde vers le marché international, tandis que la société est de plus en plus "civile" et indépendante de l'Etat"⁹⁰⁵. Dans un contexte où l'Etat républicain postule un temps nouveau de la morale laïque, l'éthique est acte fondateur d'une dépossession du politique et de ses institutions et se réalise sous le nom de "société civile", selon le sociologue⁹⁰⁶.

Concernant l'Église, l'épiscopat français se trouve dans une situation paradoxale. Ainsi, tandis que la société française est en passe de rallier le "consensus éthique",

⁹⁰⁴ Laurent GRZYBOWSKI, "La non-violence pour lutter autrement", *La Croix*, 31 août 1989

⁹⁰⁵ Alain TOURAINE, "L'automne des partis", *Le Monde*, 15 septembre 1989

⁹⁰⁶ "Le retour de la morale laïque", *L'actualité religieuse dans le monde*, n°53, 15 février 1988.

consciencieusement négocié au creux des nouvelles perspectives missionnaires, les évêques connaissent de grandes difficultés dans la pratique de leur magistère. La réflexion nous ramène insensiblement à l'événement fondateur que constitue le document "Gagner la paix". Ainsi, pour Laurent Grzybowski, l'expérience vécue par le collectif "Lutter autrement" offre des éléments de réflexion que l'épiscopat français doit se garder de négliger. "Élaboré en plusieurs étapes, grâce aux contributions de nombreuses communautés, personnes et mouvements, il est le fruit de deux années de travail collectif. Avec l'accord de la conférence épiscopale, cette réalisation aurait pu être celle de toute l'Église en France", regrette-t-il dans *La Croix*⁹⁰⁷. Ici se joue pour partie l'avenir du magistère épiscopal en France. Les évêques sauront-ils identifier "l'expérience du ressentiment" comme une respiration dans la vie de l'Église nécessaire pour forger l'altérité entre Église enseignante et Église enseignée ?

D/ Mgr Jullien, figure de l'évêque intellectuel ?

Itinéraire d'un "héritier" du catholicisme français

L'adoption de "Gagner la paix" révèle en la personne de Mgr Jullien une figure trop ignorée de l'épiscopat. Successivement évêque de Beauvais puis coadjuteur et titulaire du siège de Rennes, Jacques Jullien constitue une figure décisive de l'épiscopat français de la décennie 1980. Au fil des débats nourris autour de "Gagner la paix", l'Église catholique découvre avec ce jeune évêque une parole vigoureuse⁹⁰⁸.

Né le 7 mai 1929, le père Jullien est le septième enfant d'une famille brestoise. Ingénieur de la marine, son père travail à l'arsenal. Élève de l'école Saint-Sauveur de la Recouvrance, le jeune Jacques intègre le collège du Kreisker avant de rejoindre celui du Bon-Secours tenu par les jésuites (1945-1948)⁹⁰⁹. Au terme de son cursus scolaire, il intègre le grand séminaire de Quimper en 1948 pour intégrer la faculté de théologie d'Angers l'année d'après. Quatre ans d'études après, interrompues par un an de service militaire, et une licence de théologie en poche, le père Jullien est ordonné prêtre le 3 avril 1954. La formation intellectuelle du jeune prêtre reste cependant à parfaire. Il rejoint Paris pour l'année universitaire 1955-1956 pour se consacrer aux études en sciences sociales.

Dès 1957, le père Jullien est nommé directeur du grand séminaire de Quimper. Son enseignement en théologie morale, qu'il assure jusqu'en 1969, y est très prisé. Ainsi François Dosse nous révèle-t-il son influence durable sur l'itinéraire du sociologue Louis Quéré, notamment dans son initiation aux sciences humaines et à l'anthropologie de Claude Lévi-Strauss⁹¹⁰. Au cours de l'année 1958, il aborde la question de la dissuasion nucléaire. Mgr Fauvel ne tarde pas à repérer le talent du jeune professeur et l'invite à le

⁹⁰⁷ Laurent GRZYBOWSKI, "Les bourgeons du dialogue dans l'Église", *La Croix*, 21 avril 1989

⁹⁰⁸ "Ce n'est pas difficile d'être chrétien. Mais l'impossible, ce n'est pas notre métier. C'est celui de Dieu" confie-t-il au cours d'une rencontre avec une centaine de jeunes du diocèse de Rennes participant au pèlerinage de Notre-Dame de la Peinière de 1984.

⁹⁰⁹ *DC*, 1751, 5 novembre 1978, pp. 944-945

suivre pour la première session du concile. Tandis que Jean XXIII publie l'encyclique *Pacem in terris* en avril 1963, le professeur s'intéresse l'année suivante à cette question de la paix et publie en 1965 deux articles intitulés "Morale, conscience et Force de Frappe"⁹¹¹. Dans cette série d'articles, le père Jullien conclut que la Force de frappe française. n'est pas immorale en soi, mais que la France a vocation à adopter une stratégie indirecte consistant à apporter une aide effective au Tiers-Monde. Tandis que la quatrième session du Concile est annoncée, une commission à laquelle participe Mgr Ancel travaille à un texte sur la guerre et sa dissuasion. Le père Jullien adresse alors un courrier à l'évêque auxiliaire de Lyon pour lui suggérer de ne pas condamner définitivement le modèle de la dissuasion.

Outre ses fonctions professorales et de direction, le père Jullien intervient dans diverses revues pastorales telles que *Orientations*, *Masses ouvrières*, *Chrétiens d'aujourd'hui*. *La Nouvelle revue théologique* ou le supplément de la *Vie Spirituelle* lui ouvrent également leurs colonnes pour des articles théologiques. Le dialogue de l'Église avec le monde n'est pas la moindre des préoccupations du professeur de morale qui publie plusieurs contributions tels que les ouvrages *Le Chrétien et la politique*, *Le Chrétien et l'Etat*. En 1969 il succède au père Quélen, appelé à l'épiscopat, comme curé de Saint-Louis et prend la responsabilité du secteur centre de Brest. En responsabilité pastorale, le père Jullien poursuit son travail intellectuel par des réflexions diverses : *Humanae vitae : Introduction et commentaire*, *Les prêtres dans le combat politique*⁹¹².

Le 24 septembre 1978, l'*Osservatore romano* annonce sa nomination par Jean-Paul Ier comme évêque de Beauvais. "Nous étions alors à Fribourg pour une réunion de théologiens quand il nous a annoncé sa nomination", se rappelle Paul Valadier qui le côtoie alors dans le cadre de l'Association de théologie et étude de la morale⁹¹³. A 49 ans, le jeune évêque de Beauvais incarne ainsi la figure de "l'héritier" définie par Pierre Bourdieu et Marie de Saint-Martin⁹¹⁴. Outre l'autorité de son titre, Mgr Jullien dispose du capital culturel qu'il entretient selon l'*habitus* ayant cours dans le champ de l'*intelligentsia* catholique. Appelé à l'épiscopat, Mgr Jullien n'en arrête pas pour autant son travail intellectuel et publie *En paroles et en actes* en 1983, tandis que les éditions du Centurion éditent puis rééditent *L'homme debout* en 1980 et 1983⁹¹⁵. En mars 1983, il donne une conférence sur une approche critique des sciences humaines au centre d'études Saint-Louis de France rattaché au service culturel de l'ambassade de France près le

⁹¹⁰ François DOSSE, *L'empire du sens*, Paris, La Découverte, page 67. Louis Quéré suit les cours du père Jullien entre 1965 et 1968.

⁹¹¹ Jacques JULLIEN, "Morale, conscience et Force de Frappe", *Masses ouvrières*, avril 1965, pp. 6-16 ; Jacques JULLIEN, "Morale, conscience et Force de Frappe", *Masses ouvrières*, mai 1965, pp. 54-82

⁹¹² Jacques JULLIEN, *Les prêtres dans le combat de l'Église*, Paris, éditions Ouvrières, coll. Points d'appui, 1972

⁹¹³ Entretien avec l'auteur, le 7 juin 2004

⁹¹⁴ Pierre BOURDIEU & Marie de SAINT-MARTIN, "L'épiscopat français dans le champ du pouvoir", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°44-45, novembre 1982, pp. 2-5

Saint-Siège⁹¹⁶ .

L'envergure intellectuelle du nouvel évêque en fait un candidat tout indiqué pour le bureau d'études doctrinales, qu'il rejoint en octobre 1979⁹¹⁷ . L'année suivante, il intègre la délégation française du synode romain sur la famille aux côtés de Mgrs Duchêne, Etchegaray, Renard et Marie-Sainte (Fort-de-France). Le 1^{er} octobre 1980, il propose un exposé sur "la parenté responsable" à l'assemblée synodale⁹¹⁸ . "La dimension charnelle est importante. Et les époux peuvent y découvrir, progressivement, la bénédiction des origines. Mais l'essentiel de la vie et de l'amour se joue au niveau du cœur et de l'esprit. En bien comme en mal : c'est du cœur que sort ce qui rend l'homme impur. Aussi la qualité de l'amour ne se pose ni ne se pèse d'abord en termes de moyens"⁹¹⁹ .

Rappelant ainsi la doctrine, l'évêque de Beauvais n'en oublie pas moins la dimension pastorale de l'enseignement ecclésial. Confirmant la justesse d'analyse d'*Humanae vitae*, l'évêque de Beauvais n'élude pas les difficultés rencontrées par les couples au quotidien alors que la recherche n'est pas en mesure de satisfaire aux exigences de l'Église. S'appuyant sur le discours de Paul VI prononcé aux Équipes Notre-Dame en 1976, Mgr Jullien défend une mise en conformité graduée avec les exigences de l'Église. Convie le 4 octobre 1980 à assurer la rédaction en chef du "journal inattendu" de *RTL*, Mgr Jullien prône à nouveau la définition d'un magistère pastoral. Tandis que le secrétariat du synode travaille au rapport final du synode, l'évêque de Beauvais n'exclut pas que l'Église s'engage sur le chemin de la réconciliation des divorcés remariés dans l'eucharistie. Il reste cependant impensable d'envisager un second mariage chrétien⁹²⁰ .

Un an plus tard, la promulgation, le 22 novembre 1981, de l'exhortation *Familiaris consortio* est une nouvelle occasion pour l'évêque de Beauvais de développer son approche de la théologie morale. Celle-ci s'ordonne selon deux principes directeurs : l'articulation doctrine-pastorale puis l'inculturation. Reprenant le mot de Pascal selon lequel "l'homme passe indéfiniment l'homme", Mgr Jullien assure que "séparer la vérité de la charité, c'est ruiner les deux du même coup", pour mieux développer le sens de la démarche pastorale⁹²¹ :

⁹¹⁵ Mgr JULLIEN, *L'homme debout : Une morale libératrice. Notre tâche : devenir homme. Une éthique pour les temps incertains*, Paris, Desclée de Brouwer, 1980 (réédition en 1983) ; Mgr JULLIEN, *En paroles et en actes : la mission au quotidien*, Paris, Le Centurion, 1983

⁹¹⁶ Mgr Jacques JULLIEN, " Les sciences humaines laissent-elles encore un avenir à la morale ? ", *Nouvelle revue théologique*, n°4, août - octobre 1983, pp. 481-497.

⁹¹⁷ *DC*, 1774, 18 novembre 1979, page 985

⁹¹⁸ ANONYME, "Mgr Jullien : Aider les chrétiens à vivre la parenté responsable", *La Croix*, 2 octobre 1980

⁹¹⁹ Mgr JULLIEN, "Parenté responsable", *DC*, 1794, 19 octobre 1980, p. 940-941

⁹²⁰ ANONYME, "Jean-Paul II au synode : Un frère parmi les frères", *La Croix*, 7 octobre 1980

⁹²¹ *DC*, 1826, 21 mars 1982

Le rappel du terme à lui seul ne met pas en route, s'il ne tient pas compte du point de départ. Mais si on ne parle que du point de départ et qu'on n'indique pas clairement le terme de la marche, il n'a pas de démarche non plus, puisque rien ne suscite la mise en route. La pastorale relève de cette dynamique de la charité vraie ou, si l'on préfère, de la vérité aimante qui tient à la fois la vérité du but et la compréhension de l'homme en marche.

L'épiscopat : un magistère éthique

Le succès de la théologie de la charité telle que la développe alors René Coste⁹²² permet de dépasser la dialectique opposant réalisme et idéalisme. La défense chrétienne des droits de l'homme se fonderait ainsi sur le principe de charité en tant qu'amour inspiré par la grâce⁹²³. L'homme passant indéfiniment l'homme, le père Jullien voit dans la théologie morale la voie étroite par laquelle l'Église peut développer une anthropologie crédible à rebours d'une spécialisation à outrance du débat public. "Ni l'amour inspirant une conduite évangélique, ni le "commandement" jalonnant les requêtes de l'amour, ni l'expérience morale accumulée par nos prédécesseurs ne peuvent nous permettre de faire l'économie d'une analyse des données nouvelles... en l'éclairant à la lumière de la foi", insiste-t-il dans le droit fil de *Gaudium et Spes*⁹²⁴.

En 1982, Mgr Jullien succède à Mgr Duchêne à la présidence de la commission familiale au lendemain de sa réforme, arrêtée par le conseil permanent au mois de mars précédent. La "commission épiscopale de la famille et des communautés chrétiennes" a abandonné la charge des communautés chrétiennes pour centrer sa réflexion sur la famille. La conjonction de la réforme avec l'intérêt croissant de l'épiscopat pour la pastorale de la santé favorise l'épanouissement intellectuel du père Jullien qui ne tarde pas à s'imposer comme une figure incontournable de l'épiscopat. L'archevêque Paris l'invite à participer aux prédications de Carême. Le 28 mars 1982, le prédicateur interroge

⁹²² René COSTE, "Pour une théologie de la Charité", *l'Osservatore romano*, 9 décembre 1980. Les 17-19 octobre 1980, l'association pour la fondation Jean-Rodhain tient à la cité Saint-Pierre de Lourdes son premier colloque sur la charité. Il s'agit alors de mettre en œuvre l'intuition de Mgr Rodhain s'exclamant en 1972 lors de la première réunion de la Caritas internationale : " Je vote en priorité pour une commission de recherche sur la théologie de la charité ". La manifestation réunit une trentaine de personnes parmi lesquels deux évêques, des théologiens, un pasteur protestant, un penseur juif, des spécialistes de la science politique, de l'économie, de la formation permanente. Interviennent alors Henri Madelin, J.M. Aubert, madame Tadorovitch, René Coste, E. Haulotte, Claude Dagens, Olivier Clément, Emmanuel Lévinas, Henri Perroy, Olivier de Dinechin et René Pucheu. René COSTE, "L'originalité de la morale chrétienne", *l'Osservatore romano*, 17 mars 1981 ; René COSTE, "Les droits de l'homme et la foi chrétienne", *La Croix*, 21 octobre 1987 : " Le combat des droits de l'homme est l'une des dimensions essentielles de la charité, exigence axiale de l'Évangile, fondée elle-même sur l'amour du Dieu trinitaire".

⁹²³ Du 11 au 13 novembre 1982, l'association Jean-Rodhain organise un colloque à Lourdes sur le thème "Droits de l'homme ou charité". 35 théologiens, parmi lesquels Mgr Eyt, juristes et évêques - Mgrs Marty, Coffy, Pézeril et Rozier - s'interrogent : "Les droits de l'homme ont-ils supplanté la charité ? La charité peut-elle en être, en quelque sorte, l'inspiratrice ?". Le 17 décembre 1982, le Centre catholique des intellectuels français se réunit autour de Guy Aurenche et Jean-Louis Quermonne pour traiter de "L'éthique et les droits de l'homme".

⁹²⁴ Mgr JULLIEN, *L'homme debout*, Paris, Desclée de Brouwer, 1980, page 112

le ministère ecclésial de la Parole : "Pourquoi m'interrogues-tu sur ce qui est bon ?"

A la veille de l'assemblée plénière de 1982, l'évêque de Beauvais s'illustre dans *La Croix* en dénonçant une brochure d'éducation sexuelle du ministère de la jeunesse et des sports, *J'aime, je m'informe*. La plume est incisive, alerte et ironique lorsqu'il s'agit de stigmatiser le caractère dérisoire de l'initiative gouvernementale. "Très direct, son style avait quelque chose - le terme est excessif - de "populacier". Il n'était pas adepte de la langue de bois", souligne Paul Valadier⁹²⁵. L'énoncé de la pensée préfigure un modèle de pensée intégraliste à décliner sur des sujets aussi variés que l'armement, la guerre, la famille, les manipulations génétique, l'éducation, le patriotisme, etc.⁹²⁶ :

Dans les autres domaines, on est plus exigeant : les pouvoirs publics visent à une économie volontaire et concertée ; ils récusent la logique du libéralisme, le laisser-faire, laisser-passé. Pourquoi alors cautionner et même prôner en matière de sexualité la permissivité qu'on refuse dans les autres domaines de la vie sociale ? Parce que la sexualité relève de la vie privée ? Mais on disait cela aussi de l'économie au siècle dernier...

Comme le préfigurait son ouvrage *L'homme debout*, Mgr Jullien appréhende l'homme selon une anthropologie intégraliste qui court de la question de l'avortement, à la question génétique jusqu'à la peine de mort en passant par la question nucléaire. Dénonçant une attitude béate à l'endroit de la technique, il souligne le risque de voir une perte de la conscience universelle dans le droit fil du drame provoqué par le génie technologique de la bombe atomique.

C'est précisément cette dichotomie que tente de dépasser Mgr Jullien dans son enseignement moral, depuis *L'homme nouveau* (1980) jusque dans l'exercice de ses fonctions de président de la commission familiale (1982-1998) puis du bureau d'études doctrinales (1988-1994). Or l'ascension relativement rapide de l'évêque de Beauvais accompagne une mutation du magistère épiscopal. Esquissé dès ses années d'enseignement au séminaire et ramassé dans *L'homme nouveau*, le projet intellectuel de Mgr Jullien consiste en une mise en dialogue permanente de la philosophie avec la théologie morale.

En édifiant la famille comme structure anthropologique de base du discours éthique, Mgr Jullien solutionne le dilemme posé au projet missionnaire de l'Église par l'érection d'une frontière entre les sphères du privé et du public. Depuis son élection au bureau d'études doctrinales, le père Jullien s'est illustré par son volontarisme sur le terrain éthique. Du 5 au 12 janvier 1981, il parvient à réunir 25 évêques français dans le Midi de la France pour une session sur les "fondements de l'éthique". Organisée par le bureau d'études doctrinales à la demande du conseil permanent, cette manifestation doit son plein succès à la réflexion des pères Jullien et Poupard⁹²⁷. L'évêque auxiliaire de Reims

⁹²⁵ Entretien avec l'auteur, le 7 juin 2004

⁹²⁶ Mgr JULLIEN, "Et la tendresse ! ...", *La Croix*, 14 octobre 1982

⁹²⁷ Trois étapes dans la réflexion sont proposées aux évêques : 1. Le surgissement de la question éthique : l'obligation morale ou le "passage de l'indicatif à l'impératif". 2. L'écriture sainte comme lieu théologique d'une éthique chrétienne : cette parole écrite hier est-elle une parole pour aujourd'hui en morale ? 3. L'Église comme lieu théologique d'une éthique chrétienne.

ne tarde pas à s'imposer comme l'artisan clef du "consensus éthique", seul à même de redonner une pertinence sociale à la scène catholique, notamment intellectuelle :

La vie intime des couples est d'abord une affaire privée, mais elle aussi une composante sociale. Les pouvoirs publics n'ont pas à régenter la vie privée des gens, c'est entendu, mais ils peuvent et doivent promouvoir chez les jeunes et les adultes le souci d'une information et plus encore d'une formation à une liberté vraie, à une responsabilité authentique.

De par sa longévité à la tête de la commission familiale (1982-1988), Mgr Jullien s'impose comme une figure emblématique de l'épiscopat français des années 1980. Proche de la sensibilité de son homologue de Grenoble, il soutient avec ardeur la mise en œuvre des nouvelles perspectives missionnaires votées par l'assemblée plénière de 1981. A la manière du père Matagrin dans les années 1968, le père Jullien développe une pensée cohérente sur la société française et occidentale. Tandis que l'épistémologie politique s'essouffle, l'évêque de Beauvais prône une pastorale morale fondée sur une anthropologie éthique et recycle les références intellectuelles de l'évêque de Grenoble - François Perroux et Alfred Sauvy notamment. Le texte "Gagner la paix", illustre ce glissement d'une épistémologie politique à une épistémologie éthique d'un épiscopat à la recherche du "consensus éthique".

Le 3 juin 1985, Mgr Jullien succède officiellement au cardinal Gouyon à la tête du diocèse de Rennes. A cette occasion, le nouvel évêque titulaire précise son approche de la théologie de l'épiscopat. "L'évêque de Rennes, Dol et Saint-Malo, ce n'est pas moi, c'est le Christ vivant, ressuscité. L'évêque n'est que son lieu-tenant ou plutôt son signe, son sacrement. Nous avons une fâcheuse propension à nous prendre pour le Bon Dieu. Ce n'est pas nous qui sauvons le monde, c'est le Christ qui évangélise, qui nous fait vivre, qui nous gouverne"⁹²⁸.

Sa réélection à la tête de la commission familiale en 1985 scelle la position décisive du père Jullien dans le dispositif épiscopal. Sous sa houlette, la commission s'affirme comme le moteur de la réflexion épiscopale en matière d'anthropologie chrétienne. La question éthique toujours plus prégnante dans le débat intellectuel français consacre la commission familiale comme le lieu privilégié du débat avec le monde sécularisé.

Ainsi lorsque le producteur de *France-Culture*, Emmanuel Hirsch, publie en 1986 une réflexion collective sur la bioéthique dans un livre d'entretiens, *Des motifs d'espérer*, il sollicite le père Jullien⁹²⁹. A cette occasion, l'analyse de Mgr Jullien côtoie celle de l'historien Jacques Gélis, de la généticienne Marie-Louise Briard, du philosophe Claude Bruaire et du moraliste Xavier Thévenot. La question essentielle qui se pose pour l'évêque de Rennes réside dans "l'énorme problème de l'éthique dans une société pluraliste"⁹³⁰.

"La famille joue normalement ce rôle de sein spirituel aussi nécessaire à la culture

⁹²⁸ Françoise RICHARD, "Évangéliser le monde en parlant son langage", *La Croix*, 13 novembre 1985

⁹²⁹ Emmanuel HIRSCH, *Des motifs d'espérer*, Paris, Cerf, 1986, 159 pages

⁹³⁰ Jean POTIN, "L'urgence d'une bioéthique", *La Croix*, 20 & 21 juillet 1986

que le sein maternel l'est à la nature", avance le père Jullien qui voit dans la famille "la matrice de la personne et berceau de la société"⁹³¹. Le succès intellectuel des thèses développées par Emmanuel Todd en 1988 dans *La nouvelle France* semble légitimer la place centrale que l'on accorde au président de la commission de la famille :

Le lien entre structure familiale et système idéologique, écrit-il, est le déterminant le mieux enfoui mais le plus puissant. Il n'est jamais évoqué par les hommes politiques ou par les électeurs, mais détermine silencieusement la segmentation fondamentale du paysage idéologique français par les valeurs de liberté et d'autorité, d'égalité et d'inégalité. Il définit l'opposition du socialisme et du communisme, de la droite catholique et de la droite laïque. Il est un inconscient de la vie politique.

La ligne définie par Mgr Jullien concernant la présence de l'Église au monde semble faire consensus au sein de l'épiscopat. Ainsi Mgr Rozier adopte-t-il le vecteur de la famille pour faire valoir une parole épiscopale dans le débat sur le déclin de la France qui agite l'année 1987. "Parler du déclin - ou du non-déclin - c'est nécessairement faire jouer des valeurs de référence", écrit-il le 14 août 1987 dans son commentaire à *La Croix*. Pris dans la tempête *Donum vitae*, l'évêque de Poitiers reprend un discours anthropologique classique pour l'Église en attirant l'attention sur l'indicateur démographique comme "facteur décisif" de l'analyse⁹³² :

La notion de déclin est corrélative de celle de "vie". La vie est une réalité englobante qui intègre, bien sûr tous les aspects de l'activité humaine et les paramètres qui les traduisent au plan économique, démographique, technique, etc. Elle les intègre mais les réduit pas.

Devant les 3000 participants du colloque "Famille et éducation", organisé à Nantes les 21 et 22 mars 1987 par l'hebdomadaire *Famille chrétienne*, les associations familiales catholiques, la fondation "amour et vérité" de la communauté de l'Emmanuel et les parents de l'enseignement catholique de Loire-Atlantique, Mgr Jullien dépeint une vision pessimiste de la situation en France. "Nous vivons dans une sorte de faillite des paradis promis, entre autres par la société de consommation : ce sont des promesses non tenues, et l'on chute dans les insignifiances"⁹³³. Dans une tribune à *La Croix*, l'archevêque de Rennes s'inquiète du déclin démographique de la France et de l'Europe. "La question n'est pas seulement économique et sociale, elle est spirituelle. Le monde occidental a trop de richesses humaines, culturelles et religieuses à partager pour se laisser absorber et dissoudre"⁹³⁴. Mgr Jullien reprend les analyses d'Alain Renault et Luc Ferry dans *Itinéraire de l'individu* avec un passage "de l'individualisme révolutionnaire à l'individualisme narcissique"⁹³⁵.

⁹³¹ Mgr JULLIEN, "Mariage, comment va ?", *La Croix*, 6 mai 1987

⁹³² Mgr ROZIER, "Essor ou déclin de la France", *La Croix*, 14 août 1987

⁹³³ François RICHARD, "Valeurs familiales : rien n'est jamais acquis", *La Croix*, 24 mars 1987

⁹³⁴ Mgr JULLIEN, "5 milliards d'hommes", *La Croix*, 2 septembre 1987

⁹³⁵ Luc FERRY & Alain RENAULT, *Itinéraire de l'individu*, NRF, 1987

”La bête de l'Apocalypse, le pouvoir totalitaire, ne se laisse pas faire. A court terme, Staline a raison contre Pie XII : ”Le pape, de combien de divisions dispose-t-il ?” Mais, à long terme, Jean XXIII et *Pacem in Terris* ont raison : pas de paix ni intérieure ni extérieure, sans la vérité, la justice, la solidarité et la liberté. Avec le temps, ces mots dérisoires qui fleurent l'idéalisme prennent du poids, alors que les idéologies périssent tôt ou tard. Les requêtes et les énergies éthiques finissent par s'imposer à la force brute”, indique Mgr Jullien dont les références courent de Ian Patocka aux étudiants de la place Tiananmen, en passant par Alexandre Soljenitsyne et Lech Walesa⁹³⁶. Ces références tutélaires ne font pas oublier à l'archevêque de Rennes que l'éthique n'est pertinente qu'ancrée à la réalité. ”Il faut intégrer le temps où se déploie l'espérance et aussi les sacrifices dont se paie la liberté”⁹³⁷.

La mémoire de mai 1968 est revisitée. Le mouvement étudiant devient négation de la démocratie politique dénoncée comme ”purement formelle et mensongère, tant qu'une démocratie sociale et économique ne viendrait pas donner consistance aux droits théoriques des citoyens théoriques”⁹³⁸. Le printemps 1968 offre la trame à une critique serrée du modèle capitaliste, conforme à l'enseignement social de l'Église⁹³⁹ :

Occidentaux, hommes du premier monde, nous n'avons pas à pavoiser devant les soubresauts du second monde, le monde marxiste. Aux marxistes démystifiés qu'avons-nous à proposer comme raisons de vivre ? Nos hypermarchés, nos Clubs Méditerranée et nos automobiles sont des hochets attirants. Il nous coûterait d'y renoncer. Mais il faut autre chose pour faire vivre durablement des hommes et des peuples. Nos démocraties occidentales ont bien des conquêtes à leur actif. A commencer par la liberté, par une certaine volonté de justice et d'égalité... Mais tant que nous n'aurons pas appris à guérir nos plaies sociales du chômage ou du sida, tant que nous n'aurons pas su régler les problèmes du quart-monde, chez nous, tant que nos pays seront pleins de richesses et vides d'enfants en face d'un Tiers-Monde vide de biens et plein d'enfants, tant que nous n'aurons pas dépassé notre matérialisme pratique, nous serons nous aussi très vulnérables.

”Gagner la paix” : trame de la génération Jullien

En faisant adopter le document ”pour une pratique chrétienne de la politique” par l'assemblée plénière de 1972, Mgr Matagrín a offert un texte de référence à la double génération épiscopale du concile et des années 68. Commandant ce tournant intellectuel, l'évêque de Grenoble a imposé un style de travail à l'épiscopat trois ans avant d'en occuper la vice-présidence. A lire l'historiographie disponible sur le catholicisme français des années 1970, le texte de 1972 a imprimé un style à l'épiscopat et à l'Église catholique

⁹³⁶ Mgr JULLIEN, ”Tiananmen, place rouge”, *Le Monde*, 16 juin 1989

⁹³⁷ *Ibid*

⁹³⁸ *Ibid*

⁹³⁹ *Ibid*

dans son ensemble, imposant de relativiser le fait politique pour mieux l'intégrer dans la pastorale.

A sa manière, "Gagner la paix" intervient dans un contexte de nouvelle mobilisation de l'opinion catholique, dont Jean Donegani a depuis fait la preuve du pluralisme⁹⁴⁰. Pris dans le double mouvement d'une réévaluation de la pastorale et d'une difficile négociation avec Rome concernant la catéchèse, l'épiscopat français saisit le débat de la paix comme une opportunité de refonder un discours crédible dans la société française mais également au sein de l'Église universelle. L'itinéraire et le discours du père Jullien incarnent ce renouvellement de l'épiscopat. Evêque de la transition entre Paul VI et Jean-Paul II, le père Jullien offre une position originale à mi-chemin entre la génération épiscopale conciliaire et les nouveaux évêques.

Soldant le politique pour l'éthique, Mgr Jullien perpétue la tradition pastorale de l'épiscopat français échaudé par l'événement *Humanae vitae*. Devenu président de la commission familiale, l'ancien professeur de morale saisit l'éthique comme interstice du dialogue entre l'Église et le monde. Le style direct du père Jullien marque le retour d'un magistère ferme qui ne rechigne pas au débat. Reste à l'épiscopat à évaluer dans quelle mesure elle expose son fonctionnement collégial au débat. Avec le document "Gagner la paix", l'épiscopat donne une dernière fois la parole à *Témoignage chrétien* qui perd par la suite son rôle moteur dans les débats ecclésiaux.

Riches de tous ces éléments, "Gagner la paix" et son processus de réception inaugurent une nouvelle ère pour l'épiscopat français et l'Église de France. En cela ils constituent la matrice explicative d'une histoire de l'épiscopat français des années 1980. Prise à la double influence du monde et d'un centralisme romain toujours plus affirmé, tandis que s'estompe la référence conciliaire, la génération épiscopale des années 1980 conditionne sa légitimité à la définition d'un "consensus éthique".

II. Réactivation et renouveau de l'enseignement social

Malmené par les congrégations romaines sur le plan pastoral, l'épiscopat français tente un pas de côté en focalisant son activité intellectuelle sur les questions sociales. L'intuition du père Vilnet d'un nécessaire dialogue avec l'intellectuel séculier se fonde notamment sur le succès des "nouveaux modes de vie". Au mois de mai 1984, la revue *Études* dévoile, au fil d'une interview du père Gaston Piétri, la cohésion de la réflexion de l'épiscopat français. Les catholiques sont ainsi invités à revisiter leur mode de présence au monde⁹⁴¹ :

Le fait d'être croyant en Jésus-Christ est gros d'incidences sociales. Il est arrivé que la façon d'entendre le pluralisme, le dialogue fréquemment conçu comme

⁹⁴⁰ Jean-Marie DONEGANI, *La liberté de choisir. Pluralisme religieux et pluralisme politique dans le catholicisme français contemporain*, Paris, Presse de la FNSP, 1993

⁹⁴¹ Gaston PIÉTRI, "L'Église de France tentée de repli sur soi ?", *Études*, mai 1984, pp. 672-673

pure écoute des autres, accentuent la privatisation des motivations chrétiennes. La dimension théologique de l'existence n'était pas pour autant oubliée, mais laissée à l'exercice de la foi des chrétiens et au partage vécu, dans le meilleur des cas, au sein de leurs communautés ou équipes. Manquait généralement le rapport de cette foi à quelque contour précis des options éthiques qui sont en causes dans nos problèmes de société.

Relais majeurs des textes de l'enseignement social, les publications jésuites semblent creuser et alimenter le sillon que trace l'épiscopat sur le mode éthique⁹⁴². Née au creux de la dynamique des nouvelles perspectives missionnaires de 1981, la trame d'un "consensus éthique" à définir n'est pas sans difficulté à mettre en œuvre comme le révèle l'itinéraire du document "Gagner la paix". "La manière de faire des évêques américains aujourd'hui et des évêques hollandais hier, me semble en fait beaucoup plus respectueuse des personnes et tient davantage compte de leur attente", relève rétrospectivement Mgr Bescond⁹⁴³. Rétifs à l'expression "doctrine sociale de l'Église", les évêques vont-ils être en mesure, à l'instar de leurs homologues Américains, de susciter le débat dans l'Église ? La renaissance d'un enseignement social de l'Église semble à ce prix.

A/ Entre politique et éthique

"De nouveaux modes de vie" pour pierre d'angle

Au lendemain de l'assemblée plénière de 1978, le conseil permanent demande à la commission sociale de l'épiscopat de travailler à définir les contours d'une intervention épiscopale sur la situation économique de la France. Une série de tables rondes s'organise entre 1979 à 1981. Après une série d'auditions, la commission propose un document intermédiaire : "Droit au travail et à l'emploi", en juillet 1981⁹⁴⁴. Remis en chantier, ce texte aboutit finalement à une déclaration du conseil permanent le 22 septembre 1982 intitulé "Pour de nouveaux modes de vie". Centré sur l'emploi, la justice et la redistribution, ce texte s'interroge sur des modalités possibles de redistribution du travail au sein de la société française. "C'est ce document remis sur le chantier par la commission sociale, aidée de laïcs, de religieux, de prêtres, qui est aux sources de la déclaration du conseil permanent", indique Mgr Derouet⁹⁴⁵.

⁹⁴² Ainsi, la compagnie de Jésus propose, dans le même temps, un cours hebdomadaire sur le "Réveil de l'Islam aujourd'hui" du 15 avril au 20 mai 1985 avec Olivier Carré tandis qu'Olivier Mongin s'intéresse aux "mutations de la démocratie" pour un cycle d'enseignements qui court de 18 avril au 6 juin et que "éthique et déontologie médicales et infirmières" sont l'objet d'un séminaire du père Vespieren les 27 et 28 avril.

⁹⁴³ Mgr BESCOND, "On confie la charge épiscopale trop tard et trop longtemps à des hommes trop âgés", Golias, 23, août-septembre 1990, page 19. A la suite des sanctions prises à l'encontre des évêchés sud-américains puis hollandais, les évêques américains structurent pour partie les débats internes à l'Église de France.

⁹⁴⁴ COMMISSION SOCIALE DE L'ÉPISCOPAT, "Réflexion sur le droit au travail et à l'emploi", *Documents-Episcopat*, 13, juillet 1981, 16 pages

C'est le 27 septembre 1982 que le secrétariat général de l'épiscopat rend public le document. "Dans le cadre de leur responsabilité pastorale, les évêques parlent. Il le faut dans le contexte de la société française globale et non par rapport à tel ou tel pouvoir politique passé ou actuel. Ils sont en contact quotidien avec des personnes et des groupes concernés par cette situation. L'Église n'entend donner de leçon à personne. Mais elle a pour mission, à l'exemple même du Christ, de susciter des attitudes nouvelles inspirées par le sens chrétien de la solidarité, la justice et l'équité"⁹⁴⁶. Apolitique, le texte aborde diverses problématiques pour autant de points d'attention. "Ils ne s'adressent pas tous à tout le monde. A chacun et chacune, à chaque groupe, de voir ceux qui les concernent davantage, de les approfondir ou d'en inventer d'autres". Pour Mgr Derouet, le texte a vocation à être discuté : "Les diocèses vont maintenant demander aux groupes de chrétiens, dans les paroisses, d'étudier le texte et d'envoyer leurs réactions. Un appel identique est adressé aux mouvements apostoliques. A Lourdes, le conseil permanent va certainement examiner comment reprendre cet ensemble au niveau national et voir avec les commissions compétentes quelles suites il conviendra de donner"⁹⁴⁷.

Ainsi, pour Mgr Derouet, le "premier objectif a été de nous faire entendre"⁹⁴⁸. Or il faut remonter au document "Pour une pratique chrétienne de la politique" (1972) pour voir un texte épiscopal aussi commenté⁹⁴⁹. Le 2 octobre, *Le Monde* publie le document dans sa quasi-intégralité, à l'exception de ses deux premiers chapitres⁹⁵⁰. François Simon en fait un long commentaire. "On pourrait penser que les évêques se sont méfiés de "l'économisme", s'enthousiasme-t-il⁹⁵¹. Concédant le caractère discuté de certaines des propositions épiscopales, il n'en demeure pas moins positif sur la teneur du document. L'article fourmille alors de références aux travaux de l'économiste, Jean Boissonnat, de l'ancien commissaire général au plan, Michel Albert⁹⁵² et du maître de recherche au CNRS, Jean-Marie Albertini⁹⁵³. Il s'agit ni plus ni moins de trouver une paternité, une affiliation intellectuelle à la réflexion épiscopale. Les commentaires de la

⁹⁴⁵ Félix LACAMBRE & Bénédicte DE PERETTI, "Comment est né le texte", *La Croix*, 13 octobre 1982

⁹⁴⁶ *Snop*, n°474, 29 septembre 1982

⁹⁴⁷ Félix LACAMBRE & Bénédicte DE PERETTI, "Comment est né le texte", *op.cit.*

⁹⁴⁸ *Ibid*

⁹⁴⁹ Le 29 septembre, *Le Monde* titre en Une sur "Église et politique". L'éditorialiste indique que "c'est la première fois qu'ils interviennent avec une pareille vigueur" depuis la publication, en 1972, du document "Pour une pratique chrétienne de la politique". ANONYME, "Église et politique", *Le Monde*, 29 septembre 1982

⁹⁵⁰ ANONYME, "Pour de nouveaux modes de vie", *Le Monde*, 2 octobre 1982

⁹⁵¹ François SIMON, "L'individu et les lois ordinaires de l'économie", *La Croix*, 2 octobre 1982

⁹⁵² Michel ALBERT, *Le pari français*, Paris, Seuil, 1982

⁹⁵³ Jean-Marie ALBERTINI, *Les rouages de l'économie*, Paris, éditions ouvrières,

presse ne sont cependant pas unanimes et, très vite, *Le Monde* titre sur les "coups de crosse sur les évêques" dans sa revue de presse du 13 octobre⁹⁵⁴.

Face à ce flot de réactions, *La Croix* propose une enquête en deux volets au titre évocateur : "Quand les évêques font choc", les 13 et 14 octobre 1982. A cet instant, *La Documentation catholique* a déjà diffusé 200 000 exemplaires des "nouveaux modes de vie" et les éditions du Centurion en proposent une présentation agrémentée de notes, commentaires du père Defois. Des annexes reproduisent un extrait de l'encyclique *Laborem exercens* de Jean-Paul II, les déclarations de l'assemblée plénière de l'épiscopat français de 1975 et du conseil permanent de 1979. Diffusé auprès des mouvements d'Église, ronéotypé dans les paroisses, le texte épiscopal fait réagir.

La position la plus délicate incombe à l'action catholique des milieux indépendants (ACI) ainsi qu'au mouvement des cadres chrétiens (MCC) qui ont alors le sentiment d'être stigmatisés par le texte épiscopal⁹⁵⁵. L'ACI y dénonce "trop de confusions entre le "légal" et le "moral" "⁹⁵⁶. Le Secours catholique apporte un soutien conditionnel au texte épiscopal. "Nous sentons la présence des pauvres, bien que l'expression soit floue", commente l'organisation qui regrette que le Tiers-Monde ne soit évoqué que sous forme d'allusion. "En tant que Secours catholique, il n'y a rien à dire sur les propositions qui relèvent de la conscience de chacun. Peut-être cela mériterait-il toutefois un peu plus d'analyse ?", suggère-t-il⁹⁵⁷. "Sur le plan pédagogique, les propositions apparaissent toutes ou presque comme négatives, car trop individuelles"⁹⁵⁸. Reste que le bureau national s'engage à diffuser le texte à l'ensemble de ses délégations diocésaines "car c'est une occasion intéressante de dialogue"⁹⁵⁹. Très critique sur la place réservée aux femmes dans le texte de 1979, l'action catholique générale des femmes insiste sur le fait que les "nouveaux modes de vie" "précise bien que le renoncement de "de l'homme ou de la femme faciliterait le partage du travail" "⁹⁶⁰. Le MRJC salue la teneur politique du texte. Le mouvement rural n'en demeure pas moins sur sa faim concernant l'évocation des rapports Nord-Sud et déplore une focalisation de l'analyse sur le salariat⁹⁶¹.

Observant les nuances engagées dans les débats, Félix Lacambre salue un pluralisme catholique. Restent "ces regrets de ne pas avoir été suffisamment associés à

⁹⁵⁴ Jean-Yves L., "Coups de crosse sur les évêques", *Le Monde*, 13 octobre 1982

⁹⁵⁵ Henri TINCQ, "On ne peut pas répéter le passé", *La Croix*, 30 septembre & 1^{er} octobre 1984

⁹⁵⁶ ANONYME, "A.C.I. : cela prête à confusion", *La Croix*, 14 octobre 1982

⁹⁵⁷ ANONYME, "Secours catholique : Oui, mais...", *La Croix*, 13 octobre 1982

⁹⁵⁸ *Ibid*

⁹⁵⁹ *Ibid*

⁹⁶⁰ ANONYME, "ACGF : Et les femmes !", *La Croix*, 13 octobre 1982

⁹⁶¹ ANONYME, "MRJC : Et nous ?", *La Croix*, 14 octobre 1982

la préparation. D'où ce problème que l'on retrouve sans cesse et qu'avait bien vu Paul VI dans sa lettre au cardinal Roy : "Il nous est difficile de prononcer une parole unique, comme de proposer une solution qui ait valeur universelle" ⁹⁶² . Le président de la commission sociale, Mgr Rozier, ne tarde pas à réagir et adresse un texte à la presse chrétienne que *La Croix* publie le 16 octobre. Il s'efforce de préciser la portée du texte discuté. "Les propositions qui sont faites, ne se veulent pas comme des modèles ni comme des principes de solutions, mais comme des points d'attention susceptibles de concrétiser l'interpellation", insiste l'évêque de Poitiers ⁹⁶³ . Et de se défendre de tout positionnement politique : il s'agit alors d'une "recherche et de la mise en œuvre d'une éthique dans l'économie" ⁹⁶⁴ .

Réuni à Versailles le 20 novembre 1982, le comité national de Vivre ensemble l'évangile aujourd'hui (VEA) réagit officiellement. "Recevant la déclaration du conseil permanent de l'épiscopat "pour de nouveaux modes de vie", VEA - mouvement d'action catholique générale, est très sensible aux expressions de "partage, ouverture, solidarité, justice, paix", car ses membres se veulent attentifs et présents à tout ce qui concerne la vie des hommes ensemble, tant dans la société civile que dans la communauté ecclésiale. VEA apprécie que soit analysées les causes de la crise et affirmé que des actes doivent être posés, signifiants pour les hommes d'aujourd'hui, sans que rien ne soit imposé" Toutefois, des points d'attention restent à creuser. Ainsi VEA attire-t-il l'attention des évêques sur la dimension collective de l'économie. "Ne convient-il pas, au-delà des actes personnels d'attirer plus l'attention sur les situations collectives et les "lieux de décision" où se joue l'évolution de la société ? De mieux intégrer le Tiers-Monde à cette réflexion qui reste souvent assez hexagonale ? De veiller à tenir un langage crédible alors que des théories économiques divergent ?". Le mouvement invite alors tous ses membres à "se laisser interpellé par le document épiscopal". Sa lecture est même fortement recommandée pour initier de nouvelles pistes de réflexion et d'action concrètes au sein du mouvement. "Ils répondront ainsi non seulement à des exigences de solidarité, mais aussi à des appels de conversion, contribution à la mission d'évangélisation de l'Église à travers la transformation de la société", conclut le comité national ⁹⁶⁵ .

L'action catholique ouvrière (ACO) regrette de ne pas avoir été associée à la réflexion de l'épiscopat. "Ce que nous ressaisissons et partageons de la condition des travailleurs aurait pu enrichir la réflexion des évêques en vue de l'élaboration d'un tel texte", souligne le secrétariat national du mouvement. Outre la critique sur la forme, l'ACO reproche aux évêques de n'envisager le problème économique qu'en termes individuels et non collectifs ⁹⁶⁶ . A l'inverse, celui-ci a été "bien accueilli dans le mouvement" déclare le président de la

⁹⁶² Félix LACAMBRE, "Impossible parole", *La Croix*, 14 octobre 1982

⁹⁶³ Mgr ROZIER, "L'invitation à de nouveaux modes de vie", *La Croix*, 16 octobre 1982

⁹⁶⁴ *Ibid*

⁹⁶⁵ *Snop*, n°482, 8 décembre 1982

⁹⁶⁶ André VIMEUX, "L'ACO et les modes de vie", *Témoignage chrétien*, 2005, 13 décembre 1982

jeunesse indépendante chrétienne (JIC), Bertrand Thomas qui l'inscrit à l'ordre du jour du prochain congrès national du mouvement en mai 1983. Jean Mahé, président de la jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), approuve "l'esprit du document". Il regrette cependant que "ce texte [soit] marqué par une forte tonalité "classe moyenne". Ainsi, dans les familles ouvrières, s'il y a deux salaires c'est, d'abord, par nécessité économique"⁹⁶⁷ .

L'audience du texte épiscopal est tel que le grand "Jury RTL - *Le Monde*" accueille le père Defois le soir de la Pentecôte afin d'en discuter la pertinence⁹⁶⁸ . Le secrétaire général de l'épiscopat se prête alors à un exercice de sociologie. "On constate une tendance très ferme dans tous les pays de l'Europe de l'Ouest à un repli sur soi, sur le couple, sur le petit groupe, sur l'individu. Il me semble qu'aujourd'hui se mettent en place des réflexes individualistes dans la société française. Parler de solidarité, c'est prendre conscience de nos interdépendances. [...] La solidarité me semble être une question de survie à une époque où l'être ne peut pas affronter ses propres problèmes"⁹⁶⁹ .

A la demande la commission sociale, le magazine *Fêtes et saisons* propose un numéro spécial consacré aux chrétiens et l'économie. Ce numéro est mis à la disposition des curés, des responsables de communauté ou de groupe comme instrument de base pour une réflexion en vue du Carême⁹⁷⁰ . Il s'agit alors pour l'épiscopat de canaliser les nombreuses réactions approbatives ou critiques aux "nouveaux modes de vie". L'enjeu consiste également à stimuler ou accompagner la mise en route de divers groupes de réflexion et d'action sur le sujet.

Les revues jésuites accompagnent la réception du texte. Les *Cahiers* proposent d'opérer un discernement d'ordre moral et spirituel de la crise actuelle à partir du document : "Relisant les trois parties de la déclaration des évêques et réfléchissant à partir d'elles, il est possible d'adresser aux *Cahiers* ses suggestions sur les points suivants"⁹⁷¹ indique la rédaction tout en rappelant qu'il "ne s'agit pas de faire la critique du texte, mais celle des réalités, des situations !"⁹⁷² .

Au niveau associatif, Gabriel Marc apporte son plein soutien au document épiscopal dans une tribune publiée le 3 février 1983 en quatrième de couverture de *La Croix*. Le président du C.C.F.D. en appelle à la mise en œuvre d'une pastorale spécifique aux "nouveaux modes de vie". Les corps intermédiaires interviennent alors comme les relais déterminants du document épiscopal⁹⁷³ :

⁹⁶⁷ ANONYME, "Modes de vie", *Témoignage chrétien*, 2000, 8 novembre 1982

⁹⁶⁸ ANONYME, "Pas question d'entrer dans le jeu politique", *La Croix*, 24 & 25 mai 1983

⁹⁶⁹ Henri TINCQ, "La solidarité, une idée neuve", *La Croix*, 27 mai 1983

⁹⁷⁰ COLLECTIF, "Les chrétiens et l'économie", *Fêtes et saisons*, février 1984

⁹⁷¹ "Pour de nouveaux modes de vie", *Cahiers de l'actualité religieuse et sociale*, n°257, 15 décembre 1982

⁹⁷² *Snop*, n°487, 19 janvier 1983

⁹⁷³ Gabriel MARC, "Évangile et modes de vie", *La Croix*, 4 février 1983

Il y faudra quelque temps et quelque ingéniosité. Mais inévitablement surgira un jour la sanction du risque pris par les évêques en produisant ce texte. S'il est ramené au statut de sujet de discours, bienveillant ou polémique ; pire encore, s'il conduit à des refus, un non-pouvoir ou un non-vouloir massif de chrétiens qui continueraient de vociférer dans les rues pour leurs droits acquis et contre la solidarité, cela manifesterait que le christianisme réel, parfois très virulent pour ses intérêts, n'a rien à voir avec Jésus-Christ. L'Évangile alors ne sera plus, pour les païens, qu'une sympathique utopie de quelques décennies il y a deux mille ans, et une couverture chamarrée dissimulant les noirceurs habituelles des hommes. L'enjeu est tel que cela mériterait bien un effort pastoral résolu pour que l'appel soit entendu par ceux à qui il est destiné.

En mars 1983, la revue *Etudes* organise un colloque sur l'opinion dans l'Église. Parmi les intervenants - journalistes, sociologues, historiens, prêtres, évêques – Mgr Derouet noue une discussion avec les intervenants autour de la réception du document "Pour de nouveaux modes de vie". A cette occasion l'évêque de Sées tente, en présence de Mgr Hamer de la congrégation pour la doctrine de la foi, de qualifier le texte référence de l'épiscopat. Celui-ci n'est "ni un cri prophétique, ni une encyclique, mais une déclaration", indique Mgr Derouet⁹⁷⁴.

Le 15 mars 1983, c'est au tour des *Cahiers* de livrer quelques réflexions de lecteurs élaborées à partir de la grille de lecture proposée par la rédaction de la revue pour une meilleure appréhension du texte. Un consensus semble se dessiner autour du diagnostic de la crise économique, à la fois en terme d'emploi et de revenus. "Économique, la crise est également morale avec une tendance marquée à l'irresponsabilité", complète un groupe de Malakoff. Un groupe de lecteurs à Maisoncelles dénonce "un non-respect de l'autre, un phénomène de chacun pour soi ; on a une place au travail, on y fait son "trou" et on attend que ça passe"⁹⁷⁵. Les thèmes de la protection sociale et la solidarité par l'impôt font également l'objet de remarques avec une évaluation de l'Etat et des pratiques individuelles.

Outre ces points de discussion, le volet emploi et partage du travail de la déclaration épiscopale est "incontestablement l'un des points les plus controversés" relève la rédaction des *Cahiers*. La proposition des évêques concernant les doubles salaires dans un foyer est interprétée comme un désaveu du travail féminin. Outre ce point litigieux, les lecteurs discutent la priorité à l'emploi donnée au chef de famille. Un groupe Vie chrétienne du Val-de-Marne insiste sur l'éthique personnelle à avoir pour répondre à l'appel des évêques en matière de consommation. "Ce ne sont pas nos options politiques ou les structures qu'il faut changer, mais les mentalités - et d'abord la nôtre et celle de notre entourage. Comment s'associer à d'autres pour agir en ce sens ? Nous sommes bien peu nombreux et trop dispersés...", déplore le groupe⁹⁷⁶.

⁹⁷⁴ ANONYME, "Le risque d'être sommaire", *Témoignage chrétien*, 2018, 14 mars 1983

⁹⁷⁵ ANONYME, "De la crise économique à de nouveaux modes de vie", *Cahiers d'actualité religieuse et sociale*, 263, 15 mars 1983, page 180

⁹⁷⁶ *Ibid*, page 184

Au mois de mai 1983, Mgr Rozier publie un communiqué revenant sur le document du conseil permanent après l'organisation de forums, de conférences et de groupes de travail autour du texte durant l'hiver 1982-1983. Le président de la commission sociale annonce la définition d'un programme de réception plus poussé de la déclaration. Du 12 au 15 juillet 1984, le centre jésuite LesFontaines propose une session à l'intention des laïcs en position de responsabilités dans l'Église et dans la vie sociale, professionnelle et politique autour du thème "pour de nouveaux modes de vie" : "Dans les débats actuels sur l'économie et la vie sociale, quelles valeurs (et quelles représentations idéologiques) sont mises en question ? Quelles autres valeurs, les nouvelles conditions économiques et sociales amènent-elles à privilégier ? Quelle parole l'Église peut-elle, doit-elle prononcer aujourd'hui ?"

Pour sa part, le Ceras prépare et publie un numéro hors-série des *Cahiers* dans lequel il est rappelé l'intérêt que porte historiquement l'épiscopat à l'économie. Le texte est accompagné d'un tour d'horizon des réactions qu'il a provoquées. Une grille de travail suggère des thèmes à approfondir (travail, croissance, entreprise, éthique de l'argent, etc.) avec des éclairages fournis par des études sur le partage du travail, l'impôt, la protection sociale et l'encyclique de Jean-Paul II sur le travail (1981). En annexe, on retrouve le texte de l'épiscopat "Croissance économique, civilisation et Évangile" (1975), une bibliographie et un répertoire des textes publiés par l'épiscopat français.

L'épiscopat décide de prolonger le débat avec les communautés chrétiennes. Mgr Rozier, président de la commission sociale annonce la tenue d'un colloque à l'institut catholique de Paris comme "suite aux nouveaux modes de vie" pour les 23 et 24 novembre 1984. Celui-ci s'intitule : "pratique économique, éthique de l'Église". Ce faisant, le président de la commission sociale recommande aux groupes et organismes d'Église aux communautés chrétiennes de reprendre la grille de lecture des *Cahiers* pour organiser leur réflexion autour des "nouveaux modes de vie".

Dans le même temps, Denis Maugenest (s.j.) s'applique à ressaisir des réactions catholiques au texte de sorte que s'esquissent quelques pistes de réflexions pour une pratique chrétienne de l'économie. Les recommandations dans la lecture du texte épiscopal sont d'ordre méthodologique. Il ne fait aucun doute pour Denis Maugenest que les évêques vont être appelés à un "travail complémentaire d'élucidation et d'éclaircissement" pour articuler les trois niveaux personnel, collectif et public du comportement moral⁹⁷⁷. "Sans doute, ces différents niveaux ne peuvent pas être séparés et dissociés les uns des autres ; mieux, ils sont articulés les uns aux autres. Ils ne le sont pas pour autant en continuité simple, et il faudra se garder d'un amalgame entre eux"⁹⁷⁸.

⁹⁷⁷ "Il sera important de clarifier davantage les relations entre trois niveaux des comportements et de l'agir social : celui des personnes et des petits groupes, celui de la société toute entière (de la collectivité), celui de l'Etat et des pouvoirs publics avec les moyens qui leurs sont propres (institutions). La déclaration épiscopale visait confusément tantôt l'un, tantôt l'autre de ces lieux différents. [...]" Denis MAUGENEST, "Quelle pratique chrétienne de l'économie ?", *Cahiers d'actualité religieuse et sociale*, 263, 15 mars 1983, pp. 186-187

⁹⁷⁸ Denis MAUGENEST, "Quelle pratique chrétienne de l'économie ?", *Cahiers d'actualité religieuse et sociale*, 263, 15 mars 1983, pp. 186-187

L'épiscopat, instance intellectuelle de substitution dans l'Église de France ?

979

Par ailleurs, le diagnostic épiscopal de la crise appelle des développements ultérieurs sur le potentiel que recèlent le progrès technique et les avancées de la recherche. De la même manière, l'impossible consensus de la communauté des spécialistes sur le partage du travail devrait inciter les évêques à plus de prudence dans l'énoncé qu'ils font des remèdes à la crise. La pertinence de la réflexion épiscopale amène nécessairement les catholiques à s'interroger sur la légitimité des évêques à intervenir dans le débat économique. Pour Denis Maugenest, "les évêques ont exercé un certain rôle de suppléance" du fait de l'effacement des traditionnelles instances intellectuelles catholiques telles que les Semaines sociales, le Centre catholique des intellectuels français ou l'Union nationale des centres d'études et d'action sociale. Et le chroniqueur d'espérer : "Il se pourrait que le colloque prévu pour 1984 soit l'occasion d'un renouveau de ce type d'instance, particulièrement précieux pour l'Église"⁹⁸⁰.

Dans l'hypothèse d'un renouveau effectif, Denis Maugenest voit dans la réflexion épiscopale une invitation à explorer plus avant le champ de l'anthropologie économique. "La déclaration n'est qu'une étape : il s'agit maintenant d'enrichir la réflexion chrétienne pour parvenir peut-être, ultérieurement, à un texte d'enseignement social de l'Église en cette matière"⁹⁸¹. L'enjeu pour les évêques est d'éprouver la pertinence de cet enseignement et sa référence évangélique dans le contexte social et économique des années 1980. Le 23 novembre 1983, *La Croix* ouvre son forum à ses lecteurs pour dresser un bilan partiel de l'appel des évêques pour de nouveaux modes de vie⁹⁸².

Soupçonnés de sexisme économique dans leur réflexion sur le partage du travail⁹⁸³, les évêques puisent dans la publicité des "nouveaux modes de vie", une légitimité en matière économique. Ils s'engagent plus avant sur ce terrain dans un soutien aux franges précaires du monde du travail. Le 2 avril 1984, les évêques de Metz et Nancy lancent un appel en faveur des sinistrés économiques. Mgrs Schmitt et Bernard en appellent à une *praxis* de la charité par des "gestes simples de la sympathie et de l'entraide. Manifestons-le aussi dans une activité concertée et efficace. Agir ainsi, c'est ce que les uns appellent "solidarité" et les autres "authentique charité"⁹⁸⁴. Il est fait appel à la responsabilité de chacun pour ne pas céder aux réflexes de peur qui tourne souvent à la

979 Mgr Matagrín suggère déjà cette idée lorsqu'il évoque le fonctionnement de la commission sociale de l'épiscopat entre 1967 et 1976 : "C'était le temps d'éclipse des Semaines sociales. La commission sociale de l'épiscopat a fonctionné en quelque sorte, avec la revue *Projet* des jésuites et la revue *économie et Humanisme* fondée par le père Lebreton o.p., comme un substitut de la commission générale des Semaines sociales". Mgr MATAGRIN & Charles EHLINGER, *Le chêne et la futaie*, Paris, Bayard, 2000, page 354

980 *Ibid*, page 190

981 *Ibid*, page 190

982 COLLECTIF, "Pour de nouveaux modes de vie : Qu'on fait les chrétiens depuis un an ?", *La Croix*, 23 novembre 1983

recherche du bouc-émissaire. Le 18 mai 1984, l'évêque de Créteil et son conseil diocésain de mission ouvrière publient un communiqué pour dire leurs préoccupations quant au contexte social dans le Val-de-Marne. Appelant au renouvellement du dialogue social, Mgr Fretellière dit comprendre l'action des travailleurs de S.K.F. dont une délégation doit se rendre en Suède pour protester contre le projet de licenciements⁹⁸⁵.

La déclaration "des nouveaux modes de vie" s'impose ainsi comme la colonne vertébrale de la réflexion économique et sociale de l'Église de France de la première partie des années 1980. Lorsque quatre cent cinquante salariés de l'usine Talbot de La Rochelle s'appêtent à pointer au chômage, Mgr David cite le document épiscopal pour dénoncer la déshumanisation de l'économie libérale⁹⁸⁶. Trente quatre mois après la publication du texte, la conférence des évêques de France appelle à un bilan au travers de rencontres propres à relater l'expérimentation de ces nouveaux modes de vie dans la vie quotidienne des familles, de la cité, du monde du travail. Le centre culturel Les Fontaines organise des rencontres les 8 et 11 novembre 1985⁹⁸⁷. Pas moins de 160 inscriptions sont enregistrées pour la manifestation⁹⁸⁸.

Deux ans après la publication des "nouveaux modes de vie", Mgr Rozier, président de la commission sociale, juge positives les retombées du texte dans la mesure "où il a profondément travaillé les mentalités et les cultures". Plus que des résultats concrets, les "nouveaux modes de vie" ont permis à l'enseignement social de s'inscrire dans le débat public. "Il a servi de référence, pour ou contre, dans les multiples débats sur la situation économique et sociale. On l'invoque encore ou on le récuse. En conséquence, par rapport à son objectif qui était de faire exister une question - et non d'apporter des solutions - je dirais que le texte atteint son but", estime l'évêque de Poitiers⁹⁸⁹.

⁹⁸³ A l'occasion de la promulgation de la charte de la famille par Jean-Paul II, il est intéressant de reproduire les lignes par lesquelles le père Derouet adresse ses vœux aux femmes de son diocèse. "Je sais qu'on a quelque peu oublié, ces dernières décades, l'importance de votre mission. Dans la course vers l'amélioration croissante du niveau de vie, on a été séduit par ce qui "rapporte". Or, le travail si contraignant de la mère de famille n'est pratiquement pas rémunéré. Il n'est certes pas défendu que l'épouse quitte sa maison pour un emploi salarié et cette pratique a eu tendance à se généraliser. Mais il est essentiel que ni les enfants, ni les jeunes en souffrent. La présence de leur mère et de leur père est indispensable à leur équilibre" indique l'évêque de Sées réjoui de voir la famille plébiscitée par les Français comme valeur essentielle tandis que le législateur s'applique à encourager l'accueil de l'enfant. Mgr DEROUET, "Mes vœux à toutes les mamans de l'Orne", *L'Église dans l'Orne*, n°22, 9 décembre 1983

⁹⁸⁴ Mgrs SCHMITT & BERNARD, "La situation sociale en Lorraine", *Snop*, n°540, 11 avril 1984

⁹⁸⁵ "Communiqué de Mgr Fretellière, évêque de Créteil et du Conseil diocésain de Mission ouvrière au sujet du contexte social dans le Val-de-Marne", *Snop*, n°545, 23 mai 1984

⁹⁸⁶ Mgr DAVID, "Relever le défi", *Snop*, n°596, 11 septembre 1985

⁹⁸⁷ ANONYME, "Rencontres *Nouveaux modes de vie*", *Snop*, n°572, 30 janvier 1985

⁹⁸⁸ ANONYME, "Nouveaux modes de vie", *Snop*, n°597, 18 septembre 1985

⁹⁸⁹ Henri TINCQ, "Un registre à la fois éthique et évangélique", *La Croix*, 30 septembre & 1^{er} octobre 1984

B/ Pour une pratique chrétienne de l'économie

Réuni en conseil des ministres le 26 janvier 1983, le gouvernement examine un plan de lutte contre la précarité et la nouvelle pauvreté. François Mitterrand estime que la solution politique au problème réside dans une double action des solidarités individuelles et de l'action des autorités. *La Croix* consacre son éditorial à l'événement. Michel Cuperly y reprend l'idée présidentielle. "Des décisions administratives opportunes seront prises, mercredi, en conseil des ministres (allègement de formalités, création d'un fonds permettant des interventions d'urgences, consignes diverses). Elles ne pallieront pas l'absence de solidarités individuelles ou sociales. Gare aux alibis !", prévient l'éditorialiste⁹⁹⁰.

"L'instruction sur quelques aspects de la théologie de la libération"

La réflexion ecclésiale sur l'économie ne peut ignorer les débats attenants à l'option préférentielle pour les pauvres menés par la théologie de la Libération. En septembre 1984, la *Documentation catholique* publie "l'instruction sur quelques aspects de la théologie de la libération", les *Cahiers* proposent des notes explicatives sous la plume des pères Calvez, de Charentenay, de Dinechin et Schlegel⁹⁹¹. Il s'agit pour la publication jésuite de dépasser l'opposition entre conservatisme et progressisme. Leonardo Boff doit être entendu le 7 septembre 1984 à Rome, les *Cahiers* tentent une insertion de la théologie de la libération dans la réalité française en se référant aux textes épiscopaux de 1974, "Libérations des hommes et salut en Jésus-Christ" et de 1977, "Le marxisme, l'homme et la foi chrétienne", et à une note de la commission épiscopale du monde ouvrier. Pour les *Cahiers*, le document romain a le mérite d'offrir "un effort d'évaluation et de discernement théologique" dans le contexte d'une floraison des interprétations théologiques de la libération⁹⁹². Le 29 août 1984, Mgr Vilnet propose également une lecture optimiste de l'instruction romaine⁹⁹³:

Avertis des dérives politiques de certaines propositions couvertes par la dénomination de "théologie de la libération" des impasses d'une lecture marxiste de la Bible et de la vie de l'Église, des risques d'amalgame entre le pauvre de l'Écriture et le prolétariat de Marx, de la dramatisation de différences sociales et lutte violente entre classes, il est urgent que les chrétiens s'engagent tous pour la justice, le respect des droits de l'homme et la promotion de la liberté au vrai sens du terme. Cette mise en garde ne se veut pas un frein aux engagements, loin de

⁹⁹⁰ Michel CUPERLY, "Nouveaux pauvres, nouvelles solidarités", *La Croix*, 26 janvier 1983

⁹⁹¹ COLLECTIF, "Instructions sur quelques aspects de la théologie de la libération", *Cahiers de l'actualité religieuse et sociale*, numéro-spécial, 293, 15 septembre 1984

⁹⁹² *Ibid*

⁹⁹³ Mgr VILNET, "Le président de la conférence des évêques de France invite à accueillir en les termes suivants cette instruction romaine", *Snop*, n°554, 12 septembre 1984

là, mais une mise en valeur de la contribution spirituelle et morale originale de l'Église pour la libération de tout l'homme et de tous les hommes.

La mort le 4 septembre 1984 du père André Jarlan, prêtre français du diocèse de Rodez installé au Chili, offre une nouvelle occasion au président de la conférence épiscopale d'évoquer le destin de la théologie de la libération. "Pourquoi une recherche théologique sur la libération ? Parce que, en certains pays très pauvres, et souvent chrétiens par toute leur culture, il fallait rendre conscients les fidèles que la Parole de Dieu n'implique pas une résignation fataliste sous les poids écrasants de l'existence et encore moins une justification de l'accaparement et des servitudes imposées aux pauvres par ceux qui possèdent l'avoir ou le pouvoir", insiste le père Vilnet. Se dessinent alors en creux les soubassements intellectuels d'un enseignement social de l'Église⁹⁹⁴.

Reconnue pour sa qualité intellectuelle, cette réflexion n'est cependant légitime que dans sa conformité à l'enseignement du magistère. "Pourquoi une mise au point ? Parce que glissements ou collusions sont possibles et n'ont pas été évités avec des idéologies, des grilles de lecture de l'Écriture et des projets d'action qui ne sont pas conformes aux propos mêmes de Dieu tel que la Bible le révèle et auquel l'Église doit se conformer. Pour que se poursuive un effort constant et général des chrétiens dans le sens de l'Évangile, une correction de trajectoire et ainsi proposée, comme il en va des expéditions les plus neuves et les plus risquées"⁹⁹⁵.

Reste qu'en dépit de l'admonestation romaine, l'Église sud-américaine continue à stimuler la réflexion sociale d'une partie de l'Église de France. Au sortir de la semaine de la paix qui s'est tenue du 10 au 16 décembre, le comité épiscopal France-Amérique latine propose une journée de jeûne en solidarité avec l'Église du Chili et les Églises des pays d'Amérique latine symboles du martyr chrétien⁹⁹⁶. Les 14 et 15 décembre 1984, le centre LesFontaines organise un colloque "Théologie de la Libération" autour des questions suivantes : Qu'est-ce qui est en cause dans cette théologie ? S'opposerait-elle à d'autres théologies ? Pourquoi les instances suprêmes de l'Église ont-elles cru devoir faire le point ?

Chantilly 1984 : impliquer les laïcs à la fondation de l'enseignement social

⁹⁹⁴ Mgr VILNET, " L'assassinat du P. André Jarlan, prêtre français au Chili", *Snop*, n°555, 19 septembre 1984. Réagissant à l'assassinat du père Jarlan, la mission ouvrière dénonce la violence du régime Pinochet dans un communiqué en date du 6 septembre 1984. "Nous partageons pleinement la foi en Jésus-Christ d'André Jarlan. Dans la force qui anime tous ceux qui luttent pour construire un monde d'amour, de justice et de paix, nous reconnaissons ce Christ auquel André Jarlan a cru et auquel il a rendu témoignage par le don de sa vie" (MISSION OUVRIÈRE, " Après la mort du P. André Jarlan, la Mission ouvrière communique", *Snop*, n°554, 12 septembre 1984). La lecture du communiqué est particulièrement intéressante lorsque l'on constate que le terme "libération" n'y est pas une seule fois employé tandis qu'une grande place est faite à la dimension chrétienne de l'œuvre du défunt. Ainsi la coïncidence du drame avec l'instruction romaine sur la théologie de la libération donne-t-elle lieu à un jeu de rhétorique. Le mot litigieux éludé, la mission ouvrière y substitue la figure du Christ étroitement associée à l'œuvre de justice.

⁹⁹⁵ *Ibid*

⁹⁹⁶ COMITÉ EPISCOPAL FRANCE - AMÉRIQUE LATINE, "Le sens d'une journée de jeûne, de prière et d'échange... pour l'Amérique latine", *Snop*, n°565, 5 décembre 1984

Pendant ce temps, les consultations et débats autour des "nouveaux modes de vie" suivent leur cour. Mgr Rozier convient des faiblesses du texte épiscopal. Les références à la croissance et à la solidarité internationale sont insuffisantes. Reste à qualifier le document épiscopal⁹⁹⁷ :

Nous n'avons pas à formuler une éthique en tant que telle de l'économie, mais contribuer à la définition, à l'enrichissement d'une telle éthique. En sachant qu'il faut faire jouer à la fois "l'éthique de conviction" comme dirait Weber - et par notre mission, c'est là où, nous évêques, nous nous situons principalement - et aussi "l'éthique de la responsabilité"

Du 9 au 11 novembre 1984, Chantilly accueille 280 représentants de 45 organisations, mouvements et communautés diverses pour des carrefours, ateliers et débats généraux⁹⁹⁸. Les carrefours concernent l'entreprise, l'emploi en général, l'emploi des jeunes en particulier, le monde rural, immigration, coopération et développement, les recherches de convivialité et les efforts personnels de conversions. "Il n'y a pas eu d'actes de cette confrontation, et c'est dommage, car l'imagination des communautés chrétiennes en eût été fort stimulée", regrette rétrospectivement Gabriel Marc⁹⁹⁹. Aucune synthèse n'est produite au lendemain de ce forum national de Chantilly¹⁰⁰⁰. Néanmoins Mgr Rozier prend acte des diverses interventions pour une future intervention de la commission sociale. Le président de la commission prévient cependant qu'il ne sacrifiera pas l'approche anthropologique de la réalité économique aux seuls indicateurs économiques et financiers¹⁰⁰¹.

Henri Guitton, de l'Institut, participe aux échanges. Le père Rozier trouve en lui son meilleur avocat. Soutien indéfectible du texte de 1982, celui-là plaide pour que l'épiscopat file la métaphore de la nouveauté. "Je me suis permis de dire que pour proposer de nouveaux modes de vie, il fallait d'abord être capable de suggérer de nouveaux modes de pensée"¹⁰⁰². Restent des insuffisances de la pensée chrétienne en économie : "Presque toujours dans les entretiens de Chantilly il n'a été question que du travail salarial"¹⁰⁰³. "On n'a parlé que très partiellement du travail artisanal et agricole", regrette-t-il encore¹⁰⁰⁴. Il faut s'interroger sur la pertinence des concepts tels que le salariat et même l'emploi

⁹⁹⁷ Henri TINCQ, "Un registre à la fois éthique et évangélique", *La Croix*, 30 septembre & 1^{er} octobre 1984

⁹⁹⁸ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "De proche en proche, recréer la société", *La Croix*, 13 novembre 1985

⁹⁹⁹ Gabriel MARC, "Et les nouveaux modes de vie", *La Croix*, 19 septembre 1987

¹⁰⁰⁰ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Le cri et la synthèse", *La Croix*, 13 novembre 1985

¹⁰⁰¹ *Ibid*

¹⁰⁰² Henri GUITTON, "Vers de nouveaux modes de pensée", *La Croix*, 5 décembre 1985

¹⁰⁰³ *Ibid*

¹⁰⁰⁴ *Ibid*

tant le chômage s'enracine dans l'économie contemporaine.

La pastorale économique de l'épiscopat américain pour référence

Le 12 novembre 1984, l'épiscopat américain publie son projet de lettre pastorale "L'enseignement social catholique et l'économie américaine". Deux jours après, *La Croix* y consacre sa double page "L'événement" avec extraits, reportages¹⁰⁰⁵ et commentaire¹⁰⁰⁶. Or, les épiscopats français et américains ne partagent pas la même culture intellectuelle et démocratique. Pour l'épiscopat conciliaire du moins, le processus de rédaction du texte "pour une pratique chrétienne de la politique" constitue la référence ultime. Ainsi ne nous faut-il pas négliger la dette intellectuelle contractée par l'Église de France à l'endroit de Mgr Matagrín alors qu'il s'efface au fil de la décennie 1980¹⁰⁰⁷.

Les 23 et 24 novembre 1984, la commission sociale de l'épiscopat français et l'institut d'études sociales de l'institut catholique de Paris accueillent un colloque privé réunissant évêques, universitaires, journalistes et fonctionnaires autour du thème : "Église et économie". *La Croix* persiste pourtant à concentrer son attention sur la lettre pastorale des évêques américains sur l'économie¹⁰⁰⁸.

Témoin d'une telle ébullition, Emile Poulat plaide dans *La Croix* du 14 décembre pour l'émergence d'une pensée chrétienne de l'économie. L'Église catholique "s'est donnée une pensée sociale, elle n'a jamais eu de véritable pensée économique, elle le découvre aujourd'hui. Longtemps, elle n'en a ni vu l'intérêt ni fait l'effort. Elle n'a jamais eu souci de mobiliser et d'exploiter les ressources dont elle disposait, qui n'étaient pas négligeables", déplore-t-il¹⁰⁰⁹. Emile Poulat n'en demeure pas moins attentif à l'évolution du discours de l'épiscopat français depuis les "nouveaux modes de vie" jusqu'à "Attention... pauvretés"¹⁰¹⁰.

¹⁰⁰⁵ COLLECTIF, "Les évêques U.S. et la crise", *La Croix*, 15 novembre 1984

¹⁰⁰⁶ Henri TINCQ, "Activistes ou prophètes", *La Croix*, 15 novembre 1984. Dans *La Croix*, Jean-Yves Calvez consacre une chronique entière à la lettre pastorale des évêques américains sur l'économie. Jean-Yves CALVEZ, "Les évêques des Etats-Unis et l'économie", *La Croix*, 23 novembre 1984.

¹⁰⁰⁷ Au lendemain de la lettre des évêques américains sur la paix, Mgr Vilnet s'est montré explicite sur le sujet : "Notre devoir d'évêque nous invite aujourd'hui à poursuivre la réflexion sur ce que j'appellerai une pratique chrétienne de l'économie de même qu'en 1972 nous avons proposé un débat approfondi sur une pratique chrétienne de la politique. En attendant, il doit être utile de dire une parole brève et aussi convaincante que possible sur certaines situations qui ne sont pas compatibles avec l'Évangile. Je pense notamment à ces réactions de rejet et ces violences racistes suscitées par le voisinage de travailleurs et de familles immigrées". Gwendoline JARCZYK & Henri TINCQ, "La mission de l'Église : réconcilier l'humanité brisée", *La Croix*, 6 mai 1983

¹⁰⁰⁸ Jean-Yves Calvez y consacre une chronique entière. Jean-Yves CALVEZ, "Les évêques des Etats-Unis et l'économie", *La Croix*, 23 novembre 1984

¹⁰⁰⁹ Emile POULAT, "L'Église et l'économie", *La Croix*, 14 décembre 1984

¹⁰¹⁰ *Ibid*

Le 2 février 1985, le bulletin *Documents-Episcopat* publie une réflexion du père René Coste sur l'esquisse du document américain ¹⁰¹¹. Tel exposé n'est pas fortuit lorsque l'épiscopat français, deux ans après sa publication, tente de renouer le contact avec les mouvements réfractaires au texte "Gagner la paix", sympathisants des méthodes de l'épiscopat américain. Pour les évêques français, leurs homologues d'outre-Atlantique sont incontournables ¹⁰¹². René Coste ne manque d'ailleurs pas de souligner la présence originale de l'Église dans l'espace public américain. Le théologien consacre une bonne partie de son exposé à l'implication des laïcs dans les débats au travers de la commission laïque sur l'enseignement social catholique et l'économie des Etats-Unis ¹⁰¹³ - *Lay commission on catholic social teaching and US economy*.

René Coste s'inspire clairement des réflexions d'Emile Poulat. Au risque de la controverse et du débat contradictoire l'enseignement social tel qu'envisagé par l'épiscopat américain pose la question du magistère épiscopal selon le théologien ¹⁰¹⁴ :

On peut évidemment se demander s'ils ne devraient pas s'en tenir en principe aux orientations éthiques et moins entrer dans le détail des applications pratiques : ce qu'on pourrait appeler ici la "technique" économique. Rappelons-nous l'appel du concile Vatican II à la compétence et à la responsabilité spécifique des laïcs dans la vie en société : "Aux laïcs reviennent en propre, quoique non exclusivement, les professions et les activités séculières... C'est à leur conscience, préalablement formée, qu'il revient d'inscrire la loi divine dans la cité terrestre." En ce qui concerne les problèmes de société, la caractéristique propre de la fonction pastorale est celle de l'éducation de la conscience humaine et chrétienne à la lumière de la foi. Il faut donc à la fois le courage et l'audace prophétiques du magistère ecclésial pour éclairer les consciences, mais, en même temps, de sa part un profond respect des compétences propres des laïcs.

Ce développement intervient alors qu'au printemps 1985, un forum public doit permettre à des spécialistes de dialoguer avec des groupes de travail sur l'économie sous la direction de Mgr Rozier. "Ainsi, au terme de toute cette démarche, après "avoir libéré la parole", fidèle à son ministère d'enseignement, l'épiscopat français pourra envisager de publier sous sa propre responsabilité un document qui pourrait répondre à cette perspective et à cette dénomination, "pour une pratique chrétienne de l'économie" ", relève le secrétariat de l'épiscopat ¹⁰¹⁵. Pour le président de la commission sociale de l'épiscopat, les évêques

¹⁰¹¹ René COSTE, "Premier projet de lettre pastorale de l'épiscopat américain", *Documents-Episcopat*, 2, février 1985

¹⁰¹² *Le Monde diplomatique* n'hésitant pas en décembre 1984 à titrer "Les évêques contre le reaganisme" P. STEINFELS, "Les évêques contre le reaganisme", *Le Monde diplomatique*, décembre 1984

¹⁰¹³ Ladite commission est présidée par l'ancien secrétaire au Trésor, William Simon. Elle compte parmi ses trente et un membres l'ancien secrétaire d'Etat Alexander Haig. Son vice-président et principal inspirateur de l'association est le philosophe social Michael Novak.

¹⁰¹⁴ René COSTE, "Premier projet de lettre pastorale de l'épiscopat américain", *op. cit.*

¹⁰¹⁵ *Snop*, n°504, 1^{er} juin 1983

ont une double mission dans l'accompagnement des laïcs dans leur réflexion¹⁰¹⁶ :

D'abord une compréhension de la société et de la nature de l'activité économique en fonction des situations, et avec l'aide d'outils intellectuels conduisant à une analyse. [...] Ensuite une compréhension du donné biblique porté par une tradition, pour qu'il soit et demeure une "Bonne nouvelle" pour aujourd'hui. A ce titre nous avons à veiller à ce que les communautés chrétiennes portent le souci d'une pratique de la foi qui donne des fruits, y compris dans la vie sociale. Nous avons à veiller à ce que les analyses sociopolitiques ne se replient pas sur elles-mêmes, à ce qu'elles demeurent toujours ouvertes à une autre dimension.

La seconde mouture du projet de lettre des évêques américains sur l'économie paraît le 7 octobre 1985. Le père Jean-Yves Clavez ne manque alors pas d'en livrer un commentaire dix jours après dans le même quotidien¹⁰¹⁷. Le directeur du Ceras a déjà consacré maints articles aux travaux de l'épiscopat américain dans le même quotidien des 5 et 6 mai, la revue *Projet* des mois de juillet et août, dans les *Cahiers* et *L'actualité religieuse dans le monde* du 1^{er} octobre 1985.

"Attention... Pauvretés !" pour une éthique économique

Tandis que la société française voit émerger le monde associatif comme acteur majeur de l'espace public, le nouveau code de droit canon valorise la constitution d'associations. Ainsi, le père Jean Passicos, doyen de la faculté de droit de l'institut catholique de Paris, insiste-t-il sur les améliorations qu'apporte le nouveau code de droit canonique en la matière :

Le droit associatif est bien renouvelé. Il permettra sûrement à l'Église d'aujourd'hui de trouver des solutions qui sont attendues. De plus, il prend en compte la législation antérieure de Paul VI concernant la participation, à travers les conseils pastoraux, les conseils presbytéraux, le synode diocésain où participent désormais des représentants de toutes les catégories du peuple de Dieu et pas seulement des prêtres. On pourrait aussi parler d'une participation élargie à l'ensemble du peuple de Dieu pour les conciles particuliers.

Le 2 octobre 1984, la commission sociale publie une déclaration sur les nouvelles pauvretés apparues dans la société française au cours des dernières années, "Attention... Pauvretés !". Le lendemain, *La Croix* consacre son éditorial et ses pages "L'événement" au document. Sous la plume d'Henri Tincq, le quotidien salue le texte épiscopal qui "écarte à la fois les apitoiements faciles et le transfert classique au tout politique"¹⁰¹⁸. Le texte intervient le jour où Laurent Fabius reçoit le père Joseph Wrésinski, fondateur d'ATD quart-monde, afin de discuter le principe d'un moratoire de deux ans pour les expulsions, l'embauche prioritaire des chômeurs de longue durée et la création éventuelle d'un revenu minimum garanti. Dans le même temps, le ministre de la ville, Paul Quilès, annonce la mise à disposition de plusieurs logements HLM aux

¹⁰¹⁶ Mgr ROZIER, "Economie, éthique, Église", *Documents-Episcopat*, 7, avril 1985

¹⁰¹⁷ Jean-Yves CALVEZ, "Les évêques américains et l'économie : second acte", *La Croix*, 17 octobre 1985

¹⁰¹⁸ Henri TINCQ, "Attention... pauvretés ! Les évêques parlent", *La Croix*, 3 octobre 1984

associations pour qu'elles sous-louent aux personnes en difficulté, ainsi que le demandait le Secours catholique. A Paris, le premier centre d'accueil ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre est inauguré à la Cité Saint-Pierre.

Jean Potin voit dans l'adresse épiscopale une légitimation du monde associatif, relais de l'action publique affrontée aux ruptures de la société au nom d'une nécessaire "volonté de proximité physique et cordiale avec les pauvres". Pour l'éditorialiste de *La Croix*, "le document épiscopal est ainsi amené à soutenir le caractère irremplaçable des organisations caritatives et particulièrement des organisations chrétiennes"¹⁰¹⁹. Dans le droit fil des travaux menés par le théologien René Coste, les évêques français réhabilitent la charité comme posture opératoire dans le champ social. "Il y a là, de la part des évêques français, un langage nouveau, encore que traditionnel. En période d'expansion économique, on a pu penser que les institutions caritatives chrétiennes pouvaient disparaître et que les chrétiens devaient s'insérer avec les autres dans les organismes officiels œuvrant pour la justice"¹⁰²⁰. L'assistance devient terrain missionnaire spécifique pour l'Église qui peut y faire valoir sa différence.

Le 10 octobre 1984, le Premier ministre Laurent Fabius reçoit l'abbé Pierre dans le cadre de la préparation d'une action gouvernementale à l'adresse des nouveaux pauvres. Le même jour, *La Croix* publie une chronique du président du Secours catholique, André Aumônier. Celui-ci appréhende le texte épiscopal dans les mêmes termes que Jean Potin. Largement influencé par le personnalisme, André Aumônier considère la "responsabilité de la personne" comme "la pierre angulaire de toute société qui privilégie l'homme"¹⁰²¹. Confronté à de nouvelles pauvretés, le corps social a ainsi résolument un rôle à jouer dans l'accomplissement des tâches pour lesquelles l'Etat reste inopérant. "La protection sociale ainsi conçue ne consiste pas à débarrasser l'Etat de ses responsabilités : celles-ci restent premières dans l'ordre des ressources à affecter aux détrences des plus défavorisés"¹⁰²².

"L'un des mérites du document est de soutenir la thèse que le problème étudié n'est pas seulement un problème politique, mais plus profondément, un problème de société, appelant à la fois la solidarité nationale et celle de chacun", relève René Coste¹⁰²³. En ce sens, "Attention... pauvretés" dissocie formellement la nation de l'Etat qui se trouve alors pris au mouvement de l'échec du modèle "providence" de Keynes. Ainsi René Coste salue-t-il l'affirmation du "rôle indispensable des institutions caritatives chrétiennes et sa chaleureuse invitation à ce que la paroisse devienne une "communauté hospitalière et servante"¹⁰²⁴. Reste à préciser certains aspects du texte selon le théologien. Ainsi en va-t-il de la définition du pauvre. Et d'évoquer les travaux de François Perroux distinguant

¹⁰¹⁹ Jean POTIN, "L'efficacité de la charité", *La Croix*, 6 octobre 1984

¹⁰²⁰ *Ibid*

¹⁰²¹ André AUMÔNIER, "Défi des pauvretés et mutation de société", *La Croix*, 11 octobre 1984

¹⁰²² *Ibid*

¹⁰²³ René COSTE, "Pas de pauvre chez toi", *La Croix*, 18 octobre 1984

la "pauvreté absolue" de la "pauvreté relative". René Coste reprend également la critique adressée aux "nouveaux modes de vie" concernant le faible intérêt porté à la croissance économique. Enfin, le critique se permet d'interroger la pertinence du propos théologique du texte. "L'argumentation biblique du document, quoique très pertinente sur le fond, ne contient-elle pas diverses affirmations contestables ?", s'interroge-t-il¹⁰²⁵ :

Est-il, par exemple, tout à fait exact de dire que Jésus a été condamné à mort parce qu'il a pris parti pour les pauvres (je résume le texte) ? Ne l'a-t-il pas été pour des raisons plus complexes ; à la foi pour son opposition radicale à l'idéologie politico-messianique de nombre de ses compatriotes, pour sa vigoureuse critique de la religion légaliste des Pharisiens et pour ses prétentions de pouvoir proprement divins qui semblaient blasphématoires ?

C/ Déclin de l'ère Matagrín

"On ne méconnaît pas le caractère de ressort de la croissance, mais il faut adopter un système de valeurs qui fait appel à d'autres motivations", justifie sur *RMC* Mgr Rozier lors de l'émission "Église aujourd'hui" du 28 octobre 1984. Cheville ouvrière du document de la commission sociale, l'évêque de Poitiers déclare "l'antidote" face aux "processus nouveaux de paupérisation" se trouve "dans un maillage au quotidien destiné à reconstituer des rapports sociaux cloisonnés"¹⁰²⁶.

Le secrétariat national de l'ACO accueille favorablement le texte. Les militants en monde ouvrier se félicitent de voir les évêques appeler à l'action. "Il n'est pas si éloigné le temps où les militants ouvriers se voyaient taxés par d'aucuns de *misérabilisme*" insiste le texte qui se refuse à évoquer la pauvreté en éludant le statut des "riches". Reste le regret qu'il ne soit pas fait mention de l'action de la JOC ou de la JOCF auprès des jeunes chômeurs notamment. Par ailleurs, le mouvement s'inscrit en faux quant à la logique qui sous-tend la déclaration épiscopale. "Elle n'est pas nôtre ! Sa façon de se référer à l'Écriture, de proposer des repères pour l'action qui semblent "directement inspirés de l'Évangile" s'apparente au texte sur les "Nouveaux modes de vie"¹⁰²⁷. Contestant la place privilégiée accordée aux organismes caritatifs, l'ACO regrette le manque d'engagement du propos¹⁰²⁸.

A l'inverse, le Secours catholique publie un communiqué le 8 octobre 1984 pour dire sa satisfaction de se voir "conforté par le récent document des évêques de France sur la pauvreté". L'organisme ecclésial y voit un soutien implicite à l'option apolitique de sa

¹⁰²⁴ *Ibid*

¹⁰²⁵ *Ibid*

¹⁰²⁶ Henri TINCQ, "Redécouvrir son prochain", *La Croix*, 26 octobre 1984

¹⁰²⁷ ACO - SECRÉTARIAT NATIONAL DE L'ACTION CATHOLIQUE OUVRIÈRE "A propos du texte *Attention... Pauvretés*", *Snop*, n°562, 14 novembre 1984

¹⁰²⁸ L'un des intertitres du texte est le suivant : "La communion dans la confrontation"

démarche dans la lutte contre la pauvreté. Autre soutien de poids, celui de *Témoignage chrétien* qui accueille avec satisfaction le texte de la commission sociale et en publie le texte intégral en cahier central ¹⁰²⁹.

Le texte épiscopal analyse les causes de cette précarité grandissante : un productivisme effréné qui laisse hors jeu nombre d'individus et de groupes sociaux, l'accent mis sur la compétition, et la réussite personnelle, l'affirmation de la suprématie du puissant sur le faible, la mise en avant de l'individuel au détriment du collectif. Et la crise... On arrive, ainsi, à une société "à deux vitesses" qui conforte les nantis et exclut les pauvres.

Des réflexions s'engagent dans les diocèses autour du document épiscopal. Le bulletin diocésain de Tours n'hésite pas à reprendre celles d'une équipe "Chrétiens ruraux-ouvriers" du diocèse. Le compte-rendu de la réunion semble particulièrement fidèle aux échanges au regard du niveau de langage utilisé pour la retranscription. Fruit d'une relecture d'expérience, le regard porté sur la société et ses nouvelles pauvretés est particulièrement sombre. "Un nombre important de familles ne savent pas élever leurs enfants. Dans un quartier, on cite le cas des enfants qui regardent les bouquins pornos lus par les parents qui font entre eux ce qu'ils voient sur les illustrations. La pauvreté des mœurs est quelque chose de grave" ¹⁰³⁰.

Reste la question posée par Emile Poulat dans *La Croix*, le 3 janvier 1985 sur la pertinence de l'enseignement social de l'Église pour des évêques, ministres de l'unité ¹⁰³¹

:

L'enseignement social a toujours été un puissant révélateur de leurs divisions et donc de leurs diverses manières d'entendre la foi catholique. Il ne s'agit plus seulement du "pluralisme des options", comme on dit, mais des "exigences de la foi" et de leurs limites. Le Pape et les évêques ont-ils vocation à se mêler de ces questions ?

S'interrogeant, Emile Poulat pose la question de la permanence d'un "catholicisme intégral" que le sociologue tient pour moteur de l'Église catholique contemporaine. Or, le lancement par Jean-Yves Calvez de la collection "Église et société" aux éditions du Centurion en 1984 offre une voie de résolution de ce dilemme. "Si donc la collection répond au modèle proposé, elle devrait fonctionner comme un stimulant en suscitant des sessions, des groupes de réflexion qui débouchent sur une parole communautaire", plaide le directeur du Ceras ¹⁰³². Premier ouvrage de la collection, l'ouvrage de Christian Mellon, *Chrétiens devant la guerre et la paix* met une nouvelle foi en exergue le caractère décisif du texte "Gagner la paix" dans la configuration de la scène catholique de la décennie 1980 ¹⁰³³. Alors que l'Église s'apprête à fêter les vingt ans de *Gaudium et spes*, la

¹⁰²⁹ Claude GAULT, "Attention... pauvretés !", *Témoignage chrétien*, 8 novembre 1984

¹⁰³⁰ CHRÉTIENS RURAUX-OUVRIERS, "Réflexions sur le document épiscopal *Attention... pauvretés*", *Semaine religieuse de Tours*, n°27, 21 décembre 1984

¹⁰³¹ Emile POULAT, "La société selon l'Église", *La Croix*, 3 janvier 1985

¹⁰³² Gwendoline JARCZYK, "La créativité et la tradition", *La Croix*, 25 janvier 1985

commission sociale est chargée de recenser les diverses réactions au texte de 1983 afin d'établir pour le printemps "la liste des critères d'un vrai débat public que certains évêques souhaitent reprendre à l'assemblée de 1985", indique *La Croix* à la fin du mois de février ¹⁰³⁴ . Conduite conjointement avec l'organisation des rencontres de Chantilly des 9, 10 et 11 novembre 1985 autour du texte "Pour de nouveaux modes de vie", cette réflexion sur "Gagner la paix" provoque une conversion politique au sein de l'épiscopat.

La décision est alors prise en février 1985 de remettre sur le métier le texte de 1972, "Pour une pratique chrétienne de la politique", à l'approche des législatives de 1986. La commission sociale doit présenter un texte au conseil permanent de septembre. Mgr Matagrin est pressenti pour en être le maître d'œuvre. "La conscience est plus vive, treize ans après, des lacunes importantes du document de 1972, notamment l'absence d'une réflexion d'éthique politique, d'une analyse du rôle de l'Etat, des rapports entre l'Église et l'Etat, etc.", commente *La Croix* ¹⁰³⁵ . Le projet est finalement abandonné pour laisser toute latitude aux évêques d'intervenir à titre individuel ou par région ¹⁰³⁶ .

Le 12 décembre 1985, Mgr Rozier consacre son billet à *La Croix* aux prochaines législatives de 1986 : "Du bon usage de la campagne électorale" ¹⁰³⁷ . Dès le mois de janvier 1986, le bulletin du secrétariat de l'épiscopat inaugure une nouvelle rubrique "spécial vie politique". Il s'agit alors de susciter une réflexion sur le sujet au sein de l'épiscopat. Sans surprise, Mgrs Matagrin et Jullien ouvrent les débats. Le *Snop* reprend alors l'homélie prononcée par l'évêque de Rennes à l'occasion de la commémoration du 11 novembre. Le père Jullien y propose de soumettre la dialectique du nationalisme et du patriotisme à l'enseignement social de l'Église.

Mgr Jullien avance ainsi que "l'Église catholique fait du patriotisme une vertu, et du nationalisme une tentation, et un pêché si l'on y succombe" ¹⁰³⁸ . Dans une vision concentrique de l'universalisme ecclésial, l'évêque de Rennes voit dans le souci de la communauté nationale un apprentissage pour penser l'universel dans une logique communautaire extensible. Le patriotisme ordonne la charité dans une logique empirique du proche en proche. Par ailleurs, l'engagement dans la cité procède par ailleurs de l'impératif communautaire que constitue l'acte de "faire mémoire". "Il s'agit de reconnaître sa dette sociale, culturelle, envers tous ceux dont nous sommes les héritiers. Une dette de justice envers la communauté nationale, qui nous a portés, qui nous a faits, en partie, ce que nous sommes" ¹⁰³⁹ . Le patriotisme catalyseur d'une utopie communautaire reproduit les mécanismes identifiés par les anthropologues dans la formalisation de la

¹⁰³³ Christian MELLON, *Les chrétiens devant la guerre et la paix*, Paris, Le Centurion, 1984, 215 pages

¹⁰³⁴ Henri TINCQ, "Une nouvelle pratique chrétienne de la politique", *La Croix*, 27 février 1985

¹⁰³⁵ *Ibid*

¹⁰³⁶ A l'été 1985, les évêques de l'Est proposent le texte "avant les élections de mars 1986".

¹⁰³⁷ Mgr ROZIER, "Du bon usage de la campagne électorale", *La Croix*, 12 décembre 1985

¹⁰³⁸ Mgr JULLIEN, "Vertu du patriotisme et pêché du nationalisme", *Bulletin diocésain de Rennes*, n°21, 20 novembre 1985

théorie du don et de la parenté. "Plus exactement même qu'une dette de justice, il faudrait parler d'équité, cet au-delà de la justice, cette justice plus fine qui s'apparente à la piété filiale, un terme plus ancien que l'on emploie plus mais qui pourtant garde son poids de réalité. Dieu merci, dans l'existence"¹⁰⁴⁰.

Le texte de Mgr Matagrín est celui d'une homélie prononcée à la messe du souvenir célébrée le 11 novembre à la cathédrale Notre-Dame de Grenoble. Le texte est accompagné d'une note préliminaire de l'auteur concernant ses sources. L'évêque de Grenoble y cite pêle-mêle l'enseignement social de l'Église, le radio message de Pie XII de Noël 1944, des encycliques *Mater et Magistra*, *Pacem in terris* de Jean XXIII, le chapitre de *Gaudium et Spes* sur la vie politique et la lettre de Paul VI au Cardinal Roy¹⁰⁴¹.

Le père Matagrín met alors en exergue la dimension communautaire de l'homme que lui-même appréhende au travers des institutions familiales et nationales en sorte que, après une période de surinvestissement dans l'après 1968, le politique participe pleinement à la réalisation d'une anthropologie chrétienne de l'homme. Cette approche anthropologique du politique s'inscrit dans une démarche personnaliste. Mgr Matagrín évoque une conférence qu'avait donné Jacques Maritain à Paris en 1939 sur le totalitarisme. Ce dernier y dénonçait l'édification de démocraties manquées sur la base "d'humanismes tronqués, individualistes, rationalistes, collectivistes ou étatistes"¹⁰⁴². Or l'Église suggère une démocratie authentique. Celle-ci repose sur des personnes concrètes révélées dans les liens qu'elles tissent avec leurs familles et la communauté locale. Chacun exprime alors le souci d'embrasser son époque et le contexte historique dans lequel il s'inscrit.

L'initiative du *Snop* entraîne une profusion de réflexions épiscopales afférentes à la politique. "Le débat politique peut devenir un combat tendu qui fasse voler en éclats les regroupements et les projets communs. Certaines gens seront portées à se réjouir de cet éclatement. On sera conduit à estimer que l'action apostolique en milieu ouvrier se dégagera ainsi de toute collusion ; qu'elle se purifiera de l'équivoque d'un messianisme qui aurait fait attendre du seul appui politique la libération évangélique, laquelle, c'est indéniable, est d'un autre ordre" relève Mgr Vilnet¹⁰⁴³. Mais, de *Rerum novarum* de Léon XIII jusqu'à *Laborem exercens* de Jean-Paul II, le président de la conférence des évêques de France puise dans l'enseignement des papes la conviction que tout catholique a une responsabilité dans le renouvellement de la structure sociale qui doit tendre à servir toujours plus le développement de l'homme.

1039 *Ibid*

1040 *Ibid*

1041 Mgr MATAGRIN, "Les conditions d'une vraie démocratie", *Snop*, n°610, 2 janvier 1986

1042 *Ibid*

1043 Mgr VILNET, "Bâtir la justice", *Église de Cambrai*, n°21, 6 décembre 1985

Évoquant le discours de clôture de la dernière assemblée plénière de l'épiscopat français par lequel son président déclarait que "la politique n'a pas la charge du bonheur intégral des hommes. Éprouvant mieux qu'hier ses limites, rendue à sa vérité, elle doit retrouver sa noblesse", Mgr Rozier appelle les catholiques à tirer le meilleur profit de la période électorale pour un discernement ayant pour objet la définition du bien commun¹⁰⁴⁴. Les thèmes du chômage, de la solidarité, du Tiers-Monde, de l'immigration sont évoqués. La famille est également appréciée dans ses réalités culturelles, juridiques et morales comme unité sociale communautaire alternative au seul individu.

Pour l'évêque de La Rochelle, les enjeux de la campagne électorale sont d'abord de deux ordres avec d'une part une interrogation quant à la capacité du politique à ordonner le vivre ensemble et d'autre part la dimension humaine que peut prendre l'économie¹⁰⁴⁵. Depuis Bayonne, Mgr Vincent privilégie les thématiques de la famille, du chômage, de l'immigration et du Tiers-Monde, rappelant que le rôle des évêques n'est pas "de faire la critique de ces programmes. Mais, par contre, nous pouvons souligner les sujets capitaux concernant la dignité des hommes et inviter les électeurs à réfléchir avec soin sur les programmes présentés"¹⁰⁴⁶. Reste que la dénonciation explicite de la xénophobie dans le débat politique offre à l'évêque de Bayonne de se positionner par rapport à la nouvelle droite. L'évêque d'Evreux reprend l'argumentaire quasiment à l'identique dans son journal diocésain en situant l'homme au centre du débat politique¹⁰⁴⁷.

Le 5 février 1986, le conseil pastoral de l'Église catholique d'Aix-en-Provence publie un communiqué concernant les élections législatives et régionales du 16 mars. Appel est fait aux catholiques pour qu'ils s'informent par-delà les seuls slogans et "petites phrases". "Il appartient aux électeurs, pour éclairer leur choix, d'obtenir des candidats des réponses claires aux grandes questions actuelles, notamment : le chômage, surtout celui des jeunes, la place de la famille et le respect de la vie, l'accueil et le respect de l'étranger, le souci commun face aux privilèges et aux corporatismes, les solidarités nécessaires avec les autres pays"¹⁰⁴⁸.

"L'Église reconnaît à l'Etat le rôle de régulateur pour un juste équilibre de la compétition et de la solidarité", précise Mgr Vanel dans son *bulletin diocésain*¹⁰⁴⁹. L'évêque d'Auch rappelle la dimension éthique du débat et de l'exercice politique ; l'occasion pour lui de dénoncer la nouvelle droite : "Au nom de la liberté des personnes, elle récuse tout ordre politique qui serait l'expression rigoureuse d'une idéologie totalitaire. Elle refuse tout abus de pouvoir politique : celui qui aurait la prétention illusoire de

¹⁰⁴⁴ Mgr ROZIER, "Les catholiques invités au bon usage de la campagne électorale", *Église de Poitou*, n°42, 7 décembre 1985

¹⁰⁴⁵ Mgr DAVID, "Vouloir vivre ensemble", *Église en Mission*, n°22, 27 décembre 1985

¹⁰⁴⁶ Mgr VINCENT, "Campagne électorale", *Bulletin diocésain de Bayonne*, n°4, 22 janvier 1986

¹⁰⁴⁷ Mgr GAILLOT, "Les élections : un événement de la vie nationale", *Bulletin diocésain d'Evreux*, n°2, 24 janvier 1986

¹⁰⁴⁸ CONSEIL PASTORAL D'AIX-EN-PROVENCE, "Appel aux catholiques d'Aix avant les élections", *Snop*, n°616, 12 février 1986

¹⁰⁴⁹ Mgr VANEL, "Vie politique", *Bulletin diocésain d'Auch*, 2 février 1986

défendre les "valeurs spirituelles", comme celui qui voudrait les étouffer ou les rendre dérisoires"¹⁰⁵⁰.

Dans *L'Église d'Aix et d'Arles*, Mgr Panafieu rappelle les enseignements de la constitution conciliaire "L'Église dans le monde de ce temps" pour rappeler quel type de présence au monde l'Église doit offrir : être "levain dans la pâte pour une critique des idéologies dans le rappel d'une morale politique et pour assumer une fonction utopique dans la société"¹⁰⁵¹. Depuis Bourges, Mgr Plateau décline la politique selon six valeurs à porter dans le débat public : soit, le droit au travail, le respect de la famille, de la vie, la sauvegarde des libertés - notamment religieuse -, respect des immigrés, promotion d'une politique culturelle morale¹⁰⁵². Mgr Boillon en appelle à une éthique de la discussion en des termes crus : "En France, nous sommes sectaires. Nous n'admettons pas la discussion politique avec des personnes qui sont d'un avis différent du nôtre, surtout s'il sont d'un parti opposé. Pourtant la discussion serait alors plus riche, car elle permettrait de voir les question sous un angle différent"¹⁰⁵³. Et l'évêque d'insister sur le devoir qu'a le citoyen de s'informer pour s'autoriser un avis éclairé lors de la consultation électorale.

Le projet avorté, Mgr Matagrín ne peut faire que le constat du déclin du paradigme politique. Le 11 novembre 1985, l'évêque de Grenoble propose une rétrospective sur le document "pour une pratique chrétienne de la politique" qui tendait à temporiser l'enthousiasme effréné pour le politique. "Il fut un temps où il était nécessaire de relativiser la politique, dans la mesure où certains étaient tentés d'en faire le tout de l'homme"¹⁰⁵⁴. Confronté à un désenchantement du politique, le maître d'œuvre du texte de 1972 n'en demeure pas moins convaincu que "malgré ses échecs, ses défaillances et ses corruptions, la politique a cet enjeu extraordinaire : permettre à la société des hommes d'exprimer, à sa manière, d'une autre manière que la famille, le mystère de la Trinité"¹⁰⁵⁵.

Les droits de l'homme pour substitut

Mgr Lustiger convie le directeur du Ceras aux conférences de Carême de 1985 à Notre-Dame. A cette occasion, le père Calvez propose une réflexion sur "Droits de l'homme, justice, Évangile". "J'ai présenté les droits de l'homme comme un nouveau départ pour l'engagement social chrétien", indique-t-il dans *La Croix* comme en réponse aux interrogations d'Emile Poulat sur la pertinence de l'enseignement social de l'Église¹⁰⁵⁶

¹⁰⁵⁰ *Ibid*

¹⁰⁵¹ Mgr PANAFIEU, "En marge des élections", *L'Église d'Aix et d'Arles*, n°3, 16 février 1986

¹⁰⁵² Mgr PLATEAU, "Vie politique", *L'Église de Bourges*, n°4, 28 février 1986

¹⁰⁵³ Mgr BOILLON, "On n'a pas le temps !", *L'Église de Verdun*, n°4, 21 février 1986

¹⁰⁵⁴ Mgr MATAGRIN, "La politique est dévaluée", *La Croix*, 16 janvier 1986

¹⁰⁵⁵ *Ibid*

¹⁰⁵⁶ Jean-Yves CALVEZ, "Droits de l'homme, justice, évangile", *La Croix*, 28 mars 1985

. Pour le père Defois la question est décisive "sinon nous tombons dans une sorte d'évangélisme sans philosophie, sans interprétation philosophique de base, une sorte d'affection spirituelle, qui n'est pas sérieusement pensée ; on peut avoir sur le plan sociologique une sorte de communautarisme spirituel sans impact dans une vie publique. Or il n'y a plus ce brassage intellectuel que pouvaient représenter les Semaines sociales, ce qui fait qu'un certain nombre de chrétiens, des anciens du MRP, par exemple, se sont rangés à droite ou à gauche, mais dans une déshérence totale de références éthiques par rapport à leur action politique".

Le 12 janvier 1986, Mgr Delaporte prononce une homélie en la cathédrale de Cambrai dont *La Croix* publie des larges extraits deux jours plus tard avec un commentaire de Gwendoline Jarczyk. Le président de la commission de l'immigration reprend alors le document publié par le conseil permanent en novembre 1982 comme colonne vertébrale de son analyse. "Quand les évêques de France ont publié, en novembre 1982, leur document "pour de nouveaux modes de vie", ce fut un beau tollé, de tous côtés... C'était bon signe", indique-t-il avec trois ans de recul¹⁰⁵⁷. L'expérimentation de nouveaux modes de vie par certains acteurs catholiques de la vie économique "ont invité les évêques eux-mêmes à accentuer davantage leur réflexion pour une pratique chrétienne de l'économie et un développement sur le plan international", assure le père Delaporte¹⁰⁵⁸. Pour Gwendoline Jarczyk, l'appel de l'évêque de Cambrai s'inscrit dans le droit fil du synode de 1985 reconnaissant un destin commun à l'Église et au monde. "Sans dénier le bien-fondé aux prévisions raisonnées, Mgr Delaporte oriente le regard vers l'attitude, les mentalités et le sens. Voilà, qui, en ce texte, mérite d'être souligné", note Gwendoline Jarczyk¹⁰⁵⁹.

L'année 1985-1986 est l'occasion pour Mgr Rozier de réunir une quinzaine de personnes pour une réflexion sur le chômage et ses conséquences sociales. Ce groupe de réflexion est constitué d'universitaires, cadres de l'administration ou de la banque. Au terme de leurs travaux, l'évêque de Poitiers et ses collaborateurs signent un texte en octobre 1986 : "une solidarité créative". *La Croix* ne tarde pas à s'en faire le relais et en publie de larges extraits dans son édition du 15 octobre¹⁰⁶⁰. Le 18 octobre, c'est au tour de l'évêque de Nanterre de jouer du forum du quotidien catholique. Mgr Favreau y dénonce alors une résignation des acteurs économiques face aux lois du marché. "Refusons les fatalités baptisées "lois économiques". Celles-ci ont leurs contraintes : ce serait démagogique de l'ignorer. Mais elles n'ont pas un caractère absolu"¹⁰⁶¹. Abdiquant toute compétence technique en matière économique, l'évêque de Nanterre n'en demeure pas moins attentif aux glissements lexicaux qui s'y opèrent¹⁰⁶² :

¹⁰⁵⁷ Mgr DELAPORTE, "Le chômage n'est pas fatal", *La Croix*, 14 janvier 1986

¹⁰⁵⁸ *Ibid*

¹⁰⁵⁹ Gwendoline JARCZYK, "Primauté du sens", *La Croix*, 14 janvier 1986

¹⁰⁶⁰ ANONYME, "Une solidarité créative", *La Croix*, 15 octobre 1986

¹⁰⁶¹ Mgr FAVREAU, "Emploi, chômage, travail...", *La Croix*, 18 octobre 1986

Pas plus que je ne supporte la banalisation de l'acte si grave de l'avortement en le désignant par des initiales anonymes d'IVG, je n'accepte que l'on parle de "dégraissage" pour dire que des hommes et des femmes, demain, n'auront plus d'emploi. La vérité des mots est nécessaire pour la vérité du regard porté sur la réalité.

Interrogé sur le document "avant les élections de mars 1986" publié durant l'été 1985 alors qu'il était président de la région apostolique Est, Mgr Bernard esquisse une critique de l'approche épiscopale de l'économie. "Evêques, nous n'avons peut-être pas assez parlé de la nécessité d'être créatifs, inventifs dans la vie sociale. Faire preuve d'imagination pour créer des emplois peut être une forme de charité"¹⁰⁶³.

"Liberté chrétienne et libération", réhabilitation *post mortem* du politique

L'annonce de la publication pour Pâques 1986 d'un document romain intitulé "Liberté chrétienne et libération", donne l'occasion aux *Cahiers* de réévaluer l'apport de la théologie de la libération dans l'enseignement social de l'Église. "Les questions posées par la théologie de la libération ne sont ni des élucubrations d'intellectuels en chambre, ni des idéologies de révolutionnaires rêveurs", note Pierre de Charentenay dans son éditorial¹⁰⁶⁴. Qualifiant de "très sévère" le premier document romain sur cette même théologie en septembre 1984 "Quelques aspects de la théologie de la libération", les *Cahiers* discernent une nouvelle ère pour s'interroger sur "la force de libération et de salut de sa propre foi"¹⁰⁶⁵. Le document répond alors aux suggestions avancées par le synode romain extraordinaire réuni en novembre 1985, au terme duquel les évêques catholiques demandaient un double approfondissement de l'option préférentielle pour les pauvres et de la doctrine sociale de l'Église.

La publication jésuite salue la troisième partie du document qui propose une "sorte de catéchèse d'ensemble" concernant trois domaines particuliers chers à Jean-Paul II : le travail, la culture et la solidarité. La portée du texte est d'autant plus significative pour les *Cahiers* que celui-ci présente une architecture et une pensée vigoureuse¹⁰⁶⁶ :

Ce long document a pratiquement le caractère d'une encyclique : importance des thèmes abordés et de la synthèse proposée, longueur (une centaine de paragraphes) et précision de l'exposé. Il propose en effet un véritable traité théologique sur la liberté chrétienne et l'œuvre de libération. Par son contenu et ses formulations, il s'adresse beaucoup plus aux croyants qu'aux incroyants.

Pour Mgr Coffy, l'instruction du 5 avril 1986 ne contredit pas celle du 3 septembre 1984. L'archevêque de Marseille refuse toute lecture dialectique des deux instructions et préfère

¹⁰⁶² *Ibid*

¹⁰⁶³ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Mgr Jean Bernard : Réhabiliter la politique", *La Croix*, 16 janvier 1986

¹⁰⁶⁴ Pierre DE CHARENTENAY, "Liberté chrétienne et libération", *Cahiers de l'actualité religieuse et sociale*, 327, 1^{er} avril 1986

¹⁰⁶⁵ *Ibid*

¹⁰⁶⁶ COLLECTIF, "La liberté fonde la libération", *Cahiers de l'actualité religieuse et sociale*, 328-329, 15 avril 1986

y voir une identité d'esprit dans la mesure où la première annonçait dès 1984 le prolongement de la réflexion en vue de la publication ultérieure d'un texte ¹⁰⁶⁷ .

La venue de Jean-Paul II à Lyon pour la béatification du père Chevrier provoque le maire de Villeurbanne, Charles Hernu, à la réflexion dans *Lyon-Matin* : "Lyon est la ville où, pendant une quinzaine d'années, il y a eu un mouvement chrétien social. Si l'Église de cette époque, au lieu de s'engager dans la défense des maîtres des forges, s'était mise au diapason des Chevrier ou des Lamennais, si ce mouvement chrétien social avait rencontré le mouvement social, ce dernier n'aurait pas été le communisme", avance-t-il ¹⁰⁶⁸ . Le père Defois, recteur de l'université catholique de Lyon, ne tarde pas à répliquer à l'ancien ministre de la défense que l'Église n'a pas attendu la visite papale du 7 octobre pour intervenir sur le terrain social. Et l'ancien secrétaire général de l'épiscopat de citer les encycliques *Rerum novarum*, *Populorum progressio* et *Laborem exercens*. Le père Defois n'oublie alors pas d'opérer pour l'Église de France un *mea culpa*. "Ces textes n'ont pas été suffisamment relayés par l'épiscopat français" ¹⁰⁶⁹ .

Le 20 février 1988, *La Croix* livre l'intégralité de l'encyclique papale à l'occasion des vingt ans de *Populorum progressio*. La deuxième encyclique de Jean-Paul II consacrée à la question sociale est accueillie avec enthousiasme par le quotidien catholique qui y voit une synthèse des enseignements du pontificat de Jean-Paul II. Le 22 juin 1988, Mgr Gilson assiste à Paris à une soirée-débat des patrons chrétiens autour de l'encyclique *Sollicitudo rei socialis* ¹⁰⁷⁰ .

Le dominicain Hugues Puel, rédacteur de la revue *Economie et humanisme*, s'enthousiasme pour l'encyclique *Sollicitudo rei socialis*. Dans son commentaire à *La Croix*, il salue l'usage que fait le Pape de l'expression "doctrine sociale de l'Église" au détriment de celle d' "enseignement social". Dans le sillage de *Populorum progressio*, l'encyclique papale saisit la réalité économique dans sa dimension mondiale. Un bémol est quand même apporté à l'évaluation du texte concernant l'association des acteurs économiques qui développent "créativité, efficacité, imagination" dans le domaine productif. Le dominicain regrette que "la valeur éthique de leurs efforts et de leurs réalisations" ne fasse l'objet d'aucune reconnaissance ¹⁰⁷¹ .

Pour Mgr Rozier, une approche éthique de l'économie s'opère par glissements analogiques. "Si le travail comme la santé est un bien essentiel à l'existence, ne peut-il pas désormais être traité avec la même attention et selon la même logique ?", interroge-t-il dans *La Croix* au lendemain des élections présidentielles ¹⁰⁷² . Sans ambages, l'évêque de Poitiers apporte un soutien appuyé au système d'indemnisation

¹⁰⁶⁷ Mgr COFFY, "La théologie de la libération et les mass médias", *Église aujourd'hui à Marseille*, n° 15, 20 mars 1986

¹⁰⁶⁸ ANONYME, "Charles Hernu attend un "message social" du pape", *La Croix*, 19 septembre 1986

¹⁰⁶⁹ ANONYME, "Rôle social de l'Église : Mgr Defois répond à Charles Hernu", *La Croix*, 26 septembre 1986

¹⁰⁷⁰ Louis DE COURCY, "Il faut i-ma-gi-ner", *La Croix*, 25 juin 1988

¹⁰⁷¹ Hugues PUEL, "Éthique économique", *La Croix*, 8 & 9 mai 1988

chômage et à la mise en place d'un revenu minimum d'insertion. "Il s'agit d'autre chose que du traitement social du chômage. Il s'agit, par la prise en compte consciente et solidaire d'un problème qui concerne toute la collectivité, d'une humanisation de la société"¹⁰⁷³.

Au terme d'une réflexion de deux ans, le diocèse de Troyes met en place une commission "pauvreté-solidarité" en novembre 1988. Le texte fondateur de l'initiative précise les lignes d'action. "Il ne s'agit pas de faire quelque chose en plus, mais dans ce que je fais déjà, d'être plus attentif aux pauvres que je rencontre, et d'apprendre à en être mieux solidaire". Il s'agit alors d'inventorier les situations de pauvretés pour définir ensuite des formes d'action pour palier les carences du tissu social. Une structure diocésaine permanente est envisagée en vue d'une meilleure collaboration entre les divers acteurs de la solidarité. Rappelant que "les pauvres seront toujours une dimension structurante de la vie et de la mission de l'Église", Mgr Fauchet consulte une quarantaine de maires du département pour une plus forte inscription du réseau catholique de charité dans la réalité locale¹⁰⁷⁴.

Mgr Matagrín se retire à petits pas : fin d'un modèle

Depuis sa démission de la vice-présidence de la conférence épiscopale en 1978, le père Matagrín semble avoir perdu de son influence sur les travaux de l'épiscopat. Avec lui, c'est autant un style épiscopal qu'une culture qui s'éclipse. Ce lyonnais, ancien élève de l'externat Saint-Joseph décide d'intégrer le séminaire de Francheville tandis qu'il prépare le concours d'entrée à l'école Polytechnique. Licencié en théologie aux facultés catholiques de Lyon puis ordonné prêtre le 17 mars 1945, il devient professeur à l'institution des Chartreux avant d'en prendre la direction. Vicaire de la paroisse Saint-Augustin à la Croix-Rousse puis aumônier d'action sociale et à ce titre aumônier conseil de la *Chronique sociale*, le père Matagrín succède à Mgr Vial dans sa charge auprès de l'action catholique. Il multiplie alors publications, articles et conférences durant les années 1960¹⁰⁷⁵.

A la veille du concile, le père Matagrín parfait sa culture intellectuelle et pastorale dans le sillage du chanoine Boulard. Menant à son terme pour le Rhône l'enquête sociographique initiée par le père Michel Vial en 1958, il accompagne la conversion d'une pastorale défensive et conservatrice en une pastorale de présence au monde par l'action. Le concile ouvert, Rome sollicite le chanoine Boulard pour la rédaction de *Lumen gentium*¹⁰⁷⁶. Cette constitution doctrinale qui consacre l'Église comme mystère, devient l'ultime référence pour l'évêque de Grenoble. La distinction des ministères du prêtre et de

¹⁰⁷² Mgr ROZIER, "Le travail c'est la santé", *La Croix*, 18 mai 1988

¹⁰⁷³ *Ibid*

¹⁰⁷⁴ Louis DE COURCY, "Les pauvres, les premiers servis", *La Croix*, 9 novembre 1988

¹⁰⁷⁵ Gabriel MATAGRIN & père BARRAU, *Agir en vérité*, Paris, éditions ouvrières, 1960, 127 pages ; Gabriel MATAGRIN, GERLAUD & HAUBTMANN, *Construire l'homme...*, Paris, éditions ouvrières, 1961, 108 pages

l'évêque régénère la dimension missionnaire de l'Église, elle-même "peuple de Dieu". La réconciliation de la Tradition et de l'Écriture qu'opère le document conciliaire *Dei Verbum*, n'en est pas moins décisive pour Mgr Matagrín même si la réintroduction du magistère comme source de la Révélation le laisse sceptique¹⁰⁷⁷. Sur ce point, il semble même rallier Karl Barth y voyant "l'infarctus du concile"¹⁰⁷⁸.

Nommé évêque dès la fin du concile, Mgr Matagrín prêche une attention particulière à l'évolution institutionnelle de l'Église dans le processus de réception. Membre de la majorité conciliaire, il s'intéresse aux mécanismes qui consacrent une parole ecclésiale d'autorité. Son approche pastorale et missionnaire du ministère épiscopal l'amène à privilégier une construction du magistère selon la méthode du "voir, juger, agir" de l'action catholique : accueil des personnes dans leurs situations particulières, rappel des exigences éthiques et évangéliques, interpellation de la conscience. C'est ainsi qu'il accueille avec circonspection l'encyclique *Humanae vitae* (1968) s'inquiétant de voir le Pape préférer une parole dogmatique et personnelle à une parole pastorale et collégiale. Il est alors évêque auxiliaire de Lyon auprès de Mgrs Villot puis Renard depuis 1965-1969.

Transféré à la tête du diocèse de Grenoble en 1969, le père Matagrín connaît sa première désillusion lors du synode de 1971. Le cardinal Wojtyła y obtient la substitution du "sacerdoce ministériel" à la formule conciliaire de "ministère sacerdotal". Les lectures de l'événement conciliaire que proposent l'archevêque de Cracovie et son homologue grenoblois apparaissent sensiblement divergentes. Et Mgr Matagrín de ne pas manquer une occasion de regretter le recul de la synodalité au profit de la primauté sous le pontificat de Jean-Paul II¹⁰⁷⁹.

Membre éminent du groupe Boulard, l'évêque de Grenoble incarne finalement une tendance de la majorité conciliaire forgée à l'action catholique et porteuse d'une vision optimiste de l'homme. Ainsi, refuse-t-il de faire d'Auschwitz le point nodal du XXe siècle pour mieux dégager une trame totalitaire qui court du génocide arménien, en passant par la grande guerre jusqu'à la déflagration nucléaire de Hiroshima¹⁰⁸⁰. La lecture des

¹⁰⁷⁶ Le père de la pastorale d'ensemble française agrège autour les jeunes français participants à l'*aggiornamento*. Le père Matagrín rencontre ses futurs collègues Maziers, Riobé, Sauvage, Etchegaray et Vilnet dans le cadre du "groupe Boulard".

¹⁰⁷⁷ "La sainte Tradition, la sainte Écriture et le magistère de l'Église, selon le très sage dessein de Dieu, sont tellement reliés et solidaires entre eux qu'aucune de ces réalités ne subsiste sans les autres, et que toutes ensemble, chacune à sa manière, sous l'action du seul Esprit saint, elle contribuent efficacement au salut des âmes". *Dei Verbum*, n°10. *Vatican II, l'intégrale*, Paris, Bayard, 2002, 1177 pages

¹⁰⁷⁸ Mgr MATAGRIN, *Le chêne et la futaie*, op. cit., page 144

¹⁰⁷⁹ "Je constate et je ne suis pas le seul, que cela a relativisé le ministère des évêques et celui des conférences épiscopales", relève l'évêque de Grenoble pour qui "la stratégie" de Jean-Paul II n'est pas sans risque pour l'unité de l'Église "J'ai peur que l'excès de centralisation se traduise un jour par des tentations de fractionnement. Plus on centralise, plus les éléments qu'on veut centraliser cherchent à prendre leur indépendance". Mgr MATAGRIN, *Le chêne et la futaie*, op. cit., pp. 408-409

¹⁰⁸⁰ Mgr Matagrín évoque l'ouvrage de Kostan ZARIAN, *Le bateau sur la montagne*

travaux d'Hannah Arendt achève de le convaincre qu'il n'est plus permis à l'Église de faire l'impasse sur l'analyse socio-politique. Affronté au marxisme, Mgr Matagrín s'applique à distinguer le caractère nocif de la théorie de la générosité trompée des acteurs.

Même l'excroissance soixante-huitarde du "tout politique" n'entame en rien l'analyse que livre Mgr Matagrín de l'état de l'Église dans le monde. La quête de sens chez l'homme sécularisé et le surinvestissement politique confortent l'évêque de Grenoble dans la nécessité d'investir ce champ pour y instiller une présence missionnaire. Médiateur dans la crise de la JEC (1965), Mgr Matagrín assiste en acteur privilégié au déchirement de l'Église postconciliaire au temps du structuralisme triomphant. A Grenoble il est alors confronté au mouvement contestataire des groupes *Echanges et dialogue*. Certes, il ne fait aucun doute pour lui que le concile recèle des germes de crise, mais le malaise postconciliaire s'inscrit dans un contexte de mutation culturelle dépassant largement Vatican II. La trame cléricale ne peut ignorer la dynamique révélée puis entretenue autour de l'événement catalyseur que constitue Mai 1968. C'est d'ailleurs à revers de la vague structuraliste que l'évêque de Grenoble appelle l'Église à prendre position "au seuil du sens" ainsi que le suggère un Paul Ricoeur dont la démarche phénoménologique étoffe les intuitions de *Gaudium et Spes*¹⁰⁸¹. Parmi les insuffisances du concile, Mgr Matagrín stigmatise la faiblesse du chapitre conciliaire sur la vie politique¹⁰⁸². Il s'emploie alors à convaincre la conférence des évêques de France de participer à développer l'enseignement social de l'Église. Les premiers jalons de sa réflexion sont posés dès l'assemblée plénière de 1970. A la veille du carême 1971, l'évêque de Grenoble exhorte ses diocésains à "sortir de l'inconscience politique ou du conservatisme social qui laisse se prolonger un ordre établi masquant un désordre profond"¹⁰⁸³. L'impératif ecclésial est alors à l'éveil des catholiques en vue d'une "action pour transformer les structures"¹⁰⁸⁴. Certes, "le concept théologique de peuple de Dieu doit être interprété en fonction de la Révélation et non pas en fonction des théories modernes de la démocratie" avance-t-il. Il n'en demeure pas moins que l'option conciliaire d'un dialogue avec le monde ne saurait faire l'économie d'une compréhension des mutations sociales et politiques nées au creux de l'événement 1968.

En 1972, l'assemblée de Lourdes adopte le texte *Pour une pratique chrétienne de la politique*¹⁰⁸⁵. Ce document devient alors la pierre d'angle de toute réflexion épiscopale

¹⁰⁸¹ Mgr Matagrín croise la pensée du philosophe dans un méandre de lectures aussi assidues qu'éclectiques du monde des revues. Une fidélité toute particulière à la revue *Esprit* marque sa réflexion. La réhabilitation de la philosophie entreprise par la revue *Le Débat* accompagne le cheminement intellectuel de l'évêque de Grenoble tout au long de la décennie 1980. Notamment, Paul RICOEUR, "Prévision et choix", *Esprit*, février 1966 ; Paul RICOEUR, "Sciences humaines et conditionnement de la foi", *Dieu aujourd'hui*

¹⁰⁸² Mgr MATAGRIN, "Les questions posées aujourd'hui dans l'Église", *DC*, 1565, 21 juin 1970, pp. 577-585

¹⁰⁸³ *DC*, 1971, n°1582, pp. 295-296. Et la *Documentation Catholique* de titrer "Développement et politique"...

¹⁰⁸⁴ *Ibid*

¹⁰⁸⁵ *DC*, 1970, n°1574, p. 1025

ouverte aux influences des sciences sociales, économique et politique, dans le droit fil des rapports sur la question "foi et politique" de Lourdes 1970¹⁰⁸⁶. La *Lettre au cardinal Roy* de Paul VI constitue la pièce magistérielle fondatrice pour l'appréhension à nouveaux frais de la doctrine de l'Église. Rédigé le 14 mai 1971, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de l'encyclique *Rerum novarum*, le texte de Paul VI intègre à la doctrine sociale de l'Église l'enseignement du concile relatif au devoir de l'Église de "scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l'Évangile" (GS, n. 4). L'enthousiasme de Mgr Matagrín est à son comble lorsque la lettre consacre l'ecclésiologie de la collégialité concédant "la difficulté pour le Pape de prononcer une parole unique et de proposer une solution universelle"¹⁰⁸⁷.

Dès lors, les églises locales ne peuvent plus esquiver leur mission d'enseignement pour l'appréhension des structures et idéologies politiques qui interagissent sur leurs territoires. Or, le paradigme socio-politique tend à s'estomper depuis Puebla en 1979 et l'exhumation de la doctrine sociale qu'entreprend alors Jean-Paul II. Au lendemain de l'événement, Mgr Matagrín s'ingénie à inscrire le discours papal dans la veine postconciliaire de *Populorum progressio* (1967) et la *Lettre au cardinal Roy* tout en concédant par ailleurs, à demi-mot, les probables raidissements de la doctrine vaticane en matière d'enseignement social¹⁰⁸⁸.

Pour l'évêque de Grenoble, le cadre doctrinal défini par Paul VI prend un caractère indépassable en dessous duquel, toute parole d'autorité est sujette à caution. "Il n'est pas question de revenir à une doctrine sociale qui serait une évasion "spiritualiste" vers l'au-delà ni de revenir à une forme de chrétienté"¹⁰⁸⁹. C'est ainsi que l'évêque de Grenoble s'applique à faire mémoire du pontificat précédant celui de l'archevêque de Cracovie. "Le cardinal Wojtyła a entendu, comme moi, le jour de la clôture du concile, Paul VI affirmer que l'Église du Concile ne s'est pas contentée de réfléchir sur sa propre nature et sur les rapports qui "ouvrent à Dieu : elle s'est aussi beaucoup occupée de l'homme, tel qu'il se présente à notre époque"¹⁰⁹⁰. Reste qu'au lendemain de Puebla, la topique christologique du discours papal tient davantage d'une phénoménologie spirituelle et mystique que du modèle de l'incarnation.

"Jean-Paul II, sans doute du fait d'une différence de formation théologique, d'une

¹⁰⁸⁶ Mgr MATAGRIN, *Politique, Église et foi*, Paris, Le Centurion, 1972, 204 pages

¹⁰⁸⁷ DC, 1979, n°1760, p. 281. Mgr Matagrín salue l'inflexion doctrinale du Pape par rapport à *Humanae vitae*. Celle-ci date certainement du discours aux Équipes Notre-Dame le 4 mai 1970. Mgr MATAGRIN, "Paul VI et *Humanae vitae*", DC, 1978, p. 752

¹⁰⁸⁸ Au lendemain de l'intervention de Jean-Paul II à Puebla, Georges Montaron proteste dans *Témoignage Chrétien* : "En quoi l'Église est-elle qualifiée pour édifier un système social et économique qui serait une troisième voie entre le capitalisme et le marxisme ? En quoi le Pape, les évêques ont-ils une compétence sociale et économique particulière ? Comment peut-on élaborer une doctrine sociale valable pour l'univers entier ?" Georges MONTARON, *Témoignage chrétien*, 5 février 1979. Pour Mgr Matagrín, c'est précisément à ces interrogations que l'épiscopat doit apporter des réponses dans une approche pastorale.

¹⁰⁸⁹ *Ibid*

¹⁰⁹⁰ *Ibid*, p. 282

structure mentale personnelle et, plus encore, d'une situation historique, a réintroduit une problématique où l'on part de la christologie pour arriver à l'anthropologie. Le concile avait choisi la démarche inverse", relève Mgr Matagrín pour qui la référence en matière d'évangélisation demeure l'exhortation apostolique du 8 décembre 1975 *Evangelii nuntiandi*¹⁰⁹¹. La vocation de l'Église consiste à travailler le monde jusque dans ses valeurs, ses mentalités, ses comportements et ses institutions par la manifestation de signes plus que par une démarche doctrinale. En cela, l'évêque de Grenoble représente la génération conciliaire. A l'annonce de la convocation d'un synode anniversaire en 1985, Mgr Vilnet rappelle qu'*Evangelii nuntiandi* demeure "une charte pour l'Église"¹⁰⁹² :

Je verrais assez que, en vue du prochain synode, nous fassions à la lumière d'Evangelii nuntiandi une sorte d'examen de notre comportement pastoral et de révision de vie missionnaire sur la façon dont nos Églises particulières, au sein de l'Église universelle, sont fidèles à la volonté du Christ.

Le dialogue entre l'Église et le monde ainsi qu'il est appréhendé par l'évêque de Grenoble s'enracine dans une anthropologie optimiste de l'homme, selon le mot de Paul VI à l'achèvement des travaux conciliaires, le 7 décembre 1965 : "Une sympathie sans borne a envahi le concile pour l'homme contemporain". Ce postulat méthodologique de la pensée fait de Mgr Matagrín un évêque éminemment conciliaire dans ce qu'il nourrit d'espoirs en *l'aggiornamento* quant à sa capacité à réintégrer l'Église au monde. Son anthropologie en chaîne (sic) consacre "l'être social en relation" par l'intermédiaire de liens tissés de proche en proche et par l'intermédiaire de cercles de socialisation concentriques : la dimension personnelle de l'homme lui offrant d'exercer les potentialités de son intelligence, de sa conscience, de sa liberté personnelle ; la dimension communautaire l'inscrit dans les aires familiales et nationales ; l'homme en relation avec l'univers prend les contours de *l'homo economicus* tandis que l'ultime chaînon consacre la dimension religieuse de l'homme. Le message chrétien intervient alors pour opérer l'œuvre de discernement dans la vie de chaque homme¹⁰⁹³.

Cette anthropologie d'inspiration personnaliste préserve selon Mgr Matagrín, le discours social de l'Église de l'écueil idéologique d'une part et du moralisme biblique d'autre part¹⁰⁹⁴. Intervenant au forum des communautés chrétiennes réuni à Lyon pour la Pentecôte 1984, l'évêque de Grenoble doit cependant constater l'échec de l'entreprise conciliaire en matière anthropologique face à ce qu'il désigne comme les "idéologies de la mort de l'homme". La publication de l'instruction *Donum vitae* intervient comme le symptôme de cet échec d'une anthropologie optimiste. Et Mgr Matagrín d'ironiser alors, "j'ai vu utiliser pour la première fois une catégorie que je ne connaissais pas. Il est dit que l'insémination artificielle par mari donneur est de moindre négativité du point de vue moral. Moi, je ne sais pas ce que c'est qu'une moindre négativité. Ne peut-on pas traduire

¹⁰⁹¹ *Ibid.*, page 210

¹⁰⁹² Henri TINCQ & Dominique QUINIO, "L'Église avance au grand large", *La Croix*, 29 janvier 1985

¹⁰⁹³ Entretien avec l'auteur

¹⁰⁹⁴ Mgr MATAGRIN, *Le chêne et la futaie*, page 209

alors qu'il y a une certaine positivité ?" ¹⁰⁹⁵ . Ici se retrouve la césure entre la vision tragique de l'homme développée par Jean-Paul II et l'optimisme d'une approche distinguant la naïveté des individus du vice des institutions totalitaires.

Outre la concurrence du charisme du nouveau résident du Vatican, l'influence de Mgr Matagrín au sein de l'épiscopat tend à s'éroder de manière subreptice tout au long de la décennie 1970. A cet égard, l'analyse critique du marxisme que livre l'évêque dans son bulletin diocésain du 4 janvier 1976 semble décisive dans la déprise de la problématique socio-politique au sein de l'épiscopat. Mgr Matagrín livre alors un commentaire du message du Pape à l'occasion de Noël 1975. "Monseigneur Matagrín a exprimé d'une manière ferme et claire les dangers du marxisme athée ; il a rappelé quels étaient la doctrine et l'enseignement de l'Église. Il ne s'attaquait pas du tout aux personnes, mais à la doctrine marxiste athée", précise *a posteriori* Mgr Marty ¹⁰⁹⁶ .

Acculé à prendre une position claire sur le sujet, le conseil permanent publie une déclaration le 6 juillet 1977, *Le marxisme, l'homme et la foi chrétienne*, datée du 30 juin ¹⁰⁹⁷ . Cette déclaration signée de Mgr Derouet, président de la commission sociale est le fruit d'un travail coordonné en amont par l'évêque de Grenoble. Le même jour, la commission du monde ouvrier publie une note avec pour objectif de nuancer la déclaration du conseil permanent. Ainsi, Mgr Maziers confirme-t-il son jugement quant au caractère inopportun des prises de positions de son homologue de Grenoble. Daté du 4 juillet 1977, *Foi et marxisme en monde ouvrier* insiste sur le fait que le document émanant du conseil permanent n'engage pas politiquement l'Église ¹⁰⁹⁸ .

La réforme des statuts de la conférence des évêques de France en 1974 interdisant le cumul des mandats de membre du conseil permanent et de président de commission, Mgr Matagrín abandonne alors la commission sociale. Élu vice-président de la conférence épiscopale (1975), il doit cependant se retirer rapidement pour des raisons médicales et renoncer à un second mandat. Outre une fatigue physique, il apparaît que l'évolution de l'Église sous Jean-Paul II affecte particulièrement l'évêque de Grenoble. C'est au poste moins exposé du Comité pour les relations avec le judaïsme que Mgr Matagrín retrouve une responsabilité nationale en 1984 ¹⁰⁹⁹ .

A l'occasion du XXe anniversaire du concile, Mgr Matagrín suggère à Mgr Vilnet d'engager un travail de réévaluation et d'approfondissement du texte de 1972. Mais le

¹⁰⁹⁵ *Ibid*, pp. 246-247

¹⁰⁹⁶ Cardinal MARTY & Jean BOURDARIAS, *Chronique vécue de l'Église de France*, Paris, Le Centurion, 1980, page 289

¹⁰⁹⁷ *DC*, 1977, pp. 684-690

¹⁰⁹⁸ *Ibid*, pp. 690-696

¹⁰⁹⁹ Il est notamment chargé de travailler au règlement du problème posé par le carmel d'Auschwitz avec les pères Dupuy et Dujardin. Son voyage à Auschwitz du 1^{er} mai 1986 passé inaperçu face au rayonnement des pères Lustiger et Decourtray, confirme l'effacement progressif de l'évêque de Grenoble au cours des années 1980. Reste que le secrétariat national de l'épiscopat continue de se faire l'écho d'un grand nombre de ses interventions jusqu'à la veille de sa démission en 1989.

président de la conférence des évêques de France refuse de mobiliser le conseil permanent, la commission sociale et *a fortiori* l'assemblée de Lourdes sur le sujet. L'évêque de Grenoble doit se contenter de réflexions épiscopales éparpillées sur le sujet à partir de janvier 1985. C'est finalement en 1987 qu'il publie une synthèse de plus d'une centaine de points de vue de responsables politiques, de décideurs économiques et de chercheurs ¹¹⁰⁰. "L'intérêt pour des questions comme le passage d'une référence évangélique à une référence éthique fondée sur une anthropologie ne me semblait plus porté par une majorité suffisante d'évêques" ¹¹⁰¹.

D/ La question économique : l'épiscopat américain pour concurrent

Tandis que le Pape annonce sa venue aux Etats-Unis pour le mois de septembre 1987, le cardinal Lustiger se rend outre-Atlantique du 26 avril au 9 mai 1986. L'archevêque de Paris est ainsi reçu à Washington, Chicago, Boston et New York. Au gré des rencontres, il s'enthousiasme pour le modèle américain. "Il semble, estime Mgr Lustiger, que l'Église américaine fasse preuve d'un sens réel de la catholicité : elle ne s'identifie pas à une Église particulière, qui serait par exemple l'Église des Irlandais et qui n'accepterait qu'une seule langue. [...] Les catholiques anglophones des Etats-Unis tentent de faire œuvre de communion et non d'intégration entre les différentes communautés", relève Yves de Gentil-Baichis ¹¹⁰².

Il est à cet égard particulièrement saisissant de constater comment l'Église américaine et sa hiérarchie s'imposent comme idéal type d'Église missionnaire pour les tenants de l'enseignement social de l'Église. Au lendemain de "Gagner la paix", le modèle organique de l'Église américaine séduit une partie de l'intelligence catholique. Il est à cet égard révélateur qu'à l'heure d'un renouveau plus qu'hypothétique de l'enseignement social de l'Église de France, le père Madelin consacre une chronique entière au catholicisme américain dans *La Croix* du 4 juillet 1986. "Rien n'oblige à croire non plus à une dérive "inéluçtable" de la foi chrétienne vers la sphère de la vie privée, cependant que la sphère sociale et publique serait laissée au jeu de libres forces lestées de toute imprégnation à caractères religieux", relève le provincial jésuite, citant la lettre de l'épiscopat américain sur l'utilisation des armes nucléaires ou sa lettre, en gestation, sur l'économie ¹¹⁰³.

Le fonctionnement de l'Église américaine fascine à tel point l'observateur d'alors qu'il lui est difficile de hiérarchiser les prises de positions ecclésiales ¹¹⁰⁴. Le commentaire que donne *La Croix* des sanctions romaines à l'égard du père Curran offre un aperçu du

¹¹⁰⁰ Mgr MATAGRIN & Joseph GALLÉAND, "Matériaux pour une parole d'Église en éthique politique", *Le Supplément de la vie spirituelle*, n°162, Paris, Cerf, septembre 1987

¹¹⁰¹ Mgr MATAGRIN, *Le chêne et la futaie*, op. cit., page 376

¹¹⁰² Yves DE GENTIL-BAICHIS, "La forte santé des catholiques américains", *La Croix*, 16 mai 1986

¹¹⁰³ Henri MADELIN, "Regards sur le catholicisme américain", *La Croix*, 4 juillet 1986

sentiment ambigu que développe l'Église de France à l'égard des évêques américains et leurs méthodes pastorales, l'exaspération le disputant à l'admiration. "L'argumentation présentée par les défenseurs de Curran - selon laquelle il s'inscrit dans le courant majoritaire des catholiques américains - n'a-t-elle pas, en fait, joué contre le théologien ?", s'interroge Dominique Quinio qui poursuit : "La sanction, sévère, ne vise-t-elle pas l'Église américaine toute entière, très en retrait, sur ces questions de morale privée, par rapport à l'enseignement du magistère ?" ¹¹⁰⁵ . De fait, Mgr James Malone, président de la conférence épiscopale, intervient le 10 novembre devant l'assemblée plénière de l'épiscopat américain pour mettre le doigt sur la "dangereuse désaffection" et "la distance croissante entre le Vatican et les catholiques américains" ¹¹⁰⁶ .

En France, les initiatives épiscopales restent isolées. En novembre 1986, Mgr Soulier, évêque de Pamiers et les prêtres du conseil presbytéral lance un appel à la concertation sur la question du chômage, "Ariège, ton pain rompu" : "Evêques et prêtres, il nous semble capital que tous ceux qui ont une responsabilité dans notre département et ailleurs se rencontrent, se concertent et travaillent ensemble, quelles que soient leurs options idéologiques ou politiques" ¹¹⁰⁷ .

La lettre pastorale de l'épiscopat américain "La justice économique pour tous" n'est pas sans écho chez les intellectuels catholiques français. Le 10 décembre 1986, le père Jean-Yves Calvez consacre sa chronique à la réception du document américain ¹¹⁰⁸ . Une semaine après, c'est au tour de René Coste de se prêter au jeu l'analyse. Saluant l'option américaine faisant de l'option préférentielle pour les pauvres la clef de voûte de sa réflexion économique, le théologien relève que "jusqu'ici, aucun document d'Église d'une telle importance n'a fait de cette option 'qui est celle de l'Église de Vatican II comme le synode des évêques l'a rappelé récemment -, avec une telle insistance et des perspectives aussi concrètes, la dynamique fondamentale d'une nouvelle conception de l'économie et pour le système industriel et l'ensemble du monde" ¹¹⁰⁹ .

Le 17 septembre 1987, Michel Cuperly réagit à la lettre pastorale de l'épiscopat

¹¹⁰⁴ Le 30 mars 1987, *Antenne 2* fait l'événement avec la diffusion d'une série documentaire de Pascale Beugnot, "La croix et la bannière". Les deux journalistes, Olivier Doat et Denis Chegaray, consacrent une émission à l'Église américaine. *La Croix* n'hésite alors pas à consacrer une page pleine de sa rubrique "religion" à l'événement télévisuel. Le titre de l'article laisse transparaître une réelle admiration du journal pour l'Église outre-Atlantique : "Les catholiques américains, ces "rebelles" de l'Église" (Colette BOILLON, "Les catholiques américains, ces "rebelles" de l'Église", *La Croix*, 27 mars 1987). Yves de Gentil-Baichis atteste même que "le catholicisme américain est aux avant-postes du dialogue avec la modernité : le nucléaire, l'économie, l'évolution des femmes, la libération sexuelle, autant de défis à relever" (Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Ces "enfants terribles" des Etats-Unis", *La Croix*, 27 mars 1987). Reste qu'en visite aux Etats-Unis, Jean-Paul II "essaie de modifier la vision culturelle que les Américains se font de l'Église catholique", relève Yves de Gentil-Baichis (Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Jean-Paul II à contre-courant", *La Croix*, 18 septembre 1987).

¹¹⁰⁵ Dominique QUINIO, "Derrière le P. Curran, les catholiques américains", *La Croix*, 22 août 1986

¹¹⁰⁶ Gwendoline JARCZYK, "Le conflit éclate chez les évêques américains", *La Croix*, 12 novembre 1986

¹¹⁰⁷ Fernand SEMONT, "Ariège, ton pain rompu", *La Croix*, 21 novembre 1986

¹¹⁰⁸ Jean-Yves CALVEZ, "Communauté pour la justice", *La Croix*, 10 décembre 1986

américain "Justice économique pour tous". "Les évêques américains n'ont pas fini de nous étonner", s'enthousiasme-t-il¹¹¹⁰. Le chroniqueur salue le double ancrage théologique et culturel de la réflexion américaine qui s'enracine à la fois dans une lecture approfondie de la Bible et une attention particulière à l'identité du corps social américain. Outre l'adresse aux catholiques américains, le texte prend une envergure universelle sous la plume de Michel Cuperly qui insiste sur le sérieux de l'expertise déployée dans "une vision, une cohérence globales"¹¹¹¹. "La lettre rappelle des principes moraux essentiels mais l'espoir des évêques est qu'elle pourra déboucher sur le dialogue et l'action".

En France, il faut attendre la rentrée de septembre 1987 pour que Mgrs Rozier et Marchand publient les actes du colloque organisé en novembre 1984 à l'institut catholique de Paris : *Sur l'économie. La parole au peuple de Dieu*¹¹¹². "Titre abusif, puisque les agents économiques populaires n'étaient pas conviés au débat", estime Gabriel Marc. "Ce colloque [réunissait] une petite centaine de responsables hauts de gamme, avec pour louable intention d'instaurer un débat à la française en écho à celui des évêques américains sur l'économie". L'ouvrage annonce alors que "le temps viendra sans doute, dans un avenir plus ou moins lointain, d'une conclusion officielle à toutes ces réflexions, au moyen d'un nouveau document de l'épiscopat"¹¹¹³. Or, cinq ans après la publication des "Nouveaux modes de vie", Gabriel Marc relève qu'aucune évaluation n'a été opérée quant à la mise en œuvre des dispositions arrêtées par le texte du conseil permanent. "Autrement dit, un texte pastoral a besoin d'une pastorale pour s'incarner et produire des fruits"¹¹¹⁴.

Renouveler l'enseignement social

Certes, les évêques interviennent en matière économique comme en atteste le débat né de la publication "Pour de nouveau mode de vie". Il n'en demeure pas moins que l'épiscopat français préfère l'évitement à la confrontation réelle à la matière économique. L'Église "intervient de biais", déplore Emile Poulat. "Elle ne se place pas sur le plan économique mais sur le plan éthique", renchérit-il¹¹¹⁵. A l'occasion du colloque de l'institut international Jacques Maritain d'octobre 1987, le sociologue en vient à s'interroger sur la crédibilité d'une parole d'église sur l'économie. Le texte est alors

¹¹⁰⁹ René COSTE, "La justice économique pour tous", *La Croix*, 17 décembre 1986

¹¹¹⁰ Michel CUPERLY, "L'économie américaine et les évêques", *La Croix*, 17 septembre 1987

¹¹¹¹ *Ibid*

¹¹¹² COLLECTIF, *Sur l'économie. La parole au peuple de Dieu*, Paris, Centurion, 1987, 218 pages

¹¹¹³ Gabriel MARC, "Et les nouveaux modes de vie ?", *La Croix*, 19 septembre 1987

¹¹¹⁴ *Ibid*

¹¹¹⁵ Emile POULAT, "Pensée chrétienne et vie économique", *Foi et développement*, octobre - décembre 1987 ; Nathalie BAYER, "Doctrines économiques chrétiennes", *L'actualité religieuse*, 54, 15 mars 1988, pp. 11-12

envoyé à près de cinq cents économistes, universitaires, évêques, hommes politiques, syndicalistes, patrons et autres catholiques engagés dans les affaires. Or le retour d'une centaine de réponses vient confirmer "l'introuvable consensus catholique" en matière économique.

Et Emile Poulat d'insister dans *La Croix* du 9 décembre 1987. La question de la pertinence d'un enseignement social de l'Église est alors posée à l'heure où l'épiscopat américain publie sa lettre pastorale sur l'économie et que les Semaines sociales redémarrent réunissant 500 personnes autour du thème "travail et emploi". "Il semble bien que, trop longtemps, on ait attendu [de l'Église] la formulation d'une conception plus "scientiste" de l'économie. Elle aurait sans doute, et au mieux, abouti à la formulation d'une pratique chrétienne de l'économie", répond Alain Barrère, président d'honneur des Semaines sociales de France, plaidant pour une "pratique économique des chrétiens"¹¹¹⁶

Référence récurrente des tenants de l'enseignement social de l'Église, l'Église catholique américaine finit par s'imposer dans l'imaginaire collectif du catholicisme français. Ceci d'autant plus facilement que le modèle polonais décline au fil de la décennie 1980 ainsi qu'en atteste l'affadissement des rencontres des épiscopats français et polonais inaugurées le 4 septembre 1980¹¹¹⁷. "Seule une Église capable d'instituer le débat en son sein sera crédible (ainsi le voit-on aux Etats-Unis). Entrer dans cette voie n'est pas sans risque, mais n'est-ce pas une condition pour sortir de la stérilité ?", relève Paul Valadier dans *L'Église en procès*¹¹¹⁸. Or, à quelque dix ans de distance, la fin des mandats décidée en 1975 semble avoir privé l'Église de France de la dynamique de ce qu'Alain Touraine appelle la "société civile".

C'est ainsi que tout au long des années 1980, les évêques apprécient l'ambivalence de la décision prise en 1975. Le nœud gordien constitué par les mandats d'action catholique et son dénouement pose le problème d'une parole épiscopale prise à l'interstice de ses prétentions universalisantes et la consécration d'un individualisme méthodologique par la sphère sociale. Prise au mouvement de 1968, l'Église de France bénéficiait alors avec l'action catholique d'un laboratoire de la vie associative dans lequel autogestion et utopie communautaire trouvent une résonance particulière tandis que l'autorité ecclésiale parie sur une dynamique homogénéisante. A l'orée de la décennie 1980, il n'est plus que le MRJC pour revendiquer l'héritage de ce tissu réticulaire d'action catholique¹¹¹⁹ seul à même de contrecarrer la tendance pyramidale de l'Église, au profit d'une mise en réseau des sphères d'influences. Or, la "fin de partie" déclarée par Paul VI en 1977 semble avoir convaincu l'épiscopat français de la nécessité de consacrer la dimension verticale de l'Église, au plan national du moins. Ainsi persiste le redondant et tautologique slogan "l'Église n'est pas une démocratie" à l'adresse d'une Église militante réduite comme peau de chagrin tandis que paraît *Le retour de l'acteur* (1984) d'Alain Touraine.

Il est symptomatique qu'en février 1988, les *Études* accueillent un article critique du

¹¹¹⁶ Alain BARRÈRE, "L'Église et l'économie", *La Croix*, 30 décembre 1989

¹¹¹⁸ Paul VALADIER, *L'Église en procès*, Paris, Calmann-Lévy 1987, page 214

1117 Mgr Stroba, Glemp, Gilson, Harlé et Orchamp sont alors présents. Le 1^{er} octobre 1988, Mgr Orchamp livre des impressions mitigées de son voyage à Koszalin aux côtés des évêques du Mans et d'Aire et Dax. Le commentaire est particulièrement pessimiste quand est évoquée la table-ronde initiée par l'Église catholique polonaise. "Solidarnosc n'est plus aujourd'hui ce qu'il fut en 1981" et des fissures se font jour dans l'identité catholique de la Pologne. "Si les jeunes demeurent fortement attachés à la vie en Église, d'autres prennent de la distance et ne comprennent pas toujours l'action de la hiérarchie catholique, pressés qu'ils sont d'en finir avec le "système", alors que le réalisme de beaucoup d'évêques conduit à penser que ce rêve, est actuellement illusion". Mgr ORCHAMPT, " Au retour d'un voyage de Pologne... quelques impressions", *Snop*, n°733, 16 décembre 1988. En visite en Pologne du 21 au 25 avril 1982, Mgr Harlé revient en France enthousiaste quant à la santé de l'Église polonaise : "En Pologne, l'Église c'est véritablement la seule force populaire. C'est aussi le seul lieu de liberté. Le seul endroit où les gens peuvent s'exprimer. L'Église défend avec acharnement toutes les libertés fondamentales. Elle est aimée, soutenue, portée par le peuple polonais. Le peuple lui fait totalement confiance. Nous devons nous rendre compte qu'en fait l'expression "religion populaire" risque d'être ambiguë. Ici, la religion populaire désigne souvent une foi un peu dégradée. En Pologne quand on parle de religion populaire, on parle de foi de tout un peuple. C'est tout le peuple qui est dans l'Église. C'est tout le peuple qui prie. Nous avons du mal à imaginer la ferveur des rassemblements. Nous avons participé pendant notre séjour à un pèlerinage à Saint-Adalbert à Gniezno. Quarante mille personnes étaient rassemblées pour la procession et la messe. L'Église offre un sens à la vie. Et de plus, ce sens est reconnu comme le meilleur. Aujourd'hui même des incroyants reconnaissent cela et se rapprochent de l'Église". *Église d'Arras*, n°9, 7 mai 1982 De la même manière la délégation épiscopale - Mgr Vilnet, Mgr Decourtray, Mgr Schmitt (vice-président du conseil des conférences épiscopales d'Europe), du père Boulet, secrétaire général adjoint et du père Bordes, recteur des sanctuaires de Notre-Dame de Lourdes - qui se rend en Pologne du 24 au 27 août 1982 à l'invitation de Mgr Glemp est dithyrambique : "Les membres de la délégation ont fait d'abord l'expérience de la ferveur et de la foi du peuple polonais et ils l'ont partagée avec émotion. Le soir de l'arrivée, dans les rues de Varsovie, ils ont vu la constitution d'autres croix, à côté de la Place de la Victoire, maintenant barricadée. Ils ont vu la foule assistant aux messes du soir. Dans l'église Sainte-Anne, ils ont prié avec elle. Dans chaque église, un écran permet des projections pour combler le manque de textes et de livres. Sur la route de Varsovie à Czestochowa, un arrêt au séminaire des Pères Pallotins mettait en évidence la quantité de vocations masculines ; les séminaires polonais sont pleins. Le passage au couvent du père Maximilien Kolbe, à Niepokalanow, révélait la personnalité très forte de ce franciscain, mort à Auschwitz. Ce couvent qu'il a fondé compte aujourd'hui près de trois cents frères de Saint-François, vivant la pauvreté et le service à l'exemple de leur fondateur. La canonisation du père Maximilien Kolbe, fixée pour le 10 octobre 1982, sera l'occasion de grandes fêtes pour la Pologne, et le représentant du ministère des Cultes, rencontré à l'aéroport, a précisé qu'il était prévu un pèlerinage de trois mille personnes à Rome pour cette occasion. Le sommet de ce climat de foi et de ferveur fut les deux jours passés à Czestochowa, à l'occasion du sixième centenaire du sanctuaire de la Vierge de Jasna Gora. Le lendemain jeudi, jour du Jubilé, la délégation française concélébra dans la petite chapelle de l'icône et participa à la grande messe solennelle, sommet de ces fêtes. Là une foule immense de 300 à 400 000 personnes, était rassemblée. [...] Au même moment à Lourdes, se célébrait la messe internationale pour la Pologne". *Snop*, n°472, 15 septembre 1982

1119 A la veille du synode romain sur les laïcs, la commission Église du MRJC entreprend une réflexion sur la place et le rôle des ministères dans l'Église. Responsable de ce groupe de travail, Marie-Claire Rouyer délivre ses conclusions sur le travail entrepris dans un article de la revue du mouvement, *Folavoine*. Affleure à nouveau une critique de l'institution en terme de structures : "L'Église institution fonctionne encore une hiérarchie de haut en bas et non comme l'expression du peuple de Dieu". Dès lors, l'entreprise du synode 1987 apparaît comme dénuée de sens dans la mesure où l'Église stigmatise comme immuable la coupure entre clercs et laïcs. La critique trouve ses racines dans les débats entourant la réception du Concile. La ligne dégagée s'organise autour des enjeux d'une "pratique sociale" libératrice et une remise en question du "partage du pouvoir à l'intérieur de l'Église". Chargé du suivi du mouvement, Mgr Barbier réagit vivement à l'article dans une lettre à l'auteur. "Si nous posons la question du ministère en ces termes de conflit de pouvoir, il est bien à craindre que nous n'arriverons jamais à le situer dans la démarche du peuple chrétien". Marie-Claire ROUYER, "L'Église n'est pas une démocratie", *Folavoine*, mai 1987 ; Lettre de Mgr Barbier à l'adresse de Marie-Claire Rouyer, datée du 18 mai 1987. Archives du MRJC

jésuite américain John Langan de l'université de Georgetown sur les rapports entretenus par le Vatican avec l'Église américaine. Revenant sur les sanctions prises à l'encontre de l'abbé Charles Curran et de l'archevêque de Seattle, l'auteur fonde son analyse sur les échanges entre Jean-Paul II et les évêques américains réunis le 16 septembre 1987 à Los Angeles. Le cardinal Bernardin et Mgr Quinn, tous les deux anciens présidents de la conférence épiscopale américaine, Mgr Pilarczyk, vice-président de la conférence épiscopale interviennent. De même que Mgr Bernardin revendique la paternité de la lettre pastorale sur le désarmement, Mgr Weakland, dernier intervenant, a présidé la commission chargée de la rédaction de la lettre sur l'économie¹¹²⁰. Contrastant avec la situation de l'épiscopat français, les Américains parviennent ainsi à offrir à Rome une parole représentative et unie de leur Église. Au débat de la collégialité de l'Église universelle, l'épiscopat américain fait valoir sa spécificité culturelle¹¹²¹.

Lorsque l'épiscopat américain publie "partenaires du mystère de la Rédemption" le 12 avril 1988, *La Croix* y consacre une pleine page. L'article factuel s'accompagne même d'un commentaire dithyrambique d'Yves de Gentil-Baichis "des évêques courageux". Cette réflexion des évêques américains sur la place de la femme dans la société et dans l'Église intéresse le quotidien catholique tant sur son fond que dans sa forme. Ecartant la critique d'une démocratisation tendancieuse de l'Église, Yves de Gentil-Baichis préfère insister sur le fait que "les évêques montrent que l'Église catholique ne se dérobe pas devant les défis que lui lance la conscience morale"¹¹²².

Le texte américain est l'œuvre d'un groupe de travail animé par l'évêque de Joliet (Illinois), Mgr Imesch. Celui-ci a réuni autour de lui six évêques et plusieurs laïcs et religieuses pour apporter une réponse théologique à une enquête conduite auprès de 75 000 femmes. A ce stade intermédiaire de la réflexion, les évêques américains s'autorisent à suggérer un approfondissement des raisons théologiques qui ont conduit le Vatican à écarter l'hypothèse de l'ordination de femmes¹¹²³.

¹¹²⁰ DC, 1948, 18 octobre 1987, page 955

¹¹²¹ L'autre danger majeur serait que le Pape et ses conseillers pour les affaires américaines ne saisissent pas que les désaccords entre le Vatican et l'Église américaine recouvrent en fait une divergence de principe sur les cas où il faut s'en tenir scrupuleusement à la loi et ceux où il convient d'être souple et pragmatique. C'est là un aspect qui échappe souvent aux observateurs américains quand ils critiquent avec véhémence ce qu'ils appellent le légalisme romain. Mais il existe aussi un légalisme américain qui insiste sur la transparence dans la solution des conflits, sur les règles de procédure sauvegardant les droits des accusés, sur l'indépendance des magistrats et de l'administration par rapport aux influences partisans. Ce légalisme, parfois pédant, rigide et naïf, protège en général effectivement des valeurs que la majorité des citoyens (et des évêques - jugeraient essentielles dans notre culture : sens de la justice et du *fair play*, goût de la sincérité, méfiance envers l'arbitraire et plus encore envers les agissements secrets du pouvoir. Ce serait une erreur de croire qu'on respecte toujours ces valeurs et que leurs différentes expressions n'appellent en aucun cas, même pour les Américains, critiques ou révision. Mais la manière dont notre légalisme traduit les idéaux américains et notre sens de la justice doit être prise au sérieux même par ceux qui appartiennent à des traditions toutes différentes. John LANGAN, "Jean-Paul II et le catholicisme américain", *Etudes*, 3682, février 1988, pp. 245-256

¹¹²² Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Des évêques courageux", *La Croix*, 16 avril 1988

¹¹²³ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Les évêques dénoncent le sexisme", *La Croix*, 16 avril 1988

E/ 1988 : les évêques français entrent en économie

Tandis qu'Emile Poulat interpelle le centre Lebreton sur la pensée chrétienne et l'économie, Hugues Puel (o.p), rédacteur de la revue *Economie et humanisme*, établit une distinction entre les méthodes pastorales des épiscopats américain et français dans leurs textes "pour de nouveaux modes de vie" (1982), d'une part, et "La justice économique pour tous" (1986), d'autre part ¹¹²⁴. L'essentiel demeure cependant que les deux épiscopats "tendent à la formation de la conscience des chrétiens et de tous ceux qui acceptent d'écouter" ¹¹²⁵

Reste que le débat lancé par Emile Poulat fait des émules. A cet égard, les textes successifs de l'épiscopat français "Pour de nouveaux modes de vie", "Attention... pauvreté" ou le document de l'épiscopat américain sur l'économie sont accueillis avec enthousiasme par Bernard Perret dans les colonnes de *La Croix*. Reprenant pour partie l'analyse historique proposée par Emile Poulat des relations entretenues par l'Église avec l'économie, Bernard Perret justifie le faible impact du magistère épiscopal sur les catholiques en matière économique ¹¹²⁶ :

En matière économique, les choix sont dilués dans les choix collectifs, voire semblent dictés par la logique propre des structures. La perception de responsabilités collectives laisse beaucoup moins de prise au sentiment de culpabilité que l'éventualité d'une faute concernant la vie intime. [...] En opposant "pensée chrétienne" et "vie économique", Emile Poulat désigne la vraie difficulté : la pensée chrétienne n'est pas tant confrontée à une pensée économique, peu assurée de ses fondements, qu'à des réalités vécues de manière contradictoire par des hommes et des femmes.

Confrontés à la nécessité de prononcer une parole éthique en matière économique, les évêques disposent cependant de ressources intellectuelles dans la pensée chrétienne. Ainsi, le père Lebreton et l'économiste François Perroux ont-ils ouvert une voie avec la définition de leur concept d'une "économie humaine". L'Église est alors acculée à procéder à une œuvre anthropologique pour sonder les fondations de l'économie moderne. Jacques Delors ne manque pas de saluer la contribution épiscopale au débat économique. Interrogé par *Le Monde* au lendemain de la visite de Jean-Paul II au parlement européen, le président de la commission européenne se félicite que "l'Église de France, injustement critiquée, a fait preuve d'humilité et de capacité d'écoute des autres" dans l'élaboration de son enseignement ¹¹²⁷. Pour l'ancien ministre des finances, le

¹¹²⁴ "L'un s'attache au conseil en matière de comportement et de pratiques, l'autre s'efforce à la proposition politique", écrit le chroniqueur. Hugues PUEL, "L'Église en économie", *La Croix*, 23 janvier 1988

¹¹²⁵ Hugues PUEL, "L'Église en économie", *La Croix*, 23 janvier 1988

¹¹²⁶ Bernard PERRET, "L'Église et l'économie", *La Croix*, 1^{er} octobre 1988

¹¹²⁷ Henri TINCQ & Philippe LEMAÎTRE, "Un entretien avec le président de la commission de Bruxelles Jacques Delors et le message européen de Jean-Paul II", *Le Monde*, 11 octobre 1988

document "pour de nouveaux modes de vie" de 1982 demeure une "référence" pour son action politique.

Octobre 1988 : "Face au chômage : créer et partager"

L'hommage de Jacques Delors intervient à quelques jours d'un nouveau texte épiscopal. Le 18 octobre 1988 la commission sociale publie le document "face aux défis du chômage : créer et partager". Dans *La Croix*, Mgr Rozier insiste sur la volonté des évêques de "ne pas décrocher des situations concrètes et des problèmes humains"¹¹²⁸. Pour l'évêque de Poitiers, il s'agit d'inculturer le concept théologique de "l'option préférentielle pour les pauvres". Plaidant pour un couplage des logiques économique et monétaire, les évêques se font l'écho des nouveaux acteurs de l'économie internationale telles que les organisations non gouvernementales. Reste au père Rozier à circonscrire le domaine de compétence de l'épiscopat et sa commission sociale¹¹²⁹ :

[Le texte] ne vise pas à apporter des solutions. Cela n'est pas de la compétence des évêques. Mais, au cœur d'une situation faite de difficultés et de chances, ce texte exprime un appel à l'espérance. Appel qui ne se traduit pas sur le mode de l'incantation, mais de l'invitation pour chacun à découvrir, à son niveau, les leviers et les créneaux d'action dont il dispose. [...] Devant ces défis, il ne faut pas se tromper d'époque, d'objectifs, ni de stratégie. Il s'agit de réalités et de tâches où sont en jeu toutes les dimensions de l'homme. Sa dimension est technique, culturelle, éthique, spirituelle.

L'actualité religieuse dans le monde se félicite de voir prises en compte les critiques consécutives au texte de 1982 - "n'oubliez pas la croissance, l'entreprise, le développement". Pour l'hebdomadaire chrétien, il ne fait aucun doute que la lettre pastorale des évêques américains, "Justice économique pour tous : l'enseignement social catholique et l'économie américaine", publiée en 1986 a influencé le travail de la commission¹¹³⁰.

"Ce texte moral et pastoral interpelle directement l'économiste, chrétien ou non, sur quatre points", commente Gilbert Blardone. Et l'économiste d'évoquer le chômage de longue durée, la nécessité de partager mais aussi d'accroître la richesse, le développement de l'homme comme finalité de l'économie et les problèmes posés par le marché unique en terme de concurrence et solidarité. Ressaisissant ces quatre points, Gilbert Blardone voit reconstituées les préoccupations de la recherche de François Perroux prenant en compte l'épanouissement de l'homme. Membre de l'association lyonnaise des amis de l'économiste chrétien, l'auteur de la chronique se félicite de voir les évêques français reprendre à leur compte les intuitions de ce dernier¹¹³¹ :

¹¹²⁸ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Un appel à l'espérance", *La Croix*, 18 octobre 1988

¹¹²⁹ *Ibid*

¹¹³⁰ BG, "Toujours le partage, mais avec la croissance en plus", *Actualité religieuse dans le monde*, 15 octobre 1988

¹¹³¹ Gilbert BLARDONE, "Les évêques et l'économiste", *La Croix*, 20 & 21 novembre 1988

Prendre en compte "les coûts de l'homme", ce n'est donc pas simplement céder à des préoccupations morales et humanitaires, mais c'est assurer à la croissance économique des pays industrialisés et au développement des autres les bases matérielles les plus larges possibles. Ainsi, la réalisation de ce qu'on appelle "les équilibres fondamentaux de l'économie", c'est à dire des relations harmonieuses entre les demandes et les offres de travail, de capital, de biens et de services entre toutes les recettes et toutes les dépenses internes et externes, devient possible.

Dans *La Croix*, Bernard Perret s'étonne que les évêques "admettent, conformément au sens commun, que l'on doive d'abord créer les richesses pour, éventuellement, les partager ensuite"¹¹³². Il salue cependant "l'amorce d'une alternative au matérialisme des systèmes" avec l'émergence d'une "pensée centrée sur l'échange". Celle-ci appelle un désenclavement des pensées anthropologique, éthique et économique. "Or, on a parfois l'impression que les évêques ne veulent pas prendre le risque de mélanger les genres et préfèrent s'en tenir à une séparation confortable entre ce qui est censé relever de l'autonomie du savoir humain et ce qui engage directement l'autorité morale", regrette Bernard Perret¹¹³³.

Ce refus de se positionner dans le débat économique limite la portée de l'appel épiscopal. Il faut "dépasser le partage des rôles un peu illusoire qui laisse aux évêques le dernier mot sur les grands principes moraux et aux laïcs la contingence des choix techniques", poursuit Perret plus à même de relever l'ambivalence du discours tenu¹¹³⁴ :

Dans un autre domaine, celui de la morale conjugale et de la bioéthique, l'Église tente en revanche de faire prévaloir une conception très extensive de ce qui relève des seuls principes moraux, au détriment de l'autonomie des logiques humaines et des compétences spécialisées. Elle ne reconnaît pas officiellement la même liberté aux médecins qu'aux technocrates, et pourtant les enjeux moraux de l'économie ne sont pas moindres que ceux de la sexualité.

Un enseignement social privé de relais ?

Les 14 et 15 janvier 1989, le mouvement du christianisme social et la revue *Autre temps* organise un colloque à la faculté de théologie protestante de Paris : "Cent ans de christianisme social". La manifestation s'inscrit dans la longue tradition des congrès du christianisme social lancé en 1888. Introduisant les débats, Laurent Gagnebin souligne que "le religieux est inséparable de l'univers social et culturel. L'ignorer pour se retrancher dans ses églises et ses sacristies, c'est violenter l'Évangile et la vérité de l'homme"¹¹³⁵. Jean Baubérot et Pierre Joxe, entre autres, se succèdent à la tribune devant une assemblée acquise à l'idée d'un nécessaire retour à la dimension sociale de l'Évangile.

¹¹³² Bernard PERRET, "Partage et droit à la création", *La Croix*, 8 décembre 1988

¹¹³³ *Ibid*

¹¹³⁴ *Ibid*

¹¹³⁵ Anne PONCE, "Le christianisme social va-t-il mourir ?", *La Croix*, 17 janvier 1989

Côté catholique, la reprise des Semaines sociales et la relance de la commission sociale confirme le retour des "chrétiens en économie". Au centre Leuret, Henri plaide l'ouverture par delà les seules théories économiques et leur réflexe économiste. "Si nous, chrétiens, voulons avancer sérieusement dans notre réflexion, nous devons rendre à l'*homo œconomicus* sa mémoire. Nous devons veiller à intégrer toutes les notions indispensables, et former des groupes d'études pluridisciplinaires"¹¹³⁶.

Le 11 novembre 1989, *Le Monde* publie dans ses pages "Débats" une tribune de Hugues Puel, secrétaire général de la revue *Economie et humanisme*, auteur du livre *L'économie au défi de l'éthique*¹¹³⁷. L'auteur y reprend la définition que donne Paul Ricoeur de l'éthique comme "le désir d'une vie accomplie, qui fonde l'estime de soi-même, avec et pour les autres, dans le cadre d'institutions justes"¹¹³⁸. Appelant de ses vœux l'émergence de lieux de communication éthique, Hugues Puel défend une approche éthique de l'économie¹¹³⁹:

En novembre 1987 s'est tenu à Paris, à l'initiative de l'épiscopat catholique, de la Fédération protestante et d'un collectif d'organisations non gouvernementales de développement, un colloque sur la dette du Tiers-Monde proposant un code de bonne conduite en matière de prêts à ces pays. Ce dialogue remarquable entre financiers responsables et militants de diverses confessions religieuses et tendances politiques a permis de faire progresser la conscience de tous sur le sujet. Autre exemple : sous la pression de congrégations religieuses et de militants tiers-mondistes, certaines banques ont lancé des produits financiers éthiques : les portefeuilles d'OPCVM excluaient les participations dans des activités aux finalités douteuses du point de vue de la sauvegarde de la paix, de la morale et de l'environnement.

Réunis du 1^{er} au 3 mai 1989 à Chevilly-Larue, plus de soixante délégués de l'apostolat des laïcs représentent les quelques 80 mouvements d'Église auprès du père Bernard Housset, secrétaire général adjoint de l'épiscopat chargé de l'apostolat des laïcs. A cette occasion, le père Michel Rondet s'interroge sur la pertinence de l'exhortation post-synodale *Christi fideles laici*, et son silence sur la réflexion des laïcs sur l'Église et son rapport au monde. "On les invite à se trouver en première ligne au niveau de l'action, mais rien n'est dit sur leur rôle à l'élaboration de la doctrine. On leur demande de faire le lien entre foi et science, foi et technique, mais il n'est pas prévu qu'ils puissent s'exprimer sur les pratiques et les documents théoriques de l'Église", relève le théologien¹¹⁴⁰.

Tandis que les mouvements sociaux émergents "luttent pour imposer leur projet, le modèle de société auxquels ils aspirent"¹¹⁴¹, les laïcs français envient leurs homologues

¹¹³⁶ Henri ROUQUETTE, "Chrétiens en économie", *La Croix*, 14 janvier 1989

¹¹³⁷ Hugues PUEL, *L'économie au défi de l'éthique*, Paris, Cujas-Le Cerf, 1989

¹¹³⁸ *La Croix*, 18 mars 1989

¹¹³⁹ Hugues PUEL, "Economie La finance sous le regard de l'éthique", *Le Monde*, 11 novembre 1989

¹¹⁴⁰ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Les laïcs agissent mais peuvent-ils penser ?", *La Croix*, 5 mai 1989

américains. Reste aux évêques à faire la preuve de leur capacité à mobiliser leurs troupes. A cet égard, la victoire de l'école libre au printemps 1984 n'intervient qu'en trompe l'œil. Plus que la capacité mobilisatrice de l'Église, c'est "la mutation des attitudes collectives à l'égard du problème religieux" qui se joue dans la crise selon Mgr Matagrín¹¹⁴² qui cite alors l'histoire des idées que soumet Pierre Nora au *Débat* à l'été 1988¹¹⁴³.

Pour sa part, Pierre Bréchon se refuse à consacrer la mort des réseaux dans l'Église de France. Ceux-ci tendraient même à s'imposer, mais sous une modalité toute différente : celle de réseaux de personnes avec des individus créant les réseaux indépendamment des structures existantes¹¹⁴⁴. "Il est à peu près aussi archaïque de se référer à l'opposition entre institutions chrétiennes et mission pour analyser la défense de la liberté de l'enseignement en 1984 que d'attribuer la chute des vocations de prêtres à la suppression des petits-séminaires. Le débat de 1984 s'est posé en termes de société civile avec ses libertés propres", écrit le père Gaston Piétri dans une tribune au *Monde* en octobre 1988¹¹⁴⁵. Le dénouement de la crise scolaire de 1984 révèle une disjonction des modes de régulation de l'autorité au sein de l'Église en France et de la société française. La symétrie augustinienne des deux cités du monde et de Dieu s'estompe.

Or le contraste entre l'Église de France et son homologue américaine semble se renforcer avec l'émergence de la figure de l'évêque d'Evreux. Pour *La Croix*, le phénomène Gaillot est symptomatique d'une Église de France en crise. "Cette identification à un évêque hors normes est due sans doute à l'absence d'une véritable opinion publique dans l'Église de notre pays, note Yves de Gentil-Baichis lorsque le père Gaillot est interdit de dialoguer avec les Français au travers le serveur Minitel de la conférence épiscopale¹¹⁴⁶. Le dernier semestre agité de l'année 1988 révèle les grands absents de l'Église de France. "Dans le débat public, les grands mouvements - sauf exception - brillent par leur absence et cela a quelque chose de consternant quand on sait leur vitalité et l'intérêt de ce qu'ils ont à dire", déplore Philippe Warnier dans *La Croix*¹¹⁴⁷.

¹¹⁴¹ Alain TOURAINE, *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1984,

¹¹⁴² Mgr MATAGRIN, *Le chêne et la futaie*, op. cit., page 398

¹¹⁴³ "Les institutions laïques voyaient une société encore sur la défensive à l'égard d'une puissance identifiée à la quintessence de la droite. Il leur a fallu constater que, dans l'image sociale, la crainte avait changé de camp et que l'Église ne faisait plus peur. Davantage, qu'elle avait cessé d'être liée à la légitimation de l'ordre établi, à la bénédiction de tous les pouvoirs, voire à l'existence de la contre-révolution. Elle s'est brusquement ressourcée au titre de force de résistance et d'instrument des droits fondamentaux. Elle a cessé d'être perçue comme institution garante de la prééminence de l'ordre collectif sur les atomes sociaux, mais comme le sanctuaire des droits imprescriptibles de la conscience individuelle". Pierre NORA, "Notre histoire : matériaux pour servir à l'aventure des idées en France de 1947 à 1987", *Le Débat*, mai-août 1988, pp. 157-160

¹¹⁴⁴ Pierre BRÉCHON, Bruno DURIEZ et Jacques ION (dir.), *Religion et action dans l'espace public*, Paris, L'Harmattan, 2000, page 203

¹¹⁴⁵ Gaston PIÉTRI, "Chrétienté et nostalgie", *Le Monde*, 26 octobre 1988

¹¹⁴⁶ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "L'engrenage périlleux", *La Croix*, 21 janvier 1989

Outre l'exemple américain, l'Église de France connaît des précédents dans la mise en œuvre de la coresponsabilité Église enseignante - Église enseignée : "la brochure réalisée, voici quelques années, sur la sexualité par la commission épiscopale de la famille ; le texte "la paix autrement" signé par des évêques, des mouvements et des personnalités, prêtres et laïcs , l'élaboration du texte récent de la commission sociale sur l'économie, à laquelle de nombreux laïcs ont participé"¹¹⁴⁸ .

Quand Rome parle

Mis à part aux états-Unis, l'heure n'est pas au débat dans l'église. Le Vatican veille. L'assemblée plénière des membres et consultants de 23 pays du secrétariat pour les non-croyants se réunit à Rome du 2 au 5 mars 1988 autour du thème : "L'Église devant le défi des idéologies et des mentalités contemporaines". La réunion est l'aboutissement d'un long processus de consultation lancé plusieurs mois en amont. En octobre 1985, le secrétariat romain adresse aux conférences épiscopales et universités catholiques un questionnaire intitulé "Idéologies, mentalités et foi chrétienne". Il s'agit d'explorer la réalité de l'athéisme, de la non-croyance et de l'indifférence religieuse dans les divers pays où est implantée l'Église. Le secrétariat pour les non-croyants tente de cerner les courants de pensée,. Ces derniers sont assimilés comme soubassement spirituel de la culture contemporaine exerçant une influence profonde sur la mentalité et le comportement de l'homme contemporain¹¹⁴⁹ .

1. Quelles sont les idéologies et les mentalités dominantes dans votre pays ? Quel est leur impact sur la pensée et la vie des chrétiens ? 2. Quelle influence exercent-elles sur la pensée et la vie des chrétiens ? 3. Quelles difficultés pour la foi et l'engagement chrétiens présentent les idéologies politiques ? Jouent-elles un rôle de purification et de discernement par rapport à la foi et à la pratique chrétienne ? 4. Quels risques et chances présentent les mentalités technologiques pour la vie de la foi ? 5. Suggestions pastorales pour la présentation de la foi et pour l'orientation de la vie chrétienne dans un monde marqué par les différentes idéologies et mentalités contemporaines.

Au bilan, Mgr Poupard propose un inventaire à la Prévert : "Éclatement des idéologies, le retour du religieux, la resacralisation, le phénomène des sectes et de nouvelles gnoses, le passage d'un athéisme souriant et militant à un athéisme angoissé, l'omniprésence de la question du sens, surtout sur le sens de la mort". L'époque contemporaine est qualifiée de "post-moderne". Ici, la post-modernité puise dans les joies et espoirs, tristesses et angoisses de *Gaudium et Spes*, *Luctus et Angor*. Telle appréciation rend aussi impératif qu'urgent la réintégration de l'Église dans la culture et le champ intellectuel. Suite à l'effondrement des idéologies, la doctrine sociale de l'Église doit offrir un dépassement de

¹¹⁴⁷ Philippe WARNIER, "L'Église de France et l'opinion", *La Croix*, 15 novembre 1988

¹¹⁴⁸ *Ibid*

¹¹⁴⁹ Mgr POUPARD, "L'Église devant le défi des idéologies et des mentalités contemporaines", *Snop*, n°708, 13 avril 1988. A noter que sur les 170 réponses, 81 émanent d'universités catholiques. Ce chiffre traduit sans doute un relatif désintérêt des conférences épiscopales pour la matière.

l'alternative marxiste-léniniste au capitalisme.

Au mois de juin 1989, la congrégation romaine pour l'éducation catholique publie un document intitulé "orientations pour l'étude et l'enseignement de la doctrine sociale de l'Église dans la formation sacerdotale". Signé du préfet et secrétaire de la congrégation, le cardinal William Baum et Mgr José Saraiva Martins, ce texte s'adresse aux évêques et aux professeurs de séminaires. Il s'inscrit dans la droite ligne de l'encyclique *Sollicitudo rei socialis*. Préparées avec le conseil Justice et Paix, ces orientations rappellent que l'enseignement social de l'Église n'a pas prétention à s'offrir comme troisième voie. La congrégation insiste sur la nécessité d'entretenir cet enseignement dans l'interdisciplinarité philosophico-théologique, scientifique et pastorale. Ce faisant, les orientations valorisent les productions des diverses Églises locales¹¹⁵⁰. Reste qu'intervenant au début de l'été le document romain ne reçoit qu'un faible écho en France

¹¹⁵¹ .

III. L'immigré : de nouvelles frontières pour la doctrine sociale

Tandis que les tentatives en direction du champ économique semble s'enliser, une redéfinition des frontières de la doctrine sociale semble urgente. L'engagement social est recentré autour de quelques initiatives spectaculaires qui donnent l'occasion à l'épiscopat de se faire entendre. La question sociale s'invite au discours épiscopal depuis le début des années 1980 sous la figure de l'immigré. Tandis que ce craquent la géopolitique des blocs avec l'émergence du phénomène des réfugiés à ses interstices, l'étranger, l'immigré, le musulman s'impose comme un idéal-type du discours pastoral de l'épiscopat.

A/ Droits de l'homme et droit des minorités

A l'occasion de la fête du Sacré-Cœur de 1980, le cardinal Etchegaray évoque la situation juridique de l'immigré. "Ce qui me frappe le plus, c'est l'insécurité croissante vers laquelle

¹¹⁵⁰ "On est, en effet, bien conscient qu'un enseignement solide et profitable de la doctrine sociale de l'Église, tout en restant lié à un noyau essentiel de vérités et de principes dont il faut tenir compte et qui est commun à tous, ne peut cependant laisser de côté les problématiques locales particulières ni la nécessité d'opportunes adaptations pour insérer le message évangélique dans le concret de la vie", relève *La Croix*. Georges MATTIA, "Dialoguer avec le monde", *La Croix*, 29 juin 1989

¹¹⁵¹ Pourtant, jugeant le bilan de la réunion de 1987 "suffisamment encourageant", Jean Gélamur réunit pour la seconde fois sous sa présidence les Semaines sociales à Saint-Denis du 20 au 22 octobre 1989. Ses objectifs sont alors de trois ordres selon *La Croix*. "Il souhaite qu'elles soient un laboratoire vivant qui ne soit pas seulement une Académie de réflexion mais un lieu où naissent des propositions et des innovations. Pour les catholiques, ces rencontres doivent aussi être l'occasion d'échanges entre laïcs, la parole n'étant pas réservée aux seuls évêques. Enfin, les Semaines sociales devraient donner la possibilité aux chrétiens de participer aux grands débats de société pour y faire des propositions originales", indique Yves de Gentil-Baichis. Après avoir abordé le thème de l'emploi en 1987, les Semaines sociales posent la question de la "formation".

est poussé l'immigré. Il n'est pas un homme comme les autres puisqu'il ne jouit pas de toutes les libertés publiques", déplore l'archevêque de Marseille ¹¹⁵². C'est précisément sur le terrain du droit que la commission épiscopale des migrations publie un texte le 16 juin 1980. Le document prolonge l'interpellation du pape à Saint-Denis sur le sujet. Dénonçant la ségrégation et les discriminations dont les immigrés peuvent être victimes, les évêques français se prononcent pour "que soient respectées certaines conditions et que les chemins d'une intervention libre dans la vie sociale et même publique leur soient de plus en plus ouverts" ¹¹⁵³. Outre les pouvoirs publics, la commission épiscopale interpelle également le tissu associatif.

Le groupe œcuménique rattaché au service national de la pastorale des migrants publie *Population algérienne en France*. En avril et novembre 1979, le groupe publie deux brochures *Immigrés en France aujourd'hui*, puis *Les raisons de notre refus, plaidoyer pour l'homme*. Les documents prolongent et exigent non seulement le respect du droit du travail mais aussi la définition d'un "droit de résident" alors que des négociations entre les gouvernements français et algérien sont en cours sur la question ¹¹⁵⁴.

Émergence d'une figure militante : le père Christian Delorme

Tandis que le gouvernement français s'apprête à procéder à l'expulsion d'immigrés algériens, la capitale des Gaules entre en ébullition. Le 2 avril 1981, le père Christian Delorme entame une grève de la faim illimitée, aux côtés du pasteur Costil et un algérien, en signe de protestation. Les grévistes refusent le principe de l'expulsion à l'encontre des personnes dont la famille réside sur le sol français. Les marques de soutien ne tardent pas à se manifester. Le 4 avril, l'épiscopat algérien publie une lettre de solidarité ¹¹⁵⁵.

Dans un même mouvement, 100 prêtres signent un texte de soutien au père Delorme. Trois d'entre eux entament un "jeûne musulman" – jeûne du lever au coucher du soleil – qui doit durer aussi longtemps que la grève de la fin du prêtre contestataire. Cette grève "ne peut pas nous laisser indifférent" déclare Mgr Renard au cours de son homélie de la messe de Pâques ¹¹⁵⁶. De nombreuses paroisses en France sont alertées. De nombreuses lettres de protestations affluent au ministère de l'Intérieur. Président de la commission épiscopale des migrations, Mgr Saint-Gaudens, apporte un soutien appuyé au père Delorme le 17 avril. Par son communiqué, il insiste sur la nécessité de considérer le facteur temps dans le processus d'intégration d'une population. Citant le communiqué de la commission des migrations, le primat des décline un argumentaire essentiellement

¹¹⁵² ANONYME, "Tu ne tricheras pas avec le droit d'un immigré", *La Croix*, 17 juin 1980

¹¹⁵³ ANONYME, "Assurer les droits personnels familiaux et sociaux des immigrés", *La Croix*, 18 juin 1980

¹¹⁵⁴ Dominique QUINIO, "Un document du groupe œcuménique sur les Algériens en France", *La Croix*, 20 juin 1980

¹¹⁵⁵ Réunis avec le cardinal Duval, les évêques d'Algérie, profondément émus par le témoignage que portent l'abbé Christian Delorme ainsi qu'un pasteur protestant et un Algérien en faveur des jeunes immigrés menacés d'expulsion du territoire français, se déclarent solidaires de la cause qu'ils défendent, qui est celle de la justice et de la fraternité. Marie-Christine RAY, "Evêques et prêtres d'Algérie solidaires du P. Delorme", *La Croix*, 7 avril 1981

juridique ¹¹⁵⁷ :

Je sais bien que notre pays est en période électorale : cela ne rend pas l'existence plus facile. Puissions nous être soucieux du bien de tous et de la justice pour tous, surtout les plus démunis d'avoir et de pouvoir ; dans le respect "des droits et des libertés fondamentales", comme le dit le conseil permanent de l'épiscopat : droit pour toute vie humaine et droit au travail ; droit à l'éducation et droit à l'enseignement ; droit de la personne et droit de la famille ; droit des corps intermédiaires et droit de l'Etat : droits élémentaires qui appellent logiquement des libertés concrètes et des attitudes courageuses.

Le mouvement prend tour critique lorsque de jeunes maghrébins incarcérés dans les prisons lyonnaises sont contraints d'interrompre une grève de la faim. Le père Delorme dénonce "un viol de conscience par l'administration pénitentiaire" et saisit Amnesty International ¹¹⁵⁸. L'initiative du curé des Minguettes bénéficie d'une audience au-delà les cercles ecclésiaux. Des personnalités aussi diverses que le général de Bollardière, Roger Garaudy, Georges Casalis, Félix Guattari, Vladimir Jankelevitch, Bernard-Henri Lévy, Claude Mauriac, le professeur Milliez, Antoine Sanguinetti, Laurent Schwartz ou Vercors manifestent leur sympathie ¹¹⁵⁹. Le gouvernement doit alors ajourner les procédures d'expulsion. Un groupe de travail est mis en place pour trouver une solution équitable au problème. Satisfaits, les jeûneurs stoppent leur action le 30 avril.

La grève de la faim fait bientôt des émules. A Orléans, une marocaine menace d'entamer un jeûne illimité si elle n'obtient pas le retour de son mari expulsé au terme d'un séjour carcéral de trois ans. Administrateur provisoire du diocèse orléanais, l'archevêque de Paris rappelle alors que la nation française "ne peut garder ses raisons de vivre que si elle respecte la dignité et le droit de tout homme, spécialement des étrangers, des immigrés, envers qui nous avons souscrit les devoirs de l'hospitalité" ¹¹⁶⁰. Entre temps, l'évêque de Grenoble et ses deux auxiliaires interpellent leurs diocésains sur la place des immigrés en France dans le texte "Travailleurs immigrés nos frères". *La Croix* le publie le 24 avril. L'argumentaire est essentiellement juridique ¹¹⁶¹ :

Des valeurs fondamentales sont en question : le droit pour les immigrés de

¹¹⁵⁶ "Je souhaite que cette action non violente, rejoignant d'autres actions diverses de personnes et de groupes, éclaire l'opinion publique qui en reste trop souvent à des idées superficielles ou fausses sur la situation des immigrés. Les jeunes Français et immigrés sont mieux préparés que les générations précédentes à vivre solidaires. Que tous les jeunes qui vivent en France et les mouvements qui les rassemblent entraînent dans leur élan l'ensemble de la population pour la construction d'un monde nouveau où tous auront leur place". *DC*, 1808, 17 mai 1981, page 514

¹¹⁵⁷ *Ibid*

¹¹⁵⁸ ANONYME, "Le cardinal Renard : Des mesures équitables pour les immigrés", *La Croix*, 20 & 21 avril 1981

¹¹⁵⁹ ANONYME, "Immigrés : les trois grévistes de Lyon ont cessé leur action", *La Croix*, 2, 3 & 4 mai 1981

¹¹⁶⁰ Henri FAUCONNIER, "Mgr Lustiger à Orléans : Respecter la dignité de tout homme", *La Croix*, 2, 3 & 4 mai 1981

¹¹⁶¹ ANONYME, "Chrétiens et travailleurs immigrés", *La Croix*, 24 avril 1981

s'établir de façon permanente dans des communautés d'accueil, le droit à être respectés dans leur propre culture, le droit à ne pas être rapatriés dans n'importe quelles conditions, spécialement en cas de récession économique, le droit au regroupement familial, forme concrète du droit à la vie de famille.

La marque du père Matagrín sur la composition du texte est prégnante. Dans le sillage des nouveaux philosophes, l'évêque de Grenoble revendique pour l'Église une part d'héritage dans l'archéologie morale des droits de l'homme. Le magistère épiscopal dans l'espace public mue. L'utopie politique déclinante, lui préfère l'argument juridique essentiellement appréhendé dans sa dimension morale.

Mgr Decourtray & le père Delorme : le laboratoire lyonnais

Forgé au christianisme social, le diocèse de Lyon semble destiné à être le laboratoire pour cette redéfinition de la doctrine sociale. Le 21 mars 1983, des incidents éclatent dans le quartier Mommousseau de Vénissieux. Près de 200 CRS s'affrontent à des jeunes du quartier. Dix policiers ainsi que le préfet sont blessés. La population immigrée est stigmatisée. Sur les conseils du père Delorme, l'archevêque de Lyon réagit. Le 27 mars, il cosigne avec les pères Vlassios, pour l'église orthodoxe, et Zacharian, pour l'église apostolique arménienne, et le pasteur Wagner, pour la fédération protestante, un communiqué pour la semaine sainte¹¹⁶². "Nous sommes particulièrement préoccupés par les réactions de crainte et de racisme qui se manifestent de plus en plus", écrivent les prélats¹¹⁶³ :

Le lendemain, onze jeunes Maghrébins des Minguettes engagent une grève de la faim en signe de protestation. Mgr Decourtray va au devant des protestataires. Sollicité pour être l'un des quatre médiateurs du conflit, le primat des Gaules accepte. "La confiance a été perdue entre certaines masses. Il y a un engrenage de la peur qu'il faut briser par le dialogue", justifie-t-il avant de s'envoler pour la Pologne. Dans le sillage de Mgr Decourtray, plusieurs évêques livrent leurs réflexions sur les événements. La dimension raciste des incidents la constitue le point focal.

Conscient que des drames semblables peuvent se reproduire, Mgr Matagrín déplore que " par des paroles, des attitudes ou des actes inconsidérés, on est en train de laisser se développer un climat d'intolérance, sinon, de violence". Pour lui, "l'une des grandes questions posées à la nation française est de savoir si nous sommes capables de créer les conditions d'une société respectueuse de toutes les cultures". Sur *Radio-Provence*, Mgr Etchegaray demande "que l'on fasse un effort parfois héroïque, non seulement pour

¹¹⁶² DC, 1852, 15 mai 1983, p. 547

¹¹⁶³ "Il est vrai que parfois des jeunes nés loin de leurs pays d'origine, mal intégrés dans une civilisation différente de la leur, se sentant mal acceptés, souvent critiqués, manquant de qualification professionnelle et de travail cèdent à l'agressivité et tombent dans la délinquance. Il est vrai aussi qu'il ne faut pas confondre prévention avec laxisme. Mais de toute manière, les jeunes nés en France resteront en France. Notre pays, comme d'autres pays occidentaux, a fait venir des immigrés parce qu'il en avait besoin et nous nous sommes enrichis, en grande partie grâce à eux. C'est donc à une réconciliation que nous devons travailler. L'intégration se fera dans la mesure où chaque Français, et tout particulièrement chaque chrétien, fera un effort de compréhension et de rapprochement", déclare le texte. ANONYME, "Travailler à la réconciliation", *La Croix*, 30 mars 1983

nous, résigner à nous supporter, mais pour découvrir en l'autre quelqu'un qui est notre frère créé à notre image et qui a quelque chose à nous apporter”¹¹⁶⁴. Mgr Etchegaray s'interroge sur le problème de l'immigration et du racisme : ”Jusqu'où ira l'évolution ? Notre société deviendra-t-elle authentiquement multiraciale ou simplement pluricommunautaire ? Nous ne pouvons ni prévoir ni occulter le profil d'une population métissée ou cloisonnée. Quoiqu'il en soit, nul ne sort indemne du choc des cultures”¹¹⁶⁵.

Affirmation d'un discours épiscopal communautaire

La Croix ne tarde pas à soutenir l'épiscopat français dans son action. Le 26 mars, le quotidien catholique reproduit des extraits de la méditation de l'archevêque de Marseille. Une interview de Mgr Vilnet au *Pèlerin* rappelant que ”les immigrés ne doivent pas devenir les boucs émissaires de nos peurs du lendemain”, est également jointe au dossier¹¹⁶⁶. Le 31 mars 1983, Mgrs Kuehn et Bescond prônent la solidarité avec les immigrés comme nécessité humanitaire¹¹⁶⁷. ”Bien des associations s'y emploient, depuis des années. Ces associations doivent être aidées et soutenues”¹¹⁶⁸. A Cambrai, Mgr Delaporte passe un cap en n'hésitant pas à user d'une terminologie communautaire¹¹⁶⁹.

Au début de l'été, les Minguettes sont à nouveaux le théâtre d'incidents. Le syndicat CGC de la police dénonce alors l'activisme du père Delorme. Le 29 juin. Ce dernier reçoit le soutien public du père Decroutray. Dans le sillage du curé des Minguettes, l'archevêque de Lyon rejoint bientôt les figures d'une ”génération morale” identifiée par Remy Rieffel dans son étude du monde intellectuel français. Au jour de la mort du jeune Toufik Ouannes, 10 ans, à la Courneuve suscite l'indignation des présidents de la commission épiscopale des migrants et du comité épiscopal pour les relations avec l'Islam. Les pères Delaporte et Huygue évoquent un racisme anti maghrébins¹¹⁷⁰.

Les incidents racistes se multiplient tout au long de l'année 1983. Une partie de l'épiscopat guette d'un œil attentif l'émergence d'un discours communautaire. En juin 1983, le père Delorme se rend au chevet de Toumi Djaidja, blessé par la police. C'est

¹¹⁶⁴ ANONYME, ”Briser la peur par le dialogue”, *Témoignage chrétien*, 2022, 11 avril 1983

¹¹⁶⁵ Mgr ETCHEGARAY, ”Aux Marseillais de tous bords”, *Semaine religieuse de Marseille*, 27 mars 1983

¹¹⁶⁶ ANONYME, ”Ces étrangers qui sont aussi la France”, *La Croix*, 26 mars 1983

¹¹⁶⁷ Mgrs BESCOND & KUEHN, ”Solidarité avec les immigrés”, *La Marne*, 31 mars 1983

¹¹⁶⁸ *DC*, 1853, 5 juin 1983, 598

¹¹⁶⁹ ”Vivre ensemble, ce n'est pas gagné d'avance. Pourtant, ce n'est pas là une possibilité, mais une nécessité. Les chrétiens sont ”interpellés” pour œuvrer dans ce sens, au nom de leur foi, et en y voyant un enjeu pour l'Église qui est en France. Sans omettre le réalisme qu'implique la situation sociale, nous avons à inventer des orientations vers une société où les différentes cultures et races pourront s'enrichir de leurs différences, et vers une Église donnant par ses différentes communautés le témoignage d'une vraie catholicité et de l'amour de Dieu pour tout homme”. Daniel DRUESNE, ”Mgr Delaporte : Nous sommes nous-mêmes immigrés au cœur de notre propre monde”, *Messages*, avril 1983

alors que naît l'idée d'organiser une "grande marche de la paix" sur le modèle du militantisme noir américain des années 1960¹¹⁷¹. L'intuition du père Delorme enthousiasme *La Croix* qui propose le portrait du "prêtre des Minguettes" en quatrième de couverture¹¹⁷². Le 15 octobre 1983, quarante marcheurs "pour l'égalité et contre le racisme" quitte Marseille pour rejoindre Paris. Plusieurs évêques leur adressent des messages de soutien. Le 18 novembre, l'archevêque de Cambrai, président de la commission épiscopale des migrations, s'adresse aux marcheurs en ces termes¹¹⁷³ :

Votre marche est essentielle dans cette conjoncture. Au lendemain d'un nouvel acte de cruauté raciste, sa signification est évidente. (...) Que votre protestation non violente soit contagieuse ! Qu'elle nous amène à dépasser le repli sur la défense des privilèges dans ce temps de crise, que ces privilèges soient d'ordre économique, social, culturel ou qu'ils soient liés à une conception étroite de la nationalité. Nous en avons tous besoin.

Les représentants des communautés religieuses de la région de Lille appellent à s'associer aux diverses manifestations prévues pour accueillir la marche au début du mois de décembre. Le 30 novembre, le cardinal Lustiger va au devant des marcheurs. Le même jour, les communautés chrétienne, musulmane et juive saluent la marche des jeunes pour l'égalité et contre le racisme par un communiqué au bas duquel on retrouve le paraphe de Mgr Decourtray au nom de la conférence des évêques de France¹¹⁷⁴.

Dans le sillage du mouvement, la commission "prêtres au service d'un peuple international" du diocèse de Paris élabore un texte sur l'immigration. Le conseil presbytéral le ratifie à l'unanimité lors de sa réunion du 2 décembre. Il est adressé à l'ensemble des prêtres du diocèse¹¹⁷⁵. Parmi les interrogations, que le climat d'hostilité à l'égard des immigrés soulève, émerge celle de la sensibilisation du clergé aux initiatives telles que la marche pour l'égalité dont la paternité est clairement attribuée au père Delorme et au pasteur Costil. Le cardinal Lustiger s'applique à dénoncer la culture du bouc émissaire à l'endroit de l'immigré. Tel réflexe traduit, selon lui, une crise de la société française anémiée de son projet égalitaire.

Commission des migrations : "Vivre ensemble dans la différence" (1983)

¹¹⁷⁰ "Pour que des jeunes puissent prendre leur place dans la société faut-il hésiter devant les sacrifices que représente la mise en question de certaines structures ? Qu'il s'agisse de l'organisation scolaire, d'une politique de l'habitat, d'une meilleure répartition du droit du travail ou de toute autre question essentielle, ne faut-il pas d'abord les considérer en fonction du droit imprescriptible de chacun à la dignité ?" *Snop*, n°510, 20 juillet 1983

¹¹⁷¹ *Snop*, n°517, 19 octobre 1983

¹¹⁷² Pierre-Yves LE PRIOL, "Christian Delorme : prêtre aux Minguettes", *La Croix*, 26 & 27 juin 1983

¹¹⁷³ *Snop*, n°522, 30 novembre 1983

¹¹⁷⁴ Le primat des Gaules cosigne également un message de soutien avec le MRJC.

¹¹⁷⁵ Mgr LUSTIGER, "Immigrés : rencontrer son frère", *Paris Notre-Dame*, n°4, 8 décembre 1983

Prise mouvement de la réflexion, la conférence épiscopale consulte les acteurs de la pastorale des migrations durant le mois de novembre. La commission veut proposer un texte au conseil permanent de décembre. Le 15 décembre, la commission adresse un message aux immigrés résidant en France, "Vivre ensemble dans la différence". Le texte est diffusé en plusieurs langues ¹¹⁷⁶.

La démarche attire l'attention du Vatican. Le 20 décembre 1983, Mgr Delaporte reçoit les encouragements de la commission pontificale pour la pastorale des migrations et du tourisme. Pro-président de la commission, l'archevêque titulaire de Anzio, Emmanuel Clarizio salue le texte sur le fond comme sur la forme. "Nous avons aussi bien apprécié que vous vous adressiez directement aux immigrés, en leur écrivant dans leurs langues, et nous souhaitons une large diffusion au près d'eux de votre texte" ¹¹⁷⁷. Reste que dans l'Église, "cette lettre a suscité des réactions très vives de la part des courants extrémistes ("un véritable attentat contre notre identité nationale", s'exclame Roland Gaucher, du Front National), mais aussi de la part des catholiques de "bonne volonté", relève les *Etudes* ¹¹⁷⁸.

Le mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) organise les assises nationales contre le racisme en mars 1984. Une nouvelle déclaration conjointe est rendue publique par les représentants des Églises chrétiennes, juives et musulmanes sur "le racisme et le pluralisme dans la société" ¹¹⁷⁹. La question identitaire posée par l'immigration et l'émergence de l'extrême droite devient lancinante dans la France du milieu des années 1980. Or au lendemain des rassemblements diocésains organisés dans le droit fil de l'assemblée plénière, Gaston Piétri, souligne l'importance de la question identitaire dans la démarche missionnaire de l'Église de France dans les *Etudes* de mai 1984 ¹¹⁸⁰.

Dans un autre style, alors qu'il s'apprête à présider le 13 août 1984 les grandes fêtes

¹¹⁷⁶ Mgr Delaporte, président de la commission épiscopale des migrations ; Mgr Despierre, évêque de Carcassonne, Mgr Hermil, évêque de Viviers, Mgr Kervennic, évêque de Saint-Brieuc, Mgr Lecrosnier, évêque de Belfort-Monbéliard, Mgr Rol, évêque d'Angoulême, P. Claude Frikart, délégué pour Paris, P. Dominique Froissart, délégué pour l'Île-de-France, P. Gérard Hartmann, délégué pour le Centre, P. André Costes et Manuel Pimentel, secrétaires de la commission épiscopale des migrations. *Snop*, n°524, 14 décembre 1983

¹¹⁷⁷ "Lettre de la Commission pontificale pour la pastorale des migrations et du tourisme adressée à Mgr Delaporte, président de la commission épiscopale française des migrations", *Snop*, n°528, 18 janvier 1984

¹¹⁷⁸ André COSTES, "L'Église catholique devant l'immigration", *Etudes*, 364, janvier 1986, page 98

¹¹⁷⁹ En 1985, le sociologue Adil Jazouli évoque la fièvre associative des jeunes Maghrébins du début des années 1980 dans son ouvrage *Action collective des jeunes Maghrébins en France*. Près d'une centaine d'associations se créent ainsi entre 1981 et la fin de l'année 1984. Bon nombre d'entre elles ont pour objet la défense contre le racisme tandis que d'autres intéressent la culture (théâtre, radios locales, etc.). Toutes naissent au creux de la loi du 9 octobre 1981 qui abroge un décret de 1939 à la loi de 1901 qui y ajoutait un "titre IV" restrictif pour les associations étrangères - il suffit que plus du quart des membres d'une association soient des ressortissants étrangers ou qu'un conseil d'administration compte un étranger parmi plusieurs membres. Adil JAZOULI, *Action collective des jeunes maghrébins de France*, Paris, Ciemi-l'Harmattan, 1986, 217 pages

du pèlerinage à Lisbonne, Mgr Lustiger propose à *Radio Notre-Dame* une réflexion sur la "citoyenneté chrétienne". Un tantinet provocateur, l'archevêque de Paris avance que le terme "immigré" devrait être rayé du vocabulaire chrétien dans la mesure où le nouveau code de droit canon définit la paroisse non seulement à partir d'un territoire, mais aussi d'une langue, d'une appartenance nationale ¹¹⁸¹. Les thèmes de l'immigration et du racisme alimentent alors le débat chez les intellectuels catholiques. Le service national de la pastorale des migrants et le centre Sèvres organisent un colloque les 20 et 21 octobre 1984 sur le thème "Politique de l'immigration et communauté nationale".

B/ Immigré & musulman : pour une pratique chrétienne de la politique

Réélu président de la conférence épiscopale, le 24 octobre 1984, Mgr Vilnet dégage trois priorités avec la place des immigrés, en veillant sur la montée d'idéologies élitistes et racistes ; les questions bioéthiques ; le chômage. Même "désarçonnée", l'Église enseignante doit promouvoir la pastorale de l'intelligence. "Affrontée aux nouvelles cultures scientifiques, techniques et médiatiques", elle doit ériger une nouvelle "éthique sociale" ¹¹⁸². Affaibli à Rome, l'épiscopat français puise dans le conflit scolaire et son dénouement une nouvelle légitimité. Le 30 décembre, le père Vilnet peut dès lors affirmer, sur *RMC*, que "l'Église de France doit être un lieu de vie de foi fervente. Mais par son influence publique elle doit être, surtout dans la société française, facteur de paix sociale, de tolérance, de communauté harmonieuse afin que tous ceux qui s'y trouvent puissent y vivre en hommes respectueux, libres, accueillants, des autres" ¹¹⁸³. La reconnaissance de l'autre s'impose comme thème majeur de l'enseignement social à développer.

De l'immigration à l'Islam

Le centre culturel jésuite LesFontaines programme une session autour du thème "immigration, pluralisme religieux et démocratie" pour les 9 et 10 février 1985. Derrière la figure de l'immigré, point subrepticement la question de l'Islam et des musulmans : "transplanté des traditions religieuses chrétiennes... Quelle place ont-ils dans notre société ? Quel sens donner à la laïcité, à la démocratie ?" Le centre Sèvres poursuit la réflexion le 12 février. Six séances sont organisées entre le 26 février et le 26 mars autour de la problématique "Culture, religion et citoyenneté - la laïcité à l'épreuve de

¹¹⁸⁰ "Pour qu'il y ait signe, il faut qu'il y ait différence : le rapport de 1971 le disait déjà. Par ailleurs, il faut noter que la revendication identitaire s'est fait jour avec force dans l'ensemble de la société française. Elle s'est affirmée précisément sous la forme du droit à la différence : c'est le cas pour les minorités ethniques, les cultures régionales. (...) Notre société sort lentement d'un modèle d'égalité-uniformité pour donner à l'égalité un autre contenu : celui du droit à l'autodétermination des individus et des groupes en ce qu'ils ont de spécifique". Gaston PIÉTRI, "L'Église de France tentée de repli sur soi ?", *Études*, mai 1984, page 665

¹¹⁸¹ Mgr LUSTIGER, "La citoyenneté chrétienne", *Paris Notre-Dame*, n°35, 13 juillet 1984

¹¹⁸² Henri TINCQ, "Des évêques "veilleurs" et "prophètes"", *La Croix*, 27 octobre 1984

¹¹⁸³ Henri TINCQ, "Mgr Vilnet : au nom de la tolérance", *La Croix*, 28 décembre 1984

l'immigration". Une relecture à nouveaux frais de la laïcité apparaît nécessaire du fait des questions qu'adresse la société civile à l'Etat sur la présence de communautés musulmanes conséquentes.

Pour Mgr Gilson, "des expériences comme celle de l'Islam posent aux sociétés occidentales un problème énorme qu'elles ne veulent pas regarder : celui du statut du religieux dans la société". Il ne fait aucun doute pour l'évêque du Mans, que le cadre laïc français parvient à ses limites avec l'Islam son fondement consistant en une privatisation de la foi y est largement remis en cause. A cet égard, le "retour du religieux" chez les jeunes lui semble un indicateur social et politique déterminant. Une réévaluation du pacte laïc semble nécessaire. La société française doit entendre que l'aspiration des jeunes à "retrouver les racines éthiques qui fondent une société et qui ouvrent à l'Éternel. Ce qui veut dire pour nous chrétiens, à la Résurrection", poursuit le père Gilson ¹¹⁸⁴.

Lorsque le président de la République reçoit les président et vice-président de la conférence épiscopale le 10 janvier 1985, les deux représentants de l'Église insistent sur "la vigilance de l'Église catholique sur la question des immigrés et au nom même de l'Évangile, sur le respect de l'étranger et la cohabitation de tous ceux qui vivent sur notre sol" ¹¹⁸⁵. Soucieux de l'unité nationale, les évêques n'en plaident pas moins pour la construction d'une "société multiculturelle" ¹¹⁸⁶.

En mai 1985, les présidents des commissions des migrations et Justice et Paix, du comité pour les relations avec le judaïsme, de la commission sociale ainsi que le responsable du secrétariat pour les relations avec l'Islam signent un texte commun intitulé : "Construire l'avenir avec les immigrés" ¹¹⁸⁷. "Les obstacles que constituent pour la vie commune et la vie politique les différences culturelles et religieuses y sont prises en compte. Mais, s'appuyant sur le rapprochement qui se manifeste dans la vie quotidienne, parmi les jeunes notamment, soulignant les bénéfices du dialogue religieux entre les chrétiens et les musulmans, le document en appelle aux évolutions que connaissent et connaîtront encore les populations musulmanes elles-mêmes", relèvent les *Etudes*. "Les différences fondées sur l'origine, la religion, ne peuvent constituer un obstacle majeur à l'intégration dans un même ensemble national", poursuit le commentaire ¹¹⁸⁸. Pour les évêques français, la France ne saurait s'exonérer de la dette qu'elle a contractée à l'endroit des populations immigrées : "Notre pays a accueilli, pour des raisons économiques ou politiques des populations nouvelles qui ont pris racine en France et y ont fait leur vie. On ne peut recourir à l'arbitraire pour fixer leur sort, si lié à notre histoire. Leur présence est devenue légitime" ¹¹⁸⁹.

¹¹⁸⁴ Mgr GILSON, "Une Église au service de l'éthique sociale", *Témoignage chrétien*, 2100, 8 octobre 1984

¹¹⁸⁵ Henri TINCQ, "Des préoccupations parallèles", *La Croix*, 12 janvier 1985

¹¹⁸⁶ La précédente visite de Mgr Vilnet et Decourtray au président de la République remontait au 14 octobre 1982. Ceci donne, toute l'importance à l'événement.

¹¹⁸⁷ *DC*, 1897, 2 juin 1985, pp. 598-599

¹¹⁸⁸ André COSTES, "L'Église catholique devant l'immigration", *Etudes*, 364, janvier 1986, pp. 87-101

Il est dès lors significatif que la préparation du synode diocésain à Perpignan intègre la problématique musulmane dans sa dynamique. Mgr Chabbert encourage la mise en place d'une équipe Islamo-chrétienne. "L'émergence possible d'une France pluri-culturelle oblige l'Église chrétienne à imaginer comment elle se situera dans le respect des autres cultures. Dans ce département, c'est un problème que nous devons nécessairement aborder car l'immigration y est particulièrement importante", justifie-t-il ¹¹⁹⁰. Le processus débute en octobre 1985.

Après consultation du secrétariat de l'épiscopat, le Ceras organise une session à Chevilly-Larue, du 21 au 30 janvier 1986, sur le thème "immigration : choc à subir ou chance à saisir ?" La session se fonde sur un postulat : l'incapacité de la France à accueillir l'immigré postule une crise d'identité de la société française. Le sujet est alors présenté comme "l'un des très grands problèmes qui se poseront à la société française dans les années qui viennent" ¹¹⁹¹. Les *Études* consacrent un dossier à l'Islam dans leur numéro de mai 1986 ¹¹⁹².

Lourdes 1986 : racisme et Islam en France

évêques, mouvements, groupes chrétiens ou non s'élèvent contre le racisme et les idéologies. Mais l'épiscopat français veut aussi une réflexion sur les nouveaux contours de la communauté nationale. En mai 1986, les présidents des commissions des migrations, Mgr Delaporte, Justice et Paix, Mgr Fauchet, sociale, Mgr Rozier, du comité pour les relations avec le judaïsme, Mg Matagrín, et le responsable du secrétariat pour les relations avec l'Islam, le père Michel Serain signent la déclaration "Au-delà des différences, les chances d'un avenir commun". Le droit - notamment le droit des gens - apparaît, aux yeux des évêques, la meilleure garantie pour le respect de l'homme dans ce qu'il organise les relations entre l'homme et l'Etat qui doit en assurer la protection ¹¹⁹³ :

Dans notre société, des hommes, des femmes et des jeunes se retrouvent dans le travail, dans l'habitat, à l'école, avec des droits sociaux souvent équivalents. Les différences fondées sur l'origine, la religion, ne peuvent constituer un obstacle majeur à l'intégration dans un même ensemble national. Nous avons à proposer sans relâche des modes de "convivance" qui traduisent les valeurs de fraternité et de justice à la base de notre société.

Le 15 novembre 1985, le conseil permanent de l'épiscopat s'associe à "l'appel commun contre la montée du racisme" lancé par les associations Droits de l'homme et solidarité, Droit Humain, la Grande Loge de France, la Grande Loge traditionnelle et symbolique, le Grand Orient de France, la Grande Loge féminine de France, la Ligue des Droits de

¹¹⁸⁹ DC, 1897, *op. cit.*, pp. 598-599

¹¹⁹⁰ Christiane HAUMEY, "Adapter la pastorale à la vie", *La Croix*, 9 octobre 1985

¹¹⁹¹ ANONYME, "L'immigration : choc à subir ou chance à saisir ?", *Snop*, n°591, 26 juin 1985

¹¹⁹² *Études*, 3645, mai 1986

¹¹⁹³ COLLECTIF, "Au-delà des différences, les chances d'un avenir commun", *Snop*, n°586, 16 mai 1985

l'homme, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, le mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples¹¹⁹⁴. Pour Jean Potin, "le texte rappelle les catastrophes suscitées par le nazisme qui avait planifié l'anéantissement du peuple juif"¹¹⁹⁵.

En novembre 1986, l'assemblée plénière ne peut éluder la question de l'Islam. Les évêques plaident alors pour sa meilleure connaissance. "Si le dialogue Islam-christianisme est difficile, le dialogue chrétiens-musulmans est un devoir, sinon des îlots explosifs germeront dans la société française. Des problèmes humains et religieux concrets se posent. Ceci demande de la part de tous beaucoup de cœur, de sainteté, de reconnaissance réciproque de l'identité de chacun sans syncrétisme, de lucidité", indique Michel Boulet en conclusion des travaux de l'assemblée¹¹⁹⁶. Sollicité par Mgrs Delaporte, président de la commission des migrations, et Dufaux, président du secrétariat des relations avec l'Islam, le père Maurice Borrmans, professeur de langue arabe et de droit musulman à l'institut pontifical d'études Islamiques de Rome, intervient sur l'Islam contemporain dans le monde tandis que Rémy Leveau, professeur à l'institut d'études politiques de Paris, propose une analyse de l'Islam français à partir d'une enquête de 1985. Les travaux de l'assemblée plénière enthousiasment Jean Potin¹¹⁹⁷ :

Alors que l'opinion publique française, entraînée par des mouvements à tendance raciste, pourrait se laisser aller parfois à des réactions de rejet, l'Église prône l'intégration de la communauté musulmane au sein de la nation française, dans le respect de ses caractères propres et notamment religieux, l'assimilation étant laissée au libre choix de ses membres.

Front national : la nouvelle ligne rouge

Au fil des ans, l'immigré s'impose finalement comme thème récurrent de la réflexion catholique. Les *Cahiers* proposent un hors série : "Immigration : chance ou menace ?" Outre les enjeux, la situation sociale, le choc culturel et le témoignage d'étrangers, des évêques s'expriment sur leur prise de position du 10 mai 1985 sur le sujet¹¹⁹⁸. Au lendemain de l'assemblée plénière de 1985, Mgr Vilnet est interrogé sur *Europe 1* par Jean-Pierre Elkabbach sur le thème de l'immigration le 12 novembre. Confronté à la montée du Front National sur la scène politique, le président de la conférence épiscopale n'hésite pas à prendre clairement position. "Nous n'avons pas à prendre la place des partis politiques, et donc pas de consignes de vote à donner. Mais nous parlons pour dire ce qui paraît être contraire à l'Évangile : en ce moment c'est le climat de violence qui ne

¹¹⁹⁴ Le conseil permanent est accompagné du conseil de la fédération protestante, le comité interépiscopal orthodoxe, le conseil supérieur rabbinique et la grande mosquée de Paris

¹¹⁹⁵ Jean POTIN, "Plus qu'un enjeu électoral", *La Croix*, 15 novembre 1985

¹¹⁹⁶ *DC*, 1929,7 décembre 1986, p. 1099

¹¹⁹⁷ Jean POTIN, "L'Église de France et l'Islam", *La Croix*, 2 & 3 novembre 1986

¹¹⁹⁸ COLLECTIF, "Immigration : chance ou menace ?", *CARS*, Hors-série, décembre 1985

respecte pas les personnes”¹¹⁹⁹ .

Réunie du 16 au 19 novembre 1985 à Lons-le-Saunier, l'assemblée régionale évêques-prêtres de l'Est publie un communiqué en prévision des élections législatives de 1986¹²⁰⁰ . A cette occasion, les évêques de l'Est rappellent la reconnaissance d'un pluralisme politique au sein du catholicisme. Référence est ainsi faite à la *Lettre au cardinal Roy* comme au texte "Pour une pratique chrétienne de la politique" ou aux documents de la conférence épiscopale comme "Pour de nouveaux modes de vie", "Attention... Pauvretés" ou "Les chances d'un avenir commun". Au-delà du devoir citoyen réalisé dans le vote, l'assemblée régionale appelle les catholiques à s'engager dans le tissu social et politique français.

L'ensemble des prises de position de l'épiscopat en faveur des populations immigrées se déclinent dans un contexte où la nouvelle droite s'ancre dans le paysage intellectuel français du début des années 1980, sous l'influence du groupe de presse Hersant. La sortie de l'ouvrage de Michel Poniatowski, *L'avenir n'est écrit nulle part*, et de ceux de Louis Pauwels, directeur du *Figaro-Magazine*, révèle à Jean Potin la résurgence du mythe indo-européen propre à la nouvelle droite. "On découvre que ce mythe indo-européen est foncièrement antichrétien et que, s'il veut ramener les hommes à la source, c'est pour rejeter deux mille ans d'influence chrétienne sur la civilisation européenne", dénonce l'éditorialiste de *La Croix*¹²⁰¹ .

L'intransigeance de la presse catholique intervient en miroir avec les réprobations manifestées par l'épiscopat. Dès la messe de rentrée de l'institut catholique de Paris du 18 octobre 1979, le cardinal Marty appelait les étudiants et les professeurs à assumer leur mission d'intelligence de la foi, autour de trois axes de pensée. "Votre mission exige la qualité doctrinale et spirituelle, votre travail est signe devant l'incroyance, vous servez l'Église vraiment catholique". Outre la séduction marxiste léniniste héritée de 1968, l'archevêque de Paris dénonçait sans équivoque le paganisme de la nouvelle droite¹²⁰² .

Entre temps, l'attentat de la rue Copernic a convaincu les intellectuels catholiques de rallier la ligne épiscopale. Dans *La Croix*, Etienne Borne dénonce les attaques anti-chrétiennes par la nouvelle droite. "On a compris que la nouvelle droite aime les Juifs de toute la haine dont elle poursuit la société américaine et le christianisme, amalgamés par commodité polémique"¹²⁰³ . Et de citer le livre de Georges Hourdin, *La nouvelle droite*

¹¹⁹⁹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Non à la manipulation de la peur", *La Croix*, 14 novembre 1985

¹²⁰⁰ ASSEMBLÉE ÉVÊQUES-PRÊTRES DE L'EST, " Avant les élections de mars 1986", *Snop*, n°598, 25 septembre 1985

¹²⁰¹ Jean POTIN, "Naissance d'un mythe indo-européen", *La Croix*, 13 janvier 1979

¹²⁰² L'archevêque de Paris est très clair : "S'il faut rester vigilant par rapport aux marxistes athées, il faut l'être aussi par rapport à cette pensée que l'on reconnaît sous le nom ambigu de "nouvelle droite". Cette pensée est antichrétienne ; elle croit pouvoir réveiller l'homme occidental et l'entraîner dans une nouvelle aventure prométhéenne. Ce serait l'enfermer au contraire. Cette philosophie païenne engendre le rejet de la fraternité humaine et cultive le racisme. Je voulais simplement attirer votre attention, là où il y a danger". ANONYME, "Le cardinal Marty à l'institut catholique : Vous êtes tous mobilisés au service de la foi", *La Croix*, 20 octobre 1979

et les chrétiens, ainsi que le nouvel évêque d'Orléans rappelant que lorsque les Juifs sont méprisés, haïs, persécutés, c'est le Christ, le Fils de Dieu en personne, qui est attaqué. La figure de l'abbé Grégoire alimente le débat comme référence intellectuelle majeure dans le dialogue judéo-chrétien. Le consensus éthique se fonde alors dans le souvenir d'une mémoire partagée de la Révolution fondatrice de la république. Ainsi lorsque Alain de Benoist publie son *Comment peut-on être païen*¹²⁰⁴, le journal *La Croix* s'applique à endiguer toute séduction néo-païenne du catholicisme français. La critique de l'ouvrage par Lucien Guissard est, à cet égard, catégorique¹²⁰⁵.

Etienne Borne renchérit dix jours après dans le même journal dans une "alerte au paganisme". L'intellectuel prévient le lecteur : "Le néo-paganisme moderne est d'abord et essentiellement le refus du Dieu vivant, vainqueur, nous savons comment ces jours-ci, du mal et de la mort. Il est aussi, et ce surcroît ne peut laisser indifférent, le tombeau de la démocratie"¹²⁰⁶. Outre l'espace intellectuel et politique conquis par la nouvelle droite, les évêques redoutent les attaques du groupe Hersant. Le 24 avril 1982, le *Figaro-Magazine* publie la "confession d'un jésuite révolutionnaire", le père Louis Eduardo Pellecer Faena. L'article reprend les propos tenus par le père lors d'une conférence de presse sous la protection du ministère de l'Intérieur guatémaltèque du 30 septembre 1981. Disparu le 9 juin précédent, le père Pellecer annonce à cette occasion qu'il abandonne l'action révolutionnaire armée. Le Tiers-mondisme catholique, largement soutenu par l'épiscopat, entre dans la tempête.

Le C.C.F.D. et *Justice et Paix* dénoncent par un communiqué du 29 avril 1982 une manipulation de la figure du prêtre avec pour but ultime de discréditer l'option préférentielle pour les pauvres prise par l'épiscopat sud-américain à Medellín (1968) puis Puebla (1979). Au fil du texte, Guy Aurenche, président de l'ACAT, Gabriel Marc (C.C.F.D.) et Mgr Ménager (*Justice et Paix*) mettent en perspective le contexte économique, social et politique guatémaltèque avec la situation de l'Église locale. Et le communiqué d'exprimer ses doutes quant à la sincérité des propos du repentant¹²⁰⁷.

Dans un même mouvement, le comité permanent des religieux en France monte aux créneaux pour défendre l'honneur des religieux engagés auprès des pauvres, dans un communiqué le 6 mai 1982 : "En publiant dans la presse française un dossier trouble, rempli d'ambiguïtés, et qui ne concerne qu'une personne, on semble porter un discrédit sur tout ce qui est vécu par l'Église en Amérique latine dans sa mission "d'évangélisation libératrice" (1979)"¹²⁰⁸.

¹²⁰³ Etienne BORNE, "Les enragés de l'antichristianisme", *La Croix*, 31 octobre 1980

¹²⁰⁴ Alain DE BENOIST, *Comment peut-on être païen ?*, Paris, Albin Michel, 1981, 280 pages

¹²⁰⁵ "Nous retrouvons un thème connu, qui rejoint la campagne menée contre les droits de l'homme réduit qu'à n'être qu'une idéologie funeste. On n'accordera pas une portée capitale à cette rébellion très limitée contre les valeurs judéo-chrétiennes ; on s'interrogera, sans la prendre pour une révolution de la pensée, sur les conséquences qu'elle aurait si elle devenait une force politique. Elle se juge elle-même lorsque Alain de Benoist proclame sans hésitation que le nihilisme est l'aboutissement logique du christianisme..." Lucien GUISSARD, "Comment peut-on être païen", *La Croix*, 23 avril 1981

¹²⁰⁶ Etienne BORNE, "Alerte au paganisme", *La Croix*, 2, 3 & 4 mai 1981

Tandis que le gouvernement s'apprête à restreindre la loi sur le regroupement familial et que se constitue le groupe Confluence dans le droit fil de la "marche pour l'égalité", Mgr Delaporte s'inquiète de la prégnance de l'idéologie diffusée par la nouvelle droite. Précédemment, Mgr Vilnet s'inquiétait dans *Le Monde* de l'émergence "d'idéologies élitistes". Mgr Delaporte, président de la commission des migrations en identifie les acteurs ¹²⁰⁹ :

Il existe un racisme théorique diffusé par les canaux de certains clubs connus comme le GRECE ou le club de l'horloge. Ceux-ci répandent des thèmes anti-égalitaires. Certains vont même, au nom de "l'inégalité naturelle", jusqu'à proposer la stérilisation de tarés notoires et la fabrication génétique d'élites. Ils soulignent la faillite d'un certain nombre de partis politiques et prétendent défendre un certain nombre de valeurs : liberté, sécurité, résistance à la soumission, priorité, en promouvant l'initiative, la responsabilité.

Reprenant les textes de la commission épiscopale des migrations depuis 1977, Mgr Delaporte insiste sur la nécessité de "s'ouvrir à cette population de personnes appartenant à différentes ethnies" ¹²¹⁰ . Insensiblement, une partie de l'épiscopat s'accorde sur une insertion de l'Église au sein de la société française comme minorité. Charge à l'Etat de gérer la coexistence des communautés.

Entre temps, la nouvelle droite semble avoir trouvé dans le Front National de Jean-Marie Le Pen un relais politique puissant ¹²¹¹ . Individuellement ou collectivement, les évêques français ne cessent de dénoncer les thèses du Front National à partir de la campagne des européennes de 1984. A l'occasion de la venue de Jean-Marie Le Pen à Lyon le 6 janvier 1985, le père Delorme et le pasteur Costil appellent à un jeûne comme moyen de "résistance spirituelle" aux idées du Front National. Le président de la Cimade et le curé des Minguettes lancent un appel "La France en danger de fascisme idéologique". De son côté, le père Chirat célèbre une messe selon le rite Saint Pie V le matin du rassemblement frontiste ¹²¹² .

¹²⁰⁷ Nous retrouvons cette déclaration dans le bulletin du secrétariat de l'épiscopat : "Puisque les autorités guatémaltèques affirment que le père Pellecer est libre et que celui-ci le confirme, pourquoi ne peut-il pas être, seul à seul, en contact avec des membres de la compagnie de Jésus ? Pourquoi les autorités refusent-elles de rendre la liberté totale au père Pellecer par l'intermédiaire d'une organisation internationale jouissant d'un crédit incontesté ? Les arguments relatifs à la sécurité de sa personne ne sont probablement pas les seuls qui expliquent les réponses négatives ou évasives à ces deux questions". *Snop*, n°461, 5 mai 1982

¹²⁰⁸ *Snop*, n°463, 19 mai 1982

¹²⁰⁹ Bernard STEPHAN, "Le racisme est une blessure", *Témoignage chrétien*, 2108, 3 décembre 1984

¹²¹⁰ *Ibid*

¹²¹¹ Le 6 janvier 1985, la "Fête bleu, blanc, rouge" réunit 3 000 personnes à Lyon. Le leader du Front National dénonce le père Delorme comme "l'un de ces agitateurs révolutionnaires professionnels que l'on rencontre partout dans le monde et qui, à l'abri de la croix de Jésus-Christ, fait avancer les affaires de la faucille et du marteau". Pierre HUYCQUES, "Le Pen s'en prend au père Delorme", *La Croix*, 8 janvier 1985

A Belfort, au lendemain de la venue de Jean-Marie Le Pen, à l'occasion de la campagne des cantonales, Mgr Lecrosnier, l'inspecteur ecclésiastique de l'Église évangélique luthérienne Jean Tartier et le Rabbin Yehoudah Berdugo publient une déclaration le 14 février 1985. Ils y rappellent "les exigences que la révélation biblique formule pour l'aménagement de la vie sociale"¹²¹³. A défaut d'extraire une grille de lecture de la société purement politique de la Bible, les signataires relèvent trois points essentiels pour toute philosophie politique : "l'égalité fondamentale de tous les hommes en tant qu'ils sont créés à l'image de Dieu" ; "la volonté de favoriser le sens et l'exercice de la responsabilité personnelle" ; "le souci de protéger tout spécialement ceux qui se trouvent dans une situation de détresse, de moindre résistance, moins capables de se défendre"¹²¹⁴. Six jours après, Mgr Decourtray dénonce les thèses racistes de l'extrême droite le mercredi des Cendres. "Nous en avons assez de voir grandir dans notre pays le mépris, la défiance et l'hostilité contre les immigrés. Nous en avons assez des idéologies qui justifient ces attitudes". Il donne alors lecture du message de la commission épiscopale des migrations de Noël 1983 et insiste sur la dimension païenne et antichrétienne des thèses racistes¹²¹⁵. Le 22 février, les évêques de la région apostolique du Midi se réunissent à Toulouse autour de Mgr Collini. Un document est rédigé au terme de cette réunion. Les évêques y déplorent une cristallisation de la peur autour de l'étranger. Thèses racistes et marxistes sont renvoyées dos à dos comme contraires aux droits de l'homme¹²¹⁶.

En mars, un appel conjoint de la Cimade, la Mission de France et le Mouvement pour une alternative non violente dénoncent le Front National comme "perversion de l'Évangile". Une cinquantaine de personnalités, parmi lesquelles Mgr Rémond, le général de Bollardière, l'ancien ministre franc-maçon Henri Caillavet, René Char, Marie-Dominique Chenu, signent ce document. "C'est le comble que Jean-Marie Le Pen se réfère à la tradition chrétienne de l'Occident. Notre équipe centrale a décidé de s'associer au refus public du racisme jugeant que le Front National s'appuie sur une perversion du message évangélique", déclare Jacques Pelletier, secrétaire général de la Mission de France¹²¹⁷.

¹²¹² Au sein du Front National, l'universitaire lyonnais Bruno Gollnisch opère la synthèse des thèses frontistes avec celles de la nouvelle droite. A Lyon, celui-ci tente d'ancrer l'idéologie de son mouvement à la mémoire chrétienne française. "Parmi les valeurs de morale sociale dont nous espérons que le droit dépendra, certaines sont celles du christianisme".

¹²¹³ Mgr LECROSNIER, Jean TARTIER & le Rabbin Yehoudah BERDUGO, "Du bon usage de la Bible en matière politique", *Snop*, n°576, 27 février 1985

¹²¹⁴ *Ibid*

¹²¹⁵ Mgr DECOURTRAY, " Accueil de l'étranger", *Snop*, n°576, 27 février 1985

¹²¹⁶ "Des réflexes collectifs de peur amènent à justifier des attitudes antiévangéliques de violence ; à promouvoir des solutions inspirées par le racisme ou par une lutte des classes érigée en système idéologique. A tel point que la seule évocation de thèmes fondamentaux comme la paix, la justice sociale, les droits de l'homme donnent lieu à des soupçons ou à des controverses", peut-on lire dans la déclaration. ANONYME, "L'Évangile est contre la violence", *La Croix*, 5 mars 1985

Au même moment, Mgr Honoré provoque l'ire d'une partie de ses diocésains en co-signant un communiqué sur la xénophobie et le racisme, avec les responsables des communautés protestante, orthodoxe, juive et de travailleurs immigrés du Centre-Ouest. Refusant toute lecture politique de ce texte, l'archevêque de Tours doit préciser dans la *Semaine religieuse de Tours* que "ce communiqué se situe au niveau des principes fondamentaux de la morale sociale et des droits de l'homme telle que la révélation biblique, et pour nous chrétiens, évangélique nous l'a appris au cours d'une longue histoire à reconnaître et à défendre"¹²¹⁸. Pour Mgr Daloz une telle "évidence" n'est "pas l'opinion des évêques, à plus forte raison de quelques évêques qui se mêleraient indûment de politique [...] car la fraternité universelle est au cœur de l'évangile", indique l'évêque de Besançon dans une longue déclaration¹²¹⁹.

Le 27 mars 1985, Mgr Lustiger reçoit Jean-Marie Le Pen à l'archevêché de Paris. Invité du forum *Paris-Match-radios locales* le soir même, l'archevêque de Paris désigne le parti de son hôte du jour comme un "conglomérat de gens dont les opinions sont franchement contraires à la doctrine catholique"¹²²⁰.

C/ Nouveau code de la nationalité : l'épiscopat engage le bras de fer

En mai 1986, le groupe de travail "inter-commissions racisme" publie "L'immigration aujourd'hui". Représentants de la commission épiscopale des missions à l'extérieur, du secrétariat des relations avec l'Islam, des commissions Justice et Paix, sociale, du monde ouvrier et des migrations signent le document. Félix Lacambre ainsi que le jésuite Jean Weydert, du Ceras et de la revue *Projet*, accompagnent la réflexion¹²²¹. Le 28 mai, la commission épiscopale des migrations "exprime son inquiétude" à la lecture de l'avant-projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France. "Soustraire les procédures de reconduite à la frontière des autorités judiciaires, limiter les pouvoirs des commissions de recours ouvrirait à de graves abus", conclut le communiqué¹²²².

Mgr Decourtray, l'évêque des Minguettes

¹²¹⁷ Gwendoline JARCZYK, "Le Front National est une perversion de l'Evangile", *La Croix*, 7 mars 1985

¹²¹⁸ ANONYME, "Parce qu'il est un homme, un frère", *La Croix*, 16 mars 1985

¹²¹⁹ "Lorsque la fièvre des combats idéologiques sera tombée, il restera le devoir urgent de vérifier nos comportements et nos réactions, de construire au fil des rencontres et des engagements une société où chacun puisse avoir place et être reconnu quelles que soient sa race et ses coutumes, simplement parce qu'il est un homme, un frère". ANONYME, "Parce qu'il est un homme, un frère", *La Croix*, 16 mars 1985

¹²²⁰ Henri TINCQ, "L'homme n'est pas un animal", *La Croix*, 29 mars 1985

¹²²¹ Gwendoline JARCZYK, "Chrétiens et musulmans : apprendre à vivre ensemble", *La Croix*, 8 juillet 1987. Voir note.

¹²²² DC, 1921, 6 juillet 1986, p. 679

En juin, Nasser Jaïr et Djida Tazdaït entament une grève de la faim pour protester contre le projet de loi de Charles Pasqua. Deux dispositions législatives sont alors dénoncées : le non-renouvellement automatique des cartes de séjour de dix ans et l'expulsion administrative des immigrés en situation irrégulière. C'est dans ce contexte politique tendu que, le 23 juin 1986, Mgr Decourtray va à leur rencontre pour leur deuxième semaine de jeun. Au terme de sa visite, le primat des Gaules fait une déclaration à la presse. "Depuis quinze ans que je suis évêque, j'ai souvent parlé au nom des handicapés. Aujourd'hui, les jeunes arabes sont les handicapés de l'espérance"¹²²³. L'activisme du cardinal Decourtray relayé par les prises de parole de l'archevêque de Paris finit par imposer les évêques comme acteurs du débat¹²²⁴.

A l'approche des élections, la commission Justice et Paix publie le 12 février 1986 un communiqué rappelant l'impératif que constitue le respect des droits de l'homme pour l'Etat français¹²²⁵. S'appuyant sur le texte "Construire un avenir commun", de mai 1985, la commission s'oppose à toute réforme du code de la nationalité tendant à remettre en cause le droit du sol. Elle dénonce également toute "discrimination sociale ou même raciale" dans l'attribution des aides de l'Etat - notamment les allocations familiales. Concernant la politique d'immigration, la commission rappelle qu'il "revient à la justice et non pas à la police ou à l'administration de décider de reconduire un étranger à la frontière"¹²²⁶.

Mgr Delaporte : penser le droit des immigrés

Un groupe de travail formé par les secrétaires de la commission épiscopale des migrations, de la commission sociale, de la commission française Justice et Paix, de la commission épiscopale du monde ouvrier, de la commission épiscopale des missions à l'extérieur ainsi que du comité pour les relations avec le judaïsme se réunit sous l'autorité de Mgr Delaporte, président de la commission épiscopale des migrations. La réflexion porte sur la responsabilité des chrétiens devant les questions que posent à l'opinion et dans la vie de tous les jours la présence des populations immigrées ou issues de l'immigration. Quatre fiches sur divers thèmes comme "Droit et nationalité", "L'histoire des jeunes se vit ici", "Progrès juridiques et discriminations pratiques" et "Immigrés musulmans en France" sont bientôt publiées¹²²⁷. Dans le sillage de son épiscopat, l'Église catholique occupe les avant-postes de la défense des immigrés¹²²⁸.

¹²²³ ANONYME, "Le cardinal Decourtray dénonce le projet de loi sur les étrangers", *Le Monde*, 25 juin 1986

¹²²⁴ En atteste, la référence récurrente aux interventions des deux cardinaux français par *Le Monde diplomatique* d'août 1986 au fil d'une contribution de l'historien lyonnais Philippe Videlier mettant en relief les enjeux de la nouvelle législation relative à l'immigration. Philippe VIDELIER, "Avis aux étrangers : Une certaine France est de retour", *Le Monde diplomatique*, août 1986

¹²²⁵ JUSTICE & PAIX, "A propos de l'immigration", *Snop*, n°617, 19 février 1985

¹²²⁶ *Ibid*

¹²²⁷ ANONYME, "Présentation des 'fiches' de réflexion sur l'immigration aujourd'hui - groupe inter-commissions épiscopales *Racisme*", *Snop*, n°628, 14 mai 1985

Le 28 mai 1986, la commission épiscopale des migrations prend connaissance de l'avant-projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France. Les évêques s'inquiètent de voir les autorités judiciaires dépossédées de leurs prérogatives en matière de protection des droits de la personne¹²²⁹. Il est urgent pour l'épiscopat de produire une réflexion *ad hoc* sur le sujet. Pour se faire, du 1^{er} au 4 juillet, le Ceras et le comité de la pastorale des migrants organisent au centre les Fontaines un colloque intitulé : "immigration, choc à subir, chance à saisir ?". Le volontarisme du père Delaporte est tel qu'il s'impose comme référence du discours épiscopal en matière d'intégration¹²³⁰.

Tandis que le 11 juin 1986, les principaux responsables des institutions de la Communauté européenne signent une déclaration commune contre le racisme, le conseil des ministres adopte le projet de loi présenté par le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua. Tandis que SOS Racisme organise une manifestation le 14 juin, Mgr Delaporte, président de la commission épiscopale des migrations, n'est pas en reste. Dès le 28 mai, la commission épiscopale des migrations exprime "son inquiétude devant tout projet qui supprimerait des garanties nécessaires à un statut des étrangers en France". Le père Delaporte insiste sur la nécessité de "respecter les compétences respectives de la police, de l'administration et de la justice"¹²³¹. Pour l'évêque de Cambrai, le projet de loi risque d'enrayer les mécanismes républicains de l'intégration pour les populations immigrées¹²³².

Un discours épiscopal contesté

Dans le bulletin diocésain *Reims-Ardenne* du 8 juillet 1986, c'est au tour de Mgr Lacrampe de provoquer les chrétiens à la réflexion. "[Les immigrés] perçoivent une législation qui se dresse contre eux. La crise économique prête le flanc à des positions racistes, le souci de sécurité peut porter atteinte à la dignité, les conditions d'incertitudes dans lesquelles ils vivent sont accrues, les libertés fondamentalement menacées"¹²³³. Le

¹²²⁸ Le 15 avril 1986, le père Bernard Dupuy, secrétaire du comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme reçoit au Sénat le prix d'honneur de l'association du "Courage quotidien" des mains d'Alain Poher.

¹²²⁹ COMMISSION ÉPISCOPALE DES MIGRATIONS, "Entrée et séjour des étrangers en France", *Snap*, n°630, 4 juin 1985

¹²³⁰ Le bulletin diocésain de la Réunion le sollicite à titre d'expert : "Aujourd'hui, pour les jeunes français déjà, à plus forte raison pour les immigrés, tous les réseaux intégrateurs d'hier fonctionnent moins bien. L'identité française elle-même est moins assurée... Les Français ont à reconnaître leur propre avenir. Ils sont eux-mêmes, à travers la modernité, en train de changer de culture". Mgr DELAPORTE, "De l'insécurité à la bonne nouvelle - L'Église présente aux migrations", *Bulletin diocésain de la Réunion*, n°80, septembre 1986

¹²³¹ Dominique QUINIO, "Gare aux effets secondaires", *La Croix*, 12 juin 1986

¹²³² *La Croix* rapporte les propos du président de la conférence épiscopale des migrations : "Si les immigrés prennent peur, leur insertion dans le pays n'en devient que plus difficile. Or, c'est un processus lent qu'il faudrait au contraire faciliter par un environnement juridique positif. Ces gens, précisément, sont en train de changer de projet, de se dire "on est ici, on y reste", ce n'est pas facile pour eux sur le plan culturel et socio-économique". Dominique QUINIO, "Gare aux effets secondaires", *La Croix*, 12 juin 1986

20 octobre 1986, la commission française Justice et Paix et la commission sociale de la fédération protestante de France dénoncent l'expulsion de France de 101 maliens d'un foyer de Rosny-sous-Bois dans la nuit du 18 au 19 octobre. A cette occasion, les deux commissions regrettent que la loi du 9 septembre 1986 consacre la prééminence de l'autorité administrative sur l'autorité judiciaire dans les procédures de reconduite à la frontière¹²³⁴.

Les prises de position épiscopales sont diversement appréciées dans les diocèses français. Tenant fermement sur leurs principes, les évêques doivent faire preuve de pédagogie. Interviewé par le journal *Le Matin*, Mgr Coffy ressent ainsi sur la dénonciation qu'il a formulée dans son bulletin diocésain. "La charte des droits de l'homme qui prévoit la libre circulation des idées et des hommes, amorce une nouvelle vision de la nation et une nouvelle conception des frontières. Nous sommes en présence d'un changement culturel dont nous devons tenir compte. Ce n'est pas la fin des concepts de nation et de patrie mais peut-être une mutation de leur sens", indique l'archevêque de Marseille¹²³⁵. Tenant en tension les droits de l'homme et le rôle régulateur et d'intégration de l'Etat, Mgr Coffy veut croire en une primauté de la dynamique d'acculturation sur la contrainte législative d'adhésion explicite.

Pour sa part Mgr Honoré s'inscrit en faux contre ceux qui mettent en avant une appréhension erronée du nouveau code la nationalité. L'évêque de Bourges refuse d'y voir la solution au problème de l'immigration clandestine" A certains égards, le remède n'est pas pire que le mal, et surtout si les mesures qui sont prises restent toujours conformes à la tradition humaniste de notre pays et à son attachement à la défense et à la promotion des droits de l'homme"¹²³⁶. Et l'évêque de Tours d'en appeler à la vigilance des chrétiens quant à une application trop stricte de la loi qui sous l'apparence de l'ordre et de la sécurité risquent de violer l'équité. Et de rappeler les mots de Jean-Paul II à Lyon le 4 octobre 1986 : " Les chrétiens seront au premier rang de ceux qui luttent pour que leurs frères originaires d'autres pays bénéficient de légitimes garanties et pour que les mentalités s'ouvrent de façon accueillante à l'étranger"¹²³⁷.

L'épiscopat, gardien du pacte laïc ?

Après avis négatif du Conseil d'état, le gouvernement doit finalement remanier le texte. Le ministère de l'Intérieur présente la nouvelle mouture du projet de loi lors du conseil des ministres du 12 novembre 1986. *La Croix* organise alors un forum sur l'identité française :

¹²³³ ANONYME, "Comprendre l'inquiétude de nos frères étrangers", *La Croix*, 10 juillet 1986

¹²³⁴ COMMISSION FRANÇAISE JUSTICE ET PAIX & COMMISSION SOCIALE DE LA FEDERATION PROTESTANTE DE FRANCE, "A propos de l'expulsion des 101 maliens", *Snop*, n°645, 5 novembre 1986

¹²³⁵ Mgr COFFY, "Le code de nationalité", *Église aujourd'hui à Marseille*, n° 38, 16 novembre 1986

¹²³⁶ Mgr HONORÉ, " Déclaration sur le code de la nationalité", *Bulletin diocésain de Tours*, n°19, 14 novembre 1986

¹²³⁷ *Ibid*

"Être ou ne pas être français". Président de la commission épiscopale des migrations, Mgr Delaporte intervient aux côtés de textes de Jacques Robert, professeur de droit public à Paris II, Michel Hannoun, député socialiste de l'Isère et Hervé Lebras, chercheur à l'institut national d'études démographiques. L'archevêque de Cambrai s'interroge dans un premier temps sur les dispositions du texte proposé par Charles Pasqua. La démarche volontaire demandée aux jeunes immigrés apparaît contestable pour lui dans la mesure où ceux-ci sont en pleine constitution de leur identité. "Leur demander un acte quasi impossible aujourd'hui, n'est-ce pas les rejeter durablement dans une situation d'étrangers alors qu'ils ne se voient pas vivre ailleurs qu'en France?"¹²³⁸. Par ailleurs, le président de la commission des migrations demande l'application de proportionnalité si la politique d'immigration pénètre le domaine juridique du droit commun. Enfin, Mgr Delaporte s'interroge sur la viabilité du critère d'assimilation à la communauté française avérée ou non des communautés visées par le projet de loi.

Derrière cette critique des dispositions légales du texte se profilent trois lignes de force de la réflexion de l'évêque sur l'immigration. Celui-ci convie alors les réflexions de Guy Aurenche dans *L'actualité religieuse dans le monde*, de l'avis du conseil d'Etat et des réflexions de Jean Massot dans la *Revue européenne des migrations internationales* de décembre 1985. "A l'heure où l'Europe se construit difficilement, souhaite-t-on réveiller les nationalismes d'antan ?", s'interroge le père Delaporte¹²³⁹. Pour lui, l'avis du conseil d'Etat témoigne de la vigueur d'une tradition juridique en France elle-même constitutive de l'identité française. Il s'agit du droit du sol. Or pour l'archevêque de Cambrai, la figure de l'immigré pose précisément aux Français la question de son identité et sa capacité. "La présence des immigrés nous révèle avec acuité cette fragilité de notre identité nationale. Leur départ laisserait le problème entier car c'est notre problème et non le leur"¹²⁴⁰.

Le 19 novembre, Mgr Delaporte poursuit sa réflexion à Raisnes (Nord). L'archevêque de Cambrai y dénonce une "méconnaissance" du législateur concernant le processus d'intégration des populations immigrées en France et de "leurs aspirations laborieuses à l'intégration. Pour lui, l'annonce "tonitruante" du projet de loi par le gouvernement qui risque de "durcir la tendance de cette opinion française à accepter difficilement l'autre"¹²⁴¹.

Pour la fête de Saint-Aignan, patron du diocèse d'Orléans, c'est au tour de Mgr Picandet de dénoncer une rupture de la tradition républicaine du droit du sol. A l'heure de la crise socio-économique, l'évêque d'Orléans refuse la logique du bouc émissaire. Chaque diocésain doit être vigilant à ne pas céder à ce tropisme de l'opinion publique¹²⁴². Le texte amendé, Mgr Delaporte ne désarme pas. "La façon officielle de procéder

¹²³⁸ Mgr DELAPORTE, "La fragilité de notre identité nationale", *La Croix*, 13 novembre 1986

¹²³⁹ *Ibid*

¹²⁴⁰ *Ibid*

¹²⁴¹ ANONYME, "Mgr Delaporte en faveur de l'intégration des immigrés", *La Croix*, 21 novembre 1986

¹²⁴² Mgr PICANDET, "Homélie de la Fête de Saint-Aignan", *Snop*, n° 648, 26 novembre 1986

semble méconnaître la psychologie de cette population qui appartient généralement aux couches sociales les plus défavorisées, ainsi que la nature complexe et progressive des processus d'intégration où elle est engagée"¹²⁴³. Le président de la commission épiscopale des migrations dénonce un travail législatif trop technique et trop répressif. Et de rappeler que le débat sur l'immigration n'est que le catalyseur d'une crise des valeurs de la société française fondée sur une nationalité dont elle ne parvient plus à déterminer les contours.

Le 30 novembre 1986, Mgr Deroubaix propose une analyse sociologique de l'enrayement du processus d'intégration français faisant primer les discriminations sociales et économiques sur celles d'ordre purement racial¹²⁴⁴. Face au projet de réforme du code de la nationalité, l'évêque de Saint-Denis dénonce la pratique des charters et la prééminence de l'administration sur l'autorité judiciaire à l'heure de la mise en place de centres de rétention pour personnes en situation irrégulière. Fils du processus historique qui a fondé la France sur un mode intégrateur, Mgr Deroubaix voit dans la crise du modèle républicain l'occasion de retisser des liens avec la tradition culturelle de la France pour mieux s'informer par ailleurs sur celle de la nouvelle immigration. Reste que le vocabulaire utilisé par l'évêque d'un des diocèses les plus cosmopolites de France inscrit l'immigration dans une ethnicisation du débat. Le 9 décembre 1986, la commission des lois auditionne Mgr Delaporte en tant que président de la commission épiscopale des migrations. A cette occasion, l'archevêque de Cambrai réitère ses inquiétudes quant à une érosion subreptice du droit du sol. "Les conditions de recevabilité de la demande de nationalité" prévue par le texte de loi sont également dénoncées¹²⁴⁵.

Le 15 mars 1987, plus de 150 associations telles que la Ligue des droits de l'homme, le MRAP, SOS Racisme, les partis d'opposition et les syndicats réunissent 30000 personnes dans les rues de Paris à l'appel. Générations 68 et 86 sont alors réunis pour s'opposer à la réforme du code de la nationalité. Le garde des Sceaux, Albin Chalandon, doit tenter de constituer une "commission des sages" pour évaluer le projet gouvernemental. Comme en miroir, les thèses du Front National progressent dans l'opinion publique avec une intrication toujours plus serrée des figures de l'immigré et du musulman.

Pour la seconde année consécutive, l'assemblée plénière de Lourdes traite de la question de l'Islam. Le 7 novembre 1987, Mgr Vilnet donne le ton dans son discours inaugural de la session lourdaise : "Vigilance et refus s'imposent absolument lorsque des surgeons de certaines mystiques raciales réapparaissent avec insolence ou que le

¹²⁴³ Mgr DELAPORTE, "Déclaration", *Snop*, n°648, 26 novembre 1986

¹²⁴⁴ Mgr DEROUBAIX, "A propos de la présence des immigrés en France", *Snop*, n°649, 3 décembre 1986

¹²⁴⁵ "Il semble que la manière dont on présente la chose fasse preuve d'une nette méconnaissance du processus d'intégration. Car ces jeunes nés en France, l'école, le travail, les associations ont contribué à les façonner. Or le projet de réforme du code de la nationalité ne tient pas compte de ces éléments décisifs dans une vie humaine. Et c'est sur un processus complexe d'intégration que l'on parachute une modification juridique". Gwendoline JARCZYK, "Le respect dû à l'étranger", *La Croix*, 11 décembre 1986

comble de l'horreur est considéré comme historiquement négligeable". Jean-Marie Le Pen ne tarde pas à répliquer au président de la conférence épiscopale au Forum RMC-FR 3 organisé le lendemain ¹²⁴⁶ :

Si c'est le Front national qui est visé, fût ce de manière allusive par ces déclarations, je dois dire que cela ne les empêche pas d'être mensongères et calomniatrices et je dirai même que, s'agissant d'évêques, ces fautes, qui sont déjà graves pour des fidèles normaux, le sont encore plus pour des responsables hiérarchiques. Alors j'invite les évêques à se cantonner dans le fond à la mission difficile de mener l'Église de France et le troupeau des fidèles et essayer de l'agrandir, de le consolider et de le renforcer. [...] Il n'est jamais bon de mélanger les genres. Moi je ne vais pas donner de conseils aux autorités religieuses dans le domaine de la foi, mais, en revanche, sur le plan politique, je propose des solutions, et j'ai fait condamner jusqu'à présent tous ceux qui m'accusaient de racisme et par conséquent les évêques, eux aussi, doivent se sentir tenus par ces décisions de justice et les respecter, car ils sont des citoyens comme les autres.

Du plaidoyer pour la communauté musulmane à l'exigence de réciprocité en pays musulman

Invité par la conférence épiscopale de Turquie en tant que président du secrétariat des relations avec l'Islam, Mgr Dufaux découvre à la fin de l'année 1986, la Turquie et son modèle laïc. A la rencontre d'une église minoritaire, l'évêque auxiliaire de Marseille s'interroge sur la capacité de la France à accueillir les populations de confessions minoritaires en son sein. Dès lors, la question se pose, en terme de réciprocité : "Pourquoi les minorités chrétiennes en pays musulmans ne bénéficient-elles pas toujours du même respect et de la même liberté [que les musulmans en France ?]", s'interroge-t-il ¹²⁴⁷ .

Le 7 décembre 1986, la *Documentation catholique* publie l'intégralité d'une enquête conduite par l'évêque d'Oran, Mgr Claverie, sur le dialogue Islamo-chrétien. Tandis que Mgr Dufaux déclare devant l'association des journalistes de l'information religieuses que les catholiques "cherchent à avoir une attitude ouverte tant au niveau religieux qu'humain, à cause de l'Évangile", l'évêque d'Oran reste prudent sur les perspectives d'un dialogue ¹²⁴⁸ .

Au début de l'été 1987, plusieurs centaines d'agents pastoraux, prêtres, religieux, religieuses et autres catholiques auraient bénéficié de formations sur l'Islam dispensées par la conférence épiscopale. Responsable du secrétariat avec l'Islam, le père Roger Michel indique alors que "le contact qu'ils ont avec les musulmans en France ne leur permet pas d'avoir une connaissance systématique de la religion du Coran" ¹²⁴⁹ . La

¹²⁴⁶ Henri TINCQ, "Le Front national sur la sellette", *Le Monde*, 10 novembre 1987

¹²⁴⁷ Mgr DUFAUX, "Visite aux chrétiens de Turquie", *Bulletin diocésain de Marseille*, n°41, 7 décembre 1986

¹²⁴⁸ "Plus que jamais, le dialogue est nécessaire et nous devons tout faire pour le sauvegarder et le promouvoir. La coexistence implique une connaissance vraie... Mais elle est aussi un rapport de force qu'il faut sans cesse négocier sous peine de le voir dégénérer en oppression, en exclusion et en violence. Je pense que nous allons traverser des heures difficiles..." *DC*, 1929, 7 décembre 1986, pp. 1114-1121

"session de la clarté de Dieu" qui a lieu tous les étés depuis la création du secrétariat en 1980 connaît un succès ascendant¹²⁵⁰.

De son côté, après le texte "l'immigration aujourd'hui" de mai 1986, le groupe de travail "inter-commissions racisme" produit deux fiches : "L'insertion dans la communauté française" et "Chrétiens et musulmans en France : vivre ensemble dans la liberté religieuse". Tandis que le projet de loi sur le code de la nationalité est confié à un comité des sages, la fiche constituée indique que "l'opposition entre une nationalité automatiquement octroyée et une nationalité à la tête du client doit être dépassée"¹²⁵¹.

La seconde note s'intéresse aux problèmes pastoraux induits par la présence de populations musulmanes en France. Dans le droit fil de *Nostra Aetate*, le groupes s'interroge sur les relations à nouer avec celles-là, "minoritaires dans une société sécularisée très différente de leurs pays d'origine" et confrontés à la difficulté de transmettre leurs traditions religieuses ou culturelles¹²⁵². L'Église prend fait et cause pour le modèle laïc. "Les musulmans devront accepter la définition d'un état laïc, qui sépare, en principe et en droit, le spirituel du temporel. Nécessaire et difficile remise en question, non pas de leur foi, mais de la manière de vivre cette foi hors de la terre d'Islam"¹²⁵³. Puisant dans la constitution conciliaire sur la liberté religieuse mais aussi dans le *corpus* des droits de l'homme, l'Église de France sollicite des pays musulmans la réciprocité dans l'accueil des minorités religieuses. "Tel est le juste prix à payer pour le bénéfice d'une coexistence équilibrée et harmonieuse en France et ailleurs".

Le 25 février 1988, *La Croix* publie un débat sur l'immigration. Mgr Delaporte échange avec la sociologue Gaye Salom et le président du club de l'horloge, Henry de Lesquen. Tandis que ce dernier défend la thèse de l'impossible assimilation des populations musulmanes en France, le président de la commission épiscopale des migrations s'inscrit en faux. "Je ne vois pas, je refuse même, par principe, une distinction entre des groupes décrétés assimilables et d'autres non"¹²⁵⁴. Refusant l'idée d'une société multiculturelle cloisonnée, le père Delaporte plaide pour une approche à long terme du problème. En "interaction permanente", les cultures autochtones et immigrées tendent à se travailler mutuellement avec le temps. S'appuyant sur les débats de la dernière assemblée

¹²⁴⁹ Bernard LE LÉANNEC, "Mieux connaître l'Islam", *La Croix*, 4 juillet 1987

¹²⁵⁰ Les interventions du père blanc Robert Caspar, vivant en Tunisie depuis quarante-cinq ans et professeur de théologie et de mystique musulmane à l'institut pontifical d'études arabes de Rome, animateur du groupe de recherches Islamo-chrétien (Gric), sont parmi les plus prisées du public. Robert CASPAR, *Traité de théologie musulmane*, Pontificio instituto du Studi Arabi d'Islamistica, 1987, 495 pages

¹²⁵¹ Gwendoline JARCZYK, "Chrétiens et musulmans : apprendre à vivre ensemble", *La Croix*, 8 juillet 1987

¹²⁵² SECRÉTARIAT POUR LES RELATIONS AVEC L'ISLAM, "Problèmes pastoraux posés par la présence musulmane en France", *Snop*, n°679, 22 juillet 1987

¹²⁵³ *Ibid*

¹²⁵⁴ Noël COPIN, Michel CUPERLY & Etienne GAU, "Les moyens de choisir", *La Croix*, 25 février 1988

plénière, Mgr Delaporte rejette une vision essentialiste de l'Islam. Il n'en demeure pas moins que la crise sociale et économique fait le lit de l'extrémisme et du réflexe identitaire, à tel point que l'Église interpelle les pouvoirs publics sur le sujet : "Il faut inventer un statut de l'Islam en France, pour que des jeunes puissent rester fidèles à l'essentiel de la foi de leurs pères tout en respectant la laïcité de notre pays. En tout cas, les responsables de notre pays ont des responsabilités à prendre pour que notre pays soit le même"¹²⁵⁵.

Tandis que l'intégrisme catholique durcit son discours, le modèle intégraliste semble radicalement remis en cause par l'épiscopat français. De la même manière, le 10 mai, le cardinal Lustiger dénonce sur *Europe 1* la tendance du Front National à faire de "la nation l'absolu". L'archevêque de Paris évoquant "tout le vieux paganisme antichrétien de l'Action française du début du siècle", l'épiscopat français semble affronter une résurgence conjointe du "catholique d'abord" pour les lefebvristes et du "politique d'abord" avec le Front National¹²⁵⁶.

D/ Lourdes 1987 : plaidoyer du père Vilnet pour une nouvelle laïcité

Avant de quitter le devant de la scène, Mgr Vilnet lance un pavé dans la mare en conclusion de son bilan présidentiel : la pérennité de la laïcité française passe par sa nécessaire réévaluation. L'Église de France se découvre alors tout un programme dans le prolongement des perspectives missionnaires¹²⁵⁷. Jean Potin est enthousiaste. La concomitance du renouveau des Semaines sociales et du discours de Mgr Vilnet laisse présager un retour en force de l'enseignement social de l'Église. "Peut-on dire que l'Église de France commence à mesurer les inconvénients d'avoir un peu négligé depuis quelques années l'actualisation et l'enseignement social de l'Église ?", s'interroge le rédacteur de *La Croix*¹²⁵⁸. Pour sa part, le père Jean-Yves Calvez insiste sur la nécessité pour l'Église d'entrer en débat avec les diverses options temporelles ou spirituelles qui compose le débat français. "J'aimerais que, pour être bien complets, nous disions aussi expressément, notre disposition à écouter d'autres vues que les nôtres quant aux exigences morales elles-mêmes"¹²⁵⁹.

L'importance d'une présence catholique dans le monde intellectuel souligné par Mgr Vilnet ne manque pas d'alimenter le débat dans l'Église de France. Mgr Rozier, évêque de Poitiers, n'en est d'ailleurs pas le moindre des animateurs. Son commentaire régulier dans *La Croix* lui offre une audience significative. Ainsi, s'applique-t-il à susciter la question

¹²⁵⁵ *Ibid*

¹²⁵⁶ ANONYME, "L'humanisme contre le néo-paganisme", *La Croix*, 12 & 13 mai 1988

¹²⁵⁷ Au lendemain de l'assemblée plénière, Yves de Gentil-Baichis insiste sur cette "préoccupation majeure des évêques français [...] que l'Église ne soit pas marginalisée dans la société française et que les convictions des chrétiens ne soient pas reléguées dans la sphère de la vie privée". Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Le refus de la marginalisation", *La Croix*, 11 & 12 novembre 1987

¹²⁵⁸ Jean POTIN, "Le retour de l'enseignement social", *La Croix*, 11 & 12 novembre 1987

¹²⁵⁹ Jean-Yves CALVEZ, "Mgr Vilnet et la laïcité", *La Croix*, 10 décembre 1987

chez les lecteurs du quotidien catholique. Au lendemain des fêtes de fin d'année, il interpelle les catholiques de France sur la question de ce phénomène de dépossessions de l'Église de son patrimoine culturel. "Les fêtes chrétiennes sont-elles appelées à être prises tout simplement dans le mouvement de sécularisation qui est un fait de société et de culture ?", s'interroge-t-il ¹²⁶⁰. Or si l'archéologie de la mémoire française révèle une puissante empreinte de la tradition chrétienne, "l'Église ne doit pas penser son mode de vie et de présence au monde en termes de restauration". Reprenant à nouveaux frais le thème de la mission de l'intérieur, l'Église de France est invitée à inscrire son dialogue avec la modernité dans un processus d'inculturation. "C'est un problème immense qui s'inscrit sans doute dans le mystère de l'histoire. L'Église est appelée à chercher, à réinventer sans cesse, les moyens nécessaires à l'expression et à la proposition de la foi. Mais la foi n'est jamais nue. Elle a besoin d'être portée par une communauté, dite dans une culture. Elle a vocation à habiter toutes les cultures" ¹²⁶¹.

Pour sa part, Henri Madelin entre dans le débat à l'occasion de la sortie de l'ouvrage d'Emile Poulat *La guerre des deux France et le principe de la modernité* ¹²⁶². Le directeur du centre Sèvres fait alors résonner l'appel de Mgr Vilnet à une nouvelle laïcité avec celui du sociologue pour "une nouvelle civilité". "Si l'on veut avancer désormais comme on l'entend demander ici ou là et spécialement du côté de l'épiscopat français, il est clair, comme le souligne l'auteur, que notre regard et notre langage doivent se modifier pour élaborer une nouvelle grille pour le moment présent", relève-t-il ¹²⁶³. Le père Madelin ressuscite alors un mythe polonais assoupi : "c'est, à mon avis, dans les pays de l'Est que naîtra un nouveau mariage détonnant entre une liberté chrétienne réinventée et une démystification radicale des prétentions d'une politique à vocation totalitaire" ¹²⁶⁴.

Dans son commentaire à *La Croix*, Jean-Yves Calvez reprend l'adresse de Mgr Vilnet. Le directeur du Ceras définit les conditions minimales pour une laïcité viable. Puisant dans un discours de Paul VI de 1971, le père Calvez indique que l'Etat "a absolument besoin qu'une éthique se développe. Il est clair, au nom de ce principe, qu'il doit favoriser l'épanouissement des sources de l'éthique que sont les religions et tous les autres modes d'entretien de convictions fondamentales permettant aux hommes d'accéder à un sens de leur existence et de relation à autrui" ¹²⁶⁵.

Les paradoxes de l'épiscopat : repli tactique

¹²⁶⁰ Mgr ROZIER, "L'Église dépossédée", *La Croix*, 28 janvier 1988

¹²⁶¹ *Ibid*

¹²⁶² Emile POULAT *La guerre des deux France et le principe de la modernité*, Paris, Cerf-Cujas, 1988, 444 pages

¹²⁶³ Henri MADELIN, "Une France à deux cultures", *La Croix*, 8 & 9 mai 1988

¹²⁶⁴ *Ibid*

¹²⁶⁵ Jean-Yves CALVEZ, "La laïcité, un respect actif", *La Croix*, 17 & 18 juillet 1988

Paradoxalement, le discours épiscopal semble s'adresser davantage au monde qu'à l'Église. L'appel de Mgr Vilnet répond au souci présidentiel d'imposer l'église comme acteur incontournable du "consensus éthique"¹²⁶⁶. Le 16 décembre 1987, l'épiscopat publie une déclaration prudente en vue de l'élection présidentielle à venir. "Ce texte est un entre-deux, qui peut décevoir par la modestie du ton", relève les *Cahiers*. Il s'agit d'un réel déplacement du discours de l'Église de France dans la sphère politique¹²⁶⁷.

"Elle inaugure surtout cette nouvelle forme de laïcité ouverte que de plus en plus de leaders religieux appellent de leurs vœux : sans outrepasser le cadre des lois et de leur mission, ils veulent jouer un rôle de magistrature morale et de référence en matière sociale", relève *Le Monde*¹²⁶⁸. Les évêques ont le souci de ne pas interférer dans les débats politiques. "Tous les sondages notent, en effet, que si la pratique religieuse, dans la plupart des confessions, diminue, les Français attendent des autorités morales les points de repère qu'ils disent ne plus trouver dans la société civile", poursuit *Le Monde*¹²⁶⁹.

Au lendemain du premier tour des présidentielles cependant de nombreuses voix s'élèvent pour que les évêques dénoncent les thèses racistes du Front National qui s'installe dans le paysage politique français. Le 3 mai, le père di Falco écarte pourtant toute nouvelle intervention de l'épiscopat. A défaut, *La Croix* n'a d'autre choix que de publier à nouveau la déclaration du conseil permanent de décembre. Au commentaire, Yves de Gentil-Baichis s'interroge sur l'attentisme épiscopal. "Dans la ligne du testament spirituel laissé en novembre à Lourdes par Mgr Vilnet, personne n'aurait été choqué que, dans la perspective plus ouverte, l'Église fasse entendre sa voix dans le débat sur la place des étrangers en France"¹²⁷⁰. Et de citer les précédents que constituent les interventions sur le sujet des pères Decourtray, Vilnet, Delaporte, Matagrín ou Coffy.

L'épiscopat au piège de l'école libre ?

La bataille scolaire de 1984 et son dénouement ne donne lieu à aucun triomphalisme de

¹²⁶⁶ A cet égard, la mise sous silence de la commission Justice et Paix durant l'année 1987, suite à la crise du C.C.F.D. et de ses prises de positions sur la Nouvelle-Calédonie, est révélatrice. Pierre Toulat, secrétaire de la commission, ne reprend la parole qu'en septembre 1987 à propos de la Nouvelle-Calédonie. Il reproche alors à Mgr Calvet son refus d'évoquer les termes politiques et sociaux du conflit pour en privilégier une approche doctrinale en référence à la doctrine sociale de l'Église. Dominique CHIVOT, "Pierre Toulat : En ne disant rien, l'Église crée le vide", *La Croix*, 10 septembre 1987

¹²⁶⁷ "Elle ne traite donc pas de problèmes directement politiques comme elle le fit pour la défense de l'enseignement catholique (1981) ou l'armement nucléaire (1983). Ce ne sont pas non plus des indications de comportement très précis comme la déclaration de 1982 sur "de nouveaux modes de vie", insiste les *Cahiers*. Pierre DE CHARENTENAY, "Les évêques et le débat politique", *Cahiers pour croire aujourd'hui*, page 4

¹²⁶⁸ Henri TINCQ, "Au-dessus des partis", *Le Monde*, 19 décembre 1987

¹²⁶⁹ *Ibid*

¹²⁷⁰ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Discrétion ou matraquage ?", *La Croix*, 5 mai 1988

la part de l'épiscopat français. Elle a été néanmoins décisive dans la volonté épiscopale de voir évoluer le cadre laïc comme le rappelle le père Honoré lorsqu'il quitte la présidence de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire en 1985¹²⁷¹.

Or, outre le cas particulier de Mgr Gaillot, les évêques ne tirent pas les mêmes conséquences de l'événement. Au cours de l'assemblée diocésaine des catholiques de Seine-et-Marne du 24 juin 1984, Mgr Kuehn relativise le conflit scolaire qu'il estime marginal. L'évêque de Meaux veut prévenir tout réflexe minoritaire de l'Église. "La tentation des minoritaires est de se replier sur eux-mêmes. J'entends souvent le Pape ou les évêques s'exprimer dans l'opinion publique, j'entends mal les catholiques faire résonner l'Évangile dans leur vie quotidienne, individuelle et collective", avance Mgr Kuehn qui dans un même mouvement réhabilite la notion de peuple de Dieu aux dépens d'un cléricalisme pyramidal frileux¹²⁷². "Une autre tentation est de se défendre par tous les moyens. Il est bon de défendre une cause à laquelle on tient par toutes ses fibres. Mais il arrive un moment où l'Église ne se situe plus exactement sur le même terrain de combat, où elle n'utilise plus les mêmes armes que les autres. Sinon elle devient insignifiante"¹²⁷³.

Lors de la visite *ad limina* des évêques d'Île-de-France, l'archevêque de Paris revient sur les événements de 1984 dans son allocution au Pape le 27 février 1987. Le père Lustiger tente alors un parallèle avec les manifestations étudiantes de 1986. "Les foules de 1984 comme celles de 1986 nous posent, semble-t-il, à des titres divers, des questions récurrentes : la relation des générations entre elles, les rapports de la jeunesse à ses parents et son avenir, la responsabilité des parents à l'égard de l'éducation, la volonté, enfin, qui habite la société civile de garder et de trouver ses raisons de vivre, de s'accorder sur les valeurs qui méritent d'être défendues et doivent être transmises"¹²⁷⁴.

Depuis la crise, de nombreux contacts informels sont noués avec le ministère de l'Éducation nationale même si des litiges demeurent vifs sur la définition de nouveaux rythmes scolaires. Ces conflits révèle deux cultures concurrentes de la laïcité au sein de l'épiscopat. Arc-bouté sur la loi Jules-Ferry du 26 mars 1882, qui réserve un jour de la semaine autre que le dimanche - le mercredi, depuis 1972 - à l'instruction religieuse, l'épiscopat réclame, pour le primaire, la reconnaissance d'un "temps réservé" à l'intérieur de l'horaire scolaire, excluant le week-end et le mercredi après-midi. Intervient alors la question de savoir si la catéchèse doit avoir lieu dans les locaux scolaires. Les premières

¹²⁷¹ "Elle a permis de liquider les vieux clichés... et le solstice de juin (1984) a dissipé le fantasme d'une école privée justifiant le soupçon d'intolérance, d'étroitesse et d'inégalité sociale. Il est tout à fait significatif que par l'ouverture aux valeurs de liberté de conscience, de respect des droits de l'homme, aux exigences de la culture et du progrès social, école publique et école catholique puissent trouver désormais un terrain de rencontre et de dialogue. Et c'est finalement ce rapprochement que l'opinion a ratifié tout au long de ces années de crise". ANONYME, "Militions pour l'identité de l'école catholique", *La Croix*, 22 octobre 1985

¹²⁷² Mgr KUEHN, "Assemblée diocésaine des catholiques de Seine et Marne", *Snop*, n°550, 4 juillet 1984

¹²⁷³ *Ibid*

¹²⁷⁴ Georges MATTIA, "Paris a changé", *La Croix*, 3 mars 1987

lignes de fractures interviennent ici au sein de l'épiscopat entre le père Lustiger partisan de cette hypothèse et Mgr Plateau qui s'y oppose comme président de la commission épiscopale de l'enseignement religieux.

Citant Marcel Gauchet relevant "le rêve traditionnel d'une société chrétienne où l'Église doit tendre hégémoniquement à informer le cadre de l'existence collective", Gaston Piétri tente d'extraire la scène d'une lecture dichotomique opposant traditionalistes et progressistes. "Certains penseraient qu'un pareil jugement ne concerne guère que les traditionalistes", affirme-t-il dans *Le Monde* du 26 octobre 1988, "en fait, il pose à toute l'Église une question cruciale. Il faut la regarder en face"¹²⁷⁵. Au fait de la problématique musulmane, l'Église de France veut assurer sa place dans la communauté nationale tandis que "l'air du temps et la sensibilité des catholiques eux-mêmes, surtout dans les jeunes générations, sont nettement allergiques à la visée totalisante d'une Église qui chercherait à reconquérir la société ou même à organiser autour des références chrétiennes toute l'existence des individus"¹²⁷⁶.

En juin 1987, l'inspecteur d'académie du Cher, Max Mougiers, décide d'adopter le principe de la semaine anglaise à trois classes primaires et cinq classes maternelles de Bourges. Celui-ci appuie alors sa décision sur le décret du 13 mars 1985 autorisant les inspecteurs d'académie à aménager le temps scolaire. Mgr Plateau et l'association "pour l'éveil et la formation chrétienne des enfants du primaire" déposent alors un recours devant le tribunal administratif pour faire annuler la décision. L'archevêque de Bourges, par ailleurs président de la commission épiscopale de l'enseignement religieux, et son avocat font valoir l'arrêté du 12 mai 1872 qui fixe le mercredi comme jour de congé hebdomadaire et la loi Debré de 1959 sur la liberté de l'enseignement religieux.

Deux évêques portent ainsi plainte devant les tribunaux. "Bien sûr, ce n'est pas dans les usages feutrés des relations entre l'Église et l'Etat, mais il n'y a pas d'autres moyens", concède Mgr Plateau¹²⁷⁷. Lionel Jospin fait appel du jugement du tribunal administratif d'Orléans, qui, sur un recours de Mgr Pierre Plateau, archevêque de Bourges, avait annulé, en juin 1988, la décision de transférer au mercredi les cours du samedi matin dans les écoles de Bourges.

Le 22 septembre 1987, c'est en tant que président de la commission de l'enseignement religieux Mgr Plateau intervient. "Comme nous n'avons pas pu expliquer les raisons de notre désaccord, certains ont pu avoir l'impression que nous faisons beaucoup de juridisme et que nous n'allions pas à l'essentiel. Et, en effet, si l'on se cantonne dans l'aspect défense d'un droit, le cadre de notre réaction peut apparaître

¹²⁷⁵ Gaston PIÉTRI, "Chrétienté et nostalgie", *Le Monde*, 26 octobre 1988

¹²⁷⁶ "Le christianisme n'est qu'une part de notre culture commune, part que la société du reste semble disposée à mieux prendre en compte que naguère dans sa vie publique. Mais, pour celui qui croit au Christ, la foi est la référence ultime ou elle n'est rien. Dans une société pluraliste, il devrait être possible aux catholiques, à l'encontre des nostalgies traditionalistes, de jouer le jeu de l'échange démocratique, sans cesser de mettre toute leur existence personnelle sous le signe de l'Évangile". Gaston PIÉTRI, "Chrétienté et nostalgie", *Le Monde*, 26 octobre 1988

¹²⁷⁷ Dominique QUINIO & Bertrand RÉVILLION, "Catéchisme : évitons l'asphyxie", *La Croix*, 28 septembre 1988

comme très clérical”¹²⁷⁸. Dénonçant alors une neutralité laïque qui ”aseptise tout”, Mgr Plateau rappelle sa conviction que ”la religion appartient au phénomène humain, et elle a besoin d'un temps pour une réflexion approfondie. Si l'Etat néglige ce temps, on risque de voir s'aggraver les tentations et les risques de l'occultisme et du fanatisme”¹²⁷⁹. Favorable à la mise en œuvre d'un débat national sur la laïcité, le père Plateau évoque son recours devant le tribunal administratif comme ”la voie courte pour arrêter l'hémorragie”.

A Angoulême, un référendum municipal est organisé sur le sujet. 60% des administrés de la ville se prononcent pour le transfert des cours du samedi au mercredi. Aussitôt, Mgr Rol pose un recours devant le tribunal administratif. ”J'avais estimé comme responsable de l'Église catholique en Charente que c'était une mesure dangereuse pour l'avenir du catéchisme”, estime l'évêque d'Angoulême¹²⁸⁰. Outre l'absence de concertation avec l'Église, l'évêque d'Angoulême conteste la décision du maire qui ne respecte pas la loi du 28 mars 1882 qui assure le droit des familles à faire donner un enseignement religieux dans le cadre du temps scolaire. Reste que le tribunal ne retient aucun des arguments de l'évêque. L'annulation de la décision municipale n'intervient que sur vice de forme¹²⁸¹. La modification du régime aurait dû se faire école par école et non pas globalement. Pour Mgr Rol, l'argumentaire importe peu dans la mesure où son souci réside dans le respect du ”droit des familles catholiques à permettre à leurs enfants d'aller au catéchisme”. Deux évêques portent plainte devant les tribunaux. ”Bien sûr, ce n'est pas dans les usages feutrés des relations entre l'église et l'état, mais il n'y a pas d'autres moyens”, concède Mgr Plateau¹²⁸².

Quelle place pour la culture religieuse ?

Le président de la commission épiscopale de l'enseignement religieux distingue les deux problématiques du catéchisme et de la culture religieuse défailante des jeunes français

¹²⁸³ :

On constate une rupture de mémoire collective ; le patrimoine commun est dilapidé. Le fossé se creuse entre des compétences très pointues, scientifiques ou techniques, et l'analphabétisme religieux. De ce fait, le cahier des charges de la catéchèse est trop lourd et les 30 à 40 heures de catéchisme par année largement insuffisantes.

¹²⁷⁸ Anne PONCE, ”Mgr Plateau souhaite un temps réservé”, *La Croix*, 24 septembre 1987

¹²⁷⁹ *Ibid*

¹²⁸⁰ L. F. CAILLAUD, ”Angoulême hors la loi”, *La Croix*, 28 mai 1988

¹²⁸¹ Par sa décision, l'inspecteur d'Académie de la Charente donne une application erronée de l'article 15 modifié du décret du 28 décembre 1976 qui encadre le transfert des jours de congé.

¹²⁸² Dominique QUINIO & Bertrand RÉVILLION, ”Catéchisme : évitons l'asphyxie”, *La Croix*, 28 septembre 1988

¹²⁸³ *Ibid*

A l'occasion d'un tel constat, Mgr Plateau suggère deux pistes de réflexion, à savoir la mise en œuvre d'un enseignement religieux à l'image d'autres pays européens ou l'insertion de "la culture religieuse" à l'intérieur même des programmes dans une logique interdisciplinaire. Pour lui, le débat s'insère plus largement dans le cadre d'une redéfinition du cadre laïc. "Bien sûr, le pluralisme religieux dans notre pays complique les choses", concède encore Mgr Plateau. Il n'en demeure pas moins qu'au-delà d'une hypothétique légitimité historique, l'Église sait qu'elle "peut apporter quelque chose dans le débat national sur les grandes questions éthiques par exemple"¹²⁸⁴. Ce faisant, les évêques français renoncent pour partie au dialogue institutionnel et politique avec l'état¹²⁸⁵. La régulation de la laïcité se déplace du champ politique au prétoire.

Cette appréhension du fait religieux en termes communautaires et minoritaires trouve son ultime traduction dans la réunion de Lourdes 1987. "Nous refusons de nous laisser reléguer dans une semi-clandestinité sous prétexte que nous serions devenus minoritaires. Les minorités en France seraient-elles privées de droits civiques ?", s'interrogent les évêques réunis en assemblée plénière¹²⁸⁶. Le phénomène minoritaire apparaît dès lors comme normatif dans la société française contemporaine.

Au plus fort de la tempête médiatique suscitée par les déclarations épiscopales sur *La dernière tentation du Christ* de Martin Scorsese et la pilule abortive RU 486, Philippe Warnier s'insurge dans *La Croix* au nom des "jeunes générations, qui en ont ras le bol d'un christianisme couleur de muraille, oubliant parfois de crier la Bonne Nouvelle sous le prétexte de ne pas vouloir imposer sa vérité. Les catholiques sont devenus une minorité dans ce pays et ils ont le droit au respect de leurs convictions. [...] Il est étrange, parfois de constater que beaucoup se permettent, vis-à-vis de la foi chrétienne, des attitudes qu'ils jugent inadmissibles s'agissant de l'Islam ou du Judaïsme"¹²⁸⁷.

En avril 1988, le sociologue Pierre-André Taguieff propose une analyse critique de l'antiracisme avec son étude *La force du préjugé*, un "essai sur le racisme et ses doubles"¹²⁸⁸. Attentif à la montée de l'*affirmative action* à la française au travers de mouvements tels que SOS racisme, l'auteur conteste la pertinence des stratégies du mouvement anti-raciste. Confronté au racisme culturaliste de la nouvelle droite et son recyclage des slogans soixante-huitards du droit à la différence dans un racisme érigé contre l'uniformisation des cultures, le mouvement anti-raciste perpétue non sans risque cette revendication du droit d'être différent. Aux prises avec de telles contradictions, Taguieff plaide pour une revalorisation de l'universel comme recours face au culte raciste de la

¹²⁸⁴ *Ibid*

¹²⁸⁵ Lionel Jospin fait appel du jugement du tribunal administratif d'Orléans, qui, sur un recours de Mgr Pierre Plateau, archevêque de Bourges, avait annulé, en juin 1988, la décision de transférer au mercredi les cours du samedi matin dans les écoles de Bourges.

¹²⁸⁶ ANONYME, "Comprendre l'inquiétude de nos frères étrangers", *La Croix*, 10 juillet 1986

¹²⁸⁷ Philippe WARNIER, "La dernière tentation du Christ", *La Croix*, 6 octobre 1988

¹²⁸⁸ Pierre-André TAGUIEFF, *La force du préjugé, essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, La Découverte, 1988, 645 pages

différence. La pensée de l'universel permet de penser l'altérité comme une figure de "l'autre moi-même" et non pas comme un radical étranger. En novembre 1988, Mgr Rozier esquisse une critique à peine voilée du politiquement correct fondé sur le phénomène communautaire ¹²⁸⁹ :

Il est certain qu'au nom de la liberté de création et d'expression, on n'aurait pas pris de tels risques par rapport à l'Islam... Faudrait-il que, dans notre pays, on devienne musulman pour que les croyants soient respectés et pour que le fait religieux soit reconnu dans sa dimension et sa signification sociétale ?

Au lendemain du schisme lefebvrisme, la démarche du politiquement correct trouve des résonances au cœur de la démarche œcuménique de l'Église. Invité de *La Croix* à l'occasion de la sortie de son ouvrage *Un siècle, une vie*, Jean Guilton invite à préciser les limites de l'œcuménisme conciliaire ¹²⁹⁰ . "Mon œcuménisme est catholique : il s'agit, comme disait Jean XXIII, de purifier l'Église romaine des rides et des taches de l'histoire pour attirer de nouveau les autres chrétiens. Or, j'ai parfois peur qu'on aille vers une sorte de fédération vague, mettant toutes les Églises sur le même pied et reniant vingt siècles de foi unique et universelle" ¹²⁹¹ .

Réuni le 22 décembre 1988, le conseil des Églises chrétiennes en France ¹²⁹² caractérise le christianisme comme "une composante essentielle du patrimoine culturel de la France" ¹²⁹³ . Tandis que le pasteur Stewart succède au cardinal Decourtray à la tête de l'organisme, les Églises souhaitent la mise en œuvre de moyens pédagogiques adaptés pour la transmission aux jeunes générations par le biais du système d'enseignement de l'héritage culturel consubstantiel au christianisme. Les 1^{er} et 2 avril 1989, Poitiers accueille le congrès national de Pax Christi sous la présidence de Mgr Rozier. Le thème de la rencontre est celui de "la liberté religieuse".

E/ L'épiscopat face à la banalisation du catholicisme

Le 10 février 1989, Mgr Etchegaray présente à Rome le document de la commission pontificale Justice et Paix. "L'Église face au racisme. Pour une société plus fraternelle" ¹²⁹⁴ . En France, le père Jean-Yves Calvez interroge alors cette notion qu'est le racisme d'un point de vue ecclésial. Il s'agit de prévenir tous "faux-fuyants" dans la lutte contre le

¹²⁸⁹ Mgr ROZIER, "La liberté en question", *La Croix*, 12 novembre 1988

¹²⁹⁰ Jean GUITTON, *Un siècle, une vie*, Paris, Robert Laffont, 1988, 464 pages

¹²⁹¹ Pierre-Yves LE PRIOL, "Jean Guilton : le vrai miracle catholique", *La Croix*, 8 & 9 octobre 1988

¹²⁹² Conseil créé le 17 décembre 1987. Damien SICARD, "Sur la route de l'unité des chrétiens", *Études*, 3685, mai 1988, pp. 691-693

¹²⁹³ ANONYME, "Sur le christianisme comme composante essentielle du patrimoine culturel de la France", *Snop*, n°735, 6 janvier 1989

¹²⁹⁴ DC, 1979, 5 mars 1989, pp. 226-239

racisme. "Ne sacralisons pas la "différence" pour exclure ou tenir à distance les "différents". Encore une fois, "considérer les possibilités d'une nouvelle convivance et même d'un enrichissement mutuel", c'est ce que nous demande l'Église", indique-t-il en citant le document romain ¹²⁹⁵. Par-delà un militantisme antiraciste, l'Église appelle à une double conjonction d'efforts législatifs et comportementaux dans l'accueil de l'étranger.

L'épiscopat français aux avant-postes de la refondation laïque

Le 7 avril 1989, Noël Copin définit les lignes de réflexion que souhaite dessiner *La Croix* dans sa contribution au débat sur la laïcité en France. Après une année 1988 agitée, Noël Copin reprend le fil de la conversation initiée par le père Vilnet le jour de son départ de la présidence de la conférence épiscopale. Il s'agit alors pour le quotidien catholique de s'affirmer comme un acteur majeur du débat. Reportages, débats et sondages introduisent durant deux semaines le colloque parisien de *La Croix* le 22 avril ¹²⁹⁶ :

Après avoir exorcisé ces peurs, il convient de voir lucidement quelles sont les convergences et les divergences sur des points essentiels comme le catéchisme ou la culture religieuse nécessaire à la connaissance des racines et des réalités d'une civilisation. Plus largement, comme chaque famille d'esprit peut-elle, dans l'affirmation de ses convictions et le respect de celles des autres, contribuer à apporter des réponses aux grandes questions que les sociétés ont et auront de plus en plus à se poser sur l'homme.

La définition des enjeux d'un tel débat est confiée au père Piétri qui dans une pleine page reprend le fil de l'histoire de la laïcité française avec ses acteurs des camps cléricaux comme anticléricaux. Le déclin de la laïcité comme idéal mobilisateur ainsi que les limites avérées de la quête scientifique sur les plans éthique et anthropologique tendent à légitimer les Églises comme "expression originale de cette société" ¹²⁹⁷. Porteuses d'une anthropologie, de sens mais aussi d'un idéal communautaire, les Églises doivent revendiquer un droit à l'expression publique. "Notre souci à nous, catholiques, devrait nous conduire à réfléchir avec d'autres partenaires", renchérit prudemment le père Jean-Louis Vincent, secrétaire national de l'aumônerie de l'enseignement public. "Je craindrais que du côté de l'Église, on ne se montre trop exigeant et pas assez respectueux de la diversité de notre pays", indique-t-il ¹²⁹⁸.

Le 13 avril 1989, *La Croix* consacre une double page à un débat entre Mgr Plateau, président de la commission épiscopale de l'enseignement religieux, et Yannick Simbron, secrétaire général de la fédération de l'éducation nationale (FEN). Interrogé sur la question de l'enseignement des religions à l'école, l'archevêque de Bourges se prononce pour insertion de la référence religieuse dans les divers enseignements. "Il me semble préférable de ne pas l'isoler des autres enseignements" ¹²⁹⁹. Les confessions disposant

¹²⁹⁵ Jean-Yves CALVEZ, "Racisme connais pas ?", *La Croix*, 30 mars 1989

¹²⁹⁶ Noël COPIN, "Laïcité 89", *La Croix*, 7 avril 1989

¹²⁹⁷ Gaston PIÉTRI, "Acquis et défis de la laïcité", *La Croix*, 7 avril 1989

¹²⁹⁸ Louis DE COURCY, "Les cathos à plusieurs voix", *La Croix*, 7 avril 1989

de réseaux de formation pourraient proposer leurs services aux professeurs qui conservent alors le contenu de leur enseignement dans le respect du pluralisme. A cette occasion, le père Plateau rappelle cependant que "le rôle capital joué par la culture judéo-chrétienne dans la genèse de notre civilisation occidentale exige, pour des raisons très objectives, que son étude ait une place prépondérante dans la formation des jeunes"¹³⁰⁰. Mgr Plateau écarte l'idée de l'organisation du catéchisme dans les locaux de l'enseignement public comme l'intervention de témoins de la foi dans les enseignements scolaires.

Pour sa part, Mgr Lustiger tient un discours original dans le débat. Intervenant le 18 avril 1989 devant les étudiants de l'ESSEC à Cergy-Pontoise, l'archevêque de Paris propose une approche du problème divergente de celle du père Plateau. Ainsi, pour lui il est envisageable de reproduire le modèle européen consistant à associer prêtres, pasteurs, rabbins ou imams à l'enseignement de l'histoire des religions dans des établissements publics¹³⁰¹.

"L'apogée de ce renouveau a peut-être été le colloque "Laïcité et débats d'aujourd'hui", organisé par le quotidien *La Croix* qui était, un siècle auparavant, le plus dur adversaire de la France laïque", relève Jean Baubérot. Tirant les conclusions de son jugement, l'historien relève que "cela revient à reconnaître, explicitement, qu'une organisation catholique peut être le lieu légitime d'une réflexion, d'un débat sur la laïcité"¹³⁰².

Le 21 avril 1989, *La Croix* consacre ses trois premières pages et son éditorial à l'analyse d'un sondage commandé à l'institut CSA. Le quotidien catholique peut alors titrer : "Les Français pour une laïcité ouverte"¹³⁰³. Pour 74% des personnes interrogées, la laïcité est la "possibilité d'affirmer des convictions religieuses différentes dans le respect mutuel", indique *La Croix*. Le régime de séparation des Églises et de l'Etat satisfait une majorité de Français (61%). Reste les réserves de l'opinion quant aux interventions de l'Église en matière de mœurs (45% contre 46%). Relevant l'enthousiasme populaire soulevé par l'action de l'Église en faveur de la paix et du développement, Bruno Chenu n'en refuse pas moins de négliger les débats internes de l'Église. "Ils rappellent que celle-ci ne peut jouer les Janus, juxtaposant un visage pour l'extérieur (la société) et un visage pour l'intérieur (la communauté)"¹³⁰⁴.

¹²⁹⁹ Bertrand RÉVILLION, "Les réponses de Mgr Plateau et Yannick Simbron", *La Croix*, 13 avril 1989

¹³⁰⁰ *Ibid*

¹³⁰¹ Philippe BERNARD & Henri TINCQ, "Rapprochement entre la Ligue de l'enseignement et les Églises Les rénovateurs de la laïcité", *Le Monde*, 24 avril 1989

¹³⁰² *Ibid*, page 55

¹³⁰³ ANONYME, "Les Français pour une laïcité ouverte", *La Croix*, 21 avril 1989

¹³⁰⁴ Bruno CHENU, "Une tâche pour l'Église", *La Croix*, 21 avril 1989

Ce colloque que *La Croix* organise se tient à Paris le 22 avril 1989. Plusieurs centaines de personnes y participent. Un certain nombre de personnalités religieuses et politiques, de la majorité et de l'opposition, notamment Pierre Joxe et Raymond Barre, ainsi que des responsables du monde scolaire se succèdent à la tribune. "L'astuce des "rénovateurs" de la laïcité est précisément de tenter d'élargir le champ du débat laïc", relève Henri Tincq pour *Le Monde*¹³⁰⁵. Outre Mgr Vilnet, Plateau et le pasteur Stewart, Michèle Barzach et Georgina Dufoix insistent tour à tour sur la crise de l'éthique pour mieux requérir l'intervention des différentes familles religieuses. Le directeur de la rédaction de *La Vie*, Jean-Claude Petit, se réjouit du succès rencontré par le colloque¹³⁰⁶

:

Cléricalisme et anticléricalisme se sont apaisés et une laïcité surtout faite de non-interventionnisme s'est petit à petit imposée. Aujourd'hui, cette conception de la laïcité ne suffit sans doute plus. [...] C'est pour réfléchir à une approche plus délibérément positive de la laïcité que des hommes d'Église, et des représentants de la Ligue de l'enseignement notamment, ont misé, eux aussi, sur la patience et le temps, et travaillent ensemble depuis plusieurs années.

L'ancien président de la conférence épiscopale, Mgr Vilnet, reprend à cette occasion son plaidoyer de 1987 dans son intervention à la table-ronde "démocratie et laïcité". Appelant à "un peignage" de la loi de 1905, l'évêque de Lille revendique pour les Églises une place dans la définition de l'identité française.

La manifestation est un succès que le quotidien catholique ne manque pas d'honorer dans un numéro spécial pour son édition du 30 avril. Tandis que l'éditorial de Noël Copin titre "Entre hommes libres", la Une du journal résume la problématique posée lors du colloque : "École ; bioéthique ; démocratie : Les rendez-vous de la laïcité". Interrogé sur la nature du fait laïc, Mgr Plateau répond que "c'est une valeur. La laïcité va devenir incontournable devant le pluralisme des courants religieux et idéologiques qui traversent notre société. Le problème est de savoir comment nous allons construire une société conviviale pour vivre ensemble, non plus dans un climat polémique, mais dans un climat de dialogue"¹³⁰⁷.

Les 26 et 27 mai 1989, le centre Pompidou, la revue *Études* et le centre Sèvres organisent un colloque sur le thème "Pluralité des religions et Etat laïc". Le président de la fédération nationale de sciences politiques, René Rémond inaugure les débats avec une conférence interrogative, "transformation du paysage politico-religieux de la France. Faut-il repenser la laïcité ?". Le père Valadier, G. Israël, Sadek Sellam et Marcel Gauchet interviennent également. Tandis que le représentant de la communauté juive déplore que l'Etat républicain élude toute référence communautaire, le philosophe s'interroge sur la capacité de la laïcité française à gérer un nouveau pluralisme : "Nous sommes entrés récemment dans le consensus démocratique et pourtant il y a malaise dans la démocratie

¹³⁰⁵ Henri TINCQ, "Un dialogue entre la majorité et l'opposition Le débat laïque doit s'élargir aux nouveaux problèmes éthiques", *Le Monde*, 25 avril 1989

¹³⁰⁶ Jean-Claude PETIT, "Les vertus cardinales", *La Vie*, 27 avril 1989

¹³⁰⁷ Bertrand RÉVILLION, "A l'école du dialogue", *La Croix*, 20 avril - 2 mai 1989

française. Dans notre tradition, en effet, la force des antagonismes qui ont fait la République a prévalu sur l'émergence d'une culture du pluralisme. Comment concilier le pluralisme des opinions dans leurs contradictions absolues et le maintien d'une référence à la vérité ? Telle est la question qui se pose aujourd'hui". Dans le cadre de cette problématique le père Defois précise la mission de l'Église dans la société française. Celle-ci consiste à "s'inscrire dans le débat social, présenter un certain sens de l'homme. Il ne s'agit pas de remettre en cause le cadre institutionnel de la laïcité, mais de penser à une redéfinition du rôle social des communautés religieuses dans une société pluraliste"¹³⁰⁸.

Le 9 juin 1989, la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire présente un document intitulé "Éduquer n'est pas contraindre"¹³⁰⁹. Ce texte intervient alors qu'une nouvelle loi d'orientation va être discutée au parlement. Une réforme des programmes est alors en chantier tandis que les questions de la laïcité et de la culture religieuse refont leur apparition. Or, les évêques de France n'ont plus pris collectivement position à propos de l'école depuis 1969. L'ambition affichée de la commission est d'apporter quelques éléments de réflexion au débat "éducation, laïcité et liberté". Évoquant l'amorce du processus de laïcisation du milieu scolaire, la commission évoque "un certain consensus entre les morales laïque et chrétienne" sur la visée et sur l'homme que l'école avait pour mission de bâtir. L'éclatement de ce consensus laisse place à une neutralité, une laïcité d'abstention qui a désormais pour moteur "la difficulté de tenir un discours commun sur les finalités de la tâche éducative".

Définissant la démocratie comme une "société du débat où les différences sont appelées à composer en vue d'objectifs communs", la commission justifie les prétentions de l'Église catholique à paraître sur la place publique pour apporter sa contribution au débat démocratique. "Soucieux d'une éducation qui prenne en compte tout l'homme et tous les hommes, ils contribueront à la réussite de tous et à la prise en compte de la dimension spirituelle constitutive de toute démarche éducative". A l'heure où surgit la dérive sectaire, les évêques se défendent de tout endoctrinement au sein du système scolaire catholique. "Proposant certes aux jeunes chrétiens qu'elle accueille les moyens de grandir dans la foi, elle est d'abord un chemin de croissance en humanité qu'elle veut ouvrir à tous ses élèves, dans une inlassable recherche de vérité et d'amour".

Relevant la mise à contribution conjointe des deux options pastorales de l'enseignement catholique et de l'aumônerie, Bruno Chenu voit dans l'intervention des évêques l'affirmation d'un nouveau visage de l'éducateur chrétien qui "ne doit pas être regardé comme un croisé mais comme une force de proposition parmi d'autres"¹³¹⁰. En cela, l'épiscopat français semble honorer les hypothèses du père Valadier d'une société moderne à appréhender son aspect "délibératif"¹³¹¹ :

¹³⁰⁸ Anne PONCE, "La laïcité en quête d'identité", *La Croix*, 30 mai 1989

¹³⁰⁹ COMMISSION ÉPISCOPALE DU MONDE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE, "Vers une expression nouvelle de la laïcité", *Snop*, n°756 et 756, 16 et 23 juin 1989

¹³¹⁰ Bruno CHENU, "Les évêques, l'école et la laïcité", *La Croix*, 11 et 12 juin 1989

La question posée à la laïcité est celle de la capacité pour une société de se donner des objectifs communs qui puissent orienter un projet éducatif sans pour autant définir le sens ultime de la vie de l'homme. [...] Une société démocratique n'est pas une société bâtie sur des principes qui s'imposeraient à tous mais une société du débat...

Le 21 juin le président de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire, Mgr Panafieu, soutient dans une tribune à *La Croix* le concept de "laïcité ouverte". L'archevêque d'Aix-en-Provence ressaisit alors l'histoire du catholicisme français dans un schéma d'émulation réciproque des modèles clérical et révolutionnaire. La rencontre de ces deux traditions participe ainsi à "la croissance d'une conscience commune"¹³¹² :

Ne vivons-nous pas au quotidien l'expérience d'une laïcité ouverte ? Comme croyants, nous sommes porteurs d'une tradition judéo-chrétienne qui fait partie intégrante de l'histoire de notre pays depuis ses origines et, comme citoyens, nous baignons dans un climat issu de la philosophie des Lumières et de la Révolution française, qui porte sans doute ses ambiguïtés et ses intolérances, mais qu'il ne faudrait pas assimiler au mal absolu !

Forte de cette double identité catholique et française, l'Église catholique a légitimité à intervenir dans le débat démocratique. Reprenant le souci exprimé par Paul Valadier de la nécessité de préserver une présence chrétienne dans le monde de l'intelligence, l'archevêque d'Aix-en-Provence revendique un magistère anthropologique solide rappelant "qu'il ne suffit pas, en effet de parler de tolérance pour vivre la paix sociale".

Pris au débat, Emile Poulat interroge le fait religieux et la laïcité française dans une interaction féconde pour la définition des espaces privés d'une part et publics d'autre part. Pour le sociologue, il semble que la réflexion sur la laïcité doit être comprise dans une double interpellation de l'Etat républicain et de l'Église catholique dont la réflexion s'enracine invariablement dans une référence commune à un passé tantôt partagé tantôt antagoniste¹³¹³. Le 23 août 1989, Bruno Chenu renchérit, mettant l'Église devant ses responsabilités¹³¹⁴ :

Il serait bon de se demander si nous avons vraiment évacué le complexe de supériorité de la religion dominante et si nous adhérons à une situation de pluralisme religieux et de liberté religieuse. Quel imaginaire social véhicule notre foi : plutôt démocratique ou plutôt monarchique ? Et les débats récents sur le thème de la libération manifestent s'il en est besoin que l'Église catholique n'a pas fini de s'expliquer sur la liberté.

Voile Islamique : l'épiscopat au secours de la laïcité

Tandis que s'exacerbe la controverse autour du voile de Creil, Gaston Piétri énonce une

¹³¹¹ *Ibid*

¹³¹² Mgr PANAFIEU, "Du laïcisme à la laïcité", *La Croix*, 21 juin 1989

¹³¹³ Emile POULAT, "La religion, affaire privée ?", *La Croix*, 17 août 1989

¹³¹⁴ Bruno CHENU, "L'article 10 de 1789", *La Croix*, 23 août 1989

tendance marquée de la société française à valoriser les revendications identitaires. L'Église catholique, comme la laïcité, ne sont pas exemptes de tous reproches sur le sujet. "Rien n'est plus contraire à notre identité que le recours facile à la soi-disante pureté d'un modèle, c'est à dire le plus souvent à une réalisation d'étape pour figer l'histoire", indique le directeur de l'institut pastoral d'études religieuses de Lyon¹³¹⁵.

A la veille de sa rencontre avec le recteur de la mosquée de Paris, le 19 octobre 1989, Mgr Lustiger interpelle les autorités musulmanes sur la signification du voile. "Il faut d'abord poser le problème du voile aux responsables culturels et religieux de l'Islam. Il faut qu'ils débattent entre eux et qu'ils nous expliquent clairement, peut-être de façon contradictoire, quelle en est la signification et la portée", indique l'archevêque de Paris qui distingue "prescription religieuse" et "prescription nationale et politique" pour mieux s'interroger si le port du voile "contredit ce qu'est la définition française de la laïcité"¹³¹⁶.

Pour Bruno Chenu, "façonnée par son histoire, la laïcité à la française fait la part belle à la tradition chrétienne. Et elle n'a pas toujours conscience de tout ce qu'elle impose aux croyants d'autres religions"¹³¹⁷. Dans son éditorial du 24 octobre 1989, le rédacteur en chef de *La Croix* se prononce pour une institutionnalisation du débat sur la laïcité tandis que 800 femmes voilées ont manifesté le dimanche 22 octobre entre le métro Barbès-Rochechouard et République, à l'appel de l'association Islamique en France et *La voix de l'Islam*.

La faculté de droit canonique de Paris organise les 9 et 10 novembre 1989 un colloque sur "Etat contemporain et liberté religieuse". A cette occasion, Emile Poulat revient sur la déclaration conciliaire *Dignitatis humanae* largement discutée et contestée par les catholiques intégristes. Or, pour le sociologue, le cœur du problème ne se situe pourtant pas dans la réception de ce texte au sein de l'Église. L'insuffisance décisive de *Dignitatis humanae* réside dans l'absence de référence à l'Etat contemporain au fil du texte. "L'Église, dans ses instances locales, aussi bien que romaines, ne prendrait pas assez en compte la réalité de l'Etat contemporain et la manière propre qu'il a d'appréhender les questions religieuses", rapporte Michel Kubler dans *La Croix*¹³¹⁸.

En pleine crise du voile Islamique, Mgr Honoré s'impose comme un des penseurs de la laïcité au sein de l'épiscopat, en première ligne pour la défense de l'école libre auprès d'Alain Savary¹³¹⁹. "La question posée par le port du voile de jeunes musulmanes à l'école a une valeur symbolique. Mais n'en doutons pas, les symboles dans la vie sociale ont souvent plus de force que les discours"¹³²⁰. C'est d'ailleurs à l'occasion de la messe du 11 novembre que l'évêque de Tours, s'inquiète de voir la laïcité compromise dans une

¹³¹⁵ Gaston PIÉTRI, "Des identités qui bougent", *La Croix*, 19 octobre 1989

¹³¹⁶ Bertrand RÉVILLION, "Ne faisons pas la guerre aux adolescents beurs", *La Croix*, 21 octobre 1989

¹³¹⁷ Bruno CHENU, "Pour un débat institutionnel", *La Croix*, 24 octobre 1989

¹³¹⁸ Michel KUBLER, "Pour une Église mieux informée sur l'Etat", *La Croix*, 15 novembre 1989

¹³²⁰ Mgr HONORÉ, "Réflexions sur la laïcité, la question posée par le port du voile Islamique", *Snop*, n°771, 24 novembre 1989

déstabilisation de l'école qui "risquerait d'aboutir à ébranler notre société elle-même et, par delà celle-ci, à compromettre l'identité et l'unité de la nation".

Laïcité et Islam, une occasion de refonder l'œcuménisme chrétien

Tandis que le débat autour de la laïcité se creuse, le comité mixte catholique-protestant en France publie, en octobre, les fruits d'une réflexion menée par les deux Églises sur les rapports de la foi chrétienne et les questions éthiques, "Catholiques et protestants face à la morale dans une société laïque". Mandaté conjointement par le conseil permanent de l'épiscopat et par le conseil permanent des Églises luthériennes, le comité est alors composé de Mgrs Vilnet, Bagnard, Bussini ainsi que des pères Duprey, Legrand, Martelet et Sicard pour les catholiques et des pasteurs Leplay, Benoît, Birmelé, Bost, Dumas, Freychet et Prieur côté protestant. Le dernier paragraphe du document aborde de front la question de la laïcité. "Nous souhaitons que les déclarations publiques de nos Églises ne soient pas reçues comme des tentatives de réguler la société. Mais nous voulons contribuer à un débat public, où l'on recherche comment respecter les personnes et les groupes dans leur originalité spirituelle, comme dans leur volonté de vivre ensemble, ce qui serait une bonne définition de la nouvelle laïcité"¹³²¹.

Traumatisés par l'année 1988, les auteurs conviennent par ailleurs que "nos déclarations publiques gagneraient parfois à être mieux réfléchies quant à leur opportunité, mieux préparées dans un dialogue avec des personnalités et des organismes compétents, plus attentives aux situations réelles". Pour autant, le texte n'éluide pas les divergences entre catholiques et protestants quant à la place faite à la conscience personnelle vis-à-vis de l'autorité de l'Église. "Les catholiques accueillent les directives du magistère comme une interprétation de la parole de Dieu et de la "loi naturelle" tandis que le protestant assujettit les données naturelles à la liberté et à la conscience chrétienne des personnes", relève Bruno Chenu dans *La Croix*¹³²². Pour sa part, Alain Finkelkraut dénonce "la sainte alliance" des églises engagées dans une réflexion sur la laïcité dans *Le Monde* du 25 octobre 1989. L'intellectuel stigmatise la substitution par les Églises des "droits de la tribu" aux droits de l'homme¹³²³ :

Après s'être nouée contre "l'offense" faite par les Versets sataniques à "des millions de croyants", la sainte alliance des clergés s'exerce maintenant contre la

¹³¹⁹ Le 28 novembre 1989, la Mutualité de Paris accueille 1 000 personnes répondant à l'appel "à défendre la laïcité" lancé par cinq intellectuels dans *Le nouvel observateur*. Gisèle Halimi, de l'association Choisir, Patrick Kessel, du club des Egaux et Arezki Dahmani, de France Plus sont les grands organisateurs de la soirée. A cette occasion, Régis Debray dénonce le voile comme "message de mépris et d'accusation envers les musulmans qui ne le portent pas", tandis que l'avocate Gisèle Halimi dénonce le voile Islamique comme "l'apartheid, c'est le drapeau de l'infériorité de la femme. Il ne peut pas entrer à l'école laïque". BR, "Gisèle Halimi : Le voile, c'est l'apartheid", *La Croix*, 30 novembre 1989

¹³²¹ *Bulletin œcuménique d'information*, 25 octobre 1989

¹³²² Bruno CHENU, "Catholiques et protestants réfléchissent sur l'éthique", *La Croix*, 3 novembre 1989

¹³²³ Alain FINKIELKRAUT, "Voiles : La sainte alliance des clergés", *Le Monde*, 25 octobre 1989

laïcité à l'école. L'affaire Rushdie et l'affaire dite du foulard Islamique sont deux aspects d'une seule et même attitude, qu'on peut résumer ainsi : "Je soutiens tes revendications pour mieux faire avancer les miennes." En réclamant l'autorisation du voile dans les classes, le rabbinat dénonce et intimide préventivement toute tentation d'interdire la kippa ou de sanctionner les élèves qui ne viennent pas à l'école le samedi. Quant à l'Église catholique, engagée dans un projet enthousiaste et grandiose de nouvelle évangélisation, elle affirme de plus en plus ouvertement le monopole de la religion sur la vie spirituelle. Hors de la foi, point de spiritualité : quand la foi entre en conflit avec la culture, l'esprit, pour l'Église, souffle toujours, en dernière instance, du côté de la foi.

Dans *La Croix*, Bruno Chenu regrette que "les penseurs chrétiens ne se [soient] pas bousculés pour porter un jugement théologique sur l'Islam"¹³²⁴. S'appuyant sur les recherches du groupe de recherche islamo-chrétien (Gric) contenues dans l'ouvrage *Ces Ecritures qui nous questionnent*¹³²⁵, le rédacteur en chef du quotidien catholique plaide pour la démarche pastorale prônée par l'archevêque d'Alger. Mgr Teissier invite en effet les catholiques à passer "de la mise en regard des doctrines à la mise en relation des personnes". Dans un parallèle avec l'affaire du carmel d'Auschwitz, Bruno Chenu indique que "la solution des problèmes se trouve dans la pratique des attitudes humaines fondamentales que sont la connaissance, la compréhension, l'accueil, le respect, mais aussi l'interpellation à son moment, la clarification, le débat"¹³²⁶.

Le 16 puis le 17 novembre 1989, *La Croix* consacre sa rubrique "société" à une enquête sur le thème "l'intégration et l'Islam". Au terme du premier volet du dossier, Pierre-Yves Le Priol plaide pour une approche positive de l'Islam. "La religion musulmane, facteur d'insertion plutôt que véhicule de l'extrémisme ? Sans doute, tant s'impose l'évidence dans une cité "chaude" comme La Paternelle..."¹³²⁷. Organisée dans la commune de Marseille, l'enquête s'alimente notamment des travaux de l'anthropologue Bruno Etienne¹³²⁸ et des réflexions de la politologue Jocelyne Césari de l'institut de recherche et d'études sur le monde arabe et musulman qui voient dans l'appartenance confessionnelle une chance pour l'intégration¹³²⁹.

L'Islam, une occasion de redécouvrir la laïcité

Sous l'impulsion de Bruno Chenu, *La Croix* poursuit sa réflexion sur la laïcité. Le 28 novembre 1989, le quotidien catholique consacre une double page à une table ronde

¹³²⁴ Bruno CHENU, "Christianisme et Islam", *La Croix*, 14 novembre 1989

¹³²⁵ COLLECTIF, *Ces Ecritures qui nous questionnent*, Paris, Centurion, 1987, pages

¹³²⁶ *Ibid*

¹³²⁷ Pierre-Yves LE PRIOL, "Marseille, quartiers nord...", *La Croix*, 16 novembre 1989

¹³²⁸ Bruno ETIENNE, *La France et l'Islam*, Paris, Hachette

¹³²⁹ Pierre-Yves LE PRIOL, "La chance d'un mosquée", *La Croix*, 17 novembre 1989

réunissant Jacqueline Costa-Lascoux, directrice de recherche au CNRS, Faouzia Zouari, chercheur et le père Michel Serain, ancien secrétaire de l'épiscopat français pour les relations avec l'Islam, consultant au conseil pontifical pour les religions non chrétiennes. Hostile à l'idée d'organiser le débat laïc autour d'un noyau minoritaire de l'Islam, le père Serain n'en élude pas pour autant la question de la compatibilité de la religion musulmane avec la législation française. "Plus on étudie le droit musulman, plus il est difficile de ne pas voir des incompatibilités avec la laïcité en France", indique-t-il ¹³³⁰. Or pour lui, l'espace laïc français se définit comme "l'espace où l'on dépouille le vieil homme, où l'on ne se coupe pas des autres par son identité" ¹³³¹.

Ces nouvelles frontières de la laïcité est source de débats sur la scène catholique. Jean Boissonnat relève ainsi l'élection naturelle de l'Évangile avec la laïcité moderne du fait de l'adage christique dissociant les biens de César de ceux de Dieu ¹³³². "Jean Boissonnat me permettra de ne pas le suivre", écrit Emile Poulat dans *La Croix*. Citant les réflexions de Mohammed Arkoun, le sociologue refuse de lire les différences entre confessions musulmanes et chrétiennes au seul filtre d'un idéal laïc. "Les différences sont indéniables et considérables, mais nous réserver une exclusivité dans ce domaine, c'est à la fois un cliché occidental, une erreur factuelle et une idée novice" ¹³³³.

Pour Mgr Eyt, la controverse du foulard redistribue les cartes entre les divers acteurs de la laïcité. "A une expérience de laïcité qui s'est développé vis-à-vis d'un pôle chrétien et juif succède, à tous égards, une nouvelle problématique : celle instaurée par une recherche de laïcité connaissant désormais un pôle nouveau constitué par l'Islam", commente-t-il à l'occasion des assises de l'aumônerie de l'enseignement public de Gironde réunies en décembre 1989 ¹³³⁴. Le 27 mars 1990, un rapport sur le racisme en France est remis au Premier ministre. Au même titre que cheikh Tadjini Haddam et le grand rabbin Sirat, le cardinal Lustiger cosigne le document.

Le 16 mai, une table ronde sur la politique d'immigration en France est réunie autour du Premier ministre et les responsables des partis politiques parlementaires. Celle-ci prélude au débat parlementaire sur la politique d'intégration des étrangers en France fixé au 22 mai. Précédemment, le Premier ministre conviait l'opposition à une rencontre sur le racisme le 3 avril. A cette occasion, *L'actualité religieuse dans le monde* consacre son numéro en date du 15 mai à l'attitude des catholiques français face au racisme. Roland Cayrol de l'institut CSA commente pour l'hebdomadaire un sondage effectué du 12 au 15 février sur le sujet. "Si des individus, des militants et des associations catholiques sont souvent le fer de lance de l'action antiraciste sur le terrain, le peuple chrétien dans ses profondeurs est, plus encore que le centre de gravité du pays, saisi par la tentation du

¹³³⁰ Bruno CHENU, "La laïcité et les signes distinctifs", *La Croix*, 28 novembre 1989

¹³³¹ *Ibid*

¹³³² Jean BOISSONNAT, "Abraham en France", *La Croix*, 31 octobre 1989

¹³³³ Emile POULAT, "Le principe de séparation", *La Croix*, 24, 25 & 26 décembre 1989

¹³³⁴ Mgr EYT, "Laïcité : attention aux simplismes et aux amalgames", *La Croix*, 23 décembre 1989

refus de l'autre”¹³³⁵ .

Dans le même journal, Mgr Delaporte porte un regard politique sur les résultats du sondage CSA analysé. "Une partie [des catholiques] ont gardé des habitudes de droite dans le choix de leurs journaux et leurs façons de voter, votes qui ne sont pas toujours réfléchis chrétiennement et sont tributaires de la peur"¹³³⁶ . Une nouvelle fois, la critique de la nouvelle droite et de ses publications saillit. L'ancien président de la commission épiscopale des migrations devenu président de la commission Justice et Paix esquisse des pistes de réflexion proches de l'*affirmative action* pratiquée par la société américaine. "Il faudrait des mesures spécifiques pour les immigrés et des mesures plus générales pour toute une population en difficulté. Il faut aussi être conscient que l'intégration ne se résume pas à la nationalité. Quand un Algérien devient Français par naturalisation, il lui reste tout un cheminement culturel à faire, il n'est pas sorti de sa marginalisation sociale"¹³³⁷ .

Devenu président de la commission française Justice et paix, Mgr Delaporte accueille avec enthousiasme l'initiative du ministère de l'Intérieur pour la mise en place d'un conseil consultatif de l'Islam en France. "Nous avons besoin de ce mode de représentation de la deuxième religion de France qui est en fait majoritairement modérée. Mais l'Etat français doit poser ses conditions, les règles du jeu d'une société laïque qui s'imposent d'ailleurs aux autres confessions", confie-t-il à *La Vie* en mai 1990¹³³⁸ . Le 29 novembre 1990, l'hebdomadaire *La Vie* et l'association Génériques organisent une journée d'étude sur l'Église et l'immigration. Apparaît alors clairement l'esquisse d'un retournement de tendance chez les catholiques. "Le discours sur l'Islam varie singulièrement chez les évêques d'Afrique noire et du Nord", relève *La Croix*¹³³⁹ .

IV. Ethique du vivant : l'ouverture désavouée

La décennie 1980 marque l'impossible déploiement de nouvelles perspectives missionnaires pour l'épiscopa français. A défaut de trouver modèle de substitution à une pastorale d'ensemble, l'épiscopat tente de se concilier un christianisme toujours plus "éclaté". Dans ce contexte, l'éthique s'impose comme susceptible de prendre le relais d'une épistémologie socio-politique déclinante¹³⁴⁰ . Celle-ci détermine désormais la présence de l'Église au monde. Ainsi le succès des "nouveaux modes de vie" s'explique-t-il par sa forte teneur morale.

¹³³⁵ Roland CAYROL, "Les catholiques français et le racisme", *Actualité religieuse dans le monde*, 15 mai 1990

¹³³⁶ Mgr DELAPORTE, "Nos paroisses sont-elles françaises ou catholiques ?", *L'actualité religieuse dans le monde*, 15 mai 1990

¹³³⁷ *Ibid*

¹³³⁸ Jean-Claude ESCAFFIT, "Mgr Delaporte : l'intégration, j'y crois", *La Vie*, 17 mai 1990

¹³³⁹ Michel KUBLER, "L'Église face à l'immigration", *La Croix*, 1^{er} décembre 1990

Tandis que le *Progrès* souligne le caractère "précis, concret et engagé" du document épiscopal, le père Decourtray reconnaît que "notre déclaration est, en effet, plus précise et plus concrète que d'habitude. [...] Jusqu'ici l'opinion publique ne réagissait pas : nos déclarations étaient peut-être trop longues, trop générales, pas assez claires. C'est vrai : notre ton a changé"¹³⁴¹. Le vice-président de la conférence épiscopale se fait plus précis dans la critique : "si je prends le contraire de vos trois adjectifs – pas précis, pas concret, pas engagé – j'aurais défini ce qui caractérise une déclaration insignifiante"¹³⁴².

A/ Renouveau de la pastorale de la santé

"Un nouveau rapport de la culture et de la nature" (Mgr Etchegaray)

Tel déplacement épistémologique s'opère progressivement. "Le nouveau monde de la santé [est le] lieu privilégié pour l'homme où se reflète et se façonne l'aventure humaine", déclare, en 1980, Mgr Etchegaray¹³⁴³. "C'est un lieu où s'élabore un nouveau rapport de la culture et de la nature", poursuit-il¹³⁴⁴. Il faut attendre l'assemblée plénière de 1982 pour que l'épiscopat se saisisse de ce dossier de la santé. A première vue, les décisions de cette assemblée apparaissent modeste. Elles ne reflètent, en fait, que très partiellement l'effort déployé par l'épiscopat. Le travail préparatoire du dossier apparaît conséquent. Pas moins de cinq numéros du bulletin *Documents-Episcopat* sont consacrés à la santé au cours de l'année 1982¹³⁴⁵. Les deux ans qui précèdent l'assemblée voient la constitution de sept groupes de travail pour associer de nombreux mouvements et organismes d'Église à la réflexion que commande Mgr Kuehn¹³⁴⁶.

L'assemblée plénière entre dans le vif du sujet le 25 octobre. Douze carrefours sont

¹³⁴⁰ Gaston Piétri, secrétaire général adjoint de l'épiscopat, évoque la recherche d'un "consensus éthique" à définir. Gaston PIÉTRI, "L'Église de France tentée de repli sur soi ?", *Etudes*, mai 1984, pp. 672-673

¹³⁴¹ Paul GRAVILLON, "Mgr Decourtray : plus de déclarations insignifiantes !", *Le Progrès*, 29 septembre 1982

¹³⁴² *Ibid*

¹³⁴³ *DC*, 1796, 23 novembre 1980

¹³⁴⁴ *Ibid*

¹³⁴⁵ Michèle FARDEAU, "La santé en France", *Documents-Episcopat*, n°3, février 1982 ; Denis MAUGENEST, "La santé : lieu culturel et éthique", *Documents-Episcopat*, n°5, mars 1982 ; COMMISSION SOCIALE DE L'ÉPISCOPAT, "L'homme aujourd'hui en face de la mort", *Documents-Episcopat*, n°10, mai 1982 ; Emile GRANGER, "Approche "psy" de l'homme et de la foi", *Documents-Episcopat*, n°12, juin 1982 ; Christian MONTFALCON, "Propositions pour une vie spirituelle dans le monde de la santé", *Documents-Episcopat*, n°16, octobre 1982 ;

¹³⁴⁶ ACMSS, centre catholique des médecins français, religieuses en profession de santé, fraternité catholique des malades et handicapés, chrétiens en psychiatrie, aumônerie des hôpitaux, pharmaciens catholiques, centre chrétien des professions de santé, sages-femmes, des professions sociales, service catholique de l'enfance et de la jeunesse inadaptée entre autres.

constitués autour de diverses problématiques telles que la mise en place de centres éthiques, la fonction de délégué diocésain à la pastorale de la santé, les aumôneries de soin, la place des institutions chrétiennes, l'accueil des marginaux, la pastorale de la santé mentale, les tâches des religieux et religieuses, les malades et handicapés, la formation, la santé et le développement mondial, les modalités d'une présence d'Église, etc. Entre autres interventions, celle de l'abbé Christian de Montfalcon retient l'attention d'Henri Fesquet. "On a trop dit, on a mal dit, que la souffrance est rédemptrice. On a laissé entendre que le seul fait de souffrir était méritoire : cette affirmation n'est pas concevable", plaide le prêtre lyonnais¹³⁴⁷. Le chroniqueur du *Monde* salue la remise en cause de l'exclusive doloriste dans la théologie épiscopale.

Pour le reste, les débats se déroulent dans une relative atonie. Le rapport présenté par le père Kuehn suscite dix-sept interventions complémentaires seulement¹³⁴⁸. Il en ressort des dispositions relativement modestes. Le principe de rencontres pluridisciplinaires sur l'éthique est arrêté. Il n'est finalement pas question de mettre en place des centres d'éthique médico-sociale même si le conseil permanent n'en exclut pas la réalisation à terme. Moyens et lieux "appropriés à la recherche nécessaire" doivent être mis en place sous sa responsabilité. Des délégués diocésains pour la pastorale de la santé doivent être désignés avec pour mission de suivre les évolutions de la recherche et de ses expérimentations. Il doit également veiller à la mise en relation de l'ensemble des catholiques et des groupes concernés par cette pastorale pour définir des priorités et des choix à l'échelle diocésaine ainsi qu'au renouvellement des initiatives et modes de présence de l'Église au monde de la santé¹³⁴⁹.

Pour les *Cahiers*, le bureau d'études doctrinales doit jouer un rôle de premier plan dans les réflexions à venir¹³⁵⁰. L'initiative reste cependant à la commission sociale. Sa section santé organise une rencontre nationale des délégués diocésains de la pastorale de la santé, les 6 et 7 décembre 1982. Mgr Rozier et Mgr Kuehn président cette rencontre parisienne. Entre autres intervenants, Michèle Fardeau pose les "enjeux pour l'homme et la société, des projets sanitaires et sociaux en cours d'élaboration". Le virage engagé est décisif. Les évêques n'hésitent pas à reconnaître leur incompetence dans le domaine. Mgr Kuehn reconnaît porter la parole d'un "évêque lambda" en la matière¹³⁵¹. Le défi consiste à élaborer un discours informé sur un sujet traditionnellement confiné aux thèmes de l'avortement, de la sexualité juvénile ou de la contraception. Autant de domaines dans lesquels la parole prescriptive de l'épiscopat demeure inaudible.

¹³⁴⁷ Henri FESQUET, "L'Église prépare une révision de son enseignement sur la souffrance", *Le Monde*, 29 octobre 1982

¹³⁴⁸ Félix LACAMBRE, "Les évêques et la santé : parler et écouter", *La Croix*, 27 octobre 1982

¹³⁴⁹ Jean POTIN, "Une pastorale pour le monde de la santé", *La Croix*, 1^{er} & 2 novembre 1982

¹³⁵⁰ Yves DE KERGADEDEC, "La mission de l'Église en France : s'ouvrir au plus universel", *Cahiers d'actualité religieuse et sociale*, page 605

¹³⁵¹ Brigitte ANDRÉ, "L'assemblée des évêques de Lourdes : une instance de mûrissement", *Informations catholiques internationales*, 580, novembre 1982

Concilier impératifs dogmatiques et pastoraux

Au seuil de la décennie 1980, l'épiscopat a déjà à son actif un certain nombre de document sur la question de la morale sexuelle. Précédemment le conseil permanent a engagé la responsabilité de l'épiscopat dans une déclaration du 20 juin 1973 avec en amont une note doctrinale de la commission épiscopale de la famille du 13 février 1972. Cinq ans après, une note de la commission épiscopale de la famille du 17 octobre 1977 aider les couples à voir l'essentiel. L'Église leur rappelle que le plus important est de construire le foyer et de bâtir une alliance durable. S'il y a des difficultés à propos de la maîtrise de la fécondité, il ne faut pas oublier que l'essentiel est la durée et l'unité du couple", indique-t-il ¹³⁵². Le 23 avril 1979, le conseil permanent condamne l'avortement par son texte "L'accueil de l'enfant à naître".

En dix ans, l'environnement politique, culturel et intellectuel a mué. Le conseil permanent prend conscience des limites de son discours. Mgr Boillon est alors chargé de lancer une large concertation pour mener une réflexion sur la sexualité ¹³⁵³. Soutenu dans l'entreprise par Mgr Simonneaux, l'évêque de Verdun présente le fruit de son travail le 10 juin 1981. Le secrétariat de l'épiscopat démarché les éditions du Centurion pour édition. L'ouvrage s'intitule, *Sexualité et vie chrétienne, point de vue catholique*. La publication est saluée avec enthousiasme par *La Croix* : "La sexualité dont l'Église s'est souvent méfiée n'est pas réduite à la seule reproduction". Le quotidien catholique insiste sur la démarche pastorale adoptée par les auteurs sur des questions aussi diverses que la sexualité précoce, la contraception ou la place de la sexualité dans la société ¹³⁵⁴.

Soutien épiscopal aux mouvements de la santé

Mgrs Fauchet, Kuehn et de Provenchères rejoignent les 120 délégués de l'action catholique des milieux sanitaires et sociaux (ACMSS) pour leur conseil national des 14-16 juin 1981. Le mouvement revendique 200 équipes à travers la France. "Plus encore peut-être que [leur] texte, ce qui frappait l'observateur extérieur, c'est l'extraordinaire foisonnement d'initiatives et d'expériences apostoliques qui semblent aujourd'hui très peu connues dans l'Église", relève Félix Lacambre ¹³⁵⁵. Ce relatif anonymat s'explique en partie par la politique isolationniste du mouvement au sein de l'Église de France.

¹³⁵² Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Mgr Duchêne : Nous voulons aider les chrétiens face à l'avortement", *La Croix*, 31 mars 1979

¹³⁵³ Deux mères de famille avec la conseillère conjugale et psychologue Monique Ribes, le médecin Françoise Mutricy, deux professeurs de théologie avec Gérard Marthon (Lille) et Xavier Thévenot (Paris), le gynécologue Pierre Cordier, un prêtre sociologue de Lille avec Pierre Jacob, une femme aumônier de lycée, Anne-Marie Wittmann. Le père Philippe Audollent intervient comme coordinateur des travaux.

¹³⁵⁴ Le 3 mai 1981, Mgr Duchêne adresse une longue allocution au mouvement Renaissance. Créé en 1954 puis reconnu en 1970 par la pastorale familiale, ce groupement spirituel de femmes séparées-divorcées tient alors son troisième congrès national à Dijon sur le thème "Renaître, utopie ou réalité ?". Le président de la commission épiscopale de la famille prône une approche pastorale résolue. "Je sais, et l'Église, peuple de Dieu et dans sa hiérarchie, sait que la question est souvent difficile et douloureuse", indique-t-il. *DC*, 1810, 21 juin 1981

L'affiliation d'action catholique reste cependant clairement revendiquée. La présence de ces trois évêques au conseil national est l'occasion de prévenir tout abandon des intuitions de l'action catholique qui risque de se traduire par un repli identitaire : "Beaucoup pensent qu'on ne peut pas parler de foi à tort et à travers [car] celui qui fait de l'annonce directe dans la rue peut bien paraître convaincu ; sa parole ne passe pas pour autant". Félix Lacambre acquiesce, dans *La Croix* : "Il faut vivre en acte. L'acte est aussi une parole et en tout cas une condition de la parole"¹³⁵⁶.

Quelques mois après, le centre de liaison des équipes de recherche (CLER) organise, le 24 janvier 1982, une journée d'information sur les "méthodes naturelles de régulation des naissances", au Palais de la femme (Paris). Fondée en 1962, cette association reconnue d'utilité publique est un organisme familial chrétien. Sa vocation est de mener une réflexion et une action autour de l'amour, du couple et de l'enfant. Ceux-ci sont considérés comme valeurs essentielles au plan social et culturel. Le CLER revendique une approche de la sexualité spécifiquement chrétienne. Cette réunion du XI^e arrondissement parisien est l'occasion d'échanger sur la méthode Billings, la question de la courbe thermique, la psychologie de la fécondité et des applications pratiques de la méthode sympto-thermique. L'enjeu consiste à définir des critères viables et opter un moyen de régulation des naissances acceptable du point de vue chrétien.

Jusqu'alors, mis à part les publications du centre Laennec, les colloques du centre catholique des médecins français (CCMF) et la revue *Médecine de l'homme*, la réflexion éthique est restée relativement marginale dans l'Église de France¹³⁵⁷. La discipline bioéthique traversant l'Atlantique à la fin des années 1970, les facultés catholiques de Lille, Lyon, Toulouse, Angers et Paris tentent d'organiser des colloques sur le sujet et le centre Sèvres inaugure un département d'éthique biomédicale.

Réhabilitation de la commission familiale

Le gouvernement français lance une campagne de publicité sur les moyens de contraception à l'hiver 1981. Mgr Duval salue l'événement pour ses vertus préventives concernant l'avortement. "Lutter contre les avortements est une entreprise qui demande l'engagement de tous. Aider à acquérir une meilleure connaissance de soi et de tout ce qui touche à la sexualité est une œuvre délicate mais nécessaire. L'ignorance en quelque domaine que ce soit, mais surtout lorsqu'elle porte sur des réalités si importantes, n'est pas tolérable"¹³⁵⁸. L'archevêque de Rouen n'en abandonne pas moins sa ligne défensive lorsqu'il évoque l'hypothèse de grossesses déclenchées comme conséquence de "fringale" sexuelle satisfaite.

¹³⁵⁵ Félix LACAMBRE, "Vivre la foi dans le monde de la santé", *La Croix*, 17 juin 1981

¹³⁵⁶ *Ibid*

¹³⁵⁷ A noter l'article de Mgr Joseph Thomas sur le stress en 1987 : Joseph THOMAS, "Médicaments et bien-être", *Médecine de l'homme*, septembre - octobre 1987

¹³⁵⁸ Mgr DUVAL, "Publicité à la télévision pour la contraception", *Église de Rouen et du Havre*, 4 décembre 1981

Du 4 au 7 février 1982, la commission épiscopale de la famille organise une session nationale des responsables de la pastorale familiale. L'événement se déroule à Lyon. Le thème en est : "Amour humain et paroles d'Église". Les enquêtes pastorales de 1980, menées dans le cadre du synode romain sur la famille, servent de base de travail et la rupture *Humanae vitae* reste le cœur du problème. A partir de ce constat, les évêques souhaitent initier un nouveau regard pastoral sur la vie des couples. "Il ne s'agit pas de dire la doctrine", insiste Yves de Gentil-Baichis dans *La Croix*, mais d'engager une réflexion pour "trouver le vocabulaire, le langage et le ton qui peuvent être entendus par nos contemporains quand on leur parle de sexualité et d'amour"¹³⁵⁹.

Le débat sur la mise en place du remboursement de l'avortement fragilise cependant la démarche consensuelle de l'épiscopat. La publication d'enquêtes révélant que 500 à 800 000 avortements sont pratiqués annuellement, ne manque pas de le faire réagir. Pour sa part, Mgr Bouchex tente de faire valoir les difficultés psychologiques auxquelles s'expose une femme en avortant. L'archevêque d'Avignon n'hésite pas à dénoncer une inversion des valeurs de la société et refuse de voir le législateur consacrer de nouveaux tabous¹³⁶⁰ :

A aucun moment, on ne perçoit qu'il pourrait entrer en jeu une grave question de conscience" s'insurge-t-il. "Nous assistions en effet à une grande entreprise de déculpabilisation dans tous les domaines. Cette entreprise avance, non seulement quant à l'avortement et à la sexualité, mais quant aux massacres de l'Afghanistan, du Cambodge, du Salvador, aux Goulags russes et aux chambres de torture de l'Amérique latine, aux événements de Pologne, à la faim dans le monde et aux violences parfois criminelles qui ont lieu, à la prostitution des enfants, au trafic des fœtus humains et au "système D". Tout se passe comme si le summum de la liberté humaine devait être atteint avec la déculpabilisation totale de l'homme.

En mars 1982, la "commission familiale" succède à la "commission épiscopale de la famille et des communautés chrétiennes". Il s'agit de "mieux répondre aux besoins actuels de la pastorale familiale", selon *La Croix*¹³⁶¹. Avec cette nouvelle commission c'est une instance nationale de pastorale familiale qui se met en place. Cette mutation s'accompagne d'un renouvellement du personnel épiscopal avec le départ du président de la commission défunte, Mgr Duchêne. Mgr Jullien lui succède lors de l'assemblée lourdaise suivante. Le nouveau président opère une synthèse originale entre l'anthropologie épiscopale des années 1968 et les nouvelles problématiques éthiques. Le père Jullien offre à la commission familiale ses compétences de moraliste¹³⁶². Sous son

¹³⁵⁹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Comme parler de l'amour humain ?", *La Croix*, 4 février 1982

¹³⁶⁰ Mgr BOUCHEX, "Une entreprise de déculpabilisation", *Semaine Provence*, 19 mars 1982

¹³⁶¹ ANONYME, "Église et monde ouvrier : deux ans pour une relance", *La Croix*, 13 mars 1982

¹³⁶² Outre la stature de son nouveau président, la commission familiale peut également compter sur l'expertise du centre d'études et de recherche d'action sociale et les *Cahiers* prompts à vulgariser l'enseignement social de l'Église. Pierre DE CHARENTENAY, "L'Église et le monde de la santé", *Cahiers pour croire aujourd'hui*, pp. 2-6

influence, la structure familiale devient référence anthropologique et unité de base du discours pastoral de l'épiscopat français¹³⁶³.

***Familiaris consortio*, plaidoyer romain pour une doctrine ferme**

Cette convergence des questions éthiques et familiales intervient au lendemain de la promulgation par le Pape de l'exhortation *Familiaris consortio*, le 22 novembre 1981. "Dans l'ensemble, l'accueil a été assez respectueux du grand message de la foi qui sous-tend ce document", se réjouit Mgr Vilnet, en ouverture du conseil permanent des 8, 9 et 10 mars 1982¹³⁶⁴. L'enthousiasme épiscopal ne doit cependant pas faire illusion. Le père Valadier révèle ainsi que l'exhortation passe sous silence l'essentiel des débats engagés par les pères synodaux¹³⁶⁵:

Elle écarte à ce point les discussions pourtant vives au synode des évêques, malgré les manipulations et les pressions, elle affiche si fort un point de vue personnel, que loin de fermer le débat, elle l'ouvre. Le Pape certes a parlé, mais avec un tel accent singulier, qu'il a parlé comme parmi d'autres. Point de vue à considérer avec le plus grand soin, mais point de vue qui, n'ayant pas eu beaucoup le souci d'intégrer en lui une vérité réellement "catholique", ne cherchant plus ou pas à retenir la part de vérité incluse chez autrui, s'annonce comme un point de vue.

Nous verrons la place prépondérante que prend Rome dans la recherche engagée par l'épiscopat pour un nouveau magistère éthique. Le Vatican s'affirme comme un partenaire particulièrement exigeant, sinon contraignant. Le mandat français consiste à concilier théologie wojtylienne et tradition pastorale de l'Église de France conciliaire. Délégué français au synode de la famille, Mgr Jullien va éprouver, à la tête de la commission familiale, les difficultés à définir les contours d'une pensée épiscopale originale. L'Église de France pâtit de sa relative anémie intellectuelle en la matière. Reste que le dilemme n'est pas rédhitoire selon le père Valadier¹³⁶⁶:

Je pense que si la peur ou une papolâtrie peu catholique n'étouffent pas les réactions, ce texte (Familiaris consortio), comme beaucoup d'autres de Jean-Paul II, devrait permettre un échange bénéfique au pluralisme et à la communion. Tout cela suppose l'existence d'une vie interne de discussion où les points de vue, au lieu de s'exclure ou de se condamner, acceptent de se dire et donc de communier (ce qui ne veut pas dire de faire l'unanimité). Nous en sommes loin, mais je crois qu'on peut désigner là une tâche urgente pour le proche avenir.

Ainsi, avec le père Jullien, l'épiscopat français trouve une personnalité à la pensée originale. Au lendemain du synode sur la famille, la vigueur de son propos ne tarde pas à

¹³⁶³ Mgr Matagrín évoque la famille et la nation comme "les deux réalités humaines et sociales les plus fondamentales de toutes".
Bulletin diocésain de Grenoble, 20 novembre 1985

¹³⁶⁴ DC, 18 avril 1982, 1828, p. 412

¹³⁶⁵ Paul VALADIER, "L'universel et le particulier dans l'histoire récente de l'Église de France", *Confrontations*, 1984, II, page 42

¹³⁶⁶ *Ibid*

faire mouche dans la sphère catholique. L'évêque de Beauvais répond en bien des points aux exigences dégagées par le père Valadier. Ainsi lorsqu'à la rentrée scolaire 1982, le ministère de la jeunesse et des sports diffuse une brochure "J'aime, je m'informe". Mgr Jullien dénonce, sans détour, le caractère dérisoire de l'initiative gouvernementale. D'une plume aussi incisive qu'ironique, il dénie même au gouvernement toute compétence à produire une parole normative en matière de sexualité¹³⁶⁷ :

Dans les autres domaines, on est plus exigeant : les pouvoirs publics visent à une économie volontaire et concertée ; ils récusent la logique du libéralisme, le laisser-faire, laisser-passer. Pourquoi alors cautionner et même prôner en matière de sexualité la permissivité qu'on refuse dans les autres domaines de la vie sociale ? Parce que la sexualité relève de la vie privée ? Mais on disait cela aussi de l'économie au siècle dernier... La vie intime des couples est d'abord une affaire privée, mais elle aussi une composante sociale ? Les pouvoirs publics n'ont pas à régenter la vie privée des gens, c'est entendu, mais ils peuvent et doivent promouvoir chez les jeunes et les adultes le souci d'une information et plus encore d'une formation à une liberté vraie, à une responsabilité authentique.

Il n'en demeure pas moins que l'épiscopat français reste sur la défensive en matière morale – sexuelle notamment. En visite *ad limina*, le 9 octobre 1982, les évêques de la région Nord interpellent Jean-Paul II sur leurs difficultés. La réponse du souverain pontife est ferme. Le fil tissé par *Humanae vitae* est repris sans vergogne¹³⁶⁸ :

Il faut avec un langage clair montrer sans cesse le sens de cette éthique, cohérent avec une certaine théologie du corps ; il faut promouvoir en fait le véritable amour humain et le respect de la vie. Une société ne peut se construire sans ces valeurs, et elle a tôt fait de devenir décadente lorsqu'elle les abandonne. Il ne faudrait donc pas baisser les bras devant la vague qui conteste aujourd'hui la morale familiale. Il faut, au contraire, élever le débat, en espérant que nous y serons rejoints par beaucoup d'hommes et de femmes de bonne volonté, qui en comprennent l'enjeu, au moins pour la santé de la société, la dignité et le bonheur durable des personnes.

B/ Insérer le magistère catholique dans le débat éthique

Lourdes 1982 : pastorale du monde médical ou discours éthique ?

L'étude du dossier sur la santé par l'assemblée plénière de 1982 intervient dans un contexte de frémissement d'initiatives. Deux pans de la réalité éthique émergent au fil des débats. Une ligne de clivage se dessine entre deux parties de l'assemblée : "L'une davantage préoccupée d'une pastorale du monde médical, l'autre d'une éthique appropriée", relève les *Cahiers*¹³⁶⁹ :

¹³⁶⁷ Mgr JULLIEN, "Et la tendresse ! ...", *La Croix*, 14 octobre 1982

¹³⁶⁸ ANONYME, "La visite "ad limina" des évêques du nord de la France", *La Croix*, 12 octobre 1982

¹³⁶⁹ Pierre DE CHARENTENAY, "L'Église et le monde de la santé", *Cahiers pour croire aujourd'hui*, page 5

Il nous faut réapprendre l'audace de la proposition de l'Évangile, pour un univers culturel où le discours chrétien est quelque peu disqualifié à cause d'une certaine image de marque. Le débat sur la pastorale du monde de la santé, lors de l'assemblée plénière de 1982, a été sur ce point précis un moment d'exceptionnelle vérification de la volonté missionnaire affirmée en 1981 : liquider tout archaïsme culturel pour pouvoir précisément annoncer, au sein des réussites comme des échecs de ce monde sanitaire et social, notre radicale espérance.

Le 28 octobre 1982, Mgr Jullien soumet à l'assemblée plénière "L'avenir d'un peuple", document condamnant le remboursement de l'avortement. Plus qu'une étude moralement et scientifiquement étayée, le texte se présente comme un cri d'alarme. "L'Église de France se contente d'une protestation morale car ce n'est pas dans son rôle d'indiquer les moyens d'une résistance passive", déclare-t-il ¹³⁷⁰. Dans *Le Monde*, Henri Fesquet évoque une argumentation "à la fois elliptique et audacieuse" ¹³⁷¹. "Elle contraste singulièrement avec la note de la commission pastorale conjugale et familiale des Églises protestantes des départements de l'Est placés sous régime concordataire, qui est à la fois plus sobre, mieux étayée, encore que les conclusions soient comparables", poursuit-il, dénonçant l'analogie apocalyptique entre la pratique de l'avortement et le péril nucléaire. Les relais traditionnels de la conférence épiscopale lui apportent cependant son plein soutien. Jean Potin titre en Une de *La Croix* sur "la solidarité nationale mise en péril" ¹³⁷² :

Il est inadmissible que le gouvernement demande à tous les Français de consentir à la banalisation de l'avortement au moment où il les appelle à un effort de solidarité pour faire face aux difficultés économiques du pays, et notamment à un effort de solidarité à l'égard des deux millions de chômeurs que comporte notre pays. Il y a quelques jours, les évêques invitaient les Français à s'interroger sur les modes de vie que chacun et tous devraient rechercher pour créer une communauté nationale plus solidaire. Le remboursement de l'avortement ne créera pas cette unité nationale dont la France a besoin pour surmonter la crise économique qu'elle connaît. Une telle décision est contraire au respect de la vie humaine, elle est un pas important dans la négation des droits de l'homme. Parce qu'elle cautionne une dégradation du sens moral, elle ne peut que contribuer à la démobilisation des Français dans l'effort de solidarité qui s'impose à tous. C'est l'avenir de notre peuple qu'elle met en cause.

Le 2 novembre 1982, l'association des écrivains catholiques publie une déclaration de même facture : "Nous disons non à l'avortement et à plus forte raison à son remboursement. Sa légalisation ne saurait le rendre légitime. Tous nous devons agir pour protéger la vie des plus faibles, nous écrivains en refusant de garder un silence complice, vous médecins, sages-femmes, infirmiers qui menez déjà un combat magnifique ; et vous tous qui avez la chance d'être en vie. Ne la refusez pas aux plus faibles" ¹³⁷³.

Le lendemain, c'est au tour de la fédération française des juristes catholiques de

¹³⁷⁰ ANONYME, "Avortement : les évêques crient casse-cou", *La Croix*, 30 octobre 1982

¹³⁷¹ Henri FESQUET, "Les évêques français condamnent très sévèrement l'avortement", *Le Monde*, 30 octobre 1982

¹³⁷² Jean POTIN, "La solidarité nationale mise en péril", *La Croix*, 30 octobre 1982

réagir s'appuyant sur les encycliques et les travaux de l'assemblée épiscopale de Lourdes 1982. La fédération dénonce dans la loi une atteinte grave à la liberté de conscience du citoyen qui finance de fait l'avortement, une atteinte à la clause de conscience du personnel soignant (art. L 162-8 du code de la santé publique), atteinte enfin au code de la sécurité sociale (art. 1)¹³⁷⁴ :

[La fédération] abjure, en conséquence les pouvoirs publics de renoncer à un projet qui tendrait à faire admettre que l'avortement constitue un simple acte médical au profit de la femme, sans égard aux droits du père de l'enfant attendu qui, dès sa conception, est reconnu par notre droit civil et riche de toutes ses potentialités humaines et dont l'image, apparaissant à l'échographie dès les premières semaines, devrait nous interpeller davantage que celles de bébés phoques en péril.

Le 18 décembre 1982, l'assemblée nationale n'en vote pas moins, en troisième et dernière lecture, le projet de budget 1983 qui comprend le remboursement de l'avortement par la Sécurité sociale. De la parole aux actes, la commission familiale invite, le 22 décembre, les catholiques à profiter des mécanismes fiscaux de déduction d'impôt pour soutenir financièrement "les associations pour le service de la vie". Secrétaire général de la commission, le père Housset égrène des noms d'association et services municipaux des urgences familiales dans *La Croix* du 30 décembre : SOS Futures mères, Grossesse - secours, les communautés du Renouveau charismatique, CLER, Vivre, le Secours catholique et les équipes Saint-Vincent¹³⁷⁵ .

Au fil des ans, le débat éthique s'imisce de façon subreptice dans le débat public. Les problématiques qu'il agite appellent avec toujours plus d'acuité une réflexion globale de la question médicale. Il est à cet égard significatif de constater qu'à la suite de sa série de conférences sur la "situation du catholicisme français", le groupe Confrontations met "l'éthique en question" durant l'année 1982-1983¹³⁷⁶ . Les premières conférences se déroulent en décembre 1982 et janvier 1983. Le groupe fonde sa réflexion sur le constat empirique d'un retour des questions de sens. Autre point saillant du débat : l'éthique interroge l'articulation des dimensions privée et publique de la morale¹³⁷⁷ . Les débats ainsi engagés consacrent la pertinence d'un discours éthique qui traverse largement le catholicisme français¹³⁷⁸ .

¹³⁷³ *Snop*, n°479, 17 novembre 1982

¹³⁷⁴ *Ibid*

¹³⁷⁵ Yves de GENTIL-BAICHIS, "Bernard Housset : L'avortement n'est pas une fatalité à laquelle il faudrait se résigner", *La Croix*, 30 décembre 1982.

¹³⁷⁶ André Astier, Guy Aurenche, Louis Beirnaert, Maurice Bellet, Jules Chancel, Véronique Corpet, André Dumas, Philippe d'Iribarne, Alfred Grosser, Pierre Jouannet, Catherine Labrusse, Pierre Mayol, Marcel Merle, François Monconduit, Jean-Louis Monneron, Guy Palmade, Agnès Pitrou, Bernard Quelquejeu, Jean-Louis Quermonne, René Rémond, Renaud Sainsaulieu, Xavier Thévenot et Patrick Vespieren participent aux débats.

¹³⁷⁷ Marcel MERLE, "L'éthique en question", *Confrontations*, juillet 1983, pp. 2-5

Renouveau de l'intelligence catholique

Intervenant au sein du groupe, le 12 janvier 1983, le père Patrick Vespieren (s.j.) se montre prudent face à la prolifération du vocabulaire éthique. Le conférencier plaide pour substituer le terme déontologie à celui d'éthique. L'enjeu réside dans une pacification des débats. "Les oppositions entre familles d'esprit et de traditions différentes peuvent ainsi être vécues avec plus de sérénité et permettre la recherche de compromis acceptables par les uns et par les autres". A défaut d'une éthique médicale française, l'impératif consiste en la définition d'une "éthique minimale", soit un code déontologique¹³⁷⁹.

Les débats se poursuivent le 29 janvier 1983 autour de "la production sociale de l'éthique"¹³⁸⁰. Après une brève introduction, l'historien René Rémond officie dans le rôle du modérateur des débats. Bernard Quelquejeu, Paul Ladrière et Guy Palmade se succèdent à la tribune pour trois interventions distinctes : "passage de l'ethos à l'éthique", "pouvoirs éthique et politique" et "le débat producteur d'éthique". Les orateurs ne peuvent faire l'économie d'une nouvelle référence à *Humanae vitae*. René Rémond voit dans ce fossé creusé entre l'institution ecclésiale et les fidèles l'expression d'une crise des "valeurs". Pour Bernard Quelquejeu, "les mouvements d'action catholique, en particulier l'action catholique ouvrière, ont fait large usage du terme de valeur et ils ont complètement cessé, ou à peu près, d'en faire usage il y a déjà une dizaine d'années". Or, au seuil des années 1980, il ne fait aucun doute, pour le théologien, que "des militants d'action catholique pourraient dire que c'est un mot qui a disparu à peu près entièrement de leur vocabulaire et de leurs références d'usage quotidien"¹³⁸¹.

Le 16 avril 1983, c'est au tour de Xavier Thévenot de s'interroger sur "les interventions de l'Église en matière d'éthique sexuelle"¹³⁸². L'Église y est identifiée comme "instance surmoïque sévère et inhibitrice"¹³⁸³. Il ne fait aucun doute, pour le moraliste que l'Église est frappée d'un lourd passif historique. Plus profondément, celle-ci pâtit de sa prétention à régler le particulier par l'universel. Plus fondamentalement, la philosophie ecclésiale cède au substantialisme et occulte les conditions de l'action qui est à la fois chargée d'antagonisme, salissante et aléatoire. "Il est vain de croire que l'on puisse faire l'économie de la lecture de l'expérience humaine toujours nouvelle pour

¹³⁷⁸ La plupart des conférences du groupe Confrontations sont relayées dans *La Croix*. Gwendoline Jarczyk propose des comptes-rendus de certains exposés. Gwendoline JARCZYK, "Qu'est-ce que l'acte éthique ?", *La Croix*, 26 février 1983 ; Gwendoline JARCZYK, "La foi vécue dans la durée", *La Croix*, 15 avril 1983 ; Gwendoline JARCZYK, "L'Église et l'éthique : relativité, humilité", *La Croix*, 20 avril 1983

¹³⁷⁹ Patrick VESPIEREN, "Biologie et éthique", *Confrontations*, juillet 1983, IV, pp. 17

¹³⁸⁰ COLLECTIF, "La production sociale de l'éthique", *Confrontations*, juillet 1983, V, pp. 1-40

¹³⁸¹ *Ibid*, pp. 1-31

¹³⁸² Xavier THÉVENOT, "Les interventions de l'Église en matière sexuelle", *Confrontations*, décembre 1983, pp. 89-102

¹³⁸³ *Ibid*, page 90

élaborer un champ normatif", indique le père Thévenot ¹³⁸⁴ :

C'est pourquoi intégrer la pratique responsable comme lieu théologique doit provoquer les chrétiens à mieux développer leur sens de l'Église et doit inviter le magistère à plusieurs attitudes : éviter de clore trop vite les débats ouverts par certaines pratiques nouvelles dans l'histoire de l'humanité (par exemple la contraception chimique, l'insémination avec donneur), respecter une certaine liberté de la recherche des théologiens ; considérer le risque raisonnable comme un facteur possible de vérification des hypothèses éthiques. Ces attitudes contribueraient certainement à augmenter la crédibilité de l'Église qui apparaîtrait non pas comme détentrice d'un savoir éthique tout fait, mais comme une institution qui, forte de sa foi en Christ et sous l'action reconnue de l'esprit, cherche avec d'autres à tracer le difficile chemin de l'humanisation.

La prolifération médiatique ajoute une nouvelle contrainte au magistère qui développe alors un double discours : "un discours moral où la rigueur des principes est rappelée fermement et un discours pastoral qui manie une profonde miséricorde" ¹³⁸⁵ .

L'impératif d'une parole crédible

Le 23 février 1983, le comité consultatif national d'éthique est créé par décret présidentiel. La nouvelle institution est alors placée auprès des ministères chargés de la recherche et de la santé. Sa mission consiste à émettre des avis sur les problèmes moraux soulevés par la recherche biologique, médicale et sanitaire. Consultatif, le comité ne dispose pas de moyen contraignant. Les principales familles philosophiques et spirituelles se voient octroyer cinq des 36 sièges. Pour le reste, quinze membres du comité sont choisis en raison de leur intérêt pour l'éthique, quinze autres développent une activité de recherche dans un domaine intéressant la réflexion éthique.

Pris au surgissement de l'éthique, l'Église trouve en Mgr Jullien le meilleur avocat pour porter son discours dans l'espace public tandis que la repousse toujours plus loin les frontières de la biologie. Ainsi, au mois de mai 1983, des chercheurs de l'université australienne de Monash annoncent être parvenus à réimplanter un embryon humain fécondé *in vitro* puis congelé chez une femme. *La Croix* sollicite le président de la commission épiscopale de la famille pour réagir dans ses pages "société" ¹³⁸⁶ . Interrogé sur l'avis de l'Église concernant ce genre d'expérimentation, le père Jullien refuse un discours catégorique ¹³⁸⁷ :

[L'Église] n'a pas de réponse toute faite dans ces domaines très nouveaux. Elle cherche, en éclairant une conception du sens global de l'homme à la lumière de la révélation. Ce qui nous est demandé dans une perspective chrétienne, c'est de

¹³⁸⁴ *ibid*, page 101

¹³⁸⁵ *ibid*, page 91

¹³⁸⁶ Le choix de la rubrique reste cependant à nuancer comme indicateur dans la mesure où la charge de l'interview revient au journaliste de l'actualité religieuse, Yves de Gentil-Baichis.

¹³⁸⁷ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "A quel prix ? A quels risques ?", *La Croix*, 12 & 13 mai 1983

nous rappeler que l'homme est un sujet irréductible à son substrat biologique. C'est une personne et il faut toujours le considérer dans sa totalité, comme le dit Jean-Paul II. En aucune façon, il ne peut être réduit à l'état d'objet.

A ce stade de la réflexion éthique, l'épiscopat français ne semble pourtant pas en mesure de produire une pensée propre. Le détour par Rome est encore régulier ainsi que semblent le suggérer les propos du père Jullien¹³⁸⁸ :

L'homme est un être humain à la naissance. Or il y a continuité sans seuil depuis la fécondation de l'œuf. Et l'Église considère que l'embryon est humain dès le départ. Il doit donc être traité comme tel et ne pas être manipulé pour servir de cobaye lors d'expériences. Le Pape a été formel sur ce point en octobre dernier en recevant des biologistes à Rome.

Reste à l'Église de France à définir des lieux et des instances pour faire émerger un discours original. C'est ainsi que le diocèse de Corbeil s'associe au journal *La Croix* pour l'organisation d'un colloque sur le thème "science et foi". Le 23 avril 1983, celui-ci réunit près de 500 personnes autour de chercheurs du centre scientifique d'Orsay et de Saclay, de l'institut catholique de Paris et de l'Académie des sciences¹³⁸⁹. Parmi les intervenants, le père Xavier Thévenot convient des déficiences anthropologiques du magistère en matière d'éthique sexuelle. Le moraliste n'en demeure pas moins convaincu que l'Église a vocation à exercer une "fonction sapientielle" dans la société. Celle-ci ne sera, cependant, crédible que si elle "est humblement consciente des différents degrés de relativité de ses propos éthiques"¹³⁹⁰.

Or, confrontée à une diversité de productions éthiques, l'Église doit également vérifier que ses enseignements, discours et prises de positions éthiques demeurent fidèles à l'Évangile. Les évêques doivent, à cet effet, provoquer le dialogue avec les théologiens. "Nouveauté évangélique et mission de l'Ecclesia sur l'éthique", tel est le thème de la rencontre de cinquante évêques et théologiens des régions Rhône-Alpes et Provence-Méditerranée réunis, entre le 23 et le 26 janvier 1984, à la Castille¹³⁹¹. L'essentiel du travail se déroule en plusieurs tables-rondes ou en assemblée générale. Aucun exposé magistral n'est prévu, ni même de publication. Les thèmes abordés sont "la spécificité de la morale évangélique", "les fondements de la morale chrétienne", "morale chrétienne et universalité", "le rôle de l'autorité de l'Église en matière morale" et "le langage et l'expression de l'Église en matière éthique".

Pour une approche pastorale du phénomène éthique

Au cours du mois de mars 1984, le diocèse de Sées accueille le père Moretti (s.j.), biologiste, pour une série de conférences sur les questions éthiques intéressant les

¹³⁸⁸ *Ibid*

¹³⁸⁹ Jean-Marie BRUNOT & Olivier FOURNARIS, "La science et la foi : deux raisons de vivre ?", *La Croix*, 14 mai 1983

¹³⁹⁰ Xavier THÉVENOT, "Les interventions de l'Église en matière sexuelle", *op. cit.*, page 102

¹³⁹¹ Cette manifestation s'inscrit dans une suite de colloques "Rapports de la théologie et du magistère dans la question du péché originel (1978) ; "La conjugalité en crise et l'interrogation de la Foi (1980) ; "Communion, institution, organisation" (1982).

fécondations *in vivo* et *in vitro*, les "ventres à louer", le diagnostic précoce de malformations congénitales, la manipulation des gènes et des embryons, etc. Evêque du lieu, Mgr Derouet clôt ce cycle de conférence le 15 mars 1984. Il se propose de ressaisir l'ensemble des points abordés au fil des rencontres. L'évêque de Sées insiste alors sur la confusion récurrente qui est faite entre éthique et morale dans les pratiques contemporaines ¹³⁹² :

Sous l'influence d'une mentalité scientifique, la morale qui devrait être normative est devenue une simple science des mœurs (ethos) : on constate ce qui se fait et, à partir du comportement du plus grand nombre, on induit des principes généraux : le normal provient de ce qui se fait, on déclare normal ce qui se pratique couramment.

Or, pour Mgr Derouet, la philosophie chrétienne développe une anthropologie de l'homme comme un tout indissociable, à la fois corps et esprit. Condamnant la pratique scientifique objectivant l'humain, l'évêque de Sées ne ferme pour autant pas la porte à toute expérimentation. "La morale n'est pas un code de réponses toutes faites ; l'Évangile non plus. Dans les situations concrètes qui varient d'une personne ou d'un couple à l'autre, c'est à chacun d'actualiser les exigences de la morale et de l'Évangile en s'éclairant à la lumière de l'enseignement de l'Église" ¹³⁹³ . Intégraliste, la démarche du père Derouet écarte, en revanche, tout retour à une morale culpabilisante.

Le 3 décembre 1983, Mgr Matagrín se rend en Afrique occidentale. Il n'en revient que le 22 janvier 1984. Ce séjour africain conforte l'évêque de Grenoble quant à la pertinence du concept d'inculturation dans le processus de réception conciliaire. Telle intuition est théologiquement et pastoralement fondée. "J'avais compris le problème moins au concile qu'au synode de 1974 sur l'évangélisation des peuples où je me trouvais dans un carrefour à dominante africaine", peut-on lire dans *Église de Grenoble* de juillet 1984 ¹³⁹⁴ . Les références du père Matagrín sont ses homologues africains Jean Zoa, archevêque de Yaoundé, et Sanon auteur d'une thèse intitulée : "Tierce Église, ma Mère ; la conversion d'une communauté païenne au Christ". Les références aux concepts anthropologiques de réception et d'appropriation fourmillent dans le discours de l'un et de l'autre.

Les convictions défendues par l'épiscopat français au synode de 1974 retrouvent toute leur actualité sous la plume du père Matagrín. Le plus délicat de la réception conciliaire consiste en "tout ce qu'il y a de germes de bien dans le cœur et la pensée des hommes ou dans leurs rites propres ou leurs cultures, non seulement ne pas le laisser perdre, mais le guérir, l'élever, l'achever" ¹³⁹⁵ . Défriché au creux de l'activité missionnaire, le concept d'inculturation laisse espérer à l'Église la possibilité d'entrer en dialogue avec une modernité contrastée. L'évêque de Grenoble insiste sur le caractère culturellement

¹³⁹² Mgr DEROUET, "Des chrétiens du diocèse réfléchissent sur les techniques biologiques face à la morale", *Semaine religieuse de Sées*, n°7, 15 mars 1984

¹³⁹³ *Ibid*

¹³⁹⁴ Mgr MATAGRIN, "Après un voyage en Afrique occidentale", *Église de Grenoble*, n°21, 4 juillet 1984

¹³⁹⁵ *Ibid*

polysémique de la morale. Ainsi, la place privilégiée réservée à l'homme africain n'obère pas l'avenir à un déploiement d'une morale chrétienne sur le sol africain. Chevillé à l'anthropologie, Mgr Matagrín ouvre la porte à un relativisme contrôlé. Les débats du synode romain sur la famille semble cautionner son discours. La rupture d'*Humanae vitae* n'est pas irrémédiable dans la mesure où "les chrétiens vivant en situation irrégulière (union libre, divorcé, remarié, polygamie), continuent à être présents et actifs dans les communautés chrétiennes, en acceptant de ne pouvoir recevoir la communion eucharistique", relève-t-il ¹³⁹⁶. L'Église dispose donc d'une seconde chance pour développer un discours pastoral en matière morale si elle veut espérer fonder un consensus autour de son anthropologie.

La famille, réceptacle de la morale

Les 21 et 22 janvier 1984, Mgr Jullien préside un colloque à l'Unesco autour du thème "Famille, avenir de la personne, de l'Église et de la Cité". La manifestation est à l'instigation des associations familiales catholiques, des équipes Notre-Dame, de l'association "famille espérance" et de l'hebdomadaire *Famille chrétienne*. 400 personnes débattent de la famille sous trois angles différents : la famille, lieu d'épanouissement de la personne ; la famille, lieu d'évangélisation et communauté de vie évangélique ; la famille, modèle d'un type de vie sociale. Ce colloque intervient tandis que la famille surgit dans le débat extra ecclésial. La chercheuse Evelyne Sullerot adresse un rapport au conseil économique et social dans lequel elle propose une évaluation du statut matrimonial en France. Largement commenté dans les médias, le rapport n'échappe pas aux publications chrétiennes. Dès le mois de mars, la revue *Présence et Dialogue* se saisit du document ¹³⁹⁷. Le commentaire est catégorique : l'analyse de la législation consacre le mot de Gide "famille, je vous hais".

Le père Jullien présente le rapport d'activité de la commission familiale lors de la réunion du conseil permanent des 10, 11 et 12 décembre 1984. Le président de la commission évoque une pastorale prise en tension entre l'enseignement chrétien contenu dans l'exhortation apostolique de Jean-Paul II de novembre 1981 *Familiaris Consortio* et les réalités familiales vécues en France ¹³⁹⁸. Mgr Jullien se fonde notamment sur le rapport Sullerot faisant état d'une baisse de la natalité, de diminution des mariages et le développement des divorces ¹³⁹⁹. Ce recul du modèle traditionnel de la famille intervient cependant alors que la famille réapparaît comme valeur refuge chez les jeunes. L'évêque coadjuteur de Rennes insiste sur la nécessité de diffuser des publications à même de conforter les chrétiens dans leurs convictions en matière de sexualité.

L'ouvrage *Sexualité et vie chrétienne* ¹⁴⁰⁰ et la brochure *M. comme Amour* ¹⁴⁰¹

¹³⁹⁶ *Ibid*

¹³⁹⁷ Jean-Jacques LATOUR, "L'éboulement de la famille, *Présence et dialogue*, n° 354, mars 1984

¹³⁹⁸ Evelyne SULLEROT, *Le statut matrimonial et ses conséquences juridiques, fiscales et sociales*

¹³⁹⁹ DC, 1889, 3 février 1985, page 197

constituent des références en la matière dans la mesure où elles traduisent une réflexion menée conjointement avec les mouvements Mariage et rencontre, Focolari, communautés charismatiques, ATD quart-monde, etc. "L'évangélisation des familles n'est pas facultative : elle est une des routes privilégiées de la mission", indique le rapport de la commission ¹⁴⁰². "C'est un difficile problème de communication : comment présenter ce message de bonheur et de liberté, alors que les interventions de l'Église sont perçues comme moralisatrices ?", poursuit-il ¹⁴⁰³. La déclaration "Vie et mort sur commande", du 21 novembre 1984, ouvre des perspectives pour définir les contours d'un discours pastoral pertinent.

La commission souhaite, par ailleurs, mieux intégrer les acteurs de la pastorale familiale en France. "Pour faciliter ce discernement, la commission est en train de constituer un conseil national de pastorale familiale. Il est composé de laïcs, de religieuses, diacres, prêtres, théologiens et évêques", indique le père Boulet ¹⁴⁰⁴. Cette coopération doit s'organiser selon le principe d'une "coresponsabilité différenciée". Plus de cinquante équipes de délégués régionaux assurent, avec le secrétariat national de l'épiscopat, l'animation de la pastorale familiale au sein des mouvements et des paroisses. Leur tâche consiste, par ailleurs, à coordonner les actions des services et mouvements familiaux. Or, pour le conseil permanent, la résurgence de la problématique familiale appelle une vigilance accrue vis-à-vis des mouvements qui se revendiquent d'un discours d'Église en la matière.

C/ Quel discours épiscopal au monde scientifique ?

Vacillement de la communauté scientifique et fermeté épiscopale

En septembre 1984, les éditions du Seuil publient un ouvrage du professeur Jean Hamburger, *La raison et la passion* ¹⁴⁰⁵. Le médecin mène alors une réflexion sur les limites de la discipline scientifique. L'accélération des progrès de la science ne prive-t-elle pas l'homme moderne d'une réflexion sur l'éthique et le sens. Quelques semaines après, la *Documentation catholique* publie conjointement la déclaration "Vie et mort sur commande", de la commission familiale de l'épiscopat et l'avis rendu le 23 octobre par le comité national d'éthique contre le recours aux mères de substitution ¹⁴⁰⁶. Le champ éthique apparaît générateur de consensus. Ainsi, le texte épiscopal renvoie à de

¹⁴⁰⁰ *Sexualité et vie chrétienne*, Paris, Le Centurion, 1981

¹⁴⁰¹ COLLECTIF, *M. comme Amour*, éditions Droguet Ardant, 1984

¹⁴⁰² *Ibid*, page 197

¹⁴⁰³ ANONYME, "10-12 décembre 1984 - Conseil permanent de l'épiscopat français", *Snop*, n°567, 19 décembre 1984

¹⁴⁰⁴ *Ibid*, page 197

¹⁴⁰⁵ Jean HAMBURGER, *La raison et la passion*, Paris, Seuil, 1984, 162 pages

nombreux ouvrages et études tels que ceux du biologiste Jean Rostand, de Georges Friedmann ou Jean Hamburger, du prix Nobel de médecine, Georges Wald, du rapport Sullerot, etc. Une nouvelle fois, les publications de la revue *Médecine de l'homme* participent à tisser des liens entre Église et spécialistes de la santé sous l'impulsion du docteur Abiven.

Or la recherche d'un consensus pose la question de la hiérarchie des acteurs du champ éthique et de leurs interventions. *Documents-Episcopat* de décembre 1984 publie une conférence du cardinal Ratzinger sur le sujet. Le préfet de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi intervenait à Dallas lors d'une session de travail des évêques américains réunis du 4 au 9 février 1984 sur le thème de la théologie morale. Le retour en grâce de la morale dans le débat intellectuel met en scène évêques, théologiens et morale dans un champ aux frontières mouvantes. Or, les controverses autour des ouvrages de Hans Küng et Jacques Pohier mais aussi relatives à l'armement nucléaire invitent l'Église à éclaircir les contours de sa doctrine. La responsabilité de l'évêque catholique est celle du "maître de morale" qui maîtrise la doctrine ecclésiale et sa tradition. "Il doit non seulement transmettre une tradition, mais encore témoigner de ce qui est devenu pour lui-même un style de vie crédible et éprouvé", insiste le père Ratzinger¹⁴⁰⁷. Telle démarche ne laisse d'espace qu'à un empirisme tempéré¹⁴⁰⁸ :

A partir de cette connaissance personnelle du message moral de l'Église, il doit essayer de rester ouvert à la discussion avec les experts qui recherchent l'application correcte des énoncés simples de la foi à la réalité complexe d'une époque déterminée. Il lui faut donc se préparer à devenir à la fois élève et partenaire critique des experts. Il doit se rendre capable de percevoir des nouvelles réalités, les nouveaux problèmes, les nouvelles possibilités d'interprétation, pour contribuer ainsi au mûrissement et à la purification de l'héritage moral. En revanche, il doit exercer son droit de critique quand l'expert oublie les limites de sa science ou réduit la morale à une affaire de pure et simple spécialisation.

Certes, Platon et le principe d'une "discussion familiale soutenue" sont évoqués pour illustrer les relations entre évêques et théologiens. Le père Ratzinger insiste cependant sur la primauté de l'autorité épiscopale sur le théologien : "Il n'appartient pas à l'expert lui-même d'établir des règles ou de les annuler, donnant ainsi naissance, peut-être, à des factions ou à des groupes de pression". La publication d'une telle conférence marque une tendance au sein de l'épiscopat. Les évêques ne manifestent-ils pas leur volonté de se ressaisir de la fonction enseignante qui leur incombe ? Il ne fait en tout cas pas de doute que le secrétariat de l'épiscopat veille à informer l'ensemble des évêques sur les publications théologiques contemporaines¹⁴⁰⁹.

¹⁴⁰⁶ DC, 1885, 2 décembre 1984, pp. 1126-1131

¹⁴⁰⁷ Mgr RATZINGER, "Evêques, théologiens et morale", *Documents-Episcopat*, 17, décembre 1984

¹⁴⁰⁸ *Ibid*

¹⁴⁰⁹ René MARLÉ, "Qui est Dieu ? A propos de quelques livres récents. Reprise contemporaine de la question de Dieu", *Documents-Episcopat*, 16, novembre 1984

Les 10 et 17 février 1985, Mgr Jullien est l'invité d'Henri Tincq et Dominique Quinio sur *RMC*. "Vie et mort sur commande" occupe une bonne place dans les échanges. Le président de la commission familiale plaide pour une parole pastorale dans la mesure où "donner un enfant à un couple qui se meurt de ne pas en avoir, c'est une très grande chose. Aider un homme qui souffre à mourir paisiblement cela n'a pas de prix". L'épiscopat ne doit cependant pas abdiquer son esprit critique face au pouvoir médical. "Si nous n'apprenons pas à réguler ce pouvoir, à y mettre plus de sagesse, nous risquons de faire exploser la famille, de compromettre l'équilibre social de la communauté humaine", indique-t-il ¹⁴¹⁰.

Quels relais pour le discours épiscopal ?

La prétention épiscopale semble d'autant plus fondée qu'elle bénéficie, notamment avec les jésuites, de réflexions ecclésiales régulières sur le sujet ¹⁴¹¹. Ainsi, la revue *Etudes* convie-t-elle, deux fois par an, les responsables de l'épiscopat rue du bac, afin de définir les débats prioritaires à traiter. Indépendante de la tutelle épiscopale, la compagnie offre alors ses services à la conférence épiscopale. Les réflexions menées au cours des séminaires, journées de travail, articles et autres publications sont autant de matières premières pour nourrir la réflexion épiscopale.

Le 11 janvier 1985, le centre Sèvres et la revue *Etudes* organisent un débat sur le thème des "nouvelles paternités". Xavier Vespièren, Jean-Marie Moretti, professeur honoraire à la faculté des sciences de Paris, Gérard Cornu, professeur à l'Université de Paris II et le psychanalyste Philippe Julien composent le panel d'intervenants. L'avenir de la paternité et de la maternité à l'aune des défis nouveaux de la biologie est à l'ordre du jour. La place du droit dans le nouveau débat éthique et le jugement moral à porter sur ces défis culturels complètent la réflexion ¹⁴¹². Dans la même veine, le Ceras organise une session "Génétique et société. L'intervention biomédicale dans la procréation et la reproduction humaine", entre le 28 janvier et le 7 février 1985.

La définition d'une voix catholique dans le débat éthique en France s'appuie nécessairement sur *La Croix*. La ligne éditoriale du quotidien catholique est largement déterminée par le débat éthique. Le colloque que convoque le gouvernement, en janvier 1985, sur "Génétique, procréation et droit" provoque *La Croix* à se positionner. "Les débats ont manifesté la résolution profonde que peut avoir aujourd'hui une réflexion sur la remise en cause des normes du comportement individuel et social (l'éthique) en face du mouvement des idées lié au progrès scientifique et à la montée des aspirations individuelles (la modernité)", indique la rédaction le 31 janvier ¹⁴¹³. Celle-ci prend alors

¹⁴¹⁰ Henri TINCQ, "La vie n'a pas de prix", *La Croix*, 19 février 1985

¹⁴¹¹ Patrick VESPIEREN, *Face à celui qui meurt. Euthanasie, acharnement thérapeutique, accompagnement*, Desclée de Brouwer, Bruxelles, 1984, 205 pages

¹⁴¹² ANONYME, "Nouvelles paternités", *Snop*, n°569, 9 janvier 1985

¹⁴¹³ LA CROIX, "L'éthique et la modernité", *La Croix*, 31 janvier 1985

collectivement position dans un long texte en quatrième de couverture. Se référant à Etienne Borne comme à Jean-Marie Domenach, *La Croix* revendique une voix catholique au chapitre éthique : "Que parmi d'autres, nos convictions puissent s'exprimer librement, être défendues et, si elles ne sont pas retenues, autoriser le recours à la clause de conscience"¹⁴¹⁴.

Engagé sur la brèche médiatique, l'épiscopat français tente d'initier des espaces de discussions à même d'accueillir des débats autour du magistère moral de l'Église. La prégnance toujours plus aiguë des problématiques bioéthiques rend nécessaire une spécialisation des argumentaires¹⁴¹⁵. Le conseil permanent arrête le principe d'une désignation d'un "délégué pour les questions morales concernant la vie humaine". Celui-ci est désigné au mois de mai 1985 pour trois ans. Il s'agit d'un jésuite. Le père Olivier de Dinechin est alors rédacteur en chef des *Cahiers d'action religieuse et sociale*. Rattaché au secrétariat général de l'épiscopat, il a désormais pour mission de susciter les collaborations appropriées avec l'épiscopat suivant les problèmes posés dans le champ éthique. Son mandat débute, à proprement parler, en janvier 1986.

Points d'achoppement du débat autour de la fécondation *in vitro*

Le 20 mars 1985, est réunie une conférence interministérielle européenne des droits de l'homme. Les techniques de reproduction artificielle sont à l'ordre du jour. A cette occasion, le ministre Robert Badinter lance un pavé dans la mare : "Les techniques de procréation artificielle ne doivent-elles pas être mises à la disposition de tout être humain, célibataire ou marié, vivant seul ou en couple, réputé libre de son corps et de ses choix ?". Un mois après, le ministre de la Justice est l'invité de l'émission politique *L'Heure de vérité*, le 21 avril. Mgr Jullien saisit alors l'occasion de porter la contradiction au ministre en contestant point par point son argumentaire.

Il est ainsi abusif de considérer la fécondation artificielle comme un droit de l'homme. "L'homme est ici réduit à l'individu, littéralement déconnecté du tissu de relations humaines qui le porte", écrit l'évêque de Beauvais. La nature sociale de l'homme se noue dans un enchevêtrement de destinés d'individus qui entrent en interdépendance. L'homme se réalise au fil de ses rencontres dans ce qu'elles créent de nouvelles responsabilités. Être de devoirs, l'homme se définit, dès lors, à partir d'une éthique de la responsabilité. Une nouvelle fois, les réflexions d'Evelyne Sullerot sur "l'écroulement du mariage" nourrisse l'argumentaire épiscopal¹⁴¹⁶. Elles crédibilisent même le magistère papal qui voit dans la famille "la matrice de la personne et le berceau de la société". Pour le président de la commission familiale, "Vie et mort sur commande" a fait la preuve que

¹⁴¹⁴ *Ibid*

¹⁴¹⁵ La fécondation *in vitro* suscite également le débat dans l'Église outre-Rhin. Réunis en assemblée plénière entre le 23 et le 26 septembre 1985, les évêques allemands auditionnent des experts en théologie, en droit de la médecine sur le sujet. La question est cependant si ardue que l'assemblée ne parvient pas à arrêter une position sur le sujet. Gwendoline JARCZYK, "Un "oui" difficile à la biologie", *La Croix*, 4 octobre 1985

¹⁴¹⁶ Evelyne SULLEROT, *Pour le meilleur sans le pire*, Paris, Fayard, 1984, 257 pages

fonder un jugement éthique sur d'exclusives aspirations techniques et logiques du désir conduit à des synergies perverses.

Mgr Derouet ne manque pas de réagir également aux propos du ministre dans son bulletin diocésain. L'évêque de Sées refuse le principe de la fécondation *in vitro*. Ce refus se fonde sur l'analyse psychologique qui a mis "en évidence les liens profonds qui rattachent la mère à l'enfant qu'elle porte"¹⁴¹⁷. S'inspirant de diverses prises de positions par des experts du domaine scientifique, l'évêque de Sées conteste le fond de l'intervention ministérielle pour mieux en contester les modalités d'intervention¹⁴¹⁸.

Contenir les groupes conservateurs et réévaluer l'enseignement moral

La Croix accorde de plus en plus de place à la pastorale de la santé¹⁴¹⁹. Tel est sa contribution à l'édification patiente d'un consensus éthique entre l'Église de France, les pouvoirs publics et la société française en général. Le quotidien catholique plaide la mesure et la pondération dans le débat. C'est ainsi que l'activisme des associations familiales catholiques ne manque pas de laisser Jean Potin parfois dubitatif. Le 24 octobre 1985, celles-ci organisent la projection du premier clip contre l'avortement du professeur américain Bernard Nathanson, à la Mutualité de Paris. Médecin obstétricien, fondateur de la ligue pour le droit à l'avortement puis rallié au mouvement Pro life, celui-ci offre un profil exemplaire pour les opposants à l'avortement. Ce jour là, le professeur américain est entouré des professeurs Pierre Chaunu et Lejeune¹⁴²⁰. Le ton comme la teneur des discours offensifs tenus à la tribune navre le commentateur de *La Croix* : "L'expérience montre malheureusement que le spectacle de la violence nourrit l'agressivité"¹⁴²¹.

En novembre 1985, le bulletin du secrétariat de la conférence épiscopale publie un article de l'abbé Gérard Mathon, professeur de morale à la faculté de théologie de Lille. Paru une première fois en janvier 1985 dans la revue *Ensemble* de la fédération universitaire et polytechnique de Lille, cet article propose une analyse des documents éthiques publiés sous le pontificat de Jean-Paul II. Le moraliste s'y autorise un jugement négatif d'*Humanae vitae*, et mitigé sur le discours de Jean-Paul II.

Outre l'évitement par le Pape de la question du plaisir dans la relation sexuelle, Gérard Mathon se montre sceptique sur "l'insistance du Pape à se prononcer d'une manière rigide sur la moralité des moyens artificiels de la contraception"¹⁴²² :

Personne, certes, ne lui contestera le droit d'en parler. Par rapport à la fin

¹⁴¹⁷ Mgr DEROUET, "Questions à un ministre", *Église dans l'Orne*, n°8, 19 avril 1985

¹⁴¹⁸ Intervention du docteur Aldo Naouri dans le quotidien *Le Monde* du 2 avril 1985 et de son collègue Koupernik dans le même journal daté du 10 avril.

¹⁴¹⁹ Ainsi le quotidien catholique rapporte-t-il les travaux du XVII^e congrès des médecins catholiques réuni à Brive les 19 et 20 octobre 1985. Alain GALAN, "Il faut accoucher la mort", *La Croix*, 22 octobre 1985

¹⁴²⁰ Jean-Charles DUQUESNE, "Un cri silencieux", *La Croix*, 26 octobre 1985

¹⁴²¹ Jean POTIN, "Ne pas se résigner", *La Croix*, 26 octobre 1985

poursuivie en matière de dialogue conjugal tous les moyens n'ont pas la même valeur. On doit mettre en avant ceux qui valorisent le respect de l'autre, et plus spécialement de l'épouse dans son corps, ses rythmes. On mesure bien le progrès fait à cet égard par certaines analyses de l'exhortation sur la famille par rapport aux déductions abstraites d'Humanae vitae. Mais faut-il pour autant évoquer la "falsification objective" de l'amour [...], quand des époux, en fonction de cet exercice de la paternité responsable que leur a reconnue le concile, estiment qu'ils sont les seuls à pouvoir juger, ils pensent devoir utiliser les moyens artificiels qui ne s'opposent pas directement au respect de la vie humaine ?

En note de bas de page, Gérard Mathon revient sur une allocution du cardinal Ratzinger devant les évêques américains dans laquelle celui-ci soulignait les risques d'un magistère sans nuance confronté à la conscience personnelle¹⁴²³. Évoquant l'instruction de la congrégation pour l'éducation catholique sur "Les orientations éducatives sur l'amour humain"¹⁴²⁴ et l'urgence "d'offrir aux jeunes générations une éducation positive et convaincante", l'abbé Mathon insiste pour que le magistère prenne en compte l'environnement culturel dans lequel il intervient. Pour la France, l'auteur cite les ouvrages références de Mgr Duchêne et Rozier *Sexualité et vie chrétienne*¹⁴²⁵ ou encore de Xavier Thévenot *Vie sexuelle et vie chrétienne*¹⁴²⁶.

Le centre catholique des médecins français réunit son congrès en décembre 1985. L'année écoulée a été riche en réflexions¹⁴²⁷. Il s'agit désormais de définir une série de propositions éthiques à débattre à partir d'un double numéro spécial de la revue *Médecine de l'Homme* (n° 156-157). Cette réflexion de ces catholiques, professionnels de la santé, est d'autant plus décisive que la France voit germer de nombreux comités d'éthique à l'échelle locale¹⁴²⁸. Ils sont vingt-huit au début de l'année 1986. Sans reconnaissance légale spécifique, ces structures s'organisent à l'initiative de médecins ou d'un conseil de centre hospitalier universitaire. Or, certains de ces comités élargissent leur cercle de

¹⁴²² Gérard MATHON, "A propos des enseignements de l'Église sur la morale sexuelle", *Documents-Episcopat*, 16, novembre 1985

¹⁴²³ Mgr Ratzinger aux évêques américains : "J'ai l'impression que le fait d'avoir introduit des "cas" de façon systématique et sans nuances dans la doctrine morale en tant que telle, les deux choses [i.e. vraie morale et casuistique], ont largement contribué à discréditer l'enseignement moral de l'Église dans notre siècle". *DC*, 17, décembre 1984, page 9

¹⁴²⁴ *DC*, 1685, 1^{er} janvier 1984, pp. 16-19

¹⁴²⁵ Mgr DUCHÊNE & ROZIER, *Sexualité et vie chrétienne*, Paris, Centurion, 1981

¹⁴²⁶ Xavier THÉVENOT, *Vie sexuelle et vie chrétienne*, Paris, Mame, 1982

¹⁴²⁷ Le mouvement s'est notamment réuni à Chantilly au mois de mars 1985 pour réfléchir au partage des responsabilités dans l'acte de soins.

¹⁴²⁸ Par ailleurs, après trois ans d'exercice, le comité consultatif national d'éthique a alors rendu plusieurs dizaines d'avis sur des projets de recherche soumis par des équipes médicales. Le comité a par ailleurs publié six avis de portée générale sur l'utilisation de tissus d'embryons humains morts, sur les essais de nouveaux traitements sur l'homme, sur le diagnostic prénatal.

chercheurs et de praticiens à des réflexions d'Églises.

Dès avant son entrée en fonction au service de l'épiscopat, le père Olivier de Dinechin se rend au mois de novembre aux Etats-Unis pour un séjour de cinq mois. L'objectif est alors de saisir les problématiques éthiques surgissant outre-Atlantique dans les universités et laboratoires de recherches américains. A son retour, le délégué de l'épiscopat pour les questions concernant la vie humaine, accorde une interview à *La Croix*. Le spécialiste campe alors le rôle d'un veilleur attentif aux questions émergentes dans le débat public ¹⁴²⁹. Dans la foulée, le centre Sèvres inaugure son centre de documentation d'éthique médicale le 20 mars 1986. Près de 500 volumes sont alors à la disposition des professionnels de la santé, les membres des comités d'éthique, enseignants, étudiants, etc.

Quelques semaines après, le Vatican accueille un congrès de théologie morale le 7 au 12 avril 1986. 117 théologiens de 20 pays différents sont réunis à l'institut Jean-Paul II pour le mariage et la famille. Le déficit de la réflexion éthique dans les formations professionnelles du monde médical constitue l'une des préoccupations de la rencontre. "La crise de l'éthique est le teste le plus évident de la crise de l'anthropologie, crise due à son tour au refus d'une pensée vraiment métaphysique", déclare Jean-Paul II aux participants de la session ¹⁴³⁰. L'homme est à considérer dans toute sa complexité. L'étude de ces dimensions éthique, anthropologique et métaphysique est nécessaire à l'élaboration d'une "éthique théologique", seule à même de "résoudre la question morale de l'homme".

En France, sort *L'irrésistible désir de naissance* du docteur René Frydman ¹⁴³¹. En 1978, le médecin donnait naissance au premier bébé éprouvette. Huit ans après, il se demande si son action n'est pas venue "bouleverser la morale et le droit" et milite pour l'érection d'un cadre juridique pour encadrer la recherche et son expérimentation. Morale et droit tendent à se rejoindre irrésistiblement dans cette synthèse que constitue l'éthique. Les recommandations du comité national d'éthique dessinent les contours d'une réalité méta-juridique. Reste que le parlement tarde à légiférer en la matière. En mai 1986, le père Patrick Vespieren s'alarme : "il serait fort dangereux de laisser se produire, sans qu'il y ait de réaction sociale, des passages à l'acte mortifères, de ne pas préciser la déontologie médicale, et surtout de ne pas prendre les moyens qui permettraient aux malades d'être soignés et accompagnés jusqu'au bout, dans le respect de la vie et de la personne humaine" ¹⁴³².

D/ Du consensus éthique à la rupture

¹⁴²⁹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Le discours éthique prend force aux Etats-Unis", *La Croix*, 5 mars 1986

¹⁴³⁰ Georges MATTIA, "Ethique : le pape recommande la fermeté", *La Croix*, 8 & 9 mai 1986

¹⁴³¹ René FRYDMAN, *L'irrésistible désir de naissance*, Paris, PUF, 1986, 235 pages

¹⁴³² Patrick VESPIEREN, "Fait accompli ou contrôle social en bioéthique ?", *Etudes*, 3645, mai 1986, page 683

L'Église catholique et ses évêques plaident la prudence

Dans une telle vacuité, la tradition chrétienne "ne manque pas d'éléments de clarification, car elle contient une "vision spécifique" de l'homme", avance Jean Potin dans *La Croix*¹⁴³³. Les acteurs médiatiques semblent en convenir. Ainsi le président de la commission de la famille s'impose-t-il comme un interlocuteur récurrent du débat éthique. Invité du "Grand jury" sur RTL le 30 mars 1986, l'évêque de Rennes condamne la fécondation *in vitro* hétérologue. Plus généralement, la technicisation du vivant est dénoncée avec virulence¹⁴³⁴ :

L'insémination artificielle avec un donneur extérieur au couple atteint en profondeur la cellule familiale. L'insémination artificielle à l'intérieur du couple pose des problèmes différents... Je trouve assez extraordinaire qu'on dépense des trésors d'ingéniosité technique et des centaines de millions et qu'au même moment on liquide allègrement 200 000 enfants dans le sein de leur mère au nom de la même logique et en célébrant les mêmes prouesses techniques.

A l'été 1986, les éditions du Cerf éditent *Des motifs d'espérer*¹⁴³⁵. Il s'agit d'un recueil composé par Emmanuel Hirsch, producteur de *France culture*, à partir de réflexions de divers acteurs de l'éthique. Au nombre des interviewés, Mgr Jullien pose le problème du débat dans une société pluraliste. Aussitôt, Jean Potin se saisit de l'interpellation épiscopale pour arguer dans *La Croix* de l'urgence d'une bioéthique. "Le pluralisme des conceptions philosophiques et religieuses pourra-t-il converger dans un véritable projet sur l'avenir de l'homme ? Car le destin de l'humanité est de plus en plus entre ses mains", s'inquiète l'éditorialiste¹⁴³⁶.

"L'Église peut s'affirmer en termes de différences éthiques et spirituelles dans une culture qui banalise les identités", écrit le père Defois dans son ouvrage, *Les chrétiens dans la société*, sorti en septembre¹⁴³⁷. L'ancien secrétaire général de l'épiscopat ressaisit ainsi à sa manière le double travail de l'Église de France concernant la définition de son identité ecclésiale et sa présence au monde. C'est précisément sur cette

¹⁴³³ Jean POTIN, "Les nouveaux pouvoirs sur la vie", *La Croix*, 26 mars 1986

¹⁴³⁴ ANONYME, "Mgr Jullien sur RTL dénonce certaines pratiques d'insémination artificielle", *La Croix*, 2 avril 1986

¹⁴³⁵ Emmanuel HIRSCH, *Des motifs d'espérer*, Paris, Cerf, 1986, 159 pages

¹⁴³⁶ Jean POTIN, "L'urgence d'une bioéthique", *La Croix*, 20 & 21 juillet 1986. Le débat éthique se répand à l'échelle de l'Église universelle comme une traînée de poudre. Or, la condamnation par Rome du théologien américain, Charles Curran, pour ses thèses à la jonction des champs théologique et psychologique ne manque pas d'interpeller les catholiques français. Dans *La Croix*, Yves de Gentil-Baichis voit dans la controverse américano-vaticane le révélateur des "redoutables questions posées à l'Église par la progression des sciences humaines et biologiques". Pour l'éditorialiste du quotidien catholique, "celles-ci constituent un véritable défi pour la communauté catholique qui ne peut se retrancher dans le silence de refuser le dialogue avec la modernité". Latentes, les tensions entre Rome et les investigations menées à l'échelle des Églises locales menacent de devenir aiguës. Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Éthique : "l'affaire Curran"", 3 septembre 1986.

¹⁴³⁷ Gérard DEFOIS, *Les chrétiens dans la société*, Paris, Desclée de Brouwer, 1986, 278 pages

problématique que Michel Falise, recteur de l'institut catholique de Lille et président de la fédération internationale des universités catholiques, interpelle la congrégation romaine pour la doctrine de la foi dans un courrier du 5 septembre. L'hôpital Saint-Philibert, qui dépend de l'université catholique de Lille vient de donner naissance à un bébé par fécondation homologue *in vitro*. Une audience est sollicitée auprès du cardinal Ratzinger pour aborder les questions posées par cette technique fécondation. La lettre restera sans réponse ¹⁴³⁸.

Le débat éthique se poursuit cependant dans les milieux médicaux, théologiques et éthiques avec l'annonce par l'éditeur Flammarion d'un ouvrage du professeur Jacques Testart de l'hôpital Antoine-Béclère. Précédé d'une préface du philosophe Michel Serres, *L'œuf transparent* s'annonce comme l'événement de l'automne ¹⁴³⁹. Dès le mois de septembre, la lecture des épreuves du livre suscite le débat. Reprochant au comité national d'éthique de ne pas avoir répondu aux interrogations de la communauté scientifique, le pionnier de la procréation artificielle suggère le principe d'un moratoire scientifique dans la recherche biologique et ses applications au vivant. La réponse du comité national d'éthique est immédiate. Son président annonce un document sur la fécondation *in vitro* pour la fin de l'année. Il écarte, en revanche, toute idée de moratoire dans la mesure où un consensus éthique, où "le respect de la personne humaine est capital", se profile. "Les découvertes des biologistes ont rejoint en ce domaine les opinions des théologiens sur le caractère unique de chaque être humain", insiste Jean Bernard ¹⁴⁴⁰. Il est à cet égard révélateur que *La Croix* confie le commentaire de l'information à Jean Potin, spécialisé dans l'information religieuse ¹⁴⁴¹.

Retour irrésistible de la doctrine

Les déclarations du professeur Testart interviennent tandis que le Vatican demande au père américain Paul Curran de corriger son enseignement théologique. Des signes avant-coureurs de raidissement se font jour. C'est dans ce contexte que le cardinal Lustiger adresse une lettre aux responsables, médecins et soignants des établissements hospitaliers et cliniques du diocèse de Paris au mois de novembre. *La Croix* en publie de larges extraits dans son édition du 26 novembre. L'archevêque de Paris évoque l'euthanasie, l'avortement et le diagnostic prénatal ¹⁴⁴².

Au commentaire, Yves de Gentil-Baichis regrette que les conflits de conscience y soient érigés comme seul "signe d'une authentique participation au mystère de la croix" ¹⁴⁴³. Ligne de force de la réflexion cardinalice, cette exigence irradie un texte trop

¹⁴³⁸ Bertrand RÉVILLION, "Des adaptations sont souhaitables", *La Croix*, 9 janvier 1988

¹⁴³⁹ Jacques TESTART, *L'œuf transparent*, Paris, Flammarion, 1986, 216 pages

¹⁴⁴⁰ Jean-Charles DUQUESNE, "Il faut être prudent avant d'arrêter la recherche", *La Croix*, 12 septembre 1986

¹⁴⁴¹ Jean POTIN, "Le temps de la réflexion", *La Croix*, 12 septembre 1986

¹⁴⁴² Mgr LUSTIGER, "C'est la conscience et non la science qui est souveraine", *La Croix*, 26 novembre 1986

dogmatique au goût du chroniqueur religieux ¹⁴⁴⁴ :

Ce message très spécifique s'adresse donc en priorité aux chrétiens qui pourront décoder cet appel à un certain héroïsme. Pour d'autres, il sera difficile à saisir à moins d'être touchés par la "verticalité" de l'appel.

L'hypothèse d'un texte romain en matière éthique se précise. Le 26 novembre, Jean-Paul II en annonce l'imminence depuis Sydney. Sa rédaction doit se faire en collaboration étroite avec les divers épiscopats car "même en ce domaine, il importe que les évêques ne négligent pas leur propre autorité et magistère", insiste le Pape ¹⁴⁴⁵. A Melbourne trois jours après, il prolonge sa réflexion dans une longue allocution consacrée aux progrès de la biotechnologie. Enfin, la visite d'une maternité catholique de la ville, est pour lui l'occasion de souligner que "les représentants des médecins catholiques doivent continuer à rappeler que les docteurs et les scientifiques sont des êtres humains, soumis à la même loi morale que les autres gens, surtout s'ils s'occupent, de patients, d'embryons humains, de tissus humains" ¹⁴⁴⁶.

En France, l'épiscopat s'applique à renforcer les liens tissés avec les professionnels de la santé. Le 4 décembre, l'assemblée nationale discute l'amendement d'Yvette Roudy visant à **la suppression** du remboursement de l'interruption volontaire de grossesse. Dans son édition du 26 novembre, le *Snop* se contente de reproduire le texte de l'assemblée plénière 1982 ¹⁴⁴⁷. *La Croix* pallie ce silence relatif des évêques par un éditorial de Noël Copin. Ce dernier déplore que l'amendement proposé soit examiné dans le cadre du projet DDOS (diverses dispositions d'ordre social) qui doit être adopté par vote bloqué au terme d'un débat global. "Les questions qui concernent la vie humaine ne deviennent-elles pas de plus en plus urgentes ?", s'interroge Noël Copin regrettant que "le législateur laisse leur examen au comité national d'éthique, sans que le pays, par l'intermédiaire des institutions démocratiques, puisse débattre sur les valeurs fondamentales qui fonde son existence et garantissent son avenir" ¹⁴⁴⁸. A défaut de nouvelle déclaration, l'éditorialiste suit la ligne du *Snop* en citant le texte épiscopal de 1982.

Pour les évêques, l'urgence est de crédibiliser la parole de l'Église dans les débats éthiques en cours. Les 8 et 9 décembre, les délégués diocésains de la pastorale de la santé convergent vers Chevilly-Larue pour leur journée nationale. Or, pour le secrétaire du secteur santé de la commission sociale, Gérard Crumer, la pastorale de la santé de l'Église de France vit son "adolescence" : "Le monde de la santé reste encore marqué par

¹⁴⁴³ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Au cœur des contradictions", *La Croix*, 26 novembre 1986

¹⁴⁴⁴ *Ibid*

¹⁴⁴⁵ Georges MATTIA, "Jean-Paul II annonce un document sur la bioéthique", *La Croix*, 28 novembre 1986

¹⁴⁴⁶ Georges MATTIA, "Le respect de la vie, première condition des droits humains", *La Croix*, 29 novembre 1986

¹⁴⁴⁷ ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS, "L'avenir d'un peuple", *Snop*, n°648, 26 novembre 1986

¹⁴⁴⁸ Noël COPIN, "Silence gêné sur l'IVG", *La Croix*, 4 décembre 1986

un certain contentieux vis-à-vis de l'Église. Il faut un long temps d'apprivoisement mutuel", indique-t-il¹⁴⁴⁹. Mgr Herbulot représente la commission sociale à ces journées nationales. Il insiste alors sur la démarche anthropologique qui prévaut dans cette pastorale en devenir. "Pour être des passeurs de Dieu, il faut savoir nous engager pour le service de l'homme et de son équilibre physique, mental, social", indique-t-il¹⁴⁵⁰.

Les acteurs de la pastorale s'organisent dans l'attente de l'avis promis par le comité national d'éthique au professeur Testart. L'imminence d'un texte romain affirme le caractère déterminant d'une parole d'Église dans le débat. Entre le 10 et le 12 décembre, *La Croix* propose une enquête en trois volets - "Quel devenir pour les enfants de l'éprouvette ?", "la réflexion se décentralise" et "les arguments des théologiens" - sur la bioéthique et le respect de l'embryon. Le moraliste Xavier Thévenot est une nouvelle fois la personne ressource du quotidien catholique pour une interview synthèse.

L'avis du comité national d'éthique sur la fécondation *in vitro* intervient le 15 décembre 1986. Le lendemain, *La Croix* y consacre ses deux premières pages intérieures. Sollicité, Mgr Jullien identifie la distance qui sépare l'appréciation du comité d'éthique et celle de l'Église. Les recommandations du comité "ne répondent pas aux exigences les plus fondamentales du respect de l'homme en tout être humain, si petit et si fragile qu'il soit, comme la destruction d'embryon ou leur utilisation à des fins scientifiques"¹⁴⁵¹. Pour autant le président de la commission de la famille, ne rejette pas en bloc la réflexion ainsi produite. Il demande alors au père de Dinechin une étude rendant compte des points d'accords et de désaccords de l'Église avec le texte.

Concernant les embryons surnuméraires, le délégué de l'épiscopat aux questions éthiques estime le texte "bien construit". "A mon avis, si les recommandations du comité sont appliquées, elles limiteront des abus déjà existants et en éviteront d'autres", conclut-il se réjouissant que l'Église prenne l'avis au sérieux et qu'elle ait décidé d'en faire une "analyse serrée"¹⁴⁵². Reste au père de Dinechin à qualifier l'avis. Dans son esprit, l'avis du comité d'éthique consiste davantage en un code de déontologie pour les professionnels qu'en des recommandations éthiques. La finalité est de "trouver un compromis pratique entre deux biens que l'on essaye d'ajuster alors qu'ils sont contradictoires" : la recherche et le respect de l'être humain¹⁴⁵³.

22 février 1987, *Donum vitae* ou la rupture du consensus éthique

Le 6 février 1987, Jean-Paul II reçoit les évêques du Sud-Ouest dans le cadre de leur visite *ad limina*. A cette occasion, il évoque le retour de la morale comme "une chance à

¹⁴⁴⁹ Dominique QUINIO, "Veilleurs de vie", *La Croix*, 13 décembre 1986

¹⁴⁵⁰ *Ibid*

¹⁴⁵¹ Mgr JULLIEN, "Non à la destruction d'embryons et à leur utilisation à des fins scientifiques", *La Croix*, 16 décembre 1986

¹⁴⁵² Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Fécondation "in vitro" : d'accord, pas d'accord", *La Croix*, 24 décembre 1986

¹⁴⁵³ *Ibid*

saisir" pour l'Église. "Mais le phénomène, en lui-même, ne suffit pas à fonder une véritable éthique. [...] Il importe d'offrir la possibilité d'une réflexion approfondie pour lever l'ambiguïté des morales de situation qui ne sont que la justification du vécu"¹⁴⁵⁴. Intervient en creux la disjonction des options pastorale ou doctrinale dans la conduite du magistère ; les évêques français pariant sur un discours pastoral pour fonder le "consensus éthique". Or, l'Église de France semble en passe de réussir son pari. "L'Église a retrouvé sa fonction prophétique. *Humanae vitae* rencontre aujourd'hui les préoccupations des biologistes soucieux du respect de la vie", relève Philippe Levillain dans *La Croix*¹⁴⁵⁵.

Le 22 février 1987, la congrégation romaine pour la doctrine de la foi signe l'instruction *Donum vitae*. Rendu public le 10 mars, le document est introduit par Mgr Lustiger dans *Le Monde*. Au fil d'une longue tribune, l'archevêque de Paris situe le magistère éthique de l'Église dans une longue tradition théologique affrontée à la tentation récurrente du paganisme¹⁴⁵⁶ :

Le document qui va être publié le 10 mars sous l'autorité du pape vient en intrus dans ce huis clos. Au petit groupe de spécialistes, responsables de fait de l'avenir de notre espèce, il veut faire entendre la parole des hommes "ordinaires", qui, également responsables au nom de leur humanité, ont le droit de prendre part au débat. Cette parole veut aussi rompre la dangereuse solitude des savants et des praticiens, dont le travail est livré aux fantasmes de l'opinion. Il sera donc nécessaire de faire appel à la médiation politique des responsables de l'opinion et de l'autorité publique. L'humanité peut-elle en effet autoriser quelques spécialistes à disposer de son avenir biologique et affectif ? Ce petit nombre d'hommes de science ne peut agir qu'en vertu de ressources économiques et intellectuelles qui appartiennent à tous et sont d'abord destinées au bien de l'ensemble de l'humanité. Dès lors, à qui revient la décision de donner la priorité à ces secteurs de recherche ? Ce débat divise et dépasse médecins et chercheurs eux-mêmes. Mais la réponse ne relève pas seulement de la compétence théorique des savants; elle est aussi financière et donc politique, et donc morale. Les hommes de toutes les nations - y compris les moins développées - devront, d'une manière ou d'une autre, y répondre et en porter solidairement la responsabilité. [...] La tradition juive et chrétienne a marqué de façon irréversible l'histoire en révélant la dignité de la génération et de la personne humaines. L'originalité de la Révélation biblique façonne l'évolution des mœurs et des cultures. La vocation personnelle de l'homme à l'amour divin a remodelé les perceptions de la sexualité et de la fécondation humaines. En y rendant aujourd'hui témoignage, l'Église défend l'humanité contre une régression néo-païenne où elle démasque une tentation d'autodestruction. Dans les paganismes antiques du Proche-Orient comme de l'Occident, la fécondité humaine était inscrite dans les rythmes et la fertilité du cosmos, sur lequel les

¹⁴⁵⁴ DC, 1936, 15 mars 1987, p. 283

¹⁴⁵⁵ Bernard LE LÉANNEC, ", *La Croix*,

¹⁴⁵⁶ Jean-Marie LUSTIGER, "La tentation néo-païenne", *Le Monde*, 10 mars 1987

hommes projetaient l'image de leurs pulsions. Ces cultures, paralysées par le désir et par la mort, avaient lié rites de fécondité, prostitution sacrée et meurtres rituels. Ce n'est pas sans raison que Freud, lorsqu'il voulut explorer l'archaïsme des pulsions humaines et en exprimer la logique, eut recours à ces mythologies prébibliques. La nouveauté de la Révélation biblique a libéré la fécondité humaine des représentations mythiques du cosmos. Le secret de la sexualité humaine n'a pas été cherché dans les astres ou les autres vivants. L'originalité de l'espèce humaine a été reconnue dans son origine divine. "Homme et femme Il les créa. A son image et à sa ressemblance Il les créa". Le désir sexuel et la reproduction de l'espèce humaine sont inscrits dans la logique de l'Alliance; celle-ci fait de l'union d'individus de sexe différent un mariage, qui acquiert le caractère irrévocable de l'engagement de Dieu à l'égard des hommes. L'amour n'est plus seulement pulsion, ni même désir, mais donation mutuelle de personne à personne; la fécondité apparaît comme un don divin, fruit de l'amour. [...] Les hésitations mettent en évidence le péché des hommes et ses conséquences, inscrites dans les conditionnements de l'histoire. Mais voici aujourd'hui une revendication différente : la question d'une maîtrise technique de l'homme sur sa propre vie, sur sa mort comme sur son origine. La tentative est audacieuse, la tentation est grave. Le projet d'objectivation technique risque de ramener la sexualité au plan des objets sensibles, de mesurer son élan au désir et de réduire sa fécondité aux projets de l'imaginaire et de la puissance humaine. Succomber à cette séduction de la technique, c'est consentir à une régression au naturisme païen, c'est vouer le travail de la raison au culte du sensible, c'est réduire la sexualité à un jeu de hasard et sa fécondité aux acquêts de la science. C'est tout le contraire de la parole biblique et chrétienne, qui a récusé les mythes archaïques des fatalités de l'amour ou d'une fécondité commandée par la terre ou le ciel. La Révélation de Dieu offre une vision responsable de l'union sexuelle et de la procréation, qu'elle intègre dans la liberté morale des époux et dans leur vocation personnelle à l'Alliance avec Dieu. Pour une entière conformité à l'unité du mariage, les époux se sont engagés à devenir père et mère seulement l'un par l'autre; la procréation digne d'une nouvelle personne humaine doit être le fruit de l'acte conjugal par lequel s'exprime l'amour des époux. Mais tout enfant, quelle que soit son origine, est un don de Dieu : il doit être accueilli et éduqué avec amour. Ce lien personnel et indissoluble entre union et génération avait échappé aux paganismes antiques : ils voyaient l'homme à l'image du cosmos; ils ne contemplaient pas en lui la ressemblance à Dieu, qui est amour et vie. Qui osera dire que l'audace prophétique de la Révélation n'ait plus rien à nous apprendre sur la dignité de la personne et de l'amour ?

Fragilisation de la pastorale de l'épiscopat français

La publication du document intervient alors que le conseil permanent est réuni à Paris du 9 au 11 mars. Son commentaire du terme texte romain insiste sur trois axes : le respect moral de l'embryon humain dès sa conception, le respect de l'acte conjugal ainsi que "le refus de la soumission à une logique technique qui serait celle de la "fabrication" d'êtres humains"¹⁴⁵⁷ . Le conseil permanent plaide la pédagogie : "il ne s'agit pas de

¹⁴⁵⁷ DC, 1937, 5 avril 1987, p. 367

"dogmatisme" mais du service de l'homme et de l'avenir même de l'humanité"¹⁴⁵⁸. Contraint à la solidarité avec Rome, il n'en abandonne pas moins sa méthode et son analyse en matière éthique. "Dans cet esprit, il a demandé au père de Dinechin d'achever l'étude demandée sur les recommandations du comité consultatif national d'éthique concernant la recherche sur les embryons *in vitro*", déclare le porte-parole de l'épiscopat¹⁴⁵⁹.

Entre temps, le père de Dinechin tente d'atténuer la portée du document auprès du grand public. Le 14 mars, *La Croix* accueille son commentaire de l'instruction romaine sous l'intitulé "Rome et les médecins, deux langages". Le délégué de l'épiscopat aux questions éthiques convient du caractère dogmatique du document : "reste le tranchant d'une conclusion générale fort différente des conclusions au cas par cas de la profession médicale"¹⁴⁶⁰. Et le jésuite de souligner la place de choix qu'occupe la conscience personnelle dans la tradition morale de l'Église. Sous bien des aspects, l'instruction de la doctrine de la foi s'inscrit dans le droit fil de l'enseignement d'*Humanae vitae*. *Témoignage chrétien*¹⁴⁶¹ comme les *Cahiers* ne tardent pas à le regretter¹⁴⁶² :

Le document fait abstraction, de façon avouée et délibérée, des conditions dans lesquelles ces actes sont posés et des intentions dans lesquelles ils sont posés. Il se centre sur une analyse de ces actes humains en eux-mêmes, "en soi". Cette problématique est traditionnelle pour le magistère catholique, même si elle a été battue en brèche, de divers côtés, par des réflexions de théologie morale plus récentes notamment depuis le concile. Elle est difficile à comprendre pour la mentalité occidentale moderne, marquée par une pensée prenant en compte les tenants et les aboutissants de chaque acte particulier.

L'instruction ne tarde pas à faire réagir la direction de l'université catholique de Lille (UCL). Les doyens de la faculté de théologie et de la faculté de médecine, le bureau du centre d'éthique médicale, le secrétaire du comité médical d'éthique du centre hospitalier Saint-Philibert, le chef du département de gynécologie obstétrique du centre hospitalier universitaire Saint-Philibert et le directeur général de ce centre hospitalier se réunissent le jour de sa publication. Au terme de la réunion, un communiqué, signé par les recteur et vice-recteur de l'université, indique que "l'application immédiate de l'instruction de la congrégation pour la doctrine de la foi, en terme de suppression de la participation de médecins de l'UCL à des fécondations homologues *in vitro*, poserait de graves problèmes moraux aux responsables de l'UCL"¹⁴⁶³.

¹⁴⁵⁸ *Ibid*, p. 367

¹⁴⁵⁹ *Ibid*, p. 368

¹⁴⁶⁰ Olivier DE DINECHIN, "Rome et les médecins, deux langages", *La Croix*, 14 mars 1987. La revue *Médecine de l'homme* reproduit l'intégralité du texte du père de Dinechin dans un dossier consacré à *Donum vitae*(n°169, mai & juin 1987).

¹⁴⁶¹ Albert LONGCHAMP, "Un non trop massif pour être compris", *Témoignage chrétien*, 2227, 16 mars 1987

¹⁴⁶² COLLECTIF, "La vie en plénitude", *Cahiers de l'actualité religieuse et sociale*, 347, 15 mars 1987, page 3

¹⁴⁶³ *DC*, 1938, 19 avril 1987, page 434

L'UCL est alors la seule université catholique en France à disposer d'une faculté de médecine. En septembre 1986, son hôpital universitaire s'est illustré par la naissance d'un enfant par fécondation *in vitro*. Dans ce contexte, *Donum vitae* est perçu comme une remise en cause de l'éthique professionnelle du corps médical et hospitalier convaincu du bien fondé de son action. La crédibilité de l'UCL risque de pâtir du document romain dans le milieu de la recherche. Appelant à l'ouverture d'un débat, les recteur et vice-recteur de l'UCL ne dissimulent pas leur scepticisme quant à sa pertinence ¹⁴⁶⁴ :

Nous sommes très attentifs à toutes les préoccupations et interpellations de la congrégation pour la doctrine de la foi qui stimuleront les travaux de recherche médicale et éthique de l'université catholique. Nous sommes ouverts à accueillir une telle évidence morale d'illicéité. Mais nous ne pouvons pas, en toute conscience, dire que ne l'ayons acquise aujourd'hui.

E/ L'épiscopat français et le syndrome *Humanae vitae*

Le président de l'épiscopat fragilisé

Au-delà de l'université lilloise, c'est bien le président de la conférence épiscopale qui est fragilisé. Evêque de Lille et, à ce titre, chancelier de l'institut catholique, Mgr Vilnet publie un communiqué le 12 mars, au lendemain du conseil permanent ¹⁴⁶⁵ :

Mgr Vilnet n'avait pas été informé des opérations menées par les médecins de la faculté catholique. [...] Après avoir appris par la presse cette naissance et ses circonstances, et lu les commentaires qu'avaient cru pouvoir faire certains responsables de cette réalisation médicale, il avait alors manifesté les réserves qu'il avait estimé nécessaires.

Or les statuts de l'institut catholique de Lille et de la fédération universitaire n'accorde au chancelier qu'un pouvoir très limité, à l'inverse des autres instituts catholiques de France. Celui-ci n'a aucune autorité directe sur le fonctionnement de l'institut catholique dont le responsable est le président élu. Selon l'article 8 des statuts, le rôle du chancelier consiste dans la représentation des évêques de Cambrai, Arras et Lille auprès des instances de décisions de l'institut catholique. Il veille, par ailleurs, à la fidélité de l'institution aux règles de l'Église en matière doctrinale. Ainsi, au lendemain de la publication de *Donum vitae*, la *Documentation catholique* juge-t-elle utile de publier, à nouveau, la déclaration de Mgr Vilnet du 18 octobre 1986, au lendemain de la première fécondation *in vitro* en institut catholique :

Les commentaires donnés à la presse, à la radio et à la télévision par le vice-recteur ont été clairement fidèles à la doctrine de l'Église et n'anticipaient pas sur ce que le magistère serait appelé à exprimer. Par contre, j'ai fait les remarques qui s'imposaient à l'endroit de certains commentaires officiels émanant de tel médecin ou de tel prêtre. En particulier, j'ai déclaré qu'il n'était pas possible de considérer cette réalisation médicale dans un hôpital catholique

¹⁴⁶⁴ *Ibid*, page 434

¹⁴⁶⁵ *DC*, 1937, 5 avril 1987, p. 368

comme créant une jurisprudence qui précéderait ou conditionnerait le magistère de l'Église.

Lecture pluraliste de l'instruction romaine

Donum vitae suscite le débat jusqu'au sein de l'épiscopat. Le point d'achoppement réside dans la condamnation de la fécondation *in vitro* dans le mariage. Pour sa part, Noël Copin laisse paraître son inquiétude concernant la survie du consensus tissé entre l'Église et les comités d'éthique en place ¹⁴⁶⁶. Invité de la chaîne *d'Antenne 2*, le professeur Frydman évoque "une nouvelle affaire Galilée" à propos d'un texte "sans concession vis-à-vis des biologistes", comme le relève Yves de Gentil-Baichis ¹⁴⁶⁷. Le père Jullien convient de l'écart que produit dans les débats *Donum vitae* : "Quand il parle du respect dû à l'embryon, considéré comme être humain déjà, le document est globalement en interférence profonde avec les conclusions déposées par le comité national d'éthique français" ¹⁴⁶⁸. Pour sa part, le père de Dinechin concède que "le document romain aborde ce problème non pas sur le plan psychologique mais sur celui des principes" ¹⁴⁶⁹.

Parmi les premières réactions épiscopales, la *Documentation catholique* distingue celle de l'évêque de Nantes dans son bulletin diocésain du 28 mars ¹⁴⁷⁰. Conscient de ces réminiscences traumatiques, Mgr Marcus, président du bureau d'études doctrinales, concède à demi-mot : "on peut requérir une présentation améliorée des documents du magistère" ¹⁴⁷¹. Outre les questions suscitées par la méthode, l'évêque de Nantes tente de réconcilier options pastorale et doctrinale du magistère dans une logique de complémentarité ¹⁴⁷² :

L'Église catholique, dans son enseignement n'a qu'une parole mais recourt à plusieurs registres d'expression. Une chose est l'exposé de points de repères adressés aux diocèses du monde entier, une autre la conversation du prêtre avec un couple qui ne parvient pas à avoir d'enfants et qui prend conseil auprès de lui pour éclairer sa recherche.

Mgr Jullien s'applique à disséquer les différents niveaux d'autorité de l'instruction. "Pour les catholiques, l'instruction a l'autorité de son auteur, modulée différemment selon les problèmes abordés. Ceux-ci, en effet, ne sont pas tous à mettre sur le même pied" ¹⁴⁷³. Reprenant sa démarche systématique d'anthropologie morale, le président de la

¹⁴⁶⁶ Noël COPIN, "A la recherche de la sagesse", *La Croix*, 11 mars 1987

¹⁴⁶⁷ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain", *La Croix*, 11 mars 1987

¹⁴⁶⁸ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Ne pas réduire l'enfant à un objet fabriqué", *La Croix*, 11 mars 1987

¹⁴⁶⁹ Albert LONGCHAMP & Roger TRÉFEU, "Des non majuscules et des non minuscules", *Témoignage chrétien*, 2228, 23 mars 1987

¹⁴⁷⁰ Mgr MARCUS, "La signification d'un choc", *Église de Nantes*, 6, 28 mars 1987

¹⁴⁷¹ DC, 1936, 19 avril 1987, p. 426

¹⁴⁷² *Ibid*, p. 426

commission familiale légitime l'interpellation du cardinal Ratzinger en la mettant en système avec les discours du cardinal Lustiger et les interrogations éthiques du professeur Testart.

Les efforts de l'épiscopat français pour développer une véritable pastorale de la santé semblent anéantis. Le dialogue engagé avec les chercheurs et les praticiens faisait des professionnels de la santé, les meilleurs interlocuteurs pour renouer avec le monde intellectuel. Las, *Donum vitae* réduit à néant les efforts déployés par l'épiscopat français au long de la décennie 1980. A la veille du congrès de la fédération européenne des associations de médecins catholiques (FEAMC), à l'Ascension 1988, les *Cahiers* tentent d'évaluer les fractures nées dans le monde de la santé ¹⁴⁷⁴ :

Sans doute sa démarche principielle, le secret autour de sa préparation, et le manque de dialogue, ont heurté bien des médecins, même catholiques, peu habitués à ces méthodes. On s'est interrogé sur les personnes consultées et sur leur caractère représentatif. La mise en œuvre de mesures disciplinaires dans les maternités catholiques n'a pas arrangé le dialogue.

Tentatives de conciliations épiscopales

Participant, le 16 mars 1987, à la présentation d'un recueil d'articles sur l'encyclique *Donum et vivificante* de Jean-Paul II, le préfet de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi "semble écarter la possibilité de sanctions directes contre les responsables qui ont manifesté leur désaccord avec le document", selon *La Croix* ¹⁴⁷⁵ . Le préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi renvoie la responsabilité à chaque Église locale. Charge à chaque évêque d'évaluer la situation ¹⁴⁷⁶ .

Les évêques de la région apostolique de la région Centre-Est sont alors à Rome pour leur visite *ad limina*. Le 17 mars, Mgr Matagrín donne une conférence de presse au séminaire français. L'évêque de Grenoble prend la défense de l'instruction romaine, faisant valoir que "l'affectivité peut tenir à autre chose qu'à des liens de sang, et la fécondité, fondée sur la maîtrise de soi et le don de soi, peut être apostolique, spirituelle ou artistique" ¹⁴⁷⁷ . Évoquant l'ostracisme de l'Église dans les années 1960, le père Matagrín revendique pour elle un droit à la parole dans le resurgissement de nombreux débats philosophiques sur la nature, l'homme, la mort ou encore l'éthique.

Dans sa livraison du 20 mars 1987, le bulletin diocésain de Bordeaux publie un texte de Mgr Eyt évoquant les "trois rêves de l'humanité qui sont en passe de se réaliser : "ne

¹⁴⁷³ Mgr JULLIEN, "Bioéthique : paradis perdu ?", *La vie diocésaine de Rennes*, 25 mars 1987. DC, 1936, 19 avril 1987, p. 430

¹⁴⁷⁴ Pierre DE CHARENTENAY, "L'Église et le monde de la santé", *Cahiers pour croire aujourd'hui*, p. 6

¹⁴⁷⁵ ANONYME, "Mgr Ratzinger : "On ne peut pas prendre de mesures à partir d'un seul lieu", *La Croix*, 18 mars 1987

¹⁴⁷⁶ Le même jour, le quotidien catholique publie un communiqué de l'université catholique de Lille : "Nous demandons le dialogue". Jérôme RÉGNIER & Michel FALISE, "Nous demandons le dialogue", *La Croix*, 18 mars 1987

¹⁴⁷⁷ Alexandra VIATTEAU, "Un non qui est un oui à la vie", *La Croix*, 19 mars 1987

pas avoir d'enfants quand on ne veut pas"... "Avoir des enfants quand on en veut"... "Avoir les enfants qu'on veut"...¹⁴⁷⁸. La réflexion éthique de l'évêque coadjuteur de Bordeaux interroge la puissance technique que s'arroge le scientifique. A Bayonne, Mgr Molères évoque le mystère que constitue le corps humain comme "temple de Dieu et temple de l'homme"¹⁴⁷⁹. L'évêque insiste sur le caractère exigeant du texte qui ne condamne pourtant pas, tandis que son homologue de Bourges énonce les trois principes qui fondent l'instruction : Respect de l'acte conjugal, respect de l'embryon humain dès sa fécondation et enfin, refus d'entrer dans une logique "technicienne" de fabrication des êtres humains quelles que soient les bonnes intentions. Reste aux fidèles à faire leur examen de conscience¹⁴⁸⁰.

Tandis que Mgr Coffy tente d'identifier les similitudes entre l'instruction romaine et l'avis du comité national d'éthique de décembre 1986¹⁴⁸¹, Mgr Marcus voit dans *Donum vitae* le bouc-émissaire des insuffisances du débat éthique¹⁴⁸². A Poitiers, Mgr Rozier fait œuvre de pédagogie en s'efforçant de dégager la visée fondamentale du texte et ses présupposés éthiques. Fondée sur un principe d'unité entre le corps et l'esprit, l'anthropologie chrétienne donne une priorité au sens¹⁴⁸³.

Mgr Bouchex reprend l'analogie qu'opère Mgr Matagrín entre *Donum vitae* et *Humanae vitae*. Prophétiques, ces textes "prophétiques" obligent les chercheurs à diversifier leurs recherches dans la double reconnaissance de la dignité humaine de l'embryon et de celle de la relation sexuelle dans le mariage. "Comme cela est en train de se passer pour *Humanae vitae*, verra-t-on dans quelques années que la position de l'instruction sur le Don de la vie a stimulé une meilleure compréhension et une plus grande dignité de l'homme ?", s'interroge-t-il¹⁴⁸⁴. Mgr Séguy, évêque de Gap, retient l'analogie avec *Humanae vitae* et dénonce le caractère sélectif d'un néo gallicanisme lié à un refus ou une application désinvolte des normes liturgiques, disciplinaires et pastorales. Or, l'accueil avec foi, confiance et intelligence "n'exclut ni la souffrance pour quelques-uns, ni la poursuite de la recherche à nouveaux frais"¹⁴⁸⁵.

A Saint-Dié, l'évêque dégage de l'instruction trois fondements de l'anthropologie chrétienne selon lesquels la personne humaine constitue une unité substantielle d'une

¹⁴⁷⁸ Mgr EYT, *Bulletin diocésain de Bordeaux*, n°12, 20 mars 1987

¹⁴⁷⁹ Mgr MOLÈRES, "Insensible à l'amour ?", *Bulletin diocésain de Perpignan*, n°11, 18 mars 1987

¹⁴⁸⁰ Mgr PLATEAU, *Bulletin diocésain de Bourges*, n°6, 27 mars 1987

¹⁴⁸¹ Mgr COFFY, *Bulletin diocésain de Marseille*, n°11, 22 mars 1987

¹⁴⁸² Mgr MARCUS, "La signification d'un choc", *Bulletin diocésain de Nantes*, n°6, 28 mars 1987

¹⁴⁸³ Mgr ROZIER, "Des "non" d'un texte au "oui" d'un message", *Bulletin diocésain de Poitiers*, n°11, 28 mars 1987

¹⁴⁸⁴ Mgr BOUCHEX, *Bulletin diocésain d'Avignon*, n°7, 5 avril 1987

¹⁴⁸⁵ Mgr SÉGUY, *Bulletin diocésain de Gap*, n°349, avril 1987

part, qu'elle appelle un traitement différencié de celui réservé aux choses d'autre part et qu'enfin, la conception puise sa dignité dans ce qu'elle procède de l'acte conjugal. Tel développement "récuse l'autonomie de la pensée" insiste Mgr Guillaume en citant *Donum vitae* : "la science n'est pas un absolu à qui tout doit être subordonné et éventuellement sacrifié, même la dignité de l'homme"¹⁴⁸⁶ .

Dans *La Croix*, Yves de Gentil-Baichis voit dans la controverse l'illustration du difficile dialogue qu'entretiennent les catholiques avec la modernité. Le journaliste fonde sa réflexion sur le colloque organisé le 29 novembre 1986, par son journal, à la Baume-les-Aix. Les interventions de la sociologue Danièle Hervieu-Léger et du père Defois servent alors son propos. "L'histoire des rapports entre l'Église et la modernité est à la fois riche et contrastée", convient le journaliste. Reste, cependant, qu'il ne "faudrait pas que nous entrions dans une phase où la défiance l'emporterait sur la confiance...", poursuit-il¹⁴⁸⁷ .

Le 18 avril, René Coste prend fait et cause pour *Donum vitae*. La soutenance, en juillet 1986, à l'institut catholique de Toulouse, d'une thèse sur "la fivete au risque de l'éthique chrétienne" convainc le théologien du bien fondé de l'initiative romaine. "Le document romain peut, certes, paraître intransigeant. Mais ne contient-il pas des vérités essentielles et n'est-il pas, en définitive un appel à la sagesse ?"¹⁴⁸⁸ . Plus qu'un "nouveau conflit entre la foi et la science", René Coste identifie dans la crise, le reflet d'un malaise du monde médical.

Le 24 avril 1987, le bulletin diocésain de Verdun propose une analyse historique et culturelle de la réception de *Donum vitae* sous le titre provocateur, "1968 : pas de sexe sans bébé ; 1987 : pas de bébé sans sexe"¹⁴⁸⁹ . Pour sa part, Mgr Hardy, évêque de Beauvais, évoqueun "oui à la vie" en contraste avec une "société matérialiste et matérialisante". L'instruction "allume un clignotant rouge. Elle signale quels dangers nous menacent tous, essentiellement celui-ci : que l'enfant devienne un produit"¹⁴⁹⁰ . Pour son homologue de Dijon, le mauvais accueil qui est réservé au texte ne dit pas l'essentiel, sinon en creux : "la parole de l'Église, prophétique et donc dérangeante, finit par rencontrer la conscience des hommes et la révéler à eux-mêmes"¹⁴⁹¹ . Disant cela, l'évêque de Dijon rappelle la fonction essentielle du processus de conversion dans l'appréhension de l'Église comme force dynamique de la société. Pris au mouvement d'une judiciarisation plus grande de ses espaces public et privé, la société du droit se voit

¹⁴⁸⁶ Mgr GUILLAUME, *Bulletin diocésain de Saint-Dié*, n°7, 3 avril 1987

¹⁴⁸⁷ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Les catholiques et la modernité", *La Croix*, 11 avril 1987

¹⁴⁸⁸ René COSTE, "L'anthropologie au cœur du débat", *La Croix*, 18 avril 1987

¹⁴⁸⁹ Yves GÉRARD, "1968 : pas de sexe sans bébé ; 1987 : pas de bébé sans sexe", *Bulletin diocésain de Verdun*, n°8, 24 avril 1987

¹⁴⁹⁰ Mgr HARDY, "Oui à la vie", *Bulletin diocésain de Beauvais*, n°10, *Snop*, 3 juin 1987

¹⁴⁹¹ Mgr BALLAND, "Vous êtes ressuscités avec le Christ", *Bulletin diocésain de Dijon*, n° 292, mai 1987

opposée à la société anthropologique fondée sur le don, régulateur premier des sociétés primitives : "L'enfant n'est pas un dû, mais un don", insiste alors Mgr Balland¹⁴⁹².

Rome en appelle à la responsabilité doctrinale des évêques français

Le 6 mai 1987, l'hebdomadaire du service catholique français de presse et d'information reproduit l'interview par lequel le cardinal Ratzinger introduit *Donum vitae*. Le secrétariat de l'épiscopat insiste alors sur le "rôle des Églises locales et la responsabilité des évêques dans la réception et la compréhension d'un tel texte de la part des fidèles"¹⁴⁹³. Maîtres de doctrine, les évêques doivent être en première ligne pour assurer la bonne réception du texte romain. En d'autres termes, même si "depuis le concile de Calcédoine, l'histoire des dogmes dans l'Église catholique a cependant montré qu'un approfondissement des vérités énoncées était toujours possible", convient le cardinal, les évêques français doivent une solidarité magistérielle à Rome¹⁴⁹⁴. Dotés de toutes les prérogatives doctrinales, juridiques et administratives nécessaires pour faire respecter le magistère au sein des établissements hospitaliers et universitaires catholiques, les évêques sont invités à prendre leurs responsabilités tandis que l'UCL appelle au dialogue.

Mgr Derouet répond à l'injonction romaine par la fermeté. "l'Évangile n'est pas une Bonne Nouvelle à bon marché", rappelle-t-il avec vigueur¹⁴⁹⁵. Dénonçant un libéralisme pénétrant la société par tous ses pores économiques, sociaux et politiques, l'évêque d'Arras oppose à la modernité le modèle du catholicisme intégral. La question éthique, dans ce qu'elle interroge la frontière ténue séparant les sphères privée et publique, surgit alors comme recours face à une tendance des catholiques à "se constituer une sorte de secteur privé, dans un coin de [leur] conscience, où l'Évangile n'aurait pas droit de regard"¹⁴⁹⁶.

L'évêque de La Rochelle privilégie une démarche pastorale, relatant les difficultés des couples confrontés à un document qui les condamne s'ils recourent à la fécondation *in vitro*. Ainsi, déplore-t-il que la congrégation pour la doctrine de la foi ait opté pour "la forme rapide et sèche des questions réponses"¹⁴⁹⁷. Mgr David s'efforce cependant de préciser la visée de son texte. "Son but n'est pas de condamner mais de donner des points de repère, de faire réfléchir", tente-t-il¹⁴⁹⁸. C'est d'ailleurs, à la pensée du spécialiste de l'éthique au sein de l'épiscopat qu'il se réfère, en la personne de Mgr Jullien

¹⁴⁹² *Ibid*

¹⁴⁹³ ANONYME, "L'instruction romaine sur le Don de la vie", *Snop*, n°669, 6 mai 1987

¹⁴⁹⁴ *Ibid*

¹⁴⁹⁵ Mgr DEROUET, "Le respect de la vie humaine en ses commencements", *Bulletin diocésain d'Arras*, n°9, 1^{er} mai 1987

¹⁴⁹⁶ *Ibid*

¹⁴⁹⁷ Mgr DAVID, *Bulletin diocésain de La Rochelle*, n°9, 8 mai 1987

¹⁴⁹⁸ *Ibid*

qui s'exprime en ces termes : "Les pratiques actuelles n'ouvrent-elles pas la voie à la réduction de la personne à l'état d'objet ? Objet programmé, fabriqué, produit et traité comme tel. Accepté si conforme, éventuellement éliminé si pas conforme"¹⁴⁹⁹ . Finalement, les catholiques du diocèse de La Rochelle sont invités à prendre la mesure des intuitions anthropologiques du document pour mieux minorer son caractère prescriptif.

A l'inverse, l'archevêque de Paris n'évade pas cette dimension du texte romain. Civilisationnelle, la question sexuelle offre une matrice pour évaluer le devenir de la société française et occidentale. "Ne galvaudez pas l'amour !", prescrit-il à ses diocésains en dénonçant le processus de légitimation sociale à l'œuvre dans le domaine de la transgression sexuelle. "Faire passer le mal pour le bien est la corruption la plus grossière : satanique", assène le père Lustiger dans une critique du libéralisme et de sa tendance libertaire¹⁵⁰⁰ .

Le 13 mai 1987, Etienne Borne réagit dans *La Croix* à un dossier de *L'actualité religieuse dans le monde* consacré à la bioéthique en général et à l'instruction *Donum vitae* en particulier. Refusant de suivre l'hebdomadaire chrétien lorsqu'il titre le 15 avril : "Ratzinger casse les éprouvettes", le chroniqueur tente de retisser les liens d'un consensus éthique. Ainsi, souligne-t-il les "maintes correspondances et convergences entre le document romain et l'avis" publié quelques mois auparavant par le comité national d'éthique¹⁵⁰¹ . Au-delà du soutien à un texte dont les réponses sont "contestables ou mauvaises", Etienne Borne s'emploie à ménager "ce bienfaitant retour à l'éthique" au cœur de la société française. Considérant la pertinence des questions posées par *Donum vitae*, et de l'analyse contenue dans l'avis du comité national d'éthique, l'intellectuel catholique réalise le consensus¹⁵⁰² :

Le document romain a sans doute tort de fermer toutes les portes dont la plupart certes ouvrent sur l'abîme, sans laisser entrebâillée la seule qui pourrait ouvrir un espoir pour des couples en difficulté capables d'assumer lucidement et humblement les risques d'un remède à la stérilité, que même pratiquée avec les seules ressources du couple, reste selon l'avis du comité d'éthique, onéreuse et aliénante.

Le débat autour de la réception de l'instruction romaine s'inscrit dans un contexte général dans lequel famille et procréation artificielle intéressent largement le débat public et avec acuité. Ainsi, les 21 ministres de la famille, membres du conseil de l'Europe se réunissent-ils à Bruxelles entre le 19 et le 21 mai 1987 pour discuter de la baisse de la natalité, de la recomposition de la famille, etc. La procréation artificielle s'invite au débat. Or pour le rapporteur des travaux, la belge Meulderf-Klein, "l'essentiel est de trouver au plan médical, social, éthique et juridique un équilibre entre les intérêts et les valeurs à

¹⁴⁹⁹ *Ibid*

¹⁵⁰⁰ Mgr LUSTIGER, "Ne galvaudez pas l'amour!", *Paris Notre-Dame* , n°169, 13 mai 1987

¹⁵⁰¹ Etienne BORNE, "Casser les éprouvettes ?", *La Croix*, 13 mai 1987

¹⁵⁰² *Ibid*

protéger”¹⁵⁰³ .

Une nouvelle fois, les jésuites opèrent la jonction avec les débats internes à l'Église. Les 12 et 13 juin, le centre culturel Les Fontaines consacre un colloque à la relecture de *Donum vitae*¹⁵⁰⁴ . Le père Vespieren, directeur du département d'éthique biomédicale du centre Sèvres, y apporte son regard de moraliste, tandis que Madame Labrusse, juriste intervient en tant que membre du conseil national d'éthique. Gynécologues, neuropsychiatre et psychanalystes alimentent les débats. L'initiative jésuite intervient tandis que le diocèse de Montpellier organise une soirée d'étude autour de l'instruction en présence de théologiens et de médecins¹⁵⁰⁵ . A Nanterre, le père Baubin, délégué diocésain pour la pastorale de la santé, et le père Turck, vicaire épiscopal, responsable de l'apostolat des laïcs, convoquent des médecins pour mener une réflexion sur le sujet¹⁵⁰⁶ .

Outre ces lieux de débats, le secrétariat national de l'épiscopat organise la diffusion de l'information et de la réflexion par le biais de son bulletin *Documents-Episcopat*. Ainsi doit être publié l'étude du père de Dinechin sur l'avis rendu le 15 décembre 1986 par le comité national d'éthique concernant les recherches sur les embryons humains *in vitro* et leur utilisation à des fins médicales et scientifiques. Or l'événement *Donum vitae* implique une nécessaire réévaluation de cette réflexion. L'article paraît finalement sous le titre, "La recherche sur l'embryon humain *in vitro*". Les évêques se voient alors proposer une interprétation de la doctrine de l'Église, en général, et de *Donum vitae*, en particulier.

Raidissement doctrinal de l'épiscopat

Le 15 septembre 1987, le conseil d'administration de l'hôpital parisien Notre-Dame du Bon-Secours décide que les fécondations *in vitro* ne pourront plus s'effectuer dans le cadre de cet établissement catholique propriété de la congrégation des sœurs augustiniennes de Notre-Dame de Paris. La commission médicale consultative de l'hôpital, composée d'une quarantaine de médecins, proteste contre cette mesure. Représenté par un prêtre au sein du conseil d'administration, Mgr Lustiger justifie la décision du fait du "caractère propre" de l'établissement¹⁵⁰⁷ . Après plusieurs semaines de conflit, l'équipe médicale du docteur Chartier démissionne. "L'une des plus brillantes sur la place de Paris en matière de médecine anténatale, a été décapitée" commente *Le Monde*¹⁵⁰⁸ . Le quotidien évoque la présence controversée du professeur Lejeune, fondateur de

¹⁵⁰³ Jean-Charles DUQUESNE, "L'Europe au secours de la famille", *La Croix*, 20 mai 1987

¹⁵⁰⁴ Pour sa part, le centre Sèvres propose un programme d'enseignements autour de l'éthique biomédicale avec les pères de Dinechin et Vespieren.

¹⁵⁰⁵ ANONYME, "Soirée d'étude autour de l'instruction rassemblant des théologiens et des médecins", *Bulletin diocésain de Montpellier*, n°20, juin 1987

¹⁵⁰⁶ *Bulletin diocésain de Nanterre*, n°66, octobre 1987

¹⁵⁰⁷ ANONYME, "Les fécondations *in vitro* interdites au Bon-Secours", *Témoignage chrétien*,

¹⁵⁰⁸ Henri TINCQ & Nouchi FRANCK, "Le divorce des médecins catholiques", *Le Monde*, 13 janvier 1988

Laissez les vivre, au sein de l'association gestionnaire de l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours.

Le 16 janvier, les médecins de l'hôpital parisien adoptent à l'unanimité une "mise au point" faisant acte de leur soutien au docteur Chartier et son équipe ; "L'interdiction absolue de pratiquer la fécondation *in vitro* n'est pas une solution satisfaisante dans la mesure où elle n'emporte pas l'adhésion de l'ensemble des médecins catholiques qui doivent exercer leur profession en tenant compte des instructions de la hiérarchie catholique et de ce que leur dicte leur conscience"¹⁵⁰⁹.

La mise en œuvre de mesures disciplinaires dans les maternités catholiques précipite la rupture entre l'Église et le monde de la santé. Les *Cahiers* suggère alors un exil de l'Église enseignante hors du débat éthique pour reprendre langue avec le milieu médical par "un retour au social" - notamment avec la question des inégalités dans l'accès aux soins. La proposition sonne comme la mise au rancart d'une décennie de maturation intellectuelle par l'épiscopat. Émanant des *Cahiers*, qui abritent les plumes des pères de Dinechin et Vespieren, la suggestion pèse de tout son poids sur le devenir de la pastorale en milieu médical.

Outre la rupture d'une dynamique consensuelle en direction du monde de la santé, *Donum vitae* tend à diluer la collégialité épiscopale. L'épiscopat ne recourt plus qu'épisodiquement à une prise de parole collective sans grand succès¹⁵¹⁰. Celle-ci s'opère sur des thèmes éthiques plus traditionnels comme le droit à la vie.

Au début de l'hiver, l'association pour la prévention de l'enfance handicapée (APEH) soumet aux parlementaires un projet de loi. Le premier article du texte stipule qu'un "médecin ne commettra ni crime ni délit en s'abstenant d'administrer à un enfant de moins de trois jours les soins nécessaires à sa vie quand cet enfant présentera une infirmité inguérissable et telle qu'on prévoit qu'il ne pourra jamais avoir une vie digne d'être vécue"¹⁵¹¹. L'épiscopat ne tarde pas à réagir. Dans un communiqué du 5 novembre, Mgr Vilnet dénonce une "stratégie d'ensemble de l'avortement à l'euthanasie" dans laquelle s'inscrit la proposition de l'APEH dont le président d'honneur démissionne confronté au feu nourri des critiques¹⁵¹².

A cette occasion, la parole épiscopale s'inscrit dans un large consensus réunissant l'association SOS Futures mères, l'union nationale des associations de parents d'enfants

¹⁵⁰⁹ José DE BROUCKER, "Premier dialogue sur la fécondation *in vitro*", *L'actualité religieuse dans le monde*, 53, 15 février 1988

¹⁵¹⁰ Ainsi, les évêques tentent de reprendre l'initiative sur le terrain de l'éthique médicale par une déclaration sur le sida rendue publique le 23 juin 1987. Le père Tony Anatrella du diocèse de Paris, psychanalyste, membre du groupe des experts sida du comité français d'éducation pour la santé, participe à la diffusion du texte dans les médias. Tony ANATRELLA, "Le défi de la solidarité", *Témoignage chrétien*, 2242, 29 juin 1987

¹⁵¹¹ Jean-Yves NAU, "La proposition de loi sur l'élimination des nouveau-nés handicapés : *Une vie digne d'être vécue*", *Le Monde*, 7 novembre 1987

¹⁵¹² ANONYME, "Le débat sur les bébés handicapés M. Caillavet abandonne la présidence d'honneur de l'APEH", *Le Monde*, 10 novembre 1987

inadaptés (UNAPEI), l'ordre des médecins, le parti socialiste, l'association des paralysés de France ainsi que le secrétaire d'état aux droits de l'homme, Claude Malhuret. Tous protestent dans un seul mouvement contre une telle perspective¹⁵¹³. Pour l'occasion, l'épiscopat reprend l'initiative. L'archevêque de Paris se fait vigoureux. Le droit à l'euthanasie légale des enfants handicapés consacrerait "un cas de barbarie légale, indigne de notre temps et de notre civilisation. Il s'agit de déterminer ce qui est humain et ce qui ne l'est pas. [...] Tout cela me fait penser à la théorie du sous-homme et à ce qui s'est passé en 1933. La condition humaine ne se discute pas. Un mongolien est un homme. Un nègre est un homme. Un sidaïque est un homme", martèle-t-il¹⁵¹⁴.

Les évêques français sont rejoints le 10 novembre par l'office chrétien des handicapés (O.C.H.). Celui-ci dénonce "un travail insidieux [qui] va se poursuivre pour préparer les mentalités à accepter, un jour, la légalisation de ce qui est un crime. Il convient de rester mobilisé devant cette menace"¹⁵¹⁵. Alerté du projet de l'APEH dès le mois de mars 1986, l'O.C.H. consacre au sujet un numéro spécial de sa revue *Ombres et Lumière* au mois de septembre 1987¹⁵¹⁶.

Au terme de ce panorama des diverses tentatives épiscopales pour enrichir la doctrine sociale de l'église, nous devons convenir d'un relatif échec. Désavoués par Rome sur le plan éthique, les évêques français se voient contester tout magistère en matière économique tandis que les nouvelles Semaines sociales prennent le relais d'une commission sociale exsangue. Au terme de la décennie, la parole épiscopale se love dans le mouvement émergent de la société civile. À l'avant-garde dans la défense de l'immigré, l'épiscopat français rejoint les aspirations des mouvements associatifs tels que SOS Racisme. De fait, la parole des évêques se désinstitutionnalise. Le document "Gagner la paix", adopté en 1983, fait figure d'exception si on considère l'intérêt public qu'il a suscité. Depuis, l'épiscopat français semble aphone, éprouvant la difficulté à mettre en œuvre *La lettre au cardinal Roy* de Paul VI.

¹⁵¹³ ANONYME, "Le débat sur les nouveau-nés handicapés", *Le Monde*, 9 novembre 1987

¹⁵¹⁴ *Ibid*

¹⁵¹⁵ ANONYME, "Communiqué de l'Office des Handicapés", *Snop*, n°689, 18 novembre 1987

¹⁵¹⁶ "Sa vie nous est confiée", *Ombres et lumière*, septembre 1986

Effacement de la conférence épiscopale : 1988-1990

De fait, le dernier mandant du père Vilnet à la tête de la conférence épiscopale annonce le déclin de la conférence épiscopale. Le retrait de l'évêque de Lille menace le consensus largement ébranlé par les attaques successives des cardinaux Ratzinger et Oddi. La présidence du cardinal Decourtray consacre bientôt la politique vaticane à l'endroit des conférences épiscopales. La collégialité vacille sous la pression efficace des autorités cooptées de l'église de France : les cardinaux Lustiger et Decourtray. L'intransigeance vaticane en matière éthique finit par triompher du discours pastoral français. Reste aux évêques à approfondir la reterritorialisation de leur autorité à l'échelle de diocèses moins exposés aux foudres romaines.

I. L'impossible collégialité

En novembre 1987, l'évêque de Lille revient dans une interview à *L'actualité religieuse dans le monde* sur la naissance par Fivete homologue en novembre 1986. Son soutien aux équipes médicales de l'université catholique de Lille ne fait aucun doute ¹⁵¹⁷ :

¹⁵¹⁷ Michel COOL, "Tout faire pour assurer l'unité", *Actualité religieuse dans le monde*, novembre 1987

En novembre 1986, Émilie est née d'une Fivete homologue. Les médecins qui l'ont pratiquée se sont conformés aux balises morales de l'Église en ce domaine. Quelque temps après, le Saint-Siège publiait un document considérant cette pratique médicale comme non conforme à la morale de l'Église. C'est donc après coup que la moralité objective de la naissance d'Émilie a été remise en cause.

A/ La collégialité épiscopale au risque de *Donum vitae*

Il n'en demeure pas moins la figure épiscopale la plus engagée dans le dialogue avec les universitaires¹⁵¹⁸. Le 9 janvier 1988, Mgr Vilnet se rend à Rome. Les recteurs des quatre universités catholiques concernées par *Donum vitae*, Pierre Macq (Louvain), Bernard Van Iersel (Nimègue), Michel Falise (Lille) et Mgr Guy Maertens (représentant du recteur de Leuven), rencontrent les cardinaux Joseph Ratzinger et William Baum, préfet de la congrégation pour l'éducation catholique¹⁵¹⁹. L'ancien président de la conférence épiscopale accompagne Michel Falise. Les débats révèlent la détermination des protagonistes de la rencontre, arc-boutés sur leurs positions.

Tandis que s'ouvrent les discussions à Rome, *La Croix* interviewe le moraliste Xavier Thévenot sur les enjeux théologiques du débat. Ce dernier insiste alors sur les trois sources de l'autorité magistérielle dans l'Église catholique : le magistère, l'Écriture, la tradition. A celles-ci s'ajoute celle appelée *sensus fidei* du peuple de Dieu - soit "le sens de la foi habitant l'ensemble des chrétiens qui cherchent comment répondre aux exigences de Dieu"¹⁵²⁰. Or pour le quotidien catholique le doute n'est plus possible. L'instruction *Donum vitae* heurte le *sensus fidei* de nombreux chrétiens. "De nombreux théologiens, certains évêques (quand on discute avec eux en particulier), un grand nombre de laïcs convaincus, ayant des responsabilités, disent qu'ils ne peuvent adhérer aux passages de l'instruction concernant la fécondation *in vitro* entre époux", atteste le père Thévenot pour qui "c'est le signe qu'il faut remettre le document sur le métier en certaines parties et ouvrir de nouveau le débat théologique"¹⁵²¹.

Pour se faire, le moraliste s'applique à trouver des détours pour renouer le fil de la discussion entre les chercheurs, les évêques, les théologiens, d'une part, et Rome, d'autre part. Ménager le Vatican consiste à minorer l'ampleur de la contestation et, de fait, de l'enjeu lui-même¹⁵²² :

En présence d'un texte magistériel, le premier réflexe doit être d'évaluer son

¹⁵¹⁸ A la veille de la rencontre romaine, le père Régnier, vice-recteur des facultés libres de Lille confirme à *La Croix* la responsabilité de Mgr Vilnet dans le processus de concertation. "Le dialogue s'instaure, c'est une très bonne chose. Nous devons cette évolution positive en particulier à Mgr Vilnet qui a tout fait pour qu'une telle rencontre ait lieu". Bertrand RÉVILLION, "Des adaptations sont souhaitables", *La Croix*, 9 janvier 1988

¹⁵¹⁹ ANONYME, "Une rencontre "utile" à Rome : les universités catholiques et le Vatican débattent de la fécondation *in vitro*", *Le Monde*, 12 janvier 1988

¹⁵²⁰ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Le père Thévenot : quelles conditions pour un dialogue ?", *La Croix*, 9 janvier 1988

¹⁵²¹ *Ibid*

poinds théologique. Or, le document *Donum vitae* a un poinds théologique relativement léger, bien moindre que celui d'un texte conciliaire ou d'une encyclique. D'autre part, à l'intérieur, il faut mesurer le poinds théologique des affirmations éthiques. Ainsi, le document dit que la fivete homologue n'est pas affectée de toute la "négativité éthique" de la fivete hétérologue.

Au sortir des entretiens, *Le Monde* retient le mot de Michel Falise selon lequel les universités catholiques sont assurées d'un "petit espace de liberté de *facto*, non de *jure*"¹⁵²³. Pour sa part, le journal *La Croix* reste mesuré quant aux ouvertures possibles dans le dialogue avec Rome. Le dialogue engagé "n'a malheureusement pas permis de lever les incertitudes", note *La Croix*¹⁵²⁴. Soucieux d'écarter tout soupçon gallican, le quotidien catholique complexifie la problématique dans un enchevêtrement des prises de paroles magistérielles épiscopales et romaines¹⁵²⁵ :

Certains évêques sont intervenus, parfois publiquement, pour demander à des hôpitaux dépendant de congrégations religieuses une application stricte du texte du cardinal Ratzinger. En revenant sur son texte, Rome risquait de contredire ces évêques. Dans les couloirs des universités des quatre "Cathos", on se demande même si la réunion des recteurs, initialement prévue en novembre, n'a pas été à dessein repoussée, pour permettre ainsi à ces évêques de prendre position. Face à un épiscopat divisé sur cette question, le Vatican pouvait a posteriori se servir des exemples des centres de Paris et de Metz qui ont cessé toute fécondation *in vitro* pour tenter d'imposer aux universités catholiques l'arrêt de toute recherche et de toute pratique hospitalière.

Impossible parole collégiale de l'épiscopat français

La remarque intervient judicieusement alors que vient de s'achever à Salamanque un colloque sous le patronage des universités catholiques d'Eichstätt, de Paris, de Saint-Paul-Ottawa, de Salamanque, de Washington et de la Grégorienne sur le statut des conférences épiscopales. L'initiative solitaire père Vilnet en direction de Rome révèle effectivement la difficulté de l'épiscopat français à porter une parole collégiale. De fait, seuls les présidents du conseil permanent ou de la commission épiscopale de la famille semblent être en mesure d'incarner une position de l'épiscopat français. Pourtant, même la tribune du père Jullien dans le *Monde* du 13 janvier 1988 écarte une telle hypothèse. Celui-ci y concède alors que l'argumentation développée dans *Donum vitae* n'est "pas fulgurante". L'archevêque de Rennes plaide pour un magistère pastoral dans le dialogue avec les chercheurs catholiques¹⁵²⁶ :

¹⁵²² *Ibid*

¹⁵²³ Henri TINCQ, "Une rencontre "utile" à Rome Les universités catholiques et le Vatican débattent de la fécondation *in vitro*", *Le Monde*, 12 janvier 1988

¹⁵²⁴ BR, "Optimisme mesuré des cathos", *La Croix*, 12 janvier 1988

¹⁵²⁵ *Ibid*

¹⁵²⁶ Mgr JULLIEN, "Cohérence et incohérence", *Le Monde*, 13 janvier 1988

Avant *Donum Vitae*, nombre de catholiques, y compris des pasteurs et des théologiens, ne récusait pas l'IAC. L'Église ayant toujours associé union conjugale et fécondité, le détournement médical qui rétablit cette connexion ne paraissait pas condamnable. L'IAC était pratiquée dans quelques cliniques dépendant d'institutions catholiques. Après la parution de *Donum Vitae*, on ne pouvait pas faire l'impasse sur les interrogations antérieures. Il fallait bien laisser aux cliniques et aux équipes le temps de mener à terme les grossesses en cours, et de reprendre leurs réflexions à frais nouveaux. Mais des institutions catholiques doivent tendre à la cohérence entre la théorie et la pratique, ou alors, que signifieraient-elles ? Ce rappel, heurtant des convictions et des pratiques établies, soulève une vive agressivité contre la hiérarchie et on oublie les questions qui se posaient déjà avant *Donum Vitae* : la logique fabricatrice ne menace-t-elle pas la procréation humaine, même dans l'IAC ? L'irruption d'un laboratoire dans l'intimité conjugale est-elle aussi innocente qu'on prétend ? Dans le domaine du génie nucléaire ou chimique, mieux vaut prévenir que guérir. Pourquoi en serait-il autrement en matière de génie génétique ?

Alors que paraît l'article de Mgr Jullien, les expériences de procréation médicalement assistée engagées avant *Donum vitae* arrivent à leur terme. Des bébés éprouvettes ont continué de naître à l'hôpital Saint-Philibert de Lille ainsi qu'à la maternité Notre-Dame-de-Bon-Secours. Précédemment, la clinique catholique d'Angers a obtenu sa première naissance consécutive à une fécondation *in vitro* le 7 décembre 1987. Mgr Orchamp tente alors de définir une voie moyenne pour tenter de concilier vocations de recherche de l'institut catholique angevin et respect du magistère¹⁵²⁷. Une naissance du même type intervient à l'hôpital Sainte-Croix de Metz le 29 décembre suivant. Dans ces deux derniers cas, les médecins expriment leur intention de continuer à faire naître des bébés éprouvettes. Les évêques diocésains expriment alors leurs réserves. "Tout en convenant que l'autorité gestionnaire des établissements a un droit de regard à l'intérieur de ses murs, des médecins contestent son droit à lui imposer, comme on l'a vu à Bon-Secours, des normes, dans la limite bien entendu des règles du droit et de la déontologie qui s'imposent à tous", relève *Le Monde*¹⁵²⁸.

Le *bulletin diocésain de Marseille* du 15 janvier 1988 propose un entretien avec le père de Dinechin. L'expert reconnaît à *Donum vitae* des vertus normatives par lesquelles l'Église pose des repères nets au fil d'une claire articulation de principes. Telle présentation "oblige d'autres qui ne pensent pas comme nous à s'interroger sur leurs raisons profondes"¹⁵²⁹. L'intransigeantisme des autorités ecclésiales permet alors d'insérer l'Église dans les débats tout en sachant que "dire quelque chose dans un débat qui se situe au plan des idées, des grandes orientations que peut prendre une culture est une autre chose que le dialogue personnel avec des couples concernés" insiste-t-il en dernière instance¹⁵³⁰.

¹⁵²⁷ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Mes questions de Mgr Orchamp", *La Croix*, 23 décembre 1987

¹⁵²⁸ Henri TINCQ & Nouchi FRANCK, "Le divorce des médecins catholiques", *Le Monde*, 13 janvier 1988

¹⁵²⁹ Mgr HERRIOT, "Respect de la dignité humaine", *Bulletin diocésain de Verdun*, 15 janvier 1988.

Soumission romaine et cavalier seul du président Decourtray

Le 4 février 1988, Mgr Decourtray se trouve à Rome pour participer aux travaux des dicastères romains. Il décide alors de rédiger un communiqué destiné à mettre fin aux interrogations des théologiens moralistes, des médecins et des familles catholiques au sujet de la procréation artificielle. La veille, le père Navarro-Valls, rendait compte des échanges de la rencontre du 9 janvier avec les responsables des universités catholiques. Par son intermédiaire, Rome invalide la ligne définie par le recteur de l'université de Lille. Il n'est "pas possible que, dans des institutions catholiques, des pratiques médicales déjà qualifiées de moralement illicites soient tolérées *de facto*", déclare le représentant de la curie ¹⁵³¹. Dans le droit fil de cette déclaration, le cardinal Decourtray affirme le caractère impératif de *Donum vitae* ¹⁵³² :

Cet enseignement est discuté publiquement par certains théologiens catholiques français, dit l'archevêque de Lyon. Même si cet enseignement de Donum Vitae ne se veut pas infaillible, les fidèles sont tenus d'observer une instruction donnée par l'autorité légitime de l'Église pour un exposé de la doctrine. [...] L'autorité doctrinale et morale de cette instruction ne se tire pas de l'argumentation rationnelle proposée ni du dénombrement des réactions qu'elle entraîne. Elle tient à la responsabilité magistérielle du Pape qui laisse et fait enseigner cette doctrine. [...] Les catholiques, doivent faire confiance à leurs pasteurs. L'Église ne les égare pas.

Le communiqué du président de la conférence épiscopale intervient sans consultation avec le président de la commission épiscopale de la famille. La rédaction de *La Croix* joint au téléphone le père Jullien pour lui en donner lecture et finalement recueillir son commentaire. L'évêque de Rennes convient alors que "l'argumentation rationnelle n'est pas totalement convaincante", relève Yves de Gentil-Baichis ¹⁵³³. Le président de la commission épiscopale de la famille n'est cependant pas en mesure de se désolidariser du cardinal Decourtray. Et d'évoquer une légitimité historique de l'enseignement moral de l'Église ¹⁵³⁴ :

Dans les choses de la vie, il est parfois difficile d'argumenter de façon totalement convaincante et c'est parfois un faisceau de convergence qui permet d'aboutir à une certitude morale. Dans ces cas-là, l'instinct de la foi précède souvent la démonstration intellectuelle qui peut tarder. Cela est arrivé plusieurs fois dans l'histoire de l'Église. Ceci peut engendrer des situations très inconfortables, surtout quand elles appellent des décisions pratiques. Dans cette affaire, Rome

¹⁵³⁰ *Ibid*

¹⁵³¹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Du dialogue à la fermeté", *La Croix*, 6 février 1988

¹⁵³² Henri TINCQ, "Un rappel à l'ordre du cardinal Decourtray à propos des fécondations *in vitro*", *Le Monde*, 6 février 1988

¹⁵³³ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Un caractère prophétique ?", *La Croix*, 6 février 1988

¹⁵³⁴ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Une certitude morale au-delà des arguments rationnels", *La Croix*, 6 février 1988

rappelle que le sérieux de son engagement va au-delà des arguments rationnels qui peuvent être apportés.

Pour sa part, Yves de Gentil-Baichis doute du caractère prophétique de l'intervention épiscopale. "A partir du moment où l'Église engage son autorité magistérielle, les théologiens français doivent rentrer dans le rang", relève-t-il¹⁵³⁵. Évoquant la position inconfortable dans laquelle Rome et le père Decourtray mettent les recteurs et chercheurs des universités catholiques, Yves de Gentil-Baichis opte pour que chacun réponde aux questions éthiques en jeu "face à sa conscience"¹⁵³⁶. Pour le père Jérôme Régner, vice-recteur de l'université catholique de Lille, la mise au point n'est pas une réelle surprise. Reste aux universités catholiques belges et françaises à unir leurs efforts dans la discussion avec Rome. Concernant les expérimentations en matière de fivete, "Lille ne fera pas autre chose que les autres", déclare ainsi le père Régner. "En clair, ils n'arrêtent pas si les autres n'arrêtent pas", résume Dominique Quinio¹⁵³⁷.

B/ Les synodes diocésains pour sortir de l'impasse

Le malaise s'installe au cœur de l'épiscopat français. Outre les difficultés personnelles rencontrées par le père Decourtray et les rapports tumultueux entretenus avec la congrégation romaine pour la doctrine de la foi, les évêques poursuivent le mouvement de repli sur leurs Églises locales respectives. Ceci se traduit par la multiplication des synodes diocésains. Mgr Gufflet est le premier à donner l'impulsion en convoquant le synode de Limoges les 25, 26 et 27 mai 1985. *L'actualité religieuse dans le monde* salue l'événement. Il s'agit alors pour le mensuel chrétien de mettre en perspective l'initiative limougeaude avec les expériences synodale hollandaise ou allemande à l'échelle nationale. "Bien entendu le projet de Limoges est beaucoup plus modeste et ses participants n'auront pas un poids suffisant pour inquiéter (à supposer que telle soit leur intention) les instances nationales et *a fortiori* les instances romaines"¹⁵³⁸. L'ensemble des évêques français ne tardent pas à emboîter le pas à leur homologue limougeaud¹⁵³⁹.

En 1985, le conseil épiscopal de Reims soumet un questionnaire à l'ensemble des

¹⁵³⁵ *Ibid*

¹⁵³⁶ *Ibid*

¹⁵³⁷ Dominique QUINIO, "Le dialogue se poursuit", *La Croix*, 6 février 1988

¹⁵³⁸ Jean-Pierre MANIGNE, "Une première : le synode de Limoges", *L'actualité religieuse dans le monde*, mai 1985

¹⁵³⁹ "Spécial synode du diocèse de Grenoble", *Panorama*, hors-série, février 1989. Récapitulatif début 1989 : Achevés : Angoulême, 1987-1988 ; Limoges, 1983-1985 ; Le Mans 1986-1988 ; Perpignan 1985-1988 ; en cours : Aix-en-Provence, octobre 1987-juin 1989 ; Beauvais, mars 1986- septembre 1989 ; Corbeil, novembre 1987-Pentecôte 1990 ; Grenoble, 1988-1990 ; Marseille, 1988-1991 ; Saint-Dié, 1981-1990 ; Sens-Auxerre, 1987-1990. Au 10 décembre 1989 : Agen, présynode 1989 - ... ; Avignon, 1988-1990 ; Besançon 1988-1990 ; Bourges, 1989 - ... ; Evry-Corbeil Essonne, 1987-1990 ; Evreux, 1988-1993 ; Grenoble, 1989-1990 ; Lyon, présynode 1989 - ... ; Marseille, 1988-1991 ; Nancy, 1988-1990 ; Saint-Dié, 1986-1990 ; Sens-Auxerre, 1987-1990 ; Toulouse, 1989-1992 ; Troyes, 1988 - ... ; Tulle, présynode 1989 - ...

catholiques du diocèse. Cette enquête qui conduit au dépouillement de 4 000 réponses tente de cerner le profil pastoral de l'Église locale en fonction des engagements pris par les pratiquants au sein des mouvements, des paroisses et du monde ¹⁵⁴⁰. Le Carême 1986 doit être l'occasion de mettre en place des assemblées d'échanges en vue du synode romain sur les laïcs. L'année suivante, le Carême est l'occasion de multiplier les assemblées pour aborder des débats autour de la prière, de l'économie, des jeunes, etc.

Le code de droit canon pour loi-cadre

"Le juriste attend un texte dont il devrait tirer le meilleur parti, car le code actuel ne donne pas de définition" ¹⁵⁴¹. Ces mots sont ceux du père Valdrini, doyen de la faculté de droit canonique à l'institut catholique de Paris. Celui-ci s'interroge sur la place des laïcs dans les lois de l'Église cinq mois avant que ne se tienne le synode romain sur les laïcs. La réflexion est révélatrice d'une tendance lourde qui s'installe dans le gouvernement de l'Église au long des années 1980. La promulgation du code de droit canon en novembre 1983 tend en effet à rendre de plus en plus prégnante la problématique juridique. Au fil des années et tandis que se multiplient les synodes diocésains, l'épiscopat découvre diverses vertus au nouveau code de droit canon.

A la veille de sa promulgation, *La Croix* interrogeait les doyens des facultés de droit canonique de Paris et Toulouse. Ces derniers y voyaient une réponse claire à la "nécessité de références claires et valables pour tous". Le code intervenait comme le "dernier document conciliaire". Il aurait la vertu de satisfaire au "besoin d'y voir plus clair dans l'identité de l'Église" dans une meilleure connaissance du fonctionnement de l'Église. Les risques de dérives n'étaient cependant pas exclus. "Une certaine conception du droit dans l'Église, une certaine façon d'y faire appel ou de l'appliquer risquent d'accentuer la coupure de l'Église d'avec le monde. Le mépriser ou le sous-estimer la conduirait sur des chemins où elle perdrait vite sa propre réalité" ¹⁵⁴². La controverse devait rebondir dans le débat entre les revues *Concilium* et *Communio* ¹⁵⁴³. Il n'en demeure pas moins que les évêques français trouvent dans les canons 460-467 du code de droit canon un outil de pastorale déterminant pour encadrer et asseoir l'exercice de leur magistère.

Il est ainsi révélateur que l'institut catholique de Paris accueille, les 30 novembre et 1er décembre 1988, une session consacrée à l'échange des expériences synodales qui touchent alors un diocèse français sur quatre. A cette occasion, le père Jean Passicos insiste sur le caractère solennel du rassemblement de la communauté diocésaine que constitue un synode. Les 250 participants à la session trouvent alors auprès du père Patrick Valdrini, doyen de la faculté de droit canonique des éléments de réflexion sur les latitudes législatives dont ils disposent avec le code de droit canonique qui ne donne

¹⁵⁴⁰ Bernard LE LÉANNEC, "Reims mobilise", *La Croix*, 11 janvier 1986

¹⁵⁴¹ Bernard LE LÉANNEC, "Les droits et les devoirs acquis par le baptême", *La Croix*, 22 mai 1987

¹⁵⁴² Jean PASSICOS & Antonin THERME, "Une chance pour l'Église", *La Croix*, 24 novembre 1983

¹⁵⁴³ Olivier BOULNOIS & Christophe BOUREUX, "Les débats ne sont pas clos !", *Croire aujourd'hui*, 145-146, décembre 2002

qu'une loi-cadre en matière synodale ¹⁵⁴⁴ .

Reste que la teneur de certains rassemblements diocésains doivent nous laisser prudents sur une interprétation trop juridique du phénomène synodal ¹⁵⁴⁵ . Ainsi le père Pierre Tinot, chargé d'information dans le diocèse d'Angers présente-t-il la réunion des 80 mouvements et groupes du diocèse les 5 et 6 novembre 1988 en ces termes : "Il est bon que les gens découvrent de façon paisible la manière dont les uns et les autres s'accrochent à leur mission, sans qu'il faille à tout prix légiférer" ¹⁵⁴⁶ . Le thème de la rencontre n'en est pas moins décisif en termes institutionnels : "Vocation et mission des laïcs dans l'Église".

Les synodes diocésains : évaluation et introspection ecclésiale

Le 18 septembre 1987, Mgr Panafieu annonce l'ouverture d'un synode diocésain. La décision intervient après un long mûrissement qui trouve son origine dans le succès d'un rassemblement diocésain réunissant 12 000 personnes en 1982. "Nous avons décidé de ne pas faire une lourde et vaste enquête, mais plutôt de permettre à des chrétiens pratiquants ou non de s'exprimer et de se rencontrer. [...] La démarche n'est donc pas purement sociologique car nous avons souhaité qu'il y ait une étape d'intériorisation pendant ce Carême et jusqu'à la Pentecôte 1988" ¹⁵⁴⁷ . Le 4 octobre, les catholiques du diocèse sont interpellés autour de trois thèmes : Église qu'attendons-nous de toi ? ; une Église attentive à toutes les situations, vivre la solidarité avec les plus démunis ; vivre la communion. "On a voulu faire prendre conscience aux chrétiens de leur dignité et la force qui est en eux", indique le père Gontier, supérieur du séminaire diocésain, en charge de recenser les réponses à ces interpellations.

Tandis que s'achève le 4 octobre 1987, cinq jours de concertation avec les laïcs de son diocèse du Maine-et-Loire, Mgr Orchampt se réjouit de constater que "chez tous ceux qui se sont exprimés, il n'y a pas dissociation entre leur appartenance à l'Église et au monde. Même si certains groupes ont de la peine à revenir à la source, vu leur polarisation sur des actions urgentes pour l'homme, même si d'autres donnent tellement de place à leur vie avec le Seigneur qu'ils tendent à oublier le reste" ¹⁵⁴⁸ . Nous pourrions ainsi distinguer vulgairement les débats faisant la part belle à l'appréhension de l'Église

¹⁵⁴⁴ Bernard LE LÉANNEC, "Les synodes font école", *La Croix*, 10 décembre 1988

¹⁵⁴⁵ "Un diocèse, ce ne sont pas seulement des limites géographiques ou même canoniques, mais un esprit commun : une foi partagée, un dynamisme missionnaire encouragé, des lieux multiples entre chrétiens, qu'ils soient engagés dans des services d'Église, dans la prière commune ou qu'ils restent encore sur le seuil de leur paroisse", écrit Mgr Favreau dans son "petit livre violet" adressé en février à ses diocésains en bilan de trois ans de visites pastorales. Dominique QUINIO, "Le "petit livre violet" de Mgr Favreau", *La Croix*, 12 février 1988

¹⁵⁴⁶ Louis DE COURCY, "Bientôt la fête du dialogue", *La Croix*, 3 novembre 1988

¹⁵⁴⁷ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Un chemin de conversion de l'Église", *La Croix*, 15 février 1988

¹⁵⁴⁸ Vincent BERTHET, "L'Église est vraiment l'affaire de tous", *La Croix*, 13 octobre 1987

selon un aspect doctrinal dans l'esprit de la constitution conciliaire *Lumen gentium* ou sous son aspect pastoral selon *Gaudium et Spes*.

Confronté à un catholicisme identitaire, le quotidien *La Croix* ne tarde pas à prendre le parti des évêques engagés dans le processus de consultations synodales. "Tout se passe comme si, après avoir pris la mesure du faible taux de pratique religieuse, la communauté catholique, loin de se décourager, retrouvait un nouveau dynamisme", s'enthousiasme Yves de Gentil-Baichis¹⁵⁴⁹. Convaincus de la nécessité de sortir d'une trop grande discrétion, les évêques français réussissent à ressaisir dans le processus synodal une tendance de l'Église de France qui voit "les déperditions de vitalité pour cause de querelles d'orientations" réduites¹⁵⁵⁰. L'utopie missionnaire constitue l'un des ressorts des consultations diocésaines.

Ainsi, Mgr Hardy la présente-t-il comme un impératif. "Dans ce monde qui change, il fallait qu'on renouvelle notre effort missionnaire", insiste-t-il à l'heure de convoquer l'assemblée synodale du diocèse de Beauvais¹⁵⁵¹. A Grenoble, Mgr Dufaux insiste pour que les groupes et communautés intégrées au processus synodal interpellent les chrétiens en marge ou en dehors de l'Église. "Le synode n'aura d'impact dans l'opinion que s'il parvient à rassembler les forces vives de l'Église dans le contexte de l'opinion publique. S'il n'y parvient pas, il ne sera jamais sur orbite", indique-t-il lors d'une conférence de presse organisée le 15 septembre 1988¹⁵⁵².

Retisser un discours pastoral

Pour Mgr Chabbert, le synode est également l'occasion pour l'Église d'entrer en conversation avec la modernité. "Nous voulons prendre en compte les grandes requêtes de l'homme d'aujourd'hui et ses interrogations. Les progrès de la biogénétique, de l'informatique, de la télématique, les idées qu'apportent les sciences humaines provoquent des bouleversements culturels dont nous devons tenir compte"¹⁵⁵³. La démarche est alors pastorale. "Pour nous la question est de trouver un langage de foi qui puisse faire écho à ce mouvement. Mais pour répondre aux attentes, nous avons besoin d'un approfondissement de notre foi et pas d'abord d'un langage moralisateur"¹⁵⁵⁴. Le mécanisme synodal permet alors d'inscrire ces intuitions dans le marbre législatif ayant "force de loi canonique".

En septembre 1987, Gaston Piétri livre sa réflexion sur le phénomène synodal aux

¹⁵⁴⁹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Diocèses, une vitalité nouvelle", *La Croix*, 4 mars 1988

¹⁵⁵⁰ *Ibid*

¹⁵⁵¹ Louis DE COURCY, "Les chrétiens de l'Oise ouverts au monde", *La Croix*, 11 mai 1988

¹⁵⁵² Louis DE COURCY, "Préparons le troisième millénaire", *La Croix*, 17 septembre 1988

¹⁵⁵³ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Revitaliser le diocèse de l'intérieur", *La Croix*, 18 septembre 1986

¹⁵⁵⁴ *Ibid*

Cahiers pour croire aujourd'hui. Outre les questions intra ecclésiales, l'enjeu nodal d'une telle pratique consiste dans un renouvellement de la problématique de la présence de l'Église au monde ¹⁵⁵⁵ :

Il faut ajouter que les synodes seront parole d'Église pour la société. L'Église ne peut dire authentiquement l'Évangile que si elle veut servir l'homme d'aujourd'hui avec autant d'humilité que de courage. Au plan national, la parole publique des mouvements de laïcs, celle des tribunes comme les Semaines sociales, les congrès de l'Union des œuvres, les semaines des intellectuels catholiques, se sont estompées. Les évêques doivent parler en certaines circonstances au nom de leur responsabilité propre. Mais toute parole publique de l'Église ne saurait être exclusivement épiscopale. Je rêve d'une Église qui peu à peu, par le long chemin des synodes diocésains, réapprendrait l'art délicat et nécessaire d'une parole mûrie par le "nous" des chrétiens.

L'analyse des rapports de synthèse du synode de Saint-Dié par Louis de Courcy révèle une attention à la dimension pastorale de l'Église. Réunis en 710 équipes, les 6 000 chrétiens jugent l'Église dans sa capacité à être présente au monde. "Ce qu'ils expriment émane d'un besoin répandu bien au-delà de leurs cercles, mouvements, groupes et paroisses identifiées. Ils sont à la fois partie prenante et caisse de résonance du monde auquel ils prennent part", souligne Louis de Courcy ¹⁵⁵⁶. Les catholiques adressent leurs suggestions à Mgr Guillaume dans un document au titre significatif : "pour une morale dynamique". Émerge alors le souci de concilier conscience individuelle et utopie communautaire ¹⁵⁵⁷ :

L'Église diocésaine doit soutenir notre recherche pour nous aider à discerner entre la fidélité à l'Évangile et notre propre idéologie. [...] Il faut pour cela que le diocèse envisage comme prioritaire que tous aient la possibilité de se retrouver en groupe par affinité de personnes. Ceci pour favoriser la liberté d'expression, la découverte de l'amour qui présidera à la prise de décisions personnelles et communautaires.

"Un synode doit se saisir des problèmes que la société pose à l'Église", indique Mgr Coffy tandis qu'il annonce en décembre 1987 la réunion d'une assemblée synodale pour 1989. L'institution synodale est indissociable du projet missionnaire que l'Église développe à l'adresse du monde. "Ici, à Marseille, on ne peut éviter la question de la communauté musulmane. Ni la mutation des entreprises avec les conséquences que cela entraîne sur l'emploi : le chômage augmente et le monde ouvrier évolue", indique cet ancien professeur du grand séminaire d'Annecy. L'attention aux réalités sociales du diocèse ne doit cependant pas être confondue avec une lecture politique du monde.

Or, au terme des débats des 13 et 14 mai 1989, les 350 délégués du synode de Beauvais reproduisent deux approches de la présence de l'Église au monde selon Gaston Piétri : "Un clivage, tolérable, certes, s'est clairement laissé percevoir cependant, entre

¹⁵⁵⁵ Gaston PIÉTRI, "Les synodes diocésains", *Cahiers pour croire aujourd'hui*, 1, 15 septembre 1987, page 7

¹⁵⁵⁶ Louis DE COURCY, "Vosges : un synode-miroir", *La Croix*, 13 septembre 1989

¹⁵⁵⁷ *Ibid*

ceux qui, pour répondre à des besoins nouveaux, veulent créer des structures catholiques bien identifiées, et ceux qui, au contraire, désirent responsabiliser les chrétiens afin qu'ils soient moteurs là où ils se trouvent dans la société"¹⁵⁵⁸ .

Il n'est dès lors pas anodin de constater que les 4 000 propositions émanant des 1 386 groupes de travail du synode isérois révèlent une faible attention aux problématiques extérieures à l'Église. Les rapports diocésains le concèdent eux-mêmes. "Même si le synode est fait en priorité pour un *aggiornamento* d'une Église locale, il est important que tous, y compris ceux qui sont loin de l'Église, puissent se faire entendre. La nouvelle étape synodale qui s'ouvre devra être particulièrement vigilante sur ce point"¹⁵⁵⁹ . Par ailleurs, Mgr Matagrín, Mgr Dufaux, son coadjuteur et Mgr Mondésert son auxiliaire se trouvent confrontés à deux sensibilités quant au partage des responsabilités identifiées ainsi par *La Croix*¹⁵⁶⁰ :

Deux mouvements apparaissent : l'ouverture à des regroupements plus larges de vie chrétienne, et le désir de partager dans des petites communautés, la communication étant le moyen indispensable de créer un réseau, un tissu chrétien.

Préoccupations intellectuelles et sociologiques nourrissent abondamment les 150 propositions formulées à l'approche de l'assemblée synodale du Mans. La mise en place d'une formation chrétienne décentralisée adaptée aux âges et milieux culturels est sollicitée expressément. Il est par ailleurs souhaité la mise en place d'un comité d'éthique diocésain. Jusque dans sa composition, l'assemblée synodale relève les contradictions de l'Église. Les cadres et les professions intellectuelles y sont représentés à 22 % alors que la Sarthe n'en compte que 2%. A l'inverse les 5% d'ouvriers de l'assemblée contraste avec leur présence à plus de 16% dans le département¹⁵⁶¹ . Reste le souci prégnant de renouer avec la mémoire religieuse. Sur les 650 équipes conviées à discuter les 14 thèmes du synode, 110 d'entre elles ont opté pour "religion populaire et foi en Jésus-Christ".

La démarche synodale, vecteur de démocratisation ?

A Perpignan, Mgr Chabbert estime que le synode répond à "la nécessité de nouvelles implantations et de nouvelles structures ecclésiales"¹⁵⁶² . "La pastorale de l'Église de France a été une pastorale de milieu. Or, ici comme ailleurs, les milieux, traversés de courants culturels, ne sont plus aussi tranchés", relève-t-il. Il est symptomatique de constater que l'évêque de Perpignan illustre son analyse avec la situation du monde

¹⁵⁵⁸ Louis DE COURCY, "Les chrétiens prennent leur église en main", *La Croix*, 16 mai 1989

¹⁵⁵⁹ Louis DE COURCY, "L'Isère à la conquête de son synode", *La Croix*, 20 septembre 1989

¹⁵⁶⁰ *Ibid*

¹⁵⁶¹ Louis DE COURCY, "Du "peps" pour l'Église du Mans", *La Croix*, 25 février 1988

¹⁵⁶² Christiane HAUMEY, "Adapter la pastorale à la vie", *La Croix*, 9 octobre 1985

ouvrier au premier rang des préoccupations de la réflexion épiscopale autour des nouvelles perspectives missionnaires : "malgré la crise, on ne peut pas dire que le milieu ouvrier (même chez les immigrés) soit un véritable monde de pauvreté, comparé au tiers monde"¹⁵⁶³. Par ailleurs, l'outil préliminaire à toute consultation synodale demeure la sociologie. "Avant les assemblées synodales, nous mènerons une enquête sociologie et un sondage spécifique ; si vous voulez, une sorte de "point image" de l'Église dans ce département"¹⁵⁶⁴. Or, dès les premières réponses au questionnaire, il apparaît qu'un "appareil critique se met en place, à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté chrétienne"¹⁵⁶⁵.

Administrateur du diocèse, l'évêque insiste sur la dimension organisationnelle de l'impulsion synodale. "Le village s'est transformé, de même nous nous acheminons vers une redéfinition de la paroisse", indique Mgr Gilson¹⁵⁶⁶. La pratique synodale jusque dans la réforme des structures induit une sensible mutation de l'exercice de la mission épiscopale : "l'évêque et ses collaborateurs peuvent défendre une orientation sans pour autant tout diriger", précise-t-il¹⁵⁶⁷. Pour sa part, le diocèse de Corbeil-Essonnes entre en synode le 29 novembre 1987. Outre la théologie du peuple de Dieu à mettre en œuvre, Mgr Herbulot insiste sur la mission de l'Église locale dans le tissage du tissu social. Il précise également dans *La Croix* sa responsabilité¹⁵⁶⁸ :

Il s'agit de bien établir les compétences des uns et des autres. Je souhaite que les thèmes d'étude retenus puissent aboutir (la question de l'ordination d'hommes mariés ou de femmes, par exemple, n'est pas de la compétence du synode). La finalité d'un synode, c'est la vie d'une Église locale. Le synode est une assemblée consultative. Il revient à l'évêque de décider, de promulguer des orientations. Mais dans la mesure où des personnes participent à la réflexion, au débat et qu'on arrive à un certain consensus, ces personnes ont donc une réelle responsabilité, un "certain pouvoir". Ce n'est pas seulement celui qui promulgue qui a le pouvoir. C'est ce que j'appellerais une coresponsabilité différenciée.

Dès 1985, un forum des conseils pastoraux est organisé autour de thèmes tels que la coresponsabilité et l'évangélisation. Il s'agit alors d'associer les structures délibératives de l'Église à sa mission. A la Pentecôte 1986, le rassemblement diocésain qui rassemble 3 000 personnes révèle la nécessité de renouer le contact avec les pratiquants intermittents. Le vicaire épiscopal Jean-Pierre Ricard énumère les raisons d'un tel projet qui reprennent finalement la thématique nouée autour de l'identité catholique lors de l'assemblée de Lourdes 1981¹⁵⁶⁹ :

¹⁵⁶³ *Ibid*

¹⁵⁶⁴ *Ibid*

¹⁵⁶⁵ *Ibid*

¹⁵⁶⁶ Louis DE COURCY, "Mgr Gilson : Ce peuple voulait prendre la parole, il l'a fait", *La Croix*, 25 février 1988

¹⁵⁶⁷ *Ibid*

¹⁵⁶⁸ Dominique QUINIO, "L'aventure spirituelle de tout un diocèse", *La Croix*, 27 novembre 1987

Il n'y a quasi plus de ces oppositions idéologiques qui amenaient certaines à dire qu'ils en se sentaient pas "de cette Église là". D'autre part, les chrétiens sont moins nombreux et ils se sentent tous embarqués dans la même aventure ? Enfin, la mise sur pied de formations pour les chrétiens, en responsabilités dans les aumôneries, les paroisses ou les mouvements, stimulent le dynamisme de l'ensemble.

Le matin de Pâques 1989, Mgr Plateau annonce la convocation d'une assemblée synodale pour le 25 mars 1990. Planifiant l'élection des 300 membres de cette assemblée pour le mois d'octobre 1989, l'évêque de Bourges invite son clergé et ses diocésains à accélérer la mise en place de conseils pastoraux au niveau des paroisses et secteurs diocésains¹⁵⁷⁰. A défaut de structures, la période pré synodale qui s'ouvre s'appuie sur une démarche de réflexion entreprise au lendemain du synode romain de 1985. Des centaines de catholiques ont alors réfléchi autour de la constitution conciliaire *Lumen gentium*. Par ailleurs, le diocèse s'est doté d'un livret baptisé *Points de repères pour une pastorale diocésaine*.

En novembre 1987, Mgr Balland soumet un document de travail au conseil presbytéral en vue de réunir les acteurs de l'Église autour de trois pistes de réflexions. "Qu'est-ce que nous vivons de la mission originale confiée aux paroisses? Avec réalisme et imagination, que suggérons-nous comme modifications territoriales et comme lien nécessaire avec les voisins pour l'avenir viable et durable de la paroisse ou du secteur paroissial qui est le nôtre, et pour quelles raisons ? A quelle échelle faut-il créer un conseil pastoral ?"¹⁵⁷¹. La géographie constitue une des préoccupations majeures de l'évêque de Dijon. Le père François Garnier, vicaire général du diocèse pose l'équation en ces termes : "Le diocèse compte 700 communes et presque 600 paroisses, avec des prêtres qui ont parfois la responsabilité de 15 à 20 clochers"¹⁵⁷². Une large consultation est alors lancée entre février et octobre 1988 autour d'un document "l'avenir des secteurs paroissiaux". "Il s'agit de rendre perceptible le souci missionnaire de toute l'Église dans un lieu et un temps précis, concrets, actuels"¹⁵⁷³.

Finalement, pour une partie des acteurs, ainsi que le suggère Jacques Palard, la convocation d'un synode est avant tout une œuvre de gouvernement. Majorer cet aspect de la démarche n'est d'ailleurs pas sans risque. Ainsi Mgrs Gufflet et Soulier en font-ils les frais. Entre mai et juillet 1988, un prêtre du diocèse de Limoges conteste auprès de Rome le découpage des paroisses prévu par le synode pour le 1^{er} octobre. Au mois de septembre, le Vatican exhorte Mgr Soulier de différer la mise en application de la réforme. Des mois durant, le diocèse s'est ainsi trouvé, en situation de *vacatio legis* en attente

¹⁵⁶⁹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Le synode de Marseille", *La Croix*, 28 & 29 février 1988

¹⁵⁷⁰ Benoît DE SAGAZAN, "Synode en Berry", *La Croix*, 7 avril 1989

¹⁵⁷¹ Louis DE COURCY, "Les chrétiens auscultent leur diocèse", *La Croix*, 28 avril 1988

¹⁵⁷² *Ibid*

¹⁵⁷³ *Ibid*

d'une décision finale de Rome ¹⁵⁷⁴. Pour le père Pierre Plantevigne, secrétaire général du synode d'Angoulême, cette dimension de la démarche synodale n'en n'est pas moins déterminante ¹⁵⁷⁵ :

Il ne faut cependant pas croire pour autant que de grandes nouveautés vont faire soudain leur apparition, car si quelqu'un avait une idée de génie, cela se saurait déjà. Ce qui est nouveau, en revanche, c'est cette grande possibilité de rencontre et de partage. C'est aussi le sens du diocèse et celui de la responsabilité individuelle retrouvée. Un sang vif vient irriguer les canaux de l'Église de Charente.

Partage de la parole et affermissement de l'autorité épiscopale

Intervenant comme expert théologien au synode de Nancy, le père Passicos rappelle que le synode est plus qu'un lieu de réflexion. Il est également une assemblée de décision et de gouvernement. Mgr Bernard n'éluide cependant que le pouvoir de l'assemblée synodale reste encadré. Même si l'évêque prend cependant l'engagement de présenter au conseil permanent l'ensemble des points doctrinaux discutés par les délégués du synode, l'assemblée n'est pas souveraine pour décider de l'ordination de femmes ni de celle d'hommes mariés. Reste, pour Gaston Piétri, que les convocations de synodes diocésains sur des périodes quasi uniformes en France de deux à trois ans, ne sont pas sans risque. "Je pense qu'il est bon que les synodes soient l'occasion d'une mobilisation diocésaine et cependant on risquerait une usure de l'institution synodale si les conclusions s'avéraient trop anodines par rapport à l'importance du parcours" ¹⁵⁷⁶. Le secrétaire général adjoint de l'épiscopat exprime alors son souci de voir les médiations entre les évêques et les diocésains assurées par les délégués synodaux élus.

Dans *Le Monde*, Henri Tincq estime que l'élargissement de la démarche synodale aux laïcs induit une mutation sensible dans la définition des contours de l'autorité épiscopale dans ce que "les synodes diocésains (...) permettent à [l'Église] de repenser, voire de réinventer, sa pratique institutionnelle dans la société" ¹⁵⁷⁷. Sur ce point, l'épiscopat français a révélé une diversité d'appréciations. Pour Mgr Matagrin, "On ne peut rendre compte de la science politique. Dans l'Église, on peut emprunter des éléments à ce qui se vit dans la société civile, ainsi l'organisation de l'Église a-t-elle été fortement influencée par le modèle monarchique, même on peut aussi introduire des éléments de la démocratie, sans nuire en rien à l'authenticité de l'Église" ¹⁵⁷⁸. Pour Mgr Coffy, la distinction entre Église et démocratie apparaît plus saillante ¹⁵⁷⁹ :

¹⁵⁷⁴ Marie-Jo HAZARD, "Voyage dans la France des synodes", *L'actualité religieuse dans le monde*, avril 1989

¹⁵⁷⁵ Louis DE COURCY, "A Angoulême, on retourne la terre", *La Croix*, 27 & 28 décembre 1987

¹⁵⁷⁶ Dominique QUINIO & Louis DE COURCY, "Comment faire nôtres les décisions ?", *La Croix*, 27 & 28 décembre 1987

¹⁵⁷⁷ Henri TINCQ, "Trois synodes diocésains au Mans, à Angoulême, à Perpignan L'Église catholique à l'épreuve de la démocratie", *Le Monde*, 24 mai 1988

¹⁵⁷⁸ Marie-Jo HAZARD, "Voyage dans la France des synodes", *op. cit.*

L'Église n'est pas démocratique. En démocratie, c'est le peuple qui donne ses chefs et les récuse par vote. Une Église particulière reçoit son pasteur, et il est ordonné pour cela. En démocratie, la majorité fait la vérité. Dans l'Église, du père au petit enfant, nous sommes tous soumis à la vérité que nous accueillons. Il n'en demeure pas moins que le synode, dans son premier temps est la parole donnée aux chrétiens.

La première assemblée synodale du diocèse Sens-Auxerre organisée le 23 octobre 1988 donne lieu à des débats particulièrement serrés sur la dimension démocratique ou non à donner au processus synodal. La commission "média" du synode organise alors un débat sur "la démocratie dans l'Église". Pour Louis de Courcy, le sujet est "piégé, si l'on songe que l'Église n'a jamais fonctionné sur le mode démocratique, système concernant d'abord la société civile"¹⁵⁸⁰. Reste qu'à défaut d'être institutionnalisée, la démocratie peut se vivre sur le mode de la liberté d'expression ainsi qu'en atteste l'âpreté des débats entre les vingt participants à la réunion auxerroise. *La Croix* rapporte ainsi les paroles d'une laïque instituée dans l'aumônerie de Joigny : "Nous, l'obéissance, on s'en fout. Que vous jouiez à ça, c'est votre problème. Mais moi, je n'entre pas dans ce jeu. Nous, laïcs, on est là pour bosser dans vos structures. Et en plus, on doit trouver ça drôle ! Or, on le fait parce qu'on croit en Dieu. Je fais avec. Mais ce sont vos trucs à vous !", rappelle l'intervenante¹⁵⁸¹.

Reste qu'à la veille du synode de Bayonne, Mgr Molères rappelle que "liberté d'expression ne veut pas dire manipulation politicienne, encore moins rivalités de partis". "Il y aura toujours des tensions mais il nous faudra arriver à des plates-formes de consensus", poursuit-il¹⁵⁸². Dans un article à *La Vie* Mgr Fihey, président de la commission épiscopale de l'opinion publique, identifie les synodes comme une "consultation démocratique, une tentative de donner à chacun la possibilité de se faire entendre"¹⁵⁸³. Invité à réagir au courrier des lecteurs de l'hebdomadaire chrétien, le père Fihey déplore pourtant la récurrence des thématiques agitant l'Église de France post conciliaire¹⁵⁸⁴ :

Les questions soulevées sont bien celles que me posent chaque jour jeunes ou adultes. Lorsque que je pars pour y répondre, je connais par avance au moins 80% des thèmes abordés : les divorcés remariés, les femmes dans l'Église, les prêtres et le mariage, l'attitude moralisante de l'Église, sa richesse, son point de vue sur la biologie, la morale familiale, la liturgie trop figée, les paroisses peu accueillantes, la place des laïcs, le coup de frein au Concile... Depuis dix ou

¹⁵⁷⁹ *Ibid*

¹⁵⁸⁰ Louis DE COURCY, "L'Église contre la longue de bois", *La Croix*, 8 octobre 1988

¹⁵⁸¹ *Ibid*

¹⁵⁸² Florence STURM, "Synode pour un diocèse contrasté à Bayonne", *La Croix*, 31 janvier 1990

¹⁵⁸³ Mgr FIHEY, "Tant de raisons d'espérer !", *La Vie*, 31 mai 1990

¹⁵⁸⁴ *Ibid*

vingt ans, nous tournons ces questions en tous sens et les mentalités ne semblent guère bouger.

Comme pour illustrer le propos du père Fihey, le collectif Droits et libertés dans les Églises organise un colloque les 20 et 21 janvier 1990. Marie-Jo Hazard y défend les synodes diocésains comme "un élément d'une certaine démocratie dans l'Église" : "il ne faut pas dire que grâce aux synodes, tout est gagné, mais il ne faut pas dire non plus que c'est de la poudre aux yeux"¹⁵⁸⁵. L'analogie démocratique a cependant ses limites. Il n'est que de voir la relative confidentialité de l'assemblée devant laquelle de tels propos sont tenus. Pour la plupart membres de collectifs tels que Femmes et hommes dans l'Église, Collectif pour une Église du peuple, Comité des chrétiens pour une Église dégagée de l'école confessionnelle, David et Jonathan, les 200 participants au colloque appartiennent à la génération vieillissante de 1968. S'illustre alors la difficulté pour les évêques à opérer la jonction entre dynamique synodale et déclin du modèle militant.

C/ L'épiscopat et la recomposition de l'église de France : acteur ou spectateur ?

Réintégrer l'action catholique dans le tissu diocésain

Frappée de quasi-obsolésence dans l'Église de France de la fin des années 1980, l'action catholique n'en demeure pas moins volontaire dans l'accompagnement des initiatives épiscopales comme en atteste son investissement dans la préparation du synode extraordinaire de 1985. Au creux des synodes diocésains elle alimente l'utopie communautaire au sein de l'Église. Or, la thématique de la conversion foisonne alors aux contours des débats synodaux. Le père Piétri y voit alors le signe d'une "imprégnation de bon aloi" de la démarche de gouvernement pastoral par l'élan spirituel¹⁵⁸⁶. "L'expérience spirituelle n'est plus considérée là ni comme un préalable, ni comme une conséquence de la démarche pastorale"¹⁵⁸⁷. Cette réhabilitation de l'action catholique se joue dans la rencontre avec la mouvance charismatique.

Le succès du rassemblement national de l'ACO de 1985 sonne comme un avertissement : l'action catholique n'a pas dit son dernier mot. Le 23 novembre 1985, Jacques Arfeuillère se félicite dans *La Croix* de ce succès. "Malgré la lenteur à s'y mettre... beaucoup de directeurs de pèlerinages diocésains commencent à trouver intérêt à prendre contact avec les permanents laïcs et les aumôniers de tous les mouvements présents (ACI, ACO, JOC, JOCF, JIC, JICF, CMR, ACE) et à solliciter leur aide pour des rencontres, des animations de carrefours, etc." se réjouit-il, sûr de trouver en l'épiscopat un soutien indéfectible à la pédagogie d'action catholique¹⁵⁸⁸. Il s'agit alors pour le père mariste d'insérer plus adéquatement l'action catholique au tissu diocésain.

¹⁵⁸⁵ Anne PONCE, "L'Église au risque de la démocratie", *La Croix*, 23 janvier 1990

¹⁵⁸⁶ Dominique QUINIO & Louis DE COURCY, "Comment faire nôtres les décisions ?", *La Croix*, 27 & 28 décembre 1987

¹⁵⁸⁷ *Ibid*

Le numéro d'août 1985 de *Témoignage*, revue du mouvement, publie "un projet de rapport d'orientation" à amender, discuter puis adopter lors de son prochain congrès de l'Ascension 1986. Le 30 novembre 1985, Philippe Warnier s'enthousiasme pour le document dans le forum de *La Croix*¹⁵⁸⁹ :

[L'ACO] affirme sa volonté de prendre publiquement la parole pour participer à ce débat ecclésial, mais aussi d'être présente dans les lieux d'Église où il se mène, sans "regretter le temps passé" à cette "confrontation difficile" mais nécessaire. Sans renier l'indispensable priorité à l'évangélisation de la classe ouvrière, l'ACO dit son intention de "prendre sa place" dans "certains rassemblements d'Église" diocésains ou nationaux et de "donner son avis sur les décisions importantes que les Églises locales prennent" lors des conseils pastoraux, synodes, etc. Elle reconnaît aussi (c'est le fruit d'une expérience qui a déjà plusieurs années) l'importance de la catéchèse et de la célébration des sacrements en paroisse, comme "chemins d'accès" à la foi pour les travailleurs.

En avril 1986, les responsables de la JEC adoptent de nouvelles orientations pour le mouvement au terme de deux ans de débats. "Avec la tourmente des années 1970, il a fallu un moment au mouvement pour retrouver ses marques", relèvent Thierry Daigremont, responsable national et la présidente du mouvement, Anne Ponse¹⁵⁹⁰. La figure du militant est bien sûr à l'ordre du jour. "Le militant pur et dur appartient à une autre époque", relève *La Croix* à la lecture du rapport de l'équipe nationale. "Désormais on veut bien porter un badge, style SOS racisme, sans pour cela être obligé de suivre 36 000 réunions", poursuit le quotidien. Le succès du Renouveau charismatique est prégnant dans l'analyse que mène la JEC sur sa désaffection. Il semble alors que l'identité chrétienne soit de nouveau à faire valoir. "Si le mot évangélisation semble "ringard", il recouvre pour nous aujourd'hui les actions que nous menons dans l'école et la société, sans prosélytisme". Pris au mouvement intellectuel des années 1970, la JEC fait œuvre de révisionnisme. L'herméneutique biblique n'est plus un exercice structuraliste. La JEC se ressaisit des Écritures "en cherchant à comprendre ce que veut dire le texte et non en y cherchant ce que l'on veut y trouver. Aucune réponse n'étant imposée", indique le rapport¹⁵⁹¹.

A l'occasion de sa XIVe rencontre nationale au Mans, l'ACO doit faire le bilan de ses activités depuis la réunion marseillaise de 1983. Didier Niel, secrétaire général du mouvement, ne cache alors pas que l'influence des problématiques politiques persiste dans la vie de l'ACO. "Au temps du programme commun, et quand la gauche était au pouvoir, c'était plus facile, même si chaque organisation [syndicale] avait une personnalité différente", souffle-t-il à *La Croix*¹⁵⁹². L'ancrage ecclésial du mouvement continue

¹⁵⁸⁸ Jacques ARFEUILLÈRE, "Une présence originale de l'action catholique", *La Croix*, 23 novembre 1985

¹⁵⁸⁹ Philippe WARNIER, "Ça bouge à l'ACO", *La Croix*, 30 novembre 1985

¹⁵⁹⁰ Isabelle DE WAZIÈRES, "La JEC sort du tunnel", *La Croix*, 18 avril 1986

¹⁵⁹¹ *Ibid*

¹⁵⁹² Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Fidèles à la classe ouvrière et à l'Église", *La Croix*, 8 & 9 mai 1986

d'interroger le mouvement. "On peut dire que nous ne sommes pas à l'aise quand l'Église semble remettre en cause Vatican II ou renforcer l'esprit de corps comme s'il fallait lutter contre un adversaire", poursuit Didier Niel. Le mouvement n'en demeure pas moins sensible à l'enseignement des évêques de France dans une posture critique propre à une double fidélité à la classe ouvrière et à l'Église de Jésus-Christ ¹⁵⁹³ :

Nous avons l'impression d'un frein à notre action missionnaire quand les évêques descendent dans la rue pour soutenir l'école privée ou quand ils rédigent un texte comme "Gagner la paix". Mais on se sent à l'aise quand l'épiscopat prend publiquement position sur les travailleurs immigrés ou quand il débat (comme à Lourdes en 1983) des priorités pour le monde ouvrier. Ou encore quand l'Église nous permet de participer à la préparation du prochain synode sur la responsabilité des laïcs. En définitive, on sent qu'il y a dans l'Église un certain déblocage par rapport au monde ouvrier même si le fossé n'est pas comblé.

Observateur des débats pour *La Croix*, Yves de Gentil-Baichis note un glissement de méthode entre les rassemblements Marseillais et Manceau : "le débat d'idées avait fait place à des partages sur des réalisations concrètes" ¹⁵⁹⁴ . Didier Niel ne manque pas de rappeler que les militants ACO ne doivent pas mettre "leur clocher dans leur poche". Pour sa part, Mgr Deroubaix intervient comme président de la commission épiscopale du monde ouvrier. "Nous ne pouvons baisser les bras, nous résigner à subir, sans rien faire, la loi du dollar ou du baril de pétrole, les raisons invoquées au plan économique et technologique. Rien n'est fatal. Nous croyons à la formidable capacité que Dieu donne à l'homme pour analyser, lutter, créer, changer son regard et son cœur, reconstruire des solidarités et en susciter de nouvelles" ¹⁵⁹⁵ .

Quelques mois après, Mgr Deroubaix présente devant le conseil permanent des 9, 10 et 11 juin 1986, le rapport de la commission épiscopale du monde ouvrier. A cette occasion, l'évêque de Saint-Denis relève que si l'action catholique regroupe essentiellement des militants, celle-ci fait l'expérience de nouvelles présences à l'Église ¹⁵⁹⁶ :

Si autrefois, les chrétiens portaient le souci d'être capables d'appartenir à une communauté humaine et d'y être actifs aujourd'hui, ils cherchent davantage à savoir comment être chrétiens et appartenir à l'Église quand on est engagé dans le monde. Progressivement, sans avoir toujours résolu les réticences par rapport à certains aspects de l'Église, il semble que la foi de l'Église comme sacrement deviennent premières. Cela se traduit par une plus grande liberté et critique par rapport aux diverses idéologies, la volonté de participer à la vie des communautés locales et diocésaines et un effort de formation spirituelle, théologique et biblique.

¹⁵⁹³ *Ibid*

¹⁵⁹⁴ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Le pari du réalisme", *La Croix*, 13 mai 1986

¹⁵⁹⁵ Mgr DEROUBAIX, "Quel avenir pour les plus démunis ?", *La Croix*, 13 mai 1986

¹⁵⁹⁶ *DC*, 1921, 6 juillet 1986

La session nationale de la Mission étudiante réunit 90 aumôniers et permanents laïcs au début du mois de septembre 1986. Le thème est le suivant : "Dans une société en mouvement, faire advenir l'homme : projet de la Mission étudiante". Nouvel aumônier national du mouvement, le père Jean-Marie Mallet-Guy note "la montée de l'individualisme, le repli frileux sur le petit groupe"¹⁵⁹⁷. Par ailleurs, les responsables du mouvement décomptent les initiatives qui marquent le souci d'une nouvelle concorde avec l'institution ecclésiale. Sur les 500 groupes réguliers que compte la Mission étudiante, une centaine offre la possibilité d'une formation biblique, 91 se consacrent à une formation à la vie chrétienne. Au surplus, pas moins de 86 groupes de prière sont dénombrés. "Il y a six ans, la césure de mai 68 se faisait encore sentir. L'esprit critique était assez fort et les relations entre les personnes souvent difficiles. Aujourd'hui, le dialogue est plus facile et l'esprit plus positif", relève alors le père Gérard Tournier, aumônier sortant¹⁵⁹⁸.

"Quand on parle de l'action catholique, c'est souvent avec dix ans de retard : la JOC a toujours organisé des assemblées de jeunes ; aujourd'hui cet effort se différencie ; du repas pris ensemble - une "petite bouffe" - à des assemblées plus vastes comme pour préparer le rassemblement Villavenir", insiste Mgr Deroubaix¹⁵⁹⁹. Outre le soutien du chef de file de l'épiscopat sur la question ouvrière, l'action catholique reçoit un hommage appuyé de Mgr Vilnet lorsqu'il se retire de la présidence de la conférence épiscopale. Celui-ci fait écho aux options missionnaires prises par l'épiscopat en 1981. Jean Potin salue alors une réhabilitation *a posteriori* de l'action catholique¹⁶⁰⁰ :

On a jeté un regard dépréciatif sur l'action catholique pour n'accorder sa confiance qu'aux mouvements spirituels. Sans s'en rendre compte, certains ont réagi, comme si le monde tel qu'il est ne pouvait être sauvé et devait être abandonné à ses propres lois, c'est à dire les forces de la politique et de la finance. Pourtant, le "voir, juger, agir" de l'action catholique aurait permis d'analyser lucidement les implications inconscientes ou volontaires masquées de certaines prises de position, notamment en ce qui concerne les pays en voie de développement.

Les 20 et 21 novembre 1987, 200 personnes célèbrent le centenaire de l'action catholique de la jeunesse française à l'occasion (1886-1956) d'un colloque organisé par le centre Sèvres. C'est alors l'occasion pour les historiens René Rémond et Jean-Marie Mayeur de mettre en perspective un "répertoire d'expériences" qui fait de l'ACJF à la fois "un lieu théologique et un lieu de civilisation" dans la France du début du XXe siècle¹⁶⁰¹.

Réunie en conseil national du 29 au 31 janvier 1988, l'ACI réaffirme son option militante dans la mission autour du thème de "l'éveil". Elisabeth Picaud, présidente du

¹⁵⁹⁷ Florence QUILLE, "L'aumônerie contre l'anonymat", *La Croix*, 6 septembre 1986

¹⁵⁹⁸ *Ibid*

¹⁵⁹⁹ Gwendoline JARCZYK, "L'Église est devenue leur affaire", *La Croix*, 11 octobre 1986

¹⁶⁰⁰ Jean POTIN, "Le retour de l'enseignement social", *La Croix*, 11 & 12 novembre 1987

¹⁶⁰¹ Gwendoline JARCZYK, "Un répertoire d'expériences", *La Croix*, 24 novembre 1987

mouvement, réaffirme par ailleurs la vocation d'Église de l'action catholique des milieux indépendants avec prudence. "On souhaite ouvrir les gens à Dieu, oui, et si l'ACI peut y contribuer, tant mieux, mais il y a d'autres chemins"¹⁶⁰².

L'action catholique n'est pas morte

Les 28 et 29 mars 1988, l'action catholique spécialisée et le secrétariat de l'épiscopat organisent un colloque à l'institut catholique de Paris sur le thème "l'action catholique aujourd'hui ?". Près de soixante-dix théologiens sont associés à la réflexion de représentants de dix mouvements d'action catholique spécialisée tels que ACE, ACI, ACO, CMR, JIC, JICF, JOC, JOCF, MRJC et le Nid. "Il leur faudra sans doute répondre sur la pertinence de leur spécialisation" en milieu relève Dominique Quinio. Par ailleurs, la journaliste de *La Croix* suggère une piste de réflexion pour les débats à venir : "Peut-être auront-ils aussi à se montrer davantage présents, eux qui disent prendre en compte la totalité de l'homme, sur les questions de la famille et de la morale personnelle"¹⁶⁰³.

Ancien militant puis aumônier de la JEC, le théologien Joseph Doré, directeur de l'UER de théologie et de sciences religieuses de l'institut catholique de Paris, voit dans le colloque l'opportunité de rappeler deux intuitions cardinales de l'action catholique. "Les mouvements d'action catholique insistent sur le fait que la foi doit être vécue, qu'elle doit s'incarner dans des milieux de vie". Par ailleurs, ils conçoivent "la mission comme un dialogue". Cette double intuition constitue la meilleure chance pour l'Église de rejoindre des lieux qui lui sont inconnus. Il n'en demeure pas moins que ces vertus d'action catholique ne peuvent ignorer "la mentalité actuelle des catholiques" selon les propres mots du père Doré¹⁶⁰⁴ :

Aussi me semble-t-il important, et là je rejoins certains projets actuels, que l'action catholique soit plus attentive à l'étude de la parole de Dieu, à la formation doctrinale et à la pratique religieuse. Peut-être a-t-on considéré que ces points allaient de soi.

Tandis que 150 personnes participent au colloque, Monique Hébrard veut croire dans *La Croix* que "l'action catholique n'est pas morte contrairement à ce que certains semblent souhaiter"¹⁶⁰⁵. Il n'en demeure pas moins que "les sacro-saints "milieux", même s'ils existent, ont du flou dans leurs contours et tous sont traversés par les mêmes grands problèmes : individualisme, crise du couple, précarité"¹⁶⁰⁶. Face à ces défis, l'action

¹⁶⁰² Louis DE COURCY, "Respectons les chemins humains", *La Croix*, 2 février 1988

¹⁶⁰³ Dominique QUINIO, "Action catholique - théologiens : le jeu des questions réponses", *La Croix*, 26 mars 1988

¹⁶⁰⁴ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Certaines intuitions de l'action catholique ont de l'avenir", *La Croix*, 26 mars 1988. Après dix ans d'existence, la revue *Prier* est un succès. Celle-ci tire à 84 200 exemplaires. *La Croix*, 30 mars 1988

¹⁶⁰⁵ Monique HÉBRARD, "L'action catholique cherche son second souffle", *La Croix*, 30 mars 1988

¹⁶⁰⁶ *Ibid*

catholique demeure une instance de réflexion, de médiation humaine et de solidarité. Yves de Gentil-Baichis insiste sur la place faite à l'intelligence dans les mouvements. "Ce recours aux théologiens est méritoire. Il veut dire que les mouvements d'action catholique acceptent les médiations intellectuelles. Pour exprimer leurs intuitions, ils ne prennent pas ces raccourcis fréquents aujourd'hui chez certains chrétiens pour qui tout est simple à ceux qui ont la foi et qui répondent par des citations pieuses à des situations complexes posées par la société contemporaine"¹⁶⁰⁷. Reste aux mouvements à affiner leur outillage intellectuel pour ne pas gâcher cette propension à porter la foi dans le domaine de l'intelligence. "Les théologiens présents auraient pu aborder moins timidement certaines questions : abus d'un discours militant trop abstrait ; le maintien d'une division de l'action catholique en milieux spécialisés ; sa place exacte dans l'Église; ses rapports avec l'épiscopat et sa "visibilité" dans la société", regrette pour sa part *Le Monde* au bilan du colloque¹⁶⁰⁸.

Dans la foulée du colloque parisien et après la tenue de 19 réunions régionales, l'ACO se réunit les 16 et 17 avril 1988 à la Mutualité pour une session nationale de "recherche et de confrontation" sur la question du partage de la foi. Dans *La Croix*, Louis de Courcy résume la problématique du mouvement en trois questions : "Est-ce un risque de perte d'identité ou une chance que d'évoluer avec la classe ouvrière et la vie militante ? Développer l'ACO, est-ce limiter les initiatives ou, au contraire, est-ce inviter à manifester la gratuité de l'amour de Dieu ? Quelles sont les conditions du dialogue dans ce qu'on appelle à l'ACO "les partages de foi ?" "¹⁶⁰⁹. Intervenant à la tribune, Mgr Deroubaix n'éluide pas la question concernant la place du mouvement dans l'Église. "Il est important de ne pas être fidèle à l'Église telle qu'elle est, mais il faut être fidèle à l'Église telle que Jésus-Christ veut qu'elle soit. Donc, faites la avancer", indique-t-il à l'adresse de Marie-Jo Terra, nouvelle secrétaire générale du mouvement¹⁶¹⁰.

L'épiscopat reste sur la défensive

Certes l'action catholique fête le trentième anniversaire de sa permanence lourdaise, le Pavillon du lac, mais ses effectifs militants sont bien faibles. L'ACE revendique 100 000 adhérents, l'ACI 13 000 adhérents, l'ACO 15 000 adhérents, le CMR 20 000 adhérents, la JEC comptent 1 500 adhérents, la JIC-JICF, 6 500 adhérents, la JOC-JOCF 20 000 adhérents, le MRJC, 10 000 adhérents¹⁶¹¹. Mgr Derouet suggère des pistes aux mouvements d'action catholique pour l'avenir¹⁶¹² :

¹⁶⁰⁷ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Il fallait oser", *La Croix*, 31 mars 1988

¹⁶⁰⁸ Henri TINCQ, "Neuf mouvements affrontés à la crise du militantisme. Des théologiens au chevet de l'Action catholique", *Le Monde*, 31 mars 1988

¹⁶⁰⁹ Louis DE COURCY, "Osons partager notre foi au milieu du monde ouvrier", *La Croix*, 16 avril 1988

¹⁶¹⁰ Louis DE COURCY, "Un mouvement en mouvement", *La Croix*, 19 avril 1988

¹⁶¹¹ *Ibid*

Il semble que si l'action catholique a connu une phase d'idéologisation, elle peut recevoir du Renouveau une certaine liberté d'expression de la foi, un certain approfondissement de la relation à Dieu aussi. Le Renouveau lui, peut recevoir de l'action catholique cette importance donnée à l'engagement de la foi, à l'incarnation et puis au discernement.

Mgr Derouet présente un rapport sévère de la commission épiscopale des milieux indépendants devant le conseil permanent réuni du 13 au 15 mars 1989¹⁶¹³. À force de réévaluer son analyse des milieux, les animateurs de l'ACI courent au devant d'un appauvrissement de son bagage critique et intellectuel, avance-t-il. Pour l'évêque d'Arras, le risque n'est pas nul de voir ces derniers s'enfermer dans des stéréotypes au moment même où ils "se sentent traversés par des courants, des questions et des situations multiples et contradictoires"¹⁶¹⁴. Dans *La Croix*, Louis de Courcy ne cache pas son scepticisme. "Quelle leçon les évêques tirent-ils de ce constat ? Aucune, à en croire le rapport. Mais beaucoup de questions en revanche, dont celle-ci : "Quel est l'impact de l'Écriture sur l'engagement apostolique ? N'y a-t-il pas des décloisonnements à opérer ?"¹⁶¹⁵.

Il n'en demeure pas moins que faisant état de son travail auprès des milieux indépendants, Mgr Derouet relève des glissements dans la pratique des adultes de cette branche de l'action catholique. "Chez les uns et chez les autres, on remarque une liberté de jugement par rapport à l'enseignement éthique de l'Église, l'adoption d'une éthique personnelle, en particulier en matière de morale conjugale ou dans le domaine de l'éthique sociale ; une liberté par rapport aux formes classiques d'expression de la foi, en particulier la pratique régulière ou l'engagement dans les paroisses ; une allergie à dire les mots de la foi dans les formes reçues"¹⁶¹⁶. Telle évolution serait le corollaire d'une mutation sociologique des milieux indépendants avec l'émergence des professions intermédiaires telles qu'instituteurs, infirmières, cadre B de la fonction publique, techniciens... qui rassemblent une jeunesse instruite et mimant le mode vie de leurs hiérarchies avec le souci de connaître une ascension sociale. L'évaluation des activités concernant les jeunes n'est pas plus optimiste.

Et le président de la commission de s'interroger quant à la pertinence de la pédagogie proposée par l'action catholique pour une jeunesse de plus en plus individualiste et spontanéiste. La faible audience de l'ACE auprès des enfants ne pourra être améliorée qu'au prix d'une collaboration des mouvements tels que le scoutisme ou le MEJ Reste que, "l'ACE fait preuve de vitalité apostolique. Un évêque cite l'ACE comme

¹⁶¹² François VAYNE, "Le lien entre foi et vie", *La Croix*, 26 août 1988

¹⁶¹³ Le dernier rapport date de 1985

¹⁶¹⁴ ANONYME, "Rencontre du Conseil permanent avec la participation des présidents de commissions", *Snop*, n°746, 24 mars 1989

¹⁶¹⁵ Louis DE COURCY, "Un regard hors hexagone", *La Croix*, 18 mars 1989

¹⁶¹⁶ ANONYME, "Rencontre du Conseil permanent avec la participation des présidents de commissions", *op. cit.*

étant le seul mouvement à travailler à l'amélioration des conditions de vie des enfants"¹⁶¹⁷. Tel contraste confirme la consécration progressive de la seconde évangélisation comme nouvelle "feuille de route" de la mission pour une partie de l'épiscopat.

La jeunesse étudiante chrétienne (JEC) fête les 3, 4 et 5 avril 1989 son soixantième anniversaire à Anglet, près de Bayonne. Dès l'annonce de l'événement, le mouvement ne fait pas mystère des tensions qui subsistent avec la hiérarchie de l'église. Ainsi, un conte adressé aux journalistes en guise de dossier de presse met-il en scène le mouvement dans le rôle de la brebis égarée de l'Église. Pierre Laurent, président du mouvement, indique qu'à l'exception de la vingtaine de diocèses accueillant la JEC, la majorité des évêques ne se montrent pas très enthousiastes à son endroit. "Mal aimés, vraiment, par exemple, dans l'archevêché de Paris ou ailleurs, lorsque le représentant de la JEC s'entend dire par tel évêque qu'à cause du manque de spiritualité du mouvement, les jeunes de la bourgeoisie n'ont pas été accueillis, d'où l'influence grandissante des charismatiques", indique *La Croix*¹⁶¹⁸. Pour Louis de Courcy, le mouvement continue de payer un glissement vers l'extrême gauche au cours de la décennie 1968. "Difficile, encore aujourd'hui, de remonter le courant", affirme le président jéciste. Cela étant, "il existe aujourd'hui une demande de religieux qu'on ne maîtrise pas bien. Nous redéveloppons donc la commission foi du mouvement. Les jeunes ont besoin de points de repère", poursuit-il.

Tel jugement à l'endroit de l'action catholique ne manque pas d'inquiéter la frange missionnaire de l'Église de France. "Je souhaite que ne soit pas boycotté ou évacué, dans l'Église de France, le courant missionnaire de ces cinquante dernières années", déclare un prêtre ouvrier interrogé dans *La Croix* le 25 mai 1989¹⁶¹⁹. Xavier Nicolas (s.j.) veut pour sa part prévenir l'émergence d'un "catholicisme à deux vitesses" selon l'expression d'Ivon Tranvouez¹⁶²⁰ introduisant une césure entre "le peuple chrétien" et les "intellectuels". Le risque n'est pas loin de voir consacré un anti-intellectualisme latent dans la culture du catholicisme français¹⁶²¹ :

Pour le premier, un catholicisme simple, pieux, peu intellectuel et peu critique, répondant aux besoins religieux des gens, "quitte à se confesser si on n'arrive pas à s'identifier aux consignes de l'Église". La "seconde évangélisation" viserait à la conquête ou la conservation de ce peuple-là, tandis que les intellectuels seraient laissés à leur esprit critique, à leur raison dévoyée.

Dans le même temps, l'UOCF annonce l'organisation du troisième forum des communautés chrétiennes pour le printemps 1991. Il s'agit alors de tirer les conséquences de l'échec de la manifestation de l'année précédente à Montpellier. Les

¹⁶¹⁷ *Ibid*

¹⁶¹⁸ Louis DE COURCY, "La brebis en quête de repères", *La Croix*, 31 mars 1989

¹⁶¹⁹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Que notre Église soit servante et pauvre", *La Croix*, 25 mai 1989

¹⁶²⁰ Ivon TRANVOUEZ, *Catholiques d'abord*, Paris, éditions ouvrières, 1988, 264 pages

¹⁶²¹ Xavier NICOLAS, "Seconde évangélisation : de quoi s'agit-il ?", *La Croix*, 27 mai 1989

formules éprouvées à Lyon et à Montpellier sont "usées" selon Henri Robin. "A Montpellier, nous avons abordé des problèmes de société difficiles et je crois que ces questions trop brûlantes ont fait peur. Pour Strasbourg, nous retrouvons un thème plus religieux", précise le maître d'œuvre de la manifestation ¹⁶²². Le thème annoncé pose explicitement la question de Dieu. "Dieu, comment en parler aujourd'hui ?". Confrontée à son échec, l'UOCF tente de ménager un équilibre entre son attachement au concile Vatican II et sa tradition de la confrontation d'une part et le constat de la déprise de sa méthode :

La question de Dieu était, il y a quelques années, une question perdue. Nous vivons aujourd'hui le retour de la question de Dieu. [...] Retour de Dieu et retour du religieux sont mêlés. Un discernement est nécessaire. De même pour ce qui concerne le retour du "dire Dieu" et les appels à la nouvelle évangélisation.

A l'été 1990, Mgr Maziers rejoint à Lourdes la permanence du pavillon du Lac. Ancien aumônier de la JOC et de l'ACO, penseur de la condition ouvrière au sein de l'épiscopat de la décennie 1970 au titre de président de la commission épiscopale du monde ouvrier entre 1970 et 1976, l'ancien archevêque de Bordeaux est tout désigné pour la mission ¹⁶²³

:

Le monde dans lequel je suis né a disparu. J'ai couru pour voir passer une auto. J'ai écouté avec émerveillement les premières émissions de radio... Actuellement, l'Église n'est plus assez présente dans la société. Les mouvements d'action catholique doivent donc être en mesure - toujours plus - de rendre compte de l'espérance qui les anime pour prendre part à la nouvelle évangélisation.

Charismatiques : des mouvements à apprivoiser

En juillet 1986, Martine Cohen suggère dans les Archives des sciences sociales des religions que l'émergence des mouvements du Renouveau charismatique préfigure une sensible recomposition de l'Église catholique et de son mode de gouvernement ¹⁶²⁴. Dans le même temps, la sortie de l'ouvrage *Vers un nouveau christianisme ?* de Danièle Hervieu-Léger et Françoise Champion ¹⁶²⁵, tandis que les publications en sociologie religieuse trouvent un public, porte avec acuité le débat concernant la place du Renouveau dans l'Église ¹⁶²⁶.

Mgr Coffy est alors en pointe dans la défense des mouvements charismatiques depuis sa rencontre avec la communauté albigeoise du Lion de Juda et sa nomination en 1975 comme responsable officieux des rencontres entre l'épiscopat et les animateurs du

¹⁶²² Anne PONCE, "Un deuxième souffle à Strasbourg", *La Croix*, 27 mai 1989

¹⁶²³ François VAYNE, "Accueillir avec un parti pris d'espérance", *La Croix*, 4 & 5 novembre 1990

¹⁶²⁴ Martine COHEN, "Vers de nouveaux rapports avec l'institution ecclésiastique : l'exemple du Renouveau Charismatique en France", *Archives des sciences sociales des religions*, 62-1, juillet septembre 1986

¹⁶²⁵ Danièle HERVIEU-LÉGER & Françoise CHAMPION, *Vers un nouveau christianisme ?*, Paris, Le Cerf, 1986, 395 pages

¹⁶²⁶ Jean-Louis SCHLEGEL, "Un monde désenchanté ?", *Le Monde*, 15 avril 1988

mouvement. Entre temps, Mgr Marcus a présenté son rapport sur "le Renouveau spirituel" devant l'assemblée plénière de 1982¹⁶²⁷. Un tournant s'opère alors pour une officialisation des rapports liant l'épiscopat à l'ensemble des acteurs du Renouveau "dont la foi est à couper au couteau", selon le mot d'Henri Fesquet¹⁶²⁸. C'est dans cet esprit que, les 27 et 28 novembre 1984, Mgr Coffy, Chabbert, Delorme, Gaidon et Simonneaux les rencontrent. Ils plaident, à cette occasion, pour la définition de points de repère pour éclairer les évêques, les prêtres et les laïcs qui, la plupart du temps, sont loin des réalités et perspectives charismatiques¹⁶²⁹.

Des liens de plus en plus étroits se tissent au fil des ans. Du 21 au 23 avril 1985, le cénacle de Versailles accueille la troisième rencontre des délégués diocésains des évêques pour le Renouveau charismatique. Plus de cinquante prêtres et un diacre se retrouvent autour de Mgrs Simonneaux et Delorme pour partager sur leur ministère et s'interroger plus particulièrement sur le phénomène des guérisons dans le courant du Renouveau. "La prière pour la guérison des malades est une pratique qui irrite beaucoup de catholiques. Les raisons en sont multiples. C'est pourquoi les délégués ont pris conscience de la nécessité d'approfondir ce ministère" indique le compte-rendu de la réunion qu'offre le *Snop*¹⁶³⁰. L'une des pistes ouvertes consiste en une revalorisation d'une anthropologie d'inspiration biblique et patristique tout en ne faisant pas l'économie d'un détour par les sciences humaines comme ressource compréhensive. Intervenant comme expert, le docteur Fernand Sanchez de la Communion du Lion de Juda et responsable d'un centre thérapeutique de la région de Castres stigmatise l'abandon de l'Église de la démarche psychique et spirituelle de conversion et de réconciliation aux psychiatres et psychologues.

L'année suivante, 50 délégués diocésains chargés de suivre le Renouveau se réunissent à Versailles les 14 et 15 avril. Mgrs Duchêne, Badré, Delorme et Gaidon président la réunion. Un courrier hostile au Renouveau abonde à la rédaction de *La Croix*. Le quotidien catholique profite donc de l'événement pour faire le point. Chargé par l'épiscopat d'accompagner les charismatiques, Mgr Duchêne apporte des précisions au fil d'une interview, notamment syntaxiques. Il apparaît alors que les autorités de l'Église de France tente de substituer l'expression générique de "renouveau dans l'Esprit" à celle de "Renouveau charismatique". "L'essentiel ne réside pas dans les charismes extérieurs, mais plutôt dans la profondeur de la conversion personnelle", commente le père Duchêne¹⁶³¹. Telle distinction semble prévenir toute désinstitutionnalisation achevée de l'Église

¹⁶²⁷ Brigitte ANDRÉ, "Une instance de mûrissement", *ICI*, 580, novembre 1982

¹⁶²⁸ Henri FESQUET, "L'assemblée de l'épiscopat français s'apprête à reconnaître la valeur des communautés charismatiques", *Le Monde*, 24 & 25 octobre 1982

¹⁶²⁹ ANONYME, "Rencontre annuelle des dirigeants français du Renouveau avec les évêques", *Bulletin diocésain de Rennes*, n°4, 13 février 1985

¹⁶³⁰ ANONYME, "Rencontre nationale des délégués diocésains du renouveau charismatique", *Snop*, n°589, 12 juin 1985

¹⁶³¹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Le renouveau, un don fait à l'Église", *La Croix*, 26 avril 1986

dans la mesure où le mouvement charismatique invite les évêques à redécouvrir une théologie d'une "Église qui n'est pas seulement institutionnelle, mais qui est aussi mystère", selon les propres mots de l'évêque de Saint-Claude ¹⁶³² .

La réunion versaillaise intervient alors que les charismatiques ont "le vent en poupe" selon Yves de Gentil-Baichis ¹⁶³³ : l'évêque d'Autun a confié à l'Emmanuel la responsabilité du centre de pèlerinages de Paray-le-Monial, le Chemin neuf est au premier rang pour l'organisation de la venue du Pape à Ars le 6 octobre 1986. Les 25-26 novembre, Mgr Duchêne réunit une nouvelle fois les responsables des communautés et groupes de prière à Paris. A cette occasion, Etienne Dahler, berger responsable du Lion de Juda à Pont-Saint-Esprit rend hommage aux évêques accueillants au mouvement charismatique. "Néanmoins, le Renouveau n'est pas un mouvement d'Église. C'est un souffle, un élan qui doit garder sa force et son dynamisme", insiste-t-il ¹⁶³⁴ . Reste que l'ensemble des diocèses français ne réserve pas un accueil net aux charismatiques. "Les gens sont parfois surpris par la manière d'être du Renouveau. Aussi devez-vous vous insérer dans la vie pastorale", conseille Mgr Duchêne, rappelant que l'Église de France et ses évêques restent marqués par l'empreinte laissée par l'action catholique en matière d'évangélisation ¹⁶³⁵ .

Vers une recomposition de l'évangélisation et de ses acteurs

Dans *La Croix*, Philippe Warnier dénonce le caractère fixiste du clivage séparant progressistes et conservateurs. "Ce qui m'agace profondément, et m'apparaît fort dangereux pour l'unité ecclésiale, la santé des débats et la préservation, voire le dépassement des acquis conciliaires, c'est la tendance de chrétiens sincères [...] à mettre tous les gens qui ne sont pas de leurs chapelles dans le même sac, et à se croire toujours en 1960 ou 1970 sans voir que la situation ecclésiale a changé" ¹⁶³⁶ . Tout en concédant une tendance charismatique à "passer directement de l'Évangile à l'action sans mesurer l'importance des médiations (analyses et stratégies)", Philippe Warnier insiste sur l'impossibilité de classer ces mouvements "dans des catégories d'hier" dans la mesure où "les débats d'hier leur sont assez étrangers" ¹⁶³⁷ .

L'oreille attentive que prête l'épiscopat aux mouvements charismatiques ne manque cependant pas d'alimenter le débat. Pour Georges Mattia, la visite *ad limina* des évêques du Nord est l'occasion pour Jean-Paul II de nuancer la portée du phénomène dans l'Église

¹⁶³² *Ibid*

¹⁶³³ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Le vent en poupe", *La Croix*, 26 avril 1986

¹⁶³⁴ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Charismatiques : du bouillonnement à l'enracinement", *La Croix*, 4 décembre 1986

¹⁶³⁵ *Ibid*

¹⁶³⁶ Philippe WARNIER, "Vous avez dit : communautés nouvelles ?", *La Croix*, 22 décembre 1987

¹⁶³⁷ *Ibid*

et sa mission. *La Croix* reproduit alors de larges extraits de l'adresse du Pape évoquant l'hypothèse d'un retour du religieux avec les évêques français¹⁶³⁸ :

Les analyses se sont multipliées à ce sujet, pour en cerner la valeur ou, parfois les ambiguïtés. C'est vrai qu'il peut les signifier surtout le refus d'une société utilitaire, anonyme [...]. Il peut aussi traduire un désir de la créativité, de la fête, de la célébration [...]. Il peut être une réaction contre une désacralisation [...]. Mais il peut dégénérer aussi en fausse mystique, dans une recherche d'efficacité magique et le recours à des forces obscures.

Président de la commission épiscopale chargé du Renouveau, Mgr Duchêne est alors sollicité par *La Croix* pour expliciter les propos tenus par le Pape en la matière. Le quotidien catholique répond alors à la demande formulée par une partie de son lectorat charismatique de "nettement distinguer le retour du sacré et le renouveau spirituel"¹⁶³⁹. Mené conjointement par Yves de Gentil-Baichis et Georges Mattia, l'interview pointe la double critique papale à l'encontre de toute prière intéressée et du charisme des guérisons. Point par point, l'évêque de Saint-Claude s'applique à nuancer l'analyse proposée par *La Croix* afin d'insister sur l'insertion totale des intuitions charismatiques dans la dynamique missionnaire de l'Église.

Avec dix ans de recul, après un transfert à Marseille et la convocation d'un synode diocésain, le père Coffy voit dans l'émergence des mouvements charismatiques une occasion pour l'Église conciliaire de procéder à son autocritique. "On a peut-être dit un peu vite, après le concile, qu'il suffisait d'une réforme pour que les gens s'engouffrent dans les églises. Mais la conversion c'est tout autre chose que la mise en place d'une réforme. Or, les membres du Renouveau ont une intuition intéressante quand ils disent "ne parlons pas de Dieu mais parlons à Dieu"¹⁶⁴⁰. Pour Paul Valadier, le père Coffy incarne une mutation intellectuelle radicale d'une partie déçue de l'épiscopat par l'action catholique. Intervenant dans le bulletin du centre catholique des médecins français, *Médecine de l'homme*, de janvier-février 1987, l'archevêque de Marseille développe une théologie relative aux phénomènes de guérisons miraculeuses¹⁶⁴¹. La réunion, autour de Mgr Duchêne, les 23 et 24 novembre 1987, d'une quarantaine de représentants des groupes de prières et communauté du Renouveau charismatique est l'occasion pour les évêques de constater combien guérisons comme conversions sont centrales dans la vie des communautés. Unanimes sur la nécessité d'accueillir le souffle charismatique dans la dynamique de l'Église missionnaire, les évêques de France restent relativement réservés sur le diagnostic à dresser quant à son insertion réelle dans l'Église en France au seuil de la décennie 1990.

Reste que par le jeu des nominations épiscopales, la conférence épiscopale évolue sensiblement vers un profil toujours plus ouvert au Renouveau. L'enquête menée par

¹⁶³⁸ Georges MATTIA, "Prier sans désertier le monde", *La Croix*, 24 janvier 1987

¹⁶³⁹ Yves DE GENTIL-BAICHIS & Georges MATTIA, "Le renouveau spirituel : un dynamisme positif", *La Croix*, 17 mars 1987

¹⁶⁴⁰ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Il y a du religieux dans la vie des gens", *La Croix*, 28 et 29 février 1988

¹⁶⁴¹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "La paix du cœur peut guérir", *La Croix*, 10 janvier 1987

Catherine Grémion et Philippe Levillain pour la publication de leurs *Lieutenants de Dieu* est riche en enseignement. La sociologue et l'historien insistent sur les deux nominations de Mgr Bagnard, supérieur du séminaire de Paray-le-Monial, à la tête du diocèse de Belley¹⁶⁴² et du dominicain Albert de Monléon, pionnier du mouvement charismatique en France aux côtés de l'Emmanuel¹⁶⁴³.

II. De la conférence épiscopale à la dyarchie cardinalice

Repliés dans leurs diocèses, les évêques français tentent de retisser un consensus éthique perdu avec la publication de l'instruction *Donum vitae*. Le 30 juin 1988, l'acte schismatique de Mgr Lefebvre plonge l'ensemble de l'église dans l'expectative. Chahutée par la controverse éthique, la collégialité épiscopale tend à se déliter. L'automne 1988 offre le spectacle d'une crise ouverte de l'épiscopat tandis que les cardinaux Lustiger et Decourtray multiplient les initiatives solitaires pour successivement condamner la sortie du film de Martin Scorsese, *La dernière tentation du Christ* et l'usage du préservatif.

A/ L'affaire Scorsese et la percée conservatrice

Alors que la polémique enfle autour de l'intervention conjointe des cardinaux Lustiger et Decourtray, Hugues Portelli analyse la situation difficile de l'épiscopat au filtre de la liberté religieuse. "Un tel mode d'intervention n'a aucune espèce de conséquence juridique ou pratique, mais elle permet à l'épiscopat de rappeler que la laïcité n'est pas l'indifférentisme érigé en idéologie, mais le respect d'un système pluraliste des convictions des uns et des autres", écrit le politologue¹⁶⁴⁴. Privée de toute effectivité, une condamnation radicale du film par les évêques ne saurait faire sens. A l'inverse, tout silence passif validerait l'hypothèse d'un épiscopat rallié à l'idée que seule la conscience individuelle vaut dans le débat public. Or, les évêques ne sauraient abdiquer le magistère moral et spirituel qu'ils exercent à l'adresse des catholiques français¹⁶⁴⁵ :

Reste la voie étroite, celle de la liberté religieuse en pays laïc, où les autorités représentatives de la religion de majorité relative défendent les droits des fidèles au respect de leurs convictions, au risque d'une publicité indirecte non voulue pour le phénomène incriminé peut-être, mais afin de renforcer la liberté

¹⁶⁴² Voir biographie, *DC*, 1946, 6 septembre 1987, page 879

¹⁶⁴³ Catherine GRÉMION & Philippe LEVILLAIN, "Les évêques français sous Jean-Paul II", *Le rêve de Compostelle*, Paris, Centurion, 1989, pp. 71-89

¹⁶⁴⁴ Hugues PORTELLI, "Liberté religieuse", *La Croix*, 14 septembre 1988

¹⁶⁴⁵ *Ibid*

d'expression et de jugement de l'une des principales institutions de la société civile.

Les associations familiales catholiques appellent les catholiques à manifester à Paris le 28 septembre entre la gare Saint-Lazare et la gare de l'Est pour protester contre la sortie du film de Martin Scorsese. Pas moins de 5 000 personnes répondent présent et arpentent alors les rues parisiennes. "Inutile, dans cette assemblée fervente, de tenter un dialogue sur l'incarnation et la sainteté de Jésus : *a priori*, Scorsese était coupable de ne pas avoir respecté la foi des chrétiens", relève *La Croix*¹⁶⁴⁶. Les manifestants convergent vers Montmartre avec des banderoles scandant "Christ est vivant", "Et vous, qui dites-vous que je suis ?" ou encore "M'aimes-tu ?". Le recteur du Sacré-Cœur accueille alors les manifestants pour une messe. "A offense publique, il faut une réparation publique", justifie-t-il.

Le même jour, 1 500 personnes se réclamant du "comité de soutien à la protestation du cardinal Decourtray" défilent à Lyon, rejoignant la basilique de Fourvière depuis la place Bellecour. Au terme de la manifestation, les organisateurs proposent une veillée de prières en présence du primat des Gaules. A cette occasion, celui-ci remercie le maire de Lyon pour avoir "protesté pour le Christ et pour sa mère". Par ailleurs, une trentaine de traditionalistes se rend à l'entrée d'un des trois cinémas lyonnais diffusant le film pour s'agenouiller devant le pas de sa porte et y chanter des cantiques en signe de protestation.

Dans *La Croix*, Philippe Warnier se démarque des positions prises par les cardinaux Lustiger et Decourtray. La critique se fonde cependant plus sur la forme que sur le fond. Il apparaît indéniable pour le chroniqueur que les catholiques sont en droit d'exprimer leurs souffrances lorsqu'ils sont confrontés à une interprétation outrageante de leur foi¹⁶⁴⁷. Pour sa part, le quotidien catholique ouvre son courrier des lecteurs aux polémiques soulevées par *La dernière tentation du Christ*, dans son édition du 20 octobre. Laisant la place au pluralisme des opinions, le journal n'oublie pas de se positionner. "L'image du christianisme donnée par ces excès est infiniment plus dangereuse que celle véhiculée par le film de Scorsese. La trahison est totale. Le Christ s'en trouve tellement défiguré qu'il en devient méconnaissable", écrit Yves de Gentil-Baichis en quatrième de couverture¹⁶⁴⁸. Reste que, pour lui, "la manière dont on fait disparaître le film de l'affiche est inacceptable"¹⁶⁴⁹.

A l'occasion du dîner-débat organisé pour l'association professionnelle de l'information religieuse le 18 octobre 1988, l'archevêque justifie son intervention. "J'ai eu l'impression d'être pris dans un chantage médiatique. D'un côté on disait qu'il fallait se taire sinon on risquait de faire de la publicité au film. Mais je pensais qu'en me taisant j'étais infidèle au Christ et que je ne répondais pas à l'attente de ces gens, soumis à un

¹⁶⁴⁶ Louis DE COURCY, "Paris : 5 000 croyants dans la rue", *La Croix*, 30 septembre 1988

¹⁶⁴⁷ Philippe WARNIER, "La dernière tentation du Christ", *La Croix*, 6 octobre 1988

¹⁶⁴⁸ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Plus dangereux que Scorsese", *La Croix*, 20 octobre 1988

¹⁶⁴⁹ *Ibid*

matraquage médiatique et qui comptaient sur un message de ma part. Je ne pouvais pas ne rien dire", indique-t-il ¹⁶⁵⁰. Une nouvelle fois, Mgr Lustiger s'exonère de la responsabilité des violences organisées autour du film. Celles-ci ne sont pour lui qu'un surgissement prévisible répondant à un blasphème. Le 23 octobre, le père Lustiger précise sa pensée au micro d'*Europe 1* ¹⁶⁵¹ :

Ce n'est pas nous qui avons déchaîné l'orage. Nous avons dit: attention, l'orage va se déchaîner, vous êtes en train de déchaîner des forces irrationnelles. Si l'on ne respecte pas le sacré, on déchaîne le Diable.

La mesure du cardinal à l'endroit des activistes anti Scorsese intervient comme un marqueur pour cerner une évolution avérée de l'Église de France. L'épiscopat doit alors composer avec l'émergence d'une composante fortement identitaire en son sein. Le 4 novembre 1988, Yves de Gentil-Baichis analyse en quatrième de couverture de *La Croix*, ces difficultés de l'épiscopat. Il ne fait pas de doute, pour lui, que les évêques doivent à l'avenir compter avec ces "groupuscules" prompts à réagir comme une "minorité assiégée". Le phénomène ne se réduisant pas aux seuls lefebvrisme, le journaliste appelle les évêques à la vigilance ¹⁶⁵² :

Confinés dans cette ambiance, ils sont capables d'actes violents pour défendre les valeurs auxquelles ils croient. Et si les évêques abordent des questions touchant aux mœurs et à la foi, quelques-uns peuvent être tentés de confondre appel aux consciences et pressions musclées. Mais l'engagement de ces groupes est sélectif. Ils ne bougeront pas quand l'épiscopat parle du chômage et de la solidarité avec ceux qui ont faim. Uniquement centrés sur la défense de leur identité, ils ont perdu le sens de l'universel propre au catholicisme. Ils se trouvent donc proches des sectes. Aussi peut-on redouter de nouvelles réactions violentes de leur part.

Lourdes 1988 : l'assemblée de la discorde

Dans ce contexte, l'assemblée plénière d'octobre 1988 marque un tournant dans la conduite de l'Église de France. Au terme des débats, le père Decourtray regrette que cette assemblée soit "l'une des plus incomprises dans l'opinion publique". Largement soumise au huis-clos, l'assemblée n'en connaît pas moins une grande résonance dans la presse nationale. Tous les contentieux y sont exhumés : "Le diktat des bigots" titre *Libération* tandis que les laboratoires Roussel-Uclaf retirent du marché la pilule RU 486 ¹⁶⁵³. Dans *L'Express*, Jérôme Dumoulin multiplie les critiques à l'encontre de l'épiscopat ¹⁶⁵⁴ et le pasteur André Dumas livre ses regrets à l'hebdomadaire *Réforme* : "qui nous gouverne ?

¹⁶⁵⁰ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Scorsese, la catéchèse et la culture religieuse", *La Croix*, 22 octobre 1988

¹⁶⁵¹ Claude JULIEN, "Satan", *Le Monde diplomatique*, décembre 1988

¹⁶⁵² Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Les évêques et l'opinion publique", *La Croix*, 4 novembre 1988

¹⁶⁵³ François REYNAERT, "Le diktat des bigots", *Libération*, 26 octobre 1988

¹⁶⁵⁴ *L'Express*, 4 novembre 1988

Je suis bien heureux que ce ne soit ni l'assemblée des évêques de Lourdes, ni la corbeille de la Bourse, mais un gouvernement laïc !" ¹⁶⁵⁵ . Le 31 octobre, *L'Humanité* et le *Quotidien de Paris* dénoncent de concert les propos du cardinal Decourtray à l'endroit du film *La dernière tentation du Christ* ¹⁶⁵⁶ .

L'appel lancé, l'année précédente, par le père Vilnet pour une redéfinition de la laïcité prend alors un tour savoureux. Dans *Témoignage chrétien*, Bernard Stephan souhaite une clarification de la rhétorique épiscopale comme préalable à la réalisation des projets du père Vilnet. ¹⁶⁵⁷ . A droite, le *Figaro-Magazine* rêve d'une Église qui "aiderait puissamment la France à se moderniser en se rattachant aux valeurs traditionnelles" ¹⁶⁵⁸ . Ainsi, l'incursion des évêques dans la cité donne lieu à une politisation des débats et des acteurs. Et les évêques sont alors accusés par *Libération* de prêter le flanc à l'extrême droite très active au sein de l'Église de France ¹⁶⁵⁹ . Il n'est guère que *La Croix* pour regretter la fantasmagorie "d'une Église voulant imposer son ordre moral" ¹⁶⁶⁰ . "L'assemblée plénière qui s'achève est, jusqu'à cet instant du moins, l'une des plus mal comprises dans l'opinion publique", lâche le père Decourtray dans son discours de clôture. Pour *L'actualité religieuse dans le monde*, les évêques peuvent légitimement nourrir le sentiment d'avoir été trahis par la presse ¹⁶⁶¹ .

L'espace médiatique saturé par les interventions des deux cardinaux français, les autres membres de l'épiscopat jouent des interstices de l'espace public pour faire entendre une polyphonie de jugements. Le 12 novembre 1988, *La Croix* accueille le point de vue de Mgr Rozier. Pour l'évêque de Poitiers, le tollé est "significatif d'une suspicion, voire d'un mépris toujours actuel de la morale et de la religion, montrant que l'anticléricalisme se vend encore assez bien. Significatif d'une bonne conscience dont on ne peut supporter d'être dérangé" ¹⁶⁶² . Trois jours après, Philippe Warnier relève que "le malaise traverse, évidemment l'opinion chrétienne elle-même. Les protestants prennent leurs distances, des évêques et de nombreux prêtres occupant parfois des fonctions importantes disent leur désaccord, en privé le plus souvent, mais parfois en public" ¹⁶⁶³ .

¹⁶⁵⁵ *Réforme*, 5 novembre 1988

¹⁶⁵⁶ *L'Humanité & Le Quotidien de Paris*, 31 octobre 1988

¹⁶⁵⁷ *Témoignage chrétien*, 7 novembre 1988

¹⁶⁵⁸ *Le Figaro-Magazine*, 5 novembre 1988

¹⁶⁵⁹ *Libération*, 29-30 octobre 1988

¹⁶⁶⁰ *La Croix*, 4 novembre 1988

¹⁶⁶¹ M-J H, "Les évêques français face au public", *Actualité des religions dans le monde*, 15 décembre 1988, pp. 15-17

¹⁶⁶² Mgr ROZIER, "La liberté en question", *La Croix*, 12 novembre 1988

¹⁶⁶³ Philippe WARNIER, "L'Église de France et l'opinion", *La Croix*, 15 novembre 1988

Reste que l'hypothèse d'une résurgence anticléricale fait long feu et Etienne Borne refuse l'analyse d'Yves de Gentil-Baichis. "Le vrai scandale est de faire un indigne amalgame entre l'Église de France et le quarteron de sous-développés qui a mis le feu à un cinéma du Quartier latin", s'indigne-t-il en dénonçant le réveil de l'anticléricisme¹⁶⁶⁴. Et l'intellectuel de prendre fait et cause pour le cardinal Decourtray concernant la pilule abortive. "Dans la molle météorologie ambiante et à l'encontre du masochisme de bien des chrétiens implorant les coups de l'adversaire, une bonne colère d'évêque, cela donne chaud au cœur"¹⁶⁶⁵. Pour Etienne Borne, il ne fait aucun doute que les vigoureuses interventions de l'archevêque de Lyon "haussent le débat au niveau de pensée qui convient"¹⁶⁶⁶.

Dans un billet d'humeur au *Monde diplomatique* de décembre 1988, Claude Julien tend à amalgamer prises de positions épiscopales et options du Front National enracinant les problématiques de l'année 1988 dans la victoire de l'enseignement privé de 1984 sous le slogan : "En France, l'enseignement privé ayant brillamment obtenu gain de cause, les intégristes peuvent se battre sur d'autres fronts"¹⁶⁶⁷. Mgr Decourtray voit définitivement éclater le consensus soigneusement tissé tout au long de la décennie 1980 par le président Vilnet. Pourtant héraut de l'antiracisme ecclésial, l'archevêque de Lyon se voit insidieusement assimilé à certaines prises de positions de l'extrême droite intégriste¹⁶⁶⁸ :

Champions de la pureté raciale, certains de leurs représentants se manifestent dans les rangs du Front national. Ultimes gardiens d'une morale en déroute, ils voient dans le sida un juste châtement du ciel, et se sentent confortés lorsque Mgr Decourtray dénonce la campagne de publicité pour les préservatifs car elle va "faciliter le vagabondage sexuel". Ardents défenseurs d'une saine doctrine, dont ils sont seuls dépositaires, ils ont - jusqu'à l'incendie volontaire - pris feu et flamme contre la Dernière Tentation du Christ.

"Les incendiaires avaient-ils besoin des encouragements d'un prélat qui n'avait même pas vu le film ?", s'interroge l'observateur déplorant les propos du père Lustiger au micro d'*Europe 1*¹⁶⁶⁹.

Mgrs Decourtray et Lustiger, la tentation identitaire

Or, l'année 1988 aura vu l'épiscopat français emboîter le pas au duo Lustiger-Decourtray pour s'imposer sur le devant de la société française¹⁶⁷⁰. Mais "un certain nombre de paroles et d'actes, en cette année 1988, peuvent faire penser que l'Église de France est

¹⁶⁶⁴ Etienne BORNE, "Une colère d'évêque", *La Croix*, 19 novembre 1988

¹⁶⁶⁵ *Ibid*

¹⁶⁶⁶ *Ibid*

¹⁶⁶⁷ Claude JULIEN, "Satan", *Le Monde diplomatique*, décembre 1988

¹⁶⁶⁸ *Ibid*

¹⁶⁶⁹ *Ibid*

en danger de devenir une secte” écrit Jean-François Six ¹⁶⁷¹ . Décrochement du réel, vérités assénées, repli sur soi et surtout pratique à outrance de l'irénisme sont dénoncés comme autant de stratagèmes contestables dans la course à la persuasion. La crise lefebvrisme est alors analysée comme le catalyseur et la trame d'un délitement annoncé d'une Église paranoïaque et ambiguë ¹⁶⁷² .

Le 12 décembre 1988, le cardinal Decourtray est l'invité de *L'Heure de vérité*. Interrogé sur le point de savoir si l'Église n'était pas devenue "répressive", Mgr Decourtray a eu cette réponse ¹⁶⁷³ :

L'Église répressive ? Permettez que ça me fasse rire. Où sommes-nous répressifs ? Où sont les pressions morales aujourd'hui ?" Il s'est défini comme "un conservateur de l'avenir, parce que vouloir conserver la vie, vouloir sauver la vie, ce n'est pas sauver le passé. Qui est conservateur en ce domaine ? Celui qui est pour la vie et le développement de la vie, maîtrisé, régulé bien entendu par des libertés, ou celui qui veut la faire disparaître ? Et qui est pour l'avenir ? Le mot "conservateur de l'avenir" dirait assez bien ce que je suis, mais je vous défie d'accoler l'étiquette "progressiste" ou "moderniste" à un tel propos.

Au fil de l'émission, le primat des Gaules s'affirme davantage comme une personnalité particulière du paysage épiscopal français que le président de la conférence épiscopale. *Le Monde* se montre alors très critique ¹⁶⁷⁴ :

Sauf à de trop rares moments, où il a traité de l'action des chrétiens contre la torture, et de la Révolution française, l'archevêque de Lyon s'est laissé enfermer dans l'avalanche des questions portant sur la morale privée. Faut-il en déduire que l'Église catholique en France elle-même est démunie de grands projets comme ceux d'hier, également contestés, sur la liberté de l'enseignement, l'accueil des immigrés, les nouvelles pauvretés ? Il n'a même pas été fait mention de la solidarité, nationale et internationale, où elle a pourtant des états de service à rappeler. Les grands débats sur la culture religieuse à l'école ou la nouvelle laïcité ont été également, hélas, escamotés.

Le matin de l'intervention cardinale, *Témoignage chrétien* publie un texte du père Valadier au titre évocateur : "Scorcese, sida... et si on parlait en connaissance de cause ?" ¹⁶⁷⁵ . Le directeur des *Études* y déplore une perversion par les évêques français – notamment Mgr Decourtray et Lustiger – de leurs responsabilités morales. "Une appréciation éthique ne peut être portée que dans la pondération de tous les éléments de

¹⁶⁷⁰ Henri TINCQ, "Le tandem Decourtray-Lustiger", *Le Monde*, 12 décembre 1988

¹⁶⁷¹ *Ibid*

¹⁶⁷² J.D.B., "L'après Lefebvre : des réconciliations lourdes d'équivoques", *Actualités religieuses dans le monde*, 15 octobre 1988

¹⁶⁷³ Henri TINCQ, "Le cardinal Decourtray à *L'heure de vérité* : L'épiscopat prépare un document sur l'avortement et le sida", *Le Monde*, 14 décembre 1988

¹⁶⁷⁴ Henri TINCQ, "Le souci de dédramatiser", *Le Monde*, 14 décembre 1988

¹⁶⁷⁵ Paul VALADIER, "Scorcese, sida... et si on parlait en connaissance de cause ?", *Témoignage chrétien*, 12 décembre 1988

la réalité", martèle le père Valadier qui refuse la thèse du quiproquo ¹⁶⁷⁶ :

Ce qui trouble dans cette affaire, c'est qu'on échappe difficilement à l'impression que de telles pratiques ne sont pas le fruit du hasard, de l'improvisation ou de la hâte. Nous entendons souvent de hautes autorités de l'Église de France dire que notre société est immorale, païenne, décadente, soutenir la thèse que sans le christianisme plus rien ne reste cohérent. Ce discours frappe par sa force de conviction et par son tranchant ; il en séduit beaucoup : ne vient-il pas de prélats qui, eux au moins, sont des battants de la foi ? Certes. Mais quand cette thèse informe des décisions pratiques, on découvre alors qu'elle ne peut pas inspirer le dialogue respectueux, la considération bienveillante, l'écoute des attentes sociales, mais qu'elle fait corps avec une démarche arrogante.

Le lendemain dans *La Croix*, le père Edmond Vandermeersch réfute, comme le père Valadier, la thèse du malentendu. Plus que conjoncturel, le malaise intervient en amont de choix pastoraux décisif pour l'Église ¹⁶⁷⁷ :

Dire qu'il y a simple malentendu, qu'entre les évêques et l'opinion on s'est seulement mal compris ne répond pas à la question que fait surgir ce divorce soudain entre l'opinion et un certain discours catholique. Des choix pastoraux sont en cause ; ils conditionnent les méthodes d'évangélisation.

Et le jésuite de contester l'alignement de l'épiscopat français sur la nouvelle évangélisation prônée par Jean-Paul II. Attentif au phénomène de sécularisation, le père Vandermeersch prône le dialogue avec le monde dans une référence à l'abbé Godin, au père Daniel et à Paul VI. "Pour être écoutée, l'Église doit écouter. Elle a à apprendre de toutes les religions et même de l'athéisme, comment être fidèle à sa mission".

La rétrospective des derniers mois écoulés que propose Etienne Borne à *La Croix* est plus offensive. Usant de la métaphore marine, celui-ci évoque l'Église de France comme "un vaisseau livré à bien des fluctuations, tourmenté au-dedans, assailli au-dehors" ¹⁶⁷⁸ . Schisme lefebvriste d'une part, déchaînement anticlérical d'autre part, Etienne Borne s'interroge... "Les responsables d'Église de leur côté ont sans doute eu le tort de se laisser entraîner sur un terrain piégé à leur intention et de s'attarder dans des casuistiques sans issue sur la contraception ou la fécondation *in vitro*" ¹⁶⁷⁹ . Pour le chroniqueur, il ne fait pas de doute que les évêques "auraient dû ne pas craindre de contre-attaquer, tant il est injurieux pour l'Église de douter de sa compassion pour les malheureux, victimes au surplus des provocations d'une basse époque" ¹⁶⁸⁰ .

Noël Copin creuse le sillon tracé par son chroniqueur religieux. Dans un éditorial "Scorcese : violence et liberté" publié en couverture de l'édition du 25 octobre, le directeur

¹⁶⁷⁶ *Ibid*

¹⁶⁷⁷ Edmond VANDERMEERSCH, "L'Église et l'opinion", *La Croix*, 13 décembre 1988

¹⁶⁷⁸ Etienne BORNE, "Les ombres d'une années", *La Croix*, 31 décembre 1988

¹⁶⁷⁹ *Ibid*

¹⁶⁸⁰ *Ibid*

de la rédaction de *La Croix* refuse le réflexe identitaire catholique. "Les chrétiens doivent-ils se sentir agressés, assiégés, menacés ? Ils ont la chance de vivre dans un pays de tolérance et de liberté. Ils peuvent s'y exprimer et vivre leur foi. Qu'ils participent au maintien et au développement de cette liberté et de cette tolérance, en toute sérénité, eux qui se prétendent dépositaires d'un message d'amour"¹⁶⁸¹.

Ironie du sort, Paris accueille du 16 au 23 octobre 1988, le premier festival international "film et spiritualité". A cette occasion, le pasteur Domon réaffirme le principe de la liberté dans le domaine de la création artistique. "Je plaide pour le respect des artistes et de leur propre quête du sacré. J'appelle notamment au respect de Scorcese dont je ne mets pas en cause la sincérité même si je ne peux accepter son Évangile", indique-t-il¹⁶⁸².

"Episcopalisation" médiatique

Pour sa part, Paul Lecoq, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale, chroniqueur régulier de *La Croix*, s'interroge sur l'image véhiculée d'une Église répressive. Mettant en cause le système médiatique et sa logique d'affrontement, Paul Lecoq apporte son soutien aux évêques dans leurs prises de parole. "Ils font ce qu'ils ne peuvent pas ne pas faire. A ceux qui consentent à leur origine, ils montrent, cas par cas, l'idéal qui découle de leur adhésion au Christ. Idéal exigeant sans doute", affirme-t-il refusant de céder au qualificatif "rétrograde"¹⁶⁸³. "Est-ce un crime de le proposer dès lors qu'aucune contrainte ne l'impose ?", s'insurge-t-il encore.

Ainsi, outre la suspicion d'un anticléricalisme récurrent, l'épiscopat éprouve le modelage qu'opère la sphère médiatique de toute réalité et la règle de l'information transparente¹⁶⁸⁴. Dans le bulletin diocésain de Rennes, Mgr Jullien s'émeut de l'amalgame dont l'Église fait régulièrement l'objet pour alimenter l'idée d'un complot catholique. "Ils cherchent à compromettre les évêques avec les incendiaires de cinéma et des intégristes agitateurs quasi professionnels", s'insurge-t-il¹⁶⁸⁵. "Evêque, nous faisons appel à la conscience, à la responsabilité et à la liberté des gens. Les autres spéculent sur la peur, le pire des réflexes"¹⁶⁸⁶. Et de stigmatiser le silence médiatique sur les prises de positions de l'épiscopat sur la Nouvelle-Calédonie.

Le 23 novembre, le père Jullien reprend la parole dans *La vie diocésaine de Rennes*. Cette fois-ci, *La Croix* donne une portée nationale au texte en publiant des extraits

¹⁶⁸¹ Noël COPIN, "Scorcese : violence et liberté", *La Croix*, 25 octobre 1988

¹⁶⁸² Anne PONCE, "Le dialogue des spiritualités", *La Croix*, 25 octobre 1988

¹⁶⁸³ Paul LECOQ, "L'Église est-elle répressive ?", *La Croix*, 28 décembre 1988

¹⁶⁸⁴ Anne PONCE, "Le dialogue des spiritualités", *op. cit.*

¹⁶⁸⁵ Mgr JULLIEN, "R.U. 486, progrès ou régression ?", *Bulletin diocésain de Rennes*, n°20, 9 novembre 1988

¹⁶⁸⁶ *Ibid*

dans son édition du 7 décembre. Au fil du texte, l'évêque de Rennes développe sa conception d'une "laïcité ouverte". Tout en reconnaissant que l'Église n'a pas le monopole des valeurs, Mgr Jullien indique "que celles-ci paraissent bien difficiles à fonder hors de toute transcendance"¹⁶⁸⁷. Dès lors, la mission de l'Église consiste à valoriser les composantes spirituelles de la vie sociale :

Notre société risque de périr d'étouffement, par manque d'oxygène spirituel, par manque de recul, par manque de hauteur. Aussi, en soulignant à temps et à contretemps la grandeur de l'homme, image de Dieu [...], les pasteurs de l'Église pensent pouvoir aider les hommes à retrouver les sources du droit, les sources de la vie en commun et de la vie tout court.

Le 12 décembre 1988, le père Decourtray est l'invité de "L'Heure de vérité", émission politique d'Antenne 2, en tant que président de la conférence épiscopale. Tandis que le phénomène télévisuel remodèle largement les contours de l'espace public et ouvre de nouveaux champs de recherche avec les domaines sociologiques et philosophiques, l'invitation du cardinal à la "grand messe" politique de la télévision constitue un événement non négligeable¹⁶⁸⁸. En l'espace de quelques années, le primat des Gaules est parvenu à s'imposer comme une personnalité du débat public français¹⁶⁸⁹.

Deux jours après sa diffusion, l'émission fait l'objet d'une double page dans *La Croix*. Les propos du père Decourtray y sont rapportés. Par ailleurs, le quotidien catholique procède également à l'analyse du dispositif télévisuel mis en place. "Les écrits depuis un an sur la solidarité, le développement des peuples, le chômage, le rôle des laïcs dans l'Église, le respect des minorités", produits par l'Église catholique ont été passés sous silence", regrette Yves de Gentil-Baichis¹⁶⁹⁰. A l'inverse, le primat des Gaules est acculé à répondre à des questions polarisées sur la vie privée. "Sans doute faut-il comprendre la place que prend la vie privée dans notre société hyperorganisée et rationalisée", poursuit le journaliste¹⁶⁹¹.

La personnalisation de la fonction présidentielle par le cardinal est clairement assumée. Ainsi le sondage de l'émission télévisée, révélant que "48% des téléspectateurs ne savaient que penser du cardinal avant l'émission", est-il reproduit¹⁶⁹². Et *La Croix* de se réjouir, qu'au terme du programme, 58% de ceux-ci avaient une bonne opinion du primat des Gaules contre 36% en début d'émission. Le journal prend acte des règles du jeu médiatique. Le jeu des sondages composés sur le vif devient normatif dans

¹⁶⁸⁷ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Notre société risque de périr d'étouffement", *La Croix*, 7 décembre 1988

¹⁶⁸⁸ Archives INA, bibliothèque national de France. Cf. *XXe siècle*, 80, octobre-décembre 2003, 183 pages

¹⁶⁸⁹ Denis PELLETIER, "Evêques : un magistère intellectuel ?" in Michel WINOCK & Jacques JUILLARD (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, Seuil, 1996, pp. 460-462

¹⁶⁹⁰ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Le jardin secret", *La Croix*, 14 décembre 1988

¹⁶⁹¹ *Ibid*

¹⁶⁹² ANONYME, "Les vérités de Mgr Decourtray", *La Croix*, 14 décembre 1988

l'appréhension de la parole épiscopale : "Le clan des mauvaises opinions s'est quant à lui légèrement renforcé pour arriver à 24% (contre 17%)", commente sobrement le quotidien ¹⁶⁹³ .

Le dispositif du journal s'étoffe avec les appréciations de deux ecclésiastiques en vue du catholicisme français : les pères Henri Madelin (s.j) et Tony Anatrella, psychanalyste. Les deux hommes doivent alors juger de la prestation télévisuelle du prélat. Le directeur du centre Sèvre est enthousiaste : "on a redécouvert les qualités de Mgr Decourtray, son sens de l'humour, sa simplicité, son côté un peu paysan" ¹⁶⁹⁴ . Réagissant, pour sa part, aux propos du père Decourtray sur la sexualité, le psychanalyste estime que "le cardinal a bien situé la position de l'Église qui énonce l'idéal, l'amour, le respect de la vie, la fidélité, principes à partir desquels les gens essaient de choisir en conscience" ¹⁶⁹⁵ .

En pleine tempête de l'année 1988, Henri Tincq s'inquiète des distorsions du réel nées du filtre médiatique. Ainsi, de plus en plus portée par les laïcs, l'Église n'a jamais parue aussi cléricale, voire épiscopale. Et le père Henri Madelin de concéder alors que "la télévision a épiscopalisé l'Église" dans son ouvrage *L'Idéologie médiatique* ¹⁶⁹⁶ . Or, les évêques ont à vaincre leur allergie au vedettariat insiste le publicitaire Dominique Parisot à la rencontre des délégués épiscopaux de l'information le 25 février 1988 : "Evêques de France, parlez en votre nom personnel : vos propos porteront mieux, parce qu'ils seront moins aseptisés qu'ils ne le sont dans vos déclarations collégiales. Publiez dans le grand quotidien de votre région, parlez à la radio locale, paraissez sur FR3 régional" ¹⁶⁹⁷ .

Le père Decourtray se retrouve à dispenser, jusqu'à la caricature, ce que le père Defois désigne en 1981 comme le service public de la religion. L'évaluation à laquelle procède *La Croix* et ses protagonistes réduisent l'Église enseignante au jeu politico-médiatique et ses règles. Or, le père Edmond Vandermeersch ne manquait pas d'ironiser sur le sujet, dans les colonnes du quotidien catholique. "Alors même qu'ils vilipendent la société médiatique, je me demande si certains, dans l'Église ne s'y sont pas laissés prendre. Comme pour le sport ou la science, la télévision et la presse donnent de la religion des images". Et le jésuite de prévenir, "ces images peuvent intéresser les lecteurs ou les téléspectateurs, elles ne signifient pas pour autant adhésion à ce que ces images représentent" ¹⁶⁹⁸ .

B/ La dyarchie Decourtray-Lustiger : échec à la collégialité

¹⁶⁹³ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Le jardin secret", *op. cit.*

¹⁶⁹⁴ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Deux réactions à chaud", *La Croix*, 14 décembre 1988

¹⁶⁹⁵ *Ibid*

¹⁶⁹⁶ Henri TINCQ, " Une médiatisation croissante des phénomènes religieux La mitre et le micro", *Le Monde*, 27 octobre 1989

¹⁶⁹⁷ *Ibid*

¹⁶⁹⁸ Edmond VANDERMEERSCH, "L'Église et l'opinion", *La Croix*, 13 décembre 1988

L'année 1988 révèle avec acuité l'importance de deux personnalités du catholicisme français : les pères Lustiger et Decourtray. Ces derniers occupent le devant de la scène médiatique catholique depuis leurs transferts respectifs à Paris et Lyon. Le 18 mars 1985, Mgr Decourtray est l'invité de *L'Heure de vérité*. Neuf jours après, c'est au tour du cardinal Lustiger d'être interrogé dans le cadre de l'émission *Midi-presse* sur TF1. Pour Etienne Borne, "l'Église revient en force lorsque dans l'évêque, le docteur et le pasteur ne font qu'un. Avec un père Decourtray et un père Lustiger, l'Église de France est de retour"¹⁶⁹⁹.

Dès lors, l'évocation de l'un ne peut se faire sans l'autre. Ainsi, en est-il du portrait que dresse Bernard Stephan du cardinal Decourtray au lendemain de son élection à la présidence de la conférence épiscopale¹⁷⁰⁰ :

L'élévation au rang de cardinal du père Decourtray puis son accession à la tête de la conférence épiscopale l'impose sur le devant de la scène médiatique. Entre le cardinal Lustiger et lui, existe une connivence sinon théologique, du moins de cœur. Ils ont marché ensemble à Auschwitz en 1983, là où mourut la mère du cardinal de Paris. En fait, les rôles des deux hommes-clés de l'épiscopat français ne sont pas concurrents, ils sont complémentaires. Jean-Marie Lustiger décide à Rome ce qu'il estime bon pour l'Église de France ; Albert Decourtray, héritier de la tradition missionnaire de cette Église, traduit à Lyon et en français les directives romaines. Ceci l'autorise à user d'une marge de manœuvre étroite dans la conduite des affaires de l'épiscopat, dans le dialogue et la communion avec Rome. Marge de manœuvre étroite qu'il peut mettre à profit pour créer un espace avec ses contradicteurs.

En mai 1987, Olivier Mongin s'insurge dans *Esprit* sur la place prépondérante accordée à l'archevêque de Paris dans les débats de sociétés : "Pourquoi devrait-il être quasiment le seul catholique habilité - avec Mgr Decourtray comme éventuelle roue de secours - à intervenir dans la presse ou la télévision ?"¹⁷⁰¹. Un an après, l'interpellation prend tout son sens tandis que les deux cardinaux déchaînent une vague d'anticléricalisme.

Mgr Decourtray ou la tentation irénique

Albert Decourtray est né le 9 avril 1923 à Wattignies (Nord). Etudiant de l'université catholique de Lille, il rejoint Rome pour poursuivre son cursus universitaire dans l'enceinte de l'université grégorienne et l'institut biblique pontifical. Il est ordonné prêtre à Lille le 28 juin 1947. Il réintègre son diocèse docteur en théologie avec une thèse sur "Foi et raison chez Malebranche", et licencié ès sciences bibliques. Nommé vicaire à Halluin (Saint-Hilaire) en 1951, il devient, l'année suivante, directeur du grand séminaire de Lille. "Au grand séminaire de Lille, les cours de théologie du jeune professeur Decourtray sont regardés avec une certaine circonspection par les services du nonce apostolique. Nous

¹⁶⁹⁹ Etienne BORNE, "L'Église de France est de retour", *La Croix*, 30 mars 1985. Yves-Marie Hilaire évoque pour sa part "le renouveau du magistère". Gérard CHOLVY & Yves-Marie HILAIRE, *Histoire religieuse de la France contemporaine 1930-1988*, Paris, Privat, 1988, pp. 462-470

¹⁷⁰⁰ Bernard STEPHAN, "Albert Decourtray, homme des carrefours", *Témoignage chrétien*, 2262, 16 novembre 1987

¹⁷⁰¹ Olivier MONGIN, "Lustiger... Et les autres ?", *Esprit*, 126, mai 1987

sommes dans les années 1950, en plein tour de vis romain”, indique rétrospectivement Bernard Stephan¹⁷⁰².

De retour du concile, le cardinal Liénart le nomme conseiller du groupe des prêtres-ouvriers de la région Nord-Pas-de-Calais. En 1966, il est nommé archidiacre de Roubaix-Tourcoing, vicaire général du diocèse de Lille. Le 3 juillet 1971, Mgr Decourtray reçoit l'ordination épiscopale en la cathédrale de Lille. Il est alors nommé auxiliaire de Mgr Brousse, évêque de Dijon. Ce dernier démissionne trois ans après. Paul VI lui désigne alors le père Decourtray comme successeur. Il intègre le conseil permanent de l'épiscopat lors de son renouvellement à l'assemblée plénière de 1973 et y restera jusqu'en 1979. A partir de cette date, l'évêque de Dijon est élu président de la commission épiscopale des milieux indépendants avant de devenir prélat de la Mission de France en 1981.

Son intérêt pour la matière intellectuelle et politique durant son épiscopat dijonnais suggère une certaine affinité de pensée avec Mgr Matagrín dont il reprend une partie de la réflexion socio-politique à la veille des élections présidentielles de 1981 dans *L'Église en Côte-d'Or*. "Il y a en effet une pensée, une logique et des points de repère qui, s'ils ne sont pas toujours faciles à définir avec précision et laissent la place à un réel pluralisme, limitent néanmoins le champ d'une pratique chrétienne cohérente de la politique"¹⁷⁰³. Dimension essentielle de l'expérience communautaire, la politique ne doit cependant pas être sacralisée. Cette même année, le Pape accepte la démission du cardinal Renard. Le 7 septembre 1981, le nonce apostolique annonce au père Decourtray que le Pape souhaite le voir remplacer ce "grand spirituel", selon Stan Rougier¹⁷⁰⁴. Après une semaine de réflexion, le cardinal Decourtray accepte sa mission le 15 septembre¹⁷⁰⁵.

En dépit du décalage de générations, les deux hommes qui se succèdent se connaissent bien. L'un et l'autre ont côtoyé le petit séminaire d'Haubourdin. "Je me souviens de l'intelligence et de la simplicité de cet élève du petit séminaire où j'étais professeur de philosophie ! Par la suite il fut aussi à l'aise dans les tâches de vicaire en milieu ouvrier que dans la charge de professeur ou d'archidiacre", déclare le cardinal Renard lors de sa dernière conférence de presse¹⁷⁰⁶. A cette occasion, le parcours du père Decourtray est salué comme "riche d'études ecclésiales et d'expériences pastorales".

¹⁷⁰² Bernard STEPHAN, "Albert Decourtray, homme des carrefours", *op. cit.*

¹⁷⁰³ Mgr DECOURTRAY, "Le scepticisme en matière politique grandit vite et rapidement", *La Croix*, 10 avril 1981

¹⁷⁰⁴ Stan ROUGIER, "Un évêque grand spirituel", *La Croix*, 2 mai 1983

¹⁷⁰⁵ A la veille de son départ de Dijon, le nouveau primat des Gaules évoque la maturation de son choix: J'étais pris de panique. L'importance du diocèse de Lyon m'effrayait tout autant que mon départ de Dijon. Je suis très attaché à ce diocèse. Aux gens que j'y ai rencontrés. A mon travail pour lequel en dix ans j'avais trouvé un rythme. Cela me donnait une sorte de sérénité. D'où mon appréhension à affronter un diocèse énorme, inconnu et redoutable. Brigitte DELZIANI, "Après la nomination de Mgr Decourtray comme archevêque de Lyon", *La Croix*, 7 novembre 1981

¹⁷⁰⁶ Pierre HYCQUES, "Le *Deo gratias* du cardinal Renard", *La Croix*, 7 novembre 1981

Celui-ci est alors à mettre au service d'un des diocèses les plus complexes de France. Organisé en trois territoires distincts, le diocèse de Lyon réunit la ville de Lyon, le reste du département - ou "Rhône vert" - et la région de Roanne. La partie rurale est très contrastée entre d'une part les vignobles du Beaujolais largement déchristianisés et les monts du lyonnais culturellement ancrés dans un catholicisme pratiquant. Géographiquement, le diocèse de Lyon s'insère avec les diocèses de Grenoble, Valence, Viviers et Saint-Etienne, dans la zone interdiocésaine de Vienne.

Le père Decourtray va à la rencontre d'un corps diocésain particulièrement éprouvé par l'expérience vécue avec son prédécesseur ¹⁷⁰⁷. Lyon conserve alors un souvenir vivace de la crise de son presbyterium intervenue en 1970. Confronté au refus de Mgr Renard d'associer à ses travaux laïcs et religieux, le conseil de presbyterium avait alors cessé d'exercer ses fonctions. Cette forte identité du clergé lyonnais se double d'une responsabilisation particulièrement avancée du laïcat conformément au souhait de Mgr Villot. Le diocèse de Lyon forme de nombreux laïcs : 400 environ à l'institut de pastoral d'études religieuses et 600 au centre lyonnais d'études religieuses et pastorales. Lorsqu'il prend ses fonctions le 5 novembre 1981, le père Decourtray jouit auprès d'eux d'un *a priori* favorable. L'expérience dijonnaise du nouveau primat des Gaules parle en sa faveur, avec à son actif, la création en Côte d'Or d'une commission diocésaine chargée de l'action et de l'orientation des permanents laïcs.

Il existe en outre une quinzaine d'équipes d'animation paroissiale dont près de la moitié a été investie officiellement par l'évêque d'une mission collégiale. Le diocèse de Lyon est également l'un des centres les plus dynamiques de la catéchèse française. Les centres de réflexion de l'Arbresle (dominicains), du Châtelard (jésuites), de la Neylière (maristes) ou de Valpré (assomptionnistes) assurent un rayonnement intellectuel non négligeable au diocèse. Autre élément d'un dynamisme contrasté : Lyon abrite le Chemin neuf, l'une des communautés charismatiques les plus en vue au début des années 1980. Avec le père Decourtray, le diocèse de Lyon se trouve en présence d'une forte personnalité et consensuelle. Fort de son élection à la vice-présidence de la conférence épiscopale, le primat des Gaules est sollicité par André Sève pour un entretien dans les colonnes de *La Croix* ¹⁷⁰⁸. L'événement marque une adhésion forte du quotidien catholique à la personnalité du père Decourtray.

Affirmant, "je suis un homme de terrain pas de programme", en se présentant aux Lyonnais, Mgr Decourtray s'impose comme un "homme de dialogue" auprès des observateurs et chroniqueurs religieux. Partageant sa première veillée pascale avec les chrétiens des Minguettes en 1982, médiateur lors que la grève de la faim de Toumi Djaidja, organisateur de la marche des beurs, entouré de militants de SOS racisme, l'archevêque de Lyon a le souci du consensus. L'archevêque de Lyon n'est d'ailleurs pas exempt d'irénisme comme en atteste son appréciation des nouvelles perspectives missionnaires dégagées par l'assemblée plénière de 1981. Le jugement de Mgr Decourtray sur les traditions pratiquante et militante de l'Église est des plus balancé ¹⁷⁰⁹ :

¹⁷⁰⁷ Lui-même endurci par son expérience épiscopale à Versailles.

¹⁷⁰⁸ André SÈVE, "Et si nous parlions de Dieu... Mgr Decourtray ?", *La Croix*, 10 & 11 octobre 1982

Les deux sont inséparables. Quand j'écoute André Depierre, prêtre-ouvrier à Montreuil depuis trente ans, je suis en pleine tradition. Quand je médite Thérèse de Lisieux ou Elisabeth de la Trinité, je suis au cœur de la mission. L'eucharistie est au centre de ce mouvement de diastole et de systole, de rassemblement et de dispersion. Un Peyriguère, un de Foucauld montrent que la régulation de la vie apostolique se fait par l'intérieur. Elle est de l'ordre de la foi. Si l'on oublie un pôle, toute la vie est déséquilibrée. Tension, oui. Coupure, non.

Particulièrement marqué par l'action du père Christian Delorme auprès de l'immigration de l'agglomération lyonnaise, Mgr Decourtray accorde une attention particulière au mouvement antiraciste. Les incidents qui éclatent en banlieue lyonnaise achèvent de convaincre le primat des Gaules de l'acuité du problème. Le 21 mars 1983, le quartier lyonnais de Mommousseau est le théâtre d'affrontements prolongés entre près de 200 CRS et des jeunes. Le 27 mars 1983, Mgr Decourtray cosigne avec les pères Vlassios, pour l'église orthodoxe, et Zacharian, pour l'église apostolique arménienne, et le pasteur Wagner, pour la fédération protestante, un communiqué pour la semaine sainte¹⁷¹⁰. Le texte vise alors les projets de loi sur l'immigration. "Il est vrai aussi qu'il ne faut pas confondre prévention avec laxisme, Mais de toutes manières, les jeunes nés en France resteront en France"¹⁷¹¹.

Le lendemain, onze jeunes Maghrébins des Minguettes engagent une grève de la faim. Leur rendant visite, Mgr Decourtray est sollicité pour être l'un des quatre médiateurs dans le conflit. "La confiance a été perdue entre certaines masses. Il y a un engrenage de la peur qu'il faut briser par le dialogue". De retour de Pologne quelques semaines après, Mgr Decourtray intervient à la suite de nouveaux incidents aux Minguettes. Dans une déclaration du 29 juin 1983, l'archevêque affirme sa solidarité avec l'action du père Delorme dénoncée par le syndicat CGC de la police. Les banlieues lyonnaises recèlent les germes d'un engagement de l'archevêque de Lyon dans l'espace public proche de celui de la "génération morale" qu'identifie Remy Rieffel dans son étude du monde intellectuel français. Particulièrement soucieux du sort des minorités, l'archevêque de Lyon s'impose comme une figure de la *political correctness* hexagonale¹⁷¹².

Le 18 mars 1985, l'archevêque de Lyon est l'hôte de l'émission politique du service public télévisuel, *L'Heure de vérité*. Albert du Roy, Alain Duhamel et Robert Solé sont à la question. Près de dix millions de téléspectateurs se trouvent devant leur écran de télévision. Dès le lendemain, *La Croix* lui consacre un portrait en quatrième de couverture¹⁷¹³. "Le souci pédagogique de la réponse concrète a sans doute nui au caractère complet de l'argumentation. Sur ces sujets qui sont au croisement des préoccupations

¹⁷⁰⁹ Félix LACAMBRE, "Qui êtes-vous Père Decourtray ?", *La Croix*, 6 novembre 1981

¹⁷¹⁰ *DC*, 1852, 15 mai 1983, p. 547

¹⁷¹¹ *Snop*, n°497, 30 mars 1983

¹⁷¹² Le 20 février 1985, l'archevêque secoue l'opinion au beau milieu d'une célébration de mercredi des cendres à la cathédrale Saint-Jean, débordant de monde : "Nous en avons assez de voir grandir la haine contre les immigrés, clame-t-il. Nous en avons assez des idéologies qui la justifient et d'un parti dont les thèses sont incompatibles avec l'enseignement de l'Église".

éthiques et spirituelles de l'homme, l'énoncé du bien et du mal, même assorti d'un sourire désarmant, ne suffit pas toujours à emporter une conviction", relève *La Croix*¹⁷¹⁴.

Au mois de mai 1985, le vice-président de la conférence épiscopale est élevé au rang de cardinal après quatre ans passé sur la colline de Fourvière. Le grand public découvre une figure largement acquise à la presse chrétienne. Le 23 juin 1986, le cardinal rend visite à Nasser Jaïr et Djida Tazdaït, grévistes de la faim dans la banlieue lyonnaise. On ne "bâtit pas sur le soupçon et sur le flou juridique une nouvelle organisation sociale", martèle-t-il. Enthousiaste, Pierre Pierrard implore le cardinal de résister aux assauts de ceux qui le pastiche en "évêque rouge"¹⁷¹⁵. Cette même année, le cardinal publie 22 *entretiens avec André Sève* dans lequel il tente de définir les contours de la fonction épiscopale¹⁷¹⁶ :

Être évêque aujourd'hui, c'est devoir parler du sida, du Tiers-Monde, de la place de la femme dans l'Église. C'est prendre position dans l'affaire du carmel d'Auschwitz, lors du procès Barbie, à l'occasion d'un voyage apostolique de Jean-Paul II. C'est d'élever le ton chaque fois que la société risque d'écraser les plus faibles et d'exclure les plus démunis. Interventions, rencontres, célébrations, le pasteur se doit d'être constamment sur la brèche, attentif à l'événement, soucieux des enjeux.

Mgr Decourtray s'impose alors sur la scène médiatique et s'expose à la critique¹⁷¹⁷. "Courageux, mais trop instinctif"¹⁷¹⁸, mystique, pas assez intellectuel"¹⁷¹⁹, tels sont les

¹⁷¹³ Henri TINCQ, "La foi et les colères souriantes de Mgr Decourtray", *La Croix*, 19 mars 1985

¹⁷¹⁴ Henri TINCQ, "Une force tranquille", *La Croix*, 20 mars 1985

¹⁷¹⁵ Pierre PIERRARD, "Pour Albert Decourtray", *La Croix*, 22 juillet 1986

¹⁷¹⁶ Cardinal DECOURTRAY, 22 *entretiens avec André Sève*, Paris, Le Centurion, 1986, 286 pages

¹⁷¹⁷ Le 4 sept 1986, Mgr Decourtray est fait officier de la Légion d'honneur. Il reçoit sa décoration des mains de Mgr Boillon, ancien évêque de Verdun. Le 25 septembre 1986, il est l'invité de l'émission télévisé de TF1 "Questions à domicile". *La Croix* ne manque pas rendre compte des échanges noués entre les journalistes Anne Sinclair, Pierre-Luc Séguillon et le primate des Gaules. Dominique QUINIO, "Le cardinal Decourtray "conservateur de l'avenir"", *La Croix*, 27 septembre 1986. Alors que l'hebdomadaire *Le Point* plébiscite le Premier ministre espagnol, Felipe Gonzales et *L'Express*, Édouard Balladur, comme homme de l'année 1986, *La Croix* établit à son tour son palmarès. Le quotidien catholique distingue alors le primate des Gaules. Le voyage papal, la visite aux grévistes de la faim et sa consécration cathodique à l'occasion de l'émission *Questions à domicile* du 25 septembre 1986 font de Mgr Decourtray, un personnage incontournable de la France des années 1980. Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Douceur, humour et convictions", *La Croix*, 1^{er} et 2 janvier 1987

¹⁷¹⁸ Le qualificatif revient de manière récurrente dans les portraits que dresse la presse de l'époque. "Il agit et parle de manière instinctive, quitte à faire machine en arrière, comme on l'a vu à propos de la visite au Vatican de M. Waldheim, quand, sous l'avalanche de lettres de fidèles choqués par son attitude jugée désobligeante pour le Pape, il a publiquement présenté des excuses", peut-on lire dans *Le Monde*. Henri TINCQ, "Mgr Decourtray élu président de l'épiscopat français Un cardinal aux avant-postes", *Le Monde*, 9 novembre 1987

¹⁷¹⁹ Henri TINCQ, "Le métier d'évêque", *Le Monde*, 14 février 1986

reproches qu'adressent une partie du clergé et du laïcat progressiste à l'archevêque de Lyon tandis que paraissent ces entretiens. De fait, il se trouve en bute avec son *presbyterium* à l'occasion de la venue du Pape à Ars ¹⁷²⁰. Telles difficultés rencontrées avec son clergé sont certainement le fait de la rugosité des prêtres lyonnais. Reste que le cardinal semble sujet au dérapage médiatique. En août 1987, il annonce un voyage au Liban avec Yves Montand. Très vite cependant, "le projet a une couleur trop exclusivement maronite aux yeux de beaucoup", indique Bernard Stephan ¹⁷²¹. Les remous suscités par l'annonce l'amène à faire marche arrière.

La tenue du procès Barbie dans la capitale des Gaules révèle par ailleurs une pensée, un tempérament et un style. "Élevé dans la haine de l'Allemand", Mgr Decourtray doit ainsi appréhender la mémoire de la seconde guerre mondiale à nouveaux frais en arrivant à Lyon. Dès le lendemain de son installation à Fourvière, il va se recueillir à Saint-Genis-Laval, à Montluc, sur les lieux de la souffrance juive et de la Résistance. L'annonce de la tenue du procès Barbie à Lyon provoque le père Decourtray à approfondir sa réflexion sur la Shoah. Il prend alors la parole devant le conseil permanent au cours de sa réunion du 10 février 1983. Le conseil permanent reprend alors à son compte cette déclaration ¹⁷²². Le 8 avril 1984, Mgr Decourtray adresse un message aux juifs de France en plein affaire Barbie. Et tandis que se manifestent les auteurs de thèses révisionnistes, Mgr Decourtray consacre la Shoah comme pierre angulaire de la pensée

¹⁷²⁰ Lors de la réunion du conseil presbytéral du 28 avril 1986, plusieurs prêtres lyonnais expriment leurs réserves quant à l'opportunité de la venue du Pape à Ars, regrettant que "le voyage du Pape soit davantage un pèlerinage auprès du curé d'Ars et du père Chevrier qu'un véritable dialogue avec les mouvements laïcs et religieux". Henri TINCQ, "Un face-à-face entre Jean-Paul II et le clergé français", *Le Monde*, 27 septembre 1986 Et de poursuivre, dans un document rendu public le lendemain de la réunion du presbyterium : "Il est clair qu'il ne s'agit pas aujourd'hui de reproduire ce qu'ont vécu des deux prêtres. Revivre en 1986 leur message, c'est servir le même Évangile dans un monde qui a changé". Les 250 prêtres du presbyterium contestent alors la référence au curé d'Ars dans la lettre pontificale aux prêtres du jeudi Saint. A Rome le 28 mai 1986 pour une réunion du conseil pontifical pour les laïcs, Mgr Decourtray est invité à déjeuner à la table de Jean-Paul II. A cette occasion, l'archevêque de Lyon remet le dossier de préparation à sa visite pastorale faisant état des réserves de certains membres du *presbyterium*. "J'ai fait part au Saint-Père de l'ardeur avec laquelle nous préparons sa visite. Je l'ai assuré que, contrairement à certaines rumeurs, les prêtres du diocèse de Lyon, réunis récemment en conseil presbytéral, ont manifesté à cette occasion une véritable unanimité dans la volonté d'aider l'évêque à faire de cette visite sans précédent un grand événement spirituel et apostolique pour toute la France de Dieu". Joseph VANDRISSE, "L'archevêque de Lyon chez Jean-Paul II", *Le Figaro*, 29 mai 1986

¹⁷²¹ Bernard STEPHAN, "Albert Decourtray, homme des carrefours", *op. cit.*

¹⁷²² Le 1^{er} avril 1983, la presse révèle que le père Robert Boyer (s.j.) est désigné avocat commis d'office pour assister le bâtonnier de Lyon dans la constitution du dossier de Klaus Barbie. Relevant l'attachement de l'Église au droit de la défense, l'archevêque de Lyon n'en cache pas pour autant son trouble le 14 juin 1983 : Nous sommes appelés actuellement à d'impérieuses prises de conscience, allant jusqu'à la repentance. Il y aurait donc quelque chose de contradictoire à ce que l'Église, dans un tel contexte, apparaisse comme défendant cet homme qui, par ailleurs, n'a pas reconnu publiquement ses forfaits. La présence d'un prêtre dans l'instruction, comme dans le procès, risque, par les ambiguïtés redoutables qu'elle comporte, d'alimenter le puissant et inquiétant courant contemporain de banalisation du nazisme auquel les chrétiens ne sauraient consentir. Aussi, ai-je pris la décision de le faire savoir publiquement, en accord avec le président de la conférence épiscopale française et avec le provincial de France des Jésuites. *Snop*, n°506, 15 juin 1983

de l'intellectuel et du catholique contemporain. "Je ne crois pas qu'un adulte puisse aller jusqu'au bout de la véritable espérance théologique s'il refuse de penser aux quarante quatre enfants d'Izieu déportés et brûlés comme le furent environ un million d'autres dans les camps nazis de la mort !" ¹⁷²³ .

Il semble cependant que ce soit la médiation de l'épiscopat français dans l'affaire du carmel d'Auschwitz qui soit décisive dans l'itinéraire du prélat. Ainsi, celui-ci développe-t-il une conscience historique que lui confère la charge épiscopale ¹⁷²⁴ . C'est à cette occasion qu'il rencontre un homme et une pensée vigoureuse fondée sur un itinéraire atypique. Mgr Decourtray accompagne le cardinal Lustiger sur les lieux symboliques de la Shoah, Auschwitz. "Complètement bouleversé, je n'ai plus cessé d'y penser, confiera-t-il. C'est grâce à Jean-Marie Lustiger que j'ai découvert, de l'intérieur, l'horreur de la perversion du nazisme" ¹⁷²⁵ .

Reste que le primat des Gaules marque un écart avec le pessimisme marqué de la pensée du père Lustiger. Largement ancrée dans l'aire occidentale, son analyse historique s'approprie la problématique de l'enchantement du monde lorsqu'il évoque l'émergence du progrès comme dépassement de l'abrupte constitué par Nagasaki, le Goulag et Auschwitz lors de la fête de Jeanne d'Arc en 1987 ¹⁷²⁶ . Reste que l'optimisme affiché au concile doit être soumis à la critique. "La vision grandiose d'une montée de l'histoire humaine vers le point Oméga qui unifie l'œuvre philosophique et spirituelle du père Teilhard de Chardin se retrouve dans plus d'une page de la constitution conciliaire sur l'Église dans le monde de ce temps" ¹⁷²⁷ . Et le cardinal d'évoquer l'installation du scepticisme comme façonnant les esprits du temps du fait de l'éclatement des sphères publiques et religieuses en espaces composites, parfois concurrents ¹⁷²⁸ :

¹⁷²³ Mgr DECOURTRAY , "Jeanne d'Arc", *Snop*, n°674, 17 juin 1987

¹⁷²⁴ Au lendemain de la mort du cardinal Decourtray, Théo Klein s'adresse au disparu dans une tribune au *Monde*. Il évoque alors l'affaire du carmel d'Auschwitz. "Vous avez été parfait, c'est-à-dire simple, courageux, libre, parfois désespéré par les autres, mais maintenant, droite et ferme, l'exigence de nos accords. Nous nous sommes beaucoup écrit et souvent rencontrés alors. Même si la négociation a été dure et souvent au bord de la rupture, jamais, sur l'essentiel, je ne vous ai senti hésitant. L'impatience devant l'incompréhension de certains et leur fermeture d'esprit étaient tempérées de ce sourire, de cette ironie du regard qui était votre seule concession au doute". Théo KLEIN, "Un homme juste et intègre", *Le Monde*, 23 septembre 1994

¹⁷²⁵ Henri TINCQ, "Mgr Decourtray, mystique engagé", *Le Monde*, 19 septembre 1994

¹⁷²⁶ Citant, Jean-Paul II déclarant, "nous osons nous demander s'il n'était pas nécessaire, selon les indiscernables volontés de Dieu, que se produise le schisme (protestant) afin que l'Église soit conduite sur la voie de la réflexion et du renouveau", le père René Berthier intervenant sur *Europe 1* prolonge le raisonnement : "on pourrait dire que le protestantisme nous a obligé à redécouvrir la tolérance évangélique. Et de même, ne pourrait-on dire que les manques de réactions fortes contre le nazisme nous ont obligés de redécouvrir les droits de l'homme ? ". René BERTHIER, "A propos du procès Barbie - du nazisme - de la torture", *Snop*, n°673, 3 juin 1987

¹⁷²⁷ Mgr DECOURTRAY , "Jeanne d'Arc", *op. cit.*

¹⁷²⁸ *Ibid*

Quant aux chrétiens, chez qui le concile avait fait passer comme un souffle de printemps, et qui voyaient poindre le jour de leur réconciliation entre frères séparés, signe d'une nouvelle vitalité capable de transformer le monde et de hâter la venue du Règne définitif de leur Seigneur, les voilà affrontés à des divisions inédites, celles dont Saint-Nicolas-du-Chardonnet et Port-Marly, par exemple, sont le symbole.

Lors de l'assemblée plénière 1987, le cardinal Decourtray quitte la vice-présidence pour la présidence de la conférence épiscopale. *La Croix* évoque la consécration d'un "homme capable de vibrer avec ses contemporains". Pour Yves de Gentil-Baichis, "il est important que ce poste de leader de l'Église de France soit occupé par un homme dont l'humanisme reste vivace et qui ne se croit pas obligé de parler la langue de bois"¹⁷²⁹. Le quotidien catholique doit cependant concéder que "son élection n'a pas été aussi facile que l'avait prévue la presse"¹⁷³⁰.

Au vrai, cette élection présidentielle constitue la plus difficile depuis la création de la conférence épiscopale. Le caractère volubile et imprévisible au plan médiatique du père Decourtray est clairement en cause. "Alors on a mis à mes côtés un homme froid, peut-être, mais solide et compétent", commente avec humour le nouveau président¹⁷³¹. Son colistier n'est autre que le père Joseph Duval, archevêque de Rouen depuis 1981. Celui-ci offre un profil épiscopal relativement classique¹⁷³². Son élection répond à un

¹⁷²⁹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Un homme capable de vibrer avec ses contemporains", *La Croix*, 8 & 9 novembre 1987

¹⁷³⁰ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "De l'humour à la gravité", *La Croix*, 10 novembre 1987

¹⁷³¹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "De l'humour à la gravité", *La Croix*, 10 novembre 1987

¹⁷³² Neveu du cardinal Léon-Etienne Duval, ancien archevêque d'Alger, il est né à Chênex (74), le 11 octobre 1928, troisième d'une famille agricole savoyarde de dix enfants, grande pourvoyeuse en vocation avec Jean, Etienne et Joseph tous devenus prêtres. Ordonné le 8 juin 1952, le père Duval peut être caractérisé d'évêque "militant", selon la typologie Grémion & Levillain. Licencié de droit civil, le jeune séminariste obtient une licence en droit canonique au terme d'une formation ecclésiastique qui le mène du grand séminaire d'Annecy à l'université grégorienne de Rome. "Soucieux de l'intelligence de la foi, surtout dans le domaine de la vie morale, il connaît assez le droit pour le faire servir à une pastorale aussi éloignée de l'immobilisme que de l'improvisation et de la fantaisie", dit de lui Mgr Renard. (Bernard LE LÉANNEC, "Mgr Joseph Duval, un évêque dans la ligne de François de Sales", *La Croix*, 8 & 9 novembre 1987. Ces propos sont également attribués à Mgr Sauvage par la notice de Michel Kubler au lendemain de son accession à la présidence de la conférence épiscopale. Michel KUBLER, "Mgr Duval, un patron assuré pour l'épiscopat", *La Croix*, 9 novembre 1990). Cette formation intellectuelle s'enracine dans une expérience professorale de treize ans au grand séminaire d'Annecy. Joseph Duval y enseigne le droit canonique et la théologie morale entre 1963 et 1967. Par la suite, les responsabilités d'économiste et de supérieur - il succède alors au père Coffy nommé évêque d'Albi et consacré le 23 avril 1967 - (1967-1971) du séminaire aiguise un sens de la rigueur déjà affirmé. Nommé vicaire épiscopal, chargé de la préparation au sacerdoce en 1971, son expérience paroissiale est brève à la tête de la paroisse Saint-Jorioz. Après trois ans de service à la cure, Paul VI le nomme évêque auxiliaire auprès du cardinal Gouyon, archevêque de Rennes. Signe d'orthodoxie, Mgr Duval est déplacé à Rouen en 1978 comme coadjuteur de Mgr Pailler. Président du comité canonique de la conférence épiscopale depuis un an, le père Duval est alors élu par les évêques de sa région apostolique pour les représenter au conseil permanent. Il sera réélu en 1982. Relativement discret au sein de l'instance de gouvernement et à la présidence de la commission pour l'unité des chrétiens, le père Duval effectue néanmoins un travail efficace dans la réception du nouveau code de droit canon.

souci d'équilibre¹⁷³³ :

D'après ce que disent les autres, nous sommes, le cardinal Decourtray et moi, complémentaires. Le cardinal Decourtray serait du genre "radar" qui a besoin à côté de lui d'un "évêque-boussole" pour assurer la continuité. Les évêques me sentent proche d'eux ; ils me reconnaissent des qualités de proximité et d'écoute. Six ans au conseil permanent, trois ans comme président de la commission pour l'unité des chrétiens : j'ai l'habitude des rouages...

Les travaux de l'assemblée se ressentent du climat relativement tourmenté suscité par la publication de *Donum vitae*. La passation de pouvoir entre Mgr Vilnet et son vice-président paralyse les évêques qui ne produisent aucun texte significatif cette année là. Clôturant la session lourdaise, le cardinal Decourtray ne feint pas d'ignorer l'inquiétude du collège épiscopal. Il lui faut alors rassurer. L'humour constitue sa meilleure arme : "Que croisse l'Église et que je diminue, tel est, je le crois sincèrement, en ce qu'il a de plus profond, mon désir", glisse-t-il dans son discours de clôture¹⁷³⁴. Le président évoque, par ailleurs, à grands traits, la manière dont il appréhende sa nouvelle fonction

¹⁷³⁵ :

Le président n'a pas d'autre pouvoir que celui de servir le pouvoir pastoral des évêques qui l'ont mandaté et l'esprit collégial de leur conférence. C'est ce à quoi je m'efforcerai d'être fidèle comme mes prédécesseurs. Je le ferai sans abdiquer ma personnalité, tout en tenant compte, cela va de soi, du devoir de plus grande réserve auquel est tenu quelqu'un dont la parole engage ceux qui en ont fait leur président. Il me semble que dans la situation présente, tellement marquée par les médias, l'indispensable confiance de mes pairs est à ce prix.

"Insaisissable, inclassable, ne détestant pas cette façon d'apparaître à contre-courant", ainsi que le relève Henri Tincq¹⁷³⁶, Albert Decourtray "incarne ce courant humaniste et social du catholicisme français, qui remonte au XIXe siècle, s'épanouit avec les abbés démocrates et les prêtres-ouvriers et toute la théologie missionnaire de l'entre-deux guerres", toujours selon *Le Monde*. Soucieux du respect de la double tradition catholique du XIXe siècle et du concile, le cardinal Decourtray développe une affinité pastorale avec Jean-Paul II¹⁷³⁷. Rome ne tarde d'ailleurs pas à le solliciter pour intégrer la congrégation

¹⁷³³ Dominique QUINIO, "L'unité dans les différences", *La Croix*, 10 novembre 1987

¹⁷³⁴ ANONYME, "Que croisse l'Église et que je diminue", *La Croix*, 11 & 12 novembre 1987

¹⁷³⁵ *Ibid*

¹⁷³⁶ Le 28 mai 1988, Mgr Decourtray donne une conférence en la cathédrale de Saint-Flour sur le thème "Où va l'Église de France ?" L'occasion de rappeler pour le cardinal que l'Église échappe dans son fonctionnement à toute maîtrise intellectuelle et pratique. Pour lui, l'Église est travaillée par des mouvements de fond organisés selon des logiques en tension telles que : enfouissement / visibilité, écoute / affirmation, vie / enseignement, foi / religion. A travers les diverses étapes de son itinéraire, Mgr Decourtray inscrit l'évolution de l'Église de France contemporaine dans une histoire qui court de la fin des années 1930 d'une Église triomphante à un renouveau du religieux des années 1980 en passant par l'expérience de l'enfouissement des décennies 1950, 1960 et 1970. Mgr DECOURTRAY, "Où va l'Église de France ?", *Église de Lyon*, n°13, 17 juin 1988.

¹⁷³⁷ Henri TINCQ, "Mgr Decourtray, mystique engagé", *Le Monde*, 19 septembre 1994

pour la doctrine de la foi. A Lyon, son souci de synthèse l'amène à faire bonne place au dynamisme de la communauté du Chemin neuf. Ainsi sollicite-t-il Dominique Ferry¹⁷³⁸, berger de la communauté pour devenir son attaché de presse et homme de confiance en septembre 1989¹⁷³⁹.

Le style Decourtray et ce souci du compromis est largement contesté par son clergé. Toujours en septembre 1989, le conseil du presbyterium vote un texte de "recommandation" au cardinal. Celui-ci rappelle que "Vatican II est toujours d'actualité". "Manière de signifier qu'il ne faudrait pas prendre les enfants du concile pour des canards boiteux", commente *Libération*¹⁷⁴⁰. Il s'agit alors de sanctionner le caractère versatile du cardinal dont l'exercice médiatique est particulièrement surveillé à partir de l'année 1988.

Or, le 5 janvier 1990, le *Figaro* publie un entretien avec le père Decourtray au cours duquel, le président de la conférence épiscopale affirme que "des pasteurs avaient fait preuve d'une certaine connivence avec le marxisme". *Témoignage chrétien*, divers mouvements d'action catholique et un certain nombre de catholiques s'indignent alors. Trois mois après l'ouverture de la crise, le *Figaro* revient sur l'événement et suggère un parallèle entre la situation de Mgr Decourtray et celle de Mgr Matagrín au lendemain de son éditorial du 7 janvier 1976 dans *Église de Grenoble* par lequel l'évêque de Grenoble affirmait que "le communisme est un remède pire que le mal" capitaliste. "C'est qu'il y a, comme on sait, des sujets "tabous" dans l'Église de France et la relation avec le marxisme en est un. [...] Mgr Matagrín, alors évêque de Grenoble fut pris à partie avec une rare violence par les mêmes qui viennent (avec succès) d'assiéger Mgr Decourtray pour lui demander de se dédire", écrit Jean Bourdarias¹⁷⁴¹.

Or c'est précisément en se souvenant de cet épisode douloureux de 1976 que Mgr Matagrín adresse à Mgr Decourtray un de ses interviews publié par *La Vie catholique* sur le sens d'une intervention de l'Église en matière sociale et sur les conséquences de la chute du mur de Berlin. "Albert Decourtray m'a répondu qu'il n'était plus en état de me lire ; c'était trop compliqué pour lui. Ce qui était un peu grave, car il venait de prononcer une parole dont il ne pouvait plus soutenir l'argumentation". Pour Mgr Matagrín, l'incident provoqué par le père Decourtray est révélateur des insuffisances de l'épiscopat français. "A quelques exceptions près, les évêques français n'avaient pas la culture philosophique nécessaire pour appréhender ces problèmes là. Ils ne connaissaient ni Hegel, ni Feuerbach, ni Marx, ni les marxismes"¹⁷⁴². L'affaiblissement tendanciel du bagage intellectuel des évêques retient l'attention du *Monde* dans l'article qu'il consacre à l'étude

¹⁷³⁸ Secrétaire général du groupe Hachette en 1973, il fut, de 1974 à 1976, directeur général de France Editions et Publications, qui éditait alors *France-Soir*, *Elle*, le *Journal du dimanche* et *France-Dimanche*. Successivement président de plusieurs sociétés du groupe, et notamment de *Télé 7 Jours*, chargé de mission pour la télématique à la direction générale d'Hachette, conseiller du PDG d'*Europe 1* (1982), et président du *Nouvel Economiste* (1982-1983), il était président d'Affichage Giraudy. Ancien patron de presse devenu "berger" de la communauté, Dominique Ferry est ordonné diacre permanent le 26 mars 1989.

¹⁷³⁹ "M. Dominique Ferry attaché de presse de Mgr Decourtray", *Le Monde*, 18 septembre 1989

¹⁷⁴⁰ François REYNAERT, "Les cathos de Lyon sur les chemins du synode", *Libération*, 4 juin 1990

¹⁷⁴¹ Jean BOURDARIAS, "L'Église de France face au marxisme", *Le Figaro*, 1^{er} mars 1990

de Grémion et Levillain, *Les lieutenants de Dieu*. "Au recul de l'élitisme social et familial semble correspondre aussi correspondre une moindre exigence de formation universitaire"¹⁷⁴³.

Ces faiblesses intellectuelles de l'épiscopat français favorise son éclipse face à un courant ultramontain particulièrement triomphant¹⁷⁴⁴. "Pour ce qui est du *Figaro*, on nous permettra de rappeler qu'il n'a pas attendu janvier 1990 et l'effondrement du système communiste pour rappeler, sous la plume de Joseph Vandrissse, la position prophétique et inchangée de Rome sur cette question. Dans une série d'articles parus en avril 1977, il rappelait la perversité du spirituel sur le politique, ce qui était à l'opposé de certaines prises de position de l'Église de France"¹⁷⁴⁵. Quelques semaines après et en signe d'apaisement, le primat des Gaules préside la messe au congrès de la jeunesse ouvrière chrétienne réuni en mai 1990. Quelques mois après la polémique, Mgr Decourtray quitte la présidence de la conférence épiscopale. Son départ précipité marque l'échec d'un modèle intellectuel chez les évêques.

Mgr Lustiger, le wojtylien

Né le 17 septembre 1926 à Paris, l'archevêque de Paris constitue la figure phare de l'épiscopat des années 1980. Lorsque Jean-Paul II le désigne, le 10 novembre 1979, comme successeur du père Riobé à la tête du diocèse d'Orléans, Mgr Lustiger suscite un engouement éditorial particulièrement affirmé depuis *La Croix* jusqu'à *TC* en passant par *Le Monde* et *Les informations catholiques internationales*¹⁷⁴⁶. L'ancien curé de la paroisse Sainte-Jeanne-de-Chantal à la porte de Saint-Cloud est salué pour son envergure intellectuelle sanctionnée par la publication de ses sermons aux éditions Fayard¹⁷⁴⁷. L'essentiel n'est cependant pas là. Converti au catholicisme en août 1940,

¹⁷⁴² Mgr MATAGRIN, *Le chêne et la futaie*, Paris, Bayard, 2000, page 356

¹⁷⁴³ Henri TINCQ, "Des évêques sans façon", *Le Monde*, 3 septembre 1986. Henri Tincq souligne ainsi que 54 évêques n'ont pas de diplôme universitaire de théologie ; 22 seulement ont une licence complète en cette matière et 9 en droit canon.

¹⁷⁴⁴ Il faut attendre 1992 pour qu'André Frossard publie *Le parti de Dieu*. Véritable profession de foi ultramontaine, cet ouvrage fustige l'épiscopat français sur un mode pamphlétaire. Président de *Pax Christi*, évêque de Poitiers, Mgr Rozier s'insurge. "On trouve, dans cet ouvrage, des propos sur l'Eucharistie qui sont littéralement, même sur le mode suggestif, un véritable sacrilège. Rushdie n'a pas fait mieux par rapport à l'Islam. [...] La visée qui sous-tend le texte est manifestement de faire jouer le rapport - et la différence - entre les évêques de France et l'enseignement du Pape Jean-Paul II", relève Mgr Rozier qui renvoie alors André Frossard : "N'est pas Pascal qui veut pour s'autoriser et se risquer à écrire des Provinciales". Mgr ROZIER, "L'art de prendre à partie", *Témoignage chrétien*,

¹⁷⁴⁵ Jean BOURDARIAS, "L'Église de France face au marxisme", *Le Figaro*, 1^{er} mars 1990

¹⁷⁴⁶ Brigitte ANDRÉ, "Jean-Marie Lustiger : intellectuel et homme de terrain", *ICI*, 545, décembre 1979 ; Brigitte ANDRÉ, "Orléans : un diocèse à conquérir", *ICI*, 545, décembre 1979 ; Pour sa nomination au siège de Paris, *Témoignage chrétien* titre par une adresse au nouvel archevêque : "Bon vent Jean-Marie Lustiger !". Saluant en l'ancien curé de Jeanne-de-Chantal, "un homme de la Parole", Georges Montaron lui accorde un a priori favorable. Georges MONTARON, "Un homme de la Parole", *Témoignage chrétien*, 1909, 9 février 1981

Aaron Lustiger revendique explicitement sa judéité¹⁷⁴⁸. Son transfert à l'archevêché de Paris le 2 février 1981 impose Mgr Lustiger au cœur du dispositif épiscopal, mais aussi intellectuel français. "Moins de quarante ans après les insultes de la collaboration contre le "talmudiste" Gerlier, accusé de protéger les persécutés, la nomination à l'archevêché de Paris d'un enfant d'Israël constitue en elle-même un événement historique de première grandeur", relève Etienne Fouilloux¹⁷⁴⁹. La singularité de cet itinéraire travaille la conscience historique du père Lustiger qui incarne une figure originale de l'Église catholique¹⁷⁵⁰.

Ce que je constate, c'est que je suis porteur de beaucoup plus de significations que ma personne elle-même. Ce n'est pas seulement l'individu que je suis qui est en jeu, c'est tout ce dont je suis chargé historiquement. Je vois bien que, pour beaucoup de chrétiens, le geste qui a consisté à me donner des responsabilités aussi voyantes est pour eux un rappel de cette réalité historique et spirituelle que j'ai appelée "les racines".

Lors de son ordination épiscopale, Mgr Lustiger ne prend que très peu la parole. A cette occasion, il évoque le sacerdoce qu'il présente comme n'étant "ni une aventure, ni un risque, ni un pari, mais un acte de Dieu"¹⁷⁵¹. C'est à cette occasion que Mgr Marty insiste sur la charge épiscopale¹⁷⁵² :

Le ministère de la parole est peut-être aujourd'hui plus urgent que jamais. Malheur à nous si l'église devenait la grande muette ! Avec humilité, mais sans fausse honte, le peuple chrétien doit proposer les béatitudes, annoncer l'Évangile. Tout l'Évangile, rien que l'évangile

Le 3 février 1981, Henri Fesquet commente en première page du *Monde*, la nomination du nouvel archevêque de Paris. "Partout le père Lustiger se fait remarquer par l'authenticité de sa vie spirituelle et sa volonté de ne pas se laisser enfermer par des tendances traditionnelles ou progressistes dont il reçoit tour à tour des marques de

¹⁷⁴⁷ Jean-Marie LUSTIGER, *Sermons d'un curé de Paris*, Paris, Fayard, 1978

¹⁷⁴⁸ Le 4 février 1981, Mgr Lustiger indique, "je suis né juif et je le resterai même si cela est inacceptable pour beaucoup". Trois mois après, René Samuel Sirat s'installe Grand Rabbin de France le 5 avril. A cette occasion, celui-ci reprend les mots de l'archevêque de Paris pour avancer à l'inverse qu'on "ne saurait sans abus de langage parler de religion judéo-chrétienne. On est juif ou on est chrétien". *La Croix* apprécie ces échanges verbaux comme les marqueurs d'une évolution des deux mémoires religieuses du judaïsme et du christianisme contemporain. "Après une période de relations entre les deux confessions marquées par le souvenir de l'holocauste et le combat contre la renaissance de l'antisémitisme, le dialogue désormais portera aussi sur l'approfondissement des questions fondamentales qui distinguent judaïsme et christianisme". Jean POTIN, "Peut-on être juif et chrétien ?", *La Croix*, 11 avril 1981

¹⁷⁴⁹ Etienne FOUILLOUX, "Lustiger Jean-Marie (1926-)" in *Encyclopédie du christianisme*, Paris, Universalis, 2001, pp. 613-616

¹⁷⁵⁰ Mgr LUSTIGER, "Puisqu'il le faut...", *Le Débat*, n°20, mai 1982. Interview par Y. Ben Porat et D. Judkowski du journal *Yediot Haharonot* à Tel-Aviv, des 6, 15 et 21 janvier 1982.

¹⁷⁵¹ Marguerite LAFORCE, "L'ordination épiscopale du P. Lustiger", *La Croix*, 11 décembre 1979

¹⁷⁵² *Ibid*

méfiance”¹⁷⁵³. L'analogie avec Jean-Paul II ne manque pas d'être faite, Henri Fesquet évoquant "une sorte de connivence entre Mgr Lustiger et le pape sur le plan doctrinal et apostolique, une fermeté et une indépendance d'esprit communes aux deux hommes”¹⁷⁵⁴

Dès son installation à Paris, le père Lustiger donne la priorité aux prêtres¹⁷⁵⁵, à la paroisse et au secteur géographique plutôt qu'aux aspects spécialisés de la mission d'évangélisation qui font partie de l'héritage de Mgr Marty et de ses prédécesseurs. Au cours de la réunion générale des prêtres du diocèse réunis le 18 septembre 1981, le père Lustiger annonce la constitution de deux conseils épiscopaux avec un conseil restreint composé de sept vicaires généraux et un conseil élargi de 17 vicaires épiscopaux. "Pendant que la pastorale exclusivement centrée sur la paroisse, avec une autorité plus ferme de l'évêque, certains se sont réjouis comme d'une revanche sur les structures précédentes. La réalité est différente", relève Félix Lacambre indiquant que cette réorganisation est proposée à titre expérimental. Charge au diocèse de procéder à son évaluation après un an d'exercice¹⁷⁵⁶. Enfin, un conseil de théologiens est également envisagé dès la fin de l'année 1981. Le père Lustiger souhaite simplifier la structure décisionnelle du diocèse avec une délégation directe des responsabilités aux vicaires épiscopaux aux dépens des relais intermédiaires. Pour *Le Monde*¹⁷⁵⁷,

Tout dépendra des hommes choisis pour représenter l'archevêque, car cette "simplification" du système pourrait aussi provoquer une reprise en main¹⁷⁵⁸. ***Plus discutable, en revanche, est la priorité redonnée par Mgr Lustiger à la structure paroissiale géographique aux dépens des nouveaux lieux d'accueil installés dans les grands ensembles et les centres culturels - ces "espaces de libertés" qu'appellent de leurs vœux les auteurs de Paris, où va ton Église ?***

Tandis que Mgr Vilnet est triomphalement élu à la tête de la conférence épiscopale, le journal *La Croix* préfère réserver ses colonnes au nouvel archevêque de Paris. Le journal interpelle à cette occasion l'ancien aumônier sur la place des jeunes dans la société. Le père Lustiger révèle alors son style tranché emprunt d'allusions apocalyptiques¹⁷⁵⁹:

Ils savent qu'ils ne sont pas aimés, ni désirés pour eux-mêmes et qu'ils n'ont pas

¹⁷⁵³ Henri FESQUET, "Mgr Lustiger devient archevêque de Paris", *Le Monde*, 3 mars 1981

¹⁷⁵⁴ *Ibid*

¹⁷⁵⁵ Le père Lustiger présente ses projets en octobre 1981 au cours d'un séminaire à Issy-les-Moulineaux

¹⁷⁵⁶ Félix LACAMBRE, "Paris : une nouvelle organisation du diocèse", *La Croix*, 23 septembre 1981

¹⁷⁵⁷ Alain WOODROW, "Une reprise en main ?", *Le Monde*, 7 novembre 1981

¹⁷⁵⁸ ***Le père de Laclaux est remplacé à la tête de la direction des aumôneries de l'enseignement d'Etat. Le père Albert Rouet le remplace. Dans Le Monde, Alain Woodrow évoque une "reprise en main" dans le diocèse de Paris. Le Monde, 25 & 26 octobre 1981***

¹⁷⁵⁹ Yves de GENTIL-BAICHIS, "Les jeunes n'ont pas leur place dans la société", *La Croix*, 31 octobre 1981

leur place. Donc, ils n'ont pas envie de prendre les valeurs que nous voudrions leur transmettre, car ils sentent bien que ces valeurs les rejettent. Si on veut que la jeunesse ait la foi, il faut d'abord qu'elle soit aimée. Mais je veux souligner un second point, les générations actuelles sont blessées.

Un an après, c'est au tour du *Monde* d'inviter l'archevêque de Paris à s'exprimer et procéder à un bilan de son action à la tête du diocèse de Paris. Dans cet entretien, Mgr Lustiger s'attache à inscrire sa pastorale en continuité avec son prédécesseur en écartant cependant l'hypothèse d'une pastorale d'ensemble à l'image de celle mise en œuvre sous l'épiscopat du père Veillot. Archevêque d'une mégalopole, le père Lustiger nourrit sa réflexion pastorale de références architecturales et urbanistiques. "Le bouleversement de l'urbanisme, souvent sauvage et toujours sélectif, crée une nouvelle mentalité et de nouveaux centres. Un autre type d'occupation de l'espace par des activités de travail, de commerce et de loisir est apparu, qu'il faut considérer non pas comme une désertification mais comme un nouveau mode de fréquentation de la ville"¹⁷⁶⁰. Les initiatives diocésaines doivent prendre en compte les dynamiques de la population parisienne. La régionalisation puis la constitution des départements parisiens tendent à fixer à outrance le clergé dans son diocèse. La quasi-simultanéité des événements du concile Vatican II et de mai 1968 est également à considérer pour définir le profil de l'Église parisienne.

L'analyse sociologique n'a cependant pas le dernier mot. Avec vingt ans de recul, le cardinal Lustiger précise sa démarche initiale pour *La Croix*. "Depuis longtemps, j'avais réfléchi aux travaux de la sociologie urbaine et religieuse. Celle-ci ne peut pas atteindre la réalité des personnes, de leur volonté, de leur liberté. Jésus bâtit son Église avec des pierres vivantes, c'est à dire des personnes libres rassemblées dans l'amour par l'Esprit"¹⁷⁶¹. A la catégorisation en milieux ou en classes, l'archevêque répond par une analyse en termes de communion et d'union de l'Église. "L'évêque reçoit comme une mission et souvent un fardeau, le rôle symbolique¹⁷⁶², public¹⁷⁶³, autant que privé, de serviteur concret de cette unité"¹⁷⁶⁴. De la même manière, le père Lustiger substitue le terme de baptisé à celui de laïc dont la source est la foi et le mode d'action est la charité.

¹⁷⁶⁰ Henri FESQUET & Alain WOODROW, "Un entretien avec Mgr Lustiger : Mon premier but est d'établir un minimum de consensus", *Le Monde*, 10 avril 1982

¹⁷⁶¹ Jean-Marie GUÉNOIS & Mgr LUSTIGER, "Le seul programme de l'Église, c'est le Christ", *La Croix*, 5 mars 2001

¹⁷⁶² Le père Lustiger développe un soin particulier à développer une liturgie évocatrice. En 1981, lors de la célébration du jeudi saint, celui-ci lave les pieds de 12 prêtres en la cathédrale Notre-Dame. ANONYME, "Jeudi saint à Notre-Dame de Paris", *La Croix*, 18 & 19 avril 1981

¹⁷⁶³ Élevé au cardinalat deux ans après sa nomination à Paris, Mgr Lustiger reçoit le président de la République dans sa résidence rue Barbet de Jouy. Une telle réception n'avait pas eu lieu depuis que le cardinal Feltin pour son accession au cardinalat en 1952 avait invité 1 500 personnes. Retour à une activité mondaine de l'Église ?", s'interroge *Témoignage chrétien*. Près de deux cents représentants des corps constitués sont présents à la réception.

¹⁷⁶⁴ Henri FESQUET & Alain WOODROW, "Un entretien avec Mgr Lustiger : Mon premier but est d'établir un minimum de consensus", *op. cit.*

En septembre 1982, *La Lettre* consacre un numéro à "L'Église de Paris" sous forme de bilan des 500 premiers jours de Mgr Lustiger à la tête du diocèse. Les auteurs du dossier s'attachent à mieux saisir la pensée et la personnalité du nouvel archevêque à travers l'analyse de ses discours et de ses écrits. Derrière la modernité du langage, Mgr Lustiger dissimulerait "une option pour l'Église de Paris et une conception du christianisme très conservatrice" selon laquelle l'Église aurait "toutes les réponses, essentiellement morales, aux affres de ce temps", écrivent Michel Seruzier et Jean-Bernard Jolly¹⁷⁶⁵. *Témoignage chrétien* se démarque des appréciations d'un dossier aux "allures quelque peu pamphlétaires"¹⁷⁶⁶. *Le Monde* reprend des extraits du dossier dans son édition du 5 octobre. Agnès Rochefort-Turquin y dénonce la mise à l'écart du père Alain de la Morandais, rédacteur en chef des informations internationales sur *Radio Notre-Dame* au profit de Jean Bourdarias, chroniqueur religieux du *Figaro*¹⁷⁶⁷.

Décrié, l'archevêque de Paris se forge une réputation d'intellectuel¹⁷⁶⁸. Maniant les corpus philosophique et anthropologique, le discours cardinalice prend quelques traits à la tradition contre-révolutionnaire. "Je suis à l'aise avec ceux qui pensent librement et parlent clairement s'ils savent respecter leur interlocuteur. Mgr Pézeril me disait avec humour que j'avais une sensibilité laïque et non cléricale de la parole de Dieu", indique Mgr Lustiger¹⁷⁶⁹. De ses années sorbonnardes, l'archevêque de Paris conserve des liens privilégiés avec Paul Ricoeur, René Rémond, Yves-Marie Hilaire, Miklos Vetö, Renée et François Bedarida¹⁷⁷⁰. Nommé évêque, celui-ci élargit son cercle au philosophe Jean-Luc Marion, à Jean Duchêne et Dominique Wolton "qui jouent le rôle de francs-tireurs et de "rabatteurs" d'hommes et d'idées. Ainsi l'archevêque de Paris est-il entré en relations avec François Furet et Michel Serres, les philosophes Luc Ferry et Michel Henry ou encore le linguiste Greimas"¹⁷⁷¹.

Dans son dialogue avec la modernité, Mgr Lustiger emprunte au pessimisme de l'encyclique *Quanta cura* (1864) qui inscrit le tragique de la société contemporaine dans le triomphe de l'athéisme des Lumières au détriment d'une société fondée sur un lien social chevillé à son empreinte divine. "On a bien perdu, pendant des siècles, la clé des hiéroglyphes et d'autres écritures appartenant à des civilisations dès lors mortes.

¹⁷⁶⁵ "L'Église de Paris : les 500 premiers jours de Mgr Lustiger", *Lettre*, 285-286

¹⁷⁶⁶ ANONYME, "L'Église de Paris", *Témoignage chrétien*, 2002, 22 novembre 1982

¹⁷⁶⁷ Alain WOODROW, "Paris et Rome sous les feux de la critique", *Le Monde*, 5 octobre 1982

¹⁷⁶⁸ "Cet intellectuel bardé de philosophie, qui reçoit à sa table d'archevêque Glucksmann, Leroy-Ladurie ou Jean Daniel, est aussi un homme d'action", relève Henri Tincq dans *La Croix*. Henri TINCQ, "Jean-Marie Lustiger, l'inclassable", *La Croix*, 24 avril 1984

¹⁷⁶⁹ Jean-Marie GUÉNOIS & Mgr LUSTIGER, "Le seul programme de l'Église, c'est le Christ", *op. cit.*

¹⁷⁷⁰ En atteste le colloque organisé pour les vingt ans d'épiscopat parisien de l'archevêque dont les actes sont réunis dans un ouvrage collectif : COLLECTIF, *L'Église à venir*, Paris, Flammarion, 2001,

¹⁷⁷¹ Henri TINCQ, "Le cardinal Lustiger remplacera Mgr Decourtray à l'Académie française", *Le Monde*, 17 juin 1995

Pourquoi les prochaines générations saoulées d'ignorance et de performances, ne perdraient-elles pas la clé de l'Occident ?" s'interroge l'archevêque de Paris ¹⁷⁷² . A la veille des commémorations du bicentenaire de la Révolution française, Mgr Lustiger restaure pour partie la rhétorique intransigeante selon laquelle la société trouve "son identité et sa cohérence" ¹⁷⁷³ .

Convaincu que la responsabilité épiscopale C'est dans le droit fil du décret *Optatam Totius* du 28 octobre 1965, de la redéfinition de la formation sacerdotale. "Contrairement à l'avis de plusieurs de ses confrères qui n'en finissent pas de s'interroger sur "l'ecclésiologie" et le type de "relation au monde" qu'implique "le profil du prêtre de demain", il croit, certes, que la sélection ne doit pas se faire en fonction de la nostalgie du passé - qui séduit les traditionalistes -, mais qu'elle ne doit pas non plus s'effectuer "en prévision d'un avenir qui déjoue souvent les pronostics, car la modernité est capricieuse" ¹⁷⁷⁴ . Lors de son intervention au synode romain sur la réconciliation (1983), Mgr Lustiger suggère au secrétariat du synode une réflexion pessimiste sur le dialogue entre l'Église et le monde ¹⁷⁷⁵ :

Nous sommes entrés dans un temps d'extrême violence qui culmine dans la menace d'autodestruction de l'humanité : Les hommes doutent qu'un acte personnel puisse conjurer de telles forces collectives. [...] Nous sommes entrés dans un temps où la raison humaine a voulu ériger la dialectique des conflits en loi scientifique du progrès de l'histoire : les hommes doutent de l'efficacité de l'amour personnel qui fait miséricorde. [...] Nous sommes entrés dans un temps de massification où chacun éprouve un sentiment d'impuissance et d'irresponsabilité à l'égard du destin collectif : les hommes doutent que l'offrande secrète de leur liberté soit irremplaçable pour l'humanité. [...] Nous sommes entrés dans un temps de culpabilité collective : les hommes doutent qu'une parole personnelle de repentance puisse avoir une signification quelconque.

Cette relecture qu'offre l'archevêque de Paris de l'ère contemporaine ne fait pas l'unanimité dans l'épiscopat ¹⁷⁷⁶ . Elle n'en demeure pas moins largement relayée par les médias. Ainsi, les élections européennes de 1984 sont-elles l'occasion pour *La Croix* d'obtenir un long entretien du cardinal, qui déplace le débat économique et politique sur un plan historique et culturel. Réhabilitant le concept d'Europe centrale, de l'Atlantique à l'Oural, le père Lustiger reprend la ligne papale insistant sur la nécessité de "reprendre la mesure culturelle et historique de l'Europe, dans sa part cachée à nos yeux : l'Europe centrale, éclatée ou disparue, et l'Europe de l'Est y compris la Russie qui fait partie du patrimoine historique de l'Europe, de sa culture". Et de citer Kundera pour ériger le christianisme comme la matrice de l'occident, productrice de la rationalité technicienne et l'universalisme planétaire, souvent pervertis aujourd'hui. Pour le cardinal, la crise de l'Europe est une crise chrétienne. Seule la redécouverte de la foi peut "apporter un

¹⁷⁷² Mgr LUSTIGER, "Le christianisme reste l'un des ressorts fondamentaux de notre société civile", *Le Monde*, 5 octobre 1988 ;

¹⁷⁷³ *Ibid*

¹⁷⁷⁴ Yves-Marie HILAIRE, "La formation des prêtres du XXI^e siècle", *L'Église à venir*, Paris, Flammarion, 2001, page 288

¹⁷⁷⁵ ANONYME, "Le cardinal Lustiger : Plaidoyer pour la responsabilité", *La Croix*, 7 octobre 1983

remède spécifique à nos problèmes les plus actuels. C'est par la foi que nous pouvons nommer le mensonge homicide qui divise l'Europe, l'asservit ou l'aveugle quand il prend le masque de la dialectique du matérialisme et de l'idéologie". Les événements d'Europe de l'Est agissent comme en miroir : "On ne peut pas étouffer indéfiniment les gens. Il faut parler. Il y a toujours des gens qui parlent (...) On ne peut étouffer l'ancienne culture qui fait partie de la Russie actuelle. Il est important de ne pas être complice de cet étouffement et de nommer la violence qui arrache l'Europe à elle-même"¹⁷⁷⁷.

L'originalité de la réflexion intellectuelle du cardinal appelle nécessairement de sensibles aménagements dans la pastorale parisienne tant au plan des acteurs que des structures. Ainsi le 27 avril 1986, le père Philippe Béguerie, curé de la paroisse Saint-Séverin, annonce à ses paroissiens son départ de la paroisse pour laisser la place à une communauté de séminaristes. Un article consacré à "L'Église de Paris et les vocations" dans le bulletin diocésain *Paris Notre-Dame* a auparavant diffusé la nouvelle dans l'ensemble du diocèse. La décision intervient de façon abrupte. L'équipe de prêtres - deux à plein temps et quatre ayant d'autres activités - ainsi que les 15 laïcs du conseil pastoral se trouve devant le fait accompli lorsque le père Pézeril les informe tardivement de la décision de l'archevêché. Une bonne partie des prêtres quitte alors la paroisse. "On peut prendre ces départs comme un désaveu", rapporte *La Croix*. Vicaire épiscopal, directeur des œuvres des vocations, le père de Germigny est nommé nouveau curé de Saint-Séverin.

La mesure touche une paroisse particulièrement sensible du tissu paroissial parisien. Celle-ci s'illustre par un grand dynamisme au travers de sa vingtaine de groupes de "découverte de la foi" et une intense recherche en matière liturgique. Outre cet avant-gardisme pastoral, Saint-Séverin offre la particularité d'être la paroisse accueillante des paroissiens de Saint-Nicolas-du-Chardonay privés de leur Église par les intégristes. Pour Mgr Coloni, "c'est un projet positif qui honore la communauté de Saint-Séverin - Saint-Nicolas". Or pour Dominique Quinio, "à un moment où l'on insiste sur la responsabilité de tous - prêtres et laïcs - dans la vie de l'Église, on aurait pu faire l'économie de ce hiatus. Notamment à cet échelon de la paroisse, où dans de nombreux lieux en France se joue une véritable coresponsabilité"¹⁷⁷⁸.

¹⁷⁷⁶ Sur ce point, la parole de l'Église catholique en matière de morale sexuelle est notamment contestée par Mgr Mondésert, évêque auxiliaire de Grenoble : On a comme l'impression que l'Église, sous couvert de condamner l'égoïsme, la recherche effrénée du plaisir ou de l'hédonisme, condamne d'un bloc l'aspiration de nos contemporains au bonheur. Comme si elle avait du mal à considérer que l'individualisme contemporain a aussi ses richesses et témoigne à sa manière de la grandeur de l'homme, de sa croissance vers l'autonomie et la liberté. Dans le même sens, je pense que notre Église n'a pas suffisamment mesuré combien l'apport des Lumières a été bénéfique pour les mentalités, pour elle-même aussi. Même s'il faut, bien entendu, discuter les affirmations des philosophes de l'époque, même si la Révolution française a engendré des excès, il reste que ce mouvement d'affirmation de la liberté, de la conscience, de la raison revendiqué par les Lumières a profondément imprégné notre culture. Jusqu'à aujourd'hui. [...] Sans doute suis-je bien d'une certaine manière fils des Lumières... Mais, pour ma part, je n'ai jamais compris que dans les discussions conciliaires les évêques achoppent sur cette question. Reconnaître la liberté de conscience individuelle m'est toujours apparu comme préalable à toute proposition de foi. Mgr MONDÉSERT, *Libres propos sur l'Église*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994, pp. 72-73

¹⁷⁷⁷ ANONYME, "L'Europe et ses racines chrétiennes", *Témoignage chrétien*, 2074, 9 avril 1984

Confronté à l'action catholique, la théologie du cardinal Lustiger "distingue les ordres et ne trouve pas, en effet, dans l'engagement temporel du chrétien le lieu de la fidélité à Dieu, mais elle centre cette fidélité sur le culte à partir duquel peut se déployer l'activité du chrétien", relève le père Valadier¹⁷⁷⁹. "Le cardinal ne paraît pas soupçonner qu'on pourrait adresser à sa propre position le reproche de s'enfermer dans un redoutable dualisme et qu'en privilégiant le culte, non seulement le cléricisme n'est pas loin mais que la vocation spécifique du laïc n'est pas nécessairement respectée ni reconnue", poursuit le directeur de la revue *Etudes*¹⁷⁸⁰.

La théologie du cardinal postule également un rapport ambigu à la modernité. "La foi oui, mais sous le contrôle de la foi. Une société politique démocratique oui, mais sous l'encadrement du christianisme ou, selon une formule redoutablement vague, "le primat de Dieu sur toutes choses humaines"¹⁷⁸¹. Ce n'est pas du traditionalisme, mais le projet politique et social sous-jacent reste incertain, contestable pour autant qu'on l'entrevoie. Ses effets sur la théologie expliquent assez certaines options pastorales du cardinal quant à la formation des séminaristes et ses réserves à l'endroit d'une théologie qui croirait pouvoir entrer franchement en débat avec les rationalités modernes, ou y chercher un renouvellement de problématique.

En 1987, le cardinal Lustiger remodèle le diocèse de Paris, reprenant la carte des doyennés de Paris dressée par le cardinal Feltin en 1962 en vue de faciliter une plus étroite collaboration et de favoriser l'accord des recherches et des initiatives pastorales"¹⁷⁸². Mais pour l'archevêque de Paris, ce nouveau schéma n'est pas un recours à la désertification religieuse de la capitale. "Il n'y a pas disparition de la religion sur le terrain parisien mais la renaissance d'une vie chrétienne avec des éléments nouveaux". Lorsqu'il procède au remodelage du diocèse de Paris en 1987, Mgr Lustiger confie les secteurs à ses six vicaires généraux parmi lesquels de futurs évêques : les chanoines André Vingt-Trois, pour Paris-rive droite, et Thomazeau, pour Paris-rive gauche. L'abbé Michel Pollien se voit confier Paris-Sud-Est.

Cette même année, la sortie de son livre entretien, *Le Choix de Dieu* est un véritable événement pour la scène catholique française. *La Croix* y consacre les deux premières pages intérieures de l'édition du 3 décembre. "Ses grandes intuitions religieuses s'organisent autour d'un axe central : Dieu est Dieu. Seul, il peut sauver l'homme en perdition. Jean-Marie Lustiger est très sensible à la dimension profondément dramatique de l'existence humaine. Il aime souligner que la liberté de l'homme peut, à tout instant, basculer vers l'abîme. Ne sommes nous pas tous capables de vouloir le mal ?"¹⁷⁸³

¹⁷⁷⁸ Dominique QUINIO, "Nouvelle mission pour Saint-Séverin", *La Croix*, 27 mai 1986

¹⁷⁷⁹ Paul VALADIER, "Les choix de Jean-Marie Lustiger", *Témoignage chrétien*, 2268, 28 décembre 1987

¹⁷⁸⁰ Paul VALADIER, "Les choix de Jean-Marie Lustiger", *op. cit.*

¹⁷⁸¹ **Jean-Marie LUSTIGER, *Le choix de Dieu, Paris, Fallois, 1987, page 231***

¹⁷⁸² Yves DE GENTIL-BAICHIS, "S'adapter à la vie urbaine", *La Croix*, 10 septembre 1987

”Très réactif, il est bon dans la controverse et bien meilleur que dans des émissions plus officielles. Le cardinal fait partie de ces personnalités dites du ”deuxième cercle” qui n'appartiennent pas directement au sérail politique. Si la télé a raison de s'intéresser à elles, elle devrait également définir des règles et des maquettes d'émissions différentes selon les types d'acteurs. Elle ne le fait pas assez. On ne peut pas mettre cet homme dans les mêmes conditions de débat qu'un ministre ou un leader politique”, déclare Dominique Wolton à la veille de la diffusion des deux émissions entretiens avec le cardinal Lustiger, menée avec Jean-Louis Missika ¹⁷⁸⁴. Invité de l'émission *Sept sur Sept* le dimanche de Pâques 1989, le cardinal Lustiger attire l'attention du journal *Le Monde* qui lui consacre un long commentaire ¹⁷⁸⁵ :

Cette omniprésence du " sacré ", dont on annonce la fin et qui resurgit toujours, est la trame de toute son analyse sur le Bicentenaire de la Révolution et des droits de l'homme, sur Auschwitz, et sur l'Islam qu'”il faut respecter et apprendre à connaître, au risque d'assister à de nouvelles ratonnades”. Le cardinal Lustiger règle des comptes avec le dix-huitième siècle, siècle des Lumières, mais qui a ”inventé le concept de race” (Gobineau). Il cite longuement François Mauriac, qui, préfaçant la Nuit d'Elie Wiesel (1958), fait remonter les racines du génocide au triomphe de la Raison sur le sacré. ”Il y a dans l'homme quelque chose de sacré qui est son droit fondamental, souligne l'archevêque de Paris. Il faut dire à l'Occident que, pour défendre le droit et la légalité, il faut être aussi capable de respecter la réalité religieuse fondamentale qui concerne tous les hommes de tous les pays et de toutes les religions. A-t-on le droit de tourner en dérision le fait religieux ?” Par des amalgames parfois rapides, le cardinal Lustiger aura sans doute irrité plus d'un téléspectateur. Entre le ton de la colère et celui de la méditation grave qui ont alterné tout au long de cette émission, il y a sans doute place pour une réflexion sereine entre deux affaires retentissantes...

Mgr Lustiger reprend sensiblement la ligne de Jean-Paul II mise en valeur par Danièle Hervieu-Léger, consiste à ”faire jouer la marginalité culturelle de l'Église ¹⁷⁸⁶ à l'envers, comme anticipation prophétique d'un dépassement possible d'une modernité désormais incertaine d'elle-même...” ¹⁷⁸⁷.

Le dilemme de la présidence Decourtray

Finalement, la conférence épiscopale se voit dépossédée de sa fonction d'incarnation et

¹⁷⁸³ Yves DE GENTIL-BAICHIS, ”Une personnalité incontournable”, *La Croix*, 3 décembre 1987

¹⁷⁸⁴ Henri TINCQ, ”L'album de famille de Mgr Lustiger”, *Le Monde*, 8 février 1988. 1988 est une année faste pour l'archevêque de Paris. Celui-ci multiplie les interventions médiatiques. Le 2 avril 1988, il est le rédacteur en chef du ”journal inattendu” de RTL avec Jean-Claude Larrivoire.

¹⁷⁸⁵ Henri TINCQ, ”Le courroux du cardinal”, *Le Monde*, 28 mars 1989

¹⁷⁸⁶ Pour être chrétien à Paris, il faut le vouloir. Les conditions sont plus dures, plus exigeantes et plus austères qu'en province, pour les chrétiens qui veulent vivre leur foi. A Paris, il suffit de tourner la tête pour tout oublier. Le christianisme n'est plus porté socialement. Il faut être porteur pour avoir la foi. ANONYME, ”Mgr Lustiger, un an après sa nomination”, *La Croix*, 27 février 1982

de représentation. "L'alliance des deux cardinaux de Lyon et de Paris n'a pas fini de donner sa marque au catholicisme français", poursuit Henri Tincq. S'il n'y a "pas de répartition des tâches entre eux, même si beaucoup parlent de monopolisation". A titre d'exemple, la gestion de la crise autour de *La dernière tentation du Christ* laisse des traces durables au sein de l'épiscopat. La commission épiscopale de l'opinion publique ne sera pas consultée¹⁷⁸⁸.

Le dilemme de la présidence Decourtray nourrit largement la presse chrétienne¹⁷⁸⁹. Évoquant, dans *La Croix*, la difficulté de l'Église catholique à s'adresser à l'opinion publique, Philippe Warnier regrette que "côté épiscopat, [soient] privilégiées les expressions de quelques personnalités dont le talent et la sincérité ne sont pas en cause mais dont on pense abusivement que toutes leurs positions sur des sujets variés, reflètent l'opinion de toute l'Église de France. Et on fait mal la différence entre ce qui est dit au titre d'une fonction dans l'Église de France"¹⁷⁹⁰. La mise en exergue abusive des cardinaux Lustiger et Decourtray appelle d'inéluctables réformes institutionnelles de la conférence, indique Philippe Warnier¹⁷⁹¹ :

Ne faudrait-il pas mettre davantage les présidents des grandes commissions épiscopales pour en faire les porte-parole de l'Église sur les sujets dont ils ont la charge ? (Il est surprenant que, par exemple, la commission de l'opinion publique ait été court-circuitée dans l'affaire Martin Scorcese). Ne faudrait-il pas qu'une équipe de professionnels - prêtres et laïcs - autour du secrétariat de l'opinion publique, aide l'épiscopat à gérer et à coordonner ses prises de position en fonction de l'actualité et participe à l'expression de ces positions ?

Dans son dialogue avec Rome, le président de la conférence n'est pas parvenu à faire valoir la position française quant à l'opportunité d'un exposé complet et organique de la

¹⁷⁸⁷ COLLECTIF, *Voyage de Jean-Paul II en France*, Paris, Le Cerf, 1988, 195 pages. Au lendemain du synode extraordinaire de 1985, le cardinal Lustiger prévient : "l'absence d'un discours sur la croix vient finalement de l'inconscience ou de l'aveuglement de ceux qui, prisonniers de leur bien-être, ne perçoivent pas le malheur et le péché qu'au travers de leur intime angoisse ou de leur culpabilité". Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Revenir en arrière n'avait aucun sens", *La Croix*, 10 décembre 1985

¹⁷⁸⁸ L'exaspération épiscopale ne tarde pas à monter. Le président de la commission épiscopale de l'opinion publique, Mgr Fihey, proteste dans *La Vie* : "On nous parle de la hiérarchie en nommant Jean-Paul II, les cardinaux Decourtray et Lustiger, Mgr Gaillot, mais fort peu de l'évêque diocésain de chaque croyant". Évoquant les 25 000 kilomètres qu'il a parcouru entre septembre 1989 et mai 1990 à la rencontre de ses diocésains, le président de la commission épiscopale de l'opinion publique concède que "les médias se focalisent sur quelques évêques est inévitable". Il n'en demeure pas moins qu'il "ne faut pas laisser s'estomper, pour autant, le visage plus personnel, plus local de l'Église". Mgr Fihey, "Tant de raisons d'espérer !", *La Vie*, 31 mai 1990

¹⁷⁸⁹ Le 22 septembre 1988, Mgr Decourtray reprend la parole lors d'un déjeuner avec les informateurs religieux. A cette occasion, le cardinal concède "l'ambiguïté" de certaines de ces prises de position à chaud. *La Croix* relève "le danger qu'elles représentent quand elles engagent tous les évêques de France derrière lui". Louis DE COURCY, "Le cardinal Decourtray sort du silence", *La Croix*, 23 septembre 1988

¹⁷⁹⁰ Philippe WARNIER, "L'Église de France et l'opinion", *La Croix*, 15 novembre 1988

¹⁷⁹¹ *Ibid*

foi. Contrainte de plier, la conférence épiscopale française essaie vaille que vaille d'inscrire le projet dans le droit fil du rapport Defois de 1981. "Le temps est venu d'insister à nouveau davantage sur le contenu de la foi, sur l'objet de la Révélation", tente Mgr Decourtray¹⁷⁹². La casuistique ne fait pas illusion. L'épiscopat est contraint d'opérer un rééquilibrage sensible de sa lecture du concile, jugée surexploitée dans sa dimension pastorale, au profit d'une approche plus doctrinale. Par ailleurs, la réintégration des lefebvristes hors du contrôle des évêques français achève de mettre au jour les faiblesses de la présidence Decourtray, incapable de composer une ligne pastorale et théologique solide face à Jean-Paul II et au cardinal Ratzinger.

Cette impuissance avérée convainc les évêques d'une nécessaire remise sur le métier du projet de réforme de la conférence. Véritable serpent de mer de la décennie 1980, le sujet retrouve de son actualité à la suite des dérapages du président. Toujours aussi actif au niveau des instances nationales, Mgr Gilson est le rapporteur du projet. L'enjeu est de taille pour *Le Monde* pour qui l'inadaptation de la structure épiscopale "contribue à sa perte de prestige et d'influence". Pour preuve, "les commissions spécialisées par milieux - ouvrier, rural, indépendant - semblent immuables, comme si la carte sociologique de la France n'avait pas bougé depuis vingt ans", ironise Henri Tincq¹⁷⁹³.

Commission du monde scolaire et de l'enseignement religieux sont pressentis pour une fusion. Le succès des communautés du Renouveau charismatique plaide pour la création d'une commission ou d'un comité *ad hoc* dans la mesure où les relations avec des mouvements ne sont entretenues qu'à l'échelle de l'Église locale et laissée à la seule initiative de l'évêque résident. Aucune décision n'est cependant prise. Faute de volontarisme et de directives claires, le dossier ne tarde pas à s'enliser.

Les avertissements fraternels de l'assemblée, comme les précautions oratoires du nouveau président lors de son élection, ne font illusion qu'un temps. Très vite, le mandat Decourtray marque une personnalisation affirmée de la charge présidentielle. Insensiblement, le primat des Gaules et son homologue parisien prennent l'ascendant sur la scène catholique. Affectionnant particulièrement le mode de l'interview, les deux prélats illustrent à merveille ce que les sciences humaines cernent comme le retour de l'acteur. Neuf mois après la sortie de l'ouvrage du père Decourtray *Une voix dans la rumeur du monde*¹⁷⁹⁴, *Le Monde* titre sur "le tandem Decourtray-Lustiger". L'épiscopat français semble alors se résumer à un tête à tête entre Seine et Rhône, sorte de synthèse du catholicisme français et sa tradition¹⁷⁹⁵ :

Albert Decourtray incarne assez bien le courant humaniste de gauche du

¹⁷⁹² *Ibid*

¹⁷⁹³ Henri TINCQ, "Réunie à Lourdes La conférence épiscopale française va se donner de nouvelles structures", *Le Monde*, 24 octobre 1988

¹⁷⁹⁴ Mgr DECOURTRAY, *Une voix dans la rumeur du monde*, Paris, Le Centurion, 1988, 220 pages

¹⁷⁹⁵ Henri TINCQ, "Le tandem Decourtray-Lustiger", *Le Monde*, 12 décembre 1988

christianisme français, ce mélange d'ouverture moderne et de tradition issu du concile Vatican II (1962-1965), version Jean-Paul II. Venu d'ailleurs, Jean-Marie Lustiger représente l'autre versant du catholicisme français, fortement identitaire, plus soucieux de culture et d'enseignement, d'encadrement doctrinal et moral que d'engagement social. Chez l'un, le catholicisme de "l'enfouissement" (dans la société), chez l'autre, celui de "l'affirmation".

Enfin, la présidence Decourtray marque le triomphe des individualités épiscopales : les pères Decourtray, Lustiger et Gaillot occupent alors largement la scène médiatique. Devenu directeur de l'institut d'études religieuses de Lyon, le père Gaston Piétri ne manque pas de stigmatiser cette substitution du "témoignage" au "discours explicatif"¹⁷⁹⁶ :

La quasi-exclusivité, dont bénéficie actuellement le témoignage, n'est pas sans relation avec la perte de crédit dont souffre les institutions. Le rapport des individus aux institutions s'est inversé. S'il est une conséquence durable de mai 1968, c'est bien celle-là. Des sociologues l'ont fait remarquer : facilement les rapports de séduction remplacent les rapports d'autorité.

Illustrant son propos par l'exemple de Jean-Paul II, le père Piétri donne, par la même, des clés pour une compréhension critique du style Decourtray à tête de l'Église de France. Mgr Decourtray ne soupçonne pas la clairvoyance de son propos lorsqu'au jour de sa prise de fonction, il cite le cardinal Marty évoquant la charge toujours plus lourde que représente la présidence d'une conférence épiscopale. "Je n'ai pas réussi à analyser tous les éléments qui s'y sont mêlés. Peut-être y a-t-il eu une sorte de cristallisation de facteurs qui, pris séparément, n'auraient pas produit cette crise !", confesse le père Decourtray. L'élément médiatique s'impose toujours à l'analyse. Le primat des Gaules n'en fait pas lui-même mystère lorsqu'il analyse pour *La Croix* l'année 1988-1989 :

Il y a assurément un phénomène de grossissement médiatique, je pense en particulier à l'audiovisuel. L'effet peut en être heureux, Dieu merci ! Mais les aspects négatifs de la réalité me paraissent souvent privilégiés ! Il est un peu dans la nature de la communication audiovisuelle moderne de saisir ce qui est le plus visuel, le plus frappant, et donc souvent le plus superficiel. Les réalités profondes sont discrètes. Elles ne s'expriment pas en quelques mots percutants et en quelques images chocs. [...] J'ai aussi découvert, personnellement à quel point les éléments négatifs peuvent transformer en peu de temps une image. Je me suis vu représenté comme un évêque "retardataire", "ultramontain", "dictateur", donnant la main à Khomeiny ! Dans un journal protestant, pourtant souvent amical, je me suis vu assimilé à l'ayatollah. Quelques heures avaient suffi pour ce renversement !

A la veille de l'assemblée plénière, la présidence Decourtray est devenu un problème aigu pour l'Église de France et son gouvernement. "Priorité confiance", titre Bruno Chenu en tête de son éditorial du 9 novembre. "L'assemblée des évêques ne peut sous-estimer un problème qui commence à prendre des proportions inquiétantes : celui de la parole dans l'Église, de la parole de l'Église. Jour après jour, chacun peut relever des dysfonctionnements, pour ne pas dire des malaises, sans qu'il soit question de disculper les uns pour mieux accuser les autres", indique l'éditorialiste¹⁷⁹⁷.

¹⁷⁹⁶ Gaston PIÉTRI, "L'ère des témoins", *La Croix*, 28 septembre 1989

Du père Decourtray au père Duval, l'épiscopat tire sa révérence

Dès le début de l'assemblée 1990, le président crée la surprise. Il ne sollicitera pas de nouveau mandat de l'assemblée plénière¹⁷⁹⁸. Le binôme Decourtray-Duval n'aura finalement été qu'éphémère. Tandis que la présidence se noie dans les affaires médiatiques, le père Duval fournit un travail de dossier déterminant pour la bonne marche de l'Église de France. Ainsi parvient-il, en dépit de la crise, à obtenir de larges majorités pour l'adoption de documents comme celui de la solidarité présenté à Lourdes en 1988 (100 oui contre 6 non). Le forfait du père Decourtray acquis, l'assemblée désigne sans état d'âme son successeur en la personne du père Duval. La rigueur et l'opiniâtreté sont consacrées. "Je pense que ces raisons ont joué en faveur de mon élection. Comme elles avaient d'ailleurs pesé dans mon élection à la vice-présidence", confie à *La Croix* le nouveau président¹⁷⁹⁹.

"De son passage à la tête de l'Église de France, Mgr Decourtray, grand amateur de médias, laissera l'image du prélat "des petites phrases". Son successeur depuis hier, Mgr Joseph Duval, archevêque de Rouen, homme de dossier autant connu pour sa compétence que pour sa froideur, si l'on en croit l'expérience de sa muette vice-présidence de la conférence épiscopale, inaugurera sans doute la "politique des longs silences" ", commente *Libération*¹⁸⁰⁰. Pour le quotidien de Serge July, il ne fait aucun doute que "les évêques se retirent à pas feutrés"¹⁸⁰¹ :

"Le temps des grands textes est bien fini, soupire sotto voce, un évêque, maintenant on se préoccupe des problèmes de boutique" Il fut une époque, effectivement, au début des années 1980, où de la conférence (sic) épiscopale annuelle de Lourdes sortaient toujours quelques interpellations musclées au monde. [...] La démission de l'archevêque de Lyon et l'élection au début de cette assemblée du très peu disert Mgr Duval viennent définitivement ouvrir les années de la discrétion.

Après trois ans passés à la vice-présidence, le nouveau président n'a, en effet, pas à faire la preuve de sa discrétion. Son vice-président, Mgr Marcus, est un sulpicien. Evêque de Nantes depuis 1982, le père Marcus a été auxiliaire de Mgr Marty à Paris. Ancien professeur aux séminaires de la Mission de France, d'Issy-les-Moulineaux ou des Carmes, il offre le profil d'un "homme rompu à la réflexion théologique et à la formation des jeunes"¹⁸⁰². Auteur du rapport sur les mouvements charismatiques présenté à

¹⁷⁹⁷ Bruno CHENU, "Priorité confiance", *La Croix*, 9 novembre 1990

¹⁷⁹⁸ Tandis que le père Decourtray renonce à un second mandat de président, l'ironie du sort veut que ce soit son prédécesseur qui introduise les travaux de l'assemblée aux côtés de Mgr Honoré, sur "l'Église communion missionnaire". Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Comment vivre le concile ?", *La Croix*, 9 novembre 1990

¹⁷⁹⁹ Yves DE GENTIL-BAICHIS & Bertrand RÉVILLION, "Pour une Église qui aime le monde", *La Croix*, 10 novembre 1990

¹⁸⁰⁰ François REYNAERT, "Mgr Duval succède à Mgr Decourtray", *Libération*, 9 novembre 1990

¹⁸⁰¹ François REYNAERT, "Lourdes : les évêques se retirent à pas feutrés", *Libération*, 12 novembre 1990

Lourdes en 1982, il participait jusqu'alors aux travaux de la commission épiscopale du clergé et des séminaires. Membre de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi, Mgr Marcus offre des garanties pour mener un dialogue serein avec Rome. De fait, le duo qui succède à Mgr Decourtray à la tête de l'épiscopat marque un vote de prudence de l'épiscopat.

Ainsi, le nouveau président ne manque-t-il pas de se démarquer de son prédécesseur. "L'expérience de ces dernières années m'invite à une certaine prudence. Prudence pour éviter les petites phrases qui peuvent être mal interprétées"¹⁸⁰³. Dans *La Croix*, Bruno Chenu dissimule mal son soulagement de voir l'archevêque de Rouen remplacer le père Decourtray. Reste que le président sortant laisse une conférence épiscopale exsangue. Le quotidien catholique refuse de s'engager explicitement dans la controverse sur le statut théologique et juridique des conférences épiscopales, reste que l'avenir de la structure française n'est pas sans inquiéter¹⁸⁰⁴.

C/ Paradoxal détour par la morale sexuelle pour un retour au consensus

Concentré sur la définition d'un consensus autour de la question bioéthique, l'épiscopat se montre relativement discret sur l'épidémie de sida au début des années 1980¹⁸⁰⁵. Or, marginalisée du débat éthique de l'année 1988, la conférence épiscopale se voit bientôt contestée pour les prises de positions des cardinaux Lustiger et Decourtray concernant l'usage du préservatif. C'est pourtant sur ce thème que l'épiscopat et sa commission sociale comptent retisser les liens distendus du dialogue. Précédemment, la conférence épiscopale française est pourtant, elle-même, restée confinée dans un discours relativement dogmatique. Ainsi, le 10 février 1987, le conseil permanent a-t-il pris position sur les campagnes d'information sur le sida en ces termes¹⁸⁰⁶ :

¹⁸⁰² Christine JAULMES & Michel KUBLER, "Mgr Marcus, un théologien à la vice-présidence", *La Croix*, 9 novembre 1990

¹⁸⁰³ Yves DE GENTIL-BAICHIS & Bertrand RÉVILLION, "Pour une Église qui aime le monde", *La Croix*, 10 novembre 1990

¹⁸⁰⁴ Bruno Chenu stigmatise la trop grande importance accordée aux régions apostoliques. "Que reste-t-il alors comme mission à la conférence épiscopale ? Est-elle aujourd'hui condamnée à la portion congrue ?" s'interroge-t-il. L'éditorialiste esquisse alors trois pistes de réflexion pour parer à l'étiollement de la structure nationale de l'Église. Celle-ci pourrait prendre en charge un rôle de coordination, une autre qui consisterait en l'approfondissement de la recherche théologique "mobilisant au-delà des évêques toutes les institutions théologiques du pays". Enfin, la conférence épiscopale ne doit pas renoncer à s'exprimer sur les problèmes internationaux. Bruno CHENU, "Tâches d'une conférence épiscopale", *La Croix*, 15 novembre 1990

¹⁸⁰⁵ Il est révélateur de constater que l'entrée SIDA est absente dans les tables quinquennales de la *Documentation catholique* pour la période 1981-1985, éditée en avril 1986. Cette occurrence intègre les tables dans l'édition d'octobre 1991 qui rend compte des textes publiés entre 1986 et 1991.

¹⁸⁰⁶ Mgr VILNET, "Communiqué du Conseil permanent à propos des campagnes d'informations sur le Sida", *Snop*, n°659, 18 février 1987

Se défendre du sida est un bien. C'est une nécessité sociale, familiale et personnelle. Mais cela ne peut se faire en fermant les yeux sur les aspects moraux et spirituels de la situation et en se cantonnant à la prophylaxie. Encourager des rencontres sexuelles prétendues libres, dans lesquelles ceux qui se désirent signifient en même temps, par la protection de préservatifs, qu'ils sont porteurs ou menacés de mort, cela n'est pas un chemin ouvert à la vie, à l'amour, à l'avenir : c'est un mal.

"Se préserver contre le sida est un devoir. Mais l'usage généralisé des préservatifs est-il le moyen de lutter contre l'épidémie ? Sans doute va-t-il limiter la contagion, mais à quel prix ? ", poursuit l'archevêque de Marseille dans son bulletin diocésain ¹⁸⁰⁷. Or l'usage du préservatif, comme la commercialisation de la pilule en son temps, reconfigure radicalement les contours de l'amour et de la sexualité. "Que devient l'homme ?" s'interroge Mgr Coffy ¹⁸⁰⁸. A Rennes, Mgr Jullien insère le phénomène du sida dans l'évolution de la société française depuis l'évanouissement des "Trente glorieuses". L'évêque de Rennes reprend les slogans de Mai 1968 dans une tribune au journal *Ouest-France*, pour opérer un retour explicite par Freud : "Les "interdits" chassés par la porte reviennent par la fenêtre. Et alors "Bonjour les dégâts". Mais les interdits ne suffisent pas. Il y faut le sens de la grandeur de l'amour ! C'est une autre affaire que de distribuer des préservatifs. La contagion la plus grave n'est pas physique, elle est éthique, morale, et même spirituelle" ¹⁸⁰⁹. Et d'évoquer les "maladies socialement transmissibles" que sont le chômage, le racisme, la violence. Le sida intervient comme le symptôme d'un malaise appelant une révolution, de "nouveaux modes de vie" pour trouver de nouvelles raisons de vivre.

L'approche du père Matagrín se veut davantage pastorale. Celle-ci consiste à saisir l'épidémie dans sa dimension culturelle. Sa propagation est alors comparée aux courants américains tels que le rock and roll, la contre-culture soixante-huitarde, le Renouveau charismatique ou le puritanisme qui ont traversé l'Atlantique, en leur temps, pour pénétrer l'Europe. L'évêque de Grenoble est résolument optimiste quant à la possibilité de trouver une solution médicale au problème. Reste le questionnement anthropologique et culturel que pose le sida à la société occidentale touchée par ailleurs par le chômage et une misère croissante. Refusant toute lecture apocalyptique de la maladie, la société n'en doit pas moins s'interroger jusqu'à ses fondements pour discerner quelles explications peuvent être données à l'émergence d'un tel phénomène.

Ouvert aux expérimentations conduites à l'étranger, Mgr Matagrín cite le courage du planning familial britannique posant la question d'un "soutien particulier [qui] devrait être fourni à ceux qui ne veulent pas d'activités sexuelles, en particulier, s'ils subissent les pressions d'autres jeunes les encourageant à en avoir" ¹⁸¹⁰. Contre tout conformisme

¹⁸⁰⁷ Mgr COFFY, "A propos du sida", *Bulletin diocésain de Marseille*, n°7, 22 février 1987

¹⁸⁰⁸ *Ibid*

¹⁸⁰⁹ Mgr JULLIEN, "A propos du Sida", *Ouest-France*, 10 février 1987

¹⁸¹⁰ Mgr MATAGRIN, "A propos du Sida", *Bulletin diocésain de Grenoble*, n°14, 11 mars 1987

social, l'évêque de Grenoble rappelle l'impératif "d'éducation de la personne" à la liberté dans une anthropologie conciliant dimensions personnelle, communautaire et spirituelle de l'homme.

Au mois de mai 1987, Michèle Barzach nomme le père Patrick Vespieren au comité de réflexion sur le sida. Fort d'une longue expérience comme aumônier d'étudiants en médecine, directeur du centre Laennec¹⁸¹¹ puis directeur du centre d'éthique biomédicale du centre Sèvre, ce jésuite offre à l'épiscopat de fonder une nouvelle interface entre l'Église et le monde de la santé¹⁸¹². Cette nomination ne doit cependant pas faire illusion. Ainsi, la prévention du virus est-elle passée sous silence dans la sphère ecclésiale et la commission sociale n'adressent ses encouragements à la recherche scientifique que du bout des lèvres.

Le 23 juin 1987, la commission sociale de l'épiscopat publie une déclaration sur le sida : "De la peur à la solidarité". Sous la férule de Mgr Marchand, évêque de Valence, la commission prévient toute forme de "panique" et tentation d'exclusion. Elle appelle "tous les hommes de bonne volonté" à lutter contre la maladie et à accueillir les malades. Une nouvelle fois, les évêques s'appliquent à déplacer la problématique du champ médical au champ social au centre duquel la famille constitue la cellule de base pour l'accueil du malade. Il s'agit en outre de récuser toute interprétation faisant de l'épidémie la manifestation d'un "châtiment divin". "L'Évangile refuse d'identifier le malheur et la maladie avec le péché", insiste le père Jullien¹⁸¹³. L'hypothèse invalidée, la commission épiscopale en appelle au développement d'une éthique de la responsabilité à contre courant du mouvement initié par la libération sexuelle, accusé d'avoir "laissé croire que la sexualité pouvait se vivre sans véritable amour. "L'autre" n'est-il pas souvent devenu aujourd'hui, le "grand absent" des relations interpersonnelles ?"¹⁸¹⁴.

Désaveux de la commission sociale par le cardinal Decourtray

Au lendemain des réflexions cardinalices, *La Vie* publie une lettre ouverte du professeur Marc Gentilini au cardinal Decourtray. Concédant au primat des Gaules que "la jeunesse a besoin d'autre chose : amour, tendresse, don de soi, fidélité", le spécialiste du sida "se demande parfois si les autorités épiscopales sont suffisamment averties" sur le sujet. "Que le cardinal choisisse la promotion de la fidélité et le ministre celle du préservatif, c'est dans l'ordre des choses ; les deux ont probablement raison. Mais nous n'avons pas le droit de laisser courir dans l'immédiat un risque aux jeunes", conclut-il. Dans le même temps, le bureau d'informations protestantes publie l'intervention du pasteur Michel Leplay, président du conseil de l'Église réformée de la région parisienne lors de son synode régional¹⁸¹⁵ :

¹⁸¹¹ Lieu d'accueil et de formation pour les étudiants en médecine.

¹⁸¹² Jean-Charles DUQUESNE, "Patrick Vespieren, défenseur de l'homme", *La Croix*, 6 juin 1987

¹⁸¹³ Mgr JULLIEN, "A propos du Sida", *op. cit.*

¹⁸¹⁴ Mgr MARCHAND, "Le Sida : de la peur à la solidarité", *Snop*, n°675, 24 juin 1987

Tout un enseignement magistral, que les médias, friands de théâtralité religieuse, répercutent en fanfare, qui culpabilise plus qu'il n'évangélise, tout cela contribue à une certaine crispation et nous donne le sentiment que les grands-prêtres de l'Église catholique et romaine ignorent tant la laïcité de notre Etat que l'existence sur le territoire d'autres communautés chrétiennes.

Saisi de la question le 1^{er} décembre 1988 sur TF1, le cardinal Lustiger ne se départit pas pour autant du discours traditionnel de l'Église sur la question. Présenté comme "l'épreuve la plus cruelle de notre temps et de notre société", l'épidémie est évoquée tant sous son aspect médical que dans sa dimension sociale et morale¹⁸¹⁶. Outre une allusion au préservatif, l'archevêque de Paris insiste : "pardonnez-moi si je vous offense, mais être chaste, c'est une manière d'aimer et de respecter son corps"¹⁸¹⁷.

La crise de l'hiver 1988 appelle une prise de position claire et collégiale de l'épiscopat sur l'épidémie et sa prévention. Invité de *France Inter*, le 29 novembre 1988, le père Jean-Michel di Falco n'exclut pas telle hypothèse. Reste la difficulté à réaliser un exercice collégial du magistère de la parole. Ainsi, *La Vie* publie le lendemain une interview de Mgr Cuminal sur le sujet. Pourtant fraîchement élu à la tête de la commission épiscopale de la famille, celui-ci semble écarter une telle possibilité. Pour ce dernier, "chaque évêque est libre, dans son diocèse et pour son diocèse, d'adopter les positions qu'il croit devoir prendre, en conformité avec l'Évangile et l'enseignement de l'Église"¹⁸¹⁸. C'est ainsi que la reconnaissance du père Cuminal reconnaît "du devoir et donc du droit de tout gouvernement de lutter contre les fléaux sociaux et d'en assurer la prévention" n'est pas le fait du président de commission mais de l'évêque titulaire en son Église locale.

Le 2 décembre 1988, *La Croix* publie une interview du professeur Xavier Thévenot. Il s'agit alors de définir les contours pour un consensus viable sur la question du sida. Le moraliste plaide pour une parole éthique. L'Église doit susciter la réflexion sur ce plan de la pensée¹⁸¹⁹ :

Aujourd'hui, en France, on a toujours peur de moraliser. On prétend arriver à une neutralité éthique quand on parle de sexualité. Mais c'est une illusion. Je pense au montage réalisé par le professeur Montagnier sur l'éducation sexuelle : il s'agit d'une éthique tenant pour normal que les jeunes aient des relations sexuelles précoces. Je souhaiterais donc que l'on mette à plat les options éthiques implicites dès que l'on parle de sexualité.

Une intervention épiscopale sur le sida apparaît de plus en plus probable. Le 12 décembre 1988, le père Decourtray est l'invité de *L'Heure de vérité*. Le président de la conférence épiscopale intervient à la télévision tandis que le conseil permanent se réunit

¹⁸¹⁵ *Ibid*

¹⁸¹⁶ ANONYME, "Interview du cardinal Lustiger sur TF1 au sujet du sida", *Snop*, n°732, 9 décembre 1988

¹⁸¹⁷ *Ibid*

¹⁸¹⁸ ANONYME, "Mgr Cuminal apporte quelques nuances", *La Croix*, 2 décembre 1988

¹⁸¹⁹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Sida : l'Église doit participer à l'effort de prévention", *La Croix*, 2 décembre 1988

pour trois jours depuis le matin même. Interrogé sur le sida, le primat des Gaules reprend les termes de Mgr Lustiger, "vous ne devez pas donner la mort". Le président de la conférence épiscopale réitère alors la doctrine catholique en ces termes ¹⁸²⁰ :

Quand il faut choisir entre "donner la mort" et "prendre un moyen qui n'est pas bon", il vaut mieux le moyen qui n'est pas bon que de donner la mort, cela s'appelle le moindre mal, mais en faire une théorie générale et une publicité, cela me paraissait disproportionné par rapport à l'événement, et surtout le fait qu'on ne dise pas, jamais [...] que la fidélité conjugale, que le fait de n'avoir qu'un partenaire, de le respecter, que le fait de grandir dans la capacité d'aimer véritablement, que la maîtrise de soi est aussi une manière de lutter contre le sida... Que moins il y aura d'expériences passagères et multiples, moins il y aura de risques de sida. Pourquoi ne le dit-on pas ?

Or, l'un des enjeux de la réunion du conseil permanent du 12 au 15 décembre est bien la définition d'une position officielle sur le sujet. L'épiscopat français entame sa réflexion consciente de l'impératif qui lui est fait de respecter l'unité de l'enseignement moral de l'Église ¹⁸²¹. A cet égard, la lettre que le cardinal Ratzinger a adressée, le 29 mai, à la conférence épiscopale américaine borne les débats. Ainsi, au lendemain du texte américain "Sida aux multiples visages : une réponse selon l'Évangile" (décembre 1987), le préfet de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi réfute l'argument du moindre mal concernant l'usage du préservatif.

Le 9 janvier, le conseil permanent publie le texte "Sida : solidarité et responsabilité personnelle" ¹⁸²². *Le Monde* salue le ton de la déclaration qui, tout en s'inscrivant dans le droit fil des deux premières interventions officielles sur le sujet du conseil permanent le 10 février 1987 et de la commission sociale le 24 juin 1987 "Sida, de la peur à la solidarité", prend acte de la gravité de la situation ¹⁸²³. Pour *La Croix*, l'accueil est plus mitigé. "Avec ce texte, les évêques ne seront pas accusés de vouloir régenter la conscience morale des Français. Mais est-il assez clair pour retenir leur attention ?", s'interroge Yves de Gentil-Baichis qui regrette l'absence du terme "préservatif" au fil du texte ¹⁸²⁴. Cheville ouvrière du document épiscopal, le père Patrick Vespieren en explicite la portée ¹⁸²⁵ :

C'est la première fois dans les déclarations de l'Église catholique française que l'on parle du devoir des personnes contaminées d'essayer de ne pas transmettre

¹⁸²⁰ ANONYME, "Les vérités de Mgr Decourtray", *La Croix*, 14 décembre 1988

¹⁸²¹ Le 24 décembre, Mgr Rozier salue la responsabilité de l'État dans la mise en œuvre de la prévention. L'évêque de Poitiers plaide, par ailleurs, pour un impératif d'éducation à l'amour. Mgr ROZIER, "La bonne conduite", *La Croix*, 24 décembre 1988

¹⁸²² CONSEIL PERMANENT DE LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE, " Sida : solidarité et responsabilité personnelle ", *Snop*, n°736, 13 janvier 1989

¹⁸²³ Henri TINCQ, "L'épiscopat lève l'interdit sur le préservatif", *Le Monde*, 11 janvier 1989

¹⁸²⁴ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Entre les lignes", *La Croix*, 11 janvier 1989

¹⁸²⁵ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Accueillir, soutenir et soigner", *La Croix*, 11 janvier 1989

le virus à autrui. On peut en déduire qu'en cas de conflit de devoirs, le respect de la vie d'autrui est à prendre en compte. [...] Si l'un des membres du couple marié est séropositif, ce qui peut arriver chez les hémophiles contaminés avant 1985, il peut y avoir conflit de devoir entre l'obéissance à l'Église sur la question des préservatifs et le respect de la vie d'autrui. Le texte est clair sur ce point.

Devant l'assemblée de Lourdes, le président de la conférence épiscopale n'élude pas le malaise qui frappe l'Église de France. C'est à cette occasion que celui-ci reprend le flambeau de son prédécesseur et revendique une reformulation de la laïcité française. En quatrième de couverture du journal *La Croix*, Noël Copin honore les propos du président de la conférence épiscopale. "Dans un pays qui ne croit plus avoir de valeurs communes, la démocratie implique que tous ceux qui ont à dire quelque chose sur le sens de l'homme le disent dans la reconnaissance mutuelle et le respect"¹⁸²⁶. L'Église se trouve dans l'impératif de reconquérir sa légitimité tandis qu'au mois de mai celle-ci lui était indéniable. Le père Lustiger se félicitait alors de la reconnaissance publique quant à la pertinence de l'Église dans l'espace public dans l'hebdomadaire catholique espagnol *Vida nueva*¹⁸²⁷ :

L'Église a une prise de position dans un champ fortement politisé et polémique, particulièrement pour la population française. Il est difficile pour l'Église de dire une vérité qui éclaire la conduite pratique, car cette vérité ne "flotte pas dans les nuages", elle est inscrite dans le tourbillon des conflits de pouvoirs et les mouvements sociaux irrationnels. Si l'Église a pu dire et faire quelque chose dans ce domaine, c'est grâce à cette liberté intérieure qui l'habite. Il faut le dire, elle est entendue, elle joue un rôle réel (et les hommes responsables le savent) sur trois points : l'éducation, la bioéthique et le droit des minorités.

Magistère épiscopal et consensus : l'impossible équation ?

Engagés dans la réflexion sur une hypothétique redéfinition de la laïcité, les évêques français s'appliquent à justifier leur magistère moral dans la société française. "A condition qu'elle apparaisse comme éclairant les consciences et non comme les forçant", l'Église peut participer à l'édification d'un "consensus" en matière éthique note Dominique Quinio¹⁸²⁸. Interrogé par *La Croix* à l'occasion du troisième volet sur la laïcité consacré à l'éthique, Mgr Jullien définit le rôle des chrétiens dans les débats contemporains¹⁸²⁹ :

Certes, ils n'ont, comme tels, aucune compétence scientifique. Ils doivent prendre acte des découvertes et s'informer. Mais, enracinés dans leur foi et éclairés par deux mille ans d'expérience humaine, ils ont leur mot à dire sur notre avenir commun. Nous devons donc intervenir humblement, fraternellement mais sans complexes, pour l'homme.

Pour autant, l'épiscopat n'en demeure pas moins sceptique sur la systématisation des

¹⁸²⁶ Noël COPIN, "Pilule et démocratie", *La Croix*, 28 octobre 1988

¹⁸²⁷ ANONYME, "La tentation de s'opposer et de s'excommunier", *La Croix*, 21 mai 1988

¹⁸²⁸ Dominique QUINIO, "Morale privée, avenir de l'humanité", *La Croix*, 20 avril 1989

¹⁸²⁹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Mgr Jacques Jullien : l'Église ne peut se taire", *La Croix*, 20 avril 1989

distributions de préservatifs dans les campagnes de prévention organisées par les pouvoirs publics. Au lendemain d'une telle opération à la sortie de trois importants lycées toulousains, Mgr Collini réitère l'impératif humanitaire qui prévaut dans toute campagne d'information sur le sujet. "Cette information doit être faite de façon sérieuse et compétente. Malheureusement, force est bien de constater que ce n'est pas toujours le cas. Elle doit être complète. Il est malhonnête de laisser croire que le préservatif est le seul moyen de lutter contre le sida. La première urgence consiste à permettre aux jeunes et aux moins jeunes de réfléchir sur les effets désastreux d'une libéralisation sexuelle qui dissocie plaisir et responsabilité"¹⁸³⁰.

Entre temps, les tempêtes Scorsese, Rushdie, etc. sont venues jeter le trouble dans l'Église et la société française en général. Cléricale, cette actualité s'insère plus globalement dans un contexte contrasté de la société française. Convié aux côtés d'Henri Mendras et Pascal Perrineau dans les locaux de *La Croix* pour une table-ronde bilan de l'année 1988, Gaston Piétri retient cinq thèmes caractérisant le débat français : une aspiration des Français au consensus, la montée de l'anticléricalisme, l'engouement autour de la préparation du bicentenaire de la Révolution et la réhabilitation de la charité¹⁸³¹. Les remarques du père Piétri interviennent alors que *La République du centre* publiée chez Calmann-Lévy, de Pierre Rosanvallon et Jacques Juillard connaît un succès de librairie¹⁸³². Pour l'ancien secrétaire général de l'épiscopat pour les questions pastorales, le phénomène consensuel apparaît ambivalent à bien des égards. Il intervient comme le symptôme d'une insertion toujours plus poussée du politiquement correct dans le débat politique et intellectuel français¹⁸³³ :

Tout cela est-il suffisant pour alimenter un vrai débat, une confrontation ? La tolérance peut être un voisinage sans rencontre : j'admets que les autres pensent autrement que moi ; je ne me reconnais pas le droit d'intervenir pour les empêcher de penser ce qu'ils pensent, mais n'est-ce pas parce ce qu'ils pensent m'est indifférent ?

Le phénomène expliquerait pour partie la relative marginalisation de l'Église au lendemain de l'année 1988. Les évêques français seraient-ils coupables de développer un magistère trop affirmé ? A la veille de la journée chrétienne de la communication, l'interrogation traverse le corps épiscopal. Le 22 janvier 1989, Mgr Coffy dénonce, dans *L'Église aujourd'hui à Marseille*, une stigmatisation médiatique des catholiques. "Le message que transmet l'Église s'accommode mal du raccourci que journalistes et présentateurs sont pratiquement contraints d'adopter", avance-t-il¹⁸³⁴. Conciliant sur les limites de l'exercice journalistique, le père Coffy n'en revendique pas moins un droit au débat pour l'Église et

¹⁸³⁰ ANONYME, "Mgr Collini demande une information sérieuse", *La Croix*, 17 juin 1989

¹⁸³¹ Noël COPIN, "La chance d'être français", *La Croix*, 1^{er} et 2 janvier 1989

¹⁸³² Pierre ROSANVALLON & Jacques JUILLARD, *La République du centre*, Paris, Calmann-Lévy, 1988, 224 pages

¹⁸³³ Noël COPIN, "La chance d'être français", *La Croix*, 1^{er} et 2 janvier 1989

¹⁸³⁴ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Les devoirs de la liberté d'expression", *La Croix*, 25 janvier 1989

plaide l'apaisement : "La liberté d'expression fait partie des droits de l'homme. Elle doit être reconnue à tous. A tous y compris à l'Église catholique"¹⁸³⁵ .

Les évêques ne réagissent pas tous en solitaire. Chaque évêque peut également être provoqué par les diverses instances mises en place à l'échelle diocésaine. Le 1^{er} mars 1989, le conseil diocésain de mission ouvrière de Saint-Denis n'hésite pas, en présence de Mgr Deroubaix, à dénoncer "une image de l'Église fermée et insensible à la vie des hommes". "Nous voulons dire que l'Église n'est pas cela", déclare l'ensemble de ses membres. L'évêque de Saint-Denis esquisse alors un pas de côté vis-à-vis des prises de position de la dyarchie Lustiger-Decourtray dans les affaires Rushdie et Scorcese¹⁸³⁶ :

Naturellement on est attiré par les personnalités. Or, je pense qu'il faudrait que tout le monde puisse parler... Le peuple de Dieu doit pouvoir s'exprimer. Que les gens, les couples, les médecins, sur les questions éthiques notamment, puisse parler, même si l'Église se doit de déterminer des points de repère.

Au terme d'une réflexion partagée avec la JOC, l'ACO et la mission ouvrière diocésaine, le père Deroubaix appose sa signature au bas d'un texte à l'intention des catholiques et communautés chrétiennes du diocèse, "Qu'est-ce qui nous fait vivre ?". Il s'agit de susciter une réflexion sur les responsabilités des laïcs dans l'Église. Le texte justifie la place de celle-ci dans la réalité sociale du pays - élections, mouvements sociaux, soutien aux populations en situation précaire, défense des droits de l'homme. La démarche s'affirme largement pastorale. "Nous voulons inviter l'ensemble des chrétiens à bâtir une Église qui écoute avant de parler, qui accueille au lieu de juger, qui annonce plutôt que de dénoncer"¹⁸³⁷ .

Signataire du texte pour l'ACO, Martine Robert ne fait pas mystère de la difficulté à assumer une prise de parole ecclésiale. "Les positions de l'Église, ceux que nous côtoyons tous les jours nous les jettent au visage. Et ça n'est pas facile, pour nous, de répondre, car il faut quand même arriver à donner une réponse collective, l'Église étant elle-même quelque chose de collectif", indique-t-elle¹⁸³⁸ . L'initiative du père Deroubaix réalise ici l'impératif de communion dans le respect du principe de responsabilité partagée.

III. Appel de Cologne et Bicentenaire : la modernité pour épreuve

Les difficultés de l'épiscopat interviennent dans une relative atonie de la scène

¹⁸³⁵ *Ibid*

¹⁸³⁶ Louis DE COURCY, "Pour une Église qui écoute", *La Croix*, 3 mars 1989

¹⁸³⁷ *Ibid*

¹⁸³⁸ *Ibid*

intellectuelle catholique française. Les Semaines sociales tentent de renaître de leurs cendres après plus d'une décennie de silence. L'épiscopat s'affronte aux difficultés prédites par Mgr Vilnet dès son entrée en fonction à la tête de la conférence épiscopale : l'Église de France pâtit de son absence de réflexions et de lieux pour l'exprimer. Le cycle de conférences de Confrontations organisé les 7 février, 16 mars et 29 avril 1987 autour de la "communication des courants de pensée dans l'Église" agit comme un révélateur¹⁸³⁹. A cette occasion, les directeurs littéraires des éditions du Cerf et Desclée de Brouwer ainsi que le directeur de la Procure sont invités à définir leurs politiques éditoriales et de diffusion afin de "se faire une idée de l'impact d'une réalité éditoriale sur la situation des courants de pensée religieuse en France"¹⁸⁴⁰.

A/ La tentation du repli et l'appel de Cologne

Le débat semble décisif au cœur de l'Église de France lorsque *L'actualité religieuse dans le monde* constate que se multiplient les ouvrages "qui affirment avec force une certaine identité catholique, manifestent le succès d'une piété traditionnelle et le besoin des certitudes", marqueurs d'un effacement d'un catholicisme en dialogue avec la culture contemporaine¹⁸⁴¹. Le théologien Henri Bourgeois dénonce des communautés "pas forcément prêtes aujourd'hui à appuyer des perspectives pensées et éventuellement novatrices"¹⁸⁴².

De "L'Église en procès" à l'appel de Cologne

La rentrée littéraire de septembre 1987 distingue cependant un ouvrage de philosophie politique stimulant pour le catholicisme français. Publié dans la collection "Liberté de l'esprit" chez Calmann-Lévy, *L'Église en procès* de Paul Valadier est un succès de librairie¹⁸⁴³. Initialement tiré à 3 000 exemplaires, pas moins de deux rééditions se succèdent entre septembre et décembre 1987. De fait, la réflexion du rédacteur en chef des *Études* suscite le débat à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Église. Jean-Claude Eslin y consacre une note biographique dans la revue *Esprit*, saluant "une relecture contrastée de l'histoire occidentale [...] plus souple et plus complexe que le développement proposé par Marcel Gauchet dans *Le désenchantement du monde*."

¹⁸³⁹ "Association de chrétiens fondée en 1977, "Confrontations" a pour objet de s'interroger sur la manière dont la foi en Jésus-Christ peut et doit s'inscrire dans la société et la culture contemporaine. "Confrontations" situe son action au niveau de la recherche et l'élaboration intellectuelle qui sont sa raison d'être", indique le secrétariat de l'épiscopat. *Snop*, 657, 3 février 1987

¹⁸⁴⁰ *Snop*, 657, 3 février 1987

¹⁸⁴¹ Jean-Louis SCHLEGEL, "A travers les livres : Certitudes et débat dans l'Église", *L'actualité religieuse dans le monde*, n° 52, janvier 1988

¹⁸⁴² Henri BOURGEOIS, "Les laïcs dans l'Église et dans le monde" in *Synode des évêques, Rome 1987*, Paris, Le Cerf, 1987, page 272

¹⁸⁴³ Paul VALADIER, *L'Église en procès. Catholicisme et société moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1987, 241 pages

Alors que Paul Ladrière s'inquiète d'un "retour des certitudes" dans un ouvrage collectif consacré à la crise identitaire de la pensée catholique contemporaine¹⁸⁴⁴, le père Valadier interroge la pertinence du catholicisme dans la modernité. Relevant que "la mode est au rétro dans une Église où les interrogations et les doutes dominent sur les ouvertures récentes", l'auteur déplore pêle-mêle "glaciation liturgique", "suspicion sourcilieuse", "orthodoxie plus affirmée", "visibilité plus nette". Ceci étant, Paul Valadier interpelle les traditionalistes rétifs à la mise en œuvre du concile Vatican II.

La définition que donne le philosophe à l'événement conciliaire, "est particulièrement aiguë", relève Jean-Claude Eslin : "d'une part, il y a conjonction historique entre christianisme et sécularisation. Mais d'autre part, l'avènement de la sécularisation est aussi un événement contingent et autonome, ce qui par contrecoup autorise aussi l'autonomie des maturations proprement chrétiennes". L'auteur accuse les progressistes de l'Église de désertier l'Église pour des engagements politiques ou syndicalistes. Ce faisant, le champ est libre pour le conservatisme et le traditionalisme. L'Église souffre alors d'une "faiblesse de la théologie en France [et de] la difficulté à trouver des évêques suffisamment vigoureux pour résister à ce conservatisme"¹⁸⁴⁵. C'est d'ailleurs sur ce point précis que Jean-Claude Eslin regrette que l'auteur "dédramatise évidemment le conflit entre l'Église et la société moderne".

A l'inverse Jean-Louis Schlegel salue la dénonciation d'un positionnement naturaliste de l'église au dialogue avec la modernité¹⁸⁴⁶. Scrutant en janvier 1988 le paysage éditorial de la pensée chrétienne pour *L'actualité religieuse dans le monde*, il regrette "l'absence de débat dans une Église qui fait tout pour l'éviter et qui préfère définir la "vérité" sans débats". Et de citer l'ouvrage du père de Boisdeffre *L'Église au milieu du gué*¹⁸⁴⁷. "Père de Boisdeffre, chrétien de sensibilité plutôt traditionnelle mais ouvert, dit du bien de tout le monde, y compris de prêtres atypiques comme Marc Oraison et... Michel de Certeau". Seul le père Congar se risque à écrire qu'il y a dans l'Église "trop de pape et de pouvoir central" pour protester contre les empiétements de Rome sur les conférences épiscopales, qui ont pourtant "le même fondement théologique qu'un concile"¹⁸⁴⁸.

Pris dans la tempête médiatique de l'automne 1988, l'Église de France sort de sa léthargie. L'irénisme français se craquelle et libère l'initiative intellectuelle. Le 22 novembre 1988, le groupe "Recherches" contacte une quarantaine de catholiques

¹⁸⁴⁴ Paul LADRIÈRE (dir.), *Le retour des certitudes. Événements et orthodoxie depuis Vatican II*, Paris, Le Centurion, 1987, 312 pages

¹⁸⁴⁵ Albert LONGCHAMP & Bernard STEPHAN, "Le conservatisme en accusation", *Témoignage Chrétien*, 28 septembre 1987

¹⁸⁴⁶ "Le naturalisme inconsistant", véritable "positivisme" que dénonce Paul Valadier est celui du cardinal Ratzinger [...] pour qui "le langage de la nature est en lui-même moral" et "respecter la nature, c'est respecter Dieu lui-même", commente Jean-Louis Schlegel. Jean-Louis SCHLEGEL, "A travers les livres : Certitudes et débat dans l'Église", *L'actualité religieuse dans le monde*, n° 52, janvier 1988, pp. 35-37

¹⁸⁴⁷ DE BOISDEFFRE, *L'Église au milieu du gué*, Paris, Grasset, 1987, 314 pages

¹⁸⁴⁸ Yves-Marie CONGAR, *Entretiens d'automne : entretien avec Bernard Lauret*, Paris, Cerf, 1987, 110 pages

engagés en s'interrogeant : "quel est au fond, notre désir pour l'Église ?" Constitué de neuf prêtres, religieux et laïcs¹⁸⁴⁹, le groupe convoque une rencontre parisienne pour le mois d'avril 1989. Au-delà du débat d'idées, "Recherches" tente alors de relancer l'activité intellectuelle et critique dans l'église.

Pour sa part, l'institut catholique de Paris reprend sa fonction médiatrice entre l'Église et les intellectuels. L'éthique s'avère à nouveau le meilleur point de jonction. Un colloque est ainsi organisé du 18 au 20 janvier 1989 rue d'Assas sur la place de l'éthique dans le débat public¹⁸⁵⁰. L'événement est l'occasion pour Marcel Neusch de plaider, avec Rawls et Habermas, pour une "éthique de discussion comme reposant sur un double postulat : "chacun, d'une part, vit sous l'horizon de la vérité et, d'autre part, porte en lui le désir de parvenir à un consensus"¹⁸⁵¹. En sorte que celle-ci "est sans doute la seule qu'une société pluraliste, laïque et séculière, puisse mettre en œuvre". Les trois axes du colloque s'organisent autour d'une approche sociologique de la configuration du débat d'une part, des valeurs qu'il engage d'autre part et enfin des tentatives pour institutionnaliser le débat avec la mise en place de comités nationaux et régionaux d'éthique.

A cette occasion, le sociologue Yves Lambert identifie l'émergence d'un tronc commun de valeurs européennes avec la démocratie pluraliste : le noyau dur des droits de l'homme et la solution négociée des conflits selon un "monothéisme des valeurs de base". Des enquêtes sociologiques menées auprès de la jeunesse européenne traduisent un déplacement des repères idéologiques vers des repères d'ordre axiologiques - plus existentiels. Or, tel glissement vers l'axiologique libère le christianisme de la pression engendrée par le règne des idéologies de la décennie 1968. Il n'en demeure pas moins pour le père Greisch, doyen de la faculté de philosophie de l'institut catholique de Paris, que "ce "monothéisme" des valeurs de base confronte le christianisme à la question de son utilité. Celui-ci n'est plus socialement indispensable. Il peut en revanche persister à revendiquer d'être l'une de ses sources principales d'inspiration, voir le meilleur garant. "Mais en toute hypothèse, c'est sur le terrain de l'éthique au sens large, que se situent dorénavant les enjeux décisifs", insiste-t-il¹⁸⁵².

Interrogeant les "périls et nécessité du débat éthique", Paul Valadier met l'accent sur la situation paradoxale de l'Église en France qui se voit tout à la fois intronisée acteur principal du débat mais aussi soupçonnée d'aspirer à une hégémonie. Pour le directeur des *Études*, la défense des droits de l'homme par l'Église est exemplaire dans ce qu'elle fait valoir les ressources de la pensée chrétienne. La démarche ecclésiale dans la

¹⁸⁴⁹ Max Bertrand, Jean Debruyne, Madeleine Le Saux, Bernard Marie, Julien Potel, Jean et Lydie Schryrr, Jean-François Six et Pierre Toulat.

¹⁸⁵⁰ Le philosophe Paul Ricoeur, la théologienne France Quéré, la chercheuse Anne Langlois, le sociologue Yves Lambert, le père Jan Kerkhofs, sociologue, le philosophe Francis Jacques, les théologiens Paul Valadier, Xavier Thévenot et Jean-Yves Calvez sont au nombre des orateurs.

¹⁸⁵¹ Marcel NEUSCH, "La quête de fondement", *La Croix*, 19 janvier 1989

¹⁸⁵² Jean GREISCH, "L'éthique dans le débat public", *Snop*, n° 739, 3 février 1989

défense des droits de l'homme offre un idéal type pour Paul Valadier à partir duquel l'Église peut décliner un mode de conversation avec le monde en intégrant de manière responsable et pondérée la part inévitable de conflictualité irrationnelle inhérent à un tel dialogue. Le commentaire fait précisément écho à la situation de l'épiscopat français de la décennie 1980. Enfermés dans le débat éthique au plan économique, politique et biologique, les évêques français éprouvent la difficulté à tenir un discours crédible dans une société acquise au débat.

Revenant sur le synode de 1971 sur la justice dans le monde, Jean-Yves Calvez évoque la difficile affirmation des exigences inhérentes à l'enseignement éthique de l'Église notamment dans leur traduction politique. Le directeur du Ceras s'applique alors à mettre en exergue les recommandations politiques contenues dans *Donum vitae*. Considérant conjointement institutions ecclésiales et politiques, les conférenciers insistent sur la nécessité d'institutionnaliser le débat dans le respect des corps constitués préexistants. Il ne s'agit pas d'ériger le débat en méta-institution. Ainsi comprise, l'éthique de discussion est structurante de l'Église et de son magistère. Or, le moraliste Xavier Thévenot révèle le statut inconfortable du théologien pris entre les groupes de base-producteurs d'un pluralisme éthique et moral – et les évêques– gestionnaire de ce pluralisme. Ces derniers exhortent le chercheur en ces termes : "Aidez-nous à préparer des documents qui soient à la fois fermes et miséricordieux, fidèles aux directives romaines et pleinement ouverts aux questionnements contemporains, faisant droit aux marginaux mais ne choquant pas les catholiques bien intégrés"¹⁸⁵³.

En 1989, cette définition du lien entre les évêques et le théologien apparaît illusoire. Le 6 janvier, cent soixante-trois professeurs de théologie d'Allemagne fédérale, de Suisse, des Pays-Bas et du Luxembourg adressent une déclaration à Rome. Symboliquement, cette déclaration est rendue publique depuis Cologne. Le siège épiscopal vient alors d'être le théâtre d'un affrontement entre la curie romaine et le chapitre de la cathédrale. "L'appel de Cologne" s'articule dans un triptyque qui intéresse la charge épiscopale au plus haut point. Les signataires y interrogent le processus de nomination aux sièges épiscopaux, l'octroi ou le refus de la mission canonique d'enseigner accordée aux professeurs de théologie, et enfin la place du Pape dans le domaine du magistère. Fait notable, aucun théologien français n'émerge au bas du document.

Il faut attendre le mois de février pour que 132 prêtres et religieux francophones rejoignent le mouvement. Ces derniers adressent à Rome une motion solidaire de la déclaration. Le père Valadier rallie l'initiative pour protester contre la mauvaise gestion du dossier intégriste. "Tout le monde savait depuis 1979 que Mgr Lefebvre était irréconciliable. Malgré tout, le Pape a voulu rouvrir le dossier. Ce faisant, il s'est engagé dans une logique de concessions. Il a réveillé chez les catholiques des aspirations traditionnelles et des attentes de remise en ordre"¹⁸⁵⁴. Le jésuite Patrick Verspieren ainsi que les dominicains Marie-Dominique Chenu, Jean-Pierre Lintanf, Claude Geffré

¹⁸⁵³ Bruno CHENU, "La morale vaut bien un débat", *La Croix*, 25 janvier 1989

¹⁸⁵⁴ Henri TINCQ, "L'Église catholique, un an après l'excommunication de Mgr Lefebvre Les contrecoups d'un schisme", *Le Monde*, 30 juin 1989

soutiennent également l'initiative¹⁸⁵⁵ .

Fermeté vaticane face à la contestation

Le mouvement de Cologne s'adresse directement au Pape et à la curie. Les autorités épiscopales sont court-circuitées. Le Vatican réagit promptement dans les colonnes de l'*Osservatore Romano*. Le 16 février 1989, un article signé de trois astérisques borne les limites du dialogue. Un article du moraliste Bernhard Haering sur *Humanae vitae* et la contestation de théologiens est particulièrement stigmatisé. "On ne peut interpréter correctement le magistère de l'Église en recourant aux mêmes critères qui sont employés pour les sciences humaines et en recourant au seul critère socioculturel de l'adhésion plus ou moins forte à ce magistère"¹⁸⁵⁶ .

Le 1^{er} mars 1989 Jean-Paul II met en place un "serment de fidélité" comportant la promesse d'une parfaite "obéissance de la volonté et de l'intelligence" aux enseignements du "magistère". La presse française a connaissance de la mesure au mois d'avril. Henri Guillemin s'émeut du procédé dans *Le Monde diplomatique*. "Ce serment désormais exigé de tous "curés, diacres, recteurs et professeurs de théologie et de philosophie dans les séminaires et les universités catholiques". Ce "serment" là, inédit, impérieux, rappelle douloureusement les temps sinistres de 1907-1910, du "serment antimoderniste" et de la condamnation du Sillon"¹⁸⁵⁷ . Pour le canoniste Jean Passicos l'adoption d'un tel texte n'est pas une mesure conjoncturelle mais clôt une réflexion initié dès le concile Vatican II¹⁸⁵⁸ .

A Rome, le cardinal Ratzinger incarne la fermeté devant les 36 évêques américains

¹⁸⁵⁵ Au mois de mars, le texte revendique les signatures entre autres théologiens, on relève les noms suivants : Henri Bourgeois, ancien recteur de l'institut catholique de Lyon ; Xavier de Chalendar, directeur du centre pour l'intelligence de la foi à Paris ; Antoine Delzant, professeur à l'institut catholique de Paris ; Henri Denis, de Lyon ; Christian Duquoc, professeur à l'institut catholique de Lyon ; Jean-Paul Durand, directeur du *Supplément* ; Christiane Hourticq, enseignante à Paris ; les dominicains Patrick Jacquemont et Jean-Pierre Jossua ; Paul-Jean Labarrière, professeur au centre Sèvres à Paris ; Michel Legrain, professeur à l'institut catholique de Paris ; Xavier-Léon Dufour, professeur au centre Sèvres ; Jean-Pierre Lintanf, provincial des dominicains de la province de Lyon ; Pierre de Lochet, de l'université catholique de Louvain ; Gérard Mathon, doyen de la faculté de théologie de Lille ; Joseph Moingt, directeur de recherches de sciences religieuses ; Bernard Quelquejeu, directeur de recherches des sciences théologiques et philosophiques ; Jacques Rollet, responsable de l'équipe de formation permanente de théologie des diocèses de Rouen et du Havre ; Francis Rollin, enseignant à l'institut catholique de Lyon ; Michel Rondet, du centre théologique de La Baume à Aix-en-Provence ; Dona Singles, enseignante à l'institut catholique de Lyon ; Bernard Sesboué, du centre Sèvres à Paris ; René Simon, moraliste ; Xavier Thévenot, professeur à l'institut catholique de Paris On trouve aussi des prêtres de paroisse, comme Henri Jallot, curé de la cathédrale de Saint-Brieuc, ou Charles Paliard, curé de Saint-Priest, des professeurs de séminaire comme Emile Granger à Saint-Etienne, des responsables de la Mission de France, comme Jean-Marie Ploux, vicaire général.

¹⁸⁵⁶ ANONYME, "La norme morale d'*Humanae vitae* et la tâche pastorale", *Osservatore Romano*, 16 février 1989. DC, 1979, 5 mars 1989, p. 247

¹⁸⁵⁷ Henri GUILLEMIN, "Refus du dialogue et mises au pas. Le Vatican impose son ordre", *Le Monde Diplomatique*, mai 1989

¹⁸⁵⁸ Louis DE COURCY, "Les raisons d'un serment", *La Croix*, 15 avril 1989

venus discuter de "l'évangélisation dans le contexte de la culture et de la société des Etats-Unis". Le 9 mars, le préfet de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi regrette que les évêques américains soient réduits au rôle "d'administrateurs spirituels". Sorties du contexte académique, les "théories" des théologiens sont dénoncées comme "instruments de pression sur les évêques". Ces derniers sont accusés de s'être "amplement adaptés à ce modèle, en défendant mal leur autorité face aux théologiens"¹⁸⁵⁹. Les évêques sont fermement priés de se "réapproprier leur rôle de maîtres de doctrine"¹⁸⁶⁰.

Timidité de l'épiscopat français et courage des évêques américains

Certes "dans une société démocratique et égalitaire, la structure hiérarchique de l'Église, peut être difficile à accepter", reconnaît le cardinal Ratzinger. Or c'est précisément sur ce point que les évêques américains revendiquent une spécificité culturelle. "Notre culture, c'est d'abord un sens très profond de la démocratie. C'est ce qui nous a permis de rassembler en un seul peuple, ces nationalités et ces races différentes", n'hésitent-ils pas à faire valoir¹⁸⁶¹. Président du conseil pontifical pour les laïcs, le cardinal Pironio refuse l'argument. "Le modèle de participation dans l'Église a une dimension spirituelle et théologique : c'est là qu'est la responsabilité particulière des évêques", insiste-t-il¹⁸⁶². Les évêques américains campent sur leurs positions. Interviewant Mgr Weakland, archevêque de Milwaukee, *La Croix* révèle aux catholiques français un épiscopat de tempérament. Le prélat insiste alors sur l'urgence pastorale à tirer les conséquences de l'incompréhension suscitée par *Humanae vitae*. Il en va de la crédibilité intellectuelle de l'Église¹⁸⁶³.

Au terme des quatre journées d'échanges, le cardinal Bernardin résume par une boutade la teneur des débats. "C'est comme si on avait entendu une symphonie, sonnante parfois comme Brahms et parfois comme Bartok"¹⁸⁶⁴. Largement impliqué dans la couverture de l'événement, *La Croix* titre avec enthousiasme "Le courage de la franchise".

¹⁸⁵⁹ Georges MATTIA, "Le cardinal Ratzinger met les théologiens en cause", *La Croix*, 11 mars 1989

¹⁸⁶⁰ "Un peu partout dans le monde, les théologiens se sont substitués aux évêques en tant que maîtres de doctrine, engendrant insécurité croissante et confusion parmi les fidèles. [...] C'est la question la plus épineuse, a-t-il ajouté devant l'épiscopat américain. Les théologiens ont aujourd'hui une influence non seulement dans le domaine de la recherche scientifique et de l'enseignement universitaire, mais, grâce aux médias, ils mettent leurs débats sur la place publique. C'est un véritable concert souvent dissonant, au point que leurs voix étouffent celles des évêques", poursuit le Préfet pour la doctrine de la foi. ANONYME, "Répondant à des contestataires Le cardinal Ratzinger dénonce le "concert dissonant" des théologiens", *Le Monde*, 11 mars 1989

¹⁸⁶¹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Cette culture américaine qui trouble l'Église", *La Croix*, 4 mars 1989

¹⁸⁶² Georges MATTIA, "Un débat fraternel très franc", *La Croix*, 12 & 13 mars 1989

¹⁸⁶³ "On assiste à une certaine marginalisation des intellectuels, ils se sentent un peu à la périphérie de l'Église. Leur problème est d'être à la fois un Américain vivant dans l'atmosphère d'une pensée libre et en même temps dans l'Église qu'ils trouvent un peu monolithique. Du coup, toute une génération d'intellectuels et de scientifiques catholiques, très motivée après le concile s'est dissoute dans la nature. On ne sait pas très bien où ils sont passés. Avec eux, tout un climat de fraîcheur s'est évanoui", déplore le père Weakland. Georges MATTIA, "Nous ne sommes pas sur la défensive", *La Croix*, 9 mars 1989

Comme pour mieux souligner l'attitude singulière de l'épiscopat américain, en comparaison avec l'épiscopat français, *La Croix* consacre à nouveau une pleine page à l'événement deux semaines après la rencontre romaine¹⁸⁶⁵.

Le 12 mars, le club de la presse d'*Europe 1* reçoit l'évêque d'Evreux. A cette occasion, Mgr Gaillot renouvelle ses critiques quant à la faiblesse du débat interne dans l'Église catholique. Dans ce contexte, l'appel de Cologne lui apparaît comme "un signe de santé". "Il ne faut pas craindre cette contestation destinée à une meilleure régulation. L'ennui, c'est quand personne ne dit rien", regrette-t-il¹⁸⁶⁶. Évoquant un climat de "peur" au sein de l'Église, l'évêque d'Evreux juge que "Le grand souffle missionnaire né au concile Vatican II a en partie disparu"¹⁸⁶⁷. Et le père Gaillot d'adresser ses plus vifs reproches au Vatican. "L'Église n'est pas la seule instance morale", insiste l'évêque d'Evreux récusant l'interventionnisme romain en matière de fécondation *in vitro*¹⁸⁶⁸.

L'évêque d'Evreux intervient alors que de nombreuses initiatives mûrissent dans le sillage de l'appel de Cologne. Les pères Charles Antoine, Gérard Bessière, Henri Denis, Michel Pinchon et Hyacinthe Vulliez ont ainsi lancé le collectif Jonas. Sur la base de 250 lettres de prêtres dénonçant "la crise conservatrice que connaît aujourd'hui l'Église catholique". Le 8 mars, ces cinq prêtres publie un texte appelant à un "vaste mouvement de concertation entre les prêtres diocésains". Signe de la réalité du malaise qui traverse l'Église, près de 700 signatures sont recueillies en un mois. Dans la même veine, *Témoignage chrétien* publie un "appel au dialogue dans l'Église catholique" le 20 mars 1989. Le document est signé par une trentaine de prêtres et de laïcs.

Le contentieux de l'année 1988 refait surface. "Nous ne nous reconnaissons pas dans les attitudes frileuses des plus hauts responsables de l'épiscopat et du Vatican", affirment les auteurs, qui dénoncent "le refus de voir un film, si contestable soit-il, les interdits moraux répétés, l'autoritarisme et le cléricalisme, les pressions du Vatican dans les nominations épiscopales, dans les débats éthiques, autour des théologies de la libération, [qui] donnent de l'Église et de l'Évangile une image tronquée". Les historiens Renée et François Bedarida, le député socialiste Jean-Marie Bockel, le professeur Jean Delumeau, l'historien Pierre Pierrard, Pierre Toulat, secrétaire de la commission Justice et Paix, et Georges Montaron, directeur de *Témoignage chrétien* initient le mouvement¹⁸⁶⁹.

Cinq jours plus tard, *Le Monde* publie une tribune du père Jean-Pierre Lintanf,

¹⁸⁶⁴ Georges MATTIA, "Le courage de la franchise", *La Croix*, 14 mars 1989

¹⁸⁶⁵ Georges MATTIA, "Partager l'information", *La Croix*, 28 mars 1989

¹⁸⁶⁶ Henri TINCQ, "Au Club de la presse d'Europe 1 : Mgr Gaillot considère la contestation des théologiens comme un signe de santé", *Le Monde*, 14 mars 1989

¹⁸⁶⁷ *Ibid*

¹⁸⁶⁸ *Ibid*

¹⁸⁶⁹ Henri TINCQ, "Des personnalités lancent un "appel au dialogue" dans l'Église catholique", *Le Monde*, 25 mars 1989

provincial dominicain de Lyon. Reprenant le mot de Pie XII appelant de ses vœux l'émergence d'une "véritable opinion publique dans l'Église", le dominicain déplore que "le courant vital circule mal entre ces trois pôles évoqués si souvent par le Père Congar : le peuple des croyants, les responsables hiérarchiques et les théologiens. Une sorte d'artériosclérose se développe. Toute réserve, toute critique, toute expression d'une opinion non strictement conforme, voire toute question pressante, est facilement dénoncée comme rébellion, déviance, provocation infantile. Prendre librement la parole, sans passion, devient dangereux"¹⁸⁷⁰. Outre une mise en cause du document *Donum vitae* et les entraves répétées à la recherche théologique, le dominicain évoque le sort fait à l'épiscopat¹⁸⁷¹ :

Toute occasion est bonne pour minimiser l'importance des conférences épiscopales. Les nonces apostoliques, de l'aveu même de bien des évêques d'Europe et d'Afrique, exercent de plus en plus des fonctions tout autre que diplomatiques. Des filières et des appuis sûrs se mettent patiemment en place, sous la forme d'organismes dont le plus connu est l'Opus Dei, ou sous la forme de la constitution - par cooptation - d'une sorte de nomenclatura catholique. Depuis la récente réforme de la curie romaine, les deux conseils pontificaux (naguère secrétariats) "pour l'unité des chrétiens" et "pour le dialogue avec les religions non chrétiennes" sont soumis au contrôle de la Doctrine de la foi. Quand un cardinal de curie, dans le souci hautement justifié d'aider un petit groupe de jeunes gens à s'écarter de Mgr Lefebvre et à retrouver la grande Église, estime pouvoir contourner, court-circuiter non seulement des provinciaux dominicains et le maître de l'ordre, mais encore les évêques et - pourquoi ne pas le faire savoir ? - la congrégation des religieux elle-même, cela mérite au moins qu'on s'alarme. Quand, en moins d'une semaine, ces jeunes reçoivent les ordres mineurs, le sous-diaconat (mais oui !), le diaconat et la prêtrise; quand l'ordination est prévue, contrairement au canon 1017, sans en avoir référé à l'évêque du lieu, on a le droit de s'étonner"¹⁸⁷².

L'adresse du père Lintanf n'est pas vaine. Le 20 avril, Emile Poulat ressaisit le propos du dominicain qui revendique la conscience comme "instance dernière de la moralité", conformément à l'enseignement thomiste. Pour le sociologue, la place de la *conscientia* dans l'Église demeure un impensé de la réflexion chrétienne contemporaine. Et Emile Poulat de reprendre une de ses assertions contenues dans son *Église ébranlée* de 1980 : le magistère catholique "apparaît aujourd'hui démuné de théorie et pris de court par cette insuffisance"¹⁸⁷³.

La crise couve. La revue *Esprit* y consacre son double numéro des mois de mars et avril. Entre autres contributions, Jean-Claude Eslin propose deux articles "L'Église

¹⁸⁷⁰ Jean-Pierre LINTANF, "Avis de coup de vent sur l'Église", *Le Monde*, 25 mars 1989

¹⁸⁷¹ *Ibid*

¹⁸⁷² *Il est fait allusion aux conditions de la réintégration, menée par le cardinal Mayer, d'une communauté intégriste se réclamant de l'ordre des dominicains à Cheméré-le-Roi (Mayenne).*

¹⁸⁷³ Emile POULAT, *Une Église ébranlée*, Casterman, Tournai, 1980, page 10

catholique sur la mauvaise pente” et ”Vatican II n'a-t-il été qu'une illusion ?”. Pour sa part, Jean-Louis Schlegel critique le pontificat de Jean-Paul II dans un papier sur ”La France politique”. Etienne Borne ne tarde réagit. L'ancien rédacteur en chef de la revue dénonce le ”nouvel Esprit”, prend la défense du souverain pontife et soutient que la crise post conciliaire est régénératrice. ”Les impatients ont toujours tort. Fixer obsessionnellement son attention sur un seul arbre, empêche de voir l'ampleur et les promesses de la forêt”¹⁸⁷⁴ .

Les évêques français restent interdits. Rome gère en solitaire. Le 29 avril, le cardinal Ratzinger adresse un courrier au père François Rollin, professeur à l'institut catholique de Lyon, collecteur des signatures des théologiens. Le ton est ”courtois et bienveillant”, selon Bruno Chenu¹⁸⁷⁵ . ”Appréciant la manière de procéder des théologiens francophones qui ont choisi de s'adresser à la commission théologique internationale plutôt que d'en appeler directement à l'opinion publique parmi le biais des mass médias”, poursuit l'observateur¹⁸⁷⁶ .

Affaire Valadier : fin de l'irénisme français

Mais le climat s'alourdit en France. Le 28 mars, le père Jacques Gellard, supérieur de la province de France de la compagnie de Jésus, annonce le remplacement du père Valadier par le père Jean-Yves Calvez à la tête de la revue *Etudes*.

Dès le lendemain, Paul Valadier dénonce une décision prise comme un ”ukase”. Le Monde voit, dans cette décision, la consécration de la ligne défendue par le cardinal Lustiger concernant le dialogue à engager avec la modernité¹⁸⁷⁷ :

S'il n'a pas été victime de pressions directes et explicites, sa brouille avec le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, est depuis longtemps publique. Les deux hommes s'évitent. Porte-parole d'un catholicisme libéral, ouvert à la société moderne, le théologien jésuite est considéré, en France et en Europe, comme l'un des plus brillants contestataires de la ligne de Jean-Paul II, que parfois il défend contre ses collaborateurs trop zélés à la Curie romaine ou ses proches dans l'épiscopat français.

Il semble que son article paru le 12 décembre dans *Témoignage chrétien* ait scellé le sort du jésuite. Celui-ci refuse pourtant de voir la main de l'épiscopat dans son éviction. Les maladresses des père Lustiger et Decourtray à propos du film de Scorcese et la pilule abortive ayant été reconnue par les évêques eux-mêmes, le père Valadier déplace la responsabilité au niveau du Vatican dont il n'avait pas manqué de critiquer le discours moral lors d'une conférence à l'institut catholique de Paris, le 19 janvier précédent¹⁸⁷⁸ .

¹⁸⁷⁴ Etienne BORNE, ”Un nouvel Esprit”, *La Croix*, 22 avril 1989. Jean-Louis Schlegel réagit à son tour dans le quotidien catholique le 23 mai. Jean-Louis SCHLEGEL, ”L'Église catholique est-elle sur la mauvaise pente ?”, *La Croix*, 23 mai 1989

¹⁸⁷⁵ Bruno CHENU, ”Le cardinal Ratzinger prône le dialogue”, *La Croix*, 31 mai 1989

¹⁸⁷⁶ Bruno CHENU, ”Le cardinal Ratzinger prône le dialogue”, *La Croix*, 31 mai 1989

¹⁸⁷⁷ Henri TINCQ, ”Le remplacement du directeur de la revue ” Etudes ” Un jésuite en disgrâce”, *Le Monde*, 29 mars 1989

Le même jour, le père Vandermeersch salue une rupture dans la tradition irénique de l'Église. "Je suis reconnaissant à Paul Valadier et à Jacques Gellard de n'avoir pas camouflé leur différend. Et au provincial d'avoir accepté que l'adjoint de Paul Valadier, Dominique Salin, fasse jouer la clause de solidarité et quitte la rédaction. C'est une première"¹⁸⁷⁹. Les intellectuels catholiques ne tardent pas à réagir¹⁸⁸⁰. Après consultation du corps enseignant, le père François Marty, doyen de la faculté de philosophie du centre Sèvres, adresse une lettre de protestation au supérieur provincial de France de la Compagnie de Jésus. Dans *La Croix*, Yves de Gentil-Baichis regrette également l'incident¹⁸⁸¹ :

Il est regrettable que les responsables de l'Église, souvent lucides pour débusquer les aliénations qui menacent nos contemporains, aient peur de voir, cette lucidité s'exercer à l'intérieur de la communauté ecclésiale. En 1989, les catholiques français ne conçoivent pas que leur fidélité à l'Église soit ponctuée de retentissants "Silence dans les rangs !" Hommes et femmes de leur temps, ils adhèrent au message de Jésus-Christ sans pour autant renoncer à garder les yeux ouverts et l'esprit en éveil.

Les évêques ne sont pas en reste. Le 30 mars, Mgr Plateau déplore l'événement dans la *Nouvelle République du Centre-Ouest*. "Beaucoup d'évêques, comme moi, vont souffrir d'un événement comme celui-là. Je ne suis pas de ceux qui diront : "C'est bien fait, il n'avait qu'à se taire". Quand un philosophe pose des questions, il reste dans son rôle et le Père Valadier, à ma connaissance, pose de bonnes questions"¹⁸⁸². Considérant "un certain nombre d'événements touchant le gouvernement de l'Église et l'attitude de celle-ci devant les faits de société", Mgr Plateau n'écarte pas l'hypothèse faisant du schisme lefebvriste une trame fondatrice de l'Église contemporaine¹⁸⁸³ :

¹⁸⁷⁸ "A propos de l'affaire Rushdie, par exemple, j'ai expliqué que les autorités politiques et ecclésiales devaient se situer exclusivement sur le terrain du droit international, et non sur le terrain culturel et religieux : c'est exactement ce que le cardinal Lustiger a dit le dimanche de Pâques à l'émission " 7 sur 7 " de *TF 1*... A propos du préservatif, j'ai dit que, dans le contexte du sida, une condamnation par la hiérarchie aurait été un acte insensé. C'est exactement ce que le conseil permanent de l'épiscopat a affirmé en janvier. Mon seul tort est peut-être de l'avoir dit avant les autres... Le climat de crainte qui règne aujourd'hui dans l'Église catholique, où tout le monde a peur de tout le monde, me paraît grave. Il est à l'origine de décisions contestables comme celle qui me frappe aujourd'hui", explique le père Valadier. Henri TINCQ, "Un entretien avec le Père Valadier : Il faut s'opposer à toute résurgence d'une Église intolérante et arrogante", *Le Monde*, 29 mars 1989

¹⁸⁷⁹ Edmond VANDERMEERSCH, "L'affaire Valadier", *La Croix*, 29 avril 1989

¹⁸⁸⁰ Les rédacteurs de la revue *Confrontations* "s'émeuvent et s'inquiètent (...) de la mise à l'écart d'un homme qui se consacre - contre vents contraires - à maintenir ouvert le dialogue entre l'Église et le monde moderne. La question est posée de savoir si la liberté de l'intelligence a effectivement sa place dans l'Église. Bien des signes aujourd'hui témoignent du contraire".

¹⁸⁸¹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Le regard du philosophe", *La Croix*, 29 mars 1989

¹⁸⁸² ANONYME, "La crise à la revue " Etudes " Réactions de solidarité après l'éviction du Père Valadier", *Le Monde*, 31 mars 1989

¹⁸⁸³ Dominique GERBAUD, "Mgr Plateau et l'Église : Ces turbulences me gênent", *La Nouvelle république du Centre-Ouest*, 30 mars 1989

S'agit-il d'un retour du balancier comme lorsque la condamnation de l'Action française par le pape Pie XI succéda à la condamnation du Sillon de Marc Sangnier par le pape Pie X Le drame du schisme de Mgr Marcel Lefebvre va-t-il entraîner en retour de balancier un durcissement des autorités de l'Église vis-à-vis de ceux qui, à la suite du concile Vatican II, s'étaient ouverts plus audacieusement aux appels de notre monde en pleine mutation pour mieux lui annoncer l'Évangile ? Il faudra le recul de l'histoire pour répondre à cette question.

A l'occasion de la messe chrismale, Mgr Honoré concède que "Rome n'est pas toujours dans Rome" lorsqu'il s'agit de négocier avec les intégristes. "Certains dignitaires qui gravitent autour du magistère suprême détournent leur influence pour donner caution à ceux qui opposent les armes de la défiance et du soupçon. Ils donnent le sentiment de vouloir un retour en arrière, comme si une restauration, un recentrage était à l'ordre du jour après la dissidence de Mgr Lefebvre". Cependant, ces problèmes ne disqualifient en rien le Saint-Siège en matière de doctrine et de transmission de la foi. Reste une question lancinante pour l'épiscopat français : "un évêque peut-il rester silencieux quand il connaît le désarroi de ceux qui lui sont associés pour le service de l'Église ?"

Le 6 avril 1989, *La Vie* s'interroge au détour d'une enquête : "Les catholiques doivent-ils marcher au pas ?". Le père Congar ouvre les débats par un soutien au père Valadier. "Le Père Valadier manifeste une très belle indépendance de jugement et de parole. Il m'est toujours apparu comme un homme libre", déclare le théologien dominicain qui ajoute, "le magistère de Rome n'est pas compétent en tout. Avant de parler de certaines choses, il faut s'informer et les étudier"¹⁸⁸⁴. Pour l'écrivain Henri Guillemin, auteur de *L'affaire Jésus* (1982), "Paul Valadier, à coup sûr, n'eût pas été révoqué s'il n'avait pas été l'auteur de *L'Église en procès*, où le théologien conservateur Urs von Balthasar voyait son ouvrage de 1985, *L'Heure de l'Église*¹⁸⁸⁵, qualifié "d'un des livres les plus affligeants qu'on puisse lire"¹⁸⁸⁶."

Les 21, 22 et 23 avril 1989, la session nationale des responsables laïcs en aumônerie de l'enseignement public a réuni au mont Saint-Odile, près de Strasbourg, 130 personnes sur le thème de la laïcité aujourd'hui et demain : "dans un monde laïc, laïcs en aumônerie", au terme d'un processus d'un an et demi de préparation¹⁸⁸⁷. Les participants interpellent l'épiscopat et sollicitent un rendez-vous avec le président de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire ainsi qu'avec le président de la conférence épiscopale. Une réflexion sur la place des laïcs au sein de l'Église doit être menée. Des inquiétudes se font également explicitement jour en ce qui concerne le projet de serment

¹⁸⁸⁴ ANONYME, "Catholicisme : Le père Congar pour une "parole libre" ", *Le Monde*, 7 avril 1989

¹⁸⁸⁵ Hans Urs VON BALTHASAR, *L'heure de l'Église*, Paris, Communio-Fayard, 1985

¹⁸⁸⁶ Paul VALADIER, *L'Église en procès. Catholicisme et monde moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1987 ; Henri GUILLEMIN, "Refus du dialogue et mises au pas : Le Vatican impose son ordre", *Le Monde diplomatique*, mai 1989

¹⁸⁸⁷ ANONYME, "Dans un monde laïc, laïcs en aumônerie : communiqué de la Commission nationale des responsables laïcs d'aumônerie de l'enseignement public", *Snop*, n°751, 12 mai 1989

mis à l'étude par la congrégation pour la doctrine de la foi.

B/ Un épiscopat sous tutelle romaine

Raidissement français, ouverture américaine

La relative discrétion de l'épiscopat français exprime de profondes divisions en son sein. Ainsi, au lendemain de la rencontre des représentants des commissions doctrinales des diverses conférences épiscopales d'Europe organisée du 2 au 5 mai à Laxenburg (Vienne), Mgr Eyt adopte une position opposée à celle de son homologue de Bourges. Il juge alors sévèrement le mouvement de Cologne ¹⁸⁸⁸ :

C'est un fait, la déclaration de Cologne porte de grandes signatures mais c'est à ses arguments qu'il faut la juger. Arguments qui dévoilent que, pour beaucoup d'occidentaux, "la liberté s'est renversée en son contraire", y compris pour des théologiens dont l'œuvre inspire l'admiration. [...] A mes yeux, la théologie catholique ne peut revendiquer d'être une discipline scientifique qu'à l'intérieur d'une expérience religieuse de fidélité. Fidélité qui ne saurait se limiter au magistère, mais qui ne peut, non plus exclure ou le soupçonner a priori.

L'Église ne peut cependant pas éluder le fait que la société contemporaine développe ses propres valeurs objecte Gaston Piétri. Le directeur de l'institut pastoral d'études religieuses de Lyon évoque "les vertus dont la côte ne cesse de monter chez les jeunes : la tolérance, la non-violence, l'ouverture, en un mot l'amour fraternel". Pour lui, "quand l'ouverture aux autres est à ce point opposée à une révélation bien circonscrite, il est temps d'être vigilant sur cette démarche de Dieu" ¹⁸⁸⁹ . Ce faisant, le père Piétri reprend les préoccupations du père Vilnet concernant la présence du magistère dans le champ intellectuel. "Le crédit au magistère, au titre de son service de la Révélation, est normalement fait pour guider et stimuler cette recherche et non pas pour en dispenser" ¹⁸⁹⁰ .

En voie d'extinction au cœur de la décennie 1980, la ligne de fracture entre progressistes et traditionalistes resurgit au fil de la réintégration des lefebvristes. Ce processus ne saurait en aucun cas freiner l'avance de l'Église "dans la dynamique du concile", écrit Mgr Rozier. L'évêque procède alors à une radioscopie de la peur dans l'Église. "Ce ne sont pas des crispations, des phénomènes résiduels ou même régressifs qui doivent inquiéter. Ce n'est pas cela qui compte. Ce qui est et sera décisif, c'est la vitalité spirituelle, le dynamisme apostolique des communautés de base", indique-t-il en reconnaissant l'existence d'une crise ¹⁸⁹¹ .

¹⁸⁸⁸ Bernard LE LÉANNEC, "L'Europe et la doctrine de la foi", *La Croix*, 13-15 mai 1989

¹⁸⁸⁹ Gaston PIÉTRI, "Du bon usage de la révélation", *La Croix*, 26 mai 1989

¹⁸⁹⁰ Gaston PIÉTRI, "Du bon usage de la révélation", *La Croix*, 26 mai 1989

¹⁸⁹¹ Mgr Rozier, "L'Église ou la peur", *La Croix*, 18 mai 1989 Dans son édition du 8 juin 1989, *La Croix* consacre son forum des lecteurs au dialogue dans l'Église : "A-t-il des limites ? Quelles sont-elles ? Des lecteurs prennent position".

Au lendemain du colloque sur la laïcité organisé par *La Croix* au mois d'avril, Noël Copin attire l'attention des catholiques sur le thème de la liberté dans l'Église. Le directeur de la publication du quotidien catholique évoque longuement la déclaration conciliaire sur la liberté religieuse : "Cette découverte pour les uns, cette redécouverte pour les autres de ce qui est pour l'Église la liberté de l'homme, sont essentielles à la poursuite du dialogue. Parmi les conclusions que l'on peut tirer de notre colloque, il y a certainement celle-ci plus les catholiques seront conciliaires, moins il y aura de laïcs anticonciliaires"¹⁸⁹² .

L'Église de France et ses acteurs ouvrent timidement le débat en l'absence d'évêques¹⁸⁹³ . Aux Etats-Unis, la conférence épiscopale est davantage entreprenante. Le 19 juin 1989, elle approuve un document intitulé "Responsabilités doctrinales" – 214 voix contre 9. Les évêques américains tentent de "favoriser la coopération et résoudre les conflits entre évêques et théologiens". Intervenant en pleine crise, le document est le fruit d'un chantier initié dès 1980¹⁸⁹⁴ . Une nouvelle fois, l'épiscopat américain fait la démonstration de sa vigueur pastorale dans son dialogue avec Rome. Ainsi le texte voit-il le jour en dépit des critiques formulées en 1987 par la congrégation pour la doctrine de la foi¹⁸⁹⁵ . En contraste, le 19 juin marque la réunion du conseil permanent en France. La pétition de *Témoignage chrétien* figure à l'ordre du jour. Le conseil décide d'une médiation. Le père Gilson est désigné pour rencontrer les initiateurs du mouvement¹⁸⁹⁶ .

Embarrassé par le caractère passionnel des débats, l'épiscopat s'appuie sur le père Calvez , nouveau directeur des *Études*, pour définir une réflexion consensuelle. Son billet régulier dans *La Croix* est l'occasion d'en dessiner les contours. Ainsi revient-il sur l'argument des droits de l'homme régulièrement brandi par les contestataires pour mieux le rationaliser. "C'est justice. Il faut toujours accepter d'avoir à balayer devant sa porte. Et le faire. Ce qui n'est pas sûr c'est que tous les membres de l'Église aient pris conscience du fait que son nouveau code de droit comporte une déclaration de devoirs et de droits des membres de l'Église"¹⁸⁹⁷ . Et le directeur des *Études* d'égrainer les droits énoncés dans le code de droit canonique pour mieux les mettre en perspective avec les devoirs qui leurs sont inhérents¹⁸⁹⁸ . Le malaise n'en demeure pas moins palpable dans les diocèses

¹⁸⁹² Noël COPIN, "Entre hommes libres", *La Croix*, 30 avril 1989

¹⁸⁹³ Dans son édition du 8 juin 1989, *La Croix* consacre son forum des lecteurs au dialogue dans l'Église : "A-t-il des limites ? Quelles sont-elles ? Des lecteurs prennent position".

¹⁸⁹⁴ Jean-Pierre MANIGNE, "Une charte du dialogue, façon américaine", *Actualité religieuse dans le monde*, juillet-août 1989

¹⁸⁹⁵ Certaines formules de la troisième partie sont ainsi stigmatisées comme semblant placer évêques et théologiens au même niveau. Mgr Bonove, secrétaire de l'organe romain, s'inquiète de voir la liberté des évêques être contrainte par la mise en place de procédures d'arbitrage.

¹⁸⁹⁶ A l'inverse, tandis que le père Decourtray esquisse une ouverture, le bulletin diocésain d'Arras tance le mouvement sous la plume d'un prêtre du diocèse, le père Delplanque. P. DELPLANQUE, "Le dialogue, ça s'apprend", *Bulletin diocésain d'Arras*, 18, novembre 1989

¹⁸⁹⁷ Jean-Yves CALVEZ, "Droits dans l'Église", *La Croix*, 22 juin 1989

français. "On l'a perçu chez les prêtres et chez les laïcs actifs qui suivent une formation. Parfois, la question venait même dans le cadre des assemblées paroissiales, certains nous disant qu'ils étaient troublés de voir le manque de liberté qui semblait régner dans l'Église", atteste le père Noël Saigne, vicaire général de Montpellier¹⁸⁹⁹.

Mgr Gilson pour l'esquisse de médiation épiscopale

Le 29 juin, l'évêque du Mans reçoit six responsables de la campagne *Témoignage chrétien* pour "une Église du dialogue, moins autoritaire et frileuse". Prêtres, religieux, responsables de mouvements (MCR, MRJC...), services d'aumônerie et de catéchèse paraphent le manifeste. Le mouvement revendique 25 636 signatures. *La Croix* y voit "un indice qu'un nombre non-négligeable de catholiques ne se reconnaissent pas "dans des attitudes frileuses des plus hauts responsables de l'épiscopat et du Vatican"¹⁹⁰⁰. Deux signatures épiscopales émargent au bas du texte avec celles de Mgrs Gaillot et Lacrampe, prélat de la Mission de France. Signataires, ces derniers ne font cependant pas partie de la délégation que rencontre le père Gilson. Seuls, l'historien Jean Delumeau et Philippe Farine, fondateur du C.C.F.D, accompagnent le directeur de *Témoignage chrétien*¹⁹⁰¹.

Le mandat de l'évêque du Mans est restreint. Au terme des échanges, celui-ci ne s'exprime qu'en son nom propre et convient d'un malaise. Celui-ci n'est "pas principalement une crise de communication ou de gouvernement". Le père Gilson exprime alors son sentiment quant aux insuffisances de l'épiscopat dans la conduite de l'Église de France : "le corps ecclésial s'est distendu. Les structures épiscopales ne sont plus adaptées. Nous n'avons plus d'instruments de mesure ni de cadre institutionnel qui nous permettent de réagir aux évolutions de la société et de l'Église". L'évêque du Mans déplore également la pusillanimité de l'épiscopat français tant dans son dialogue avec les intellectuels contestataires qu'avec la commission *Ecclesia Dei*¹⁹⁰². Significativement, la rencontre intervient à la veille du premier anniversaire des sacres épiscopaux d'Ecône.

"Il ne s'agit pas d'organiser un collectif de contestataires, mais d'exprimer notre inquiétude devant des attitudes autoritaires dans l'Église et les départs, dans l'indifférence, de nombreux chrétiens", déclare Georges Montaron¹⁹⁰³. Un forum parisien

¹⁸⁹⁸ "En général d'ailleurs, les droits vont de pair avec des devoirs. C'est de l'exercice équilibré des uns et des autres que résulte une société vivante et humaine ici la société même de la charité du Christ, qui, doit, évidemment faire preuve d'un particulier respect mutuel - c'est à dire ne doit jamais se contenter d'un à-peu-près en la matière". Jean-Yves CALVEZ, "Droits dans l'Église", *La Croix*, 22 juin 1989

¹⁸⁹⁹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Une chance pour le diocèse : la capacité d'inventer", *La Croix*, 27 juin 1989

¹⁹⁰⁰ Anne PONCE, "Pour une opinion publique catholique", *La Croix*, 1^{er} juillet 1989

¹⁹⁰¹ René Perrin, secrétaire général du CMR, D. Placé, secrétaire national JEC, A-M. Guian, ancienne secrétaire générale de l'ACGF et Philippe Villain complètent la délégation

¹⁹⁰² Anne PONCE, "Pour une opinion publique catholique", *op. cit.*

du mouvement est annoncé pour le 21 octobre. Il s'agit d'opérer la jonction entre les intellectuels initiateurs du mouvement et ceux qu'ils désignent comme "peuple de Dieu". Or, l'enjeu est de taille ainsi que le suggère la lecture du courrier des lecteurs du *Monde*. Un certain malaise des militants catholiques se fait jour. Le 5 mai, le quotidien publie un courrier d'Eugène Descamps mettant en cause le manifeste de *Témoignage chrétien*¹⁹⁰⁴.

Cette incapacité des chrétiens de gauche, pourtant aguerris par des années de militantisme, à fonder un mouvement populaire révèle un déracinement culturel patent de l'Église de France. Réduite comme peau de chagrin, la scène intellectuelle catholique connaît ses derniers soubresauts dans le sillage de la déclaration de Cologne. L'épiscopat français trouve sans doute une raison de sa relative discrétion dans le dialogue avec la modernité. Figure fuyante de l'Église de la fin des années 1980, l'intellectuel catholique épouse de plus en plus fidèlement les traits du "troisième homme"¹⁹⁰⁵.

Un épiscopat dépassé par la contestation

Commentant l'initiative de *Témoignage chrétien*, Philippe Warnier réagit de manière nuancée. L'ancien journaliste de l'hebdomadaire chrétien partage un certain nombre d'inquiétudes quant aux orientations de l'Église. "La plus grave me paraît être cette tendance romaine à régler les différends par voie autoritaire, à diviser les Églises locales en nommant des évêques qui n'ont pas l'oreille de leur peuple, à interdire toute discussion sur des sujets aussi complexes et sur lesquels l'autorité croit avoir LA vérité et à convaincre les théologiens récalcitrants par des mesures administratives"¹⁹⁰⁶. Il refuse cependant de rejoindre les 25 000, ceci autant pour des raisons de fond que des raisons de forme.

¹⁹⁰³ Henri TINCQ, "La contestation dans l'Église catholique Les promoteurs de l'Appel des 25 000 préparent un forum", *Le Monde*, 1er juillet 1989

¹⁹⁰⁴ "J'ai été surpris de ne point voir figurer parmi les premiers signataires d'Angleraud, Bouxom, Bottazzi, Peuziat ou autres militants issus de la JOC, exerçant ou ayant exercé d'importantes responsabilités syndicales ou politiques. L'absence de ces signatures peut donner à penser que ne réagissent que des intellectuels catholiques... alors que le refus de dialogue est vivement ressenti dans les milieux de l'Action catholique ouvrière (réputés d'une grande fidélité vis-à-vis de l'épiscopat) et chez bien des chrétiens du milieu populaire. La crise est sérieuse, elle déborde largement les théologiens ou intellectuels catholiques. Bien des laïcs qui voulurent témoigner d'une Église présente aux réalités de ce monde sont aujourd'hui désorientés et inquiets de leur Église". Même marginale, telle assertion nous éclaire pourtant sur le contexte dans lequel évoluent les évêques de France à la fin des années 1980. Eugène DESCAMPS, "La contestation dans l'église", *Le Monde*, 5 mai 1989

¹⁹⁰⁵ Théorisé en 1966 par François Roustang dans la revue jésuite *Christus* (52, octobre 1986). Au sortir de la réunion parisienne, Georges Montaron évoque "une lente hémorragie des forces vives qui quittent l'Église sur la pointe des pieds". Sorte d'aporie pastorale pour la génération épiscopale conciliaire, le troisième homme, dont le père Matagrín fait pour la première fois la rencontre au début de son épiscopat grenoblois avec un groupe d'amis de *Témoignage chrétien* "s'éloigne sur la pointe des pieds. Il n'est pas en opposition, il n'est plus intéressé. Il garde quelque appartenance à l'Église, mais on ne sait pas laquelle" Mgr MATAGRIN, *Le Chêne et la futaie*, op.cit., p. 305

¹⁹⁰⁶ Philippe WARNIER, "Église : pour une contestation non violente", *La Croix*, 6 juillet 1989

Dénonçant le ton virulent des dénonciations, Philippe Warnier met le doigt sur une rupture intergénérationnelle et culturelle entre des chrétiens conciliaires désormais cinquantenaire et la nouvelle génération de catholiques notamment issue de la mouvance charismatique. "Je regrette aussi un certain catastrophisme qui risque de laisser croire qu'il y eut un âge d'or conciliaire et qui fait bon marché de tous les risques de santé, de tous les renouveaux qui changent le visage de notre Église"¹⁹⁰⁷. Cédant à la critique systématique, *Témoignage chrétien* est alors accusé de "pharisaïsme". "Je crains l'idéalisme qui ferait reposer l'avenir de l'Église sur des petits groupes marginaux coupés de la masse des fidèles et de l'épiscopat et qui s'enfermeraient dans une autosuffisance et une critique stérile". Tout en concédant que ni Rome pas plus qu'une partie de l'épiscopat sont favorables à l'émergence d'un réel pluralisme au sein de l'Église, Philippe Warnier exhorte ses anciens compagnons de route de se garder de tout sectarisme intellectuel.

Ici intervient le point de rupture pour *Témoignage chrétien* et son modèle militant. Le succès de l'appel des 25 000 ne fait pas illusion auprès de l'épiscopat. Ainsi, plutôt que de se compromettre dans un dialogue, ce dernier préfère s'abstenir. Cette option apparaît d'autant plus stratégique que l'autorité ecclésiastique se reconfigure¹⁹⁰⁸. En effet, en juillet 1989, une dizaine d'évêques accompagnent avec 200 prêtres le "troisième pèlerinage eucharistique avec Marie" organisé par la communauté charismatique du Lion de Juda¹⁹⁰⁹.

Le 21 octobre, le "forum des 25 000" se réunit finalement à la maison de la chimie à Paris. *La Croix* se montre très critique. De fait, la virulence des propos émaillant la manifestation contraste avec l'apathie épiscopale. "Les 25 000 sont-ils prêts à étendre les vertus du dialogue si fortement revendiqué, jusqu'à l'entamer avec "la hiérarchie", leur principal adversaire tant de fois brocardée samedi ? N'y a-t-il pas un certain simplisme à percevoir l'Église comme une pyramide au sommet de laquelle trônerait l'autorité suprême et despotique ?", ironise Louis de Courcy¹⁹¹⁰. Quelques jours après, l'assemblée plénière débute par trois jours de huis-clos. Mgr Duval insiste cependant sur le fait que l'initiative de *Témoignage chrétien* n'a donné lieu à aucun échange particulier¹⁹¹¹. La mission du père Gilson semble sans lendemain. Au-delà du déni de légitimité opposé à *Témoignage chrétien*, l'absence de débat épiscopal consacre l'atomisation du corps épiscopal. Les contestataires ne sont plus en mesure de trouver un interlocuteur en l'épiscopat.

A l'inverse, le cardinal Ratzinger s'affirme et durcit le ton. à Madrid du 6 au 9 juillet, il

¹⁹⁰⁷ *Ibid*

¹⁹⁰⁸ Martine COHEN, "Vers de nouveaux rapports avec l'institution ecclésiastique : l'exemple du Renouveau Charismatique en France", *Archives des sciences sociales des religions*, 62-1, juillet septembre 1986

¹⁹⁰⁹ "Ce pèlerinage s'intègre bien aux structures de l'Église", commente alors Mgr Coffy, évêque accompagnateur de la communauté née à Albi en 1976. François VAYNE, "25 000 pèlerins avec les Lions", *La Croix*, 26 juillet 1989

¹⁹¹⁰ Louis DE COURCY, "Gare au simplisme", *La Croix*, 24 octobre 1989

¹⁹¹¹ François VAYNE, "Les fruits du huis clos", *La Croix*, 28 octobre 1989

propose une géographie de l'intelligence dans l'Église universelle qui place la question anthropologique - "c'est à dire : qu'est-ce que l'homme ?" – comme référence nodale de l'aire occidentale. De fait, la référence anthropologique ne constitue pas un écart avec le discours épiscopal en France. Reste une divergence sur les conséquences pastorales à en tirer. Tandis que l'épiscopat français fonde son magistère sur un consensus éthique large, le cardinal Ratzinger fait de l'absence de consensus un facteur légitimant du magistère : "Il n'y a pas de consensus culturel sur cette question et, en conséquence surgit le grave problème du sens et du fondement de la morale"¹⁹¹² .

Pour *Le Monde*, l'écart devient sensible voir incommensurable lorsqu'il s'insère dans le contexte de la réintégration des lefebvristes Nouveau catalyseur de l'Église catholique, le schisme lefebvrisme met "à nu des tensions qui ne demandaient qu'à éclater à propos de l'exercice de l'autorité dans l'Église par Jean-Paul II et de ses orientations "restauratrices" supposées ou réelles", relève Henri Tincq¹⁹¹³ . Tel raidissement conforte le père Valadier dans sa dénonciation d'une "Église napoléonienne, avec des évêques nommés comme des superpréfets [...], pétrifiée, dominée par une administration centrale capricieuse" ainsi que "la petite mafia de théologiens obscurantistes" auteurs de l'instruction *Donum vitae*¹⁹¹⁴ .

De fait, l'intransigeance romaine place l'épiscopat se trouve dans une position délicate. Au début de l'été, le président de la conférence épiscopale reçoit un courrier du cardinal Ratzinger daté du 12 juillet. Les évêques français sont sommés de recevoir les théologiens francophones solidaires de la déclaration de Cologne¹⁹¹⁵ . Après examen de la lettre par la commission théologique internationale, le cardinal souhaite établir "quelle est l'étendue exacte de la solidarité des théologiens francophones et de leurs réserves par rapport au texte de la déclaration de Cologne"¹⁹¹⁶ . Le 1^{er} septembre, Mgr Decourtray obtempère et diffuse le courrier auprès des évêques et supérieurs de congrégations et d'ordre religieux français concernés par le mouvement.

Participant au pèlerinage organisé à l'île Madame par le diocèse de La Rochelle en hommage aux prêtres réfractaires déportés entre 1790 et 1794, le cardinal Gantin définit ainsi le ministère épiscopal dans la tradition de l'Église. Dans ce contexte de crispations, son intervention trahit la délicate situation de l'épiscopat français¹⁹¹⁷ :

¹⁹¹² ANONYME, "Le cardinal Ratzinger met les points sur les i", *L'actualité religieuse dans le monde*, 15 septembre 1989

¹⁹¹³ Henri TINCQ, "L'Église catholique, un an après l'excommunication de Mgr Lefebvre : Les contrecoups d'un schisme", *Le Monde*, 30 juin 1989

¹⁹¹⁴ Henri TINCQ, "A l'appel de l'hebdomadaire " Témoignage chrétien " Deux mille catholiques réclament le dialogue dans l'Église", *Le Monde*, 24 octobre 1989.

¹⁹¹⁵ Henri TINCQ, "Dans une lettre aux évêques et supérieurs religieux français Le cardinal Ratzinger réclame des explications aux théologiens contestataires", *Le Monde*, 16 septembre 1989. *La Croix* se montre particulièrement discret sur la polémique. La lettre du cardinal Ratzinger au cardinal Decourtray ne fait l'objet que d'une brève dans l'édition du 19 septembre 1989

¹⁹¹⁶ Henri TINCQ, "Un entretien avec le cardinal Ratzinger" Le droit de critiquer s'arrête au devoir d'amour de l'Église", *Le Monde*, 30 décembre 1989

Je n'oublie rien de ce que le concile Vatican II dit au sujet des évêques dans leurs Églises particulières. On ne doit pas les considérer comme les vicaires du pontife romain (*Lumen gentium*, 27). Ils sont chacun pour sa part, "le principe et le fondement de l'unité dans leurs Églises particulières" (id. 23) dont ils sont chargés comme "vicaires et légats du Christ". La mission du Pape ne remplace pas la leur, mais au contraire la renforce et la défend (id. 27).

Pourtant, la majorité des évêques français se taisent. A l'inverse, leurs homologues outre-Rhin s'insurgent lorsque le cardinal Ratzinger dénonce l'augmentation du nombre de théologiens comme menace à l'unité de l'Église¹⁹¹⁸.

Une rupture de consensus à nuancer

La rupture du consensus reste cependant à nuancer. Plus en retrait de son départ de la présidence de la commission épiscopale de la famille, Mgr Jullien demeure une des rares voix épiscopales audibles dans l'espace politique. Dans la controverse du RU 486 et du préservatif, l'évêque de Rennes plaide pour une parole tempérée. "Je ne suis pas ministre de la santé publique", indique-t-il avant de rappeler : "je dois chercher à comprendre les positions du ministre ainsi que les contradictions qu'il a à gérer". Le père Jean-Yves Calvez offre une nouvelle fois son soutien à un tel discours. Le directeur des *Etudes* propose alors une distinction des plans légal et moral des problèmes contemporains. En sorte que l'activisme épiscopal soit la preuve qu'existe "une morale de l'action qui vise à l'établissement du légal"¹⁹¹⁹. L'épiscopat trouve sa légitimité dans l'élaboration d'une éthique du discernement aux côtés du légal "infirme à effectuer seul la réalisation de la morale"¹⁹²⁰.

Ainsi le légal et le moral constituent-ils les deux fondements du discours public. Le 19 novembre 1989, Mgr Rozier revient sur l'interruption volontaire de grossesse dans *La Croix*. Douze déclarations épiscopales ont été produites à son propos entre 1970 et 1979. Or depuis le communiqué du conseil permanent de décembre 1982 sur le remboursement de l'avortement par la sécurité sociale, l'épiscopat français ne s'est plus exprimé collégialement sur le sujet. Inscrivant son analyse dans le droit fil de l'enseignement épiscopal, l'évêque de Poitiers tente cependant de déplacer les lignes du débat. "Une prise de conscience s'impose au sens fort du mot. On peut toujours s'en prendre à la loi existante. Mais la protestation aujourd'hui se déplace. Beaucoup de ceux qui ont contesté la loi au départ en appellent aujourd'hui à son application. A toute son application"¹⁹²¹. Il

¹⁹¹⁷ Mgr GANTIN, "Pèlerinage à l'île Madame en souvenir des prêtres déportés sur les pontons de Rochefort en 1794-95", *Bulletin diocésain de La Rochelle*, 22 septembre 1989

¹⁹¹⁸ Ainsi, lorsque le cardinal Ratzinger exprime sa crainte de voir la théologie se muer en instrument de pouvoir contre l'Église, le cardinal Wetter persiste à considérer les auteurs de la déclaration de Cologne comme des interlocuteurs valables. De même, n'hésite-t-il pas à s'inscrire en faux vis-à-vis de la prolifération des expériences théologiques qu'il juge saine pour la vie intellectuelle catholique. Michel KUBLER, "L'Église allemande face au cardinal Ratzinger", *La Croix*, 16 novembre 1989

¹⁹¹⁹ Jean-Yves CALVEZ, "Légal, moral", *La Croix*, 20 décembre 1988

¹⁹²⁰ *Ibid*

est alors révélateur de constater que pour l'ancien président de la commission sociale, le jugement éthique et moral n'est plus en mesure de discuter la base juridique constituée par la loi Veil. Contraignant juridiquement, ce texte est même devenu normatif dans le champ intellectuel¹⁹²².

Il s'agit de contenir toute rupture du consensus éthique. De leur côté, les pères de Dinechin et Vespieren crédibilisent le discours ecclésial sur lequel ils ont une influence réelle. Ils sont alors les réels pourvoyeur du discours épiscopal¹⁹²³. Pour le père Vespieren, les débats éthiques amènent les acteurs médicaux à se situer théologiquement au sein de l'Église¹⁹²⁴. Ainsi, les "risques de déshumanisation" ne sont pas nuls, mais les médecins catholiques doivent se garder du "courant catholique qui considère la maîtrise de la vie comme dangereuse, un signe de l'orgueil de l'homme". "Reconnaître Dieu comme maître de la vie et de la mort n'empêche pas d'agir contre la douleur et l'inconfort", martèle le jésuite, soutenu par le cardinal Martini qui insiste sur le caractère "inutile" et "préjudiciable" de la douleur pour la vie spirituelle.

De fait, l'épiscopat français occupe une place de pointe dans le débat éthique à l'échelle de l'Église universelle. Les 13, 14 et 15 novembre 1989, Mgr Fiorenzo Angelini organise à Rome un colloque sur le sida¹⁹²⁵. Le document français de décembre 1988 du conseil permanent y est abondamment cité¹⁹²⁶. L'ensemble des participants insiste sur la priorité à donner à la l'éducation sur la prévention¹⁹²⁷.

Ainsi, l'intuition du père Jullien, selon laquelle le milieu médical recèle les ressources intellectuelles les plus importantes pour la pensée catholique et son anthropologie, perdure par delà la crise.

¹⁹²¹ Mgr ROZIER, "La trahison d'une loi", *La Croix*, 29 novembre 1989

¹⁹²² "Il faut retrouver et faire jouer l'esprit de cette loi et ses dispositions. Il faut promouvoir la considération de la maternité. Il faut urger la démarche de l'entretien et tout ce qui est de nature à susciter le dialogue et la solidarité. Il faut développer le dispositif d'accueil et d'accompagnement par les interventions de personnes compétentes et qualifiées – conseillères conjugales, personnel social – et le soutien des œuvres et institutions qui poursuivent cet objectif". Mgr ROZIER, "La trahison d'une loi", *La Croix*, 29 novembre 1989

¹⁹²³ La position d'équilibre du père Valadier dans les débats de l'année 1988-1989 tend à accréditer la thèse d'un emballement médiatique quant à l'ampleur réelle des ruptures intervenues dans l'Église.

¹⁹²⁴ Il intervient en octobre 1989 au 18^e congrès national du centre catholique des médecins français réuni à Marseille sur le thème "Techniques médicales et maîtrise de la vie". Dans le même temps, l'université de Jussieu Paris VII, la commission des communautés européennes et l'université européenne de la recherche, ouvrent à Paris un colloque international sur "patrimoine génétique et droits de l'humanité", le 25 octobre. La similitude des thématiques abordées par les deux manifestations illustre la pertinence de la réflexion menée dans l'Église catholique.

¹⁹²⁵ Outre le Français Luc Montagnier et le Belge Arsène Burny, le directeur général de l'organisation mondiale de la santé (OMS) et mère Teresa participent à la rencontre.

¹⁹²⁶ Yves DE GENTIL-BAICHIS & Olivier DE DINECHIN, "Une mobilisation générale de l'Église", *La Croix*, 17 novembre 1989

Ainsi l'évêque de Toulouse associe étroitement les acteurs médicaux au synode diocésain. Vicaire épiscopal du diocèse de Toulouse chargé de la ville, le père Mario Chioetto justifie l'option en ces termes ¹⁹²⁸ :

Certes, il est bon que les scientifiques, les médecins se réunissent pour prier ou pour animer la liturgie de leur paroisse. Il faut aussi leur donner la possibilité d'être chrétiens dans leur milieu professionnel pour réfléchir ensemble aux enjeux de ce qu'ils vivent. Les chrétiens doivent pouvoir aborder avec leurs collègues les problèmes de la science et de la foi ou de la vie en entreprise à la lumière de l'Évangile ou encore les questions éthiques quand ils sont dans le milieu médical.

Au mois d'avril 1989, *Le Monde diplomatique* consacre un dossier aux droits de l'homme. L'historien Didier Foucault y revient sur les controverses Rushdie et Scorsese. L'auteur fonde son analyse sur les critiques du père Valadier pour dénoncer un "raidissement doctrinal de la hiérarchie catholique". L'emphase cardinalice donne un caractère dérisoire aux débats. "Un petit nombre de provocations agressives ou même de blasphèmes inévitables, faut-il ranimer, à tout propos, la guerre religieuse et exposer les chrétiens à de bien pires déferlements d'attaques verbales ?" ¹⁹²⁹ .

Pour l'observateur, si l'Église prête le flanc à l'irrationnel c'est pour "limiter, sur son aile traditionaliste, les effets du schisme d'Ecône" ¹⁹³⁰ . Tel calcul est sujet à caution pour Didier Foucault dans la mesure où "il n'est pas certain que son autorité s'en trouvera grandie, hors de ses rangs - cela va sans dire, - mais aussi parmi de nombreux fidèles" ¹⁹³¹ . A cet égard, la comparaison avec l'Église protestante conserve toute son efficacité dans le débat ¹⁹³² :

De ce point de vue, la tranquille attitude du pasteur Schlumberger - lors de la récente affaire Scorsese - en impose plus que tous les appels à la censure ou à l'autocensure : "Quelle est donc cette liberté craintive au point de ne pouvoir supporter un regard indépendant sur le Christ, fragile au point de trébucher sur la thèse d'un cinéaste ? (...) La "liberté spirituelle", les pasteurs que sont NN. SS. Lustiger et Decourtray le savent bien, se meurt de ses retenues et non de ses audaces".

¹⁹²⁷ C'est ainsi que "l'attitude trop rigoriste de Mgr Caffara a été mal reçue par les participants du colloque. Ils n'ont pas compris qu'une fois rappelée l'affirmation des principes, la démarche des pasteurs ne prenne pas en compte la vie concrète des gens", relève Yves de Gentil-Baichis. L'épiscopat français apparaît comme recours aux acteurs de l'Église sevrés de dogmatisme. Yves de Gentil-Baichis, "Difficile !", *La Croix*, 17 novembre 1989

¹⁹²⁸ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "L'Église toulousaine veut recoller à la modernité", *La Croix*, 24 janvier 1990

¹⁹²⁹ Didier FOUCAULT, "Intolérance et droits de l'homme : Jusqu'où faut-il respecter l'autre ?", *Le Monde diplomatique*, avril 1989

¹⁹³⁰ *Ibid*

¹⁹³¹ *Ibid*

¹⁹³² *Ibid*

Le débat se poursuit dans le courrier des lecteurs du journal. Patrick Kessel, président du Club des égaux, y dénonce la mise en péril de la laïcité française par le cléralisme. "Ce ne sont pas des intégristes qui s'expriment mais bel et bien des clercs. Ce ne sont pas les intégrismes qui menacent nos libertés mais les cléralismes qui, confondant leur autorité avec le pouvoir de l'Etat, prétendent dicter à leurs fidèles, comme à tous les "infidèles", leur dogme du vrai, du juste, du bon, au prix d'une censure à nos pensées et de violences à nos libertés"¹⁹³³. Le lecteur de choix tente alors une analogie avec "la désignation de Khomeiny comme symbole unique de l'intolérance" comme mécanisme de diversion quant aux "attaques plus subtiles de l'ordre cléral contre la République laïque"¹⁹³⁴ :

N'est-ce pas l'Église de France, pourtant non intégriste, qui a tenté de faire interdire un film, une campagne d'information sur les préservatifs ou l'utilisation de la pilule abortive ; de limiter la recherche sur la fécondation, et s'essaye désormais à renégocier les conditions de séparation de l'Église et de l'Etat ?

Incriminé par les auteurs, le père Valadier ne tarde pas à réagir et s'inscrire en faux face à de telles allégations dans les colonnes du même *Monde diplomatique* de juin 1989. "Identifier le cardinal Decourtray à un sanguinaire ayatollah dévoile à quel point le passage est facile du rationaliste qui fait profession de tolérance au fanatique coupeur de tête (idéalement !)", s'insurge-t-il¹⁹³⁵.

C/ Épiscopat français et modernité : constat d'impuissance

Réintégrations lefebvristes en dehors de l'épiscopat

Il s'avère qu'un an après le schisme d'Ecône, Rome accélère le processus de réintégration des repentis du lefebvrisme. En dehors de l'autorité des évêques. Le 12 avril 1989, *Le Monde* annonce dans une brève que "Dom Gérard Calvet, prier du Barroux, a en effet reçu, samedi 8 avril, la bénédiction abbatiale, en présence du supérieur général de l'ordre, Dom Victor Damerzt, et de l'évêque d'Avignon, Mgr Bouchex, avec l'accord du cardinal Mayer"¹⁹³⁶. Le même jour, *La Croix* réagit dans un long article critique de Michel Dalloni¹⁹³⁷ :

Reste à savoir pourquoi le silence a été fait autour de la bénédiction abbatiale donnée à Dom Calvet ? Le Saint-Siège a tout intérêt à ce que la nouvelle se répande puisque c'est une nouvelle victoire pour lui. Alors, il faut sans doute chercher la réponse du côté de la hiérarchie, peu désireuse d'apparaître conciliante avec les éléments les plus conservateurs de l'Église au moment où

¹⁹³³ Patrick KESSEL, "Intégrismes et laïcité", *Le Monde diplomatique*, avril 1989

¹⁹³⁴ *Ibid*

¹⁹³⁵ Paul VALADIER, "intolérance et laïcité : La religion dans le débat démocratique", *Le Monde diplomatique*, juin 1989

¹⁹³⁶ ANONYME, "Le monastère du Barroux réintègre l'ordre bénédictin", *Le Monde*, 12 avril 1989

¹⁹³⁷ Michel DALLONI, "Retour discret au bercail", *La Croix*, 12 avril 1989

elle rappelle à l'ordre Mgr Gaillot, évêque d'Evreux, et le père Valadier, directeur de la revue jésuite *Etudes*.

Deux jours après, *Le Monde* dément l'information. *La Croix* fait de même, publiant une lettre de protestation de Mgr Bouchex. "L'article se demande pourquoi le silence a été gardé autour de cet événement. La réponse est très simple. C'est que cet épisode n'était pas prévu et n'a pas eu lieu", ironise l'archevêque d'Avignon¹⁹³⁸. Il s'avère que l'information diffusée par l'agence centrale de presse est fautive. Celle-ci aurait été le fait de catholiques intégristes tentés de donner corps aux tractations supposées entre le cardinal Mayer et le supérieur du Barroux pour un tel sacre prédit par *National Hebdo*, organe du Front National. Par delà l'anecdote, l'erreur du quotidien catholique indique le degré avancé de confidentialité avec lequel travaille la commission *Ecclesia dei*. La mission d'unité des évêques est alors mise à rude épreuve de sorte qu'à l'occasion de la réception des présidents des conférences épiscopales allemande, suisse et britannique par le Pape le 16 mai 1989, le cardinal Decourtray conteste le travail de la commission vaticane. "Il est bon aussi de préciser le droit et la doctrine", souligne-t-il¹⁹³⁹.

Protestations de l'épiscopat français

Au terme de l'entretien auquel assistent les cardinaux Mayer et Ratzinger, le président de la conférence épiscopale française obtient la censure d'un document romain prévoyant de nouvelles facilités liturgiques pour les traditionalistes. Par ailleurs, la commission "devra davantage tenir compte de l'avis des évêques qui sont au contact du peuple de Dieu"¹⁹⁴⁰. Conformément au *motu proprio Ecclesia dei* du 2 juillet 1988 qui encadre la mission de la commission¹⁹⁴¹.

Au lendemain de la rencontre romaine, l'évêque de Chartres dénonce les ambiguïtés du processus de réintégration. Le père Kuehn est interrogé dans *La Croix* sur l'ouverture des portes de la cathédrale de Chartres aux pèlerins traditionalistes du centre Charlier¹⁹⁴²

Je ne peux juger le fond des cœurs. Mais je suis obligé de tenir compte du fait que leurs responsables ont dit qu'ils étaient tout à fait soumis à l'Église. Il y a un mois, ils sont venus s'excuser auprès de moi des calomnies me concernant qu'ils avaient répandues... Des excuses non publiques, elles, évidemment. La réalité

¹⁹³⁸ ANONYME, "Aucune bénédiction abbatiale au Barroux", *La Croix*, 14 avril 1989

¹⁹³⁹ Louis DE COURCY, "Traditionalistes : un accueil mieux éclairé", *La Croix*, 19 mai 1989

¹⁹⁴⁰ *Ibid*

¹⁹⁴¹ "[La commission] a la charge de collaborer avec les évêques, avec les dicastères de la curie romaine et les milieux intéressés, dans le but de faciliter la pleine communion ecclésiale de prêtres, séminaristes, communautés ou religieux et religieuses, pris individuellement, qui jusqu'ici étaient de diverses manières reliés à la Fraternité fondée par Mgr Lefebvre et qui désirent demeurer unis au successeur de Pierre dans l'Église catholique, en conservant leurs traditions spirituelles et liturgiques, à la lumière du protocole signé le 5 mai dernier (1988) par le cardinal Ratzinger et Mgr Lefebvre".

¹⁹⁴² Louis DE COURCY, "L'Église n'est pas une forteresse", *La Croix*, 18 mai 1989

me semble tout de même ambiguë, dans la mesure où ils donnent l'impression d'une absolue continuité dans leur démarche de pèlerinage, comme si c'était l'Église qui, elle, avait changé à leur égard.

L'évêque n'hésite pas à critiquer le Vatican. "Je constate un retour à un courant identitaire, mouvement soutenu par certains personnages à Rome qui poussent en ce sens"¹⁹⁴³. Pour sa part, Mgr Thomas regrette qu'il ait été "effectivement pratiqué une grande largeur de vue et fait de grandes concessions aux catholiques de sensibilité traditionnelle"¹⁹⁴⁴. Tout en concédant par ailleurs la nécessité de faire la place aux diverses sensibilités du catholicisme, l'évêque de Versailles dénonce explicitement les méthodes de la commission *Ecclesia dei*¹⁹⁴⁵.

La critique a d'autant plus de poids que l'évêque de Versailles trouve dans *La Croix* les moyens d'incarner, dans une certaine mesure, le catholicisme français. En effet, celui-ci est régulièrement sollicité par le quotidien catholique à la fin des années 1980 pour des commentaires liturgiques ponctuels à l'occasion des fêtes religieuses¹⁹⁴⁶. Par ailleurs évêque coadjuteur de Mgr Simonneaux à Versailles, le père Thomas a été la cheville ouvrière du dialogue avec les intégristes de Port-Marly durant les incidents de l'année 1987¹⁹⁴⁷ avec le soutien indéfectible de son presbyterium¹⁹⁴⁸.

Le père Thomas révèle avoir tenu un discours très ferme au cardinal Mayer lors de l'assemblée plénière 1988. "Il m'a demandé s'il pouvait me rendre service dans le travail de réconciliation. [...] Je lui ai répondu que le premier service à me rendre était de ne pas interférer dans les affaires de mon diocèse mais qu'il pouvait être le dernier recours auquel je pourrais m'adresser en cas de difficulté"¹⁹⁴⁹. L'évêque de Versailles vient alors

¹⁹⁴³ *Ibid*

¹⁹⁴⁴ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Mgr Thomas : Nous devons être plus ouverts aux diversités", *La Croix*, 1^{er} juillet 1989

¹⁹⁴⁵ La manière dont la commission *Ecclesia dei* et ses responsables ont travaillé n'a pas été conforme à ce que prévoit le droit de l'Église. Le rôle d'un évêque dans un diocèse est plus important que celui d'un cardinal, fut-il résident à Rome, lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes dont l'analyse ne peut être bien perçue que sur le plan local. La grande tradition de l'Église n'a jamais été de faire de l'évêque le simple correspondant local d'un chef situé à Rome. Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Mgr Thomas : Nous devons être plus ouverts aux diversités", *La Croix*, 1^{er} juillet 1989

¹⁹⁴⁶ Mgr THOMAS, "Le jour le plus ambigu", *La Croix*, 18 mars 1989 ; Mgr Thomas, "L'honneur de Dieu", *La Croix*, 23 mars 1989 ; Mgr THOMAS, "Mourir d'amour", *La Croix*, 24 mars 1989 ; Mgr THOMAS, "Disciples du ressuscité", *La Croix*, 25, 26 & 27 mars 1989 ; Mgr THOMAS, "Anticiper l'avenir", *La Croix*, 25 novembre 1988 ; Mgr THOMAS, "Pourquoi viens-tu ?", *La Croix*, 22 décembre 1988 ; En 1988, *La Croix* confie la semaine sainte à Mgr Maziers. Il intervient également 1987. Mgr MAZIER, "Et il a habité parmi nous", *La Croix*, 23 décembre 1987

¹⁹⁴⁷ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Porter sur la situation un regard évangélique", *La Croix*, 15 avril 1987

¹⁹⁴⁸ CONSEIL PRESBYTÉRAL DU DIOCÈSE DE VERSAILLES, "Nous n'admettons pas qu'un petit groupe dicte sa loi", *La Croix*, 16 avril 1987. L'assignation en référé de Christian Marquant et Bertrand Doussau, respectivement président et secrétaire de l'association culturelle ainsi que le bénédictin Arnaud de Blignières, *alias* père Bruno, par le père Caro inscrit l'action de l'auxiliaire de Versailles dans le légalisme. Axel BELLENGIER, "L'affaire de Port-Marly devant le tribunal", *La Croix*, 5 juin 1987

de trouver un accord de la communauté de Notre-Dame des Armées à Versailles - 800 à 1 000 personnes - pour une liturgie fondée sur des livres liturgiques de 1962. "Elle devient peu à peu, une communauté catholique romaine qui n'est pas opposée au concile", se réjouit-il en espérant en obtenir le même accord avec les occupants de l'église de Port-Marly.

Le 2 juillet 1989, Dom Gérard reçoit des mains du cardinal Mayer la bénédiction abbatiale, ainsi que l'anneau, la crosse et la mitre, signes de son nouveau rang épiscopal. Celui-ci devient ainsi le premier lefebvrisme rallié au Pape promu évêque. Un millier de fidèles assiste à l'événement. Les supérieurs des grandes abbayes traditionalistes (Fontgombault dans l'Indre, Randol dans le Puy-de-Dôme) font le déplacement, ainsi que Mgr Tchidimbo, ancien archevêque de Conakry, réputé très conservateur, Bernard Antony, député européen du Front national, président du centre Charlier, Jean Madiran, directeur de *Présent*, ami de quarante ans de Dom Gérard, Patrice de Plunkett, rédacteur en chef du *Figaro Magazine*. Des abbayes moins traditionnelles sont également représentées avec Saint-Benoit-sur-Loire, La Pierre-qui-Vire, Aiguebelle, Sénanque. Restent des absents de taille avec l'abbé-primat des bénédictins et surtout celle de Mgr Bouchex. Selon le droit canon, l'archevêque d'Avignon, comme ordinaire du lieu, aurait dû conférer la bénédiction abbatiale à Dom Gérard. "La date a été fixée par le Vatican. J'ai été prévenu trop tard", déclare au *Monde* Mgr Bouchex, retenu par une cérémonie de confirmation¹⁹⁵⁰. L'évêque délègue un vicaire général à la cérémonie. Aucun autre responsable de la conférence épiscopale n'a été invité. "Nous n'avons pas voulu mettre l'épiscopat français en situation de devoir refuser notre invitation", précise un responsable du Barroux cité par *Le Monde*¹⁹⁵¹.

Crise lefebvrisme et fronde théologique provoque l'église à une réflexion sur la liberté. Le printemps et l'été 1989 des *Cahiers de Meylan* sont consacrés à ce thème. Les trois livraisons successives des *Cahiers* trouve écho dans *La Croix*¹⁹⁵². Marcel Neusch saisit l'occasion définir la liberté selon les textes conciliaires. "Le concile parlait de l'autonomie externe de la conscience, ce qu'on appelle l'immunité de contrainte. Mais tout en protégeant la "liberté de consciences" contre toute coercition externe, il refusait de cautionner la "liberté de conscience"¹⁹⁵³. S'inscrivant dans le droit fil de l'enseignement de Pie XI, Marcel Neusch que la conscience ne peut prétendre se soustraire intérieurement à l'exigence de vérité et se défaire de l'obligation de la recherche. Or, le commentateur prend acte du fait que "dans l'Église, la liberté cherche encore son statut". L'appel de Cologne fait résonner *Gaudium et Spes* et son enseignement. "Qu'on reconnaisse aux fidèles, aux clercs comme aux laïcs, une juste liberté de recherche et de

¹⁹⁴⁹ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Mgr Thomas : Nous devons être plus ouverts aux diversités", *op. cit.*

¹⁹⁵⁰ Henri TINCQ, "Le prieur du Barroux promu Père abbé par le Vatican Dom Gérard, intégriste repent", *Le Monde*, 4 juillet 1989

¹⁹⁵¹ *Ibid*

¹⁹⁵² *Cahiers de Meylan*, 1989, 80 pages

¹⁹⁵³ Marcel NEUSCH, "Le conflit des libertés", *La Croix*, 4 août 1989

pensée, comme une juste liberté de faire connaître humblement et courageusement leur manière de voir, dans le domaine de leur compétence” (GS, n. 62). Marcel Neusch rappelle alors le principe ecclésial selon lequel la liberté de conscience est soumise à la parole de Dieu mais également aux régulations du magistère.

Telle réflexion amène l'église de France à interroger son rapport aux droits de l'homme. En septembre 1989, la fédération internationale des universités catholiques et l'université catholique de Lyon organise un colloque sur "la culture chrétienne devant les droits humains" dans la capitale des Gaules. A cette occasion *La Croix* rappelle que "le colloque n'a pas hésité à recommander à l'Église "le droit à la défense pour les auteurs dont les travaux et les enseignements sont mis en question""¹⁹⁵⁴. En toile de fond, la question de la dette révolutionnaire point avec insistance. Or le malaise sur le sujet se fait de plus en plus palpable dans l'Église de France.

Quelle intelligence catholique du bicentenaire de la Révolution française ?

L'événement commémoratif est l'occasion de faire retour sur une histoire conflictuelle autour de la liberté, de la laïcité et des droits de l'homme. Où en sont les chrétiens par rapport à l'héritage de la Révolution française ? Défendent-ils aujourd'hui des idées que leurs pères ont combattues au siècle dernier ?". Telles sont les questions adressées aux 80 participants de la session qu'organisent à Chevilly-Larue, dans le cadre du Ceras, les jésuites Jean Weydert et Christian Mellon¹⁹⁵⁵ entre le 26 janvier et le 4 février 1988¹⁹⁵⁶. Paul Valadier, Olivier Mongin, René Rémond, Alain Touraine, Antoine Prost, Georges Lavau se succèdent à la tribune pour composer un tableau contrasté des rapports qu'entretient l'Église avec l'héritage révolutionnaire. Cheville ouvrière de la rencontre, le père Jean Weydert tente de dégager des points de rencontre entre mémoires laïque et cléricale.

L'Église de France doit repenser le mouvement de la sécularisation. Or, Pierre Pierrard est inquiet "car un siècle et demi de lecture contre-révolutionnaire des années 1789-1799 ne prédispose pas [l'Église] naturellement à une approche objective"¹⁹⁵⁷. Pour sa part, Gaston Piétri profite du débat initié par *La nouvelle France* d'Emmanuel Todd¹⁹⁵⁸ pour ressaisir la problématique : "après avoir noté "l'hostilité fondamentale de la Révolution française au phénomène religieux", Emmanuel Todd en vient à "se demander si la Révolution, elle-même, antireligieuse mais qui s'épanouit dans un espace antérieurement dominé par le catholicisme ne reprend pas à son compte une partie de

¹⁹⁵⁴ Jean PÉRILHON, "La foi source des droits humains", *La Croix*, 26 septembre 1989

¹⁹⁵⁵ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Les chrétiens et leurs infidélités aux droits de l'homme", *La Croix*, 25 & 26 décembre 1987

¹⁹⁵⁶ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Les chrétiens héritiers et dissidents de 1789", *La Croix*, 4 février 1988

¹⁹⁵⁷ Et l'historien de citer François Furet évoquant le préjugé contre-révolutionnaire comme "néfaste à l'intelligence du phénomène révolutionnaire". Pierre PIERRARD, "Bicentenaire de la Révolution", *La Croix*, 13 septembre 1988

¹⁹⁵⁸ Emmanuel TODD, *La nouvelle France*, Paris, Seuil, 1988, 285 pages

l'héritage chrétien". Cet héritage se résume dans "l'idée de l'homme universel", relève le directeur de l'institut pastoral d'études religieuses de Lyon¹⁹⁵⁹. Après une année 1988 difficile, l'Église de France doit saisir l'occasion du bicentenaire de la Révolution pour que "la foi et la raison puissent demain restaurer ensemble la valeur universelle de l'homme"¹⁹⁶⁰.

Pour l'évêque de Rennes¹⁹⁶¹, il ne faut verser "ni dans l'encensement candide de la période révolutionnaire ni dans l'exécration"¹⁹⁶². Et le père Jullien d'élargir la problématique à l'universel et au christianisme¹⁹⁶³:

La liberté, l'égalité et la fraternité ont encore du chemin à faire chez nous pour se traduire en réalités économiques, sociales, culturelles et religieuses. Et, puisqu'il s'agit d'une déclaration universelle, que de chemin à faire pour que tous les hommes du monde la vivent ! La Révolution, cette révolution qui s'incarne dans des structures sociales et politiques vivifiées par un élan spirituel, elle est encore à faire.

C'est dans ce contexte que l'assemblée plénière adopte un texte nuancé en octobre 1988 sur la commémoration. "Ne pas canoniser la Révolution, ni la mépriser. Le texte y parvient assez bien", juge Yves de Gentil-Baichis¹⁹⁶⁴. Charge aux évêques à se positionner individuellement vis-à-vis des manifestations organisées dans leurs diocèses¹⁹⁶⁵:

Par la prière, nous nous garderons de tout ressentiment, nous demanderons la grâce du pardon mutuel, confiant à Dieu tous les acteurs de cette histoire. Nous demanderons que leur soit accordé le meilleur de ce qu'ils recherchaient au milieu des tumultes de leurs temps et que, s'il y a lieu, leurs soient pardonnés défaillances, fautes, crimes. Nous sommes les disciples du Christ qui a prié pour ses apôtres et pour ses bourreaux ; nous ne pouvons devant Dieu faire mémoire de cette période en rejetant qui que ce soit.

Président de la mission du bicentenaire, Jean-Noël Jeanneney regrette la "grande prudence" de l'épiscopat. L'historien intervient au final d'un colloque de l'institut catholique de Paris sur le thème de l'héritage révolutionnaire dans l'Église les 9, 10 et 11 mars 1989

¹⁹⁵⁹ Gaston PIÉTRI, "Sauver la raison", *La Croix*, 19 octobre 1988

¹⁹⁶⁰ *Ibid*

¹⁹⁶¹ Mgr Jacques Jullien initie plusieurs manifestations dans le diocèse de Rennes pour marquer l'événement. Cinq conférences sont ainsi confiées aux historiens de l'université de Rennes avec pour thèmes "le clergé breton", "la constitution civile du clergé", "la chouannerie", "la Vendée sous la Révolution" et "la vie religieuse durant la Révolution". Ce programme de réflexion doit s'achever le 4 mars 1989 par une journée de réflexions menée par l'abbé Bernard Heudré, historien et curé de la cathédrale de Saint-Malo, sur le thème générique "les catholiques français à l'épreuve de la Révolution".

¹⁹⁶² François RICHARD, "Ni encensement, ni exécration", *La Croix*, 20 octobre 1988

¹⁹⁶³ *Ibid*

¹⁹⁶⁴ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Ni mépriser, ni canoniser", *La Croix*, 29 octobre 1988

¹⁹⁶⁵ *DC*, 1973, 4 décembre 1988, p. 1143

¹⁹⁶⁶ . Quatre jours après, le conseil permanent de l'épiscopat annonce la tenue d'une messe le 20 juin ¹⁹⁶⁷ pour marquer l'anniversaire de la Révolution. Reste le flou sur l'esprit dans lequel elle doit se tenir ¹⁹⁶⁸ . Par la suite, le président de la conférence épiscopale multiplie les précautions oratoires pour évoquer le sujet : "la vérité nous oblige à dire qu'au nom de la justice la Révolution a commis des injustices. Au nom de la liberté, elle a commis des crimes" ¹⁹⁶⁹ . L'idolâtrie républicaine et rationaliste est alors pointée du doigt. Pour Mgr Decourtray, cette dérive révolutionnaire s'enracine dans la rupture que constitue la mise en place de la constitution civile du clergé ¹⁹⁷⁰ .

A cet instant, l'épiscopat reste indécis quant à l'attitude à adopter vis-à-vis de l'hommage que la République rend à l'abbé Grégoire ¹⁹⁷¹ . Dans *La Croix* Jean Toulat encourage l'épiscopat à adhérer à la position que Mgr Herbulot défend dans la revue *Différences* de mars 1989 ¹⁹⁷² : "on lui reproche d'être régicide (en fait, il n'a pas voté la mort du roi) et d'avoir été un prêtre constitutionnel. L'essentiel c'est qu'il ait été fidèle à la plus haute des constitutions : le sermon sur la montagne" ¹⁹⁷³ .

Le 20 juin, la messe organisée à Notre-Dame de Paris est dédiée à "la France, la justice et la paix". Un peu moins de 2 000 personnes participent à cette célébration présidée par Mgr Decourtray et concélébrée par quarante-cinq autres évêques ¹⁹⁷⁴ . "Rien ne laissait alors prévoir la constitution civile du clergé, l'abolition violente de la monarchie,

¹⁹⁶⁶ Sur l'initiative du père Pierre Colin et de son département de recherche, cette manifestation réunit théologiens, historiens et sociologues.

¹⁹⁶⁷ Date anniversaire du serment du Jeu de paume au lendemain duquel le clergé avait rejoint les rangs du Tiers-Etat pour former l'assemblée nationale.

¹⁹⁶⁸ Henri TINCQ, "L'héritage de 1789 dans l'Église La conversion tardive des catholiques aux droits de l'homme", *Le Monde*, 22 mars 1989

¹⁹⁶⁹ Henri TINCQ, "Un entretien avec le cardinal Decourtray : La Terreur a défiguré la Révolution", *Le Monde*, 21 juin 1989

¹⁹⁷⁰ "En imposant une constitution civile au clergé, en contraignant celui-ci au serment, la Révolution a forcé des prêtres à se renier, à faire allégeance à un pouvoir civil et à rompre leur engagement de fidélité au Pape. La suite est connue. Le triomphe d'un certain rationalisme, l'idolâtrie, la Terreur ont défiguré le message révolutionnaire initial". Henri TINCQ, "Un entretien avec le cardinal Decourtray : La Terreur a défiguré la Révolution", *Le Monde*, 21 juin 1989

¹⁹⁷¹ Dans son édition du 10 mai, *Le Canard enchaîné* révèle que le cardinal Lustiger ne s'associera pas au transfert des cendres du prélat au Panthéon. L'intéressé dément rapidement l'information faisant valoir qu'il n'a pas été encore saisi de la question. Henri TINCQ, "Mgr Lustiger et le transfert des cendres de l'abbé Grégoire", *Le Monde*, 12 mai 1989

¹⁹⁷² Mgr HERBULOT, "L'abbé Grégoire, prêtre républicain", *Différences*, mars 1989

¹⁹⁷³ Jean TOULAT, "Frère des juifs et des noirs", *La Croix*, 10 juin 1989

¹⁹⁷⁴ "La cathédrale était pleine, sans plus. D'ailleurs les portes furent fermées, les touristes écartés, et même les fidèles eurent du mal à entrer", narre *La Croix*. Anne PONCE, "Mgr Decourtray prône la clairvoyance", *La Croix*, 22 juin 1989

les persécutions, les exécutions, le culte de la déesse Raison et les horreurs qui devaient assombrir l'avenir", indique le président de la conférence épiscopale au fil de son homélie qui n'utilise qu'à une seule reprise le terme "Révolution". L'archevêque de Lyon propose "une longue méditation sur la place des chrétiens dans la vie publique, appelés à être de bons citoyens, aimant leur patrie, mais "à ne jamais se laisser asservir par le pouvoir en place ou conduire par les idéologies en vogue"", relève *Le Monde* ¹⁹⁷⁵ .

Tandis que le cardinal Decourtray tente de distinguer les débuts de la Révolution et "toutes les horreurs qui devaient assombrir l'avenir", le président de la République saisit la Révolution comme un tout dans son discours prononcé le même jour dans la salle du jeu de Paume : "Nous n'avons pas à gommer les aspérités, à retrancher ce qui pourrait nous déplaire, à ne retenir que ce qui nous convient, nous n'aurions rien à y gagner".

A Notre-Dame, le cardinal Lustiger précise, "nous sommes ici non pour commémorer mais pour remémorer". Le terme "commémorer" initialement prévu dans l'homélie du père Decourtray a été remplacé *in extremis* par "remémorer". De telles précautions lexicales de l'épiscopat laissent *La Croix* dubitatif : "Le président de la conférence épiscopale a aussi parlé de "commémoration". Un mot que le Petit Robert définit comme la "mention que l'Église catholique fait d'un saint le jour de sa fête lorsque celle-ci est mise en concurrence avec une fête plus importante" (?)"¹⁹⁷⁶ .

Dans le *Monde*, Paul Valadier reprend le document de l'assemblée plénière. Il insiste sur les motivations initiales de cette messe du 20 juin : "commémorer ces journées où, par ses représentants, dont un grand nombre appartenant au clergé, un peuple exprimait son consentement à vivre ensemble en se donnant comme objectif particulier le respect de l'homme"¹⁹⁷⁷ . Entre temps, Mgr Lustiger a précisé dans *Paris-Notre-Dame* que cette messe serait dite "aux intentions de la France" et "pour la justice et la paix"¹⁹⁷⁸ . Il s'agit désormais de "commémorer dans la prière les deux derniers siècles de notre histoire". Pour Paul Valadier, l'écart avec la déclaration d'octobre 1988 est sensible ¹⁹⁷⁹ :

Entre les deux perspectives, il y a plus que des nuances : dans un cas, on accepte de commémorer la naissance d'une société démocratique et de rendre hommage à ses principes fondamentaux ; dans l'autre, on écarte dans une prière pour la patrie et son histoire récente la référence à l'événement et à sa signification politique fondamentale.

Relevant les "tergiversations romaines" dans la gestion du schisme intégriste, "on voit bien que la hiérarchie veut éviter de donner prise au martèlement de la dénonciation calomnieuse ou à l'objection d'un ralliement sans conditions aux idées modernes", indique l'ancien directeur des *Etudes* ¹⁹⁸⁰ . Or, le bicentenaire de la Révolution est une occasion

¹⁹⁷⁵ Henri TINCQ, "A Notre-Dame de Paris : Une célébration en demi-teinte", *Le Monde*, 22 juin 1989

¹⁹⁷⁶ Anne PONCE, "Mgr Decourtray prône la clairvoyance", *La Croix*, 22 juin 1989

¹⁹⁷⁷ *DC*, 1973, 4 décembre 1988, col. 1 143

¹⁹⁷⁸ "Il ne s'agit pas de célébrer des événements", écrit l'archevêque de Paris.

¹⁹⁷⁹ Paul VALADIER, "Pour une commémoration sans arrière-pensée", *Le Monde*, 21 juin 1989

pour l'Église de dépasser sa traditionnelle opposition à la modernité.

Paul Valadier invite les évêques à reconnaître leur dette démocratique vis-à-vis de la Révolution et souhaite que "l'autorité dans l'Église joue un rôle éducateur de réhabilitation positive de tous les fils de l'Église emportés par la tourmente révolutionnaire"¹⁹⁸¹ :

Ce serait hauteur de vues que d'affirmer nettement que des hommes comme Mgr Grégoire, cohérent jusqu'au bout avec ses engagements politiques comme avec sa mission d'évêque et sa foi catholique, n'ont pas été infidèles à l'Église. Lui – mais ce n'est que le témoin connu d'une foule d'autres catholiques anonymes – a voulu inventer une autre relation de l'Église à la société. Lui, comme beaucoup d'autres, souhaitait une Église plus pauvre, plus libre envers les despotismes, et par-là il ouvrait à une réforme que beaucoup, dans le cours du dix-huitième siècle, considéraient comme nécessaire et urgente.

L'évêque de Poitiers profite de sa chronique régulière à *La Croix* pour proposer une approche critique de la commémoration. Et d'évoquer les déclarations de Margaret Thatcher concernant la "tradition judéo-chrétienne" des droits de l'homme proclamant "l'importance de l'individu et le caractère sacré de la personne humaine et de certains droits de l'individu qu'aucun gouvernement ne peut retirer". Pour Mgr Rozier, "le pragmatisme anglo-saxon est peut-être plus apte à faire ce discernement que notre esprit cartésien" selon lequel "les valeurs de 1789 viennent de plus loin que de 1789. Et (qui) vont bien plus loin que 1989". Ainsi, insiste-t-il sur la préexistence des principes par rapport à la rédaction de la déclaration des droits de l'homme qui a le statut pour lui de "mythe fondateur". Le père Rozier n'en récuse pas moins l'idée d'une "année zéro" de l'histoire de France¹⁹⁸² :

Considérer la Révolution française comme un commencement absolu, un symbole unique des valeurs qui s'y attachent, c'est prendre le risque d'un point de vue réducteur et d'un esprit nationaliste qui fait mentir la prétention à l'universalité qu'on veut reconnaître à cet événement.

L'évêque de Poitiers anticipe sur les débats du colloque international que la fédération internationale des universités catholiques et l'université catholique de Lyon consacre à "la culture chrétienne devant les droits humains" en septembre¹⁹⁸³. Le document final de cette manifestation indique que "la foi chrétienne est une source première pour la reconnaissance des droits humains parce que tous les hommes et les femmes ont été créés, rachetés et sanctifiés par Dieu le Père, Fils et Saint Esprit"¹⁹⁸⁴.

¹⁹⁸⁰ *Ibid*

¹⁹⁸¹ Les évêques de France sont invités à honorer, d'autres mémoires, celles "de ceux et de celles qui, malgré l'échec immédiat de leur action, ont posé les bases d'une démocratie pour laquelle nous œuvrons et les fondements d'un rapport de l'Église à la société et à l'Etat dont nous apprécions les vertus". Écrivant cela, Paul Valadier continue le débat lancé par Mgr Vilnet à Lourdes en 1987. Il prend le contrepied de l'archevêque de Paris. Paul VALADIER, "Pour une commémoration sans arrière-pensée", *Le Monde*, 21 juin 1989

¹⁹⁸² Joseph ROZIER, "Au-delà du bicentenaire", *La Croix*, 1^{er} août 1989

¹⁹⁸³ Le cardinal Etchegaray, Dom Helder Câmara, Henri Lopez, directeur adjoint de l'Unesco font partie des intervenants.

Tandis que l'épiscopat s'applique à une position d'équilibre précaire, l'association *L'Anti-89* et son journal éponyme annonce 500 000 participants pour sa manifestation contre-révolutionnaire du 15 août 1989. *La Croix* traite l'événement dans sa rubrique "politique". François Ernenwein ironise sur les divisions des contre-révolutionnaires et dénonce sans ambiguïté les accointances politiques entre le mouvement intégriste et l'extrême droite française¹⁹⁸⁵. La chroniqueuse d'actualité religieuse, Anne Ponce croque l'abbé Coache, rédacteur en chef de *L'Anti-89* et rappelle les sanctions romaines qui le frappent depuis 1975 à la suite d'attaques répétées contre le Pape, les évêques et le concile Vatican II¹⁹⁸⁶.

Le débat qui agite l'Église de France est bien celui d'un hypothétique dépassement du processus de sécularisation. En septembre 1989, l'ouvrage collectif *Le Rêve de Compostelle* apporte une contribution au débat croisé de la laïcité, de la mémoire révolutionnaire, de l'Europe en recomposition¹⁹⁸⁷. Prenant pour pierre d'angle le discours sur l'Europe prononcé par Jean-Paul II à Compostelle en 1982, cet ouvrage collectif réunit les analyses critiques de chercheurs, historiens, sociologues, juristes, démographes sur le discours contemporain de l'Église¹⁹⁸⁸. Le discours du cardinal Lustiger sur la modernité y est particulièrement discuté¹⁹⁸⁹.

Mgr Lehmann, président de la conférence épiscopale allemande, invite son homologue français à intervenir à Bonn sur le thème "Les évêques de France et le bicentenaire de la Révolution française". Le cardinal Decourtray rappelle l'inscription de l'épiscopat français dans l'histoire française dans la mesure où "il n'est pas d'identité personnelle ou collective sans mémoire"¹⁹⁹⁰. L'archevêque de Lyon précise la lecture que propose la conférence épiscopale française de la Révolution¹⁹⁹¹ :

Ce que proposent les évêques, c'est de rendre à la Déclaration des droits de

¹⁹⁸⁴ Jean PÉRILHON, "La foi source des droits humains", *La Croix*, 26 septembre 1989

¹⁹⁸⁵ François ERNENWEIN, "La contre-révolution saisie par la compétition", *La Croix*, 11 août 1989

¹⁹⁸⁶ Anne PONCE, "L'obsession de la subversion", *La Croix*, 11 août 1989

¹⁹⁸⁷ René LUNEAU (dir.), *Le rêve de Compostelle. Vers la restauration d'une Europe chrétienne ?*, Paris, Le Centurion, 1989, 366 pages

¹⁹⁸⁸ "Nous devons être plus réservés à l'égard des lectures unilatérales qui font de l'Europe contemporaine une terre chrétienne jusqu'en ses racines, comme si le christianisme donnait à notre continent sa véritable identité. Le livre rappelle que l'Europe n'est peut-être pas née de la chrétienté mais bien de son éclatement, ainsi que le note Edgard Morin", indique René Luneau à *La Croix*. Yves DE GENTIL-BAICHIS, "Une vision du monde contestée", *La Croix*, 24 novembre 1989

¹⁹⁸⁹ Philippe DENIS, "Les séminaristes du cardinal Lustiger" in *Le rêve de Compostelle*, Paris, Le Centurion, 1989, pp. 90-108

¹⁹⁹⁰ Mgr DECOURTRAY, "Résumé d'une conférence donnée à Bonn sur le thème 'les évêques de France et le Bicentenaire de la Révolution française'", *Snop*, n°767, 20 octobre 1989

¹⁹⁹¹ *Ibid*

l'homme son inspiration chrétienne, inséparable d'ailleurs de l'inspiration juive. Il ne s'agit pas de récupérer à l'avantage de l'Église des valeurs auxquelles elle s'est longtemps opposée, mais de découvrir une vérité historique occultée par la philosophie rationaliste des Lumières et sa postérité.

De là à faire de la Déclaration des droits de l'homme une émanation de la Bible, le pas est vite franchi. Le modèle classique de la sécularisation est battu en brèche par le succès des thèses de Marcel Gauchet. Religion de la sortie du religieux, le catholicisme n'a rien à attendre de la Révolution française et son héritage pour l'informer sur la modernité¹⁹⁹². Reste à gérer la rencontre des mémoires catholique et française. Ainsi, l'appel des 25 000 salue-t-il le transfert simultané de l'abbé Grégoire, de Monge et de Condorcet au Panthéon, comme "le point d'orgue du Bicentenaire. Trois hommes différents - le chrétien, le savant et l'humaniste - mais rassemblés pour une commune volonté de promouvoir l'homme et ses droits"¹⁹⁹³. A Lyon, le conseil du presbytère et sa cinquantaine de prêtres, jugent la panthéonisation de l'abbé Grégoire "positive"¹⁹⁹⁴.

Le 7 décembre, le père di Falco révèle que "l'Église sera représentée par son excellence Mgr Antonetti, nonce apostolique en France, doyen du corps diplomatique. L'Église accompagnera de sa prière liturgique l'exhumation de l'abbé Grégoire". Le lendemain, *La Croix* explicite alors le communiqué en titrant, "Pas d'évêque pour l'abbé Grégoire". A la veille de la cérémonie, Mgr Lustiger n'en salue pas moins "le courage chrétien" de l'abbé Grégoire "resté fidèle au sacerdoce, parfois au péril de sa vie. Il est essentiel de lui accorder la prière à laquelle il a droit en dépit des ruptures qu'il a pu avoir avec l'Église"¹⁹⁹⁵.

L'archevêque de Paris justifie son refus de se rendre au Panthéon par la nature exclusivement civile de la manifestation. "Il n'y aura pas de croix sur la tombe de l'abbé Grégoire au Panthéon, je le regrette. Cela aurait pu être un geste de concorde qui aurait honoré la République", poursuit-il. Pour sa part, Mgr Goupy déclare à *La Nouvelle République du Centre-Ouest* qu'il n'a "pas d'honneur particulier" à tirer de la manifestation "car je considère que [l'abbé Grégoire] ne fait pas partie des évêques de Blois, Rome n'ayant jamais donné son accord". Reconnaisant des valeurs patriotiques, l'évêque de

¹⁹⁹² Les commémorations du bicentenaire provoquent Rome à réagir également. Pour la fête du Christ-Roi, l'église Saint-Louis-des-Français accueille Jean-Paul II le 25 novembre. En présence des deux ambassadeurs et le consul de France, le Pape s'invite au double débat français sur la Révolution française et la laïcité. "Voici deux siècles, c'est en opposition au christianisme qu'a été proclamé l'idéal humaniste qui devait fonder une société renouvelée. Cependant, avec le recul du temps, ne peut-on reconnaître en quelque sorte, dans les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité affirmées avec tant d'éclat, le fruit d'une culture aux racines chrétiennes ?", s'interroge Jean-Paul II. Outre l'aspect mémoriel des valeurs de la révolution française, le souverain pontife attire l'attention de la France sur le fait que "la liberté [religieuse] ne veut pas dire indifférence à la présence de Dieu". Georges MATTIA, "Les racines religieuses de l'idéal révolutionnaire", *La Croix*, 28 novembre 1989

¹⁹⁹³ Anne PONCE, "Pas d'évêque pour l'abbé Grégoire", *La Croix*, 8 décembre 1989

¹⁹⁹⁴ Le 30 novembre, ces prêtres adressent une lettre au Président Mitterrand affirmant que cet événement "est reçu comme une démarche honorant le clergé français en général". Anne PONCE, "Pas d'évêque pour l'abbé Grégoire", *op. cit.*

¹⁹⁹⁵ ANONYME, "Mgr Lustiger : "le courage chrétien" de l'abbé Grégoire", *La Croix*, 13 décembre 1989

Blois refuse à son lointain prédécesseur (1791-1801) de n'avoir été que "en moyenne un jour sur dix dans son diocèse"¹⁹⁹⁶.

Dans la revue *Le Débat*, Dominique Julia critique vivement l'épiscopat français¹⁹⁹⁷. "Pour qu'une "anamnèse commune"¹⁹⁹⁸, appelée de ses vœux par le cardinal Lustiger, puisse avoir lieu, il faudrait qu'il y ait *analyse* au sens historique comme au sens freudien du terme : alors l'histoire, comme science humaine, pourrait peut-être jouer ce rôle de dénouer des antagonismes anciens. Mais l'on a vu toutes les raisons qui s'opposaient, du côté de la hiérarchie catholique, à une véritable remémoration qui prenne en compte toutes les dimensions de l'événement révolutionnaire"¹⁹⁹⁹. A l'inverse, Etienne Borne défend dans *La Croix* la position de l'épiscopat²⁰⁰⁰ :

Il y eut trop de non-dits, dans les discours et les festivités du Bicentenaire. On a eu peur de tirer les conséquences des maximes démocratiques qu'on avait raison de célébrer. On a fait silence sur les victimes d'une révolution devenue démente. On comprend que l'Église ait été embarrassée lorsqu'elle a été sollicitée de se joindre aux festivités du Bicentenaire. Au moins, a-t-elle avoué publiquement son embarras en prenant le risque de susciter les criaileries mineures et dérisoires. Le pouvoir avait toutes les raisons d'éprouver un sentiment analogue, mais il a mieux su les camoufler et a su dire avec un certain accent de demi-vérités, incomplètes et boiteuses. La meilleure pédagogie a été du côté de l'Église.

Tandis que se clôt l'année du bicentenaire de la Révolution, le doyen de la faculté des lettres de l'institut catholique de Paris, Yves Ledure, déplore la prudence de l'épiscopat français dans les débats noués au cours de l'année écoulée. "Cette absence pose question en ce qu'elle me paraît être révélatrice d'un retrait de l'Église de France de l'espace culturel moderne", indique l'universitaire²⁰⁰¹. Et de déplorer un repli de l'institution sur un discours exclusivement spirituel pour mieux éviter le pluralisme de la société française²⁰⁰² :

¹⁹⁹⁶ ANONYME, "Mgr Lustiger : "le courage chrétien" de l'abbé Grégoire", *op. cit.*

¹⁹⁹⁷ L'intellectuelle a eu l'occasion de croiser la figure révolutionnaire du père Grégoire entre 1970 et 1975. Cinq ans durant, celle-ci compose aux côtés de Michel de Certeau et Jacques Revel une étude consacrée au rapport de l'abbé Grégoire sur les patois et la langue française (Michel DE CERTEAU, Dominique JULIA, Jacques REVEL, *Une politique de la langue, La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Paris, Gallimard, 1975). Dans la biographie qu'il consacre à Michel de Certeau, François Dosse nous donne à voir les lignes forces de cette collaboration intellectuelle. François DOSSE, *Michel de Certeau, le marcheur blessé*, Paris, La découverte, 2002, pp. 304-316

¹⁹⁹⁸ Mgr LUSTIGER & François FURET, "L'Église, la Révolution et les droits de l'homme", *Le Débat*, 55, mai-août 1989, page 7

¹⁹⁹⁹ Dominique JULIA, "Les évêques et le Bicentenaire", *Le Débat*, ..., pp. 207-208

²⁰⁰⁰ Etienne BORNE, "Le bouquet spirituel", *La Croix*, 23 décembre 1990

²⁰⁰¹ Yves LEDURE, "Déficit culturel de l'Église de France", *La Croix*, 6 janvier 1990

²⁰⁰² *Ibid*

Mais qui ne voit pas qu'un spirituel sans culturel, sans infrastructure philosophique pour l'articuler, risque de faire le jeu de l'intégrisme religieux ou politique, c'est à dire, finalement d'une vision unilatérale de l'homme ? Ce sont ces médiations culturelles qui interdisent au spirituel de s'imposer comme unique norme et seul espace de réalisation humaine. La liberté trouve son champ d'application au croisement du spirituel et du culturel.

Consacrée comme "instance culturelle" par la modernité, l'Église doit dépasser le seul discours spirituel afin de ne pas faire aveu d'impuissance culturelle selon le doyen. "Si l'Église de France ne veut pas subir cette logique implacable de la sécularité, elle se doit d'avoir une stratégie culturelle adaptée aux réalités de ce temps"²⁰⁰³. C'est précisément cette problématique qui prévaut dans la réflexion de l'archevêque de Toulouse lorsque celui-ci invite le 3 février les représentants des laïcs de son diocèse à se prononcer pour une démarche synodale²⁰⁰⁴ :

La voix de l'Église peut-elle se faire entendre dans un monde qui évolue très vite, bouleverse nos existences, soulève des problèmes moraux inédits et nous oblige à considérer le sens que nous donnons à notre destinée ? La présence de l'Église ne risque-t-elle pas de devenir insignifiante, surtout au moment où on la dit en crise, touchée par la baisse de la pratique, la diminution des vocations et un affadissement de la foi ?

Au terme de la décennie 1980, l'épiscopat français doit à nouveau s'affronter au débat de la modernité. Les commémorations du Bicentenaire de la Révolution auront été le révélateur d'une posture ambiguë de l'Église de France dans le cadre laïc négocié depuis 1905. Tandis que le père Decourtray abandonne la tête de la conférence épiscopale dans un état de délitement avancé, l'épiscopat français voit son magistère passablement écorné.

²⁰⁰³ Yves LEDURE, "Déficit culturel de l'Église de France", *La Croix*, 6 janvier 1990

²⁰⁰⁴ Yves DE GENTIL-BAICHIS, "L'Église toulousaine veut recoller à la modernité", *La Croix*, 24 janvier 1990

Conclusion

Au terme de cet itinéraire historique, il semble que la décennie 1980 marque l'épilogue d'un certain épiscopat français. L'échec de la présidence Decourtray condamne le projet français d'un exercice collégial de l'épiscopat. Au bilan de cette dernière présidence, il apparaît que le style déployé par le primat des Gaules porte un coup fatal aux aspirations de ses prédécesseurs. Là où les pères Etchegaray et Vilnet se sont appliqués à un dialogue sincère mais serré avec Rome, le cardinal Decourtray préfère déjuger ceux qu'il représente plutôt que de risquer la crise. Le départ prématuré du père Matagrín reste l'illustration la plus significative du désarroi d'une génération épiscopale née au concile. Décalage générationnel ? Sans doute. Il n'en reste pas moins que l'épiscopat français perd autant en cohérence qu'en lisibilité.

La publication en 1989 de l'ouvrage collectif *Les évêques et l'Église : un problème* par les éditions du Cerf pourrait être le symptôme d'une crise avancée²⁰⁰⁵. Les théologiens Henri Bourgeois, Henri Denis et Maurice Jourjon, illustres représentants de l'école lyonnaise, s'inquiètent alors de l'inanité de l'épiscopat français. Nominations épiscopales et statut des conférences épiscopales font le cœur du sujet. La déclaration de Cologne est passée par-là. Le texte est court, incisif. Les auteurs déplorent une personnalisation outrancière de la fonction épiscopale. Rome est pointée du doigt pour son application *a minima* de la théologie conciliaire de l'épiscopat²⁰⁰⁶.

Pour les auteurs, dix ans de pontificat écoulés méritent bilan. Le leur est très critique.

²⁰⁰⁵ Henri BOURGEOIS, Henri DENIS & Maurice JOURJON, *Les évêques et l'Église : un problème*, Cerf, Paris, 1989, 126 pages

Le soupçon est ancré historiquement. Dès 1979, les *Informations catholiques internationales* titrent sobrement sur "un nouveau gouvernement pour l'église" à la veille du consistoire du 5 au 9 novembre²⁰⁰⁷. A *Témoignage Chrétien*, Albert Longchamp est plus explicite : l'exhumation de la tradition consistoriale, après quatre siècles de sommeil profond, laisse présager un gouvernement par cooptation²⁰⁰⁸. Dix ans après, force est de constater que le "synode romain ordinaire" a les faveurs du souverain pontife. Seul le synode extraordinaire de 1985 aura réuni les présidents des conférences épiscopales²⁰⁰⁹. C'est ici que le débat autour des nominations épiscopales prend sens²⁰¹⁰.

Dans cette problématique, l'individuation de la fonction épiscopale intervient de façon marginale. Elle ne peut cependant être passée sous silence dans la mesure où elle révèle une personnalité épiscopale en la personne de Mgr Gaillot. A vingt temps de distance des événements, la tâche de l'historien est délicate quant à savoir si les acteurs fondent la petite ou la grande histoire. Dans le cas de l'évêque d'Evreux, nous ne trancherons pas. Reste à constater la capacité de l'espace médiatique à générer puis remiser des figures publiques. Il ne fait pas de doute que le phénomène Gaillot s'inscrit dans cette dynamique. "Avec lui, c'est un peu du temps des copains, un petit air soixante-huitard qui se met à souffler sur l'épiscopat français" relève *Le Monde*²⁰¹¹. La frivolité du commentaire traduit sans doute un désenchantement vis-à-vis de l'institution.

Les débats nourris autour de la personnalité du père Gaillot révèlent également l'incapacité de l'épiscopat à arbitrer collégialement les conflits. L'accord signé le 15 février 1989 entre l'évêque réfractaire et son président en est une illustration. Ce texte en huit

²⁰⁰⁶ Il n'en faut pas plus à *Golias* pour proposer son premier "Livre blanc sur les évêques de France" en août 1990 ("Livre blanc sur les évêques de France", *Golias*, 23, août-septembre 1990). Deux mois plus tôt, la revue lyonnaise a lancé son *Trombinoscope pour évêques* (*Golias*, 22, juin-juillet 1990).

²⁰⁰⁷ Nous reprenons ici le titre qui fait la une du numéro de décembre 1979. Jean-Pierre MANIGNE & Giancarlo ZIZOLA, "Vers un nouveau gouvernement central de l'église", *ICI*, 545, décembre 1979. Il est assez significatif de relever l'importante place accordée à l'actualité épiscopale en France avec des articles consacrés à "l'épiscopat entre deux papes" et "Orléans : un diocèse à conquérir" pour son nouvel évêque, le père Lustiger.

²⁰⁰⁸ "Côté conférences épiscopales, même question : que va devenir le Synode, dont l'autorité morale est déjà bien limitée ? On vient de s'en apercevoir dans le document récent sur la catéchèse qui porte davantage la marque de Jean-Paul II que de tout le travail des délégués synodaux de 1977". Albert LONGCHAMP, "La réunion des cardinaux à Rome : Une innovation ? Plutôt un retour au passé", *Témoignage chrétien*, 1843, 5 novembre 1979. Au terme de la réunion romaine, le jésuite modère son propos : "à côté de la curie, du synode des évêques, des conférences épiscopales, une décentralisation du pouvoir s'amorce ainsi. Préparant la voie à des décisions plus collégiales et mieux adaptées aux réalités nationales ou locales. Cette perspective, dont les résultats concrets ne sont visibles qu'à long terme, n'autorise pas les joyeux enthousiasmes. Mais elle n'interdit pas l'optimisme modéré". Albert LONGCHAMP, "Vœux et chuchotements", *Témoignage chrétien*, 1845, 19 novembre 1979.

²⁰⁰⁹ Réunissant les présidents des conférences épiscopales, ils assurent une représentativité des épiscopats. A l'inverse, le synode ordinaire privilégie la cooptation avec désignation vaticane des pères synodaux.

²⁰¹⁰ Le numéro que consacre *Golias* au dix ans du cardinal Lustiger à Paris, en février 1991, est à cet égard éloquent. Lire notamment "Le système Lustiger", *Golias*, 25, février-avril 1991, pp. 93-97.

points réaffirme la nécessité de la solidarité épiscopale et romaine²⁰¹². La solennité ne fait cependant pas illusion. "à plus long terme, on risque de s'apercevoir que les ingrédients qui entrent dans le curieux protocole imaginé par NN. SS. Decourtray et Gaillot sont, pour le moins, hétérogènes, voire carrément explosifs", commente *L'actualité religieuse dans le monde*²⁰¹³. Et le père Gaillot d'annoncer la constitution d'un groupe d'évêques "pour examiner les questions posées par notre société"²⁰¹⁴. Cette annonce ne semble pas destinée à apaiser la crise ouverte au lendemain de l'assemblée de Lourdes 1988 au terme de laquelle l'évêque d'Evreux rompt une nouvelle fois la règle du huis clos.

Les sources de légitimité du discours épiscopal se déplacent. La parole collégiale n'est plus la règle. Des individualités émergent au sein de l'épiscopat. Mgr Gaillot incarne un mouvement d'épiscopalisation médiatique²⁰¹⁵. Controversée, sa personnalité provoque les catholiques français à prendre partie²⁰¹⁶. A quelques années de distance, l'historien du temps présent dispose essentiellement de sources journalistiques. Le risque est grand de se laisser tromper par l'effet de mode médiatique. Reste que certaines de nos sources parviennent elles-mêmes à mettre à distance le phénomène médiatique.

²⁰¹¹ L'évêque d'Evreux publie alors un livre entretien avec Gwendoline Jarczyk : *Ils m'ont donné tant de bonheur*, Desclée de Brouwer, Paris, 1986, 152 pages. *Le Monde* commente l'ouvrage en ces termes : On peut regretter que Mgr Gaillot ne puisse aller jusqu'au bout de ses explications sur la cohabitation des deux écoles, son refus de la défense nucléaire, son souhait de l'ordination d'hommes mariés. Et qu'il en dise plus sur des formules toutes faites : "Il faut briser le mythe de l'unanimité des évêques". Ou : "Il ne suffit pas de restaurer la maison, il est urgent d'habiter celle des autres". On reste un peu sur sa faim.

²⁰¹² Henri TINCQ, "Les confessions de deux évêques français", *Le Monde*, 12 août 1986 Mgrs DECOURTRAY & GAILLOT, "Déclaration commune du cardinal Decourtray, président de la conférence des évêques de France, et de Mgr Gaillot, évêque d'Evreux", *Snop*, 742, 24 février 1989

²⁰¹³ L'article 2 évoque "accord et docilité à l'égard du magistère du Saint-père. Enseignement avec l'Église, de ce que le pape Jean-Paul II enseigne dans ses encycliques et ses exhortations apostoliques. Adhésion en particulier à la doctrine de l'Église concernant la justice sociale et la paix dans le monde, la vie familiale et la moralité sexuelle". Jean-Pierre MANIGNE, "Gaillot-Decourtray : Un compromis explosif", *L'actualité religieuse dans le monde*, 15 mars 1989

²⁰¹⁴ Jean-Pierre MANIGNE, "Gaillot-Decourtray : Un compromis explosif", *L'actualité religieuse dans le monde*, 15 mars 1989. Seul le nom de Mgr Lacrampe est à cette occasion évoqué. Peut-être, une histoire future disposera-t-elle des ressources documentaires suffisantes pour recomposer ses trajectoires épiscopales croisées au gré d'affinités électives aléatoires.

²⁰¹⁵ Terme notamment utilisé par le père Henri Madelin.

²⁰¹⁶ "Au nom de quoi, de qui, lui reprocherait-on d'imaginer et de proposer des formes de ministères - y compris hors célibat - qui pourraient prendre en compte et en charge la désertification spirituelle de son diocèse, de tant d'autres diocèses ? Un évêque, dit-on, n'est pas un prophète. Il ne peut pas être non plus un simple gestionnaire", écrit, le 4 avril, Pierre Pierrard (Pierre PIERRARD, "Être évêque à Evreux", *La Croix*, 4 avril 1989). En septembre, trois ouvrages sont consacrés à Mgr Gaillot, dont Mgr GAILLOT, *Monseigneur des autres*, Seuil, Paris, 1989, 190 pages. "Si l'enfant sage de Saint-Dizier est devenu l'évêque turbulent d'Evreux, ce n'est pas par plaisir iconoclaste ou par instabilité psychologique, mais par conviction missionnaire", note Bruno Chenu (Bruno CHENU, "L'évêque des autres", *La Croix*, 22 septembre 1989), tandis qu'il est l'invité des émissions télévisées phare telles *Sept sur Sept* le 24 septembre et *Apostrophes* le 22 septembre 1989.

Ainsi Monique Hébrard pointe-t-elle dans *La Croix* le déroulement laborieux du synode ébroïcien. L'enveloppe médiatique de la pastorale épiscopale n'est qu'un voile. Elle apparaît même dérisoire à certains égards²⁰¹⁷ :

Les fortes pressions des représentants du monde ouvrier et peut-être aussi le poids moral d'un évêque (au demeurant très discret durant les travaux) symbole de l'engagement avec les pauvres et les sans voix, ont produit beaucoup de textes sur l'engagement des chrétiens dans le monde. De plus, par respect de la liberté d'expression, on a livré aux délégués non pas une synthèse déjà travaillée, mais un catalogue de vœux pieux, d'expériences, et une quantité de suggestions de créations de structures dont certaines existent déjà.

Outre l'individuation de l'épiscopat, les années 1980 composent la décennie gestante de son "ex culturation". Danièle Hervieu-Léger décrit ce phénomène comme "déliation de l'affinité élective que l'histoire a établi en profondeur entre les représentations partagées des Français (la "culture" qui leur est commune) et la culture catholique"²⁰¹⁸. L'Eglise et son personnel dirigeant ne suscitent guère le débat. Le texte de "Gagner la paix" fait figure de morceau de bravoure. Il date de 1983... En 1980, Robert Solé consacrait un long article à la tenue de l'épiscopat au lendemain du 10 mai 1981²⁰¹⁹. A ce moment, l'ensemble des journalistes s'interrogent encore pour savoir si "l'église est une démocratie ?"²⁰²⁰. Dix ans après, la presse généraliste s'est détournée de l'épiscopat. Les comptes-rendus des assemblées plénières se réduisent comme peau de chagrin dans la presse confessionnelle²⁰²¹. Confiné dans le huis clos, l'épiscopat semble renoncer à informer la sphère publique – en tout cas impuissant à susciter le débat²⁰²².

Son implication dans le débat sur la laïcité des années 1989-1990 ne saurait faire illusion. La commémoration du Bicentenaire de la Révolution révèle le mouvement d'exculturation que décrit Danièle Hervieu-Léger. L'épiscopat tarde tant à réagir à l'affaire Touvier que le trouble est jeté²⁰²³. L'Eglise de France a-t-elle la capacité de s'inscrire dans l'histoire française contemporaine ? Il faut attendre le positionnement clair de *La Croix*²⁰²⁴ et l'interpellation d'intellectuels catholiques tels l'historien Bernard Comte pour que le silence soit brisé²⁰²⁵.

Plus fondamentalement, la première partie du pontificat de Jean-Paul II est une

²⁰¹⁷ Monique HÉBRARD, "L'itinéraire cahotant du synode d'Evreux", *La Croix*, 8 décembre 1990

²⁰¹⁸ Danièle HERVIEU-LÉGER, *Catholicisme, la fin d'un monde*, Bayard, Paris, 2003, page 97

²⁰¹⁹ Robert SOLÉ, "L'Église dans la France socialiste : des évêques décriés", *Le Monde*, 2 décembre 1983

²⁰²⁰ Il n'est guère que l'association "Initiatives, droits et libertés dans les Églises" pour dénoncer une "atteinte au pluralisme et à la clarté des débats dans l'Église" lorsque le serveur Minitel de la conférence épiscopale est interdit à l'évêque d'Evreux. ANONYME, "Mgr Gaillot envisage d'autres minitels...", *La Croix*, 19 janvier 1989

²⁰²¹ A cet égard, la consultation des *Études* est précieuse au chercheur.

²⁰²² Quinze ans après, les positions de Mgr Simon sur l'héritage religieux de l'Europe sont interprétées comme personnelles. Or celui-ci intervient dans *Le Monde* au titre de représentant français à la COMECE.

période de gestation intellectuelle pour l'épiscopat. Provoqué à renouveler son discours, celui-ci échoue à se forger une identité aussi cohérente que l'épiscopat des Marty, Etchegaray ou Matagrín. Les sensibilités aux seins de l'épiscopat sont diverses. Le retrait progressif de la génération conciliaire doublé de l'émergence de personnalités épiscopales particulières rend difficile la lecture de l'épiscopat des années 1980. Les méthodes de travail collégiales de l'épiscopat des années 1960 et 1970 donnaient corps à une génération épiscopale déterminée. En 1982, le document "Pour de nouveaux modes de vie" laisse entrevoir l'espoir d'une parole épiscopale collégiale. L'année d'après, "Gagner la paix" marque un tournant radical. Outre la contestation de Mgr Gaillot, le dernier document épiscopal débattu sur la place publique est l'œuvre de seulement deux

²⁰²³ Dans son commentaire à *La Croix*, Emile Poulat dénonce la frilosité de l'Église confrontée à l'impératif de lever le voile sur les pans obscurs de son histoire. L'affaire Touvier révèle et renouvelle le débat sur la place de l'intelligence et de ses acteurs dans l'Église : Tout ce passé qui remonte sous forme accusatrice ou inquisitrice montre une fois de plus l'Église et les catholiques de France divisés à son sujet, gênés par leur histoire si chargée de luttes intestines, de crises éprouvantes, d'événements imprévus. J'en parle d'expérience, n'ayant guère été soutenu dans mes travaux et plus souvent dissuadé. Cette attitude n'est pas sans rapport ni conséquence avec la manière dont elle et eux entendent se situer "dans le monde de ce temps", à la fois Etat de droit et régime d'opinion peu disposés à leur faire des cadeaux. Emile POULAT, "Sombre histoire", *La Croix*, 31 mai 1989 Très vite, Noël Copin réunit l'écrivain Alain Finkielkraut, l'historien Bernard Comte, la ministre Simone Veil, l'ancien déporté Jean Moussé (s.j.) et Henri Noguères, auteur d'une histoire de la Résistance et avocat des parties civiles au procès Barbie pour une table ronde autour de l'affaire Touvier. Le fruit de cette réflexion menée rue Bayard est publié le 13 juillet 1989 en page centrale du quotidien catholique. "Il faudra qu'il y ait enfin un débat entre les chrétiens : quels sont les motifs d'une aide qui peut scandaliser ? La conscience chrétienne sera amenée à faire la distinction entre ce qui relève de la charité et ce qui est naïveté ou complicité", avance alors Bernard Comte pour qui ce procès s'il n'est pas celui de l'Église "concerne la conscience chrétienne". Pour l'historien lyonnais, il ne fait pas de doute que "adhérer à la milice ressortait d'un choix idéologique qui prend sa source, entre autres, dans une certaine manière d'être chrétien". Noël COPIN, Yves DE GENTIL-BAICHIS, Marie-Françoise MASSON & Dominique QUINIO, "Procès Touvier : les Français face à leur mémoire", *La Croix*, 13, 14 & 15 juillet 1989.

²⁰²⁴ Le 1^{er} juin 1989, on peut y lire ce commentaire : "On pouvait craindre que l'arrestation du chef de la milice lyonnaise ne soit l'occasion d'instruire un procès à l'encontre de l'Église de France. C'est bel et bien ce qui risquerait de se produire s'il n'est prononcé dans les délais les plus brefs une parole officielle donnant la preuve que la hiérarchie souhaite apporter toute sa contribution au dossier Paul Touvier". Louis DE COURCY, "Le silence de la hiérarchie", 1^{er} juin 1989

²⁰²⁵ Le 30 mai 1989, celui-ci rend publique une déclaration par laquelle il exhorte le primat des Gaules à rompre le silence : "Les responsables catholiques ne peuvent se contenter de dire que Touvier ou Mgr Duquaire ne sont pas "l'Église", qu'il y a des chrétiens résistants et des évêques protecteurs des juifs, que le droit d'asile est traditionnel, etc. On attend des prises de position claires, en reconnaissant les erreurs, les ambiguïtés ou les perversions, et en cherchant à corriger ce qu'il en reste". Louis DE COURCY, "Le silence de la hiérarchie", 1^{er} juin 1989. Mgr Decourtray ouvre les archives de l'archevêché à une commission présidée par l'historien René Rémond. "Une fois épuisés les inévitables défoulements anticléricaux et mis en pleine lumière les faits tels qu'ils sont, on se préoccupe tout de même d'autre chose... Les faits sont les faits, ils sont ou ils ne sont pas. Et leur sens s'éclaire dans un contexte et une durée. Pour ma part, je n'ai jamais vu, entendu ou lu Paul Touvier. En revanche, j'ai bien connu Mgr Duquaire et j'ai dit tout ce que j'ai fait au juge Grelier, venu me voir l'an dernier, à Lyon, dans le cadre de l'enquête" (Jean PÉRILHON, "Mgr Decourtray ouvre ses archives", *La Croix*, 10 juin 1989). Dans *Église d'Avignon*, Mgr Bouchex appuie la décision de son homologue lyonnais. "Nous aurons à faire œuvre de loyauté et de courage pour regarder en face certaines périodes de notre passé, comme du passé et du présent d'autres pays", écrit-il. (*La Croix*, 17 juin 1989)

personnes – Mgr Jullien et le père Defois. Il faudra attendre Mgr Rouet à la tête de la commission sociale pour voir émerger des méthodes de travail plus collectives.

Outre cette individuation du magistère épiscopal, il apparaît de plus en plus difficile aux évêques de France de procéder à une réévaluation de leur discours. La forte personnalité du pape Jean-Paul II leur est fatale. L'échec de l'épiscopat français au synode romain de 1985 est celui d'une génération. Mgrs Marty et Matagrín ne peuvent que constater le recul de leur lecture du concile. Plus Jean-Paul II s'affirme dans le siège de Pierre, plus la cohabitation institutionnelle apparaît difficile à l'échelle de l'Eglise universelle entre Rome et les représentants de l'Eglise de France. Dans ce contexte, l'Eglise américaine apparaît des plus hardies dans son dialogue avec le centre romain. A Paris, le père Vilnet résiste mal à la volonté papale d'imposer la Nouvelle évangélisation. La difficile élection du père Decourtray à la tête de l'épiscopat marque cette tension entre les deux lignes missionnaires romaine et française. Une fois élu, le primat des Gaules, épaulé par son homologue parisien, tranchera en faveur du souverain pontife.

C'est d'ailleurs au plan pastoral que l'échec épiscopal est patent²⁰²⁶. Les nouvelles perspectives missionnaires sont emportées avec perte et fracas dans la tempête *Pierres vivantes*. La duplicité bienveillante déployée par le Vatican à l'adresse des conservateurs achève de saper le travail épiscopal. "L'Église de 1988 en France ressemble ainsi à un vaste puzzle" dont les évêques ne sont plus en mesure d'assurer collégialement la cohérence²⁰²⁷. La nouvelle évangélisation triomphe de la traditionnelle mission. L'épiscopat français se retire à petits pas tandis que la réalisation du schisme lefebvrisme impose le traditionalisme comme marqueur normatif puissant dans le catholicisme français. Le cardinal Marcel Lefebvre tient sans doute sa revanche sur l'épiscopat au moment où la génération conciliaire prend sa retraite.

L'échec de Mgr Decourtray à consolider l'œuvre collégiale de Mgr Vilnet balise clairement la fin de notre période. A l'inverse, le choix de prendre l'avènement de Jean-Paul II comme origine peut apparaître plus discutable dans la mesure où il nous est difficile d'évoquer une "génération Jean-Paul II" de l'épiscopat ainsi que ses détracteurs voudraient nous en convaincre. La difficulté à cerner cet épiscopat des années 1980 réside sans doute dans cet évident tendancier de la collégialité épiscopale au profit d'un gouvernement éclaté de l'église en France. Il s'explique peut-être également par l'absence d'événement fondateur comparable à l'expérience conciliaire des Mgrs Maziers, Marty, Etchegaray ou Matagrín²⁰²⁸. L'échec de l'épiscopat français que nous avons

²⁰²⁶ Voir Gaston Piétri dans *Le Monde* du 26 octobre 1988.

²⁰²⁷ "Le modèle dominant y est celui d'un catholicisme de classes moyennes, soucieux plus de certitudes que de débat, de compréhension personnelle de leur foi que d'engagement missionnaire. Hier, les laïcs faisaient du militantisme en usine. Aujourd'hui, ils baptisent et enseignent des enfants dont les parents ont tout oublié de leur passé chrétien. C'est une autre relation avec l'incroyance, mais n'est-ce pas aussi, disent-ils, de "l'évangélisation" ?", commente *Le Monde*. Henri TINCQ, "Une Église de docteurs et de mystiques", *Le Monde*, 6 octobre 1988

²⁰²⁸ Luc PERRIN, "Approche du rôle des évêques" in *Vatican II commence... Approches francophones*, Leuven bibliotheek van de faculteit der Godgeleerdheid, 1993, Louvain-la-Neuve, pp. 119-132. Restera à restituer les trajectoires personnelles d'évêques tels que Mgrs Vilnet, Gilson ou Matagrín qui auront fait les frais de tels bouleversements.

étudié consisterait finalement en son incapacité à se forger une identité.

Les efforts du père Vilnet pour réhabiliter l'épiscopat dans son magistère intellectuel sont vains. Le président de la conférence épiscopale tentera bien de défricher de nouveaux terrains pour un épanouissement de l'enseignement social de l'Eglise : relations internationales, économie, éthique... Le strict balisage des débats par Rome stérilise tout débat et dépossède l'épiscopat de son statut enseignant. Toute tentative de réconciliation avec la modernité semble sévèrement hypothéquée. C'est pourtant au creux de celle-ci que l'épiscopat français semble trouver des espaces de liberté. Ainsi, l'émergence de la religion musulmane place-t-elle l'Eglise de France et ses cadres face à leurs responsabilités pour la régulation du pacte laïc négocié un siècle plus tôt. C'est au nom de cette légitimité historique que l'épiscopat français s'engage dans une réflexion sur l'immigration. La figure de l'immigré semble réactiver le modèle missionnaire traditionnel chez les évêques français.

Le phénomène reste cependant marginal et les célébrations du Bicentenaire de la Révolution lèvent toute ambiguïté. Résoudre le conflit opposant l'Eglise à la modernité n'est plus une priorité missionnaire pour l'épiscopat français. Cette aporie marque l'échec de la génération conciliaire. Une nouvelle fois, le départ de Mgr Matagrín au seuil du synode grenoblois est symptomatique. Le processus de consultation est verrouillé tant au niveau de l'Eglise universelle que de l'Eglise locale. Le dialogue avec la modernité laisse place à l'évitement. Les témoignages individuels des évêques supplantent les prises de positions collectives de l'épiscopat. A quinze ans de distance de notre objet d'étude, l'émergence de Mgr Barbarin est la dernière illustration de cette thèse consacrant la fin d'une collégialité dont la pratique reste risquée pour un dialogue serré avec la modernité. Le 25 décembre 2004, *Le Monde* hébergeait un portrait du nouvel évêque de Lyon²⁰²⁹. Celui-ci semblait se prêter volontiers au jeu du photographe. Mgr Barbarin posait en jogging pour des étirements matinaux sur une passerelle de la capitale des Gaules, la mitre troquée pour un bonnet de sportif. La basilique de Fourvière trônait en arrière plan pour faire bonne mesure. Doit-on y voir une réconciliation de l'épiscopat avec une certaine modernité ou une simple reconquête des médias ? Tel un contournement, la valorisation de personnalités épiscopales serait-elle une manière de relever un défi culturel resté sans réponse collective ?

²⁰²⁹ Henri Tincq commente : "Féru de marathon, d'astronomie et de Tintin, le primat des Gaules incarne un nouveau style prêtre. Fonçeur et sans complexe, sachant utiliser la communication, le marketing ou la politique lyonnaise". Henri TINCQ, "Philippe Barbarin, archevêque de choc", *Le Monde*, 25 décembre 2004.

Bibliographie

- ALBERT Marcel (dir.), *L'Eglise catholique sous la IVe et Ve République*, Paris, Cerf, 2004, 284 pages
- BOURGEOIS Henri, *Le rôle des évêques : réalités et possibilités*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994, 149 pages
- BOESPFLUG François, DUNAND Françoise & WILLAIME Jean-Paul (dir.), *Pour une mémoire des religions*, Paris, La découverte, 1996, 204 pages
- BRÉCHON Pierre, DURIEZ Bruno & ION Jacques (dir.), *Religion et action dans l'espace public*, Paris, L'harmattan, 2000, 301 pages
- BRÉCHON Pierre & WILLAIME Jean-Paul (dir.), *Médias et religion en mémoire*, Paris, PUF, 2000, 328 pages
- CHOLVY Gérard & HILAIRE Yves-Marie, *Faits religieux aujourd'hui en France (1974-2004)*, Paris, Cerf, coll. Histoire, 2004, 416 pages
- CHOLVY Gérard & HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine (1930-1988)*, tome 3, Paris, Cerf, 1988, 569 pages
- CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Cerf, 1999, 419 pages
- COLLECTIF, *Voyage de Jean-Paul II en France*, Paris, Cerf, 1988, 195 pages
- CENTRE THOMAS MORE, *Christianisme et modernité*, Paris, Cerf, 1990, 322 pages
- DURIEZ Bruno, FOUILLOUX Etienne, MICHEL Alain-René, MOURADIAN Georges &

- EPAULE Nathalie, *Chrétiens et ouvriers en France 1937-1970*, Paris, éditions de l'atelier, 2001, 349 pages
- DEROO André, *L'épiscopat français dans la mêlée de son temps, 1930-1954*, Paris, Bonne-presse, 1955, 429 pages
- DONEGANI Jean-Marie & LESCANNE Guy, *Catholicismes en France*, Paris, Desclée-Bayard, 1986, 287 pages
- DONEGANI Jean-Marie, *La liberté de choisir*, Paris, Presses de la FNSP, 1993, 485 pages
- DUCHESNE Jean & OLLIER Jacques, *Demain l'Eglise*, Paris, Flammarion, 2001, 296 pages
- FOUILLOUX Etienne, *Au cœur du XXe siècle religieux*, Paris, éditions ouvrières, 1993, 317 pages
- FOUILLOUX Etienne (dir.), *Vatican II commence... Approches francophones*, Louvain-la-Neuve, Leuven Bibliothek van de faculteit de Godgeleerdheid, 1993, 392 pages
- FOUILLOUX Etienne, *Une Eglise en quête de liberté*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, 325 pages
- GAUCHET Marcel, *Le désenchantement du monde*, Paris, Gallimard, 1985, 306 pages
- GAUCHET Marcel, *La religion dans la démocratie. Parcours de la laïcité*, Paris, Gallimard, 1998, 127 pages
- GAUCHET Marcel, *La condition historique*, Paris, Stock, 2003, 354 pages
- GENTIL-BAICHIS (de) Yves, *Chrétiens, tournez la page*, Paris, Bayard, 2002, 150 pages
- GRÉMION Catherine & LEVILLAIN Philippe, *Les Lieutenants de Dieu*, Paris, Fayard, 1986, 415 pages.
- HERVIEU-LÉGER Danièle & CHAMPION Françoise, *Vers un nouveau christianisme ?*, Paris, Le Cerf, 1986, 395 pages
- HERVIEU-LÉGER Danièle & CHAMPION Françoise, *De l'émotion en religion : renouveau et tradition*, Paris, Centurion, 1990, 273 pages
- HERVIEU-LÉGER Danièle, *La religion pour mémoire*, Paris, Cerf, 1993, 273 pages
- HERVIEU-LÉGER Danièle, *La religion en mouvement : le pèlerin et le converti*, Paris, Flammarion, 1999, 289 pages
- HERVIEU-LÉGER Danièle, *La religion en miette ou la question des sectes*, Paris, Calmann-Lévy, 2001, 219 pages
- HERVIEU-LÉGER Danièle, *Catholicisme, la fin d'un monde*, Paris, Bayard, 2003, 335 pages
- HILAIRE Yves-Marie, *Histoire de la papauté*, Paris, Tallendier, 1996, 556 pages
- MAYEUR Jean-Marie, *La séparation de l'Eglise et de l'Etat*, Paris, éditions ouvrières, 1991, 698 pages
- MAYEUR Jean-Marie (dir.), *Histoire du christianisme : crises et renouveau (de 1958 à nos jours)*, volume 13, Paris, Desclée, 2000, 794 pages
- MICHELAT Guy & LAMBERT Yves, *Les Français sont-ils encore catholiques ?*, volume 13,

-
- Paris, Cerf, 1990, 336 pages
- MULLER Collette & BERTRAND Jean-René, *Où sont passés les cathos ?*, Paris, Desclée, 2002, 327 pages
- ONORIO (d') Joël-Benoit, *La nomination des évêques*, Paris, Tardy, 1986, 158 pages
- PALARD Jacques, *Le gouvernement de l'Eglise catholique : synodes et exercice du pouvoir*, Paris, Cerf, 1997, 334 pages
- PELLETIER Denis, *Les catholiques en France depuis 1815*, Paris, La découverte, 1997, 125 pages
- PELLETIER Denis, *La crise catholique*, Paris, Payot, 2002, 321 pages
- PIERRARD Pierre, *Les papes et la France : vingt siècles d'histoire commune*, Paris, Fayard, 1981, 318 pages
- PIERRARD Pierre, *Les laïcs et l'Eglise de France (XIXe-XXe siècle)*, Paris, éditions ouvrières, 1988, 298 pages
- PIERRARD Pierre, *Le prêtre français du concile de Trente à nos jours*, Paris, Desclée de Brouwer, 1986, 168 pages
- PIERRARD Pierre, *Un siècle de l'Eglise l'Eglise de France 1900-2000*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000, 250 pages
- POULAT Emile, *Eglise et bourgeoisie. Introduction au devenir du catholicisme*, Paris, Casterman, 1977, 291 pages
- POULAT Emile, *Une Eglise ébranlée. Changement, conflit et continuité de Pie XII à Jean-Paul II*, Paris, Casterman, 1980, 303 pages
- POULAT Emile, *Un objet de science : le catholicisme*, Paris, Bayard, 2001, 365 pages
- RÉMOND René, *Les crises du catholicisme en France dans les années trente*, Paris, Cana, collection points-histoire, 1996, 277 pages
- TIPETT-SPIRTOU Sandy, *French catholicism*, Londres, Macmillan press LTD, 2000, 238 pages
- TRANVOUEZ Yvon, *Catholiques d'abord. Approches du mouvement catholique en France (XIXe-XXe siècle)*, Paris, éditions ouvrières, 1988, 264 pages
- VASSORT-ROUSSET Brigitte, *Les évêques français en politique*, Paris, Cerf, 1986, 311 pages

Ouvrages méthodologiques :

- HERVIEU-LÉGER Danièle & WILLAIME Jean-Paul (dir.), *Sociologie et religion : approches classiques*, Paris, PUF, 2001, 289 pages
- MAYEUR Jean-Marie, *L'histoire religieuse de la France 19^e -20^e siècle. Problèmes et méthodes*, Paris, Beauschene, 1975, 290 pages
- PIROTTE Jean & LOUCHEZ Eddy (dir.), *Deux mille ans d'histoire de l'Eglise : bilan et*

perspectives historiographiques, Louvain-la-Neuve, Revue d'histoire ecclésiastique, 2000, 800 pages

PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, 330 pages

TRIGANO Shmuel, *Qu'est-ce que la religion ?*, Paris, Flammarion, 2001, 332 pages

Articles :

BERGER Suzanne, « Déclin religieux et recomposition politique : une interprétation de l'exemple français », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 66/1, juillet-septembre 1988, pp. 147-182

BOURDIEU Pierre & SAINT-MARTIN (de) Martine, « L'épiscopat français dans le champ du pouvoir », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 44-45, novembre 1982, pp. 4-21

COHEN Martine, « Vers de nouveaux rapports avec l'institution ecclésiastique : l'exemple du Renouveau charismatique en France », *Archives des sciences sociales des religions*, 62/1, juillet-septembre 1986, pp. 61-77

COMBY Jean, « Heurs et malheurs de la catéchèse en France. Le débat autour de *Pierres vivantes* », *Archives des sciences sociales des sciences des religions*, 62/1, juillet-septembre 1986, pp. 61-77

DEFOIS Gérard, « Discours religieux et pouvoir social », *Archives de sociologie des religions*, 32, 1971, pp. 85-106

DIANTEILL Erwan, « Pierre Bourdieu et la religion. Synthèse critique d'une synthèse critique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 118, avril-juin 2002, pp. 5-19

ISAMBERT François, PELLETIER Denis & DAVIE Greg, « Regards croisés sur une fin annoncée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 126, avril-juin 2004, pp. 5-16

JOSSUA Jean-Pierre, « La condition des théologiens depuis Vatican II, vue par l'un d'entre eux », *Archives des sciences sociales des religions*, 62/1, juillet-septembre 1986, pp. 119-134

A. KOMONCHAK Joseph, « Vatican II and the new code », *Archives des sciences sociales*, 118, juillet-septembre 1986, pp. 107-117

LADRIÈRE Paul & LUNEAU René, « Liminaire : le concile Vatican II. Lectures et controverses », *Archives des sciences sociales des religions*, 62/1, juillet-septembre 1986, pp. 5-7

LADRIÈRE Paul, « Le catholicisme entre deux interprétations du concile Vatican II. Le synode extraordinaire de 1985 », *Archives des sciences sociales des religions*, 62/1, juillet-septembre 1986, pp. 9-51

LANGLOIS Claude, « Trente ans d'histoire religieuse », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 63/1, 1987, pp. 85-114

MAYEUR Jean-Marie, « Catholicisme intransigeant, catholicisme social, démocratie

chrétienne », *Annales ESC*, 2, 1972, pp. 483-499

MEZZONI Danièle, «Vers une nouvelle contre-réforme ? », *Archives des sciences sociales des religions*, 62/1, juillet-septembre 1986, pp. 135-150

PALARD Jacques, «Les recompositions territoriales de l'Eglise catholique entre singularité et universalité », *Archives des sciences sociales des religions*, 107, juillet-septembre 1999, pp. 55-75

POULAT Emile, «Le catholicisme français et son personnel dirigeant », *Archives de sociologie des religions*, 19, janvier-juin 1965, pp. 117-124

POULAT Emile, «L'Eglise romaine le savoir et le pouvoir », *Archives de sociologie des religions*, 37, 1974, pp. 5-21

PRUDHOMME Claude, «Retour de la mission ? », *Vingtième siècle*, 66, avril-juin 200, pp. 119-132

SUTTER Jacques, «Analyse organigrammatique de l'Eglise de France », *Archives des sciences sociales des religions*, 31, avril-juin 1971, pp. 99-149

SUTTER Jacques, «L'épiscopat interrogé », *Archives des sciences sociales des religions*, 65/2, avril-juin 1988, pp. 185-194

Sources

Presse :

- Quotidien d'information politique et sociale :

La Croix, lecture systématique des pages d'actualité religieuse (1978-1990)

Le Monde, lecture systématique des pages d'actualité religieuse (1978-1990)

Libération, consultation des dossiers de presse IEP Lyon (1978-1990)

Le Figaro, consultation des dossiers de presse IEP Lyon (1978-1990)

- Hebdomadaires chrétiens d'actualité : lecture systématique (1978-1990)

Témoignage Chrétien, lecture systématique de l'actualité religieuse (1978-1990)

Informations catholiques internationales/Actualités religieuses dans le monde, lecture systématique de l'actualité religieuse (1978-1990)

Snop, hebdomadaire d'information du secrétariat national de l'épiscopat

- Presse spécialisée :

Documentation catholique, usage des trois tables de la DC

Osservatore romano, consultation de la version française des années 1978-1985

Revue confessionnelles :

Cahiers de l'actualité religieuse et sociale, lecture systématique

Etudes, consultation systématique

Fêtes et saisons, lecture méthodique à partir des tables

Ouvrages généraux :

ALBERT Michel, *L'Eglise catholique en France sous la IVe et la Ve République*, Paris, Cerf, 2004, 276 pages

ALEXANDRE Bernard, *Le Horsain*, Paris, Terre humaine poche, 1990, 523 pages

BERTHIER René, CARLIER Jean & BOURDARIAS Jean, *Evêques de France, l'Eglise et vous*, Paris, Fayard, 1969, 219 pages

CERTEAU (de) Michel, *Le christianisme éclaté*, Paris, Seuil, 1974, 119 pages

CHEVALLIER Bernard, *Les évêques au micro*, Paris, éditions du Sénové, 1969, 78 pages

COLLECTIF, *Les évêques et l'Eglise, un problème*, Paris, Cerf, 1989, 126 pages

COLLECTIF, *Nouveaux enjeux de la laïcité*, Paris, Centurion, 1990, 273 pages

COLLECTIF, *Trombinoscope des évêques*, Villeurbanne, Golias, 1997, 441 pages

CRÉPU Michel & TILLIETTE Bruno (dir.), «La scène catholique », *Autrement*, 75, décembre 1985, 226 pages

DEFOIS Gérard, *Vulnérable et passionnaite Eglise : Les enjeux d'aujourd'hui*, Paris, Cerf, 1977, 174 pages

DEFOIS Gérard, *L'Eglise en France*, Paris, Mame, 1981, 64 pages

LADRIÈRE Paul & LUNEAU Jean (dir.), *Le retour des certitudes*, Paris, Le Centurion, 1987, 312 pages

LADRIÈRE Paul & LUNEAU Jean (dir.), *Le rêve de Compostelle*, Paris, Le Centurion, 1989, 366 pages

PIÉTRI Gaston, *Le figuier et la tour : la grâce et la liberté, paradoxe de l'existence chrétienne*, Paris, Le Centurion, 1983, 195 pages

-
- PIÉTRI Gaston & RÉGNIER Guy, *Le monde change, l'Eglise aussi*, Paris, Le Centurion, 1986, 84 pages
- RATZINGER Joseph, *Entretien sur la foi*, Paris, Fayard, 1985, 248 pages
- REMOND René, *Le christianisme en accusation*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000, 159 pages
- TOULAT Pierre & GUISSARD Lucien, *Les évêques français prennent position*, Paris, Le Centurion, 1972, 286 pages
- VARILLON François, *Beauté du monde et souffrance des hommes*, Paris, Le Centurion, 1972, 399 pages
- VALADIER Paul, *L'Eglise en procès*, Paris, Calmann-Lévy, 1987, 238 pages
- WARNIER Philippe, *Nouveaux témoins de l'Eglise, les communautés chrétiennes*, Paris, Le Centurion, 1981, 136 pages
- MULLER Collette & BERTRAND Jean-René, *Où sont passés les cathos ?*, Paris, Desclée, 2002, 327 pages

Ouvrages d'évêques :

- COLLECTIF, *La vérité vous rendra libre, conférences de carême 1982 – Notre-Dame de Paris*, Paris, Le Centurion, 1982, 123 pages
- COLLECTIF, *Transmettre la foi aujourd'hui*, Paris, Le Centurion, 1983, 128 pages
- DECOURTRAY Albert, *22 entretiens avec André Sève*, Paris, Le Centurion, 1986, 286 pages
- DECOURTRAY Albert, *Une voix dans la rumeur du monde*, Paris, Le Centurion, 1988, 219 pages
- DECOURTRAY Albert, *Le testament inachevé*, Paris, Flammarion, 1994, 216 pages
- DEFOIS Gérard, *Le second souffle de Vatican II*, Paris, Desclée, 1996, 164 pages
- DELAPORTE André, *Oser l'espérance, une vie d'évêque*, Paris, Desclée de Brouwer, 1989, 317 pages
- DELAPORTE André, *Immigration : le cœur et la raison*, Paris, Desclée de Brouwer, 1990, 188 pages
- ETCHEGARAY Roger, *J'avance comme un âne*, Paris, Fayard, 1984, 208 pages
- ETCHEGARAY Roger, *Dieu à Marseille : A temps et à contretemps*, Paris, Cerf, 1976, 158 pages
- GAILLOT Jacques & JARCZYK Gwendoline, *Ils m'ont donné tant de bonheur*, Paris, Desclée de Brouwer, 1986, 152 pages
- GAILLOT Jacques, *Monseigneur des autres*, Paris, Seuil, 1989, 190 pages
- GILSON Georges, *Les prêtres. La vie au quotidien*, Paris, Desclée de Brouwer, 1990, 233 pages

- GILSON Georges, *Les synodes diocésains*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994, 184 pages
- HERBULOT Guy, *Pour qu'ils aient la vie*, Corbeil, Association diocésaine de Corbeil-Essonnes, 1983, 96 pages
- JULLIEN Jacques, *Les chrétiens et l'Etat*, Paris, Mame, 1967, 187 pages
- JULLIEN Jacques, *L'homme debout*, Paris, Desclée de Brouwer, 1983, 182 pages
- JULLIEN Jacques, *En paroles et en actes : la mission au quotidien*, Paris, Le Centurion, 1983, 185 pages
- JULLIEN Jacques, *Demain la famille : Sexualité – Amour – Mariage – Famille*, Paris, Mame, 1990, 290 pages
- LEBOURGEOIS Armand & CHARTIER Jean-Philippe, *Un évêque français*, Paris, Desclée de Brouwer, 1986, 214 pages
- LUSTIGER Jean-Marie, *Sermon d'un curé de Paris*, Paris, Fayard, 1996, 247 pages
- LUSTIGER Jean-Marie, *Osez croire, osez vivre*, Paris, Folio, 1986, 525 pages
- LUSTIGER Jean-Marie, MISSIKA Jean-Louis & WOLTON Dominique, *Le choix de Dieu*, Paris, Le Fallois, 1987, 474 pages
- LUSTIGER Jean-Marie, *Dieu merci, les droits de l'homme*, Paris, Critérium, 1990, 466 pages
- MARTY François & BOURDARIAS Jean, *Chronique vécue de l'Eglise de France*, Paris, Le Centurion, 1981, 358 pages
- MATAGRIN Gabriel, *Politique, Eglise et foi*, Paris, Le Centurion, 1972, 204 pages
- MATAGRIN Gabriel & DUQUESNE Jacques, *Un nouveau temps pour l'Eglise*, Paris, Bayard, 1973, 182 pages
- MATAGRIN Gabriel, *Le chêne et la futaie*, Paris, Bayard, 2000, 448 pages
- MONDÉSERT Mgr, *Libres propos sur l'Eglise*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994, 102 pages
- ROUET Albert & GENTIL-BAICHIS (de) Yves, *La chance d'un christianisme fragile*, Paris, Bayard, 2001, 190 pages

Documents de l'assemblée plénières de l'épiscopat français :

- COLLECTIF, *Jésus-Christ sauveur, espérance des hommes aujourd'hui*, Paris, Le Centurion, 1968, 174 pages
- COLLECTIF, *Chercheurs et témoins de Dieu*, Paris, Le Centurion, 1975, 191 pages
- COLLECTIF, *Construire l'Eglise ensemble*, Paris, Le Centurion, 1976, 187 pages
- COLLECTIF, *Temps de la foi et de l'espérance*, Paris, Le Centurion, 1978, 188 pages
- COLLECTIF, *Le courage des prophètes*, Paris, Le Centurion, 1979, 198 pages

- COLLECTIF, *Nouveaux chemins pour la mission*, Paris, Le Centurion, 1980, 174 pages
- COLLECTIF, *L'Église que Dieu envoie*, Paris, Le Centurion, 1981, 219 pages
- COLLECTIF, *Mission sans frontières*, Paris, Le Centurion, 1982, 186 pages
- COLLECTIF, *Avancer sur la route de la mission en France*, Paris, Le Centurion, 1983, 174 pages
- COLLECTIF, *Intendants des mystères de Dieu*, Paris, Le Centurion, 1984, 190 pages
- COLLECTIF, *Les véritables disciples*, Paris, Le Centurion, 1985, 206 pages
- COLLECTIF, *Pour que le monde croie*, Paris, Le Centurion, 1986, 197 pages
- COLLECTIF, *Communion et solidarité*, Paris, Le Centurion, 1987, 183 pages
- COLLECTIF, *L'Église communion missionnaire*, Paris, Le Centurion, 1984, 213 pages

Index

A

Adler, 43, 156

André, 11, 12, 25, 35, 39, 41, 44, 48, 50, 67, 69, 82, 97, 193, 199, 366, 439, 468

B

Barbarin, 540

Barbu, 13

Baum, 312, 412

Bernardin, 198, 207, 304, 500

Bescond, 13, 97, 244, 247, 260, 318

Boffet, 39, 40, 41, 44, 59, 71, 95, 124, 129

Boissonnat, 8, 17, 191, 262, 361

Bollardière, 133, 215, 235, 244, 315, 331

Bonfils, 48

Borne, 17, 50, 93, 224, 327, 328, 385, 406, 448, 451, 455, 503, 531

Bouchex, 71, 175, 228, 369, 402, 403, 518, 519, 521

Boulard, 11, 23, 169, 170, 291, 293

Bourrat, 48, 97

Bréchon, 32, 310

C

Calvez, 271, 275, 277, 281, 286, 300, 342, 343, 351, 496, 497, 503, 509, 514, 515

Certeau, 17, 495, 531

Chenu, 157, 353, 356, 357, 358, 360, 361, 482, 483, 484, 497, 503

Coffy, 6, 11, 12, 48, 56, 66, 67, 74, 78, 81, 117, 151, 175, 177, 228, 253, 289, 335, 344, 402, 422, 427, 439, 443, 465, 484, 485, 492, 512

Collini, 36, 143, 330, 491

Congar, 191, 495, 502, 506

Copin, 341, 351, 354, 393, 399, 400, 451, 452, 490, 491, 508

Coste, 58, 59, 206, 207, 210, 214, 223, 232, 233, 237, 253, 276, 278, 279, 300, 403

Costil, 314, 319, 329

Courcy, 28, 290, 291, 352, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 429, 433, 435, 436, 437, 445, 479, 492, 499, 512, 519, 520

Cuperly, 271, 300, 341

Curran, 299, 304, 390, 392

D

Dagens, 9, 14, 64, 253

Daloz, 9, 10, 67, 228, 331

David, 46, 270, 284, 405, 429

Debruyne, 35

Decourtray, 5, 22, 25, 26, 27, 30, 32, 89, 92, 93, 94, 95, 96, 115, 117, 125, 157, 170, 173, 174, 176, 181, 186, 215, 217, 218, 227, 228, 240, 298, 302, 316, 317, 319, 323, 330,

332, 344, 350, 364, 415, 416, 417, 444, 445, 447, 448, 449, 450, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 473, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 487, 488, 492, 504, 509, 513, 514, 517, 518, 519, 525, 526, 529, 532, 533, 535, 538, 539

Defois, 17, 24, 38, 45, 58, 60, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 78, 80, 81, 98, 112, 114, 115, 117, 118, 119, 152, 159, 193, 200, 206, 208, 209, 210, 214, 217, 220, 227, 262, 265, 286, 289, 290, 355, 391, 403, 455, 479, 538

Delaporte, 26, 32, 52, 53, 287, 318, 320, 324, 325, 329, 333, 334, 336, 337, 338, 340, 344, 363

Delaunay, 189, 245

Delorme, 30, 314, 315, 316, 318, 319, 329, 460

Delorme Mgr, 29, 30

Denis, 4, 5, 6, 26, 27, 66, 85, 171, 235, 268, 269, 299, 313, 337, 365, 432, 453, 492, 498, 501, 529

Deroubaix, 14, 26, 85, 337, 431, 432, 433, 435, 492, 493

Dinechin, 253, 271, 385, 388, 394, 397, 400, 407, 408, 415, 515, 516

Domenach, 8, 25, 191, 385

E

Elchinger, 12, 22, 193

Etchegaray, 6, 9, 11, 18, 19, 22, 23, 24, 37, 44, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 56, 63, 65, 66, 75, 99, 195, 220, 233, 251, 292, 313, 317, 351, 364, 528, 533, 538, 539

F

Fédou, 96

Fesquet, 21, 25, 32, 71, 365, 373, 439, 469, 471, 472

Fouilloux, 27, 123, 469

Fretellière, 9, 11, 86, 270

Frossard, 14, 49, 59, 467

G

Gaillot, 26, 109, 194, 222, 227, 228, 229, 236, 237, 244, 247, 285, 311, 345, 478, 481, 501, 510, 518, 534, 535, 538

Garaudy, 315

Geffré, 498

Gentil-Baichis, 25, 26, 27, 31, 134, 136, 138, 141, 145, 146, 156, 157, 158, 159, 161, 162, 163, 164, 172, 173, 176, 178, 180, 182, 183, 184, 185, 187, 188, 189, 190, 244, 247, 274, 288, 298, 299, 304, 305, 306, 310, 311, 313, 326, 341, 344, 366, 369, 374, 377, 389, 390, 392, 394, 400, 403, 412, 415, 416, 420, 421, 425, 431, 434, 435, 438, 440, 441, 442, 443, 445, 446, 448, 453, 454, 461, 464, 471, 476, 477, 478, 482, 483, 488, 489, 490, 492, 500, 505, 509, 516, 520, 521, 523, 524, 529, 532

Gilson, 11, 14, 15, 31, 36, 39, 40, 42, 59, 68, 120, 121, 122, 123, 134, 175, 290, 302, 322, 424, 479, 509, 510, 512

Gouyon, 23, 38, 67, 78, 141, 199, 200, 255, 465

Greisch, 496, 497

Grémion, 20, 27, 443, 464, 467

Grolleau, 44

Grosser, 15, 16, 374

H

Habermas, 238, 496

Heckel, 7

Herbulot, 14, 69, 78, 82, 83, 104, 105, 106, 107, 109, 244, 247, 393, 424, 525

Hervieu-Léger, 32, 33, 403, 439, 478, 536, 537

Honoré, 139, 228, 331, 335, 345, 359, 482, 506

Hourdin, 133, 327

Housset, 184, 310, 374

J

Jankelevitch, 315

Jean-Paul II, 5, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 27, 28, 29, 30, 37, 38, 39, 45, 46, 47, 56, 57, 59, 66, 73, 80, 87, 96, 126, 133, 138, 141, 152, 154, 155, 167, 184, 185, 187, 189, 190, 191, 193, 195, 200, 202, 206, 209, 213, 220, 222, 229, 232, 252, 259, 262, 268, 269, 284, 289, 290, 293, 295, 297, 298, 299, 304, 306, 335, 371, 372, 377, 381, 387, 389, 392,

394, 401, 442, 443, 451, 461, 462, 463, 466, 468, 469, 478, 479, 480, 481, 499, 503, 504, 513, 529

Joatton, 31

Juillard, 4, 453, 491

Jullien, 21, 26, 27, 32, 105, 149, 150, 161, 171, 184, 194, 204, 205, 208, 209, 213, 214, 217, 220, 227, 237, 244, 245, 246, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 282, 370, 371, 372, 377, 378, 380, 381, 384, 386, 390, 394, 400, 405, 414, 416, 452, 453, 485, 486, 490, 516, 524, 538

K

Kergaradec, 83, 366

Kervennic, 48, 320

Kuehn, 11, 14, 29, 51, 105, 108, 112, 318, 345, 365, 366, 367, 520

L

Lacambre, 6, 11, 13, 14, 25, 38, 39, 42, 43, 45, 47, 48, 50, 51, 52, 53, 55, 61, 62, 65, 68, 70, 71, 74, 80, 81, 82, 83, 87, 192, 261, 262, 263, 332, 365, 367, 459, 470

Lacrampe, 164, 167, 168, 169, 176, 181, 334, 510

Lambert, 496

Le Léannec, 29, 88, 92, 93, 135, 144, 161, 206, 216, 339, 395, 418, 419, 464, 507

Lefebvre Mgr, 247, 444, 449, 498, 502, 505, 506, 513, 519

Levillain, 27, 28, 395, 443, 464, 467

Lévy, 315, 491, 494

Longchamp, 21, 38, 114, 397, 400, 495, 534

Lustiger, 5, 26, 27, 28, 29, 32, 45, 49, 52, 54, 59, 61, 87, 92, 99, 106, 109, 142, 146, 151, 184, 186, 187, 202, 210, 215, 220, 228, 286, 298, 316, 319, 321, 331, 341, 345, 346, 352, 358, 362, 392, 395, 401, 406, 407, 444, 445, 446, 449, 450, 455, 456, 463, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 484, 487, 488, 490, 492, 504, 517, 525, 526, 529, 530, 531

M

Madelin, 53, 253, 299, 343, 454

Mahé, 85, 110, 265

Malovic, 29

Manigne, 57, 128, 133, 136, 150, 183, 192, 417, 508

Marc, 7, 64, 72, 74, 75, 172, 244, 266, 274, 301, 328, 487, 495, 505

Marcus, 85, 143, 238, 400, 402, 439, 483

Marlé, 41, 42, 154, 383

Marthelot, 46

Marty, 6, 22, 23, 24, 27, 30, 49, 61, 105, 140, 145, 149, 253, 297, 327, 469, 470, 481, 483, 504, 538, 539

Matagrín, 5, 6, 7, 11, 22, 24, 27, 28, 31, 32, 62, 79, 97, 100, 118, 139, 140, 141, 148, 149, 161, 217, 227, 238, 255, 259, 269, 275, 280, 282, 283, 286, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 310, 316, 317, 324, 344, 370, 379, 380, 401, 402, 423, 427, 457, 467, 485, 511, 533, 538, 539

Mattia, 128, 138, 144, 145, 154, 178, 182, 313, 346, 389, 392, 442, 500, 501, 530

Meindre, 28

Milcent, 17, 24, 74

Molin, 48, 50, 55

Montaron, 21, 51, 198, 199, 210, 211, 214, 225, 295, 468, 502, 510, 511

Motte, 11, 12

N

Neusch, 496, 522

O

Oddi, 40, 44, 45, 87, 93

Orchamp, 11, 35, 36, 39, 91, 169, 175, 302, 414, 415, 420

P

Panafieu, 48, 50, 52, 54, 56, 64, 70, 72, 77, 80, 97, 228, 285, 286, 356, 419
Paul VI, 6, 16, 18, 23, 24, 37, 38, 66, 139, 145, 190, 196, 213, 238, 242, 252, 259,
263, 277, 283, 294, 295, 296, 303, 343, 451, 457, 465
Pelletier, 4, 5, 6, 27, 66, 185, 331, 453
Perret, 305, 308
Perroux, 255, 279, 306, 307
Pézeril, 12, 88, 89, 91, 201, 202, 253, 473, 475
Pierrard, 14, 27, 59, 69, 114, 123, 244, 461, 502, 523
Piétri Gaston, 35, 43, 48, 49, 54, 55, 72, 75, 76, 79, 80, 159, 173, 174, 177, 181, 260,
311, 321, 346, 352, 357, 358, 364, 421, 422, 426, 429, 481, 491, 507, 523, 539
Pilarczyk, 304
Pontier, 30, 31
Potin, 17, 19, 20, 36, 61, 62, 65, 68, 72, 73, 81, 86, 89, 90, 145, 146, 162, 216, 217,
219, 256, 278, 279, 324, 325, 326, 327, 341, 342, 366, 373, 387, 390, 391, 433, 468
Poulat, 20, 75, 76, 194, 275, 281, 286, 301, 302, 305, 306, 343, 357, 358, 362, 503
Poupard, 16, 17, 18, 190, 255, 312
Prudhomme, 4, 27, 66, 67, 101
Puel, 290, 305, 309

Q

Quélen, 12, 250
Quelquejeu, 244, 245, 246, 247, 374, 375, 498
Quinio, 31, 95, 122, 125, 155, 186, 187, 189, 200, 296, 299, 314, 334, 347, 384, 393,
417, 419, 424, 427, 429, 434, 461, 465, 476, 490

R

Rabine, 30, 152, 228
Ratzinger 89, 90, 91, 92, 93, 94, 96, 124, 125, 126, 128, 130, 133, 146, 153, 154,
155, 383, 388, 391, 400, 401, 404, 406, 412, 413, 479, 489, 495, 499, 500, 503, 513, 514,
519
Rémond, 14, 32, 47, 93, 114, 191, 241, 244, 247, 331, 354, 374, 375, 433, 473, 523
Renard, 12, 22, 251, 292, 315, 457, 458, 464

Rétif, 21

Riobé, 21, 199, 232, 237, 292, 468

Rousset, 14, 20, 31, 71, 82, 86, 179

Rozier, 22, 26, 32, 77, 127, 128, 129, 195, 253, 257, 263, 264, 267, 268, 271, 273, 274, 276, 277, 280, 282, 284, 287, 290, 301, 306, 324, 342, 350, 366, 388, 402, 448, 467, 489, 508, 515, 527, 528

S

Saint-Gaudens, 36, 315

Saudreau, 12, 21, 71, 108, 149, 171

Schmitt, 135, 136, 172, 228, 246, 270, 302

Serres, 391, 473

Sirinelli, 27

Soulier, 300, 426

Streiff, 48, 105, 178, 228

Sutter, 20

T

Talagrand, 48

Thévenot, 256, 367, 374, 376, 378, 388, 394, 412, 488, 496, 497, 498

Thomas, 20, 26, 31, 32, 97, 98, 118, 151, 182, 187, 204, 228, 265, 368, 520, 521

Thurian, 35

Tincq, 15, 26, 28, 32, 55, 57, 98, 99, 100, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 119, 124, 126, 148, 159, 171, 188, 189, 194, 197, 212, 222, 237, 263, 265, 271, 273, 275, 278, 280, 282, 296, 306, 321, 322, 323, 331, 338, 344, 353, 384, 408, 413, 415, 416, 427, 435, 449, 450, 454, 460, 461, 463, 466, 467, 472, 473, 477, 478, 480, 489, 498, 501, 502, 504, 510, 513, 514, 522, 525, 526

Toulat, 203, 208, 215, 216, 220, 223, 231, 244, 247, 343, 496, 502, 525

Touraine, 238, 248, 303, 304, 310, 523

V

Valadier, 75, 136, 137, 159, 206, 251, 254, 303, 354, 356, 357, 370, 371, 443, 450, 451, 476, 494, 495, 496, 497, 498, 503, 504, 505, 506, 515, 517, 518, 523, 526, 527

Vespieren, 260, 374, 375, 384, 389, 407, 408, 486, 489, 515

Vilnet, 22, 24, 25, 26, 43, 45, 53, 73, 74, 92, 93, 103, 104, 106, 114, 117, 119, 124, 125, 126, 128, 132, 134, 135, 137, 138, 144, 146, 147, 148, 159, 160, 161, 175, 192, 193, 197, 206, 212, 240, 272, 275, 284, 292, 296, 298, 302, 318, 321, 322, 323, 326, 329, 338, 341, 342, 343, 344, 351, 353, 354, 359, 370, 399, 409, 412, 414, 433, 447, 448, 465, 471, 484, 493, 507, 527

Vimeux, 16, 38, 50, 52, 54, 58, 62, 65, 69, 75, 81, 82, 85, 89, 108, 114, 204, 205, 209, 265

W

Wagner, 316, 459

Warnier, 52, 68, 109, 110, 111, 114, 117, 176, 178, 179, 208, 223, 235, 239, 240, 244, 311, 349, 430, 441, 445, 448, 479, 511

Weakland, 304, 500

Winock, 4, 27, 453

Wojtyła, 6, 16, 18, 37, 140, 292, 295

Woodrow, 21, 30, 32, 215, 217, 219, 221, 225, 470, 471, 472